This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

VOLTAIRE FOUNDATION FUND

VI. 1768 (16)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION

Complette

DES

ŒUVRES

DE

M. DE V***.

TOME SEIZIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉLANGES
PHILOSOPHIQUES,
LITTÉRAIRES,
HISTORIQUES, &c.

TOME TROISIÈME.

GENÈVE.

M. DCC. LXXI.

Digitized by Google

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
15 DEC 1989
OF OXFORD
LIBRARY

Digitized by Google

PANÉGYRIQUE
DE LOUIS XV,

FONDÉ SUR LES FAITS ET SUR LES ÉVÉNEMENS LES PLUS INTÉRESSANS, JUSQU'EN 1749.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LE PRÉSIDENT DE...

CE panégyrique, d'autant plus éloquent qu'il paraît ne pas prétendre à l'éloquence, étant fondé uniquement sur les faits, est également glorieux pour le roi & pour la nation. Je ne crois pas qu'on puisse lui comparer celui que Pelisson *composa pour* Louis XIV ; *ce n'était qu'un discours vague, & celui-ci est appuyé sur les événemens les plus grands, sur les anecdotes les plus intéressantes. C'est un tableau de l'Europe, c'est un précis de la guerre, c'est un ouvrage qui annonce à chaque page un bon citoyen, c'est un éloge où il n'y a pas un mot qui sente la flatterie ; il devrait avoir été prononcé dans l'académie, avec la plus grande solemnité, & la capitale doit l'envier aux provinces où il a été imprimé.*

LUDOVICO DECIMO-QUINTO,
DE
HUMANO GENERE BENE MERITO.

UNE voix faible & inconnue s'élève ; mais elle sera l'interprète de tous les cœurs. Si elle ne l'est pas, elle est téméraire ; si elle flatte, elle est coupable ; car c'est outrager le trône & la patrie, que de louer son prince des vertus qu'il n'a pas.

Digitized by Google

On sait assez que ceux qui sont à la tête des peuples, sont jugés par le public avec autant de sévérité qu'ils sont loués en face avec bassesse; que tout prince a pour juges les cœurs de ses sujets; qu'il ne tient qu'à lui de savoir son arrêt, & de se connaître ainsi lui-même. Il n'a qu'à consulter la voix publique, & sur-tout celle du petit nombre de juges, qui en tout genre entraîne à la longue l'opinion du grand nombre, & qui seule se fait entendre à la postérité.

La réputation est la récompense des rois; la fortune leur a donné tout le reste; mais cette réputation est différente comme leurs caractères: plus éclatante chez les uns, plus solide chez les autres; souvent accompagnée d'une admiration mêlée de crainte, quelquefois appuyée sur l'amour; ici plus prompte, ailleurs plus tardive; rarement pure & universelle.

Louis XII, malheureux dans la guerre & dans la politique, vit les cœurs de son peuple se tourner vers lui, & fut consolé.

François I, par sa valeur, par sa magnificence, & par la protection des arts qui l'immortalise, ressaisit la gloire qu'un rival trop puissant lui avait enlevée.

Henri IV, ce brave guerrier, ce bon prince, ce grand homme si au dessus de son siècle, ne fut connu de tout le monde qu'après sa mort; & c'est ce que lui-même avait prédit.

Louis XIV frappa tous les yeux, pendant quarante ans, de l'éclat de sa prospérité, de sa grandeur & de sa gloire, & fit parler en sa faveur toutes les bouches de la renommée.

Nos acclamations ont donné à *Louis XV* un titre qui doit rassembler en lui bien d'autres titres; car il n'en est pas d'un souverain comme d'un particulier: on peut aimer un citoyen médiocre; une nation n'aimera pas long-tems un prince qui ne sera pas un grand prince.

Ce tems sera toujours présent à la mémoire, où il commença à gouverner & à combattre; ce tems, où les fatigues réunies du cabinet & de la guerre, le mirent au bord du tombeau. On se souvient de ces cris de douleur & de tendresse, de cette désolation, de ces larmes de toute la France;

Digitized by Google

de cette foule consternée, qui se précipitant dans les temples, interrompait, par ses sanglots, les prières publiques, tandis que le prêtre pleurait en les prononçant, & pouvait les achever à peine.

Au bruit de sa convalescence, avec quel transport nous passâmes de l'excès du désespoir à l'ivresse de la joie! Jamais les couriers qui ont apporté les nouvelles des plus grandes victoires, ont-ils été reçus comme celui qui vint nous dire: *Il est hors de danger?* Les témoignages de cet amour venaient de tous côtés au monarque: ceux qui l'entouraient lui en parlaient avec des larmes de joie; il se souleva soudain par un effort dans ce lit de douleur où il languissait encore: *Qu'ai-je donc fait*, s'écria-t-il, *pour être ainsi aimé?* Ce fut l'expression naïve de ce caractère simple, qui n'ayant de faste ni dans la vertu, ni dans la gloire, savait à peine que sa grande ame fût connue.

Puisqu'il était ainsi aimé, il méritait de l'être. On peut se tromper dans l'admiration, on peut trop se hâter d'élever des monumens de gloire, on peut prendre de la fortune pour du mérite; mais, quand un peuple entier aime éperdument, peut-il errer? Le cœur du prince sentit ce que voulait dire ce cri de la nation; la crainte universelle de perdre un bon roi, lui imposait la nécessité d'être le meilleur des rois. Après un triomphe si rare, il ne fallait pas une vertu commune.

C'est à la nation à dire s'il a été fidèle à cet engagement, que son cœur prenait avec les nôtres; c'est à elle de se rendre compte de sa félicité.

Il se trouvait engagé dans une guerre malheureuse, que son conseil avait entreprise pour soutenir un allié qui depuis s'est détaché de nous. Il avait à combattre une reine intrépide, qu'aucun péril n'avait ébranlée, & qui soulevait les nations en faveur de sa cause. Elle avait porté son fils dans ses bras à un peuple toujours révolté contre ses pères, & en avait fait un peuple fidèle, qu'elle remplissait de l'esprit de sa vengeance. Elle réunissait dans elle les qualités des empereurs ses aïeux, & brûlait de cette émulation fatale qui anima, deux cents ans, sa maison impériale, contre la maison la plus ancienne & la plus auguste du monde.

Digitized by Google

A cette fille des *Céſars* s'uniſſait un roi d'Angleterre, qui ſavait gouverner un peuple qui ne ſait point ſervir. Il menait ce peuple valeureux comme un cavalier habile pouſſe à toute bride un courſier fougueux, dont il ne pourrait retenir l'impétuoſité. Cette nation, la dominatrice de l'océan, voulait tenir, à main armée, la balance ſur la terre, afin qu'il n'y eût plus jamais d'équilibre ſur les mers. Fière de l'avantage de pouvoir pénétrer vers nos frontières par les terres de nos voiſins, tandis que nous pouvions entrer à peine dans ſon iſle; fière de ſes victoires paſſées, de ſes richeſſes préſentes, elle achetait contre nous des ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre; elle paraiſſait inépuiſable dans ſes reſſources, & irréconciliable dans ſa haine.

Un monarque, qui veille à la garde des barrières que la nature éleva entre la France & l'Italie, & qui ſemble, du haut des Alpes, pouvoir déterminer la fortune, ſe déclarait contre nous, après avoir autrefois vaincu avec nous. On avait à redouter en lui un politique & un guerrier; un prince qui ſavait bien choiſir ſes miniſtres & ſes généraux, & qui pouvait ſe paſſer d'eux, grand général lui-même & grand miniſtre. L'Autriche ſe dépouillait de ſes terres en ſa faveur; l'Angleterre lui prodiguait ſes tréſors; tout concourait à le mettre en état de nous nuire.

A tant d'ennemis ſe joignait cette république fondée ſur le commerce, ſur le travail & ſur les armes; cet état, qui toujours prêt d'être ſubmergé par la mer, ſubſiſte en dépit d'elle, & la fait ſervir à ſa grandeur; république ſupérieure à celle de Carthage, parce qu'avec cent fois moins de territoire, elle a eu les mêmes richeſſes. Ce peuple haïſſait ſes anciens protecteurs, & ſervait la maiſon de ſes anciens oppreſſeurs; ce peuple, autrefois le rival & le vainqueur de l'Angleterre ſur les mers, ſe jettait dans les bras de ceux même qui ont affaibli ſon commerce, & refuſait l'alliance & la protection de ceux par qui ſon commerce floriſſait. Rien ne l'engageait dans la querelle: il pouvait même jouir de la gloire d'être médiateur entre les maiſons de *France* & d'*Autriche*, entre l'Eſpagne & l'Angleterre; mais la défiance l'aveugla, & ſes propres erreurs l'ont perdu.

Digitized by Google

Ce peuple ne pouvait croire qu'un roi de France ne fût pas ambitieux. Le voilà donc qui rompt la neutralité qu'il a promise ; le voilà qui, dans la crainte d'être opprimé un jour, ose attaquer un roi puissant, qui lui tendait les bras. En vain *Louis XV* leur répète à tous : Je ne veux rien pour moi ; je ne demande que la justice pour mes alliés : je veux que le commerce des nations & le vôtre soit libre ; que la fille de *Charles VI* jouisse de l'héritage immense de ses pères ; mais aussi qu'elle n'envie point la province de Parme à l'héritier légitime ; que Gênes ne soit point opprimée ; qu'on ne lui ravisse pas un bien qui lui appartient, & dont elle ne peut jamais abuser ; ces propositions étaient si modérées, si équitables, si désintéressées, si pures, qu'on ne put le croire. Cette vertu est trop rare chez les hommes ; & quand elle se montre, on la prend d'abord pour de la fausseté, ou pour de la faiblesse.

Il fallut donc combattre, sans que tant de nations liguées fussent en effet pourquoi l'on combattait. La cendre du dernier des empereurs autrichiens était arrosée du sang des nations ; & lorsque l'Allemagne elle-même était devenue tranquille, lorsque la cause de tant de divisions ne subsistait plus, les cruels effets en duraient encore. En vain le roi voulait la paix, il ne pouvait l'obtenir que par des victoires.

Déjà les villes qu'il avait assiégées s'étaient rendues à ses armes : il vole sous les remparts de Tournai, avec son fils, son unique espérance & la nôtre. Il faut combattre contre une armée supérieure, dont les Anglais faisaient la principale force. C'est la bataille la plus heureuse & la plus grande par ses suites qu'on ait donnée depuis *Philippe-Auguste* ; c'est la première depuis *Saint Louis*, qu'un roi de France ait gagnée en personne contre cette nation belliqueuse & respectable, qui a toujours été l'ennemie de notre patrie, après en avoir été chassée. Mais cette victoire si heureuse, à quoi tenait-elle ? C'est ce que lui dit ce grand général à qui la France a des obligations éternelles. En effet, l'histoire dira que, sans la présence du roi, la bataille de Fontenoy était perdue. On ramenait de tous côtés les canons ; tous les corps avaient été repoussés les uns après les autres ; le poste important

Digitized by Google

d'Antouin avait commencé d'être évacué ; la colonne anglaise s'avançait à pas lents, toujours ferme, toujours inébranlable, coupant en deux notre armée, faisant de tous côtés un feu continu, qu'on ne pouvait ni ralentir, ni soutenir. Si le roi eût cédé aux prières de tant de serviteurs, qui ne craignaient que pour ses jours, s'il n'eût demeuré sur le champ de bataille, s'il n'eût fait revenir ses canons dispersés, qu'on retrouva avec tant de peine, auroit-on fait les efforts réunis qui décidèrent du sort de cette journée ? Qui ne sait à quel excès la présence du maître enflamme notre nation, & avec quelle ardeur on se dispute l'honneur de mourir ou de vaincre à ses yeux ? Ce moment en fut un grand exemple. On proposait la retraite, le roi regardait ses guerriers, & ils vainquirent.

On ne sait que trop quelles funestes horreurs suivent les batailles, combien de blessés restent confondus parmi les morts, combien de soldats, élevant une voix expirante pour demander du secours, reçoivent le dernier coup de la main de leurs propres compagnons, qui leur arrachent de misérables dépouilles, couvertes de sang & de fange ; ceux même qui sont secourus, le sont souvent d'une manière si précipitée, si inattentive, si dure, que le secours même est funeste ; ils perdent la vie dans de nouveaux tourmens, en accusant la mort de n'avoir pas été assez prompte : mais après la bataille de Fontenoy, on vit un père qui avait soin de la vie de ses enfans, & tous les blessés furent secourus comme s'ils l'avaient été par leurs frères. L'ordre, la prévoyance, l'attention, la propreté, l'abondance de ces maisons que la charité élève avec tant de frais, & qu'elle entretient dans le sein de nos villes tranquilles & opulentes, n'étaient pas au dessus de ce qu'on vit dans les établissemens préparés à la hâte pour ce jour de sang. Les ennemis prisonniers & blessés devenaient nos compatriotes, nos frères. Jamais tant d'humanité ne succéda si promptement à tant de valeur.

Les Anglais sur-tout en furent touchés ; & cette nation, la rivale de notre vertu guerrière, l'est devenue de notre magnanimité. Ainsi un prince, un seul homme, peut, par son exemple, rendre meilleurs ses sujets & ses ennemis même : ainsi les barbaries de la guerre ont été adoucies dans l'Europe,

Digitized by Google

autant que le peut permettre la méchanceté humaine; & si vous en exceptez ces brigands étrangers, à qui l'espoir seul du pillage met les armes à la main, on a vu, depuis le jour de Fontenoy, les nations armées disputer de générosité.

Il est pardonnable à un vainqueur de vouloir tirer avantage de sa victoire, d'attendre au moins que le vaincu demande la paix, & de la lui faire acheter chérement; c'est la maxime de la politique ordinaire. Quel parti prendra le vainqueur de Fontenoy? Dès le jour même de la bataille, il ordonne à son secrétaire d'état d'écrire en Hollande qu'il ne demande que la pacification de l'Europe: il propose un congrès; il proteste qu'il ne veut pas rendre sa condition meilleure; il suffit que celle des peuples le soit par lui. Le croira-t-on dans la postérité? C'est le vainqueur qui demande la paix, & c'est le vaincu qui la refuse. *Louis XV* ne se rebute pas; il faut au moins feindre de l'écouter. On envoie quelques plénipotentiaires; mais ce n'est que par une formalité vaine; on se défie de ses offres: les ennemis lui supposent de vastes projets, parce qu'ils osaient en avoir encore. Toutes les villes cependant tombent devant lui, devant les princes de son sang, devant tous les généraux qui les assiègent. Des places qui avaient autrefois résisté trois années, ne tiennent que peu de jours. On triomphe à Melle, à Rocoux, à Lawfelt; on trouve par-tout les Anglais, qui se dévouent, pour leurs alliés, avec plus de courage que de politique; & par-tout la valeur française l'emporte; ce n'est qu'un enchaînement de victoires. Nous avons vu un tems où ces feux, ces illuminations, ces monumens passagers de la gloire, devenus un spectacle commun, n'attiraient plus l'empressement de la multitude rassasiée de succès.

Quelle est la situation enfin où nous étions au commencement de cette dernière campagne, après une guerre si longue, & qui avait été deux ans si malheureuse?

Ce général étranger, naturalisé par tant de victoires, aussi habile que *Turenne*, & encore plus heureux, avait fait de la Flandre entière une de nos provinces.

Du côté de l'Italie, où les obstacles sont beaucoup plus grands, où la nature oppose tant de barrières, où les batail-

Digitized by Google

les ſont ſi rarement déciſives, & cependant les reſſources ſi difficiles, on ſe ſoutenait du moins après une viciſſitude continuelle de ſuccès & de pertes. On était encore animé par la gloire de la journée des barricades, par l'eſcalade de ces rochers qui touchent aux nues, par ces fameux paſſages du Pô.

Un chef actif & prévoyant, qui conçoit les plus grands projets, & qui diſcute les plus petits détails; ce général, qui, après avoir ſauvé l'armée de Prague, par une retraite digne de *Xénophon*, venait de délivrer la Provence; il diſputait alors les Alpes aux ennemis, il les tenait en alarmes, il les avait chaſſés de Nice; il mettait en ſûreté nos frontières. Un génie brillant, audacieux, dans qui tout reſpire la grandeur, la hauteur & les graces; cet homme qui ſerait encore diſtingué dans l'Europe, quand même il n'aurait aucune occaſion de ſe ſignaler, ſoutenait la liberté de Gênes contre les Autrichiens, les Piémontais & les Anglais. Le roi d'Eſpagne, inébranlable dans ſon alliance, joignait à nos troupes ſes troupes audacieuſes & fidelles, dont la valeur ne s'eſt jamais démentie. Le royaume de Naples était en ſûreté. *Louis XV* veillait à la fois ſur tous ſes alliés, & contenait ou accablait tous ſes ennemis.

Enfin, par une ſuite de l'adminiſtration ſecrète qui donne la vie à ce grand corps politique de la France, l'état n'était épuiſé ni par les tréſors engloutis dans la Bohême & dans la Bavière, ni par les libéralités prodiguées à un empereur que le roi avait protégé, ni par ces dépenſes immenſes qu'exigeaient nos nombreuſes armées. L'Autriche & la Savoie, au contraire, ne ſe ſoutenaient que par les ſubſides de l'Angleterre; & l'Angleterre commençait à ſuccomber ſous le fardeau, ſon ſang & ſes tréſors ſe perdaient pour des intérêts qui n'étaient pas les ſiens; la Hollande ſe ruinait & s'enchaînait par opiniâtreté; des craintes imaginaires lui faiſaient éprouver des malheurs réels; & nous victorieux & tranquilles, nous regardions de loin, dans le ſein de l'abondance, tous les fléaux de la guerre portés loin de nos provinces.

Nous avons payé avec zèle tous les impôts, quelque grands qu'ils fuſſent, parce que nous avons ſenti qu'ils étaient néceſ-

ſaires,

Digitized by Google

faires, & établis avec une sage proportion. Aussi (ce qui peut-être n'était jamais arrivé depuis plusieurs siecles) aucun ministre des finances n'a excité le moindre murmure, aucun financier n'a été odieux; & quand, sur quelques difficultés, le parlement a fait des remontrances à son maître, on a cru voir un père de famille qui consulte, sur les intérêts de ses enfans, les interprètes des loix.

Il s'est trouvé un homme qui a soutenu le crédit de la nation par le sien; crédit fondé à la fois sur l'industrie & sur la probité, qui se perd si aisément, & qui ne se rétablit plus quand il est détruit. C'était un des prodiges de notre siècle; & ce prodige ne nous frappait pas peut-être assez: nous y étions accoutumés, comme aux vertus de notre monarque. Nos camps devant tant de places assiégées, ont été semblables à des villes policées, où régnent l'ordre, l'affluence & la richesse. Ceux qui ont ainsi fait subsister nos armées étaient des hommes dignes de seconder ceux qui nous ont fait vaincre.

Vous pardonnez, héros équitable, héros modeste, vous pardonnez sans doute, si on ose mêler l'éloge de vos sujets à celui du père de la patrie? Vous les avez choisis. Quand tous les ressorts d'un état se déploient d'un concert unanime, la main qui les dirige, est celle d'un grand homme: peut-être cesserait-il de l'être, s'il voyait d'un œil chagrin & jaloux la justice qui leur est rendue.

Grace à cette administration unique, le roi n'a jamais éprouvé cette douleur si cruelle pour un bon prince, de ne pouvoir récompenser ceux qui ont prodigué leur sang pour l'état.

Jamais, dans le cours de cette longue guerre, le ministre n'a ignoré, ni laissé ignorer au prince aucune belle action du moindre officier; & toutes nombreuses, toutes communes qu'elles sont devenues, jamais la récompense ne s'est fait attendre. Mais quel pouvoir chez les hommes est assez grand pour mettre un prix à la vie? Il n'en est point; & si le cœur du maître n'est pas sensible, on n'est mort que pour un ingrat.

Citoyens heureux de la capitale, plusieurs d'entre vous verront, dans leurs voyages, ces terrains que *Louis XV* a rendus si célèbres, ces plaines sanglantes que vous ne connaissez encore que par les réjouissances paisibles qui ont célébré des

Digitized by Google

victoires si chérement achetées; quand vous aurez reconnu la place où tant de héros sont morts pour vous, versez des larmes sur leurs tombeaux, imitez votre roi qui les regrette.

Un de nos princes écrivait au roi, de la cime des Alpes, qui étaient ses champs de victoire: *Le colonel de mon régiment a été tué; vous connaissez trop, sire, tout le prix de l'amitié, pour n'être pas touché de ma douleur.* Qu'une telle lettre est honorable, & pour qui l'écrit, & pour qui la reçoit! O hommes! apprenez d'un prince & d'un roi ce que vaut le sang des hommes, apprenez à aimer.

Quel préjugé s'est répandu sur la terre, que cette amitié, cette précieuse consolation de la vie, est exilée dans les cabanes, qu'elle se plaît chez les malheureux! O erreur! L'amitié est également inconnue, & chez les infortunés occupés uniquement de leurs maux, & chez les heureux souvent endurcis, & dans le travail des campagnes, & dans les occupations des villes, & dans les intrigues des cours. Par-tout elle est étrangère: elle est comme la vertu, le partage de quelques ames privilégiées; & lorsqu'une de ces belles ames se trouve sur le trône, ô Providence, qu'il faut vous bénir! Puissent ceux qui croient que dans les cours, l'intrigue ou le hasard distribue toujours les récompenses, lire quelques-unes de ces lettres que le monarque écrivait après ses victoires! *J'ai perdu*, dit-il dans un de ces billets où le cœur parle, & où le héros se peint, *j'ai perdu un honnête homme & un brave officier, que j'estimais & que j'aimais. Je sais qu'il a un frère dans l'état ecclésiastique, donnez-lui le premier bénéfice, s'il en est digne, comme je le crois.*

Peuples, c'est ainsi que vous êtes gouvernés. Songez quelle est votre gloire au-dehors & votre tranquillité au-dedans; voyez les arts protégés au milieu de la guerre; comparez tous les tems; comparez-les depuis *Charlemagne*, quel siècle trouverez-vous comparable à notre âge? Celui du règne trop court de l'immortel *Henri IV*, depuis la paix de Vervins; & encore quel affreux levain restait des discordes de quatre règnes? Les belles & triomphantes armées de *Louis XIV*; mais quels malheurs les ont suivies? & puisse notre bonheur être plus durable! Enfin, vous trouverez soixante ans peut-être de gran-

Digitized by Google

deur & de félicité répandues dans plus de neuf siècles; tant le bonheur public est rare, tant le chemin est lent, qui mène en tout genre à la perfection, tant il est difficile de gouverner les hommes & de les satisfaire.

On s'est plaint, (car la vérité ne dissimule rien, & nous sommes assez grands pour avouer ce qui nous manque) on s'est plaint qu'un seul ressort se soit rencontré faible dans cette vaste & puissante machine si habilement conduite. *Louis XV* en prenant à la fois le timon de l'état & l'épée, ne trouva point dans ses ports, de ces flottes nombreuses, de ces grands établissemens de marine, qui sont l'ouvrage du tems. Un effort précipité ne peut en ce genre suppléer à ce qui demande tant de prévoyance & une si longue application. Il n'en est pas de nos forces maritimes comme de ces trirêmes que les Romains apprirent si rapidement à construire & à gouverner. Un seul vaisseau de guerre est un objet plus grand que les flottes qui décidèrent auprès d'Actium de l'empire du monde. Tout ce qu'on a pu faire, on l'a fait; nous avons même armé plus de vaisseaux que n'en avait la Hollande, qu'on appelle encore *Puissance maritime*; mais il n'était pas possible d'égaler en peu d'années l'Angleterre, qui étant si peu de chose par elle-même sans l'empire de la mer, regarde depuis si long-tems cet empire comme le seul fondement de sa puissance & comme l'essence de son gouvernement. Les hommes réussissent toujours dans ce qui leur est absolument nécessaire; ce qui est nécessaire à un état, est toujours ce qui en fait la force. Ainsi la Hollande a ses navires marchands, la Grande-Bretagne ses armées navales, la France ses armées de terre.

Le ministre, qui prêtait la main aux rênes du gouvernement dans le commencement de la guerre, était dans cette extrême vieillesse où il ne reste plus que deux objets, le moment qui fuit, & l'éternité. Il avait su long-tems retenir comme enchaînées ces flottes de nos voisins toujours prêtes à couvrir les mers, & à s'élancer contre nous. Ses négociations lui avaient acquis le droit d'espérer que ses yeux, prêts à se fermer, ne verraient plus la guerre; mais DIEU, qui prolonge & retranche à son gré nos années, frappa *Charles VI* avant lui; & cette mort imprévue, comme le sont presque tous les évé-

Digitized by Google

remens, fut le signal de plus de trois cent mille morts. Enfin la sagesse de ce vieillard respectable, ses services, sa douceur, son égalité, son désintéressement personnel méritaient nos éloges, & son âge nos excuses. S'il avait pu lire dans l'avenir, il aurait ajouté, à la puissance de l'état, ce rempart de vaisseaux, cette force qui peut se porter à la fois dans les deux hémisphères : & que n'aurait-on point exécuté ? Le héros, aussi admirable qu'infortuné, qui aborda seul dans son ancienne patrie, qui seul y a formé une armée, qui a gagné tant de combats, qui ne s'est affaibli qu'à force de vaincre, aurait recueilli le fruit de son audace plus qu'humaine ; & ce prince, supérieur à *Gustave-Vasa*, ayant commencé comme lui, aurait fini de même.

Mais enfin, quoique ces grandes ressources nous manquassent, notre gloire s'est conservée sur les mers. Tous nos officiers de marine, combattant avec des forces inférieures, ont fait voir qu'ils eussent vaincu, s'ils en avaient eu d'égales. Notre commerce a souffert, & n'a jamais été interrompu ; nos grands établissemens ont subsisté ; nous avons renversé ceux de nos ennemis aux extrêmités de l'Orient. Nous étions par-tout à craindre, & tout tombait devant nous en Flandre.

Dans ces circonstances heureuses on vole de la victoire de Lawfelt aux bastions de Berg-op-zoom. On savait que les *Requesens*, les *Parme*, les *Spinola*, ces héros de leur siècle, en avaient tour-à-tour levé le siège. *Louis XIV* lui même, dont l'armée victorieuse se répandit comme un torrent dans quatre provinces de la Hollande, ne voulut pas se commettre à l'assiéger. *Cœhorn*, le *Vauban* Hollandais, en avait fait depuis la place de l'Europe la plus forte. La mer & une armée entière la défendaient : *Louis XV* en ordonne le siège, & nous la prenons d'assaut. Le guerrier, qui avait forcé Ozakow dans la Tartarie, déploie ainsi sur cette frontière de la Hollande de nouveaux secrets de l'art de la guerre ; secrets au-dessus des règles de l'art. A cette nouvelle conquête, qui répandit tant de consternation chez les ennemis, & qui étonna tant les vainqueurs, l'Europe pense que *Louis XV* cessera d'être si facile ; qu'il fera éclater enfin cette ambition cachée qu'on redoute & qu'on justifie en la supposant toujours. Il le faut avouer, les

Digitized by Google

ennemis ont fait ce qu'ils ont pu pour la lui inſpirer. Ils ſont heureux, ils n'ont pas réuſſi. Il arbore le même olivier ſur ces murs écraſés & fumans de ſang: il ne propoſe rien de plus que ce qu'il offrait dans ſes premières proſpérités.

Cet excès de vertu ne perſuade pas encore; il était trop peu vraiſemblable: on ne veut point recevoir la loi de celui qui peut l'impoſer; on tremble, & on s'aigrit: le vaincu eſt auſſi obſtiné dans ſa haine, que le vainqueur eſt conſtant dans ſa clémence. Qui aurait jamais cru que cette opiniâtreté eût pu ſe porter juſqu'à chercher des troupes auxiliaires dans ces climats glacés, qui naguères n'étaient connus que de nom? Qui eût penſé que les habitans des bords du Volg & de la mer Caſpienne, duſſent être appellés aux bords de la Meuſe? Ils viennent cependant; & cent mille hommes qui couvrent Maëſtricht, les attendent pour renouveller toutes les horreurs de la guerre. Mais, tandis que les ſoldats hyperboréens font cette marche ſi longue & ſi pénible, le général, chargé du deſtin de la France, confond en une ſeule marche tant de projets. Par quel art a-t-il pu faire paſſer ſon armée à travers l'armée ennemie? Comment Maëſtricht eſt-il tout d'un coup aſſiégé en leur préſence? Par quelle intelligence ſublime les a-t-il diſperſés? Maëſtricht eſt aux abois; on tremble dans Nimègue; les généraux ennemis ſe reprochent les uns aux autres ce coup fatal qu'aucun d'eux n'a prévu; toutes les reſſources leur manquent à la fois; il ne leur reſte plus qu'à demander cette même paix qu'ils ont tant rejettée. Quelles conditions nous impoſerez-vous? diſent-ils. Les mêmes, répond le roi victorieux, que je vous ai préſentées depuis quatre années, & que vous auriez acceptées ſi vous m'aviez connu. Il en ſigne les préliminaires: le voile qui couvrait tous les yeux, tombe alors; & les plus ſages de nos ennemis s'écrient: le père de la France eſt donc le père de l'Europe!

Les Anglais ſur-tout, chez qui la raiſon a toujours quelque choſe de ſupérieur, quand elle eſt tranquille, rendent comme nous juſtice à la vertu: eux qui s'irritèrent ſi long-tems contre la gloire de *Louis XIV*, chériſſent celle de *Louis XV*.

Dans tout ce qu'on vient de dire, a-t-on avancé un ſeul fait que la malignité puiſſe ſeulement couvrir du moindre doute?

Digitized by Google

On s'était proposé un panégyrique, on n'a fait qu'un récit simple. O force de la vérité! les éloges ne peuvent venir que de vous. Et qu'importe encore des éloges? Nous devons des actions de graces. Quel est le citoyen, qui en voyant cet homme si grand & si simple, ne doive s'écrier du fond de son cœur: Si la frontière de ma province est en sûreté, si la ville où je suis né est tranquille, si ma famille jouit en paix de son patrimoine, si le commerce & tous les arts viennent en foule rendre mes jours plus heureux, c'est à vous, c'est à vos travaux, c'est à votre grand cœur que je le dois!

Il y a toujours des hommes qui contredisent la voix publique. Des politiques ont demandé pourquoi ce vainqueur se contente de la justice qu'il fait rendre à ses alliés? pourquoi il s'en tient à faire le bonheur des hommes? il pouvait d'un mot gagner plusieurs villes. Oui, il le pouvait, sans doute: mais lequel vaut le mieux pour un roi de France, & pour nous, de retenir quelques faibles conquêtes, inutiles à sa grandeur, en laissant dans le cœur de ses ennemis des semences éternelles de discorde & de haine, ou bien de se contenter du plus beau royaume de l'Europe, en conquérant des cœurs qui semblaient pour jamais aliénés, en fermant ces anciennes plaies que la jalousie faisait saigner, en devenant l'arbitre des nations si long-tems conjurées contre nous? Quel roi a fait jamais une paix plus utile? Il faut enfin rendre gloire à la vérité. *Louis XV* apprend aux hommes que la plus grande politique est d'être vertueux. Que nous reste-t-il à souhaiter désormais, sinon qu'il se ressemble toujours à lui-même, & que les rois à venir lui ressemblent?

LA VOIX DU SAGE ET DU PEUPLE.

LA bonté d'un gouvernement consiste à protéger & à contenir également toutes les professions d'un état.

Le gouvernement ne peut être bon, s'il n'y a une puissance unique.

Dans les états les plus mixtes, la puissance résulte du con-

Digitized by Google

ſentement de pluſieurs ordres, & alors elle acquiert ſon unité, ſans laquelle tout eſt confuſion.

Dans un état quelconque, le plus grand malheur eſt que l'autorité légiſlative ſoit combattue. Les années heureuſes de la monarchie ont été les dernières de *Henri IV*, celles de *Louis XIV* & de *Louis XV*, quand ces rois ont gouverné par eux-mêmes.

Il ne doit pas y avoir deux puiſſances dans un état.

On abuſe de la diſtinction entre puiſſance ſpirituelle & puiſſance temporelle: dans ma maiſon reconnaît-on deux maîtres, moi qui ſuis le père de famille, & le précepteur de mes enfans, à qui je donne des gages?

Je veux qu'on ait de très grands égards pour le précepteur de mes enfans; mais je ne veux point du tout qu'il ait la moindre autorité dans ma maiſon.

Il y a en Europe quatre grands états, ſans compter l'Italie, qui ſont de la communion romaine, la France, les Eſpagnes, la moitié de l'Allemagne, la Pologne. Dans les Eſpagnes, le gouvernement s'accommode avec le pape pour impoſer des taxes ſur le clergé. L'impératrice, reine de Hongrie, en uſe de même: elle a obtenu dans la dernière guerre, la permiſſion de prendre l'argenterie des égliſes. En Pologne, l'armée de la couronne vit quelquefois à diſcrétion ſur les terres du clergé, parce que le clergé paie trop peu à la république.

En France, où la raiſon ſe perfectionne tous les jours, cette raiſon nous apprend que l'égliſe doit contribuer aux charges de l'état, à proportion de ſes revenus, & que le corps deſtiné particuliérement à enſeigner la juſtice, doit commencer par en donner l'exemple.

Ce gouvernement ſerait digne des Hottentots, dans lequel il ſerait permis à un certain nombre d'hommes de dire: *C'eſt à ceux qui travaillent à payer; nous ne devons rien payer, parce que nous ſommes oiſifs.*

Ce gouvernement outragerait DIEU & les hommes, dans lequel les citoyens pourraient dire: *L'état nous a tout donné, & nous ne lui devons que des prières.*

La raiſon en ſe perfectionnant, détruit le germe des guerres de religion. C'eſt l'eſprit philoſophique, qui a banni cette peſte du monde.

Digitized by Google

Si *Luther* & *Calvin* revenaient au monde, ils ne feraient pas plus de bruit que les ſcotiſtes & les thomiſtes. Pourquoi? Parce que les lumières répandues dans toutes les conditions, ont appris qu'il ne faut jamais s'élever contre la religion du prince, & que quand on s'élève contr'elle, il en naît des calamités affreuſes pour des ſiècles.

Ce n'eſt que dans des tems de barbarie qu'on voit des ſorciers, des poſſédés, des rois excommuniés, des ſujets déliés de leur ſerment de fidélité par des docteurs.

La raiſon nous apprend que le prince peut laiſſer ſubſiſter quelques anciens abus, comme de laiſſer décider en cour de Rome certaines affaires qu'on pourrait très-bien décider dans ſon conſeil.

Elle nous montre que, quand le prince voudra abroger ces coutumes, elles tomberont comme un bâtiment gothique qu'on détruit pour le rebâtir à la moderne.

Elle nous montre que, quand le prince voudra extirper un abus préjudiciable, les peuples doivent y concourir, & y concourront, l'abus eût-il quatre mille ans d'ancienneté.

Cette raiſon nous enſeigne que le prince doit être maître abſolu de toute police eccléſiaſtique, ſans aucune reſtriction, puiſque cette police eccléſiaſtique eſt une partie du gouvernement; & de même que le père de famille preſcrit au précepteur de ſes enfans les heures du travail & le genre des études, &c. de même le prince peut preſcrire à tous eccléſiaſtiques, ſans exception, tout ce qui a le moindre rapport à l'ordre public.

Cette raiſon nous dit à tous que, quand le prince voudra donner à ceux qui ont verſé leur ſang pour l'état, des penſions ſur des bénéfices, leſquels bénéfices ſont une partie du patrimoine de l'état, non-ſeulement tous les officiers de guerre, mais tous les magiſtrats, tous les cultivateurs, tous les citoyens béniront le prince; & quiconque s'oppoſerait à une inſtitution ſi ſalutaire, ſerait regardé comme un ennemi de la patrie.

De même, quand le prince qui eſt le paſteur de ſon peuple, voudra augmenter ſon troupeau comme il le doit; quand il voudra rendre aux loix de la nature les imprudens & les imprudentes

Digitized by Google

prudentes qui se sont voués à l'extinction de l'espèce, & qui ont fait un vœu fatal à la société, dans un âge où il n'est pas permis de disposer de son bien, la société bénira ce prince dans la suite des siècles.

Il y a tel couvent inutile au monde à tous égards, qui jouit de deux cent mille livres de rente. La raison démontre que, si on donnait ces deux cent mille livres à cent officiers qu'on marierait, il y aurait cent bons citoyens récompensés, cent filles pourvues, quatre cents personnes au moins de plus dans l'état au bout de dix ans, au lieu de cinquante fainéans; elle démontre encore que ces cinquante fainéans rendus à la patrie, cultiveraient la terre, la peupleraient, & qu'il y aurait plus de laboureurs & de soldats. Voilà ce que tout le monde desire, depuis le prince du sang jusqu'au vigneron. La superstition seule s'y opposait autrefois; mais la raison soumise à la foi écrase la superstition.

Le prince peut, d'un seul mot, empêcher au moins qu'on ne fasse des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans : & si quelqu'un dit au souverain : *que deviendront les filles de condition, que nous sacrifions d'ordinaire aux aînés de nos familles?* le prince répondra, *elles deviendront ce qu'elles deviennent en Suède, en Dannemarck, en Prusse, en Angleterre, en Hollande : elles feront des citoyens; elles sont nées pour la propagation, & non pour réciter du latin qu'elles n'entendent point.* Une femme qui nourrit deux enfans & qui file, rend plus de service à la patrie, que tous les couvens n'en peuvent jamais rendre.

C'est un très-grand bonheur pour le prince & pour l'état, qu'il y ait beaucoup de philosophes, qui impriment ces maximes dans la tête des hommes.

Les philosophes n'ayant aucun intérêt particulier, ne peuvent parler qu'en faveur de la raison & de l'intérêt public.

Les philosophes rendent service aux princes en détruisant la superstition, qui est toujours l'ennemie des princes.

C'est la superstition qui a fait assassiner *Henri III*, *Henri IV*, *Guillaume* prince d'Orange, & tant d'autres. C'est elle qui a fait couler des rivières de sang depuis *Constantin*.

La superstition est le plus horrible ennemi du genre humain. Quand elle domine le prince, elle l'empêche de faire le bien

Digitized by Google

de son peuple; quand elle domine le peuple, elle le soulève contre son prince.

Il n'y a pas un seul exemple, sur la terre, de philosophes qui se soient opposés aux loix du prince; il n'y a pas un seul siècle, où la superstition & l'enthousiasme n'aient causé des troubles qui font horreur.

Il n'y a pas un seul exemple de trouble & de dissension, quand le prince a été le maître absolu de la police ecclésiastique. Il n'y a que des exemples de désordre & de calamités, quand les ecclésiastiques n'ont pas été entiérement soumis au prince.

Ce qui peut arriver de plus heureux aux hommes, c'est que le prince soit philosophe.

Le prince philosophe sait que plus la raison fera de progrès dans ses états, moins les disputes, les querelles théologiques, l'enthousiasme, la superstition feront de mal; il encouragera donc les progrès de la raison.

Ces progrès seuls suffiront pour anéantir, par exemple, dans quelques années toutes les disputes sur la grace; parce que le nombre des hommes raisonnables étant augmenté, le nombre des esprits de travers, qui se nourrissent d'opinions absurdes, diminuera.

Ce qu'on appelle un *janséniste*, est réellement un fou, un mauvais citoyen & un rebelle. Il est fou, parce qu'il prend pour des vérités démontrées, des idées particulières. S'il se servait de sa raison, il verrait que les philosophes n'ont jamais disputé, ni pu disputer sur une vérité démontrée. S'il se servait de sa raison, il verrait qu'une secte qui mène à des convulsions, est une secte de fous. Il est mauvais citoyen, parce qu'il trouble l'ordre de l'état. Il est rebelle, parce qu'il désobéit.

Les molinistes sont des fous plus doux. Il ne faut être ni à *Apollos*, ni à *Céphas*, mais à DIEU & au roi. Il est certain que plus il y aura de philosophes, plus les fous seront à portée d'être guéris.

Le prince philosophe encouragera la religion, qui enseigne toujours une morale pure & très-utile aux hommes; il empêchera qu'on ne dispute sur le dogme, parce que ces disputes n'ont jamais produit que du mal.

Digitized by Google

Il rendra autant qu'il le pourra, la juſtice diſtributive, plus uniforme & moins lente, & rougira pour nos ancêtres, que ce qui eſt vrai à Dreux, ſoit faux à Pontoiſe.

Le prince philoſophe ſera convaincu, que plus un peuple eſt laborieux, plus il eſt riche: il aura ſoin que ſes villes ſoient embellies, parce qu'alors il y aura plus de travaux, & qu'il en réſultera l'utile & l'agréable.

On compoſerait un gros livre de tout le bien qu'on peut faire; mais un prince philoſophe n'a pas beſoin d'un gros livre.

DÉFENSE DE MILORD BOLINGBROKE, PAR LE DOCTEUR GOOD NATUR'D WELLWISHER, CHAPELAIN DU COMTE DE CHESTERFIELD.

C'EST un devoir de défendre la mémoire des hommes illuſtres; on prendra donc ici en main la cauſe de feu milord *Bolingbroke*, inſulté dans quelques journaux à l'occaſion de ſes excellentes lettres qu'on a publiées.

Il eſt dit dans ces journaux que ſon nom ne doit point avoir d'autorité en matière de religion & de morale. Quant à la morale, celui qui a fourni à l'admirable *Pope* tous les principes de ſon *Eſſai ſur l'homme*, eſt ſans doute le plus grand maître de ſageſſe & de mœurs qui ait jamais été: quant à la religion, il n'en a parlé qu'en homme conſommé dans l'hiſtoire & dans la philoſophie. Il a eu la modeſtie de ſe renfermer dans la partie hiſtorique, ſoumiſe à l'examen de tous les ſavans, & l'on doit croire que ſi ceux qui ont écrit contre lui, avec tant d'amertume, avaient bien examiné ce que l'illuſtre Anglais a dit, ce qu'il pouvait dire, & ce qu'il n'a point dit, ils auraient plus ménagé ſa mémoire.

Milord *Bolingbroke* n'entrait point dans des diſcuſſions théologiques à l'égard de *Moïſe*: nous ſuivrons ſon exemple ici en prenant ſa défenſe.

Nous nous contenterons de remarquer que la foi eſt le plus ſûr appui des chrétiens, & que c'eſt par la foi ſeule que l'on doit croire les hiſtoires rapportées dans le Pentateuque. S'il fallait

Digitized by Google

citer ces livres au tribunal seul de la raison, comment pourrait-on jamais terminer les disputes qu'ils ont excitées ? La raison n'est-elle pas impuissante à expliquer comment le serpent parlait autrefois, comment il séduisit la mère des hommes, comment l'ânesse de *Balaam* parlait à son maître, & tant d'autres choses sur lesquelles nos faibles connaissances n'ont aucune prise ? La foule prodigieuse de miracles qui se succèdent rapidement les uns aux autres n'épouvante-t-elle pas la raison humaine ? Pourra-t-elle comprendre, quand elle sera abandonnée à ses propres lumières, que les prêtres des Dieux d'Egypte aient opéré les mêmes prodiges que *Moïse* envoyé du vrai DIEU, qu'ils aient, par exemple, changé toutes les eaux d'Egypte en sang, après que *Moïse* eut fait ce changement prodigieux ? Et quelle physique, quelle philosophie suffirait à expliquer comment ces prêtres Egyptiens peuvent trouver encore des eaux à métamorphoser en sang, lorsque *Moïse* avait déjà fait cette métamorphose ?

Certes, si nous n'avions pour guide que la lumière faible & tremblante de l'entendement humain, il y a peu de pages dans le Pentateuque que nous pussions admettre, suivant les règles établies par les hommes pour juger des choses humaines. D'ailleurs, tout le monde avoue qu'il est impossible de concilier la chronologie confuse qui règne dans ce livre; tout le monde avoue que la géographie n'y est pas exacte en beaucoup d'endroits; les noms des villes qu'on y trouve, lesquelles ne furent pourtant appellées de ces noms que long-tems après, font encore beaucoup de peine, malgré la torture qu'on s'est donnée pour expliquer des passages si difficiles.

Quand milord *Bolingbroke* a appliqué les règles de sa critique au livre du Pentateuque, il n'a point prétendu ébranler les fondemens de la religion; & c'est dans cette vue qu'il a séparé le dogmatique d'avec l'historique, avec une circonspection qui devrait lui tenir lieu d'un très-grand mérite auprès de ceux qui l'ont voulu décrier. Ce puissant génie a prévenu ses adversaires en séparant la foi de la raison, ce qui est la seule manière de terminer toutes ces disputes. Beaucoup de savans hommes avant lui, & sur-tout le *P. Sirmond*, ont été de son sentiment : ils ont dit qu'il importait peu que *Moïse* lui-même

Digitized by Google

eût écrit la Genèse & l'Exode, ou que des prêtres eussent recueilli, dans des tems postérieurs, les traditions que *Moïse* avait laissées. Il suffit qu'on croie en ces livres avec une foi humble & soumise, sans qu'on sache préciſément quel est l'auteur à qui DIEU seul les a visiblement inspirés pour confondre la raison.

Les adversaires du grand homme dont nous prenons ici la défense, disent *qu'il est aussi bien prouvé que* Moïse *est l'auteur du Pentateuque, qu'il l'est qu'*Homère *a fait l'Iliade.* Ils permettront qu'on leur réponde que la comparaison n'est pas juste. *Homère* n'a cité, dans l'*Iliade*, aucun fait qui se soit passé long-tems après lui. *Homère* ne donne point à des villes, à des provinces des noms qu'elles n'avaient pas de son tems. Il est donc clair que, si on ne s'attachait qu'aux règles de la critique profane, on serait en droit de présumer qu'*Homère* est l'auteur de l'*Iliade*, & non pas que *Moïse* est l'auteur du Pentateuque. La soumission seule à la religion tranche toutes ces difficultés; & je ne vois pas pourquoi milord *Bolingbroke*, soumis à cette religion comme un autre, a été si vivement attaqué.

On affecte de le plaindre de n'avoir point lu *Abbadie.* A qui fait-on ce reproche? A un homme qui avait presque tout lu, à un homme qui le cite page 94 du premier tome de ses lettres, à Londres, chez *Miller.* Il méprisait beaucoup *Abbadie*, j'en conviens; j'avouerai qu'*Abbadie* n'était pas un génie à mettre en parallèle avec le vicomte de *Bolingbroke.* Il défend quelquefois la vérité avec les armes du mensonge. Il a eu des sentimens que nous avons jugés erronés sur la Trinité, & enfin il est mort en démence à Dublin.

On reproche au lord *Bolingbroke* de n'avoir point lu le livre de l'abbé *Houteville*, intitulé: *La religion prouvée par les faits.* Nous avons connu l'abbé *Houteville.* Il vécut longtems chez un fermier général qui avait un très-joli serrail; il fut ensuite secrétaire de ce fameux cardinal *Dubois*, qui ne voulut jamais recevoir les sacremens à la mort, & dont la vie a été publique. Il dédia son livre au cardinal d'*Auvergne.* On rit beaucoup à Paris, où j'étais alors, & du livre & de la dédicace; & on sait que les objections qui sont dans

Digitized by Google

ce livre, contre la religion chrétienne, étant malheureusement beaucoup plus fortes que les réponses, ont fait une impression funeste, dont nous voyons tous les jours les effets avec douleur.

Milord *Bolingbroke* avance que depuis long-tems le christianisme tombe en décadence. Ses adversaires ne l'avouent-ils pas aussi ? Nous prendrons ici la liberté de leur dire, pour le bien de la cause commune & pour la leur propre, que ce ne sera jamais par des inventions, par des manières de parler méprisantes, jointes à de très-mauvaises raisons, qu'on ramènera l'esprit de ceux qui ont le malheur d'être incrédules. Les injures révoltent tout le monde, & ne persuadent personne. On fait trop légérement des reproches de débauche & de mauvaise conduite à des philosophes qu'on devrait seulement plaindre de s'être égarés dans leurs opinions.

Par exemple, les adversaires de milord *Bolingbroke*, le traitent de *débauché*, parce qu'il communique à milord *Cornsbury* ses pensées sur l'histoire.

On ne voit pas quel rapport cette accusation peut avoir avec son livre. Un homme qui du fond d'un serrail écrirait en faveur du concubinage, un usurier qui ferait un livre en faveur de l'usure, un *Apicius* qui écrirait sur la bonne chère, un tyran ou un rebelle qui écrirait contre les loix ; de pareils hommes mériteraient sans doute qu'on accusât leurs mœurs d'avoir dicté leurs écrits. Mais un homme d'état tel que milord *Bolingbroke*, vivant dans une retraite philosophique, & faisant servir son immense littérature à cultiver l'esprit d'un seigneur digne d'être instruit par lui, ne méritait certainement pas que des hommes qui doivent se piquer de décence, imputassent à ses débauches passées des ouvrages qui n'étaient que le fruit d'une raison éclairée par des études profondes.

Dans quel cas est-il permis de reprocher à un homme les désordres de sa vie ? C'est dans ce seul cas ci peut-être ; quand ses mœurs démentent ce qu'il enseigne. On aurait pu comparer les sermons d'un fameux prédicateur de notre tems avec les vols qu'il avait faits à milord *Gallowai*, & avec ses intrigues galantes. On aurait pu comparer les sermons du célèbre curé des invalides, & de *Fantin*, curé de Versailles,

Digitized by Google

avec les procès qu'on leur fit pour avoir séduit & volé leurs pénitentes. On aurait pu comparer les mœurs de tant de papes & d'évêques avec la religion qu'ils soutenaient par le fer & par le feu. On aurait pu mettre d'un côté leurs rapines, leurs bâtards, leurs assassinats; & de l'autre, leurs bulles & leurs mandemens. C'est dans de pareilles occasions qu'on est excusable de manquer à la charité, qui nous ordonne de cacher les défauts de nos frères. Mais qui a dit aux détracteurs de milord *Bolingbroke* qu'il aimait le vin & les filles? Et quand il les aurait aimés, quand il aurait eu autant de concubines que les souverains de l'Asie, en connaîtrait on davantage le véritable auteur du Pentateuque?

Nous convenons qu'il n'y a que trop de déistes. Nous gémissons de voir que l'Europe en est remplie. Ils sont dans la magistrature, dans les armées, dans l'église, auprès du trône, & sur le trône même. La littérature en est sur-tout inondée; les académies en sont pleines. Peut-on dire que ce soit l'esprit de débauche, de licence, d'abandonnement à leurs passions qui les réunit? Oserons-nous parler d'eux avec un mépris affecté? Si on les méprisait tant, on écrirait contr'eux avec moins de fiel; mais nous craignons beaucoup que ce fiel qui est trop réel, & ces airs de mépris qui sont si faux, ne fassent un effet tout contraire à celui qu'un zèle doux & charitable, soutenu d'une doctrine saine & d'une vraie philosophie, pourrait produire.

Pourquoi traiterons-nous plus durement les déistes, qui ne sont pas idolâtres, que les papistes, à qui on a tant reproché l'idolâtrie? On sifflerait un docteur qui dirait aujourd'hui, que c'est le libertinage qui fait des protestans. On rirait d'un protestant qui dirait que c'est la dépravation des mœurs qui fait aller à la messe. De quel droit pouvons-nous dire à des philosophes adorateurs d'un DIEU, qui ne vont ni à la messe, ni au prêche, que ce sont des hommes perdus de vices?

Il arrive quelquefois que l'on ose attaquer, avec des invectives indécentes, des personnes qui à la vérité sont assez malheureuses pour se tromper, mais dont la vie pourrait servir d'exemple à ceux qui les attaquent. On a vu des journalistes qui ont même porté l'imprudence jusqu'à désigner injurieuse-

Digitized by Google

ment les perſonnes les plus reſpectables de l'Europe, & les plus puiſſantes. Il n'y a pas long-tems que, dans un papier public, un homme emporté par un zèle indiſcret, ou par quelque autre motif, fit une étrange ſortie ſur ceux qui penſent *que de ſages loix, la diſcipline militaire, un gouvernement équitable, & des exemples vertueux, peuvent ſervir pour gouverner les hommes, en laiſſant à* DIEU *le ſoin de gouverner leurs conſciences.*

Un très-grand homme était déſigné dans cet écrit périodique en termes bien peu meſurés. Il pouvait ſe venger comme homme, il pouvait punir comme prince, il répondit en philoſophe: *il faut que ces miſérables ſoient bien perſuadés de nos vertus, & ſur-tout de notre indulgence, puiſqu'ils nous outragent ſans crainte avec tant de brutalité.*

Une telle réponſe doit bien confondre l'auteur, quel qu'il ſoit, qui en combattant pour la cauſe du chriſtianiſme, a employé des armes ſi odieuſes. Nous conjurons nos frères de ſe faire aimer pour faire aimer notre religion.

Que peuvent penſer en effet un prince appliqué, un magiſtrat chargé d'années, un philoſophe qui aura paſſé ſes jours dans ſon cabinet; en un mot, tous ceux qui auront eu le malheur d'embraſſer le déiſme par les illuſions d'une ſageſſe trompeuſe, quand ils voient tant d'écrits où on les traite de cerveaux évaporés, de petits-maîtres, de gens à bons mots & à mauvaiſes mœurs? Prenons garde que le mépris, & l'indignation que de pareils écrits leur inſpirent, ne les affermiſſent dans leurs ſentimens.

Ajoutons un nouveau motif à ces conſidérations; c'eſt que cette foule de déiſtes qui couvre l'Europe eſt bien plus près de recevoir nos vérités, que d'adopter les dogmes de la communion romaine. Ils avouent tous que notre religion eſt plus ſenſée que celle des papiſtes. Ne les éloignons donc pas, nous qui ſommes les ſeuls capables de les ramener; ils adorent un DIEU, & nous auſſi; ils enſeignent la vertu, & nous auſſi. Ils veulent qu'on ſoit ſoumis aux puiſſances, qu'on traite tous les hommes comme des frères; nous penſons de même, nous partons des mêmes principes. Agiſſons donc avec eux comme des parens qui ont entre les mains les titres de la famille, & qui les montrent à ceux, qui, deſcendus de la même

Digitized by Google

même origine, savent seulement qu'ils ont le même père, mais qui n'ont point les papiers de la maison.

Un déiste est un homme qui est de la religion d'*Adam*, de *Sem*, de *Noé*. Jusques-là il est d'accord avec nous. Disons-lui: vous n'avez qu'un pas à faire de la religion de *Noé* aux préceptes donnés à *Abraham*. Après la religion d'*Abraham*, passez à celle de *Moïse*, enfin à celle du *Messie*; & quand vous aurez vu que la religion du *Messie* a été corrompue, vous choisirez entre *Wiclef*, *Luther*, *Jean Hus*, *Calvin*, *Mélancton*, *Œcolampade*, *Zuingle*, *Storek*, *Parker*, *Servet*, *Socin*, *Fox* & d'autres réformateurs: ainsi vous aurez un fil qui vous conduira dans ce grand labyrinthe depuis la création de la terre jusqu'à l'année 1752. S'il nous répond qu'il a lu tous ces grands hommes, & qu'il aime mieux être de la religion de *Socrate*, de *Platon*, de *Trajan*, de *Marc-Aurèle*, de *Ciceron*, de *Pline*, &c. nous le plaindrons, nous prierons DIEU qu'il l'illumine, & nous ne lui dirons point d'injures. Nous n'en disons point aux musulmans, aux disciples de *Confucius*. Nous n'en disons point aux juifs même malgré leur crime envers le messie; au contraire nous commerçons avec eux, nous leur accordons les plus grands privilèges. Nous n'avons donc aucune raison pour crier avec tant de fureur contre ceux qui adorent un DIEU avec les musulmans, les Chinois, les Juifs & nous, & qui ne reçoivent pas plus notre théologie que toutes les nations ne la reçoivent.

Nous concevons bien qu'on ait poussé des cris terribles dans le tems que d'un côté on vendait les indulgences & les bénéfices, & que de l'autre on dépossédait des évêques, & qu'on forçait les portes des cloîtres. Le fiel coulait alors avec le sang. Il s'agissait de conserver ou de détruire des usurpations, mais nous ne voyons pas que ni milord *Bolingbroke*, ni milord *Shaftersburi*, ni l'illustre *Pope*, qui a immortalisé les principes de l'un & de l'autre, aient voulu toucher à la pension d'aucun ministre du saint évangile. *Jurieu* fit bien ôter une pension à *Bayle*, mais jamais l'illustre *Bayle* ne songea à faire diminuer les appointemens de *Jurieu*. Demeurons donc en repos. Prêchons une morale aussi pure que celle des philosophes, adorateurs d'un DIEU, qui d'accord avec nous dans

Digitized by Google

ce grand principe, enſeignent les mêmes vertus que nous, ſur leſquelles perſonne ne diſpute; mais qui n'enſeignent pas les mêmes dogmes, ſur leſquels on diſpute depuis 1700 ans, & ſur leſquels on diſputera encore.

REMERCIEMENT SINCÈRE A UN HOMME CHARITABLE.

Vous avez rendu ſervice au genre humain en vous déchaînant ſagement contre des ouvrages faits pour le pervertir. Vous ne ceſſez d'écrire contre l'*Eſprit des loix*, & même il paraît à votre ſtyle que vous êtes l'ennemi de toutes ſortes d'eſprits. Vous avertiſſez que vous avez préſervé le monde du venin répandu dans l'*Eſſai ſur l'homme*, de *Pope*; livre que je ne ceſſe de relire, pour me convaincre de plus en plus de la force de vos raiſons & de l'importance de vos ſervices. Vous ne vous amuſez pas, monſieur, à examiner le fond de l'ouvrage ſur les loix, à vérifier les citations, à diſcuter s'il y a de la juſteſſe, de la profondeur, de la clarté, de la ſageſſe; ſi les chapitres naiſſent les uns des autres, s'ils forment un tout enſemble; ſi enfin ce livre, qui devrait être utile, ne ſerait pas par malheur un livre agréable.

Vous allez d'abord au fait, & regardant M. de *M****. comme le diſciple de *Pope*, vous les regardez tous deux comme les diſciples de *Spinoſa*. Vous leur reprochez, avec un zèle merveilleux, d'être athées; parce que vous découvrez, dites-vous, dans toute leur philoſophie les principes de la religion naturelle. Rien n'eſt aſſurément, monſieur, ni plus charitable, ni plus judicieux, que de conclure qu'un philoſophe ne connaît point de DIEU, de cela même qu'il poſe pour principe que DIEU parle au cœur de tous les hommes.

Un honnête homme eſt le plus noble ouvrage de DIEU, dit le célèbre poëte philoſophe. Vous vous élevez au-deſſus de l'honnête homme; vous confondez ces maximes funeſtes, que la divinité eſt l'auteur & le lien de tous les êtres, que tous les hommes ſont frères, que DIEU eſt leur père com-

Digitized by Google

mun, qu'il faut ne rien innover dans la religion, ne point troubler la paix établie par un monarque ſage, qu'on doit tolérer les ſentimens des hommes, ainſi que leurs défauts. Continuez, monſieur; écraſez cet affreux libertinage, qui eſt, au fond, la ruine de la ſociété. C'eſt beaucoup que par vos G. E. vous ayez ſaintement eſſayé de tourner en ridicule toutes les puiſſances; & quoique la grace d'être plaiſant vous ait manqué, *volenti & conanti*, cependant vous avez le mérite d'avoir fait tous vos efforts pour écrire agréablement des invectives. Vous avez voulu quelquefois réjouir les ſaints; mais vous avez ſouvent eſſayé d'armer chrétiennement les fidèles les uns contre les autres. Vous prêchez le ſchiſme pour la plus grande gloire de DIEU. Tout cela eſt très-édifiant; mais ce n'eſt point encore aſſez.

Votre zèle n'a rien fait qu'à demi, ſi vous ne parvenez pas à faire brûler les livres de *Pope*, de *Locke* & de *Bayle*, l'*Eſprit des loix*, dans un bûcher, auquel on mettra le feu avec un paquet de nouvelles eccléſiaſtiques.

En effet, monſieur, quels maux épouvantables n'ont pas fait dans le monde une douzaine de vers répandus dans l'*Eſſai ſur l'homme* de ce ſcélérat de *Pope*, cinq ou ſix articles du *Dictionnaire* de cet abominable *Bayle*, une ou deux pages de ce coquin de *Locke*, & d'autres incendiaires de cette eſpèce? Il eſt vrai que ces hommes ont mené une vie pure & innocente, que tous les honnêtes gens les chériſſaient & les conſultaient; mais c'eſt par-là qu'ils ſont dangereux. Vous voyez leurs ſectateurs, les armes à la main, troubler les royaumes, porter par-tout le flambeau des guerres civiles. *Montaigne*, *Charron*, le préſident de *Thou*, *Deſcartes*, *Gaſſendi*, *Rohault*, *le Vayer*, ces hommes affreux, qui étaient dans les mêmes principes, bouleverſèrent tout en France. C'eſt leur philoſophie qui fit donner tant de batailles, & qui cauſa la St. Barthelemi. C'eſt leur eſprit de tolérantiſme qui eſt la ruine du monde; & c'eſt votre ſaint zèle qui répand par-tout la douceur de la concorde.

Vous nous apprenez que tous les partiſans de la religion naturelle ſont les ennemis de la religion chrétienne. Vraiment, monſieur, vous avez fait là une belle découverte! Ainſi

Digitized by Google

dès que je verrai un homme ſage, qui dans ſa philoſophie reconnaîtra par-tout l'Etre ſuprême, qui admirera la Providence dans l'infiniment grand & l'infiniment petit, dans la production des mondes & dans celle des inſectes, je conclurai de-là qu'il eſt impoſſible que cet homme ſoit chrétien. Vous nous avertiſſez qu'il faut penſer ainſi aujourd'hui de tous les philoſophes. On ne pouvait certainement rien dire de plus ſenſé & de plus utile au chriſtianiſme, que d'aſſurer que notre religion eſt bafouée dans toute l'Europe, par tous ceux dont la profeſſion eſt de chercher la vérité. Vous pouvez vous vanter d'avoir fait là une réflexion dont les conſéquences ſeront bien avantageuſes au public.

Que j'aime encore votre colère contre l'auteur de l'*Eſprit des loix*, quand vous lui reprochez d'avoir loué les *Solons*, les *Platons*, les *Socrates*, les *Ariſtides*, les *Cicerons*, les *Catons*, les *Epictètes*, les *Antonins* & les *Trajans!* On croirait à votre dévote fureur contre ces gens-là, qu'ils ont tous ſigné le formulaire. Quels monſtres, monſieur, que tous ces grands hommes de l'antiquité! Brûlons tout ce qui nous reſte de leurs écrits, avec ceux de *Pope*, & de *Locke*, & de M. de *M****. En effet, tous ces anciens ſages ſont vos ennemis; ils ont tous été éclairés par la religion naturelle; & la vôtre, monſieur, je dis la vôtre en particulier, paraît ſi fort contre la nature, que je ne m'étonne pas que vous déteſtiez ſincérement tous ces illuſtres réprouvés, qui ont fait, je ne ſais comment, tant de bien à la terre. Remerciez DIEU de n'avoir rien de commun, ni avec leur conduite, ni avec leurs écrits.

Vos ſaintes idées ſur le gouvernement politique ſont une ſuite de votre ſageſſe. On voit que vous connaiſſez les royaumes de la terre tout comme le royaume des cieux. Vous condamnez, de votre autorité privée, les gains que l'on fait dans les riſques maritimes. Vous ne ſavez pas probablement ce que c'eſt que l'argent à la groſſe; mais vous appellez ce commerce *uſure*.

C'eſt une nouvelle obligation que le roi vous aura d'empêcher ſes ſujets de commercer à Cadiz. Il faut laiſſer cette œuvre de *Satan* aux Anglais & aux Hollandais, qui ſont déjà damnés ſans reſſource. Je voudrais, monſieur, que vous nous

Digitized by Google

dissiez combien vous rapporte le commerce sacré des nouvelles ecclésiastiques. Je crois que la bénédiction répandue sur ce chef-d'œuvre peut bien faire monter le profit à trois cent pour cent. Il n'y a point de commerce profane qui ait jamais si bien rendu.

Le commerce maritime, que vous condamnez, pourrait être excusé peut-être en faveur de l'utilité publique, de la hardiesse d'envoyer son bien dans un autre hémisphère, & du risque des naufrages. Votre petit négoce a une utilité plus sensible; il demande plus de courage, & expose à de plus grands risques.

Quoi de plus utile, en effet, que d'instruire l'univers quatre fois par mois des aventures de quelques clercs tonsurés? Quoi de plus courageux que d'outrager les papes & les évêques? Et quel risque, monsieur, que ces petites humiliations que vous pourriez essuyer en place publique! Mais je me trompe: il y a des charmes à souffrir pour la bonne cause; il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & vous me paraissez tout fait pour le martyre, que je vous souhaite cordialement, étant votre très-humble & très-obéissant serviteur, &c.

DISCOURS AUX WELCHES, PAR ANTOINE VADÉ, FRÈRE DE GUILLAUME.

O Welches mes compatriotes! si vous êtes supérieurs aux anciens Grecs & aux anciens Romains, ne mordez jamais le sein de vos nourrices, n'insultez jamais à vos maîtres, soyez modestes dans vos triomphes; voyez qui vous êtes & d'où vous venez.

Vous avez eu l'honneur, il est vrai, d'être subjugués par *Jules-César*, qui fit pendre tout votre parlement de Vannes, vendit le reste des habitans, fit couper les mains à ceux du Quercy, & vous gouverna ensuite fort doucement. Vous restâtes plus de cinq cents ans sous les loix de l'empire Romain; vos druides qui vous traitaient en esclaves & en bêtes, qui vous brûlaient pieusement dans des paniers d'osier, n'eurent plus le même crédit, quand vous devintes province de l'em-

Digitized by Google

pire. Mais convenez que vous fûtes toujours un peu barbares.

Dans le cinquième siècle de votre ère vulgaire, des Vandales que vous avez appellés du nom sonore de *Bourgonsions* ou de *Bourguignons*, gens d'esprit d'ailleurs, & fort propres, qui oignaient leurs cheveux avec du beurre fort, comme le dit Sidonius Apolinari, *infundens acido comam butiro* : ces gens-là, dis-je, vous firent esclaves, depuis le territoire de votre ville de Vienne, jusques aux sources de votre rivière de Seine ; & c'est un reste glorieux de ces tems illustres, que des moines & chanoines aient encore des serfs dans ce pays (*a*). Cette belle prérogative de l'espèce humaine subsiste parmi vous comme un témoignage de votre sagesse.

Une partie de vos autres provinces que vous appellâtes si long-tems les provinces d'*Oc*, & que vous distinguâtes si noblement des provinces de *Oui*, furent envahies par les Visigoths: & quant à vos provinces de *Oui*, elles vous furent prises par un Sicambre nommé *Hildovic* (*b*), dont les grands-pères avoient été condamnés aux bêtes à Trèves par l'empereur *Constantin*. Ce Sicambre honoré du titre de *patrice Romain*, vous réduisit en servitude avec une poignée de Francs, sortis des marais du Rhin, du Mein, & de la Meuse. Les belles expéditions de ce grand homme furent d'assassiner trois roitelets ses parens & ses amis, l'un vers le bourg de Boulogne-sur-mer, l'autre vers le village de Cambrai, & le troisième vers le village du Mans, que vos chroniques appellent *villes* ; ce fut alors que la contrée des Welches porta le nom mélodieux de *Frankreich*, ancien nom de la France, en commémoration de ses vainqueurs ; & vous fûtes la première nation de l'univers, car vous aviez l'oriflamme à Saint Denis.

Des pirates du Nord vinrent quelques tems après vous mettre à rançon, & vous prirent la province qu'on nomma depuis *Normandie*. Vous fûtes ensuite divisés en plusieurs petites nations sous différens maîtres, & chaque nation avait ses loix particulières comme son jargon.

(*a*) A Saint Claude, & dans d'autres seigneuries de moines, les citoyens sont encore gens de main-morte.

(*b*) Clovis.

Digitized by Google

La moitié de votre pays appartint bientôt aux peuples de l'iſle appellée *Britain* ou *England* dans leur idiôme, qui était alors auſſi harmonieux que le vôtre. La Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Maine, le Poitou, la Saintonge, la Guienne, la Gaſcogne, l'Angoumois, le Périgueux, le Rouergue, l'Auvergne furent long-tems entre les mains de cette nation des Angles, tandis que vous n'aviez ni Lyon, ni Marſeille, ni le Dauphiné, ni la Provence, ni le Languedoc.

Malgré cet état miſérable, vos compilateurs que vous prenez pour des hiſtoriens, vous appellent ſouvent *le premier peuple de l'univers*, & votre royaume *le premier royaume*. Cela n'eſt pas civil pour les autres nations. Vous êtes un peuple brillant & aimable; & ſi vous joignez la modeſtie à vos graces, le reſte de l'Europe ſera fort content de vous.

Remerciez bien DIEU de ce que les diviſions de la roſe rouge & de la roſe blanche vous délivrèrent des *Angles*, & remerciez ſur-tout de ce que les guerres civiles d'Allemagne empêchèrent *Charles-Quint* d'engloutir votre pays, & d'en faire une province de l'empire.

Vous avez eu un moment bien brillant ſous *Louis XIV*; mais n'allez pas pour cela vous croire ſupérieurs en tout aux anciens Romains & aux Grecs.

Songez que pendant ſix cents ans, preſque perſonne parmi vous, hors quelques-uns de vos nouveaux druides, ne ſut ni lire, ni écrire. Votre extrême ignorance vous livra au *flamen* de Rome & à ſes conſorts, comme des enfans que des pédagogues gouvernent & corrigent à leur gré. Vos contrats de mariage, quand vous faiſiez des contrats, ce qui était rare, étaient écrits en mauvais latin par des clercs. Vous ignoriez ce que vous aviez ſtipulé; & quand vous aviez eu des enfans, il venait un tonſuré de Rome qui vous prouvait que votre femme n'était point votre femme, qu'elle était votre couſine au ſeptième degré, que votre mariage était un ſacrilège, que vos enfans étaient bâtards, & que vous étiez damnés, ſi vous ne faiſiez pas toucher à la chambre nommée *apoſtolique*, la moitié de votre bien ſans délai ni remiſe.

Vos baziloi n'étaient pas mieux traités que vous: vous en

Digitized by Google

avez eu neuf d'excommuniés (si je ne me trompe) par le serviteur des serviteurs de DIEU sous l'anneau du pêcheur. L'excommunication emportait nécessairement la confiscation de biens, de sorte que vos baziloi perdaient de droit leur couronne, dont le pêcheur Romain faisait présent, selon son bon plaisir & son équité, au premier de ses amis.

Vous me direz, mes chers Welches, que les peuples de l'isle Britain ou England, & même les empereurs Teutoniques, ont été encore plus maltraités que vous, & qu'ils étaient aussi ignorans; cela est vrai; mais cela ne vous justifie pas; & si la nation Britannique a été assez abrutie pour être pendant quelque tems province feudataire d'un druide ultramontain, vous m'avouerez qu'elle s'en est bien vengée; tâchez de l'imiter si vous pouvez.

Vous eûtes autrefois un roi, qui, quoique malheureux dans tous ses desseins & dans toutes ses expéditions, est pourtant recommandable pour vous avoir appris à lire & à écrire; il fit même venir d'Italie des gens qui vous enseignèrent le grec, & d'autres qui vous apprirent à dessiner, & à tailler une figure en pierre. Mais il se passa plus de cent années avant que vous eussiez un bon peintre & un bon sculpteur; & pour ceux qui apprirent le grec, & même l'hébreu, on les brûla presque tous parce qu'ils étaient soupçonnés de lire l'original de quelques livres judaïques, ce qui est bien dangereux.

Je veux bien convenir avec vous, mes chers Welches, que votre pays est la première contrée de l'univers; cependant vous ne possédez pas le plus grand domaine dans la plus petite des quatre parties du monde. Considérez que l'Espagne est un peu plus étendue, que l'Allemagne l'est bien davantage, que la Pologne & la Suède sont plus grandes, & qu'il y a des provinces en Russie, dont le pays des Welches ne ferait pas la quatrième partie.

Je souhaite que vous soyez le premier royaume de l'univers par la fertilité de votre terrain: mais de grace, songez à vos quarante lieues de landes vers Bordeaux, à cette partie de votre Champagne que vous avez nommée si noblement *pouilleuse*, à des provinces entières où le peuple ne se nourrit que de châtaignes, à d'autres où il n'a guères que du pain d'avoine,

Digitized by Google

voine. Remarquez bien la défenſe qui vous eſt faite de ſortir les bleds de votre pays, défenſe fondée néceſſairement ſur votre diſette, & peut-être encore ſur votre caractère, qui vous porterait à vendre au plus vîte tout ce que vous avez, pour le racheter fort cher trois mois après; ſemblables en cela à certains habitans de l'Amérique qui vendent leur lit le matin, oubliant qu'ils voudront ſe coucher le ſoir.

D'ailleurs la dépenſe que la plus brillante partie de la nation fait en fine farine pour poudrer ſes têtes, ſoit que vous ſoyez coëffés à l'oiſeau royal, ſoit que vous portiez vos cheveux étalés comme *Clodion* & les conſeillers de la cour; cette dépenſe eſt ſi univerſelle, qu'on fait très-bien d'empêcher de porter à l'étranger une denrée dont vous faites un ſi bel uſage.

Premier peuple de l'univers, ſongez que vous avez dans votre royaume de Frankreich, environ deux millions de perſonnes qui marchent en ſabots ſix mois de l'année, & qui ſont nuds pieds les autres ſix mois.

Êtes-vous le premier peuple de l'univers, pour le commerce & pour la marine?... hélas!

J'entends dire, (mais je ne puis le croire) que vous êtes la ſeule nation du monde chez qui on achète le droit de juger les hommes, & même de les mener tuer à la guerre. On m'aſſure que vous faites paſſer par cinquante mains l'argent du tréſor public; & quand il eſt arrivé à travers toutes ces filières, il ſe trouve réduit tout au plus au cinquième.

Vous me répondrez que vous réuſſiſſez beaucoup à l'opéra comique; j'en conviens; mais de bonne foi, votre opéra comique, ainſi que votre opéra ſérieux, ne vous vient-il pas d'Italie?

Vous avez inventé quelques modes, je l'avoue, quoique vous preniez aujourd'hui preſque toutes celles des peuples de Britain: mais n'eſt-ce pas un Gênois qui a découvert la quatrième partie du monde où vous poſſédez enfin deux ou trois petites iſles? n'eſt-ce pas un Portugais qui vous a ouvert le chemin des Indes orientales, où vous venez de perdre vos pauvres comptoirs?

Vous êtes peut-être le premier peuple du monde pour les inventions des arts? cependant, n'eſt-ce pas *Jean Goya* de Melphi à qui l'on doit la bouſſole? n'eſt-ce pas l'Allemand

Digitized by Google

Schwartz qui donna le secret de la poudre inflammable? l'imprimerie dont vous faites tant d'usage, n'est-elle pas encore le fruit du travail ingénieux d'un Allemand?

Quand vous voulez lire les brochures nouvelles, qui font de vous un peuple si savant, vous vous servez quelquefois de lunettes; remerciez-en *François Spina*, sans lequel vous n'auriez jamais pu lire les petits caractères. Vous avez des télescopes, remerciez-en *Jacques Metius* le Hollandais, & *Galilei Galileo* le Florentin.

Si vous vous divertissez quelquefois avec des baromètres & des thermomètres, à qui en avez-vous l'obligation? à *Torricelli* qui inventa les premiers, à *Drebellius* qui inventa les seconds.

Plusieurs d'entre vous étudient le vrai système du monde planétaire; c'est un homme de la Prusse Polonaise qui devina ce secret du créateur. On vous aide dans vos calculs avec des logarithmes; c'est au prodigieux travail de milord *Neper* & de ses associés que vous en avez l'obligation; c'est *Guerik* de Magdebourg que vous devez remercier de la machine pneumatique.

C'est ce même *Galilée* dont je viens de vous parler, qui découvrit le premier les satellites de Jupiter, les taches du soleil, & sa rotation sur son axe. Le Hollandais *Huyghens* vit l'anneau de Saturne, un Italien vit ses satellites, lorsque vous n'apperceviez rien encore.

Enfin, c'est le grand *Newton* qui vous a montré ce que c'est que la lumière, & qui vous a dévoilé la grande loi qui fait mouvoir les astres, & qui dirige les corps pesans vers le centre de la terre.

Premier peuple du monde, vous aimez à orner vos cabinets, vous y mettez de jolies estampes; mais songez que le Florentin *Finiguerra* est le père de cet art, qui éternise ce que le pinceau ne peut conserver. Vous avez de belles pendules, c'est encore une invention du Hollandais *Huyghens*.

Vous portez quelques brillans au doigt; songez que c'est à Venise que l'on commença à les tailler, ainsi qu'à imiter les perles.

Vous vous regardez quelquefois au miroir; c'est encore à Venise que vous devez les glaces.

Digitized by Google

Je voudrais donc que dans vos livres vous témoignassiez quelquefois un peu de reconnaissance pour vos voisins. Vous n'en usez pas à la vérité comme Rome, qui met à l'inquisition tous ceux qui lui apportent une vérité, de quelque genre que ce puisse être, & qui fait jeûner *Galilée* au pain & à l'eau, pour lui avoir appris que les planètes tournent autour du soleil. Mais que faites-vous? Dès qu'une découverte utile, illustre une autre nation, vous la combattez, & même très-long-tems. *Newton* fait voir aux hommes étonnés les sept rayons primitifs & inaltérables de la lumière; vous niez l'expérience pendant vingt années, au lieu de la faire. Il vous démontre la gravitation, & vous lui opposez pendant quarante ans le roman impertinent des tourbillons de *Descartes*. Vous ne vous rendez enfin, que quand l'Europe entière rit de votre obstination.

La méthode de l'inoculation sauve ailleurs la vie à des milliers d'hommes; vous employez plus de quarante années à tâcher de décrier cet usage salutaire. Si quelquefois en portant au tombeau vos femmes, vos enfans morts de la petite-vérole naturelle, vous sentez un moment de remords, (comme vous avez un moment de douleur & de regrets) si vous vous repentez alors de n'avoir pas imité la pratique des nations plus sages que vous & plus hardies, si vous vous promettez d'oser faire ce qui est si simple chez elles, ce mouvement passe bien vîte, le préjugé & la légéreté reprennent chez vous leur empire ordinaire.

Vous ignorez, ou vous feignez d'ignorer, que dans le relevé des hôpitaux de Londres, destinés à la petite-vérole naturelle & artificielle, la quatrième partie des hommes y meurt de la petite-vérole ordinaire, & qu'à peine meurt-il une personne sur quatre cents qui ont été inoculées.

Vous laissez donc périr la quatrième partie de vos concitoyens; & quand vous êtes effrayés de ce calcul qui vous déclare si imprudens & si coupables, que faites-vous? Vous consultez des licenciés fondés ou non fondés par *Robert Sorbon*. Vous présentez des requisitoires! C'est ainsi que vous soutîntes des thèses contre *Harvey* quand il eut découvert la circulation du sang. C'est ainsi qu'on a rendu des arrêts par les

Digitized by Google

quels on condamnait aux galères ceux qui disputaient contre les catégories d'*Aristote*.

O premier peuple du monde, quand serez-vous raisonnable? Vous êtes obligés de convenir de tout ce que j'ai l'honneur de vous dire. Vous me répondez que toutes vos sottises n'empêchent pas que Mlle. *Duchap* ne vende ses ajustemens de femmes dans tout le nord, & qu'on ne parle votre langue à Copenhague, à Stockolm & à Moscou. Je n'entrerai point dans l'importance du premier de ces avantages; le second seul est le sujet de mon discours.

Vous vous applaudissez de voir votre langue presque aussi universelle que le furent autrefois le grec & le latin. A qui en êtes-vous redevables, je vous prie? A une vingtaine de bons écrivains que vous avez presque tous ou négligés, ou persécutés, ou harcelés pendant leur vie. Vous devez sur-tout ce triomphe de votre langue dans les pays étrangers à cette foule d'émigrans qui furent obligés de quitter leur patrie vers l'an 1685. Les *Bayle*, les *Le Clerc*, les *Basnage*, les *Bernard*, les *Rapin-Toiras*, les *Beausobre*, les *Lenfant*, & tant d'autres, allèrent illustrer la Hollande, & l'Allemagne; le commerce des livres fut alors un des plus grands avantages des Provinces-Unies, & une perte pour vous. Ce sont les malheurs de vos compatriotes qui ont étendu votre langue chez tant de nations; les *Racine*, les *Corneille*, les *Molière*, les *Boileau*, les *Quinault*, les *La Fontaine*, & vos bons écrivains en prose ont sans doute beaucoup contribué à répandre ailleurs votre langue & votre gloire: c'est un grand avantage, mais il ne vous donne pas le droit de croire l'emporter en tout sur les Grecs & sur les Latins.

Ayez d'abord la bonté de considérer que vous n'avez aucun art, aucune science dont vous ne deviez la connaissance aux Grecs. Les noms même de ces sciences & de ces arts l'attestent assez: la logique, la dialectique, la géométrie, la métaphysique, la poésie, la géographie, la théologie même, si c'est une science, tout vous annonce la source où vous avez puisé.

Il n'y a point de femme qui ne parle grec sans s'en douter; car si elle dit, qu'elle a vu une tragédie, une comédie, qu'on

Digitized by Google

lui a récité une ode; qu'un de ſes parens eſt tombé en apoplexie, ou en paralyſie; qu'il a une eſquinancie, un anthrax; qu'un chirurgien l'a ſaignée à la veine céphalique; qu'elle a été à l'égliſe, qu'un diacre a chanté les litanies; ſi elle parle d'évêques, de prêtres, d'archidiacre, de pape, de liturgie, d'antienne, d'euchariſtie, de baptême, de myſtères, de décalogue, d'évangile, d'hiérarchie, &c. il eſt bien certain qu'elle n'a pas prononcé un ſeul mot qui ne ſoit grec.

Il eſt vrai qu'on peut tirer preſque toutes ces expreſſions d'une langue étrangère, & en faire un ſi heureux uſage, que les diſciples ſurpaſſent enfin les maîtres. Mais lorſqu'avec le tems vous avez compoſé votre langue des débris du grec & du latin, mêlés avec vos anciens mots welches & tudeſques, parvîntes-vous alors à faire un langage aſſez abondant, aſſez expreſſif, aſſez harmonieux? Votre ſtérilité n'eſt-elle pas atteſtée par ces mots ſecs & barbares, que vous employez à tout? *Bout du pied, bout du doigt, bout d'oreille, bout du nez, bout de fil, bout du pont, &c.* tandis que les Grecs expriment toutes ces différentes choſes par des termes énergiques & pleins d'harmonie. On vous a déjà reproché de dire *un bras de rivière, un bras de mer, un cu d'artichaut, un cu de lampe, un cu de ſac.* A peine vous permettez-vous de parler d'un vrai cu devant des matrones reſpectables; & cependant vous n'employez point d'autre expreſſion pour ſignifier des choſes auxquelles un cu n'a nul rapport. *Jérôme Carré* vous a propoſé le mot d'*impaſſe* pour vos rues ſans iſſue, ce mot eſt noble & ſignificatif; cependant, à votre honte, votre almanach royal imprime toujours que l'un de vous demeure dans le cu de ſac de Menars, & l'autre dans le cu des blancs-manteaux. Fi! n'avez-vous pas de honte? Les Romains appellaient ces chemins ſans iſſue *Angiportus;* ils n'imaginaient point qu'un cu pût reſſembler à une rue.

Que dirai-je du mot *trou*, que vous appliquez encore à tant & de ſi nobles uſages?

Ne trouvez-vous pas que les noms de vos portes, de vos rues, de vos temples feraient un bel effet dans un poëme épique? on aime à voir *Hector* courir du temple de Pallas à la porte de Scée. L'oreille eſt auſſi flattée que l'imagination amu-

Digitized by Google

ſée, quand les Grecs avancent de Ténédos aux rivages de Troie ſur les rives du Simoïs & du Scamandre; mais en vérité, pourrait-on peindre vos héros partant de l'égliſe de Saint-Pierre aux bœufs, ou de Saint-Jacques du haut pas, avançant fiérement par la rue du Pet au diable, & par la rue Trouſſe-vache, s'embarquant ſur la galliote de Saint-Cloud, & allant combattre dans la place de Longjumeau?

Vos curieux conſervent des mémoires innombrables depuis la mort de *Henri II* juſqu'à celle de *Henri IV*. Ce ſont des monumens de groſſiéreté enfantés par la rage d'écrire; c'eſt un amas de ſatyres ſur des événemens affreux tranſmis à la poſtérité dans le langage des halles: vous n'eûtes alors qu'un bon hiſtorien, & il fut obligé d'écrire en latin.

Enfin, vous avez nettoyé votre langue de cette rouille barbare, & de cette craſſe bourgeoiſe; vous avez fait quelques bons livres; mais avez-vous alors ſurpaſſé *Ciceron* & *Démoſthène*? Avez-vous mieux écrit que *Tite-Live*, *Tacite*, *Thucydide* & *Xénophon*? quel auteur au-deſſus du médiocre a écrit juſqu'ici vos annales?

Sied-il bien à *Daniel* de dire dès la première page de ſon hiſtoire, « Ce ne fut que ſous le *grand Clovis*, que les Français » ſe rendirent maîtres pour toujours de ces *grandes* provinces»? Certainement le *grand Clovis* ne s'en rendit pas maître *pour toujours*, puiſque ſes ſucceſſeurs perdirent tout le pays qui s'étend de Cologne à la Franche-Comté. Ce *Daniel* vous dit d'après le romancier *Grégoire de Tours*, que les ſoldats de *Clovis* après la bataille de Tolbiac, *s'écrièrent comme de concert*: « Nous renon-» çons aux Dieux mortels; nous ne voulons plus adorer que l'im-» mortel; nous ne reconnaiſſons plus d'autre DIEU que celui que » le ſaint évêque *Remi* nous prêche ».

En vérité il n'eſt pas poſſible que toute une armée de Francs ait prononcé *de concert* cette phraſe, & ces antithèſes de mortel & d'immortel. Votre *Daniel* reſſemble à votre *la Motte*, qui dans une abréviation d'*Homère* fait dire une pointe à toute l'armée Grecque, & lui fait prononcer ce vers, quand *Achille* ſe réconcilie avec Agamemnon, *Que ne vaincra-t-il point? il s'eſt vaincu lui-même.*

Comment l'armée des Francs pouvait-elle renoncer à des

Digitized by Google

Dieux mortels ? adorait-elle des hommes ? le *Thaut*, l'*Irminſul*, l'*Odin*, la *Fridda*, que ces barbares révéraient, n'étaient-ils pas des immortels à leurs yeux ? *Daniel* ne devait pas ignorer que tous les peuples du nord adoraient un DIEU ſuprême qui préſidait à toutes ces divinités ſecondaires ; il n'avait qu'à conſulter l'ancien livre de l'*Edda* cité par le ſavant *Huet* évêque d'Avranche ; il n'avait qu'à lire ce que *Huet* dit expreſſément dans ſon traité des mœurs des Germains : *Regnator omnium Deus* : ce DIEU s'appellait *God* ou *Goth*, *Goth le bon*, & on ne peut aſſez admirer que des barbares euſſent donné a la Divinité un titre ſi digne d'elle. *Daniel* ne devait donc pas mettre une pareille ſottiſe dans la bouche de toute une armée, ſottiſe convenable tout au plus au pédagogue chrétien. Mais en quelle langue, s'il vous plaît, prêchait *Remi* à ces Bructères & à ces Sicambres ? il parlait ou latin ou welche ; & les Sicambres parlaient l'ancien tudeſque. *Remi* apparemment renouvella le miracle de la Pentecôte : *Et unuſquiſque intendebat linguam ſuam.* Si vous examinez de près *Mézerai*, que de fables, que de confuſion, & quel ſtyle ! Méritez des *Tite-Lives* & vous en aurez.

Je veux croire que chez vous l'éloquence du barreau & de la chaire a été portée auſſi loin qu'elle peut l'être. Les diviſions de vos ſermons en trois points, quand il n'y a rien à diviſer, un *Ave* à la Vierge *Marie* qui précède ces diviſions, un long diſcours welche ſur un texte latin qu'on accommode comme on peut à ce diſcours, & enfin des lieux communs mille fois répétés, ſont des chefs-d'œuvre ſans doute ; les plaidoyers de vos avocats ſur les coutumes du Hurepoix ou du Gâtinois paſſeront à la dernière poſtérité ; mais je doute qu'ils faſſent oublier l'éloquence grecque & romaine.

Je ſuis bien loin de nier que *Paſcal*, *Boſſuet*, *Fénélon* aient été très-éloquens. C'eſt lorſque ces génies parurent que vous ceſſâtes d'être Welches, & que vous fûtes Français. Mais ne comparez pas les *lettres provinciales* aux *philippiques*. Conſidérez d'abord que l'importance du ſujet eſt quelque choſe. Les noms de *Philippe* & de *Marc-Antoine* ſont un peu au-deſſus des noms du père *Annat*, d'*Eſcobar* & de *Tambourini*. Les intérêts de la Grèce & les guerres civiles de Rome ſont

Digitized by Google

des objets plus considérables que la grace suffisante qui ne suffit pas, la grace coopérante qui n'opère point, & la grace efficace qui est sans efficacité.

Le grand attrait des lettres provinciales périt avec les jésuites; mais les oraisons de *Démosthène* & de *Ciceron* instruisent encore l'Europe, quand les objets de ces harangues ne subsistent plus, quand les Grecs ne sont que des esclaves, & que les Romains ne sont plus que tonsurés.

Je sais encore une fois que les oraisons funèbres de *Bossuet* sont belles, qu'il y a même du sublime. Mais entre nous qu'est-ce qu'une oraison funèbre? un discours d'appareil, une déclamation, un lieu commun, & souvent une atteinte à la vérité. Faudra-t-il mettre ces harangues poétiques à côté des discours solides de *Ciceron* & de *Démosthène?*

Votre *Fénélon*, admirateur des anciens & nourri de leurs ouvrages, alluma sa bougie à leurs flammes immortelles: vous n'oserez pas prétendre que la *Calypso* abandonnée par *Télémaque*, approche de la *Didon* de *Virgile*: la froide & inutile passion de ce *Télémaque* que *Mentor* jette d'un coup de poing dans la mer pour le guérir de son amour, ne semble pas une invention des plus sublimes. Et oserez-vous dire que la prose de cet ouvrage soit comparable à la poésie d'*Homère* & de *Virgile?* O mes Welches! qu'est-ce qu'un poëme en prose, sinon un aveu de son impuissance? Ignorez-vous qu'il est plus aisé de faire dix tomes de prose passable que dix bons vers dans votre langue, dans cette langue embarrassée d'articles, dépourvue d'inversions, pauvre en termes poétiques, stérile en tours hardis, asservie à l'éternelle monotonie de la rime, & manquant pourtant de rime dans les sujets nobles?

Souvenez-vous enfin que lorsque *Louis XIV*, qu'on s'obstinait à reconnaître dans *Idoménée*, ne fut plus au monde, quand on eut oublié *Louvois* dont on reconnaissait le caractère dans celui de *Protésilas*, lorsqu'on n'envia plus la marquise *Scaron de Maintenon* qu'on avait comparée à la vieille *Astarbé*, alors le *Télémaque* perdit beaucoup de son prix. Mais le *Tu Marcellus eris* de l'Enéide sera toujours dans la mémoire des hommes; on citera toujours avec attendrissement ces vers & tous ceux qui les précèdent:

Ter

Digitized by Google

Ter ſeſe attollens cubitoque innixa levavit,
Ter revoluta toro eſt, oculiſque errantibus alto
Quæſivit cœlo lucem, ingemuitque reperta.

On a cité dans une tradition en proſe de *Virgile*, (car il vous eſt impoſſible de le traduire en vers, & vous n'avez pas même encore réuſſi à rendre en proſe le ſens de l'auteur latin) on a cité, dis-je, une imitation de cet admirable diſcours de *Didon*.

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor
Qui face Dardanios ferroque ſequare colonos.
Littora litoribus contraria, fluctibus undas
Imprecor arma armis quæ pugnent ipſi nepotes.

Voici la prétendue imitation de *Virgile*, qu'on donne pour une copie fidelle de ce grand tableau.

Puiſſe après mon trépas s'élever de ma cendre
Un feu qui ſur la terre aille au loin ſe répandre!
Excités par mes vœux puiſſent mes ſucceſſeurs
Jurer dès le berceau qu'ils ſeront mes vengeurs,
Et du nom des Troyens ennemis implacables
Attaquer en tous lieux ces rivaux redoutables!
Que l'univers en proie à ces deux nations
Soit le théâtre affreux de leurs diſſenſions;
Que tout ſerve à nourrir cette haine invincible,
Qu'elle croiſſe toujours juſqu'au moment terrible
Que l'un ou l'autre cède aux armes du vainqueur,
Que ſes derniers efforts ſignalent ſa fureur!

Voyez, je vous prie, combien cette copie prétendue eſt faible, vicieuſe, forcée, languiſſante.

Puiſſe après mon trépas s'élever de ma cendre
Un feu qui ſur la terre aille au loin ſe répandre!

Que veut dire ce feu qui ira ſe répandre au loin ſur la terre?

Digitized by Google

Retrouve-t-on dans ces vers hériſſés de chevilles, le moindre mot qui rappelle les idées de douleur, de terreur, de vengeance qui reſpirent dans ce vers frappant :

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor.

Il s'agit d'un vengeur ; & le plat imitateur nous parle d'un feu *qui ira au loin s'épandre.* Que ces rimes en épithètes, *implacables, redoutables, invincibles, terribles* énervent la peinture de *Virgile !* Que toute épithète qui n'ajoute rien au ſens eſt puérile !

Je ne ſais pas de qui ſont ces vers ; mais je ſais que quand on oppoſe ainſi les rimailleries d'un poëte Welche aux plus beaux morceaux de l'antiquité, on ne lui rend pas un bon office.

O Français ! je me fais un plaiſir d'admirer avec vous vos grands poëtes ; ce ſont eux principalement qui ont porté votre langue juſques ſous le cercle polaire, & qui ont forcé des Italiens & des Eſpagnols même à l'apprendre. Je commence par votre naïf & admirable *La Fontaine :* la plupart de ſes fables ſont priſes chez *Eſope* le Phrygien, & chez *Phèdre* le Romain. Il y en a environ cinquante qui ſont des chefs-d'œuvre pour le naturel, pour les graces & pour la diction. Ce genre même eſt inconnu aux autres nations modernes. J'aurais ſouhaité, je l'avoue, que dans le reſte de ſes fables cet homme unique eût été moins négligé, qu'il eût parlé plus purement cette langue qu'il a rendu ſi familière aux peuples voiſins, que ſon ſtyle eût été plus châtié, plus précis ; qu'en ſurpaſſant de bien loin *Phèdre* en délicateſſe, il l'eût égalé dans la pureté de l'élocution. Je ſuis fâché de le voir débuter par une petite dédicace à un prince, dans laquelle il lui dit :

Et ſi de l'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Voilà un plaiſant honneur, d'*entreprendre d'agréer ;* & qu'eſt-ce que le *prix d'agréer ?* Phèdre ne parle point ainſi. Phèdre ne fait point dire à la fourmi,

Digitized by Google

Ni mon grenier, ni mon armoire,
Ne ſe remplit à babiller..

Le renard chez Phèdre dit,

Ils ſont trop verds;

Et il n'ajoute point,

Ils ſont bons pour des goujats.

Je ſuis affligé quand je vois,

La cigale ayant chanté,
Tout l'été,

à qui la fourmi dit,

Vous chantiez! j'en ſuis bien aiſe;
Hé bien danſez maintenant.

Le loup peut dire au chien d'attache qu'il ne voudrait pas de ſes bons repas au prix de ſa liberté; mais ce loup me fait de la peine quand il ajoute;

Je ne voudrais pas même à ce prix un tréſor;
Cela dit, maître loup s'enfuit & court encor.

Un loup n'a jamais deſiré l'or & l'argent.

L'homme qui ſouffle dans ſes doigts parce qu'il a froid, & ſur ſa ſoupe parce qu'elle eſt trop chaude, a très-grande raiſon: il ne mérite point du tout qu'on diſe de lui:

Arrière ceux dont la bouche
Souffle le chaud & le froid.

C'eſt abuſer d'un proverbe trivial qui n'eſt pas ici appliqué avec juſteſſe; mais ces petites taches n'emp êcheront pas que les fables de *La Fontaine* ne ſoient un ouvrage immortel.

Ses contes ſont ſans doute les meilleurs que nous ayons; ce mérite, ſi c'en eſt un, eſt inconnu à l'antiquité grecque & romaine. *La Fontaine* en ce genre a ſurpaſſé *Rabelais*, & ſouvent égalé la naïveté & la préciſion qui ſe rencontrent dans trois ou quatre ouvrages de *Marot*; vous trouvez dans

Digitized by Google

ſes meilleurs contes cette aménité, ce naturel de *Paſſerat*, qui vivait ſous *Henri III*, & qui nous a laiſſé la métamorphoſe du coucou; ouvrage trop peu connu qui ne ſent en rien la groſſiéreté du tems, & qu'on croirait fait par *La Fontaine* même. Voici comme *Paſſerat* finit le conte de ce malheureux jaloux, qui étant changé en coucou,

S'envole au bois, au bois ſe tient caché;
Honteux d'avoir ſa femme tant cherché;
Et néanmoins quand le printems renflamme
Nos cœurs d'amour, il cherche encor ſa femme;
Parle aux paſſans, & ne peut dire qu'*ou;*
Rien que ce mot ne retint le coucou
D'humain parler : mais par œuvres il montre
Qu'onc en oubli ne mit ſa malencontre;
Se ſouvenant qu'on vint pondre chez lui,
Venge ce tort, & pond au nid d'autrui.
Voilà comment ſa douleur il allège.
Heureux ceux-là qui ont ce privilège!

Voilà le ſtyle ſur lequel *La Fontaine* ſe forma; car tous vos poëtes du ſiècle de *Louis XIV* ont commencé par imiter leurs prédéceſſeurs. *Corneille* imita d'abord le ſtyle de *Mairet* & de *Rotrou*; *Boileau* celui de *Reignier*.

Le grand défaut peut-être des contes de *La Fontaine* eſt qu'ils roulent preſque tous ſur le même ſujet. C'eſt toujours une fille ou une femme dont on vient à bout. Le ſtyle n'en eſt pas toujours correct & élégant. Les négligences, les longueurs, les façons de parler proverbiales & communes le défigurent. Il paraît au-deſſous de l'*Arioſte* dans les contes qu'il a empruntés de lui. Non-ſeulement l'*Arioſte* a le mérite de l'invention; mais il a jetté ces petites aventures dans un long poëme, où elles ſont racontées à propos. Le ſtyle en eſt toujours pur; aucune longueur, aucune faute contre la langue, point d'ornemens étrangers. Enfin il eſt peintre, & très-grand peintre; c'eſt là le premier mérite de la poéſie, & c'eſt ce que *La Fontaine* a négligé. Voyez dans le *Joconde* de l'*Arioſte* ce jeune Grec qui

Digitized by Google

vient trouver la *Fiametta* dans ſon lit, tandis qu'elle eſt couchée entre le roi *Aſtolphe* & *Joconde*.

Viene all'uſcio, e lo ſpinge, e quel li cede;
Entra pian piano, và a tenton col piede.
Fa lunghi i paſſi, e ſempre in quel di dietro
Tutto ſi ferma, e l'altro par che mova,
A guiſa, che di dar tema nel vetro;
Non che'l terreno abbia a calcar, ma l'uova;
E tien la mano innanzi ſimil metro,
Va brancolando in fin che'l letto trova;
Et di la dove gli altri avean le piante,
Tacito ſi caccio col capo inante.

Il eſt étrange que votre *Boileau* dans ſon jugement ſur le *Joconde* de l'*Arioſte* & ſur celui de *La Fontaine*, reproche à l'auteur Italien certaines familiarités; il ne ſonge pas que c'eſt un hôtelier qui parle; chacun doit garder ſon caractère. L'*Arioſte* en obſervant ce coſtume, ne laiſſe échapper aucun mot qui ne ſoit du toſcan le plus pur; mérite prodigieux dans un ouvrage de ſi longue haleine, écrit tout entier en ſtances dont les rimes ſont redoublées.

C'eſt trop vous parler peut-être de ce petit genre, qui, tout petit qu'il eſt, contribue pourtant à la gloire des lettres; *in tenui labor at tenuis non gloria.*

Je m'étendrais ſur le mérite ſupérieur de votre théâtre, auquel il ne manque que d'être aſſez tragique, ſi ce ſujet n'avait pas été traité tant de fois.

J'imagine qu'*Euripide* ſerait honteux de ſa gloire, qu'il irait ſe cacher s'il voyait la *Phèdre* & l'*Iphigénie* de *Racine*. Les tragédies de *Racine*, & pluſieurs ſcènes de *Corneille*, ſont ce que vous avez de plus beau dans votre langue. Plus d'une ſcène de *Quinault* eſt admirable dans un genre que l'antiquité ne connut pas plus que celui des contes de *La Fontaine*. Votre *Molière* l'emporte ſur *Térence* & ſur *Plaute*. Je vous accorderai encore que l'art poétique de *Boileau* eſt plus poétique que celui d'*Horace*; qu'il donna l'exemple avec le précepte, & que c'eſt une copie ſupérieure à ſon original. Voilà votre gloire, ne la perdez pas.

Digitized by Google

C'est dans ces seuls genres que vous êtes supérieurs. Vous avez des rivaux ou des maîtres dans tous les autres. Vous avez même été si pénétrés du charme des vers, qu'aujourd'hui vos écrits sur la physique & sur la métaphysique respirent malheureusement la poésie, & que ne pouvant plus faire de vers comme on en faisait dans le siècle de *Louis XIV*, vous avez trouvé seulement le secret de gâter la prose.

Vous êtes menacés d'un autre fléau. J'apprends qu'il s'élève parmi vous une secte de gens durs qui se disent solides, d'esprits sombres qui prétendent au jugement parce qu'ils sont dépourvus d'imagination, d'hommes lettrés ennemis des lettres, qui veulent proscrire la belle antiquité & la fable. Gardez-vous bien de les croire, ô Français! Vous redeviendriez Welches.

L'imagination, fille du ciel, bâtit autrefois en Grèce un temple de marbre transparent; elle peignit de sa main sur les murs du temple, la nature entière en tableaux allégoriques. On y vit *Jupiter*, le maître des Dieux & des hommes, faire éclore de son cerveau la déesse de la sagesse. Celle de la beauté est aussi sa fille; mais ce n'est pas de son cerveau qu'elle a dû naître. Cette beauté est la mère de l'amour. Pour que cette beauté enchante les cœurs, il faut (vous le savez) qu'elle ne soit jamais sans les trois graces: & quelles sont ces trois compagnes nécessaires de la beauté? c'est *Aglaé* par qui tout brille, *Euphrosine* qui répand la douce joie dans les cœurs, *Thalie* qui jette des fleurs sur les pas de la déesse; voilà ce que leurs trois noms signifient. Les muses enseignent tous les beaux-arts; elles sont filles de *Mémoire*, & leur naissance vous apprend, que sans la mémoire l'homme ne peut rien inventer, ne peut combiner deux idées.

Voilà donc ce que des barbares veulent détruire; & que substitueront-ils à ces emblêmes divins? les plaidoyers de *le Maître de Saci*, les enluminures & les chamillardes, la harangue de maître *Etienne le Dain*, prononcée du côté du greffe.

O Welches, si *Janus* au double front, représentant l'année qui finit & qui commence, a chez vous encore le nom grossier & inintelligible de *Janvier*; si votre *Avril* qui ne signifie rien, est chez les anciens le mois consacré à cette *Aphrodise*,

Digitized by Google

à cette *Vénus*, au principe qui rajeunit la nature; si les noms iroquois de *Vendredi* & de *Mercredi* rappellent encore l'idée de *Vénus* & de *Mercure;* si tout le ciel dans ses constellations, est encore plein des fables de la Grèce; respectez vos maîtres, vous dis-je, à moins que vous ne vouliez ressembler à ce savant Welche qui prétendait que les douze patriarches fils de *Jacob* avaient inventé les douze signes du Zodiaque; que le Bélier était celui d'*Isaac;* les Gemeaux, *Jacob* & *Esaü;* la Vierge, *Rebecca;* le Verseau, la cruche de *Rebecca;* & qu'on avait falsifié les autres signes.

Croyez, mes frères, que vous ne ferez pas mal de vous en tenir aux belles inventions profanes de vos prédécesseurs.

SUPPLÉMENT DU DISCOURS AUX WELCHES.

J'AI toujours été fort attaché à la famille des *Vadé*, & surtout à Mlle. *Catherine Vadé*, chez qui je me trouvais avec quelques amis le jour que feu *Antoine Vadé* nous lut son discours aux Welches. « Vous avez bien de l'humeur, mon cousin, lui dit *Catherine*. Il est vrai que je suis en colère, lui répondit *Antoine;* je trouverai toujours un *cu de sac* horriblement Welche, & je ne m'appaiserai que quand on aura substitué quelque mot français honnête à cette expression grossière. Et comment voulez-vous qu'une nation puisse subsister avec honneur, quand on imprime, *je croyois, j'octroyois,* & qu'on prononce *je croyais, j'octroyais?* Comment un étranger pourra-t-il deviner que le premier *o* se prononce comme un *o*, & le second comme un *a?* Pourquoi ne pas écrire comme on parle? Cette contradiction ne se trouve ni dans l'espagnol, ni dans l'italien, ni dans l'allemand; c'est ce qui m'a le plus choqué; car il m'importe peu que ce soit un Allemand ou un Chinois qui ait inventé la poudre, & que je doive des remerciemens à *Goya* de Melphi ou à *Roger Bacon* pour les lunettes que je porte sur le nez; mais un *cu de sac*, & tous ces termes populaires qui défigurent une langue, me donnent un mortel chagrin ».

Digitized by Google

Catherine Vadé voyant qu'il s'échauffait, lui promit que le gouvernement mettrait ordre à ces abus, & qu'il ne se passerait pas trois cents ans avant qu'ils fussent réformés. Cela consola le bon *Antoine*. Il était comme l'abbé de *Saint-Pierre*, qui se croyait payé de toutes ses peines, quand on lui laissait entrevoir qu'un de ses projets pourrait être exécuté dans sept ou huit siècles. *Jérôme Carré* le voyant appaisé, lui dit; « Mon » cher *Antoine*, ne vous plaignez plus que les belles inventions » ne viennent pas de vos compatriotes; nous avons un excel- » lent citoyen qui a promis de dessaler l'eau de la mer; & » quand il n'y parviendrait pas, il serait toujours beau de le » tenter. Un autre a inventé un carrosse suspendu par l'impé- » riale, ce qui sera aussi commode qu'agréable. Un grand » naturaliste est venu à bout au commencement du siècle, de » faire une paire de gants avec de la toile d'araignée. Ce » n'est qu'avec le tems que les arts se perfectionnent ». Le visage d'*Antoine* à ce discours parut resplendir d'une joie douce & sereine, car il aimait tendrement sa patrie; & s'il s'était un peu fâché contre des auteurs trop préoccupés, qui appellaient leur nation *la première nation de l'univers*, c'était par la crainte que les autres nations ne fussent choquées de cette petite rodomontade.

Ce fut alors que toute la compagnie traita cette grande question, « lequel vaut le mieux, de l'esprit inventif, ou de l'es- » prit aimable »? M. *Laffichard*, dont le nom est si connu dans la république des lettres, ami de tout tems, comme moi, de la famille *Vadé*, soutint que le génie de l'invention est le premier de tous, & que celui qui a trouvé le secret de faire des épingles est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont fait parmi nous de jolies chansons, & même des opéra. Mlle. *Vadé* au contraire, prétendit que celle qui attachait une épingle avec grace, l'emportait infiniment sur l'inventeur. Ces opinions furent débattues avec toute la sagacité & toute la profondeur qu'elles méritaient: & je suis bien fâché de n'avoir retenu qu'une faible partie des raisons de *Catherine*. « Celui qui sait plaire, » disait-elle, est au-dessus d'*Archimède*. Imaginez une ville » d'inventeurs: l'un fera une machine pneumatique; l'autre » cherchera les propriétés d'une courbe; celui-ci fera un char-

» riot

Digitized by Google

» riot à roues & à voiles; celui-là inventera le vertugadin pour » les dames : ils ne converſeront avec perſonne, ils ne s'entendront pas même entre eux : la ville des inventeurs ſera la plus » triſte du monde entier. Auprès de cette ville d'ateliers, placez-» en une où l'on ne cherche que le plaiſir, qu'arrivera-t-il à la » longue ? tous les habitans de la première ſe réfugieront dans » la ſeconde ».

Catherine appuya cette ſuppoſition de raiſonnemens ſi fins & de tours ſi délicats, que toute la compagnie fut de ſon avis. Ce ſuccès l'enhardit, & voyant qu'*Antoine* était de bonne humeur, elle tourna la converſation ſur des choſes plus ſérieuſes. « Vous » vous déſolez, dit-elle, mon pauvre *Antoine*, de ce qu'on appelle une partie de la Champagne où vous êtes né *pouilleuſe*. » Ah! le mot eſt ignoble & odieux, dit *Antoine*. Vous avez » raiſon, mon couſin; mais quel eſt le pays qui n'ait pas des » terrains rebelles & incultivables ? Vous vous plaignez des » landes de Bordeaux; mais ſachez qu'on va les défricher, & » qu'une compagnie s'y eſt déjà ruinée. Vous vous affligez que » dans certaines provinces vos compatriotes portent des ſabots, » ils auront des ſouliers avant qu'il ſoit peu; ils ne payeront pas » même le trop bu, & ils auront ſoif impunément; c'eſt à quoi » l'on travaille dès à préſent avec une application merveilleuſe. » Eſt-il poſſible ? dit *Antoine* avec tranſport. Il n'y a rien de » plus vrai, dit *Catherine*; prenez donc courage, & que votre » eſprit ne ſoit plus abattu, parce que les Cimbres ſont venus » autrefois à Dijon, les Viſigoths à Toulouſe, & les Normands » à Rouen, comme les Maures ſont venus en Eſpagne. Tous » les peuples ont éprouvé des révolutions; mais la nation avec » laquelle on aime le mieux vivre, eſt celle qui mérite la préférence ».

Je pris la liberté de parler à mon tour dans cette ſavante aſſemblée. Je voulus prouver que chaque peuple ſur la terre avait été conquérant ou conquis, ou abſurde, ou induſtrieux, ou ignorant, ſelon qu'il avait ſuivi plus ou moins certains principes que j'expliquai fort au long; & je m'apperçus même en les approfondiſſant que j'ennuyais beaucoup la compagnie. Heureuſement je fus interrompu par *Jérôme Carré*; « J'avais, » dit-il, il y a quelques années, une couſine fort jolie,

Digitized by Google

» qui voulait m'épouser : on me demanda sept mille & deux cents » livres que je devais envoyer par-delà les monts pour impétrer » la liberté d'aimer loyalement ma cousine : je manquai cette » grande affaire faute de cinq cents écus. Mon frère qui n'avait » rien, ayant obtenu un petit bénéfice, s'est ruiné en empruntant d'un Juif de quoi payer aussi par-delà les monts la première année de son revenu. Ces abus, mon cher, sont insupportables; il ne s'agit point ici de philosophie & de théologie; » il est question d'argent comptant, & je n'entends pas raillerie » là-dessus ».

M. *Laffichard*, à ce propos, rêva profondément selon sa coutume, & se laissant aller ensuite à son enthousiasme; « Eh bien, » dit-il, nous cherchons quelle est la première nation de l'univers, c'est celle-là, sans doute, qui a forcé long-tems toutes » les autres à lui apporter leur argent, & qui n'en donne à » personne ».

Alors on calcula combien de tems cet abus durerait, & l'on trouva par l'évaluation des probabilités, que les ridicules qui ne coûtent rien augmenteraient toujours, & que les ridicules pour lesquels il faut payer diminueraient bien vîte. On établit enfin qu'il y a entre les nations, comme entre les particuliers, une compensation de grandeur & de faiblesse, de science & d'ignorance, de bons & de mauvais usages, d'industrie & de nonchalance, d'esprit & d'absurdité, qui les rend toutes à la longue à-peu-près égales.

Le résultat de cette savante conversation fut, qu'on devait donner le nom de *Francs* aux pillards, le nom de *Welches* aux pillés & aux sots, & celui de *Français* à tous les gens aimables.

Digitized by Google

LETTRE DE M. CUBSTORF, PASTEUR DE HELMSTAD, A M. KIRKERF, PASTEUR DE LAUVTORP.

Du 10 Octobre 1760.

JE gémis comme vous, mon cher confrère, des funeſtes progrès de la philoſophie. Les magiſtrats, les princes penſent, nous ſommes perdus. L'Angleterre ſur-tout a corrompu l'Europe par ſes malheureuſes découvertes ſur la lumière, ſur la gravitation, ſur l'aberration des étoiles fixes. Les hommes parviennent inſenſiblement à cet excès de témérité, de ne rien croire que ce qui eſt raiſonnable; & ils répondent à pluſieurs de nos inventions:

Quodcunque oſtendis mihi ſic incredulus odi.

J'ai réfléchi dans l'amertume de mon cœur ſur cette haine funeſte que tant de perſonnes de tout rang, de tout âge & de tout ſexe, déploient ſi hautement contre nos ſemblables; peut-être nos diviſions en ſont-elles la ſource; peut-être auſſi devons-nous l'attribuer au peu de circonſpection de certaines perſonnes qui ont révolté les eſprits au lieu de les gagner. Nous avons inſulté les ſages, comme les luthériens outragent les calviniſtes, comme les calviniſtes diſent des injures aux anglicans, les anglicans aux puritains, ceux-ci aux primitifs nommés *quakers*, tous à l'égliſe romaine, & l'égliſe romaine à tous.

Si nous avions été plus modérés, je ſuis perſuadé qu'on ne ſe ſerait pas tant révolté contre nous. Pardonnons, mon cher confrère, à ceux qui attaquent injuſtement les fondemens d'un édifice que nous démoliſſons nous-mêmes, & dont nous prenons toutes les pierres pour nous les jetter à la tête.

Je penſe que le ſeul moyen de ramener nos ennemis ſerait de ne leur montrer que de la charité & de la modeſtie; mais nous commençons par prodiguer les noms de *petits eſprits*, à

TAYLOR INST. OXFORD

Digitized by Google

de *libertins*, de *cœurs corrompus*; nous forçons leur amour-propre à se mettre contre nous sous les armes. Ne serait-il pas plus sage & plus utile d'employer la douceur qui vient à bout de tout?

D'un côté, nous leur disons que nos opinions sont si claires, qu'il faut être en démence pour les nier; de l'autre, nous leur crions qu'elles sont si obscures, *qu'il ne faut pas faire usage de sa raison avec elles.* Comment veut-on qu'ils ne soient pas embarrassés par ces deux expositions contradictoires?

Chacune de nos sectes prétend le titre d'*universelle*; mais, qu'avons-nous à répondre quand nos adversaires prennent une mappemonde, & couvrent avec le doigt le petit coin de la terre où notre secte est confinée?

Montrons-leur qu'elle mériterait d'être universelle, si nous étions sages: ne les révoltons point en leur disant, qu'il n'y a de probité que chez nous: voilà ce qui a le plus soulevé les savans; ils ne conviendront jamais que *Confucius*, *Pythagore*, *Zaleucus*, *Socrate*, *Platon*, *Caton*, *Scipion*, *Ciceron*, *Trajan*, les *Antonins*, *Epictète*, & tant d'autres, n'eussent pas de vertu: ils nous reprocheront de calomnier, par cette assertion odieuse, les hommes de tous les tems & de tous les lieux. Hélas! l'anabaptiste, les mains teintes de sang, aurait-il été bien reçu à dire, pendant le siège de Munster, qu'il n'y avait de probité que chez lui? le calviniste aurait-il pu le dire en assassinant le duc de *Guise*? le papiste en sonnant les matines de la St. Barthelemi? *Poltrot*, *Clément*, *Châtel*, *Ravaillac*, le jésuite *le Tellier* étaient très-dévots; mais en bonne foi n'aimeriez-vous pas mieux la probité de *la Motte le Vayer*, de *Gassendi*, de *Locke*, de *Bayle*, de *Descartes*, de *Midleton*, & de cent autres grands hommes que je vous nommerais? Non, mon frère, ne nous servons jamais de ces malheureux argumens qu'on rétorque si aisément contre nous-mêmes. Le père *Canaye* disait, *Point de raison*; & moi je dis, *Point de dispute, point d'insolence.*

On dit qu'autrefois nous nous sommes laissés emporter à l'ambition, à la haine, à l'avarice, à la vengeance; que nous avons disputé aux princes leur juridiction; que nous avons

Digitized by Google

troublé les états ; que nous avons répandu le ſang : ne tombons plus dans ces horribles excès ; convenons que l'égliſe eſt dans l'état, & non l'état dans l'égliſe. Obéiſſons aux princes comme tous les autres ſujets. Ce ſont nos ſcandales, encore plus que nos dogmes, qui nous ont fait tant d'ennemis. On ne s'élève contre les loix & contre les fonctions des magiſtrats dans aucun pays de la terre. Si on s'eſt élevé contre nous dans tous les tems & dans tous les lieux, à qui en eſt la faute ?

L'humilité, le ſilence & la prière doivent être nos ſeules armes.

Les ſavans ne croient pas certaines aſſertions, (ni nous non plus.) Eh bien, les croiront-ils davantage quand nous les outragerons ? Les Chinois, les Japonois, les Siamois, les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Perſans, les Africains ne croient pas en nous ; irons-nous pour cela les traiter tous les jours de perturbateurs du repos de l'état, de mauvais citoyens, d'ennemis de DIEU & des hommes ? Pourquoi ne diſons-nous point d'injures à toutes ces nations, & outrageons-nous un Allemand, un Anglais qui ne penſent pas comme nous ? Pourquoi tremblons-nous reſpectueuſement devant un ſouverain qui nous mépriſe, & déclamons-nous ſi fiérement contre un particulier ſans crédit, que nous ſoupçonnons de ne pas nous eſtimer aſſez ?

Cette rage de vouloir dominer ſur les eſprits doit être bien confondue. Je vois que chaque effort que nous faiſons pour nous relever ſert à nous abattre. Laiſſons en repos les puiſſans du monde, & les hommes inſtruits, afin qu'ils nous y laiſſent ; vivons en paix avec ceux que nous ne ſubjuguerons jamais, & qui peuvent nous décrier. Réprimons ſur-tout la hauteur & l'emportement qui conviennent ſi mal, & qui réuſſiſſent ſi peu.

Vous connaiſſez le paſteur *Durnol* ; c'eſt un bon homme au fond, mais il eſt fort colérique. Il expliquait un jour le Pentateuque aux enfans ; & il en était à l'article de l'âne de Balaam : un jeune garçon ſe mit à rire ; M. *Durnol* fut indigné ; il cria, il menaça ; il prouva que les ânes pouvaient parler très-bien, ſur-tout quand ils voyaient devant eux un ange armé d'une épée : le petit garçon ſe mit à rire davantage : M.

Digitized by Google

Durnol s'emporta ; il donna un grand coup de pied à l'enfant, qui lui dit en pleurant, Ah ! je conviens que l'âne de *Balaam* parlait, mais il ne ruait pas.

Cette naïveté a fait sur moi une grande impression, & j'ai conseillé depuis à tous mes amis de cesser de ruer & de braire.

LETTRE DE M. CLOCPICRE A M. ERATOU,

Sur la question, *Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, & comment ils l'apprêtaient ?*

MONSIEUR, & cher ami ; quoiqu'il y ait beaucoup de livres, croyez-moi, peu de gens lisent ; il y en a beaucoup qui ne se servent que de leurs yeux. J'étais hier en conférence avec M. *Paff*, l'illustre professeur de Tubinge, si connu dans tout l'univers, & M. *Crokius Dubius*, l'un des plus savans hommes de notre tems. Ils ne savaient point que les Juifs eussent mangé souvent de la chair humaine. *Dom Calmet* lui-même, qui a copié tant d'anciens auteurs dans ses commentaires, n'a jamais parlé de cette coutume des Juifs. Je dis à M. *Paff*, & à M. *Crokius*, qu'il y avait des passages qui prouvaient que les Juifs avaient autrefois beaucoup aimé la chair de cheval & la chair d'homme : *Crokius* me dit qu'il en doutait ; & *Paff* m'assura cruement que je me trompais.

Je cherchai sur le champ un Ezéchiel, & je leur montrai au chapitre XXXIX ces paroles.

« Je vous ferai boire le sang des princes, & des animaux » gras ; Vous mangerez de la chair grasse jusqu'à satiété ; vous » vous remplirez à table de la chair des chevaux & des » cavaliers ».

M. *Paff* dit que cette invitation n'était faite qu'aux oiseaux ; *Crokius Dubius*, après un long examen, crut qu'elle s'adressait aussi aux Juifs, attendu qu'il y est parlé de table ; mais il prétendit que c'était une figure. Je les priai humblement de considérer qu'*Ezéchiel* vivait du tems de *Cambyse*, que *Cam-*

Digitized by Google

byſe avait dans ſon armée beaucoup de Scythes & de Tartares qui mangeaient des chevaux & des hommes aſſez communément; que ſi cette habitude répugne un peu à nos mœurs efféminées, elle était très-conforme à la vertu mâle & héroïque de l'illuſtre peuple Juif. Je les fis ſouvenir que les loix de *Moiſe*, parmi les menaces de tous les maux ordinaires dont il effraie les Juifs tranſgreſſeurs, après leur avoir dit qu'ils ſeront réduits à ne point prêter, mais à emprunter à uſure, & qu'ils auront des ulcères aux jambes, ajoutent qu'ils mangeront leurs enfans. Eh bien, leur dis-je, ne voyez-vous pas qu'il était auſſi ordinaire aux Juifs de faire cuire leurs enfans, & de les manger, que d'avoir la rogne, puiſque le légiſlateur les menace de ces deux punitions.

Pluſieurs réflexions dont j'appuyai mes citations, ébranlèrent MM. *Paff* & *Crokius*. Les nations les plus polies, leur dis-je, ont toujours mangé des hommes, & ſur-tout des petits garçons. *Juvenal* vit les Egyptiens manger un homme tout crud. Il dit que les Gaſcons faiſaient ſouvent de ces repas. Les deux voyageurs Arabes dont l'abbé *Renaudot* a traduit la relation, diſent qu'ils ont vu manger des hommes ſur les côtes de la Chine & des Indes.

Homère parlant des repas des Cyclopes, n'a fait que peindre les mœurs de ſon tems. On ſait que *Candide* fut ſur le point d'être mangé par les Oreillons, parce qu'ils le prirent pour un jéſuite, & que malgré la mauvaiſe plaiſanterie, que les jéſuites ne ſont bons ni à rôtir ni à bouillir, les Oreillons aiment la chair des jéſuites paſſionnément.

Vous ſentez bien, meſſieurs, leur dis-je, que nous ne devons pas juger des mœurs de l'antiquité par celles de l'univerſité de Tubinge; vous ſavez que les Juifs immolaient des hommes; or on a toujours mangé des victimes immolées; & à votre avis, quand *Samuel* coupa en petits morceaux le roi *Agag*, qui s'était rendu priſonnier, n'était-ce pas viſiblement pour en faire un ragoût? A quoi bon ſans cela couper un roi en morceaux?

Les Juifs ne mangeaient point de ragoûts, dit *Crokius*. Je conviens, repliquai-je, que leurs cuiſiniers n'étaient pas ſi bons que ceux de France, & je crois qu'il eſt impoſſible de faire

Digitized by Google

bonne chère ſans lard ; mais enfin, ils avaient quelques ragoûts. Il eſt dit que *Rebecca* prépara des chevreaux à *Iſaac*, de la manière dont ce bon homme aimait à les manger. *Paff* ne fut pas content de ma réponſe ; il prétendit que probablement *Iſaac* aimait les chevreaux à la broche, & que *Rebecca* les lui fit rôtir. Je lui ſoutins que ces chevreaux étaient en ragoût, & que c'était l'opinion de *Dom Calmet ;* il me répondit que ce bénédictin ne ſavait pas ſeulement ce que c'était qu'une broche, que les bénédictins n'en connaiſſaient point, & que le ſentiment de *Dom Calmet* eſt erroné. La diſpute s'échauffa ; nous perdîmes longtems de vue le principal objet de la queſtion ; mais on y revient toujours avec ceux qui ont l'eſprit juſte.

Paff était encore tout étonné des chevaux & des cavaliers que les Juifs mangeaient ; & enfin, la diſpute roula ſur la ſupériorité que doit avoir la chair humaine ſur toute autre chair.

L'homme, dit M. *Crokius*, eſt le plus parfait de tous les animaux, par conſéquent il doit être le meilleur à manger. Je ne conviens pas de cette concluſion, dit M. *Paff ;* de graves docteurs prétendent qu'il n'y a nulle analogie entre la penſée qui diſtingue l'homme, & une bonne pièce tremblante cuite à propos ; je ſuis de plus très-bien fondé à croire que nous n'avons point la chair courte, & que nos fibres n'ont point la délicateſſe de celles des perdrix & des grianaux. C'eſt de quoi je ne conviens pas, dit *Crokius ;* vous n'avez mangé ni de grianaux, ni de petits garçons ; par conſéquent, vous ne devez pas juger.

Nous étions très-embarraſſés ſur cette queſtion, lorſqu'il arriva un houzard, qui nous certifia qu'il avait mangé d'un coſaque pendant le ſiège de Colberg, & qu'il l'avait trouvé très-coriace. *Paff* triomphait ; mais *Crokius* ſoutint qu'on ne devait jamais conclure du particulier au général ; qu'il y avait coſaque & coſaque, & qu'on en trouverait peut-être de très-tendres.

Cependant nous ſentîmes quelque horreur au récit de ce houzard, & nous le trouvâmes un peu barbare. Vraiment, meſſieurs, nous dit-il, vous êtes bien délicats ; on tue deux ou trois cent mille hommes ; tout le monde le trouve bon ; on mange un coſaque, & tout le monde crie,

CONSEILS

Digitized by Google

CONSEILS A UN JOURNALISTE,

SUR LA PHILOSOPHIE, L'HISTOIRE, LE THÉATRE, LES PIÈCES DE POÉSIE, LES MÊLANGES DE LITTÉRATURE, LES ANECDOTES LITTÉRAIRES, LES LANGUES, ET LE STYLE.

L'OUVRAGE périodique auquel vous avez deſſein de travailler, monſieur, peut très-bien réuſſir, quoiqu'il y en ait déjà trop de cette eſpèce. Vous me demandez comment il faut s'y prendre pour qu'un tel journal plaiſe à notre ſiècle & à la poſtérité. Je vous répondrai en deux mots, *Soyez impartial.* Vous avez la ſcience & le goût; ſi avec cela vous êtes juſte, je vous prédis un ſuccès durable. Notre nation aime tous les genres de littérature, depuis les mathématiques juſqu'à l'épigramme. Aucun des journaux ne parle communément de la partie la plus brillante des belles-lettres, qui ſont les pièces de théâtre, ni de tant de jolis ouvrages de poéſie, qui ſoutiennent tous les jours le caractère aimable de notre nation. Tout peut entrer dans votre eſpèce de journal, juſqu'à une chanſon qui ſera bien faite, rien n'eſt à dédaigner. La Grèce qui ſe vante d'avoir fait naître *Platon*, ſe glorifie encore d'*Anacréon*; & *Ciceron* ne fait point oublier *Catulle*.

SUR LA PHILOSOPHIE.

Vous ſavez aſſez de géométrie & de phyſique pour rendre un compte exact des livres de ce genre; & vous avez aſſez d'eſprit pour en parler avec cet art qui leur ôte leurs épines, ſans les charger de fleurs qui ne leur conviennent pas.

Je vous conſeillerais ſur-tout, quand vous ferez des extraits de philoſophie, d'expoſer d'abord au lecteur une eſpèce d'abrégé hiſtorique des opinions qu'on propoſe, ou des vérités qu'on établit.

Par exemple, s'agit-il de l'opinion du *vuide*? dites en

Digitized by Google

deux mots comment *Epicure* croyait le prouver, montrez comment *Gassendi* l'a rendu plus vraisemblable, exposez les degrés infinis de probabilité que *Newton* a ajoutés enfin à cette opinion, par ses raisonnemens, par ses observations, & par ses calculs.

S'agit-il d'un ouvrage sur la nature de l'*air*? il est bon de montrer d'abord qu'*Aristote* & tous les philosophes ont connu sa pesanteur, mais non son degré de pesanteur. Beaucoup d'ignorans qui voudraient au moins savoir l'histoire des sciences, les gens du monde, les jeunes étudians verront avec avidité par quelle raison & par quelles expériences le grand *Galilée* combattit le premier l'erreur d'*Aristote* au sujet de l'*air*; avec quel art *Torricelli* le pesa, ainsi qu'on pèse un poids dans une balance; comment on connut son ressort; comment enfin les admirables expériences de MM. *Hales* & *Boërhaave* ont découvert des effets de l'*air*, qu'on est presque forcé d'attribuer à des propriétés de la matière inconnues jusqu'à nos jours.

Paraît-il un livre hérissé de calculs & de problêmes sur la *lumière*? quel plaisir ne faites-vous pas au public de lui montrer les faibles idées que l'éloquente & ignorante Grèce avait de la *réfraction*, ce qu'en dit l'Arabe *Alhazen*, le seul géomètre de son tems; ce que devine *Antonio de Dominis*; ce que *Descartes* met habilement & géométriquement en usage, quoiqu'en se trompant; ce que découvre ce *Grimaldi*, qui a trop peu vécu; enfin, ce que *Newton* pousse jusqu'aux vérités les plus déliées & les plus hardies auxquelles l'esprit humain puisse atteindre, vérités qui nous font voir un nouveau monde, mais qui laissent encore un nuage derrière elles.

Composera-t-on quelque ouvrage sur la *gravitation* des astres, sur cette admirable partie des démonstrations de *Newton*? ne vous aura-t-on pas obligation si vous rendez l'histoire de cette *gravitation* des astres, depuis *Copernic* qui l'entrevit, depuis *Kepler* qui osa l'annoncer comme par instinct, jusqu'à *Newton* qui a démontré à la terre étonnée, qu'elle pèse sur le soleil & le soleil sur elle.

Rapportez à *Descartes* & à *Harrot* l'art d'appliquer l'algèbre à la mesure des courbes, le calcul intégral & différentiel à

Digitized by Google

Newton, & enſuite à *Leibnitz*. Nommez dans l'occaſion les inventeurs de toutes les découvertes nouvelles. Que votre ouvrage ſoit un regiſtre fidèle de la gloire des grands hommes.

Sur-tout, en expoſant des opinions, en les appuyant, en les combattant, évitez les paroles injurieuſes qui irritent un auteur, & ſouvent toute une nation, ſans éclairer perſonne. Point d'animoſité, point d'ironie. Que diriez-vous d'un avocat-général, qui en réſumant tout un procès, outragerait par des mots piquans la partie qu'il condamne? Le rôle d'un journaliſte n'eſt pas ſi reſpectable, mais ſon devoir eſt à-peu-près le même. Vous ne croyez point l'harmonie préétablie, faudra-t-il pour cela décrier *Leibnitz*? Inſulterez-vous à *Locke*, parce qu'il croit DIEU aſſez puiſſant pour pouvoir donner, s'il le veut, la penſée à la matière? Ne croyez-vous pas que DIEU qui a tout créé, peut rendre cette matière & ce don de penſer éternels? que s'il a créé nos ames, il peut encore créer des millions d'êtres différens de la matière & de l'ame? qu'ainſi le ſentiment de *Locke* eſt reſpectueux pour la Divinité, ſans être dangereux pour les hommes. Si *Bayle*, qui ſavait beaucoup, a beaucoup douté, ſongez qu'il n'a jamais douté de la néceſſité d'être honnête homme. Soyez-le donc avec lui, & n'imitez point ces petits eſprits qui outragent par d'indignes injures un illuſtre mort, qu'ils n'auraient oſé attaquer pendant ſa vie.

SUR L'HISTOIRE.

Ce que les journaliſtes aiment peut-être le mieux à traiter, ce ſont les morceaux d'hiſtoire; c'eſt là ce qui eſt le plus à la portée de tous les hommes, & le plus de leur goût. Ce n'eſt pas que dans le fond on ne ſoit auſſi curieux pour le moins de connaître la nature, que de ſavoir ce qu'a fait *Seſoſtris* ou *Bacchus*; mais il en coûte de l'application pour examiner, par exemple, par quelle machine on pourrait fournir beaucoup d'eau à la ville de Paris, ce qui nous importe pourtant aſſez; & on n'a qu'à ouvrir les yeux pour lire les anciens contes qui nous ſont tranſmis ſous le nom d'*hiſtoires*,

Digitized by Google

lesquels on nous répète tous les jours, & qui ne nous importent guères.

Si vous rendez compte de l'histoire ancienne, proscrivez, je vous en conjure, toutes ces déclamations contre certains conquérans. Laissez *Juvenal* & *Boileau*, donner du fond de leur cabinet des ridicules à *Alexandre*, qu'ils eussent fatigué d'encens s'ils eussent vécu sous lui; qu'ils appellent *Alexandre* insensé. Vous, philosophe impartial, regardez dans *Alexandre* ce capitaine-général de la Grèce, semblable à-peu-près à un *Scanderberg*, à un *Hunniade*, chargé comme eux de venger son pays, mais plus heureux, plus grand, plus poli, & plus magnifique. Ne le faites pas voir seulement subjuguant tout l'empire de l'ennemi des Grecs, & portant ses conquêtes jusqu'à l'Inde, où s'étendait la domination de *Darius*. Mais représentez-le donnant des loix au milieu de la guerre, formant des colonies, établissant le commerce, fondant Alexandrie & Scanderon, qui sont aujourd'hui le centre du négoce de l'orient. C'est par-là sur-tout qu'il faut considérer les rois, & c'est ce qu'on néglige. Quel bon citoyen n'aimera pas mieux qu'on l'entretienne des villes & des ports que *César* a bâtis, du calendrier qu'il a réformé, &c. que des hommes qu'il a fait égorger?

Inspirez sur-tout aux jeunes gens plus de goût pour l'histoire des tems récens, qui est pour nous de nécessité, que pour l'ancienne, qui n'est que de curiosité; qu'ils songent que la moderne a l'avantage d'être plus certaine, par cela même qu'elle est moderne.

Je voudrais sur-tout que vous recommandassiez de commencer sérieusement l'étude de l'histoire, au siècle qui précède immédiatement *Charles-Quint*, *Léon X*, *François I.* C'est là qu'il se fait dans l'esprit humain, comme dans notre monde, une révolution qui a tout changé.

Le beau siècle de *Louis XIV* achève de perfectionner ce que *Léon X*, tous les *Médicis*, *Charles-Quint*, *François I* avaient commencé. Je travaille depuis long-tems à l'histoire de ce dernier siècle, qui doit être l'exemple des siècles à venir; j'essaie de faire voir les progrès de l'esprit humain & de tous les arts, sous *Louis XIV*. Puissai-je, avant de mou

Digitized by Google

rir, laiſſer ce monument à la gloire de ma nation! J'ai bien des matériaux pour élever cet édifice; je ne manque point de mémoires ſur les avantages que le grand *Colbert* a procurés & voulait faire à la nation & au monde, ſur la vigilance infatigable, ſur la prévoyance d'un miniſtre de la guerre né pour être le miniſtre d'un conquérant, ſur les révolutions arrivées dans l'Europe, ſur la vie privée de *Louis XIV* qui a été dans ſon domeſtique l'exemple des hommes, comme il a été quelquefois celui des rois. J'ai des mémoires ſur des fautes inſéparables de l'humanité, dont je n'aime à parler que parce qu'elles font valoir les vertus; & j'applique déjà à *Louis XIV* ce beau mot de *Henri IV* qui diſait à l'ambaſſadeur Don Pèdre: *Quoi donc? votre maître n'a-t-il pas aſſez de vertu pour avoir des défauts?* Mais j'ai peur de n'avoir ni le tems ni la force de conduire ce grand ouvrage à ſa fin.

Je vous prierai de bien faire ſentir, que ſi nos hiſtoires modernes écrites par des contemporains ſont plus certaines en général que toutes les hiſtoires anciennes, elles ſont quelquefois plus douteuſes dans les détails; je m'explique. Les hommes diffèrent entr'eux, d'état, de parti, de religion. Le guerrier, le magiſtrat, le janſéniſte, le moliniſte, ne voient point les mêmes faits avec les mêmes yeux: c'eſt le vice de tous les tems. Un Carthaginois n'eût point écrit les guerres puniques dans l'eſprit d'un Romain, & il eût reproché à Rome la mauvaiſe foi dont Rome accuſait Carthage. Nous n'avons guères d'hiſtoriens anciens qui aient écrit les uns contre les autres ſur le même événement: ils auraient répandu le doute ſur des choſes que nous prenons aujourd'hui pour inconteſtables. Quelque peu vraiſemblables qu'elles ſoient, nous les reſpectons pour deux raiſons, parce qu'elles ſont anciennes, & parce qu'elles n'ont point été contredites.

Nous autres hiſtoriens contemporains, nous ſommes dans un cas bien différent: il nous arrive ſouvent la même choſe qu'aux puiſſances qui ſont en guerre. On a fait à Vienne, à Londres, à Verſailles, des feux de joie pour des batailles que perſonne n'avait gagnées: chaque parti chante victoire, chacun a raiſon de ſon côté. Voyez que de contradictions ſur *Marie*

Digitized by Google

Stuart, sur les guerres civiles d'Angleterre, sur les troubles de Hongrie, sur l'établissement de la religion protestante, sur le concile de Trente. Parlez de la révocation de l'édit de Nantes à un bourguemestre Hollandais, c'est une tyrannie imprudente; consultez un ministre de la cour de France, c'est une politique sage. Que dis-je? la même nation au bout de vingt ans n'a plus les mêmes idées qu'elle avait sur le même événement, & sur la même personne; j'en ai été témoin au sujet du feu roi *Louis XIV*. Mais quelles contradictions n'aurai-je pas à essuyer sur l'histoire de *Charles XII*! J'ai écrit sa vie singulière sur les mémoires de M. de *Fabrice*, qui a été huit ans son favori; sur les lettres de M. de *Fierville*, envoyé de France auprès de lui; sur celles de M. de *Villelongue*, long-tems colonel à son service; sur celles de M. de *Poniatowski*. J'ai consulté M. de *Croissi* ambassadeur de France auprès de ce prince, &c. J'apprends à présent que M. *Norberg*, chapelain de *Charles XII*, écrit une histoire de son règne. Je suis sûr que le chapelain aura souvent vu les mêmes choses avec d'autres yeux que le favori & l'ambassadeur. Quel parti prendre en ce cas? Celui de me corriger sur le champ dans les choses où ce nouvel historien aura évidemment raison, & de laisser les autres au jugement des lecteurs désintéressés. Que suis-je en tout cela? Je ne suis qu'un peintre qui cherche à représenter d'un pinceau faible, mais vrai, les hommes tels qu'ils ont été. Tout m'est indifférent de *Charles XII* & de *Pierre le grand*, excepté le bien que le dernier a pu faire aux hommes. Je n'ai aucun sujet de les flatter ni d'en médire. Je les traiterai comme *Louis XIV*, avec le respect qu'on doit aux têtes couronnées qui viennent de mourir, & avec le respect qu'on doit à la vérité qui ne mourra jamais.

SUR LA COMÉDIE.

Venons aux belles-lettres, qui feront un des principaux articles de votre journal. Vous comptez parler beaucoup des pièces de théâtre. Ce projet est d'autant plus raisonnable, que le théâtre est plus épuré parmi nous, & qu'il est devenu une école de mœurs. Vous vous garderez bien sans doute

Digitized by Google

de suivre l'exemple de quelques écrivains périodiques, qui cherchent à rabaisser tous leurs contemporains, & à décourager les arts, dont un bon journaliste doit être le soutien. Il est juste de donner la préférence à *Molière* sur les comiques de tous les tems & de tous les pays. Mais ne donnez point d'exclusion. Imitez les sages Italiens, qui placent *Raphaël* au premier rang, mais qui admirent les *Paul Véronèse*, les *Carraches*, les *Corrèges*, les *Dominiquins*, &c. *Molière* est le premier, mais il serait injuste & ridicule de ne pas mettre le *Joueur* à côté de ses meilleures pièces. Refuser son estime aux *Ménechmes*, ne pas s'amuser beaucoup au *Légataire universel*, serait d'un homme sans justice & sans goût; & qui ne se plaît pas à *Regnard*, n'est pas digne d'admirer *Molière*.

Osez avouer avec courage que beaucoup de nos petites pièces comme le *Frondeur*, le *Galant Jardinier*, la *Pupille*, le *Double Veuvage*, l'*Esprit de contradiction*, la *Coquette de village*, le *Florentin*, &c. sont au dessus de la plupart des petites pièces de *Molière*; je dis au dessus, pour la finesse des caractères, pour l'esprit dont la plupart sont assaisonnées, & même pour la bonne plaisanterie.

Je ne prétends point ici entrer dans le détail de tant de pièces nouvelles, ni déplaire à beaucoup de monde par des louanges données à peu d'écrivains, qui peut-être n'en seraient pas satisfaits; mais je dirai hardiment, que quand on donnera des ouvrages pleins de mœurs & où l'on trouve de l'intérêt, comme le *Préjugé à la mode*; quand les Français seront assez heureux pour qu'on leur donne une pièce telle que le *Glorieux*, gardez-vous bien de vouloir rabaisser leur succès, sous prétexte que ce ne sont pas des comédies dans le goût de *Molière*; évitez ce malheureux entêtement qui ne prend sa source que dans l'envie; ne cherchez point à proscrire les scènes attendrissantes qui se trouvent dans ces ouvrages: car lorsqu'une comédie, outre le mérite qui lui est propre, a encore celui d'intéresser, il faut être de bien mauvaise humeur pour se fâcher qu'on donne au public un plaisir de plus.

J'ose dire que si les pièces excellentes de *Molière* étaient un peu plus intéressantes, on verrait plus de monde à leurs représentations; le *Misanthrope* serait aussi suivi qu'il est estimé.

Digitized by Google

Il ne faut pas que la comédie dégénère en tragédie bourgeoise : l'art d'étendre ſes limites ſans les confondre avec celles de la tragédie, eſt un grand art, qu'il ſerait beau d'encourager, & honteux de vouloir détruire. C'en eſt un que de ſavoir bien rendre compte d'une pièce de théâtre. J'ai toujours reconnu l'eſprit des jeunes gens, au détail qu'ils faiſaient d'une pièce nouvelle qu'ils venaient d'entendre ; & j'ai remarqué que tous ceux qui s'en acquittaient le mieux, ont été ceux qui depuis ont acquis le plus de réputation dans leurs emplois. Tant il eſt vrai qu'au fond l'eſprit des affaires, & le véritable eſprit des belles-lettres, eſt le même.

Expoſer en termes clairs & élégans un ſujet qui quelquefois eſt embrouillé, & ſans s'attacher à la diviſion des actes, éclaircir l'intrigue & le dénouement, les raconter comme une hiſtoire intéreſſante, peindre d'un trait les caractères, dire enſuite ce qui a paru plus ou moins vraiſemblable, bien ou mal préparé, retenir les vers les plus heureux, bien ſaiſir le mérite ou le vice général du ſtyle, c'eſt ce que j'ai vu faire quelquefois, mais ce qui eſt fort rare chez les gens de lettres même qui s'en font une étude : car il eſt plus facile à certains eſprits de ſuivre leurs propres idées, que de rendre compte de celles des autres.

DE LA TRAGÉDIE.

Je dirai à-peu-près de la tragédie ce que j'ai dit de la comédie. Vous ſavez quel honneur ce bel art a fait à la France : art d'autant plus difficile, & d'autant plus au deſſus de la comédie, qu'il faut être vraiment poëte pour faire une belle tragédie : au lieu que la comédie demande ſeulement quelque talent pour les vers.

Vous, monſieur, qui entendez ſi bien *Sophocle* & *Euripide*, ne cherchez point une vaine récompenſe du travail qu'il vous en a coûté pour les entendre, dans le malheureux plaiſir de les préférer, contre votre ſentiment, à nos grands auteurs Français. Souvenez-vous que quand je vous ai défié de me montrer dans les tragiques de l'antiquité, des morceaux comparables à certains traits des pièces de *P. Corneille*,

je

Digitized by Google

je dis de ſes moins bonnes, vous avouâtes que c'était une choſe impoſſible. Ces traits dont je parle, étaient, par exemple, ces vers de la tragédie de *Nicomède*. Je veux, dit *Pruſias* (a),

Ecouter à la fois l'amour & la nature,
Etre père & mari dans cette conjoncture.

NICOMÈDE.

Seigneur, voulez-vous bien vous en fier à moi?
Ne ſoyez l'un ni l'autre.

PRUSIAS.

Eh! que dois-je être?

NICOMÈDE.

Roi.

Reprenez hautement ce noble caractère.
Un véritable roi n'eſt ni mari ni père.
Il regarde ſon trône, & rien de plus. Régnez,
Rome vous craindra plus que vous ne la craignez.

Vous n'inférerez point que les dernières pièces de ce père du théâtre ſoient bonnes, parce qu'il s'y trouve de ſi beaux éclairs: avouez leur extrême faibleſſe avec tout le public.

Agéſilas & *Suréna* ne peuvent rien diminuer de l'honneur que *Cinna* & *Polyeucte* font à la France. M. de *Fontenelle*, neveu du grand *Corneille*, dit dans la vie de ſon oncle, que ſi le proverbe, *cela eſt beau comme le Cid*, paſſa trop tôt, il faut s'en prendre aux auteurs qui avaient intérêt à l'abolir. Non, les auteurs ne pouvaient pas plus cauſer la chûte du proverbe que celle du *Cid*. C'eſt *Corneille* lui-même qui le détruit, c'eſt à *Cinna* qu'il faut s'en prendre. Ne dites point avec l'abbé de *Saint-Pierre*, que dans cinquante ans on ne jouera plus les pièces de *Racine*. Je plains nos enfans, s'ils ne goûtent pas ces chefs-d'œuvre d'élégance. Comment leur cœur ſera-t-il donc fait, ſi *Racine* ne les intéreſſe pas?

Il y a apparence que les bons auteurs du ſiècle de *Louis XIV* dureront autant que la langue françaiſe. Mais ne décou-

(a) *Nicomède*, tragédie, acte IV, ſcène III.

Digitized by Google

ragez pas leurs successeurs, en assurant que la carrière est remplie, & qu'il n'y a plus de place. *Corneille* n'est pas assez intéressant. Souvent *Racine* n'est pas assez tragique. L'auteur de *Venceslas*, celui de *Rhadamiste* & d'*Electre* avec leurs grands défauts, ont des beautés particulières, qui manquent à ces deux grands hommes; & il est à présumer que ces trois pièces resteront toujours sur le théâtre français, puisqu'elles s'y sont soutenues avec des acteurs différens, car c'est la vraie épreuve d'une tragédie. Que dirai-je de *Manlius*, pièce digne de *Corneille*, & du beau rôle d'*Arianne*, & du grand intérêt qui règne dans *Amasis?* Je ne vous parlerai point des pièces tragiques faites depuis vingt années: comme j'en ai composé quelques-unes, il ne m'appartient pas d'oser apprécier le mérite des contemporains qui valent mieux que moi; & à l'égard de mes ouvrages de théâtre, tout ce que je peux en dire, & vous prier d'en dire aux lecteurs, c'est que je les corrige tous les jours.

Mais quand il paraîtra une pièce nouvelle, ne dites jamais, comme l'auteur odieux des *Observations*, & de tant d'autres brochures, *La pièce est excellente*, ou *elle est mauvaise*; ou *tel acte est impertinent, un tel rôle est pitoyable.* Prouvez solidement ce que vous en pensez, & laissez au public le soin de prononcer. Soyez sûr que l'arrêt sera contre vous, toutes les fois que vous déciderez sans preuve, quand même vous auriez raison; car ce n'est pas votre jugement qu'on demande, mais le rapport d'un procès que le public doit juger.

Ce qui rendra sur-tout votre journal précieux, c'est le soin que vous aurez de comparer les pièces nouvelles avec celles des pays étrangers qui seront fondées sur le même sujet. Voilà à quoi l'on manqua dans le siècle passé, lorsqu'on fit l'examen du *Cid*: on ne rapporta que quelques vers de l'original espagnol, il fallait comparer les situations. Je suppose qu'on nous donne aujourd'hui *Manlius* de *La Fosse* pour la première fois: il serait très-agréable de mettre sous les yeux du lecteur la tragédie anglaise dont elle est tirée. Paraît-il quelque ouvrage instructif sur les pièces de l'illustre *Racine*, détrompez le public de l'idée où l'on est que jamais les Anglais n'ont pu admettre le sujet de *Phèdre* sur leur théâtre. Apprenez aux lec-

Digitized by Google

teurs que la *Phèdre* de *Smith* eſt une des plus belles pièces qu'on ait à Londres. Apprenez-leur que l'auteur a imité tout de *Racine*, juſqu'à l'amour d'*Hippolite*; qu'on a joint enſemble l'intrigue de *Phèdre* & celle de *Bajazet*, & que cependant l'auteur ſe vante d'avoir tiré tout d'*Euripide*. Je crois que les lecteurs ſeraient charmés de voir ſous leurs yeux la comparaiſon de quelques ſcènes de la *Phèdre* grecque, de la latine, de la françaiſe, & de l'anglaiſe. C'eſt ainſi, à mon gré, que la ſage & ſaine critique perfectionnerait encore le goût des Français, & peut-être de l'Europe. Mais quelle vraie critique avons-nous depuis celle que l'académie françaiſe fit du *Cid*, & à laquelle il manque encore autant de choſes qu'au *Cid* même?

DES PIÈCES DE POÉSIE.

Vous répandrez beaucoup d'agrément ſur votre journal, ſi vous l'ornez de tems en tems de ces petites pièces fugitives marquées au bon coin, dont les porte-feuilles des curieux ſont remplis. On a des vers du feu duc de *Nevers*, du comte *Antoine Hamilton* né en France, qui reſpirent tantôt le feu poétique, tantôt la douce facilité du ſtyle épiſtolaire. On a mille petits ouvrages charmans de MM. *Duſſé*, de *St.-Aulaire*, de *Ferrand*, de *La Faye*, de *Fieubet*, du préſident *Hénault*, & de tant d'autres. Ces ſortes de petits ouvrages dont je vous parle, ſuffiſaient autrefois à faire la réputation des *Voitures*, des *Saraſins*, des *Chapelles*. Ce mérite était rare alors. Aujourd'hui qu'il eſt plus répandu, il donne peut-être moins de réputation, mais il ne fait pas moins de plaiſir aux lecteurs délicats. Nos chanſons valent mieux que celles d'*Anacréon*, & le nombre en eſt étonnant. On en trouve même qui joignent la morale avec la gaieté, & qui annoncées avec art n'aviliraient point du tout un journal ſérieux. Ce ſerait perfectionner le goût ſans nuire aux mœurs, de rapporter une chanſon auſſi jolie que celle-ci, qui eſt de l'auteur du *Double Veuvage*.

Philis plus avare que tendre,
Ne gagnant rien à refuſer,

Digitized by Google

Un jour exigea de Liſandre
Trente moutons pour un baiſer.

Le lendemain nouvelle affaire,
Pour le berger le troc fut bon,
Car il obtint de la bergère
Trente baiſers pour un mouton.

Le lendemain Philis plus tendre,
Craignant de déplaire au berger,
Fut trop heureuſe de lui rendre
Trente moutons pour un baiſer.

Le lendemain Philis plus ſage,
Aurait donné moutons & chien,
Pour un baiſer que le volage
A Liſette donnait pour rien.

Comme vous n'avez pas tous les jours des livres nouveaux qui méritent votre examen, ces petits morceaux de littérature rempliront très-bien les vuides de votre journal. S'il y a quelques ouvrages de proſe ou de poéſie qui faſſent beaucoup de bruit dans Paris, qui partagent les eſprits, & ſur leſquels on ſouhaite une critique éclairée, c'eſt alors qu'il faut oſer ſervir de maître au public ſans le paraître, & le conduiſant comme par la main, lui faire remarquer les beautés ſans emphaſe, & les défauts ſans aigreur. C'eſt alors qu'on aime en vous cette critique, qu'on déteſte & qu'on mépriſe dans d'autres.

Un de mes amis, examinant trois épîtres de *Rouſſeau* en vers diſſyllabes, qui excitèrent beaucoup de murmure il y a quelque tems, fit de la ſeconde, où tous nos auteurs ſont inſultés, l'examen ſuivant, dont voici un échantillon, qui paraît dicté par la juſteſſe & la modération. Voici le commencement de la pièce qu'il examinait.

Digitized by Google

Tout inſtitut, tout art, toute police
Subordonnée au pouvoir du caprice,
Doit être auſſi conſéquemment pour tous,
Subordonnée à nos différens goûts.
Mais de ces goûts la diſſemblance extrême,
A le bien prendre, eſt un faible problême;
Et quoi qu'on diſe, on n'en ſaurait jamais
Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais.
Par des talens que le travail cultive,
A ce premier pas à pas on arrive;
Et le public que ſa bonté prévient
Pour quelque tems s'y fixe & s'y maintient.
Mais éblouis enfin par l'étincelle
De quelque mode inconnue & nouvelle,
L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
Et préférer le moindre au plus parfait, &c.

Voici l'examen.

Ce premier vers, *Tout inſtitut, tout art, toute police*, ſemble avoir le défaut, je ne dis pas d'être proſaïque, car toutes ces épîtres le ſont, mais d'être une proſe un peu trop faible, & dépourvue d'élégance & de clarté.

La *police* ſemble n'avoir aucun rapport au goût dont il eſt queſtion. De plus le terme de *police* doit-il entrer dans des vers?

Conſéquemment eſt à peine admis dans la proſe noble.

Cette répétition du mot *ſubordonnée* ſerait vicieuſe, quand même le terme ſerait élégant; & ſemble inſupportable, puiſque ce terme eſt une expreſſion plus convenable à des affaires qu'à la poéſie.

La *diſſemblance* ne paraît pas le mot propre. La *diſſemblance des goûts eſt un faible problême:* je ne crois pas que cela ſoit français.

A le bien prendre, paraît une expreſſion trop inutile & trop baſſe.

Enfin, il ſemble qu'un *problême* n'eſt ni faible ni fort: il peut être aiſé ou difficile, & ſa ſolution peut être faible, équivoque, erronée.

Digitized by Google

Et quoi qu'on dise, on n'en saurait jamais
Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais.

Non-seulement la poésie aimable s'accommode peu de cet air de dilemme & d'une pareille sécheresse; mais la raison semble peu s'accommoder de voir en huit vers, *que tout art est subordonné à nos différens goûts, & que cependant il n'y a que deux goûts. Arriver au goût pas à pas*, est encore, je crois, une façon de parler peu convenable, même en prose.

Et le public que sa bonté prévient.

Est-ce la bonté du public? Est-ce la bonté du goût?

L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
Et préférer le moindre au plus parfait.

1. *Le beau & le laid* sont des expressions réservées au bas comique. 2. Si on aime le laid, ce n'est pas la peine de dire ensuite qu'on préfère le *moins parfait*. 3. Le moindre n'est pas opposé grammaticalement au plus parfait. 4. Le *moindre* est un mot qui n'entre jamais dans la poésie, &c.

C'est ainsi que ce critique faisait sentir sans amertume toute la faiblesse de ces épîtres. Il n'y avait pas trente vers dans tous les ouvrages de *Rousseau* faits en Allemagne, qui échappassent à sa juste censure. Et pour mieux instruire les jeunes gens, il comparait à cet ouvrage un autre ouvrage du même auteur sur un sujet de littérature à-peu-près semblable. Il rapportait les vers de l'épître aux Muses, imitée de *Despréaux*, & cet objet de comparaison achevait de persuader mieux que les discussions les plus solides & les plus subtiles.

De l'exposé de tous ces vers dissyllabes, il prenait occasion de faire voir qu'il ne faut jamais confondre les vers de cinq pieds avec les vers marotiques. Il prouvait que le style qu'on appelle de *Marot*, ne doit être admis que dans une épigramme & dans un conte, comme les figures de *Calot* ne doivent paraître que dans des grotesques. Mais quand il faut mettre la raison en vers, peindre, émouvoir, écrire élégamment, alors ce mêlange monstrueux de la langue qu'on parlait

Digitized by Google

il y a deux cents ans, & de la langue de nos jours, paraît l'abus le plus condamnable qui ſe ſoit gliſſé dans la poéſie. *Marot* parlait ſa langue, il faut que nous parlions la nôtre. Cette bigarrure eſt auſſi révoltante pour les hommes judicieux, que le ſerait l'architecture gothique mêlée avec la moderne. Vous aurez ſouvent occaſion de détruire ce faux goût. Les jeunes gens s'adonnent à ce ſtyle, parce qu'il eſt malheureuſement facile.

Il en a coûté peut-être à *Deſpréaux* pour dire élégamment,

Faites choix d'un cenſeur ſolide & ſalutaire,
Que la raiſon conduiſe & le ſavoir éclaire,
Et dont le crayon ſûr, d'abord aille chercher
L'endroit que l'on ſent faible, & qu'on veut ſe cacher.

Mais s'il eſt bien difficile, eſt-il bien élégant de dire:

Donc ſi Phœbus ſes échecs vous ajuge,
Pour bien jouer conſultez tout bon juge.
Pour bien jouer, hantez les bons joueurs.
Sur-tout craignez le poiſon des loueurs,
Acoſtez-vous de fidèles critiques.

Ce n'eſt pas qu'il faille condamner des vers familiers dans ces pièces de poéſie; au contraire, ils y ſont néceſſaires, comme les jointures dans le corps humain, ou plutôt comme des repos dans un voyage.

Nam ſermone opus eſt, modò triſti, ſæpè jocoſo,
Defendente vices modò rhetoris, atque poëtæ
Interdùm urbani parcentis viribus, atque
Extenuantis eas conſultò.

Tout ne doit pas être orné, mais rien ne doit être rebutant. Un langage obſcur & groteſque n'eſt pas de la ſimplicité, c'eſt de la groſſiéreté recherchée.

Digitized by Google

DES MÊLANGES DE LITTÉRATURE ET DES ANECDOTES LITTÉRAIRES.

Je raſſemble ici ſous le nom de *Mélanges de littérature* tous les morceaux détachés d'hiſtoire, d'éloquence, de morale, de critique, & ces petits romans qui paraiſſaient ſi ſouvent. Nous avons des chefs-d'œuvre en tous ces genres. Je ne crois pas qu'aucune nation puiſſe ſe vanter d'un ſi grand nombre d'auſſi jolis ouvrages de-belles-lettres. Il eſt vrai qu'aujourd'hui ce genre facile produit une foule d'auteurs ; on en compterait quatre ou cinq mille depuis cent ans. Mais un lecteur en uſe avec les livres, comme un citoyen avec les hommes. On ne vit pas avec tous ſes contemporains, on choiſit quelques amis. Il ne faut pas plus s'effaroucher de voir cent cinquante mille volumes à la bibliothèque du roi, que de ce qu'il y a ſept cent mille hommes dans Paris. Les ouvrages de pure littérature dans leſquels on trouve ſouvent des choſes agréables, amuſent ſucceſſivement les honnêtes gens, délaſſent l'homme ſérieux dans l'intervalle de ſes travaux, & entretiennent dans la nation cette fleur d'eſprit, & cette délicateſſe qui fait ſon caractère.

Ne condamnez point avec dureté, tout ce qui ne ſera pas *la Rochefoucault* ou *la Fayette*, tout ce qui ne ſera pas auſſi parfait que la conſpiration de Veniſe de l'abbé de *St.-Réal*, auſſi plaiſant & auſſi original que la converſation du père *Canaye* & du maréchal d'*Hocquincourt* écrite par *Charleval*, & à laquelle *St.-Evremont* a ajouté une fin moins plaiſante, & qui languit un peu ; enfin tout ce qui ne ſera pas auſſi naturel, auſſi fin, auſſi gai que le voyage, quoiqu'un peu inégal, de *Bachaumont* & de *la Chapelle*.

Non ſi primores Mæonius tenet
Sedes Homerus, Pindaricæ latent
Cæique Aliæique minaces,
Steſicorique graves camænæ,
Nec ſi quid olim luſit Anacreon,
Delevit ætas, ſpirat adhuc amor,

Vivuntque

Digitized by Google

Vivuntque commiſſi calores
Æoliæ fidibus puellæ.

Dans l'expoſition que vous ferez de ces ouvrages ingénieux, badinant à leur exemple avec vos lecteurs, & répandant les fleurs avec ces auteurs dont vous parlerez, vous ne tomberez pas dans cette ſévérité de quelques critiques, qui veulent que tout ſoit écrit dans le goût de *Ciceron* ou de *Quintilien*. Ils crient que l'éloquence eſt énervée, que le bon goût eſt perdu, parce qu'on aura prononcé dans une académie un diſcours brillant qui ne ſerait pas convenable au barreau. Ils voudraient qu'un conte fût écrit du ſtyle de *Bourdaloue*. Ne diſtingueront-ils jamais les tems, les lieux, & les perſonnes? Veulent-ils que *Jacob* dans le *Payſan parvenu*, s'exprime comme *Péliſſon* ou *Patru?* Une éloquence mâle, noble, ennemie de petits ornemens, convient à tous les grands ouvrages. Une penſée trop fine ſerait une tache dans le *Diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle* de l'éloquent *Boſſuet*. Mais dans un ouvrage d'agrément, dans un compliment, dans une plaiſanterie, toutes les graces légères, la naïveté ou la fineſſe, les plus petits ornemens, trouvent leur place. Examinons-nous nous-mêmes. Parlons-nous d'affaires du ton des entretiens d'un repas? Les livres ſont la peinture de la vie humaine; il en faut de ſolides, & on en doit permettre d'agréables.

N'oubliez jamais, en rapportant les traits ingénieux de tous ces livres, de marquer ceux qui ſont à-peu-près ſemblables chez les autres peuples, ou dans nos anciens auteurs. On nous donne peu de penſées que l'on ne trouve dans *Sénèque*, dans *Gratien*, dans *Montaigne*, dans *Bacon*, dans le *Spectateur Anglais*. Les comparer enſemble, (& c'eſt à quoi le goût conſiſte) c'eſt exciter les auteurs à dire, s'il ſe peut, des choſes nouvelles, c'eſt entretenir l'émulation, qui eſt la mère des arts. Quelle ſatisfaction pour un lecteur délicat, de voir d'un coup-d'œil ces idées qu'*Horace* a exprimées dans des vers négligés, mais avec des paroles ſi expreſſives, ce que *Deſpréaux* a rendu d'une manière ſi correcte, ce que *Dryden* & *Rocheſter* ont renouvellé avec le feu de leur génie. Il en eſt de ces paral-

Digitized by Google

lèles, comme de l'anatomie comparée, qui fait connaître la nature. C'eſt par-là que vous ferez voir ſouvent, non-ſeulement ce qu'un auteur a dit, mais ce qu'il aurait pu dire; car ſi vous ne faites que le répéter, à quoi bon faire un journal?

Il y a ſur-tout des anecdotes littéraires ſur leſquelles il eſt toujours bon d'inſtruire le public, afin de rendre à chacun ce qui lui appartient. Apprenez, par exemple, au public, que le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, ou *Matanaſius*, eſt de feu M. de *Sallengre*, & d'un illuſtre mathématicien conſommé dans tout genre de littérature, & qui joint l'eſprit à l'érudition, enfin de tous ceux qui travaillaient à la Haye au *Journal littéraire*, & que M. de *St. Hiacynte* fournit la chanſon avec beaucoup de remarques. Mais ſi on ajoute à cette plaiſanterie une infame brochure digne de la plus vile canaille, & faite ſans doute par un de ces mauvais Français qui vont dans les pays étrangers déshonorer les belles-lettres & leur patrie, faites ſentir l'horreur & le ridicule de cet aſſemblage monſtrueux.

Faites-vous toujours un mérite de venger les bons écrivains des *Zoïles* obſcurs qui les attaquent; démêlez les artifices de l'envie; publiez, par exemple, que les ennemis de notre illuſtre *Racine* firent réimprimer quelques vieilles pièces oubliées, dans leſquelles ils inſérèrent plus de cent vers de ce poëte admirable, pour faire accroire qu'il les avait volés. J'en ai vu une intitulée *St. Jean-Baptiſte*, dans laquelle on retrouvait une ſcène preſque entière de *Bérénice*. Ces malheureux, aveuglés par leur paſſion, ne ſentaient pas même la différence des ſtyles, & croyaient qu'on s'y méprendrait, tant la fureur de la jalouſie eſt ſouvent abſurde.

En défendant les bons auteurs contre l'ignorance & l'envie qui leur imputent de mauvais ouvrages, ne permettez pas non plus qu'on attribue à de grands hommes des livres peut-être bons en eux-mêmes, mais qu'on veut accréditer par des noms illuſtres, auxquels ils n'appartiennent point. L'abbé de *St. Pierre* renouvelle un projet hardi & ſujet à d'extrêmes difficultés, il le met ſous le nom d'un dauphin de France. Faites voir modeſtement qu'on ne doit pas ſans de très-fortes preuves, attribuer un tel ouvrage à un prince né pour régner.

Ce projet de la prétendue paix univerſelle attribué à *Henri*

Digitized by Google

IV. par les secrétaires de *Maximilien de Sulli*, qui rédigèrent ses mémoires, ne se trouve en aucun autre endroit. Les mémoires de *Villeroi* n'en disent mot; on n'en voit aucune trace dans aucun livre du tems. Joignez à ce silence la considération de l'état où l'Europe était alors, & voyez si un prince aussi sage qu'*Henri le grand* a pu concevoir un projet d'une exécution impossible.

Si on réimprime, comme on me le mande, le livre fameux connu sous le nom de *Testament politique du cardinal de Richelieu*, montrez combien on doit douter que ce ministre en soit l'auteur.

I. Parce que jamais le manuscrit n'a été vu ni connu chez ses héritiers, ni chez les ministres qui lui succédèrent.

II. Parce qu'il fut imprimé trente ans après sa mort, sans avoir été annoncé auparavant.

III. Parce que l'éditeur n'ose pas seulement dire de qui il tient le manuscrit, ce qu'il est devenu, en quelle main il l'a déposé.

IV. Parce qu'il est d'un style très-différent des autres ouvrages du cardinal de *Richelieu*.

V. Parce qu'on lui fait signer son nom d'une façon dont il ne se servait pas.

VI. Parce que dans l'ouvrage il y a beaucoup d'expressions & d'idées peu convenables à un grand ministre qui parle à un grand roi. Il n'y a pas d'apparence qu'un homme aussi poli que le cardinal de *Richelieu* eût appellé la dame d'honneur de la reine *la du Fargis*, comme s'il eût parlé d'une femme publique. Est-il vraisemblable que le ministre d'un roi de quarante ans, lui fasse des leçons plus propres à un jeune dauphin qu'on élève, qu'à un monarque âgé de qui l'on dépend?

Dans le premier chapitre, il prouve qu'il faut être chaste. Est-ce un discours bienséant dans la bouche d'un ministre qui avait eu publiquement plus de maitresses que son maître, & qui n'était pas soupçonné d'être aussi retenu avec elles? Dans le second chapitre; il avance cette nouvelle proposition, que la raison doit être la règle de la conduite. Dans un autre il dit que l'Espagne, en donnant un million par an aux protestans, rendait les Indes qui fournissaient cet argent, *tributaires de l'enfer*: Expres-

Digitized by Google

sion plus digne d'un mauvais orateur, que d'un ministre sage tel que ce cardinal. Dans un autre, il appelle le duc de Mantoue, *ce pauvre prince*. Enfin, est-il vraisemblable qu'il eût rapporté au roi des bons mots de *Bautru*, & cent minuties pareilles dans un testament politique?

VII. Comment celui qui a fait parler le cardinal de *Richelieu*, peut-il faire dire (dans les premières pages) que dès qu'il fut appellé au conseil, il promit au roi d'abaisser ses ennemis, les huguenots, & les grands du royaume? Ne devait-on pas se souvenir que le cardinal de *Richelieu*, remis dans le conseil par les bontés de la reine-mère, n'y fut que le second pendant plus d'un an, & qu'il était alors bien loin d'avoir de l'ascendant sur l'esprit du roi, & d'être premier ministre?

VIII. On prétend (dans le chapitre deuxième du livre premier) que pendant cinq ans le roi dépensa pour la guerre soixante millions par an, qui en valent environ six-vingts de notre monnoie, & cela sans cesser de payer les charges de l'état, & sans moyens extraordinaires. Et d'un autre côté (dans le chapitre IX, partie seconde) il est dit qu'en tems de paix il entrait par an à l'épargne environ trente-cinq millions, dont il fallait encore rabattre beaucoup. Ne paraît-il pas entre ces deux calculs une contradiction évidente?

IX Est-il d'un ministre d'appeller à tout moment les rentes à 8, à 6, à 5 pour cent, des rentes au denier 8, au denier 6, au denier 5? Le denier cinq est vingt pour cent, & le denier vingt est cinq pour cent: ce sont des choses qu'un apprenti ne confondrait pas.

X. Est-il vraisemblable que le cardinal de *Richelieu* ait appellé les parlemens, *Cours souveraines*; & qu'il propose, chapitre IX. partie II. de faire payer la taille à ces cours souveraines?

XI. Est-il vraisemblable qu'il ait proposé de supprimer les gabelles? & ce projet n'a-t-il pas été fait par un politique oisif, plutôt que par un homme nourri dans les affaires?

XII. Enfin, ne voit-on pas combien il est incroyable qu'un ministre, au milieu de la guerre la plus vive, ait intitulé un chapitre, *Succinte narration des actions du roi jusqu'à la paix?*

Digitized by Google

Voilà bien des raiſons de douter que ce grand miniſtre ſoit l'auteur de ce livre. Je me ſouviens d'avoir entendu dire dans mon enfance à un vieillard très-inſtruit, que le *Teſtament politique* était de l'abbé de *Bourzey*, l'un des premiers académiciens, & homme très-médiocre. Mais je crois qu'il eſt plus aiſé de ſavoir de qui ce livre n'eſt pas, que de connaître ſon auteur. Remarquez ici quelle eſt la faibleſſe humaine. On admire ce livre, parce qu'on le croit d'un grand miniſtre. Si on ſavait qu'il eſt de l'abbé de *Bourzey*, on ne le lirait pas. En rendant ainſi juſtice à tout le monde, en peſant tout dans une balance exacte, élevez-vous ſur-tout contre la calomnie.

On a vu, ſoit en Hollande, ſoit ailleurs, de ces ouvrages périodiques deſtinés en apparence à inſtruire, mais compoſés en effet pour diffamer; on a vu des auteurs que l'appât du gain & la malignité ont transformés en ſatyriques mercenaires, & qui ont vendu publiquement leurs ſcandales, comme *Locuſte* vendait les poiſons. Parmi ceux qui ont ainſi déshonoré les lettres & l'humanité, qu'il me ſoit permis d'en citer un, qui pour prix du plus grand ſervice qu'un homme puiſſe peut-être rendre à un autre homme, s'eſt déclaré pendant tant d'années mon plus cruel ennemi. On l'a vu imprimer publiquement, diſtribuer, & vendre lui-même un libelle infame, digne de toute la ſévérité des loix: on l'a vu enſuite, de la même main dont il avait écrit & diſtribué ces calomnies, les déſavouer preſque avec autant de honte qu'il les avait publiées. *Je me croirais déshonoré*, dit-il dans ſa déclaration donnée aux magiſtrats, *je me croirais déshonoré, ſi j'avais eu la moindre part à ce libelle, entiérement calomnieux, écrit contre un homme pour qui j'ai tous les ſentimens d'eſtime*, &c. Signé *l'abbé* Desfontaines.

C'eſt à ces extrêmités malheureuſes qu'on eſt réduit, lorſqu'on fait de l'art d'écrire un ſi déteſtable uſage.

J'ai lu dans un livre qui porte le titre de *Journal*, qu'il *n'eſt pas étonnant que les jéſuites prennent quelquefois le parti de l'illuſtre* Wolf, *parce que les jéſuites ſont tous athées.*

Parlez avec courage contre ces exécrables injuſtices, & faites ſentir à tous les auteurs de ces infamies, que le mé-

Digitized by Google

pris & l'horreur du public ſeront éternellement leur partage.

SUR LES LANGUES.

Il faut qu'un bon journaliſte ſache au moins l'anglais & l'italien, car il y a beaucoup d'ouvrages de génie dans ces langues, & le génie n'eſt preſque jamais traduit. Ce ſont, je crois, les deux langues de l'Europe les plus néceſſaires à un Français. Les Italiens ſont les premiers qui aient retiré les arts de la barbarie; & il y a tant de grandeur, tant de force d'imagination juſques dans les fautes des Anglais, qu'on ne peut trop conſeiller l'étude de leur langue.

Il eſt triſte que le grec ſoit négligé en France, mais il n'eſt pas permis à un journaliſte de l'ignorer. Sans cette connaiſſance il y a un grand nombre de mots français dont il n'aura jamais qu'une idée confuſe; car depuis l'arithmétique juſqu'à l'aſtronomie, quel eſt le terme d'art qui ne dérive de cette langue admirable? A peine y a-t-il un muſcle, une veine, un ligament dans notre corps, une maladie, un remède dont le nom ne ſoit grec. Donnez-moi deux jeunes gens, dont l'un ſaura cette langue, & dont l'autre l'ignorera; que ni l'un ni l'autre n'ait la moindre teinture d'anatomie; qu'ils entendent dire qu'un homme eſt malade d'un *diabétès*, qu'il faut faire à celui-ci une *paracentèſe*, que cet autre a une *ankyloſe* ou un *bubonocèle*; celui qui ſait le grec entendra tout d'un coup de quoi il s'agit, parce qu'il voit de quoi ces mots ſont compoſés; l'autre ne comprendra abſolument rien.

Pluſieurs mauvais journaliſtes ont oſé donner la préférence à l'*Iliade* de *la Motte* ſur l'*Iliade* d'*Homère*. Certainement, s'ils avaient lu *Homère* en leur langue, ils euſſent vu que la traduction eſt autant au-deſſous de l'original, que *Segrais* eſt au-deſſous de *Virgile*.

Un journaliſte verſé dans la langue grecque pourra-t-il s'empêcher de remarquer dans les traductions que *Toureil* a faites de *Démoſthène*, quelques faibleſſes au milieu de ſes beautés? *Si quelqu'un* (dit le traducteur) *vous demande, meſſieurs les Athéniens, avez-vous la paix? Non de par Jupiter*, répondez-vous; *nous avons la guerre avec Philippe*. Le lec-

Digitized by Google

teur ſur cet expoſé pourrait croire que *Démoſthène* plaiſante à contre-tems; que ces termes familiers, & réſervés pour le bas comique, *Meſſieurs les Athéniens*, *de par Jupiter*, répondent à de pareilles expreſſions grecques. Il n'en eſt pourtant rien, & cette faute appartient toute entière au traducteur. Ce ſont mille petites inadvertences pareilles qu'un journaliſte éclairé peut faire obſerver, pourvu qu'en même tems il remarque encore plus les beautés.

Il ſerait à ſouhaiter que les ſavans dans les langues orientales nous euſſent donné des journaux, des livres de l'orient. Le public ne ſerait pas dans la profonde ignorance où il eſt de l'hiſtoire de la plus grande partie de notre globe; nous nous accoutumerions à réformer notre chronologie ſur celle des Chinois; nous ſerions plus inſtruits de la religion de *Zoroaſtre*, dont les ſectateurs ſubſiſtent encore quoique ſans patrie, à-peu-près comme les Juifs, & quelques autres ſociétés ſuperſtitieuſes répandues de tems immémorial dans l'Aſie; on connaîtrait les reſtes de l'ancienne philoſophie indienne; on ne donnerait plus le nom faſtueux d'*hiſtoire univerſelle* à des recueils de quelques fables d'Egypte, des révolutions d'un pays grand comme la Champagne nommé la *Grèce*, & du peuple Romain, qui tout étendu & tout victorieux qu'il a été, n'a jamais eu ſous ſa domination tant d'états que le peuple de *Mahomet*, & qui n'a jamais conquis la dixième partie du monde.

Mais auſſi que votre amour pour les langues étrangères ne vous faſſe pas mépriſer ce qui s'écrit dans votre patrie; ne ſoyez point comme ce faux délicat à qui *Pétrone* a fait dire,

Ales Phaſiacis petita Colchis,
Atque Afræ volucres placent palato,
Quidquid quæritur optimum videtur.

On ne trouve de poëte Français dans la bibliothèque de l'abbé de *Longuerue*, qu'un tome de *Malherbe*. Je voudrais encore une fois en fait de belles-lettres, qu'on fût de tous les pays, mais ſur-tout du ſien. J'appliquerai à ce ſujet des vers de M. de *la Motte*, car il en a quelquefois fait d'excellens.

Digitized by Google

C'eſt par l'étude que nous ſommes
Contemporains de tous les hommes,
Et citoyens de tous les lieux.

DU STYLE D'UN JOURNALISTE.

Quant au ſtyle d'un journaliſte, *Bayle* eſt peut-être le premier modèle, s'il vous en faut un; c'eſt le plus profond dialecticien qui ait jamais écrit, c'eſt preſque le ſeul compilateur qui ait du goût. Cependant dans ſon ſtyle toujours clair & naturel, il y a trop de négligence, trop d'oubli des bienſéances, trop d'incorrection. Il eſt diffus: il fait à la vérité converſation avec ſon lecteur, comme *Montaigne*, & en cela il charme tout le monde; mais il s'abandonne à une molleſſe de ſtyle, & aux expreſſions triviales d'une converſation trop ſimple; & en cela il rebute ſouvent l'homme de goût.

En voici un exemple qui me tombe ſous la main, c'eſt l'article d'*Abailard* dans ſon dictionnaire. *Abailard*, dit-il, *s'amuſait plus à tâtonner & à baiſer ſon écolière, qu'à lui expliquer un auteur.* Un tel défaut lui eſt trop familier, ne l'imitez pas.

Nul chef-d'œuvre par vous écrit juſqu'aujourd'hui,
Ne vous donne le droit de faillir comme lui.

N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités; d'être néceſſaire, intelligible, & ſonore. Des idées nouvelles, ſur-tout en phyſique, exigent des expreſſions nouvelles. Mais ſubſtituer à un mot d'uſage, un autre mot qui n'a que le mérite de la nouveauté, ce n'eſt pas enrichir la langue, c'eſt la gâter. Le ſiècle de *Louis XIV* mérite ce reſpect des Français, que jamais ils ne parlent en autre langue que celle qui a fait la gloire de ces belles années.

Un des plus grands défauts des ouvrages de ce ſiècle, c'eſt le mêlange des ſtyles, & ſur-tout de vouloir parler des ſciences comme on en parlerait dans une converſation familière. Je vois les livres les plus ſérieux déshonorés par des expreſſions qui ſemblent recherchées par rapport au ſujet, mais qui ſont

Digitized by Google

ſont en effet baſſes & triviales. Par exemple, *la nature fait les frais de cette dépenſe.* Il faut mettre *ſur le compte du vitriol romain un mérite dont nous* faiſons *honneur à l'antimoine.* Un ſyſtême *de miſe.* Adieu *l'intelligence des courbes,* ſi on *néglige le calcul,* &c.

Ce défaut vient d'une origine eſtimable; on craint le pédantiſme, on veut orner des matières un peu ſèches. Mais *in vitium ducit culpæ fuga ſi caret arte.* Il me ſemble que tous les honnêtes gens aiment mieux cent fois un homme lourd, mais ſage, qu'un mauvais plaiſant. Les autres nations ne tombent guères dans ce ridicule. La raiſon en eſt, que l'on y craint moins qu'en France, d'être ce que l'on eſt. En Allemagne, en Angleterre, un phyſicien eſt phyſicien, en France il veut encore être plaiſant. *Voiture* fut le premier qui eut de la réputation par ſon ſtyle familier. On s'écriait, Cela s'appelle *écrire en homme du monde, en homme de cour, voilà le ton de la bonne compagnie.* On voulut enſuite écrire ſur des choſes ſérieuſes de ce ton de la bonne compagnie, lequel ſouvent ne ſerait pas ſupportable dans une lettre.

Cette manie a infecté pluſieurs écrits, d'ailleurs raiſonnables. Il y a en cela plus de pareſſe encore que d'affectation; car ces expreſſions plaiſantes qui ne ſignifient rien, & que tout le monde répète ſans penſer, ces lieux communs ſont plus aiſés à trouver, qu'une expreſſion énergique & élégante. Ce n'eſt point avec la familiarité du ſtyle épiſtolaire, c'eſt avec la dignité du ſtyle de *Ciceron*, qu'on doit traiter la philoſophie. *Mallebranche* moins pur que *Ciceron*, mais plus fort & plus rempli d'images, me paraît un grand modèle dans ce genre; & plût-à-Dieu qu'il eût établi des vérités auſſi ſolidement qu'il a expoſé ſes opinions avec éloquence!

Locke, moins élevé que *Mallebranche*, peut-être trop diffus, mais plus élégant, s'exprime toujours dans ſa langue avec netteté & avec grace. Son ſtyle eſt charmant, *puroque ſimillimus amni.* Vous ne trouvez dans ces auteurs aucune envie de briller à contre-tems, aucune pointe, aucun artifice. Ne les ſuivez point ſervilement, *ô imitatores ſervum pecus!* mais à leur exemple rempliſſez-vous d'idées profondes & juſtes. Alors les mots viennent aiſément, *rem verba ſequuntur.* Remarquez que

Digitized by Google

les hommes qui ont le mieux penſé, ſont auſſi ceux qui ont le mieux écrit.

Si la langue françaiſe doit bientôt ſe corrompre, cette altération viendra de deux ſources; l'une eſt le ſtyle affecté des auteurs qui vivent en France; l'autre eſt la négligence des écrivains qui réſident dans les pays étrangers. Les papiers publics & les journaux ſont infectés continuellement d'expreſſions impropres, auxquelles le public s'accoutume à force de les relire.

Par exemple, rien n'eſt plus commun dans les gazettes que cette phraſe: Nous apprenons que les aſſiégeans *auraient* un tel jour battu en brèche; on dit que les deux armées ſe *ſeraient* approchées; au lieu de, les deux armées ſe *ſont* approchées, les aſſiégeans *ont battu* en brèche, &c.

Cette conſtruction très-vicieuſe eſt imitée du ſtyle barbare qu'on a malheureuſement conſervé dans le barreau, & dans quelques édits. On fait dans ces pièces parler au roi un langage gothique. Il dit, On nous *aurait* remontré, au lieu de, On nous *a* remontré; Lettres *Royaux*, au lieu de Lettres *Royales*; *Voulons* & *nous plaît*, au lieu de toute autre phraſe plus méthodique & plus grammaticale. Ce ſtyle gothique des édits & des loix eſt comme une cérémonie dans laquelle on porte des habits antiques, mais il ne faut point les porter ailleurs. On ferait même beaucoup mieux de faire parler le langage ordinaire aux loix, qui ſont faites pour être entendues aiſément. On devrait imiter l'élégance des *Inſtitutes* de *Juſtinien*. Mais que nous ſommes loin de la forme & du fond des loix romaines!

Les écrivains doivent éviter cet abus, dans lequel donnent tous les gazetiers étrangers. Il faut imiter le ſtyle de la gazette qui s'imprime à Paris, elle dit au moins correctement des choſes inutiles.

La plupart des gens de lettres qui travaillent en Hollande, où ſe fait le plus grand commerce de livres, s'infectent d'une autre eſpèce de barbarie, qui vient du langage des marchands: ils commencent à écrire *par-contre*, pour *au contraire*; cette *préſente*, au lieu de cette *lettre*; le *change*, au lieu de *changement*. J'ai vu des traductions d'excellens livres remplies de ces

Digitized by Google

expreſſions. Le ſeul expoſé de pareilles fautes, doit ſuffire pour corriger les auteurs. Plût-à-Dieu qu'il fût auſſi aiſé de remédier au vice qui produit tous les jours tant d'écrits mercenaires, tant d'extraits infidèles, tant de menſonges, tant de calomnies dont la preſſe inonde la république des lettres!

LE PHILOSOPHE IGNORANT.

PREMIÈRE QUESTION.

QUI es-tu? d'où viens-tu? que fais-tu? que deviendras-tu? c'eſt une queſtion qu'on doit faire à tous les êtres de l'univers, mais à laquelle nul ne nous répond. Je demande aux plantes quelle vertu les fait croître, & comment le même terrain produit des fruits ſi divers? Ces êtres inſenſibles & muets, quoiqu'enrichis d'une faculté divine, me laiſſent à mon ignorance & à mes vaines conjectures.

J'interroge cette foule d'animaux différens, qui tous ont le mouvement & le communiquent, qui jouiſſent des mêmes ſenſations que moi, qui ont une meſure d'idées & de mémoire avec toutes les paſſions. Ils ſavent encore moins que moi ce qu'ils ſont, pourquoi ils ſont, & ce qu'ils deviennent.

Je ſoupçonne, j'ai même lieu de croire que les planètes, les ſoleils innombrables qui rempliſſent l'eſpace, ſont peuplés d'êtres ſenſibles & penſans; mais une barrière éternelle nous ſépare, & aucun de ces habitans des autres globes ne s'eſt communiqué à nous.

Monſieur le prieur, dans le *Spectacle de la Nature*, a dit à M. le chevalier, que les aſtres étaient faits pour la terre, & la terre, ainſi que les animaux, pour l'homme. Mais comme le petit globe de la terre roule avec les autres planètes autour du ſoleil, comme les mouvemens réguliers & proportionnels des aſtres peuvent éternellement ſubſiſter ſans qu'il y ait des hommes, comme il y a ſur notre petite planète infiniment

Digitized by Google

plus d'animaux que de mes ſemblables; j'ai penſé que M. le prieur avait un peu trop d'amour-propre en ſe flattant que tout avait été fait pour lui. J'ai vu que l'homme pendant ſa vie eſt dévoré par tous les animaux, s'il eſt ſans défenſe; & que tous le dévorent encore après ſa mort. Ainſi j'ai eu de la peine à concevoir que M. le prieur & M. le chevalier fuſſent les rois de la nature. Eſclave de tout ce qui m'environne, au lieu d'être roi, reſſerré dans un point, & entouré de l'immenſité, je commence par me chercher moi-même.

II. Notre faibleſſe.

Je ſuis un faible animal; je n'ai en naiſſant ni force, ni connaiſſance, ni inſtinct; je ne peux même me traîner à la mammelle de ma mère, comme font tous les quadrupèdes; je n'acquiers quelques idées que comme j'acquiers un peu de force quand mes organes commencent à ſe développer. Cette force augmente en moi juſqu'au tems où ne pouvant plus s'accroître, elle diminue chaque jour. Ce pouvoir de concevoir des idées s'augmente de même juſqu'à ſon terme, & enſuite s'évanouit inſenſiblement par degrés.

Quelle eſt cette mécanique qui accroît de moment en moment les forces de mes membres juſqu'à la borne preſcrite? Je l'ignore; & ceux qui ont paſſé leur vie à chercher cette cauſe, n'en ſavent pas plus que moi.

Quel eſt cet autre pouvoir qui fait entrer des images dans mon cerveau, qui les conſerve dans ma mémoire? Ceux qui ſont payés pour le ſavoir l'ont inutilement cherché; nous ſommes tous dans la même ignorance des premiers principes où nous étions dans notre berceau.

III. Comment puis-je penſer?

Les livres faits depuis deux mille ans, m'ont-ils appris quelque choſe? Il nous vient quelquefois des envies de ſavoir comment nous penſons, quoiqu'il nous prenne rarement l'envie de ſavoir comment nous digérons, comment nous marchons. J'ai interrogé ma raiſon; je lui ai demandé ce qu'elle eſt? Cette queſtion l'a toujours confondue.

Digitized by Google

J'ai essayé de découvrir par elle, si les mêmes ressorts qui me font digérer, qui me font marcher, sont ceux par lesquels j'ai des idées. Je n'ai jamais pu concevoir comment & pourquoi ces idées s'enfuyaient quand la faim faisait languir mon corps, & comment elles renaissaient quand j'avais mangé.

J'ai vu une si grande différence entre des pensées & la nourriture, sans laquelle je ne penserais point, que j'ai cru qu'il y avait en moi une substance qui raisonnait, & une autre substance qui digérait. Cependant, en cherchant toujours à me prouver que nous sommes deux, j'ai senti grossièrement que je suis un seul; & cette contradiction m'a toujours fait une extrême peine.

J'ai demandé à quelques-uns de mes semblables qui cultivent la terre notre mère commune, avec beaucoup d'industrie, s'ils sentaient qu'ils étaient deux, s'ils avaient découvert par leur philosophie qu'ils possédaient en eux une substance immortelle, & cependant formée de rien, existante sans étendue, agissant sur leurs nerfs sans y toucher, envoyée expressément dans le ventre de leur mère six semaines après leur conception; ils ont cru que je voulais rire, & ont continué à labourer leurs champs sans me répondre.

IV. M'EST-IL NÉCESSAIRE DE SAVOIR?

Voyant donc qu'un nombre prodigieux d'hommes n'avait pas seulement la moindre idée des difficultés qui m'inquiètent, & ne se doutait pas de ce qu'on dit dans les écoles, de l'être en général, de la matière & de l'esprit, &c. voyant même qu'ils se moquaient souvent de ce que je voulais le savoir; j'ai soupçonné qu'il n'était point du tout nécessaire que nous le sussions. J'ai pensé que la nature a donné à chaque être la portion qui lui convient; & j'ai cru que les choses auxquelles nous ne pouvions atteindre ne sont pas notre partage. Mais malgré ce désespoir, je ne laisse pas de desirer d'être instruit, & ma curiosité trompée est toujours insatiable.

Digitized by Google

V. ARISTOTE, DESCARTES ET GASSENDI.

Ariſtote commence par dire que l'incrédulité eſt la ſource de la ſageſſe; *Deſcartes* a délayé cette penſée, & tous deux m'ont appris à ne rien croire de ce qu'ils me diſent. Ce *Deſcartes* ſurtout, après avoir fait ſemblant de douter, parle d'un ton ſi affirmatif de ce qu'il n'entend point; il eſt ſi ſûr de ſon fait quand il ſe trompe groſſièrement en phyſique; il a bâti un monde ſi imaginaire; ſes tourbillons & ſes trois élémens ſont d'un ſi prodigieux ridicule, que je dois me défier de tout ce qu'il me dit ſur l'ame, après qu'il m'a tant trompé ſur les corps. Qu'on faſſe ſon éloge, à la bonne heure, pourvu qu'on ne faſſe pas celui de ſes romans philoſophiques, mépriſés aujourd'hui pour jamais dans toute l'Europe.

Il croit, ou il feint de croire que nous naiſſons avec des penſées métaphyſiques. J'aimerais autant dire qu'*Homère* naquit avec l'*Iliade* dans la tête. Il eſt bien vrai qu'*Homère* en naiſſant avait un cerveau tellement conſtruit, qu'ayant enſuite acquis des idées poétiques, tantôt belles, tantôt incohérentes, tantôt exagérées, il en compoſa enfin l'*Iliade*. Nous apportons en naiſſant le germe de tout ce qui ſe développe en nous; mais nous n'avons pas réellement plus d'idées innées, que *Raphaël* & *Michel Ange* n'apportèrent en naiſſant de pinceaux & de couleurs.

Deſcartes pour tâcher d'accorder les parties éparſes de ſes chimeres, ſuppoſa que l'homme penſe toujours: j'aimerais autant imaginer que les oiſeaux ne ceſſent jamais de voler, ni les chiens de courir, parce que ceux-ci ont la faculté de courir, & ceux-là de voler.

Pour peu que l'on conſulte ſon expérience & celle du genre humain, on eſt bien convaincu du contraire. Il n'y a perſonne d'aſſez fou pour croire fermement qu'il ait penſé toute ſa vie, le jour & la nuit, ſans interruption, depuis qu'il était fœtus juſqu'à ſa dernière maladie. La reſſource de ceux qui ont voulu défendre ce roman, a été de dire qu'on penſait toujours, mais qu'on ne s'en appercevait pas. Il vaudrait autant dire qu'on boit, qu'on mange, & qu'on court à cheval ſans le ſavoir. Si vous ne vous appercevez pas que vous avez des idées,

Digitized by Google

comment pouvez-vous affirmer que vous en avez? *Gaſſendi* ſe moqua comme il le devait de ce ſyſtême extravagant. Savez-vous ce qui en arriva? On prit *Gaſſendi* & *Deſcartes* pour des athées, parce qu'ils raiſonnaient.

VI. LES BÊTES.

De ce que les hommes étaient ſuppoſés avoir continuellement des idées, des perceptions, des conceptions, il ſuivait naturellement que les bêtes en avaient toujours auſſi; car il eſt inconteſtable qu'un chien de chaſſe a l'idée de ſon maître auquel il obéit, & du gibier qu'il lui rapporte. Il eſt évident qu'il a de la mémoire & qu'il combine quelques idées. Ainſi donc ſi la penſée de l'homme était auſſi l'eſſence de ſon ame, la penſée du chien était auſſi l'eſſence de la ſienne; & ſi l'homme avait toujours des idées, il fallait bien que les animaux en euſſent toujours. Pour trancher cette difficulté, le fabricateur des tourbillons & de la matière cannelée, oſa dire que les bêtes étaient de pures machines, qui cherchaient à manger ſans avoir appétit, qui avaient toujours les organes du ſentiment pour n'éprouver jamais la moindre ſenſation, qui criaient ſans douleur, qui témoignaient leur plaiſir ſans joie, qui poſſédaient un cerveau pour n'y pas recevoir l'idée la plus légère, & qui étaient ainſi une contradiction perpétuelle de la nature.

Ce ſyſtême était auſſi ridicule que l'autre; mais au lieu d'en faire voir l'extravagance, on le traita d'impie; on prétendit que ce ſyſtême répugnait à l'Ecriture ſainte, qui dit dans la Genèſe, *que* DIEU *a fait un pacte avec les animaux, & qu'il leur redemandera le ſang des hommes qu'ils auront mordus & mangés*; ce qui ſuppoſe manifeſtement dans les bêtes l'intelligence, la connaiſſance du bien & du mal.

VII. L'EXPÉRIENCE.

Ne mêlons jamais l'Ecriture ſainte dans nos diſputes philoſophiques; ce ſont des choſes trop hétérogènes, & qui n'ont aucun rapport. Il ne s'agit ici que d'examiner ce que nous

Digitized by Google

pouvons ſavoir par nous-mêmes, & cela ſe réduit à bien peu de choſe. Il faut avoir renoncé au ſens commun pour ne pas convenir que nous ne ſavons rien au monde que par l'expérience ; & certainement ſi nous ne parvenons que par l'expérience, & par une ſuite de tâtonnemens & de longues réflexions, à nous donner quelques idées faibles & légères du corps, de l'eſpace, du tems, de l'infini, de DIEU même, ce n'eſt pas la peine que l'auteur de la nature mette ces idées dans la cervelle de tous les fœtus, afin qu'il n'y ait enſuite qu'un très-petit nombre d'hommes qui en faſſent uſage.

Nous ſommes tous ſur les objets de notre ſcience, comme les amans ignorans *Daphnis* & *Chloé*, dont *Longus* nous a dépeint les amours & les vaines tentatives. Il leur fallut beaucoup de tems pour deviner comment ils pouvaient ſatisfaire leurs deſirs, parce que l'expérience leur manquait. La même choſe arriva à l'empereur *Léopold* & au fils de *Louis XIV*, il fallut les inſtruire. S'ils avaient eu des idées innées, il eſt à croire que la nature ne leur eût pas refuſé la principale & la ſeule néceſſaire à la conſervation de l'eſpèce humaine.

VIII. SUBSTANCE.

Ne pouvant avoir aucune notion que par expérience, il eſt impoſſible que nous puiſſions jamais ſavoir ce que c'eſt que la matière. Nous touchons, nous voyons les propriétés de cette ſubſtance ; mais ce mot même *ſubſtance, ce qui eſt deſſous*, nous avertit aſſez que ce deſſous nous ſera inconnu à jamais: quelque choſe que nous découvrions de ſes apparences, il reſtera toujours ce deſſous à découvrir. Par la même raiſon nous ne ſaurons jamais par nous-mêmes ce que c'eſt qu'eſprit. C'eſt un mot qui originairement ſignifie *ſouffle*, & dont nous nous ſommes ſervis pour tâcher d'exprimer vaguement & groſſiérement ce qui nous donne des penſées. Mais quand même, par un prodige qui n'eſt pas à ſuppoſer, nous aurions quelque légère idée de la ſubſtance de cet eſprit, nous ne ſerions pas plus avancés; nous ne pourrions jamais deviner comment cette ſubſtance reçoit des ſentimens & des penſées. Nous ſavons bien que nous avons un peu d'intelligence, mais comment

Digitized by Google

comment l'avons-nous ? c'eſt le ſecret de la nature, elle ne l'a dit à nul mortel.

IX. BORNES ÉTROITES.

Notre intelligence eſt très-bornée, ainſi que la force de notre corps. Il y a des hommes beaucoup plus robuſtes que les autres; il y a auſſi des *Hercules* en fait de penſées; mais au fond cette ſupériorité eſt fort peu de choſe. L'un ſoulèvera dix fois plus de matière que moi, l'autre pourra faire de tête & ſans papier une diviſion de quinze chiffres, tandis que je ne pourrai en diviſer que trois ou quatre avec une extrême peine; c'eſt à quoi ſe réduira cette force tant vantée; mais elle trouvera bien vîte ſa borne; & c'eſt pourquoi dans les jeux de combinaiſon, nul homme après s'y être formé par toute ſon application & par un long uſage, ne parvient jamais, quelque effort qu'il faſſe, au-delà du degré qu'il a pu atteindre; il a frappé à la borne de ſon intelligence. Il faut même abſolument que cela ſoit ainſi; ſans quoi nous irions de degré en degré juſqu'à l'infini.

X. DÉCOUVERTES IMPOSSIBLES.

Dans ce cercle étroit où nous ſommes renfermés, voyons donc ce que nous ſommes condamnés à ignorer, & ce que nous pouvons un peu connaître. Nous avons déjà vu qu'aucun premier reſſort, aucun premier principe ne peut être ſaiſi par nous.

Pourquoi mon bras obéit-il à ma volonté ? nous ſommes ſi accoutumés à ce phénomène incompréhenſible, que très-peu y font attention; & quand nous voulons rechercher la cauſe d'un effet ſi commun, nous trouvons qu'il y a réellement l'infini entre notre volonté & l'obéiſſance de notre membre; c'eſt-à-dire qu'il n'y a nulle proportion de l'un à l'autre, nulle raiſon, nulle apparence de cauſe; & nous ſentons que nous y penſerions une éternité, ſans pouvoir imaginer la moindre lueur de vraiſemblance.

Digitized by Google

XI. Désespoir fondé.

Ainſi arrêtés dès le premier pas, & nous repliant vainement ſur nous-mêmes, nous ſommes effrayés de nous chercher toujours, & de ne nous trouver jamais. Nul de nos ſens n'eſt explicable.

Nous ſavons bien à-peu-près, avec le ſecours des triangles, qu'il y a environ trente millions de nos grandes lieues géométriques de la terre au ſoleil; mais qu'eſt-ce que le ſoleil? & pourquoi tourne-t-il ſur ſon axe? & pourquoi en un ſens plutôt qu'en un autre? & pourquoi Saturne & nous tournons-nous autour de cet aſtre plutôt d'occident en orient que d'orient en occident? Non-ſeulement nous ne ſatisferons jamais à cette queſtion; mais nous n'entreverrons jamais la moindre poſſibilité d'en imaginer ſeulement une cauſe phyſique. Pourquoi? c'eſt que le nœud de cette difficulté eſt dans le premier principe des choſes.

Il en eſt de ce qui agit au-dedans de nous, comme de ce qui agit dans les eſpaces immenſes de la nature. Il y a dans l'arrangement des aſtres, & dans la conformation d'un ciron & de l'homme, un premier principe dont l'accès doit néceſſairement nous être interdit. Car ſi nous pouvions connaître notre premier reſſort, nous en ſerions les maîtres, nous ſerions des Dieux. Eclairciſſons cette idée, & voyons ſi elle eſt vraie.

Suppoſons que nous trouvions en effet la cauſe de nos ſenſations, de nos penſées, de nos mouvemens, comme nous avons ſeulement découvert dans les aſtres la raiſon des éclipſes & des différentes phaſes de la lune & de Vénus, il eſt clair que nous prédirions alors nos ſenſations, nos penſées & nos deſirs réſultant de ces ſenſations, comme nous prédiſons les phaſes & les éclipſes. Connaiſſant donc ce qui devrait ſe paſſer demain dans notre intérieur, nous verrions clairement par le jeu de cette machine de quelle manière ou agréable ou funeſte nous devrions être affectés. Nous avons une volonté qui dirige, ainſi qu'on en convient, nos mouvemens intérieurs en pluſieurs circonſtances. Par exemple, je me ſens diſpoſé à la colère, ma réflexion & ma volonté en réprimen les accès naiſſans. Je verrais, ſi je connaiſſais mes premiers

Digitized by Google

principes, toutes les affections auxquelles je ſuis diſpoſé pour demain, toute la ſuite des idées qui m'attendent; je pourrais avoir ſur cette ſuite d'idées & de ſentimens la même puiſſance que j'exerce quelquefois ſur les ſentimens & ſur les penſées actuelles, que je détourne & que je réprime. Je me trouverais préciſément dans le cas de tout homme qui peut retarder & accélérer à ſon gré le mouvement d'une horloge, celui d'un vaiſſeau, celui de toute machine connue.

Dans cette ſuppoſition, étant le maître des idées qui me ſont deſtinées demain, je le ſerais pour le jour ſuivant, je le ſerais pour le reſte de ma vie; je pourrais donc être toujours tout-puiſſant ſur moi-même, je ſerais le DIEU de moi-même. Je ſens aſſez que cet état eſt incompatible avec ma nature; il eſt donc impoſſible que je puiſſe rien connaître du premier principe qui me fait penſer & agir.

XII. FAIBLESSE DES HOMMES.

Ce qui eſt impoſſible à ma nature ſi faible, ſi bornée, & qui eſt d'une durée ſi courte, eſt-il impoſſible dans d'autres globes, dans d'autres eſpèces d'êtres? Y a-t-il des intelligences ſupérieures, maitreſſes de toutes leurs idées, qui penſent & qui ſentent tout ce qu'elles veulent? Je n'en ſais rien; je ne connais que ma faibleſſe, je n'ai aucune notion de la force des autres.

XIII. SUIS-JE LIBRE?

Ne ſortons point encore du cercle de notre exiſtence; continuons à nous examiner nous-mêmes autant que nous le pouvons. Je me ſouviens qu'un jour, avant que j'euſſe fait toutes les queſtions précédentes, un raiſonneur voulut me faire raiſonner. Il me demanda ſi j'étais libre; je lui répondis que je n'étais point en priſon, que j'avais la clef de ma chambre, que j'étais parfaitement libre. Ce n'eſt pas cela que je vous demande, me répondit-il; croyez-vous que votre volonté ait la liberté de vouloir ou de ne vouloir pas vous jetter par la fenêtre? penſez-vous avec l'ange de l'école que le libre ar-

Digitized by Google

bitre ſoit une puiſſance appétitive, & que le libre arbitre ſe perd par le péché? Je regardai mon homme fixement, pour tâcher de lire dans ſes yeux s'il n'avait pas l'eſprit égaré; & je lui répondis que je n'entendais rien à ſon galimatias.

Cependant, cette queſtion ſur la liberté de l'homme m'intéreſſa vivement; je lus des ſcholaſtiques, je fus comme eux dans les ténèbres; je lus *Locke*, & j'apperçus des traits de lumière; je lus le traité de *Collins* qui me parut *Locke* perfectionné; & je n'ai jamais rien lu depuis qui m'ait donné un nouveau degré de connaiſſance. Voici ce que ma faible raiſon a conçu, aidée de ces deux grands hommes, les ſeuls, à mon avis, qui ſe ſoient entendus eux-mêmes en écrivant ſur cette matière, & les ſeuls qui ſe ſoient fait entendre aux autres.

Il n'y a rien ſans cauſe. Un effet ſans cauſe n'eſt qu'une parole abſurde. Toutes les fois que je veux, ce ne peut être qu'en vertu de mon jugement bon ou mauvais; ce jugement eſt néceſſaire, donc ma volonté l'eſt auſſi. En effet, il ſerait bien ſingulier que toute la nature, tous les aſtres obéiſſent à des loix éternelles, & qu'il y eût un petit animal haut de cinq pieds, qui au mépris de ces loix pût agir toujours comme il lui plairait au ſeul gré de ſon caprice. Il agirait au haſard; & on ſait que le haſard n'eſt rien. Nous avons inventé ce mot pour exprimer l'effet connu de toute cauſe inconnue.

Mes idées entrent néceſſairement dans mon cerveau; comment ma volonté qui en dépend ſerait-elle à la fois néceſſitée & abſolument libre? Je ſens en mille occaſions que cette volonté ne peut rien; ainſi quand la maladie m'accable, quand la paſſion me tranſporte, quand mon jugement ne peut atteindre aux objets qu'on me préſente, &c. je dois donc penſer que les loix de la nature étant toujours les mêmes, ma volonté n'eſt pas plus libre dans les choſes qui me paraiſſent les plus indifférentes que dans celles où je me ſens ſoumis à une force invincible.

Etre véritablement libre, c'eſt pouvoir. Quand je peux faire ce que je veux, voilà ma liberté; mais je veux néceſſairement ce que je veux; autrement je voudrais ſans raiſon, ſans cauſe, ce qui eſt impoſſible. Ma liberté conſiſte à mar-

Digitized by Google

cher quand je veux marcher & que je n'ai point la goutte.

Ma liberté conſiſte à ne point faire une mauvaiſe action quand mon eſprit ſe la repréſente néceſſairement mauvaiſe; à ſubjuguer une paſſion quand mon eſprit m'en fait ſentir le danger, & que l'horreur de cette action combat puiſſamment mon deſir. Nous pouvons réprimer nos paſſions, (comme je l'ai déja annoncé nombre IV) mais alors nous ne ſommes pas plus libres en réprimant nos deſirs qu'en nous laiſſant entraîner à nos penchans; car dans l'un & dans l'autre cas, nous ſuivons irréſiſtiblement notre dernière idée; & cette dernière idée eſt néceſſaire; donc je fais néceſſairement ce qu'elle me dicte. Il eſt étrange que les hommes ne ſoient pas contens de cette meſure de liberté, c'eſt-à-dire, du pouvoir qu'ils ont reçu de la nature de faire en pluſieurs cas ce qu'ils veulent; les aſtres ne l'ont pas; nous la poſſédons, & notre orgueil nous fait croire quelquefois que nous en poſſédons encore plus. Nous nous figurons que nous avons le don incompréhenſible & abſurde de vouloir ſans autre raiſon, ſans autre motif que celui de vouloir. Voyez le nombre XXIX.

Non, je ne puis pardonner au docteur *Clarke* d'avoir combattu avec mauvaiſe foi ces vérités dont il ſentait la force, & qui ſemblaient s'accommoder mal avec ſes ſyſtêmes. Non, il n'eſt pas permis à un philoſophe tel que lui d'avoir attaqué *Colins* en ſophiſte, & d'avoir détourné l'état de la queſtion en reprochant à *Colins* d'appeller l'homme *un agent néceſſaire*. Agent, ou patient, qu'importe? agent quand il ſe meut volontairement, patient quand il reçoit des idées. Qu'eſt-ce que le nom fait à la choſe? L'homme eſt en tout un être dépendant, comme la nature entière eſt dépendante, & il ne peut être excepté des autres êtres.

Le prédicateur, dans *Samuel Clarke*, a étouffé le philoſophe; il diſtingue la néceſſité phyſique & la néceſſité morale. Et qu'eſt-ce qu'une néceſſité morale? Il vous paraît vraiſemblable qu'une reine d'Angleterre qu'on couronne & que l'on ſacre dans une égliſe, ne ſe dépouillera pas de ſes habits royaux pour s'étendre toute nue ſur l'autel, quoiqu'on raconte une pareille avanture d'une reine de Congo. Vous appellez cela *une néceſſité morale* dans une reine de nos climats; mais

Digitized by Google

c'eſt au fond une néceſſité phyſique, éternelle, liée à la conſtitution des choſes. Il eſt auſſi ſûr que cette reine ne fera pas cette folie, qu'il eſt ſûr qu'elle mourra un jour. La néceſſité morale n'eſt qu'un mot; tout ce qui ſe fait eſt abſolument néceſſaire. Il n'y a point de milieu entre la néceſſité & le haſard: & vous ſavez qu'il n'y a point de haſard: donc tout ce qui arrive eſt néceſſaire.

Pour embarraſſer la choſe davantage, on a imaginé de diſtinguer encore entre néceſſité & contrainte; mais au fond la contrainte eſt-elle autre choſe qu'une néceſſité dont on s'apperçoit? & la néceſſité n'eſt-elle pas une contrainte dont on ne s'apperçoit point? *Archimède* eſt également néceſſité à reſter dans ſa chambre quand on l'y enferme, & quand il eſt ſi fortement occupé d'un problême qu'il ne reçoit pas l'idée de ſortir,

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.

L'ignorant qui penſe ainſi, n'a pas toujours penſé de même, mais il eſt enfin contraint de ſe rendre.

XIV. Tout est-il éternel?

Aſſervi à des loix éternelles comme tous les globes qui rempliſſent l'eſpace, comme les élémens, les animaux, les plantes; je jette des regards étonnés ſur tout ce qui m'environne, je cherche quel eſt mon auteur, & celui de cette machine immenſe dont je ſuis à peine une roue imperceptible.

Je ne ſuis pas venu de rien: car la ſubſtance de mon père & de ma mère qui m'a porté neuf mois dans ſa matrice eſt quelque choſe. Il m'eſt évident que le germe qui m'a produit n'a pu être produit de rien; car comment le néant produirait-il l'exiſtence? je me ſens ſubjugué par cette maxime de toute l'antiquité, *rien ne vient du néant, rien ne peut retourner au néant.* Cet axiome porte en lui une force ſi terrible, qu'il enchaîne tout mon entendement, ſans que je puiſſe me débattre contre lui. Aucun philoſophe ne s'en eſt écarté, aucun légiſlateur, quel qu'il ſoit, ne l'a conteſté. Le *Cahut* des Phéniciens, le *Cahos* des Grecs, le *Tohu bohu* des Caldéens & des Hébreux,

Digitized by Google

tout nous atteſte qu'on a toujours cru l'éternité de la matière. Ma raiſon, trompée par cette idée ſi ancienne & ſi générale, me dit : Il faut bien que la matière ſoit éternelle, puiſqu'elle exiſte ; ſi elle était hier, elle était auparavant. Je n'apperçois aucune vraiſemblance qu'elle ait commencé à être, aucune cauſe pour laquelle elle n'ait pas été, aucune cauſe pour laquelle elle ait reçu l'exiſtence dans un tems plutôt que dans un autre. Je cède donc à cette conviction, ſoit fondée, ſoit erronée ; & je me range du parti du monde entier, juſqu'à ce qu'ayant avancé dans mes recherches je trouve une lumière ſupérieure au jugement de tous les hommes, qui me force à me rétracter malgré moi.

Mais, ſi comme tant de philoſophes de l'antiquité l'ont penſé, l'Être éternel a toujours agi, que deviendront le *Cahut* & l'*Ereb* des Phéniciens, le *Tohu bohu* des Caldéens, le *Cahos* d'*Héſiode?* il reſtera dans les fables. Le *Cahos* eſt impoſſible aux yeux de la raiſon ; car il eſt impoſſible que l'intelligence étant éternelle, il y ait jamais eu quelque choſe d'oppoſé aux loix de l'intelligence ; or le *Cahos* eſt préciſément l'oppoſé de toutes les loix de la nature. Entrez dans la caverne la plus horrible des Alpes, ſous ces débris de rochers, de glace, de ſable, d'eaux, de cryſtaux, de minéraux informes, tout y obéit à la gravitation & aux loix de l'hydroſtatique. Le *Cahos* n'a jamais été que dans nos têtes, & n'a ſervi qu'à faire compoſer de beaux vers à *Héſiode* & à *Ovide*.

Si notre ſainte Ecriture a dit que le *Cahos* exiſtait, ſi le *Tohu bohu* a été adopté par elle, nous le croyons ſans doute, & avec la foi la plus vive. Nous ne parlons ici que ſuivant les lueurs trompeuſes de notre raiſon. Nous nous ſommes bornés, comme nous l'avons dit, à voir ce que nous pouvons ſoupçonner par nous-mêmes. Nous ſommes des enfans qui eſſayons de faire quelques pas ſans liſières : nous marchons, nous tombons, & la foi nous relève.

XV. INTELLIGENCE.

Mais en appercevant l'ordre, l'artifice prodigieux, les loix mécaniques & géométriques qui règnent dans l'univers, les

Digitized by Google

moyens, les fins innombrables de toutes choſes, je ſuis ſaiſi d'admiration & de reſpect. Je juge incontinent que ſi les ouvrages des hommes, les miens même, me forcent à reconnaître en nous une intelligence, je dois en reconnaître une bien ſupérieurement agiſſante dans la multitude de tant d'ouvrages. J'admets cette intelligence ſuprême, ſans craindre que jamais on puiſſe me faire changer d'opinion. Rien n'ébranle jamais en moi cet axiome, tout ouvrage démontre un ouvrier.

XVI. Éternité.

Cette intelligence eſt-elle éternelle? Sans doute, car ſoit que j'aie admis ou rejetté l'éternité de la matière, je ne peux rejetter l'exiſtence éternelle de ſon artiſan ſuprême; & il eſt évident que s'il exiſte aujourd'hui, il a exiſté toujours.

XVII. Incompréhensibilité.

Je n'ai fait encore que deux ou trois pas dans cette vaſte carrière; je veux ſavoir ſi cette intelligence divine eſt quelque choſe d'abſolument diſtinct de l'univers, à-peu-près comme le ſculpteur eſt diſtingué de la ſtatue; ou ſi cette ame du monde eſt unie au monde, & le pénètre (à-peu-près encore) comme ce que j'appelle *mon ame eſt unie à moi*, & ſelon cette idée de l'antiquité ſi bien exprimée dans *Virgile* & dans *Lucain*:

Mens agitat molem & magno ſe corpore miſcet.
Juppiter eſt quodcumque vides quocumque moveris.

Je me vois arrêté tout-à-coup dans ma vaine curioſité. Miſérable mortel, ſi je ne puis ſonder ma propre intelligence, ſi je ne puis ſavoir ce qui m'anime, comment connaîtrai-je l'intelligence ineffable qui préſide viſiblement à la matière entière? Il y en a une, tout me le démontre; mais où eſt la bouſſole qui me conduira vers ſa demeure éternelle & ignorée?

XVIII. Infini.

Cette intelligence eſt-elle infinie en puiſſance & en immenſité,

Digitized by Google

sité, comme elle est incontestablement infinie en durée, je n'en puis rien savoir par moi-même. Elle existe, donc elle a toujours existé, cela est clair. Mais quelle idée puis-je avoir d'une puissance infinie ? Comment puis-je concevoir un infini actuellement existant ? Comment puis-je imaginer que l'intelligence suprême est dans le vuide ? Il n'en est pas de l'infini en étendue comme de l'infini en durée. Une durée infinie s'est écoulée au moment que je parle, cela est sûr, je ne peux rien ajouter à cette durée passée, mais je peux toujours ajouter à l'espace que je conçois, comme je peux ajouter aux nombres que je conçois. L'infini en nombres & en étendue est hors de la sphère de mon entendement. Quelque chose qu'on me dise, rien ne m'éclaire dans cet abyme. Je sens heureusement que mes difficultés & mon ignorance ne peuvent préjudicier à la morale; on aura beau ne pas concevoir ni l'immensité de l'espace remplie, ni la puissance infinie qui a tout fait, & qui cependant peut encore faire; cela ne servira qu'à prouver de plus en plus la faiblesse de notre entendement; & cette faiblesse ne nous rendra que plus soumis à l'Etre éternel dont nous sommes l'ouvrage.

XIX. MA DÉPENDANCE.

Nous sommes son ouvrage. Voilà une vérité intéressante pour nous; car de savoir par la philosophie en quel tems il fit l'homme, ce qu'il faisait auparavant, s'il est dans la matière, s'il est dans le vuide, s'il est dans un point, s'il agit toujours ou non, s'il agit par-tout, s'il agit hors de lui ou dans lui; ce sont des recherches qui redoublent en moi le sentiment de mon ignorance profonde.

Je vois même qu'à peine il y a eu une douzaine d'hommes en Europe qui aient écrit sur ces choses abstraites avec un peu de méthode; & quand je supposerais qu'ils ont parlé d'une manière intelligible, qu'en résulterait-il ? Nous avons déjà reconnu, (*quest. IV.*) que les choses que si peu de personnes peuvent se flatter d'entendre, sont inutiles au reste du genre humain. Nous sommes certainement l'ouvrage de DIEU, c'est là ce qu'il m'est utile de savoir; aussi la preuve en est-elle

Digitized by Google

palpable. Tout eſt moyen & fin dans mon corps, tout y eſt reſſort, poulie, force mouvante, machine hydraulique, équilibre de liqueurs, laboratoire de chymie. Il eſt donc arrangé par une intelligence. (*queſt. XV.*) Ce n'eſt pas l'intelligence de mes parens à qui je dois cet arrangement, car aſſurément ils ne ſavaient ce qu'ils faiſaient quand ils m'ont mis au monde; ils n'étaient que les aveugles inſtrumens de cet éternel fabricateur, qui anime le ver de terre, & qui fait tourner le ſoleil ſur ſon axe.

XX. ETERNITÉ ENCORE.

Né d'un germe venu d'un autre germe, y a-t-il eu une ſucceſſion continuelle, un développement ſans fin de ces germes, & toute la nature a-t-elle toujours exiſté par une ſuite néceſſaire de cet Être ſuprême qui exiſtait de lui-même? Si je n'en croyais que mon faible entendement, je dirais, Il me paraît que la nature a toujours été animée. Je ne puis concevoir que la cauſe qui agit continuellement & viſiblement ſur elle, pouvant agir dans tous les tems, n'ait pas agi toujours. Une éternité d'oiſiveté dans l'Être agiſſant & néceſſaire, me ſemble incompatible. Je ſuis porté à croire que le monde eſt toujours émané de cette cauſe primitive & néceſſaire, comme la lumière émane du ſoleil. Par quel enchaînement d'idées me vois-je toujours entraîné à croire éternelles les œuvres de l'Être éternel? Ma conception, toute puſillanime qu'elle eſt, a la force d'atteindre à l'Être néceſſaire exiſtant par lui-même, & n'a pas la force de concevoir le néant. L'exiſtence d'un ſeul atome, me ſemble prouver l'éternité de l'exiſtence; mais rien ne me prouve le néant. Quoi! il y aurait eu le *rien* dans l'eſpace où eſt aujourd'hui quelque choſe? Cela me paraît incompréhenſible. Je ne puis admettre ce *rien*, à moins que la révélation ne vienne fixer mes idées qui s'emportent au-delà des tems.

Je ſais bien qu'une ſucceſſion infinie d'êtres qui n'auraient point d'origine, eſt auſſi abſurde; *Samuel Clarke* le démontre aſſez; mais il n'entreprend pas ſeulement d'affirmer que DIEU n'ait pas tenu cette chaîne de toute éternité; il n'oſe pas dire qu'il ait été ſi long-tems impoſſible à l'Être éternellement

Digitized by Google

actif de déployer son action. Il eſt évident qu'il l'a pu; & s'il l'a pu, qui ſera aſſez hardi pour me dire qu'il ne l'a pas fait? La révélation ſeule, encore une fois, peut m'apprendre le contraire. Mais nous n'en ſommes pas encore à cette révélation qui écraſe toute philoſophie, à cette lumière devant qui toute lumière s'évanouit.

XXI. MA DÉPENDANCE ENCORE.

Cet Être éternel, cette cauſe univerſelle, me donne mes idées; car ce ne ſont pas les objets qui me les donnent. Une matière brute ne peut envoyer des penſées dans ma tête; mes penſées ne viennent pas de moi, car elles arrivent malgré moi, & ſouvent s'enfuient de même. On ſait aſſez qu'il n'y a nulle reſſemblance, nul rapport entre les objets & nos idées & nos ſenſations. Certes il y avait quelque choſe de ſublime dans ce *Mallebranche*, qui oſait prétendre que nous voyons tout dans DIEU même. Mais n'y avait-il rien de ſublime dans les ſtoïciens, qui penſaient que c'eſt DIEU qui agit en nous, & que nous poſſédons un rayon de ſa ſubſtance? Entre le rêve de *Mallebranche* & le rêve des ſtoïciens, où eſt la réalité? Je retombe (*queſt. II.*) dans l'ignorance, qui eſt l'appanage de ma nature, & j'adore le DIEU par qui je penſe, ſans ſavoir comment je penſe.

XXII. NOUVELLE QUESTION.

Convaincu par mon peu de raiſon qu'il y a un Être néceſſaire, éternel, intelligent, de qui je reçois mes idées, ſans pouvoir deviner ni le comment, ni le pourquoi, je demande ce que c'eſt que cet Être? S'il a la forme des eſpèces intelligentes & agiſſantes ſupérieures à la mienne dans d'autres globes? J'ai déjà dit que je n'en ſavais rien. (*queſt. I.*) Néanmoins, je ne puis affirmer que cela ſoit impoſſible; car j'apperçois des planètes très-ſupérieures à la mienne en étendue, entourées de plus de ſatellites que la terre. Il n'eſt point du tout contre la vraiſemblance qu'elles ſoient peuplées d'intelligences très-ſupérieures à moi, & de corps plus robuſ-

Digitized by Google

tes, plus agiles & plus durables. Mais leur existence n'ayant nul rapport à la mienne, je laisse aux poëtes de l'antiquité le soin de faire descendre Vénus de son prétendu troisième ciel, & Mars du cinquième; je ne dois rechercher que l'action de l'Être nécessaire sur moi-même.

XXIII. Un seul artisan suprême.

Une grande partie des hommes voyant le mal physique & le mal moral répandus sur ce globe, imagina deux êtres puissans, dont l'un produisait tout le bien, & l'autre tout le mal. S'ils existaient, ils étaient nécessaires; ils étaient éternels, indépendans, infinis; ils existaient donc dans le même lieu; ils se pénétreraient donc l'un l'autre, cela est absurde. L'idée de ces deux puissances ennemies ne peut tirer son origine que des exemples qui nous frappent sur la terre; nous y voyons des hommes doux & des hommes féroces, des animaux utiles & des animaux nuisibles, de bons maîtres & des tyrans. On imagina ainsi deux pouvoirs contraires qui présidaient à la nature; ce n'est qu'un roman asiatique. Il y a dans toute la nature une unité de dessein manifeste; les loix du mouvement & de la pesanteur sont invariables; il est impossible que deux artisans suprêmes, entiérement contraires l'un à l'autre, aient suivi les mêmes loix. Cela seul, à mon avis, renverse le système manichéen, & on n'a pas besoin de gros volumes pour le combattre.

Il est donc une puissance unique, éternelle, à qui tout est lié, de qui tout dépend, mais dont la nature m'est incompréhensible. *Saint Thomas* nous dit, *que* Dieu *est un pur acte, une forme, qui n'a ni genre, ni prédicat, qu'il est la nature & le suppôt, qu'il existe essentiellement, participativement & noncupativement.* Lorsque les dominicains furent les maîtres de l'inquisition, ils auraient fait brûler un homme qui aurait nié ces belles choses; je ne les aurais pas niées, mais je ne les aurais pas entendues.

On me dit que Dieu est simple; j'avoue humblement que je n'entends pas la valeur de ce mot avantage. Il est vrai que je ne lui attribuerai pas des parties grossières que je puisse

Digitized by Google

séparer; mais je ne puis concevoir que le principe & le maître de tout ce qui est dans l'étendue, ne soit pas dans l'étendue. La simplicité, rigoureusement parlant, me paraît trop semblable au non-être. L'extrême faiblesse de mon intelligence n'a point d'instrument assez fin pour saisir cette simplicité. Le point mathématique est simple, me dira-t-on; mais le point mathématique n'existe pas réellement.

On dit encore qu'une idée est simple, mais je n'entends pas cela davantage. Je vois un cheval, j'en ai l'idée, mais je n'ai vu en lui qu'un assemblage de choses. Je vois une couleur, j'ai l'idée de couleur; mais cette couleur est étendue. Je prononce les noms abstraits de *couleur en général*, de *vice*, de *vertu*, de *vérité en général*; mais c'est que j'ai eu connaissance de choses colorées, de choses qui m'ont paru vertueuses ou vicieuses, vraies ou fausses. J'exprime tout cela par un mot; mais je n'ai point de connaissance claire de la simplicité; je ne sais pas plus ce que c'est, que je ne sais ce que c'est qu'un infini en nombres actuellement existant.

Déjà convaincu que ne connaissant pas ce que je suis, je ne puis connaître ce qu'est mon auteur. Mon ignorance m'accable à chaque instant, & je me console en réfléchissant sans cesse qu'il n'importe pas que je sache si mon maître est ou non dans l'étendue, pourvu que je ne fasse rien contre la conscience qu'il m'a donnée. De tous les systêmes que les hommes ont inventés sur la Divinité, quel sera donc celui que j'embrasserai? Aucun, sinon celui de l'adorer.

XXIV. SPINOSA.

Après m'être plongé avec *Thalès* dans l'eau, dont il faisait son premier principe, après m'être roussi auprès du feu d'*Empédocle*, après avoir couru dans le vuide en ligne droite avec les atomes d'*Epicure*, supputé des nombres avec *Pythagore*, & avoir entendu la musique; après avoir rendu mes devoirs aux *Androgines* de *Platon*, & ayant passé par toutes les régions de la métaphysique & de la folie; j'ai voulu enfin connaître le systême de *Spinosa*.

Il n'est pas absolument nouveau; il est imité de quelques

Digitized by Google

anciens philosophes Grecs, & même de quelques Juifs ; mais *Spinosa* a fait ce qu'aucun philosophe Grec, encore moins aucun Juif, n'a fait. Il a employé une méthode géométrique imposante, pour se rendre un compte net de ses idées : voyons s'il ne s'est pas égaré méthodiquement, avec le fil qui le conduit ?

Il établit d'abord une vérité inconteſtable & lumineuse. Il y a quelque chose, donc il existe éternellement un Etre nécessaire. Ce principe est si vrai, que le profond *Samuel Clarke* s'en est servi pour prouver l'existence de DIEU.

Cet Etre doit se trouver par-tout où est l'existence ; car qui le bornerait ?

Cet Etre nécessaire est donc tout ce qui existe ; il n'y a donc réellement qu'une seule substance dans l'univers.

Cette substance n'en peut créer une autre ; car puisqu'elle remplit tout, où mettre une substance nouvelle, & comment créer quelque chose du néant ? Comment créer l'étendue sans la placer dans l'étendue même, laquelle existe nécessairement ?

Il y a dans le monde la pensée & la matière ; la substance nécessaire que nous appellons DIEU, est donc la pensée & la matière. Toute pensée & toute matière est donc comprise dans l'immensité de DIEU : il ne peut y avoir rien hors de lui ; il ne peut agir que dans lui ; il comprend tout, il est tout.

Ainsi tout ce que nous appellons *substances différentes* n'est en effet que l'universalité des différens attributs de l'Etre suprême, qui pense dans le cerveau des hommes, éclaire dans la lumière, se meut sur les vents, éclate dans le tonnerre, parcourt l'espace dans tous les astres, & vit dans toute la nature.

Il n'est point comme un vil roi de la terre confiné dans son palais, séparé de ses sujets ; il est intimement uni à eux ; ils sont des parties nécessaires de lui-même ; s'il en était distingué, il ne serait plus l'Etre nécessaire, il ne serait plus universel, il ne remplirait point tous les lieux, il serait un Etre à part comme un autre.

Quoique toutes les modalités changeantes dans l'univers soient l'effet de ses attributs, cependant, selon *Spinosa*, il n'a

Digitized by Google

point de parties ; car, dit-il, l'infini n'en a point de proprement dites ; s'il en avait, on pourrait en ajouter d'autres, & alors il ne ſerait plus infini. Enfin *Spinoſa* prononce qu'il faut aimer ce DIEU néceſſaire, infini, éternel ; & voici ſes propres paroles, *page 45 de l'édition de 1731.*

« A l'égard de l'amour de DIEU, loin que cette idée le » puiſſe affaiblir, j'eſtime qu'aucune autre n'eſt plus propre » à l'augmenter ; puiſqu'elle me fait connaître que DIEU eſt » intime à mon être, qu'il me donne l'exiſtence & toutes » mes propriétés, mais qu'il me les donne libéralement, ſans » reproche, ſans intérêt, ſans m'aſſujettir à autre choſe qu'à » ma propre nature. Elle bannit la crainte, l'inquiétude, la dé- » fiance, & tous les défauts d'un amour vulgaire ou intéreſſé. » Elle me fait ſentir que c'eſt un bien que je ne puis perdre, & » que je poſſède d'autant mieux que je le connais & que je » l'aime ».

Ces idées ſéduiſirent beaucoup de lecteurs ; il y en eut même qui ayant d'abord écrit contre lui, ſe rangèrent à ſon opinion.

On reprocha au ſavant *Bayle* d'avoir attaqué durement *Spinoſa* ſans l'entendre. Durement, j'en conviens ; injuſtement, je ne le crois pas. Il ſerait étrange que *Bayle* ne l'eût pas entendu. Il découvrit aiſément l'endroit faible de ce château enchanté ; il vit qu'en effet *Spinoſa* compoſe ſon DIEU de parties, quoiqu'il ſoit réduit à s'en dédire, effrayé de ſon propre ſyſtême. *Bayle* vit combien il eſt inſenſé de faire DIEU aſtre & citrouille, penſée & fumier, battant & battu. Il vit que cette fable eſt fort au-deſſous de celle de *Protée.* Peut-être *Bayle* devait-il s'en tenir au mot de *modalités*, & non pas de *parties*, puiſque c'eſt ce mot de *modalités* que *Spinoſa* emploie toujours. Mais il eſt également impertinent, ſi je ne me trompe, que l'excrément d'un animal ſoit une modalité ou une partie de l'Être ſuprême.

Il ne combattit point, il eſt vrai, les raiſons par leſquelles *Spinoſa* ſoutient l'impoſſibilité de la création : mais c'eſt que la création proprement dite eſt un objet de foi, & non pas de philoſophie ; c'eſt que cette opinion n'eſt nullement particulière à *Spinoſa*, c'eſt que toute l'antiquité avait penſé comme lui.

Digitized by Google

Il n'attaque que l'idée absurde d'un DIEU simple, composé de parties, d'un DIEU qui se mange & qui se digère lui-même, qui aime & qui hait la même chose en même tems, &c. *Spinosa* se sert toujours du mot DIEU, *Bayle* le prend par ses propres paroles.

Mais au fond, *Spinosa* ne reconnaît point de DIEU; il n'a probablement employé cette expression, il n'a dit qu'il faut servir & aimer DIEU, que pour ne point effaroucher le genre humain. Il paraît athée dans toute la force de ce terme; il n'est point athée comme *Epicure*, qui reconnaissait des Dieux inutiles & oisifs; il ne l'est point comme la plupart des Grecs & des Romains, qui se moquaient des Dieux du vulgaire; il l'est parce qu'il ne reconnaît nulle providence, parce qu'il n'admet que l'éternité, l'immensité & la nécessité des choses; il l'est comme *Straton*, comme *Diagoras*; il ne doute pas comme *Pyrrhon*, il affirme; & qu'affirme-t-il? qu'il n'y a qu'une seule substance, qu'il ne peut y en avoir deux, que cette substance est étendue & pensante, & c'est ce que n'ont jamais dit les philosophes Grecs & Asiatiques, qui ont admis une ame universelle.

Il ne parle en aucun endroit de son livre des desseins marqués qui se manifestent dans tous les êtres. Il n'examine point si les yeux sont faits pour voir, les oreilles pour entendre, les pieds pour marcher, les ailes pour voler; il ne considère ni les loix du mouvement dans les animaux & dans les plantes, ni leur structure adaptée à ces loix, ni la profonde mathématique qui gouverne le cours des astres: il craint d'appercevoir que tout ce qui existe atteste une providence divine; il ne remonte point des effets à leur cause, mais se mettant tout d'un coup à la tête de l'origine des choses, il bâtit son roman comme *Descartes* a construit le sien, sur une supposition. Il supposait le plein avec *Descartes*, quoiqu'il soit démontré en rigueur que tout mouvement est impossible dans le plein. C'est là principalement ce qui lui fit regarder l'univers comme une seule substance. Il a été la dupe de son esprit géométrique. Comment *Spinosa* ne pouvant douter que l'intelligence & la matière existent, n'a-t-il pas examiné au moins si la providence n'a pas tout arrangé? comment n'a-t-il pas jetté

un

Digitized by Google

un coup-d'œil ſur ces reſſorts, ſur ces moyens dont chacun a ſon but, & recherché s'ils prouvent un artiſan ſuprême ? Il fallait qu'il fût ou un phyſicien bien ignorant, ou un ſophiſte gonflé d'un orgueil bien ſtupide, pour ne pas reconnaître une providence toutes les fois qu'il reſpirait & qu'il ſentait ſon cœur battre ; car cette reſpiration & ce mouvement du cœur ſont des effets d'une machine ſi induſtrieuſement compliquée, arrangée avec un art ſi puiſſant, dépendante de tant de reſſorts, concourant tous au même but, qu'il eſt impoſſible de l'imiter, & impoſſible à un homme de bon ſens de ne la pas admirer.

Les ſpinoſiſtes modernes répondent : Ne vous effarouchez pas des conſéquences que vous nous imputez ; nous trouvons comme vous une ſuite d'effets admirables dans les corps organiſés & dans toute la nature. La cauſe éternelle eſt dans l'intelligence éternelle que nous admettons, & qui avec la matière conſtitue l'univerſalité des choſes qui eſt DIEU. Il n'y a qu'une ſeule ſubſtance qui agit par la même modalité de ſa penſée ſur ſa modalité de la matière, & qui conſtitue ainſi l'univers, qui ne fait qu'un tout inſéparable.

On replique à cette réponſe : Comment pouvez-vous nous prouver que la penſée qui fait mouvoir les aſtres, qui anime l'homme, qui fait tout, ſoit une modalité, & que les déjections d'un crapaud & d'un ver ſoient une autre modalité de ce même Être ſouverain ? Oſeriez-vous dire qu'un ſi étrange principe vous eſt démontré ? Ne couvrez-vous pas votre ignorance par des mots que vous n'entendez point ? *Bayle* a très-bien démêlé les ſophiſmes de votre maître dans les détours & dans les obſcurités du ſtyle prétendu géométrique, & réellement très-confus de ce maître. Je vous renvoie à lui ; des philoſophes ne doivent pas recuſer *Bayle*.

Quoi qu'il en ſoit, je remarquerai de *Spinoſa* qu'il ſe trompait de très-bonne foi. Il me ſemble qu'il n'écartait de ſon ſyſtême les idées qui pouvaient lui nuire, que parce qu'il était trop plein des ſiennes ; il ſuivait ſa route ſans regarder rien de ce qui pouvait la traverſer, & c'eſt ce qui nous arrive trop ſouvent. Il y a plus, il renverſait tous les principes de la morale, en étant lui-même d'une vertu rigide ; ſobre, juſqu'à ne boire qu'une pinte de vin en un mois ; déſintéreſſé, juſqu'à

Digitized by Google

remettre aux héritiers de l'infortuné *Jean de Vitt* une pension de deux cents florins que lui faisait ce grand homme; généreux, jusqu'à donner son bien; toujours patient dans ses maux & dans sa pauvreté, toujours uniforme dans sa conduite.

Bayle qui l'a si maltraité avait à-peu-près le même caractère. L'un & l'autre ont cherché la vérité toute leur vie par des routes différentes. *Spinosa* fait un système spécieux en quelques points, & bien erroné dans le fond. *Bayle* a combattu tous les systêmes: qu'est-il arrivé des écrits de l'un & de l'autre? Ils ont occupé l'oisiveté de quelques lecteurs; c'est à quoi tous les écrits se réduisent; & depuis *Thalès* jusqu'aux professeurs de nos universités, & jusqu'aux plus chimériques raisonneurs, & jusqu'à leurs plagiaires, aucun philosophe n'a influé seulement sur les mœurs de la rue où ils demeuraient. Pourquoi? Parce que les hommes se conduisent par la coutume, & non par la métaphysique. Un seul homme éloquent & habile accrédité pourra beaucoup sur les hommes; cent philosophes n'y pourront rien s'ils ne sont que philosophes.

XXV. Absurdités.

Voilà bien des voyages dans des terres inconnues; ce n'est rien encore. Je me trouve comme un homme qui, ayant erré sur l'océan, & appercevant les isles Maldives dont la mer Indienne est semée, veut les visiter toutes. Mon grand voyage ne m'a rien valu, voyons si je ferai quelque gain dans l'observation de ces petites isles, qui ne semblent servir qu'à embarrasser la route.

Il y a une centaine de cours de philosophie où l'on m'explique des choses dont personne ne peut avoir la moindre notion. Celui-ci veut me faire comprendre la trinité par la physique; il me dit qu'elle ressemble aux trois dimensions de la matière. Je le laisse dire, & je passe vîte. Celui-là prétend me faire toucher au doigt la transsubstantiation, en me montrant, par les loix du mouvement, comment un accident peut exister sans sujet, & comment un même corps peut être en deux endroits à la fois. Je me bouche les oreilles, & je passe plus vîte encore.

Digitized by Google

Paſcal, Blaiſe Paſcal lui-même, l'auteur des *Lettres Provinciales*, profère ces paroles : *Croyez-vous qu'il ſoit impoſſible que* DIEU *ſoit infini & ſans parties ? Je veux donc vous faire voir une choſe indiviſible & infinie ; c'eſt un point, ſe mouvant par-tout d'une viteſſe infinie, car il eſt en tous lieux tout entier, dans chaque endroit.*

Un point mathématique qui ſe meut ! juſte ciel ! un point qui n'exiſte que dans la tête du géomètre, qui eſt par-tout & en même tems, & qui a une viteſſe infinie, comme ſi la viteſſe infinie actuelle pouvait exiſter ! Chaque mot eſt une folie, & c'eſt un grand homme qui a dit ces folies !

Votre ame eſt ſimple, incorporelle, intangible, me dit cet autre ; & comme aucun corps ne peut la toucher, je vais vous prouver par la phyſique d'*Albert le grand*, qu'elle ſera brûlée phyſiquement, ſi vous n'êtes pas de mon avis ; & voici comme je vous le prouve *à priori*, en fortifiant *Albert* par les ſyllogiſmes d'*Abeli*. Je lui réponds que je n'entends pas ſon *priori* ; que je trouve ſon compliment très-dur ; que la révélation dont il ne s'agit pas entre nous, peut ſeule m'apprendre une choſe ſi incompréhenſible ; que je lui permets de n'être pas de mon avis, ſans lui faire aucune menace ; & je m'éloigne de lui, de peur qu'il ne me joue un mauvais tour ; car cet homme me paraît bien méchant.

Une foule de ſophiſtes de tout pays & de toutes ſectes m'accable d'argumens inintelligibles ſur la nature des choſes, ſur la mienne, ſur mon état paſſé, préſent & futur. Si on leur parle de manger & de boire, de vêtement, de logement, des denrées néceſſaires, de l'argent avec lequel on ſe les procure, tous s'entendent à merveilles ; s'il y a quelques piſtoles à gagner, chacun d'eux s'empreſſe, perſonne ne ſe trompe d'un denier ; & quand il s'agit de tout notre être, ils n'ont pas une idée nette ; le ſens commun les abandonne. De-là je reviens à ma première concluſion (*queſtion IV.*) que ce qui ne peut être d'un uſage univerſel, ce qui n'eſt pas à la portée du commun des hommes, ce qui n'eſt pas entendu par ceux qui ont le plus exercé leur faculté de penſer, n'eſt pas néceſſaire au genre humain.

Digitized by Google

XXVI. Du meilleur des mondes.

En courant de tous côtés pour m'instruire, je rencontrai des disciples de *Platon*. Venez avec nous, me dit l'un d'eux; vous êtes dans le meilleur des mondes; nous avons bien surpassé notre maître. Il n'y avait de son tems que cinq mondes possibles, parce qu'il n'y a que cinq corps réguliers; mais actuellement qu'il y a une infinité d'univers possibles, Dieu a choisi le meilleur; venez, & vous vous en trouverez bien. Je lui répondis humblement: Les mondes que Dieu pouvait créer, étaient ou meilleurs, ou parfaitement égaux, ou pires; il ne pouvait prendre le pire; ceux qui étaient égaux, supposé qu'il y en eût, ne valaient pas la préférence; ils étaient entiérement les mêmes: on n'a pu choisir entre eux: prendre l'un, c'est prendre l'autre. Il était donc impossible qu'il ne prît pas le meilleur. Mais comment les autres étaient-ils possibles, quand il était impossible qu'ils existassent?

Il me fit de très-belles distinctions, assurant toujours sans s'entendre, que ce monde-ci est le meilleur de tous les mondes réellement impossibles. Mais me sentant alors tourmenté de la pierre, & souffrant des douleurs insupportables, les citoyens du meilleur des mondes me conduisirent à l'hôpital voisin. Chemin faisant, deux de ces bienheureux habitans furent enlevés par des créatures leurs semblables: on les chargea de fers, l'un pour quelques dettes, l'autre sur un simple soupçon. Je ne sais pas si je fus conduit dans le meilleur des hôpitaux possibles; mais je fus entassé avec deux ou trois mille misérables qui souffraient comme moi. Il y avait là plusieurs défenseurs de la patrie, qui m'apprirent qu'ils avaient été trépanés & disséqués vivans, qu'on leur avait coupé des bras, des jambes, & que plusieurs milliers de leurs généreux compatriotes avaient été massacrés dans l'une des trente batailles données dans la dernière guerre, qui est environ la cent millième guerre depuis que nous connaissons des guerres. On voyait aussi dans cette maison environ mille personnes des deux sexes qui ressemblaient à des spectres hideux, & qu'on frottait d'un certain métal, parce qu'ils avaient suivi la loi de la nature, & parce que la nature avait je ne sais comment

Digitized by Google

pris la précaution d'empoiſonner en eux la ſource de la vie. Je remerciai mes deux conducteurs.

Quand on m'eut plongé un fer bien tranchant dans la veſſie, & qu'on eut tiré quelques pierres de cette carrière; quand je fus guéri, & qu'il ne me reſta plus que quelques incommodités douloureuſes pour le reſte de mes jours, je fis mes repréſentations à mes guides; je pris la liberté de leur dire qu'il y avait du bon dans ce monde, puiſqu'on m'avait tiré quatre cailloux du ſein de mes entrailles déchirées; mais que j'aurais encore mieux aimé que les veſſies euſſent été des lanternes, que non pas qu'elles fuſſent des carrières. Je leur parlai des calamités & des crimes innombrables qui couvrent cet excellent monde. Le plus intrépide d'entre eux, qui était un Allemand, mon compatriote, m'apprit que tout cela n'eſt qu'une bagatelle.

Ce fut, dit-il, une grande faveur du ciel envers le genre humain, que *Tarquin* violât *Lucrèce*, & que *Lucrèce* ſe poignardât, parce qu'on chaſſa les tyrans, & que le viol, le ſuicide & la guerre établirent une république qui fit le bonheur des peuples conquis. J'eus peine à convenir de ce bonheur. Je ne conçus pas d'abord quelle était la félicité des Gaulois & des Eſpagnols, dont on dit que *Céſar* fit périr trois millions. Les dévaſtations & les rapines me parurent auſſi quelque choſe de déſagréable; mais le défenſeur de l'optimiſme n'en démordit point; il me diſait toujours comme le geolier de Don Carlos; *paix, paix, c'eſt pour votre bien.* Enfin, étant pouſſé à bout, il me dit qu'il ne fallait pas prendre garde à ce globule de la terre, où tout va de travers; mais que dans l'étoile de *Sirius*, dans *Orion*, dans l'œil du *Taureau*, & ailleurs, tout eſt parfait. Allons-y donc, lui dis-je.

Un petit théologien me tira alors par le bras; il me confia que ces gens-là étaient des rêveurs, qu'il n'était point du tout néceſſaire qu'il y eût du mal ſur la terre, qu'elle avait été formée exprès pour qu'il n'y eût jamais que du bien; & pour vous le prouver, ſachez que les choſes ſe paſſèrent ainſi autrefois pendant dix ou douze jours. Hélas! lui répondis-je, c'eſt bien dommage, mon révérend père, que cela n'ait pas continué.

Digitized by Google

XXVII. Des monades, &c.

Le même Allemand ſe reſſaiſit alors de moi; il m'endoctrina, m'apprit clairement ce que c'eſt que mon ame. Tout eſt compoſé de monades dans la nature; votre ame eſt une monade; & comme elle a des rapports avec toutes les autres monades du monde, elle a néceſſairement des idées de tout ce qui s'y paſſe; ces idées ſont confuſes, ce qui eſt très-utile; & votre monade, ainſi que la mienne, eſt un miroir concentré de cet univers.

Mais ne croyez pas que vous agiſſiez en conſéquence de vos penſées. Il y a une harmonie préétablie entre la monade de votre ame & toutes les monades de votre corps, de façon que quand votre ame a une idée, votre corps a une action, ſans que l'une ſoit la ſuite de l'autre. Ce ſont deux pendules qui vont enſemble; ou ſi vous voulez, cela reſſemble à un homme qui prêche tandis qu'un autre fait les geſtes. Vous concevez aiſément qu'il faut que cela ſoit ainſi dans le meilleur des mondes. Car....

XXVIII. Des formes plastiques.

Comme je ne comprenais rien du tout à ces admirables idées, un Anglais nommé *Cudworth* s'apperçut de mon ignorance à mes yeux fixes, à mon embarras, à ma tête baiſſée. Ces idées, me dit-il, vous ſemblent profondes, parce qu'elles ſont creuſes. Je vais vous apprendre nettement comment la nature agit. Premiérement, il y a la nature en général, enſuite il y a des natures plaſtiques qui forment tous les animaux & toutes les plantes, vous entendez bien? Pas un mot, monſieur. Continuons donc.

Une nature plaſtique n'eſt pas une faculté du corps, c'eſt une ſubſtance immatérielle qui agit ſans ſavoir ce qu'elle fait, qui eſt entiérement aveugle, qui ne ſent ni ne raiſonne, ni ne végète; mais la tulipe a ſa forme plaſtique qui la fait végéter; le chien a ſa forme plaſtique qui le fait aller à la chaſſe; & l'homme a la ſienne qui le fait raiſonner. Ces formes ſont les agens immédiats de la Divinité: il n'y a point

Digitized by Google

de miniſtres plus fidèles au monde, car elles donnent tout, & ne retiennent rien pour elles. Vous voyez bien que ce ſont là les vrais principes des choſes, & que les natures plaſtiques valent bien l'harmonie préétablie & les monades, qui ſont les miroirs concentrés de l'univers. Je lui avouai que l'un valait bien l'autre.

XXIX. DE LOCKE.

Après tant de courſes malheureuſes, fatigué, haraſſé, honteux d'avoir cherché tant de vérités, & d'avoir trouvé tant de chimères, je ſuis revenu à *Locke*, comme l'enfant prodigue qui retourne chez ſon père; je me ſuis rejetté entre les bras d'un homme modeſte, qui ne feint jamais de ſavoir ce qu'il ne ſait pas qui, à la vérité, ne poſſède pas des richeſſes immenſes, mais dont les fonds ſont bien aſſurés, & qui jouit du bien le plus ſolide, ſans aucune oſtentation. Il me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue, que rien n'entre dans notre entendement que par nos ſens.

Qu'il n'y a point de notions innées.

Que nous ne pouvons avoir l'idée ni d'un eſpace infini, ni d'un nombre infini.

Que je ne penſe pas toujours, & que par conſéquent la penſée n'eſt pas l'eſſence, mais l'action de mon entendement.

Que je ſuis libre quand je peux faire ce que je veux.

Que cette liberté ne peut conſiſter dans ma volonté, puiſque lorſque je demeure volontairement dans ma chambre, dont la porte eſt fermée, & dont je n'ai pas la clef, je n'ai pas la liberté d'en ſortir; puiſque je ſouffre quand je veux ne pas ſouffrir; puiſque très-ſouvent je ne peux rappeller mes idées quand je veux les rappeller.

Qu'il eſt donc abſurde au fond de dire, *la volonté eſt libre*, puiſqu'il eſt abſurde de dire, *je veux vouloir cette choſe*; car c'eſt préciſément comme ſi on diſait, *je deſire de la deſirer, je crains de la craindre*: qu'enfin la volonté n'eſt pas plus libre qu'elle n'eſt bleue ou quarrée. (*Voyez la queſt. XIII.*)

Que je ne puis vouloir qu'en conſéquence des idées reçues dans mon cerveau; que je ſuis néceſſité à me déterminer en

Digitized by Google

conſéquence de ces idées, puiſque ſans cela je me déterminerais ſans raiſon, & qu'il y aurait un effet ſans cauſe.

Que je ne puis avoir une idée poſitive de l'infini, puiſque je ſuis très-fini.

Que je ne puis connaître aucune ſubſtance, parce que je ne puis avoir d'idée que de leurs qualités, & que mille qualités d'une choſe ne peuvent me faire connaître la nature intime de cette choſe, qui peut avoir cent mille autres qualités ignorées.

Que je ne ſuis la même perſonne qu'autant que j'ai de la mémoire, & le ſentiment de ma mémoire; car n'ayant pas la moindre partie du corps qui m'appartenait dans mon enfance, & n'ayant pas le moindre ſouvenir des idées qui m'ont affecté à cet âge, il eſt clair que je ne ſuis pas plus ce même enfant que je ne ſuis *Confucius* ou *Zoroaſtre*. Je ſuis réputé la même perſonne par ceux qui m'ont vu croître, & qui ont toujours demeuré avec moi; mais je n'ai en aucune façon la même exiſtence; je ne ſuis plus l'ancien moi-même; je ſuis une nouvelle identité: & de là quelles ſingulières conſéquences!

Qu'enfin, conformément à la profonde ignorance dont je me ſuis convaincu ſur les principes des choſes, il eſt impoſſible que je puiſſe connaître quelles ſont les ſubſtances auxquelles DIEU daigne accorder le don de ſentir & de penſer. En effet, y a-t-il des ſubſtances dont l'eſſence ſoit de penſer, qui penſent toujours, & qui penſent par elles-mêmes? En ce cas, ces ſubſtances, quelles qu'elles ſoient, ſont des Dieux; car elles n'ont nul beſoin de l'Être éternel & formateur, puiſqu'elles ont leurs eſſences ſans lui, puiſqu'elles penſent ſans lui.

Secondement, ſi l'Être éternel a fait le don de ſentir & de penſer à des êtres, il leur a donné ce qui ne leur appartenait pas eſſentiellement; il a donc pu donner cette faculté à tout être, quel qu'il ſoit.

Troiſièmement, nous ne connaiſſons aucun être à fond; donc il eſt impoſſible que nous ſachions ſi un être eſt incapable ou non de recevoir le ſentiment & la penſée. Les mots de *matière* & d'*eſprit* ne ſont que des mots; nous n'avons nulle notion complète de ces deux choſes; donc au fond il y a autant

Digitized by Google

autant de témérité à dire qu'un corps organisé par DIEU même ne peut recevoir la pensée de DIEU même, qu'il serait ridicule de dire que l'esprit ne peut penser.

Quatriémement, je suppose qu'il y ait des substances purement spirituelles qui n'aient jamais eu l'idée de la matière & du mouvement, seront-elles bien reçues à nier que la matière & le mouvement puissent exister ?

Je suppose que la savante congrégation qui condamna *Galilée* comme impie, & comme absurde, pour avoir démontré le mouvement de la terre autour du soleil, eût eu quelque connaissance des idées du chancelier *Bacon*, qui proposait d'examiner si l'attraction est donnée à la matière; je suppose que le rapporteur de ce tribunal eût remontré à ces graves personnages, qu'il y avait des gens assez fous en Angleterre pour soupçonner que DIEU pouvait donner à toute la matière, depuis Saturne jusqu'à notre petit tas de boue, une tendance vers un centre, une attraction, une gravitation, laquelle serait absolument indépendante de toute impulsion; puisque l'impulsion agit en raison des surfaces, & que cette gravitation agit en raison des solides. Ne voyez-vous pas ces juges de la raison humaine, & de DIEU même, dicter aussi-tôt leurs arrêts, anathématiser cette gravitation que *Newton* a démontrée depuis; prononcer que cela est impossible à DIEU, & déclarer que la gravitation vers un centre est un blasphême ? Je suis coupable, ce me semble, de la même témérité, quand j'ose assurer que DIEU ne peut faire sentir & penser un être organisé quelconque.

Cinquiémement, je ne puis douter que DIEU n'ait accordé des sensations, de la mémoire, & par conséquent des idées, à la matière organisée dans les animaux. Pourquoi donc nierai-je qu'il puisse faire le même présent à d'autres animaux ? On l'a déja dit; la difficulté consiste moins à savoir si la matière organisée peut penser, qu'à savoir comment un être, quel qu'il soit, pense.

La pensée est quelque chose de divin; oui sans doute; & c'est pour cela que je ne saurai jamais ce que c'est que l'être pensant. Le principe du mouvement est divin; & je ne saurai jamais la cause de ce mouvement dont tous mes membres exécutent les loix.

Digitized by Google

L'enfant d'*Ariſtote* étant en nourrice, attirait dans ſa bouche le teton qu'il ſuçait, en formant préciſément avec ſa langue qu'il retirait, une machine pneumatique, en pompant l'air, en formant du vuide; tandis que ſon père ne ſavait rien de tout cela, & diſait au haſard, que la nature abhorre le vuide.

L'enfant d'*Hippocrate*, à l'âge de quatre ans, prouvait la circulation du ſang en paſſant ſon doigt ſur ſa main; & *Hippocrate* ne ſavait pas que le ſang circulât.

Nous ſommes ces enfans, tous tant que nous ſommes; nous opérons des choſes admirables; & aucun des philoſophes ne ſait comment elles s'opèrent.

Sixièmement, voilà les raiſons, ou plutôt les doutes que me fournit ma faculté intellectuelle ſur l'aſſertion modeſte de *Locke*. Je ne dis point, encore une fois, que c'eſt la matière qui penſe en nous; je dis avec lui qu'il ne nous appartient pas de prononcer qu'il ſoit impoſſible à DIEU de faire penſer la matière, qu'il eſt abſurde de le prononcer, & que ce n'eſt pas à des vers de terre à borner la puiſſance de l'Être ſuprême.

Septiémement, j'ajoute que cette queſtion eſt abſolument étrangère à la morale; parce que, ſoit que la matière puiſſe penſer ou non, quiconque penſe doit être juſte; parce que l'atome à qui DIEU aura donné la penſée peut mériter ou démériter, être puni ou récompenſé, & durer éternellement; auſſi-bien que l'Être inconnu appellé autrefois *ſouffle*, & aujourd'hui *eſprit*, dont nous avons encore moins de notion que d'un atome.

Je ſais bien que ceux qui ont cru que l'être nommé *ſouffle* pouvait ſeul être ſuſceptible de ſentir & de penſer, ont perſécuté ceux qui ont pris le parti du ſage *Locke*, & qui n'ont pas oſé borner la puiſſance de DIEU à n'animer que ce ſouffle. Mais quand l'univers entier croyait que l'ame était un corps léger, un ſouffle, une ſubſtance de feu, aurait-on bien fait de perſécuter ceux qui ſont venus nous apprendre que l'ame eſt immatérielle? Tous les pères de l'égliſe qui ont cru l'ame un corps délié, auraient-ils eu raiſon de perſécuter les autres pères qui ont apporté aux hommes l'idée de l'immatérialité parfaite? Non, ſans doute; car le perſécuteur eſt abominable. Donc ceux qui admettent l'immatérialité parfaite ſans la comprendre,

Digitized by Google

ont dû tolérer ceux qui la rejettaient, parce qu'ils ne la comprenaient pas. Ceux qui ont refusé à DIEU le pouvoir d'animer l'être inconnu appellé *matière*, ont dû tolérer aussi ceux qui n'ont pas osé dépouiller DIEU de ce pouvoir; car il est bien malhonnête de se haïr pour des syllogismes.

XXX. QU'AI-JE APPRIS JUSQU'A PRÉSENT?

J'ai donc compté avec *Locke* & avec moi-même, & je me suis trouvé possesseur de quatre ou cinq vérités, dégagé d'une centaine d'erreurs, & chargé d'une immense quantité de doutes. Je me suis dit ensuite à moi-même : Ce peu de vérités que j'ai acquises par ma raison, sera entre mes mains un bien stérile, si je n'y puis trouver quelques principes de morale. Il est beau à un aussi chétif animal que l'homme, de s'être élevé à la connaissance du maître de la nature; mais cela ne me servira pas plus que la science de l'algèbre, si je n'en tire quelque règle pour la conduite de ma vie.

XXXI. Y A-T-IL UNE MORALE?

Plus j'ai vu des hommes différens par le climat, les mœurs, le langage, les loix, le culte, & par la mesure de leur intelligence, & plus j'ai remarqué qu'ils ont tous le même fonds de morale. Ils ont tous une notion grossière du juste & de l'injuste, sans savoir un mot de théologie. Ils ont tous acquis cette même notion dans l'âge où la raison se déploie, comme ils ont tous acquis naturellement l'art de soulever des fardeaux avec des bâtons, & de passer un ruisseau sur un morceau de bois, sans avoir appris les mathématiques.

Il m'a donc paru que cette idée du juste & de l'injuste leur était nécessaire, puisque tous s'accordaient en ce point, dès qu'ils pouvaient agir & raisonner. L'intelligence suprême qui nous a formés, a donc voulu qu'il y eût de la justice sur la terre, pour que nous pussions y vivre un certain tems. Il me semble que n'ayant ni instinct pour nous nourrir comme les animaux, ni armes naturelles comme eux, & végétant plusieurs années dans l'imbécillité d'une enfance exposée à tous

Digitized by Google

les dangers, le peu qui ſerait reſté d'hommes échappés aux dents des bêtes féroces, à la faim, à la miſère, ſe ſeraient occupés à ſe diſputer quelque nourriture & quelques peaux de bêtes, & qu'ils ſe ſeraient bientôt détruits comme les enfans du dragon de *Cadmus*, ſitôt qu'ils auraient pu ſe ſervir de quelque arme. Du moins il n'y aurait eu aucune ſociété, ſi les hommes n'avaient conçu l'idée de quelque juſtice, qui eſt le lien de toute ſociété.

Comment l'Egyptien qui élevait des pyramides & des obéliſques, & le Scythe errant qui ne connaiſſait pas même les cabanes, auraient-ils eu les mêmes notions fondamentales du juſte & de l'injuſte, ſi DIEU n'avait donné de tout tems à l'un & à l'autre cette raiſon qui, en ſe développant, leur fait appercevoir les mêmes principes néceſſaires, ainſi qu'il leur a donné des organes, qui, lorſqu'ils ont atteint le degré de leur énergie, perpétuent néceſſairement, & de la même façon la race du Scythe & de l'Egyptien ? Je vois une horde barbare, ignorante, ſuperſtitieuſe, un peuple ſanguinaire & uſurier, qui n'avait pas même de terme dans ſon jargon pour ſignifier la géométrie & l'aſtronomie; cependant ce peuple a les mêmes loix fondamentales que le ſage Caldéen qui a connu les routes des aſtres, & que le Phénicien plus ſavant encore, qui s'eſt ſervi de la connaiſſance des aſtres pour aller fonder des colonies aux bornes de l'hémiſphère où l'Océan ſe confond avec la Méditerranée. Tous ces peuples aſſurent qu'il faut reſpecter ſon père & ſa mère, que le parjure, la calomnie, l'homicide ſont abominables. Ils tirent donc tous les mêmes conſéquences du même principe de leur raiſon développée.

XXXII. UTILITÉ RÉELLE. NOTION DE LA JUSTICE.

La notion de quelque choſe de juſte, me ſemble ſi naturelle, ſi univerſellement acquiſe par tous les hommes, qu'elle eſt indépendante de toute loi, de tout pacte, de toute religion. Que je redemande à un Turc, à un Guèbre, à un Malabare, l'argent que je lui ai prêté pour ſe nourrir & pour ſe vêtir; il ne lui tombera jamais dans la tête de me répondre : Attendez que je ſache ſi *Mahomet*, *Zoroaſtre* ou *Brama* or-

Digitized by Google

donnent que je vous rende votre argent. Il conviendra qu'il eſt juſte qu'il me paye; & s'il n'en fait rien, c'eſt que ſa pauvreté ou ſon avarice l'emporteront ſur la juſtice qu'il reconnaît.

Je mets en fait, qu'il n'y a aucun peuple chez lequel il ſoit juſte, beau, convenable, honnête de refuſer la nourriture à ſon père & à ſa mère quand on peut leur en donner.

Que nulle peuplade n'a jamais pu regarder la calomnie comme une bonne action, non pas même une compagnie de bigots fanatiques.

L'idée de juſtice me paraît tellement une vérité du premier ordre, à laquelle tout l'univers donne ſon aſſentiment, que les plus grands crimes qui affligent la ſociété humaine, ſont tous commis ſous un faux prétexte de juſtice. Le plus grand des crimes, du moins le plus deſtructif, & par conſéquent le plus oppoſé au but de la nature, eſt la guerre; mais il n'y a aucun aggreſſeur qui ne colore ce forfait du prétexte de la juſtice.

Les déprédateurs romains faiſaient déclarer toutes leurs invaſions juſtes par des prêtres nommés *Féciales*. Tout brigand qui ſe trouve à la tête d'une armée, commence ſes fureurs par un manifeſte, & implore le DIEU des armées.

Les petits voleurs eux-mêmes, quand ils ſont aſſociés, ſe gardent bien de dire: allons voler, allons arracher à la veuve & à l'orphelin leur nourriture; ils diſent: ſoyons juſtes, allons reprendre notre bien des mains des riches qui s'en ſont emparés. Ils ont entre eux un dictionnaire qu'on a même imprimé dès le ſeizième ſiècle, & dans ce vocabulaire qu'ils appellent *argot*, les mots de *vol*, *larcin*, *rapine*, ne ſe trouvent point; ils ſe ſervent de termes qui répondent à *gagner*, *reprendre*.

Le mot d'*injuſtice* ne ſe prononce jamais dans un conſeil d'état, où l'on propoſe le meurtre le plus injuſte; les conſpirateurs, même les plus ſanguinaires, n'ont jamais dit: commettons un crime. Ils ont tous dit: vengeons la patrie des crimes du tyran, puniſſons ce qui nous paraît une injuſtice. En un mot, flatteurs lâches, miniſtres barbares, conſpirateurs odieux, voleurs plongés dans l'iniquité, tous rendent

Digitized by Google

hommage, malgré eux, à la vertu même qu'ils foulent aux pieds.

J'ai toujours été étonné que chez les Français, qui ſont éclairés & polis, on ait ſouffert ſur le théâtre ces maximes auſſi affreuſes que fauſſes qui ſe trouvent dans la première ſcène de *Pompée*, & qui ſont beaucoup plus outrées que celles de *Lucain* dont elles ſont imitées.

La juſtice & le droit ſont de vaines idées.
Le droit des rois conſiſte à ne rien épargner.

& on met ces abominables paroles dans la bouche de *Photin*, miniſtre du jeune *Ptolomée*. Mais c'eſt préciſément parce qu'il eſt miniſtre qu'il devait dire tout le contraire; il devait repréſenter la mort de *Pompée* comme un malheur néceſſaire & juſte.

Je crois donc que les idées du juſte & de l'injuſte ſont auſſi claires, auſſi univerſelles que les idées de ſanté & de maladie, de vérité & de fauſſeté, de convenance & de diſconvenance. Les limites du juſte & de l'injuſte ſont très-difficiles à poſer; comme l'état mitoyen entre la ſanté & la maladie, entre ce qui eſt convenance & la diſconvenance des choſes, entre le faux & le vrai, eſt difficile à marquer. Ce ſont des nuances qui ſe mêlent, mais les couleurs tranchantes frappent tous les yeux. Par exemple, tous les hommes avouent qu'on doit rendre ce qu'on nous a prêté: mais ſi je ſais certainement que celui à qui je dois deux millions, s'en ſervira pour aſſervir ma patrie, dois-je lui rendre cette arme funeſte? Voilà où les ſentimens ſe partagent: mais en général je dois obſerver mon ſerment quand il n'en réſulte aucun mal; c'eſt de quoi perſonne n'a jamais douté.

XXXIII. Consentement universel est-il preuve de vérité?

On peut m'objecter que le conſentement des hommes de tous les tems & de tous les pays, n'eſt pas une preuve de la vérité. Tous les peuples ont cru à la magie, aux ſortilèges,

Digitized by Google

aux démoniaques, aux apparitions, aux influences des astres, à cent autres sottises pareilles. Ne pourrait-il pas en être ainsi du juste & de l'injuste?

Il me semble que non. Premièrement, il est faux que tous les hommes aient cru à ces chimères. Elles étaient à la vérité l'aliment de l'imbécillité du vulgaire, & il y a le vulgaire des grands & le vulgaire du peuple; mais une multitude de sages s'en est toujours moquée; ce grand nombre de sages, au contraire, a toujours admis le juste & l'injuste, tout autant, & même encore plus que le peuple.

La croyance aux sorciers, aux démoniaques, &c. est bien éloignée d'être nécessaire au genre humain; la croyance à la justice est d'une nécessité absolue; donc elle est un développement de la raison donnée de DIEU; & l'idée des sorciers & des possédés, &c. est au contraire un pervertissement de cette même raison.

XXXIV. CONTRE LOCKE.

Locke qui m'instruit, & qui m'apprend à me défier de moi-même, ne se trompe-t-il pas quelquefois comme moi-même? Il veut prouver la fausseté des idées innées; mais n'ajoute-t-il pas une bien mauvaise raison à de fort bonnes? il avoue qu'il n'est pas juste de faire bouillir son prochain dans une chaudière, & de le manger. Il dit que cependant il y a eu des nations d'antropophages, & que ces êtres pensans n'auraient pas mangé des hommes, s'ils avaient eu les idées du juste & de l'injuste, que je suppose nécessaires à l'espèce humaine. (*Voyez la quest. XXXVI.*)

Sans entrer ici dans la question, s'il y a eu en effet des nations d'antropophages, sans examiner les relations du voyageur *Dampier*, qui a parcouru toute l'Amérique, & qui n'y en a jamais vu, mais qui au contraire a été reçu chez tous les sauvages avec la plus grande humanité; voici ce que je réponds.

Des vainqueurs ont mangé leurs esclaves pris à la guerre; ils ont cru faire une action très-juste; ils ont cru avoir sur eux droit de vie & de mort; & comme ils avaient peu de

Digitized by Google

bons mets pour leur table, ils ont cru qu'il leur était permis de se nourrir du fruit de leur victoire. Ils ont été en cela plus justes que les triomphateurs romains, qui faisaient étrangler sans aucun fruit les princes esclaves qu'ils avaient enchaînés à leur char de triomphe. Les Romains & les sauvages avaient une très-fausse idée de la justice, je l'avoue; mais enfin, les uns & les autres croyaient agir justement; & cela est si vrai, que les mêmes sauvages, quand ils avaient admis leurs captifs dans leur société, les regardaient comme leurs enfans; & que ces mêmes anciens Romains ont donné mille exemples de justice admirables.

XXXV. Contre Locke.

Je conviens, avec le sage *Locke*, qu'il n'y a point de notion innée, point de principe de pratique inné. C'est une vérité si constante, qu'il est évident que les enfans auraient tous une notion claire de Dieu, s'ils étaient nés avec cette idée, & que tous les hommes s'accorderaient dans cette même notion; accord que l'on n'a jamais vu. Il n'est pas moins évident que nous ne naissons point avec des principes développés de morale, puisqu'on ne voit pas comment une nation entière pourrait rejetter un principe de morale qui serait gravé dans le cœur de chaque individu de cette nation.

Je suppose que nous soyons tous nés avec le principe moral bien développé, qu'il ne faut persécuter personne pour sa manière de penser; comment des peuples entiers auraient-ils été persécuteurs? Je suppose que chaque homme porte en soi la loi évidente, qui ordonne qu'on soit fidèle à son serment; comment tous ces hommes, réunis en corps, auront-ils statué qu'il ne faut pas garder sa parole à des hérétiques? Je répète encore, qu'au lieu de ces idées innées chimériques, Dieu nous a donné une raison qui se fortifie avec l'âge, & qui nous apprend à tous, quand nous sommes attentifs, sans passion, sans préjugé, qu'il y a un Dieu, & qu'il faut être juste; mais je ne puis accorder à *Locke* les conséquences qu'il en tire. Il semble trop approcher du système de *Hobbes*, dont il est pourtant très-éloigné.

Voici

Digitized by Google

Voici ses paroles, au premier livre de l'Entendement humain; *Considérez une ville prise d'assaut, & voyez s'il paraît dans le cœur des soldats animés au carnage & au butin, quelque égard pour la vertu, quelque principe de morale, quelque remords de toutes les injustices qu'ils commettent.* Non, ils n'ont point de remords, & pourquoi? C'est qu'ils croient agir justement. Aucun d'eux n'a supposé injuste la cause du prince pour lequel il va combattre: ils hasardent leur vie pour cette cause: ils tiennent le marché qu'ils ont fait: ils pouvaient être tués à l'assaut, donc ils croient être en droit de tuer: ils pouvaient être dépouillés, donc ils pensent qu'ils peuvent dépouiller. Ajoutez qu'ils sont dans l'enivrement de la fureur qui ne raisonne pas; & pour vous prouver qu'ils n'ont point rejetté l'idée du juste & de l'honnête, proposez à ces mêmes soldats beaucoup plus d'argent que le pillage de la ville ne peut leur en procurer, de plus belles filles que celles qu'ils ont violées, pourvu seulement qu'au lieu d'égorger dans leur fureur trois ou quatre mille ennemis, qui font encore résistance, & qui peuvent les tuer, ils aillent égorger leur roi, son chancelier, ses secrétaires d'état, & son grand-aumônier, vous ne trouverez pas un de ces soldats qui ne rejette vos offres avec horreur. Vous ne leur proposez cependant que six meurtres au lieu de quatre mille, & vous leur présentez une récompense très-forte. Pourquoi vous refusent-ils? C'est qu'ils croient juste de tuer quatre mille ennemis, & que le meurtre de leur souverain, auquel ils ont fait serment, leur paraît abominable.

Locke continue; & pour mieux prouver qu'aucune règle de pratique n'est innée, il parle des Mingréliens, qui se font un jeu, dit-il, d'enterrer leurs enfans tout vifs; & des Caraïbes, qui châtrent les leurs pour les mieux engraisser, afin de les manger.

On a déjà remarqué ailleurs que ce grand homme a été trop crédule en rapportant ces fables: *Lambert*, qui seul impute aux Mingréliens d'enterrer leurs enfans tout vifs pour leur plaisir, n'est pas un auteur assez accrédité.

Chardin, voyageur qui passe pour si véridique, & qui a été rançonné en Mingrélie, parlerait de cette horrible coutume, si elle existait; & ce ne serait pas assez qu'il le dît, pour qu'on

Digitized by Google

le crût; il faudrait que vingt voyageurs de nations & de religions différentes, s'accordaſſent à confirmer un fait ſi étrange, pour qu'on en eût une certitude hiſtorique.

Il en eſt de même des femmes des iſles Antilles, qui châtraient leurs enfans pour les manger: cela n'eſt pas dans la nature d'une mère.

Le cœur humain n'eſt point ainſi fait; châtrer des enfans eſt une opération très-délicate, très-dangereuſe, qui loin de les engraiſſer les amaigrit au moins une année entière, & qui ſouvent les tue. Ce raffinement n'a jamais été en uſage que chez des grands, qui, pervertis par l'excès du luxe & par la jalouſie, ont imaginé d'avoir des eunuques pour ſervir leurs femmes & leurs concubines. Il n'a été adopté en Italie, & à la chapelle du pape, que pour avoir des muſiciens dont la voix fût plus belle que celle des femmes. Mais dans les iſles Antilles, il n'eſt guère à préſumer que des ſauvages aient inventé le raffinement de châtrer les petits garçons pour en faire un bon plat; & puis qu'auraient-ils fait de leurs petites filles?

Locke allégue encore des ſaints de la religion mahométane, qui s'accouplent dévotement avec leurs ânesſes, pour n'être point tentés de commettre la moindre fornication avec les femmes du pays. Il faut mettre ces contes avec celui du perroquet qui eut une ſi belle converſation en langue braſilienne avec le prince *Maurice*, converſation que *Locke* a la ſimplicité de rapporter, ſans ſe douter que l'interprète du prince avait pu ſe moquer de lui. C'eſt ainſi que l'auteur de l'*Eſprit des loix* s'amuſe à citer de prétendues loix de Tunquin, de Bantam, de Borneo, de Formoſe, ſur la foi de quelques voyageurs, ou menteurs, ou mal inſtruits. *Locke* & lui, ſont deux grands hommes, en qui cette ſimplicité ne me ſemble pas excuſable.

XXXVI. NATURE PAR-TOUT LA MÊME.

En abandonnant *Locke* en ce point, je dis avec le grand Newton, *Natura eſt ſemper ſibi conſona:* la nature eſt toujours ſemblable à elle-même. La loi de la gravitation qui agit ſur un aſtre, agit ſur tous les aſtres, ſur toute la matière. Ainſi la loi fondamentale de la morale agit également ſur toutes les

Digitized by Google

nations bien connues. Il y a mille différences dans les interprétations de cette loi, en mille circonstances; mais le fonds subsiste toujours le même, & ce fonds est l'idée du juste & de l'injuste. On commet prodigieusement d'injustices dans les fureurs de ses passions, comme on perd sa raison dans l'ivresse: mais quand l'ivresse est passée, la raison revient; & c'est, à mon avis, l'unique cause qui fait subsister la société humaine, cause subordonnée au besoin que nous avons les uns des autres.

Comment donc avons-nous acquis l'idée de la justice? Comme nous avons acquis celle de la prudence, de la vérité, de la convenance, par le sentiment & par la raison. Il est impossible que nous ne trouvions pas très-imprudente l'action d'un homme qui se jetterait dans le feu pour se faire admirer, & qui espérerait d'en réchapper. Il est impossible que nous ne trouvions pas très-injuste l'action d'un homme qui en tue un autre dans sa colère. La société n'est fondée que sur ces notions qu'on n'arrachera jamais de notre cœur, & c'est pourquoi toute société subsiste, à quelque superstition bizarre & horrible qu'elle se soit asservie.

Quel est l'âge où nous connaissons le juste & l'injuste? L'âge où nous connaissons que deux & deux font quatre.

XXXVII. DE HOBBES.

Profond & bizarre philosophe, bon citoyen, esprit hardi, ennemi de *Descartes*, toi qui t'es trompé comme lui, toi dont les erreurs en physique sont grandes & pardonnables, parce que tu étais venu avant *Newton*, toi qui as dit des vérités qui ne compensent pas tes erreurs, toi qui le premier fis voir quelle est la chimère des idées innées, toi qui fus le précurseur de *Locke* en plusieurs choses, mais qui le fus aussi de *Spinosa*; c'est en vain que tu étonnes tes lecteurs, en réussissant presque à leur prouver qu'il n'y a aucunes loix dans le monde que des loix de convention; qu'il n'y a de juste & d'injuste que ce qu'on est convenu d'appeller tel dans un pays. Si tu t'étais trouvé seul avec *Cromwell* dans une isle déserte, & que *Cromwell* eût voulu te tuer pour avoir pris le parti de ton roi dans l'isle d'Angleterre, cet attentat ne t'aurait-il pas paru aussi

Digitized by Google

injuste dans ta nouvelle isle, qu'il te l'aurait paru dans ta patrie ?

Tu dis que dans la loi de nature, *tous ayant droit à tout, chacun a droit sur la vie de son semblable.* Ne confonds-tu pas la puissance avec le droit ? Penses-tu qu'en effet le pouvoir donne le droit ? & qu'un fils robuste n'ait rien à se reprocher pour avoir assassiné son père languissant & décrépit ? Quiconque étudie la morale doit commencer à réfuter ton livre dans son cœur ; mais ton propre cœur te réfutait encore davantage ; car tu fus vertueux, ainsi que *Spinosa ;* & il ne te manqua, comme à lui, que d'enseigner les vrais principes de la vertu que tu pratiquais, & que tu recommandais aux autres.

XXXVIII. MORALE UNIVERSELLE.

La morale me paraît tellement universelle, tellement calculée par l'Etre universel qui nous a formés, tellement destinée à servir de contre-poids à nos passions funestes, & à soulager les peines inévitables de cette courte vie, que depuis *Zoroastre* jusqu'au lord *Shaftersburi*, je vois tous les philosophes enseigner la même morale, quoiqu'ils aient tous des idées différentes sur les principes des choses. Nous avons vu que *Hobbes*, *Spinosa*, & *Bayle* lui-même, qui ont ou nié les premiers principes, ou qui en ont douté, ont cependant recommandé fortement la justice & toutes les vertus.

Chaque nation eut des rites religieux, particuliers, & très-souvent d'absurdes & de révoltantes opinions en métaphysique, en théologie. Mais s'agit-il de savoir s'il faut être juste ? tout l'univers est d'accord, comme nous l'avons dit à la *quest. XXXVI*, & comme on ne peut trop le répéter.

XXXIX. DE ZOROASTRE.

Je n'examine point en quel tems vivait *Zoroastre*, à qui les Perses donnèrent neuf mille ans d'antiquité, ainsi que *Platon* aux anciens Athéniens. Je vois seulement que ses préceptes de morale se sont conservés jusqu'à nos jours : ils sont traduits de l'ancienne langue des mages dans la langue vulgaire

Digitized by Google

des Guèbres ; & il paraît bien aux allégories puériles, aux obſervances ridicules, aux idées fantaſtiques dont ce recueil eſt rempli, que la religion de *Zoroaſtre* eſt de l'antiquité la plus haute. C'eſt là qu'on trouve le nom de *jardin* pour exprimer la récompenſe des juſtes : on y voit le mauvais principe ſous le nom de *Sathan*, que les Juifs adoptèrent auſſi. On y trouve le monde formé en ſix ſaiſons, ou en ſix tems. Il y eſt ordonné de réciter un *Abunavar* & un *Ashim vuhu* pour ceux qui éternuent.

Mais enfin, dans ce recueil de cent portes ou préceptes tirés du livre du Zend, & où l'on rapporte même les propres paroles de l'ancien *Zoroaſtre*, quels devoirs moraux ſont-ils preſcrits ?

Celui d'aimer, de ſecourir ſon père & ſa mère, de faire l'aumône aux pauvres, de ne jamais manquer à ſa parole, de s'abſtenir, quand on eſt dans le doute, ſi l'action qu'on va faire eſt juſte ou non. (*porte 30.*)

Je m'arrête à ce précepte, parce que nul légiſlateur n'a jamais pu aller au-delà ; & je me confirme dans l'idée que plus *Zoroaſtre* établit de ſuperſtitions ridicules en fait de culte, plus la pureté de ſa morale fait voir qu'il n'était pas en lui de la corrompre ; que plus il s'abandonnait à l'erreur dans ſes dogmes, plus il lui était impoſſible d'errer en enſeignant la vertu.

XL. DES BRACMANES.

Il eſt vraiſemblable que les brames, ou bracmanes, exiſtaient long-tems avant que les Chinois euſſent leurs cinq Kings ; & ce qui fonde cette extrême probabilité, c'eſt qu'à la Chine, les antiquités les plus recherchées ſont indiennes, & que dans l'Inde il n'y a point d'antiquités chinoiſes.

Ces anciens brames étaient ſans doute d'auſſi mauvais métaphyſiciens, d'auſſi ridicules théologiens que les Caldéens & les Perſes, & toutes les nations qui ſont à l'occident de la Chine. Mais quelle ſublimité dans la morale ! Selon eux, la vie n'était qu'une mort de quelques années, après laquelle on vivrait avec la Divinité. Ils ne ſe bornaient pas à être juſtes envers les autres, mais ils étaient rigoureux envers eux-mê-

Digitized by Google

mes; le silence, l'abstinence, la contemplation, le renoncement à tous les plaisirs, étaient leurs principaux devoirs. Aussi tous les sages des autres nations allaient chez eux apprendre ce qu'on appellait *la sagesse*.

XLI. De Confucius.

Les Chinois n'eurent aucune superstition, aucun charlatanisme à se reprocher comme les autres peuples. Le gouvernement Chinois montrait aux hommes, il y a fort au delà de quatre mille ans, & leur montre encore, qu'on peut les régir sans les tromper; que ce n'est pas par le mensonge qu'on sert le Dieu de vérité; que la superstition est non-seulement inutile, mais nuisible à la religion. Jamais l'adoration de Dieu ne fut si pure & si sainte qu'à la Chine (*à la révélation près.*) Je ne parle pas des sectes du peuple, je parle de la religion du prince, de celle de tous les tribunaux, & de tout ce qui n'est pas populace. Quelle est la religion de tous les honnêtes gens à la Chine depuis tant de siècles? La voici: *Adorez le ciel, & soyez justes.* Aucun empereur n'en a eu d'autre.

On place souvent le grand *Confutzée*, que nous nommons *Confucius*, parmi les anciens législateurs, parmi les fondateurs des religions; c'est une grande inadvertence. *Confutzée* est très-moderne; il ne vivait que six cent cinquante ans avant notre ère. Jamais il n'institua aucun culte, aucun rite; jamais il ne se dit ni inspiré, ni prophète; il ne fit que rassembler en un corps les anciennes loix de la morale.

Il invite les hommes à pardonner les injures, & à ne se souvenir que des bienfaits.

A veiller sans cesse sur soi-même, à corriger aujourd'hui les fautes d'hier.

A réprimer ses passions, & à cultiver l'amitié; à donner sans faste, & à ne recevoir que l'extrême nécessaire, sans bassesse.

Il ne dit point qu'il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on fasse à nous-mêmes; ce n'est que défendre le mal: il fait plus, il recommande le bien: *Traite autrui comme tu veux qu'on te traite.*

Digitized by Google

Il enſeigne non-ſeulement la modeſtie, mais encore l'humilité: il recommande toutes les vertus.

XLII. DES PHILOSOPHES GRECS, ET D'ABORD DE PYTHAGORE.

Tous les philoſophes Grecs ont dit des ſottiſes en phyſique & en métaphyſique. Tous ſont excellens dans la morale; tous égalent *Zoroaſtre*, *Confutzée* & les bracmanes. Liſez ſeulement les vers dorés de *Pythagore*, c'eſt le précis de ſa doctrine; il n'importe de quelle main ils ſoient. Dites-moi ſi une ſeule vertu y eſt oubliée.

XLIII. DE ZALEUCUS.

Réuniſſez tous vos lieux communs, prédicateurs Grecs, Italiens, Eſpagnols, Allemands, Français, &c.; qu'on diſtille toutes vos déclamations, en tirera-t-on un extrait qui ſoit plus pur que l'exorde des loix de *Zaleucus?*

Maîtriſez votre ame, purifiez-la, écartez toute penſée criminelle. Croyez que DIEU *ne peut être bien ſervi par les pervers; croyez qu'il ne reſſemble pas aux faibles mortels, que les louanges & les préſens ſéduiſent: la vertu ſeule peut lui plaire.*

Voilà le précis de toute morale & de toute religion.

XLIV. D'EPICURE.

Des pédans de collège, des petits-maîtres de ſéminaire, ont cru, ſur quelques plaiſanteries d'*Horace* & de *Pétrone*, qu'*Epicure* avait enſeigné la volupté par les préceptes & par l'exemple. *Epicure* fut toute ſa vie un philoſophe ſage, tempérant & juſte. Dès l'âge de douze à treize ans il fut ſage; car lorſque le grammairien qui l'inſtruiſait, lui récita ce vers d'*Héſiode*;

Le cahos fut produit le premier de tous les êtres:

Eh! qui le produiſit, dit *Epicure*, puiſqu'il était le premier? Je n'en ſais rien, dit le grammairien; il n'y a que les philo-

Digitized by Google

sophes qui le sachent. Je vais donc m'instruire chez eux, repartit l'enfant; & depuis ce tems, jusqu'à l'âge de soixante & douze ans, il cultiva la philosophie. Son testament, que *Diogène de Laërce* nous a conservé tout entier, découvre une ame tranquille & juste; il affranchit les esclaves qu'il croit avoir mérité cette grace: il recommande à ses exécuteurs testamentaires de donner la liberté à ceux qui s'en rendront dignes. Point d'ostentation, point d'injuste préférence; c'est la dernière volonté d'un homme qui n'en a jamais eu que de raisonnables. Seul de tous les philosophes, il eut pour amis tous ses disciples, & sa secte fut la seule où l'on sut aimer, & qui ne se partagea point en plusieurs autres.

Il paraît, après avoir examiné sa doctrine, & ce qu'on a écrit pour & contre lui, que tout se réduit à la dispute entre *Mallebranche* & *Arnauld*. *Mallebranche* avouait que le plaisir rend heureux, *Arnauld* le niait; c'était une dispute de mots, comme tant d'autres disputes où la philosophie & la théologie apportent leur incertitude, chacune de son côté.

XLV. DES STOÏCIENS.

Si les épicuriens rendirent la nature humaine aimable, les stoïciens la rendirent presque divine. Résignation à l'Etre des êtres, ou plutôt élévation de l'ame jusqu'à cet Etre; mépris du plaisir, mépris même de la douleur, mépris de la vie & de la mort, inflexibilité dans la justice; tel était le caractère des vrais stoïciens; & tout ce qu'on a pu dire contre eux, c'est qu'ils décourageaient le reste des hommes.

Socrate, qui n'était pas de leur secte, fit voir qu'on ne pouvait pousser la vertu aussi loin qu'eux, sans être d'aucun parti; & la mort de ce martyr de la Divinité est l'éternel opprobre d'Athènes, quoiqu'elle s'en soit repentie.

Le stoïcien *Caton* est d'un autre côté l'éternel honneur de Rome. *Epictète* dans l'esclavage, est peut-être supérieur à *Caton*, en ce qu'il est toujours content de sa misère. Je suis, dit-il, dans la place où la providence a voulu que je fusse; m'en plaindre, c'est l'offenser.

Dirai-je que l'empereur *Antonin* est encore au-dessus d'*Epictète*,

Digitized by Google

tête, parce qu'il triompha de plus de séductions, & qu'il était bien plus difficile à un empereur de ne se pas corrompre, qu'à un pauvre de ne pas murmurer. Lisez les pensées de l'un & de l'autre; l'empereur & l'esclave vous paraîtront également grands.

Oserai-je parler ici de l'empereur *Julien*? Il erra sur le dogme; mais certes il n'erra pas sur la morale. En un mot, nul philosophe dans l'antiquité qui n'ait voulu rendre les hommes meilleurs.

Il y a eu des gens parmi nous qui ont dit, que toutes les vertus de ces grands hommes n'étaient que des péchés illustres. Puisse la terre être couverte de tels coupables!

XLVI. PHILOSOPHIE EST VERTU.

Il y eut des sophistes, qui furent aux philosophes ce que les hommes sont aux singes. *Lucien* se moqua d'eux; on les mépriса. Ils furent à-peu-près ce qu'ont été les moines mendians dans les universités. Mais n'oublions jamais que tous les philosophes ont donné de grands exemples de vertu, & que les sophistes, & même les moines, ont tous respecté la vertu dans leurs écrits.

XLVII. D'ESOPE.

Je placerai *Esope* parmi ces grands hommes, & même à la tête de ces grands hommes, soit qu'il ait été le *Pilpay* des Indiens, ou l'ancien précurseur de *Pilpay*, ou le *Lokman* des Perses, ou le *Akkim* des Arabes, ou le *Hacam* des Phéniciens, il n'importe; je vois que ses fables ont été en vogue chez toutes les nations orientales, & que l'origine s'en perd dans une antiquité, dont on ne peut sonder l'abyme. A quoi tendent ces fables aussi profondes qu'ingénues, ces apologues qui semblent visiblement écrits dans un tems où l'on ne doutait pas que les bêtes n'eussent un langage? Elles ont enseigné presque tout notre hémisphère. Ce ne sont point des recueils de sentences fastidieuses qui lassent plus qu'elles n'éclairent; c'est la vérité elle-même avec le charme de la fable. Tout ce qu'on a pu faire, c'est d'y ajouter des embellissemens dans

Digitized by Google

nos langues modernes. Cette ancienne sagesse est simple & nue dans le premier auteur. Les graces naïves dont on l'a ornée en France n'en ont point caché le fond respectable. Que nous apprennent toutes ces fables? qu'il faut être juste.

XLVIII. De la paix née de la philosophie.

Puisque tous les philosophes avaient des dogmes différens, il est clair que le dogme & la vertu sont d'une nature entiérement hétérogène. Qu'ils crussent ou non que *Thétis* était la déesse de la mer, qu'ils fussent persuadés ou non de la guerre des géans & de l'âge d'or, de la boîte de *Pandore* & de la mort du serpent *Python*, &c. ces doctrines n'avaient rien de commun avec la morale. C'est une chose admirable dans l'antiquité que la théogonie n'ait jamais troublé la paix des nations.

XLIX. Autres questions.

Ah! si nous pouvions imiter l'antiquité! si nous faisions enfin à l'égard des disputes théologiques, ce que nous avons fait au bout de dix-sept siècles dans les belles-lettres!

Nous sommes revenus au goût de la saine antiquité, après avoir été plongés dans la barbarie de nos écoles. Jamais les Romains ne furent assez absurdes pour imaginer qu'on pût persécuter un homme, parce qu'il croyait le vuide ou le plein; parce qu'il prétendait que les accidens ne peuvent pas subsister sans sujet, parce qu'il expliquait en un sens un passage d'un auteur, qu'un autre entendait dans un sens contraire.

Nous avons recours tous les jours à la jurisprudence des Romains; & quand nous manquons de loix, (ce qui nous arrive si souvent) nous allons consulter le code & le digeste. Pourquoi ne pas imiter nos maîtres dans leur sage tolérance?

Qu'importe à l'état qu'on soit du sentiment des réaux ou des nominaux, qu'on tienne pour *Scot* ou pour *Thomas*, pour *Œcolampade* ou pour *Mélancton*, qu'on soit du parti d'un évêque d'Ypre qu'on n'a point lu, ou d'un moine Espagnol qu'on a moins lu encore? N'est-il pas clair que tout cela doit être aussi indifférent au véritable intérêt d'une nation,

Digitized by Google

que de traduire bien ou mal un paſſage de *Lycophron* ou d'*Héſiode?*

L. AUTRES QUESTIONS.

Je ſais que les hommes ſont quelquefois malades du cerveau. Nous avons eu un muſicien qui eſt mort fou, parce que ſa muſique n'avait pas paru aſſez bonne. Des gens ont cru avoir un nez de verre; mais s'il y en avait d'aſſez attaqués pour penſer, par exemple, qu'ils ont toujours raiſon, y aurait-il aſſez d'hellebore pour une ſi étrange maladie?

Et ſi ces malades, pour ſoutenir qu'ils ont toujours raiſon, menaçaient du dernier ſupplice quiconque penſe qu'ils peuvent avoir tort, s'ils établiſſaient des eſpions pour découvrir les réfractaires, s'ils décidaient qu'un père ſur le témoignage de ſon fils, une mère ſur celui de ſa fille, doit périr dans les flammes, &c. ne faudrait-il pas lier ces gens-là, & les traiter comme ceux qui ſont attaqués de la rage?

LI. IGNORANCE.

Vous me demandez à quoi bon tout ce ſermon, ſi l'homme n'eſt pas libre? D'abord je ne vous ai point dit que l'homme n'eſt pas libre; je vous ai dit, que ſa liberté conſiſte dans ſon pouvoir d'agir, & non pas dans le pouvoir chimérique de *vouloir vouloir*. Enſuite je vous dirai que tout étant lié dans la nature, la providence éternelle me prédeſtinait à écrire ces rêveries, & prédeſtinait cinq ou ſix lecteurs à en faire leur profit, & cinq à ſix autres à les dédaigner & à les laiſſer dans la foule immenſe des écrits inutiles.

Si vous me dites que je ne vous ai rien appris, ſouvenez-vous que je me ſuis annoncé comme un ignorant.

LII. AUTRES IGNORANCES.

Je ſuis ſi ignorant, que je ne ſais pas même les faits anciens dont on me berce; je crains toujours de me tromper de ſept à huit cents années au moins, quand je recherche en quel

Digitized by Google

tems ont vécu ces antiques héros, qu'on dit avoir exercé les premiers le vol & le brigandage dans une grande étendue de pays; & ces premiers sages qui adorèrent des étoiles ou des poissons, ou des serpens, ou des morts, ou des êtres fantastiques.

Quel est celui qui le premier imagina les six *Gohambars*, & le pont de *Tshinavar*, & le *Dardaroth*, & le lac de *Karon*? en quel tems vivait le premier *Bacchus*, le premier *Hercule*, le premier *Orphée*?

Toute l'antiquité est si ténébreuse jusqu'à *Thucydide* & *Xénophon*, que je suis réduit à ne savoir presque pas un mot de ce qui s'est passé sur le globe que j'habite, avant le court espace d'environ trente siècles; & dans ces trente siècles encore, que d'obscurités! que d'incertitudes! que de fables!

LIII. Plus grande ignorance.

Mon ignorance me pèse bien davantage, quand je vois que ni moi, ni mes compatriotes, nous ne savons absolument rien de notre patrie. Ma mère m'a dit que j'étais né sur les bords du Rhin, je le veux croire. J'ai demandé à mon ami le savant *Apédeutès*, natif de Courlande, s'il avait connaissance des anciens peuples du nord ses voisins, & de son malheureux petit pays? il m'a répondu qu'il n'en avait pas plus de notion que les poissons de la mer Baltique.

Pour moi, tout ce que je sais de mon pays, c'est que *César* dit, il y a environ dix-huit cents ans, que nous étions des brigands, qui étions dans l'usage de sacrifier des hommes à je ne sais quels Dieux pour obtenir d'eux quelque bonne proie, & que nous n'allions jamais en course qu'accompagnés de vieilles sorcières qui faisaient ces beaux sacrifices.

Tacite, un siècle après, dit quelques mots de nous, sans nous avoir jamais vus: il nous regarde comme les plus honnêtes gens du monde en comparaison des Romains; car il assure que quand nous n'avions personne à voler, nous passions les jours & les nuits à nous enivrer de mauvaise bière dans nos cabanes.

Depuis ce tems de notre âge d'or, c'est un vuide immense

Digitized by Google

jusqu'à l'histoire de *Charlemagne*. Quand je suis arrivé à ces tems connus, je vois dans Goldstad une charte de *Charlemagne* datée d'Aix-la-Chapelle, dans laquelle ce savant empereur parle ainsi :

Vous savez que chassant un jour auprès de cette ville, je trouvai les thermes & le palais que Granus *frère de* Néron *& d'*Agrippa *avait autrefois bâtis.*

Ce *Granus* & cet *Agrippa*, frères de *Néron*, me font voir que *Charlemagne* était aussi ignorant que moi; & cela soulage.

LIV. IGNORANCE RIDICULE.

L'histoire de l'église de mon pays ressemble à celle de *Granus* frère de *Néron* & d'*Agrippa*, & est bien plus merveilleuse. Ce sont de petits garçons ressuscités, des dragons pris avec une étole comme des lapins avec un lacet; des hosties qui saignent d'un coup de couteau qu'un Juif leur donne; des saints qui courent après leurs têtes quand on les leur a coupées. Une des légendes des plus avérées dans notre histoire ecclésiastique d'Allemagne, est celle du bienheureux *Pierre de Luxembourg*, qui dans les deux années 1388 & 89 après sa mort, fit deux mille quatre cents miracles; & les années suivantes, trois mille de compte fait, parmi lesquels on ne nomme pourtant que quarante-deux morts ressuscités.

Je m'informe si les autres états de l'Europe ont des histoires ecclésiastiques, aussi merveilleuses & aussi authentiques? Je trouve par-tout la même sagesse & la même certitude.

LV. PIS QU'IGNORANCE.

J'ai vu ensuite pour quelles sottises inintelligibles les hommes s'étaient chargés les uns les autres d'imprécations, s'étaient détestés, persécutés, égorgés, pendus, roués & brûlés; & j'ai dit : S'il y avait eu un sage dans ces abominables tems, il aurait donc fallu que ce sage vécût & mourût dans les déserts.

LVI. COMMENCEMENT DE LA RAISON.

Je vois qu'aujourd'hui, dans ce siècle qui est l'aurore de la

Digitized by Google

raiſon, quelques têtes de cette hydre du fanatiſme renaiſſent encore. Il paraît que leur poiſon eſt moins mortel, & leurs gueules moins dévorantes. Le ſang n'a point coulé pour la grace verſatile, comme il coula ſi long-tems pour les indulgences plénières qu'on vendait au marché; mais le monſtre ſubſiſte encore; quiconque recherchera la vérité riſquera d'être perſécuté. Faut-il reſter oiſif dans les ténèbres? ou faut-il allumer un flambeau auquel l'envie & la calomnie rallumeront leurs torches? Pour moi, je crois que la vérité ne doit pas plus ſe cacher devant ces monſtres, que l'on ne doit s'abſtenir de prendre de la nourriture dans la crainte d'être empoiſonné.

SUPPLÉMENT AU PHILOSOPHE IGNORANT.

ANDRÉ DES TOUCHES A SIAM.

André Des Touches était un muſicien très-agréable dans le beau ſiècle de *Louis XIV*, avant que la muſique eût été perfectionnée par *Rameau*, & gâtée par ceux qui préfèrent la difficulté ſurmontée au naturel & aux graces.

Avant d'avoir exercé ſes talens, il avait été mouſquetaire; & avant d'être mouſquetaire il fit en 1688 le voyage de Siam avec le jéſuite *Tachard*, qui lui donna beaucoup de marques particulières de tendreſſe pour avoir un amuſement ſur le vaiſſeau; & *Des Touches* parla toujours avec admiration du père *Tachard* le reſte de ſa vie.

Il fit connaiſſance à Siam avec un premier commis du barcalon; & ce premier commis s'appellait *Crou ef*: & il mit par écrit la plupart des queſtions qu'il avait faites à *Croutef*, avec les réponſes de ce Siamois. Les voici telles qu'on les a trouvées dans ſes papiers.

André Des Touches.

Combien avez-vous de ſoldats?

Digitized by Google

CROUTEF.

Quatre-vingt mille, fort médiocrement payés.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Et de talapoins?

CROUTEF.

Cent vingt mille, tous fainéans & très-riches. Il eſt vrai que dans la dernière guerre nous avons été bien battus, mais en récompenſe nos talapoins ont fait très-grande chère, bâti de belles maiſons, & entretenu de très-jolies filles.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Il n'y a rien de plus ſage & de mieux aviſé. Et vos finances, en quel état ſont-elles?

CROUTEF.

En fort mauvais état. Nous avons pourtant quatre-vingt-dix mille hommes employés pour les faire fleurir; & s'ils n'en ont pu venir à bout, ce n'eſt pas leur faute; car il n'y a aucun d'eux qui ne prenne honnêtement tout ce qu'il peut prendre, & qui ne dépouille les cultivateurs pour le bien de l'état.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Bravo! Et votre juriſprudence eſt-elle auſſi parfaite que tout le reſte de votre adminiſtration?

CROUTEF.

Elle eſt bien ſupérieure; nous n'avons point de loix; mais nous avons cinq ou ſix mille volumes ſur les loix. Nous nous conduiſons d'ordinaire par des coutumes; car on ſait qu'une coutume ayant été établie au haſard eſt toujours ce qu'il y a de plus ſage. Et de plus, chaque coutume ayant néceſſairement changé dans chaque province comme les habillemens & les coëffures, les juges peuvent choiſir à leur gré l'uſage

Digitized by Google

qui était en vogue il y a quatre siècles, ou celui qui régnait l'année passée; c'est une variété de législation que nos voisins ne cessent d'admirer; c'est une fortune assurée pour les praticiens, une ressource pour tous les plaideurs de mauvaise foi, & un agrément infini pour les juges qui peuvent en sûreté de conscience décider les causes sans les entendre.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Mais pour le criminel vous avez au moins des loix constantes?

CROUTE F.

DIEU nous en préserve! nous pouvons condamner au banniſſement, aux galères, à la potence, ou renvoyer hors de cour selon que la fantaisie nous en prend. Nous nous plaignons quelquefois du pouvoir arbitraire de M. le barcalon; mais nous voulons que tous nos jugemens soient arbitraires.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Cela est juste. Et de la question, en usez-vous?

CROUTE F.

C'est notre plus grand plaisir; nous avons trouvé que c'est un secret infaillible pour sauver un coupable qui a les muscles vigoureux, les jarrets forts & souples, les bras nerveux & les reins doubles; & nous rouons gaîment tous les innocens à qui la nature a donné des organes faibles. Voici comme nous nous y prenons avec une sageſſe & une prudence merveilleuſe: Comme il y a des demi-preuves, c'est-à-dire des demi-vérités, il est clair qu'il y a des demi-innocens & des demi coupables. Nous commençons donc par leur donner une demi-mort, après quoi nous allons déjeûner; ensuite vient la mort toute entière, ce qui nous donne dans le monde une grande considération, & qui est le revenu du prix de nos charges.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Rien n'est plus prudent & plus humain, il faut en convenir. Apprenez-moi

Digitized by Google

Apprenez-moi ce que deviennent les biens des condamnés?

CROUTEF.

Les enfans en ſont privés. Car vous ſavez que rien n'eſt plus équitable que de punir tous les deſcendans d'une faute de leur père.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Oui, il y a long-tems que j'ai entendu parler de cette juriſprudence.

CROUTEF.

Les peuples de Laos nos voiſins n'admettent ni la queſtion, ni les peines arbitraires, ni les coutumes différentes, ni les horribles ſupplices qui ſont parmi nous en uſage; mais auſſi nous les regardons comme des barbares qui n'ont aucune idée d'un bon gouvernement. Toute l'Aſie convient que nous danſons beaucoup mieux qu'eux, & que par conſéquent il eſt impoſſible qu'ils approchent de nous en juriſprudence, en commerce, en finances, & ſur-tout dans l'art militaire.

DES TOUCHES.

Dites-moi, je vous prie, par quels degrés on parvient dans Siam à la magiſtrature?

CROUTEF.

Par de l'argent comptant. Vous ſentez qu'il ſerait impoſſible de bien juger, ſi on n'avait pas trente ou quarante mille pièces d'argent toutes prêtes. En vain on ſaurait par cœur toutes les coutumes, en vain on aurait plaidé cinq cents cauſes avec ſuccès, en vain on aurait un eſprit rempli de juſteſſe, & un cœur plein de juſtice; on ne peut parvenir à aucune magiſtrature ſans argent. C'eſt encore ce qui nous diſtingue de tous les peuples de l'Aſie, & ſur-tout de ces barbares de Laos qui ont la manie de récompenſer tous les talens & de ne vendre aucun emploi.

Digitized by Google

André Des Touches qui était un peu distrait, comme le sont tous les musiciens, répondit au Siamois que la plupart des airs qu'il venait de chanter lui paraissaient un peu discordans, & voulut s'informer à fond de la musique siamoise; mais *Croutef* plein de son sujet, & passionné pour son pays, continua en ces termes : Il m'importe fort peu que nos voisins qui habitent par-delà nos montagnes aient de meilleure musique que nous, & de meilleurs tableaux, pourvu que nous ayons toujours des loix sages & humaines. C'est dans cette partie que nous excellons. Par exemple, il y a mille circonstances où une fille étant accouchée d'un enfant mort, nous réparons la perte de l'enfant en faisant pendre la mère : moyennant quoi elle est manifestement hors d'état de faire une fausse couche.

Si un homme a volé adroitement trois ou quatre cent mille pièces d'or, nous le respectons, & nous allons dîner chez lui. Mais si une pauvre servante s'approprie mal-adroitement trois ou quatre pièces de cuivre qui étaient dans la cassette de sa maitresse, nous ne manquons pas de tuer cette servante en place publique; premièrement, de peur qu'elle ne se corrige; secondement, afin qu'elle ne puisse donner à l'état des enfans en grand nombre, parmi lesquels il s'en trouverait peut-être un ou deux qui pourraient voler trois ou quatre petites pièces de cuivre, ou devenir de grands hommes; troisièmement, parce qu'il est juste de proportionner la peine au crime, & qu'il serait ridicule d'employer dans une maison de force, à des ouvrages utiles, une personne coupable d'un forfait si énorme.

Mais nous sommes encore plus justes, plus clémens, plus raisonnables dans les châtimens que nous infligeons à ceux qui ont l'audace de se servir de leurs jambes pour aller où ils veulent. Nous traitons si bien nos guerriers qui nous vendent leur vie, nous leur donnons un si prodigieux salaire, ils ont une part si considérable à nos conquêtes, qu'ils sont sans doute les plus criminels de tous les hommes, lorsque s'étant enrôlés dans un moment d'ivresse, ils veulent s'en retourner chez leurs parens dans un moment de raison. Nous leur faisons tirer à

Digitized by Google

bout portant douze balles de plomb dans la tête pour les faire reſter en place, après quoi ils deviennent infiniment utiles à leur patrie.

Je ne vous parle pas de la quantité innombrable d'excellentes inſtitutions, qui ne vont pas à la vérité juſqu'à verſer le ſang des hommes, mais qui rendent la vie ſi douce & ſi agréable, qu'il eſt impoſſible que les coupables ne deviennent gens de bien. Un cultivateur n'a-t-il pas payé à point nommé une taxe qui excédait ſes facultés, nous vendons ſa marmite & ſon lit pour le mettre en état de mieux cultiver la terre quand il ſera débarraſſé de ſon ſuperflu.

DES TOUCHES.

Voilà qui eſt tout-à-fait harmonieux, cela fait un beau concert.

CROUTEF.

Pour faire connaître notre profonde ſageſſe, ſachez que notre baſe fondamentale conſiſte à reconnaître pour notre ſouverain à pluſieurs égards un étranger tondu qui demeure à neuf cent mille pas de chez nous. Quand nous donnons nos plus belles terres à quelques-uns de nos talapoins, ce qui eſt très-prudent, il faut que ce talapoin Siamois paie la première année de ſon revenu à ce tondu Tartare, ſans quoi il eſt clair que nous n'aurions point de récolte.

Mais où eſt le tems, l'heureux tems, où ce tondu faiſait égorger une moitié de la nation par l'autre, pour décider ſi *Sammonocodom* avait joué au cerf-volant ou au trou-madame; s'il s'était déguiſé en éléphant ou en vache, s'il avait dormi trois cent quatre-vingt-dix jours ſur le côté droit ou ſur le gauche? Ces grandes queſtions qui tiennent ſi eſſentiellement à la morale, agitaient alors tous les eſprits; elles ébranlaient le monde; le ſang coulait pour elles; on maſſacrait les femmes ſur les corps de leurs maris; on écraſait leurs petits enfans ſur la pierre, avec une dévotion, une onction, une componction angéliques. Malheur à nous, enfans dégénérés de nos pieux ancêtres, qui ne faiſons plus de ces ſaints ſacrifices!

Digitized by Google

Mais au moins, il nous reſte, graces au ciel, quelques bonnes ames qui les imiteraient ſi on les laiſſait faire.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Dites-moi, je vous prie, monſieur, ſi vous diviſez à Siam le ton majeur en deux comma & deux ſemi-comma, & ſi le progrès du ſon fondamental ſe fait par 1, 3 & 9?

CROUTEF.

Par *Sammonocodom*, vous vous moquez de moi! Vous n'avez point de tenue, vous m'avez interrogé ſur la forme de notre gouvernement, & vous me parlez de muſique!

ANDRÉ DES TOUCHES.

La muſique tient à tout; elle était le fondement de toute la politique des Grecs. Mais pardon, puiſque vous avez l'oreille dure, revenons à notre propos. Vous diſiez donc que pour faire un accord parfait...

CROUTEF.

Je vous diſais qu'autrefois le Tartare tondu prétendait diſpoſer de tous les royaumes de l'Aſie, ce qui était fort loin de l'accord parfait: mais il en réſultait un grand bien; on était beaucoup plus dévot à *Sammonocodom* & à ſon éléphant, que dans nos jours où tout le monde ſe mêle de prétendre au ſens commun avec une indiſcrétion qui fait pitié. Cependant tout va; on ſe réjouit, on danſe, on joue, on dîne, on ſoupe, on fait l'amour; cela fait frémir tous ceux qui ont de bonnes intentions.

ANDRÉ DES TOUCHES.

Et que voulez-vous de plus? Il ne vous manque qu'une bonne muſique. Quand vous l'aurez, vous pourrez hardiment vous dire la plus heureuſe nation de la terre.

Digitized by Google

PETITE DIGRESSION.

DANS les commencemens de la fondation des Quinze-Vingts, on ſait qu'ils étaient tous égaux, & que leurs petites affaires ſe décidaient à la pluralité des voix. Ils diſtinguaient parfaitement au toucher la monnaie de cuivre de celle d'argent; aucun d'eux ne prit jamais du vin de Brie pour du vin de Bourgogne. Leur odorat était plus fin que celui de leurs voiſins qui avaient deux yeux. Ils raiſonnèrent parfaitement ſur les quatre ſens, c'eſt-à-dire, qu'ils en connurent tout ce qu'il eſt permis d'en ſavoir; & ils vécurent paiſibles & fortunés autant que des Quinze-Vingts peuvent l'être. Malheureuſement un de leurs profeſſeurs prétendit avoir des notions claires ſur le ſens de la vue; il ſe fit écouter, il intrigua, il forma des enthouſiaſtes; enfin on le reconnut pour le chef de la communauté. Il ſe mit à juger ſouverainement des couleurs, & tout fut perdu.

Ce premier dictateur des Quinze-Vingts ſe forma d'abord un petit conſeil, avec lequel il ſe rendit le maître de toutes les aumônes. Par ce moyen perſonne n'oſa lui réſiſter. Il décida que tous les habits des Quinze-Vingts étaient blancs; les aveugles le crurent; ils ne parlaient que de leurs beaux habits blancs, quoiqu'il n'y en eût pas un ſeul de cette couleur. Tout le monde ſe moqua d'eux; ils allèrent ſe plaindre au dictateur, qui les reçut fort mal; il les traita de novateurs, d'eſprits forts, de rebelles qui ſe laiſſaient ſéduire par les opinions erronées de ceux qui avaient des yeux, & qui oſaient douter de l'infaillibilité de leur maître. Cette querelle forma deux partis.

Le dictateur, pour les appaiſer, rendit un arrêt, par lequel tous leurs habits étaient rouges. Il n'y avait pas un habit rouge aux Quinze-Vingts. On ſe moqua d'eux plus que jamais. Nouvelles plaintes de la part de la communauté. Le dictateur entra en fureur, les autres aveugles auſſi; on ſe battit long-tems, & la concorde ne fut rétablie que lorſqu'il fut permis à tous les Quinze-Vingts de ſuſpendre leur jugement ſur la couleur de leurs habits.

Digitized by Google

Un ſourd, en liſant cette petite hiſtoire, avoua que les aveugles avaient eu tort de juger des couleurs; mais il reſta ferme dans l'opinion qu'il n'appartient qu'aux ſourds de juger de la muſique.

AVANTURE INDIENNE, TRADUITE PAR L'IGNORANT.

PYTHAGORE, dans ſon ſéjour aux Indes, apprit, comme tout le monde ſait, à l'école des gymnoſophiſtes, le langage des bêtes & celui des plantes. Se promenant un jour dans une prairie aſſez près du rivage de la mer, il entendit ces paroles; Que je ſuis malheureuſe d'être née herbe! à peine ſuis-je parvenue à deux pouces de hauteur, que voilà un monſtre dévorant, un animal horrible qui me foule ſous ſes larges pieds; ſa gueule eſt armée d'une rangée de faulx tranchantes avec laquelle il me coupe, me déchire & m'engloutit. Les hommes nomment ce monſtre un *mouton*. Je ne crois pas qu'il y ait au monde une plus abominable créature.

Pythagore avança quelques pas; il trouva une huître qui bâillait ſur un petit rocher; il n'avait point encore embraſſé cette admirable loi, par laquelle il eſt défendu de manger les animaux nos ſemblables. Il allait avaler l'huître, lorſqu'elle prononça ces mots attendriſſans: O nature! que l'herbe qui eſt comme moi ton ouvrage, eſt heureuſe! Quand on l'a coupée, elle renaît, elle eſt immortelle; & nous, pauvres huîtres, en vain ſommes-nous défendues par une double cuiraſſe; des ſcélérats nous mangent par douzaines à leur déjeûner, & c'en eſt fait pour jamais. Quelle épouvantable deſtinée que celle d'une huître, & que les hommes ſont barbares!

Pythagore treſſaillit; il ſentit l'énormité du crime qu'il allait commettre: il demanda pardon à l'huître en pleurant, & la remit bien proprement ſur ſon rocher.

Comme il rêvait profondément à cette avanture en retournant à la ville, il vit des araignées qui mangeaient des mouches, des hirondelles qui mangeaient des araignées, des éper-

Digitized by Google

viers qui mangeaient des hirondelles. Tous ces gens-là, dit-il, ne sont pas philosophes.

Pythagore en entrant fut heurté, froissé, renversé par une multitude de gredins & de gredines qui couraient en criant : C'est bien fait, c'est bien fait, ils l'ont bien mérité. Qui ? quoi ? dit *Pythagore* en se relevant ; & les gens couraient toujours en disant, ah ! que nous aurons de plaisir de les voir cuire !

Pythagore crut qu'on parlait de lentilles, ou de quelques autres légumes ; point du tout, c'était de deux pauvres Indiens. Ah ! sans doute, dit *Pythagore*, ce sont deux grands philosophes qui sont las de la vie ; ils sont bien aises de renaître sous une autre forme ; il y a du plaisir à changer de maison, quoiqu'on soit toujours mal logé ; il ne faut pas disputer des goûts.

Il avança avec la foule jusqu'à la place publique, & ce fut là qu'il vit un grand bûcher allumé, & vis-à-vis de ce bûcher un banc qu'on appellait un *Tribunal*, & sur ce banc des juges, & ces juges tenaient tous une queue de vache à la main, & ils avaient sur la tête un bonnet ressemblant parfaitement aux deux oreilles de l'animal qui porta *Silène* quand il vint autrefois au pays avec *Bacchus*, après avoir traversé la mer Erytrée à pied sec, & avoir arrêté le soleil & la lune, comme on le raconte fidèlement dans les Orphiques.

Il y avait parmi ces juges un honnête homme fort connu de *Pythagore*. Le sage de l'Inde expliqua au sage de Samos de quoi il était question dans la fête qu'on allait donner au peuple Indou.

Les deux Indiens, dit-il, n'ont nulle envie d'être brûlés ; mes graves confrères les ont condamnés à ce supplice, l'un pour avoir dit que la substance de *Xaca* n'est pas la substance de *Brama* ; & l'autre, pour avoir soupçonné qu'on pouvait plaire à l'Être suprême par la vertu, sans tenir en mourant une vache par la queue ; parce que, disait-il, on peut être vertueux en tout tems, & qu'on ne trouve pas toujours une vache à point nommé. Les bonnes femmes de la ville ont été si effrayées de ces deux propositions si hérétiques, qu'elles n'ont point donné de repos aux juges, jusqu'à ce qu'ils aient ordonné le supplice de ces deux infortunés.

Digitized by Google

Pythagore jugea que depuis l'herbe jusqu'à l'homme il y avait bien des sujets de chagrin. Il fit pourtant entendre raison aux juges & même aux dévotes; & c'est ce qui n'est arrivé que cette seule fois.

Ensuite il alla prêcher la tolérance à Crotone; mais un intolérant mit le feu à sa maison; il fut brûlé, lui qui avait tiré deux Indous des flammes. *Sauve qui peut.*

PETIT COMMENTAIRE DE L'IGNORANT, SUR L'ÉLOGE DU DAUPHIN DE FRANCE, COMPOSÉ PAR M. THOMAS.

JE viens de lire dans l'éloquent discours de M. *Thomas* ces paroles remarquables.

« Le dauphin lisait avec plaisir ces livres où la douce humanité » lui peignait tous les hommes, & même ceux qui s'égarent, » comme un peuple de frères. Aurait-il donc été lui-même » ou persécuteur, ou cruel? aurait-il adopté la férocité de ceux » qui comptent l'erreur parmi les crimes, & veulent tourmenter pour instruire? *Ah!* dit-il plus d'une fois, *ne persécutons point* ».

Ces mots ont pénétré dans mon cœur; je me suis écrié, Quel sera le malheureux qui osera être persécuteur quand l'héritier d'un grand royaume a déclaré qu'il ne faut pas l'être? Ce prince savait que la persécution n'a jamais produit que du mal: il avait lu beaucoup: la philosophie avait percé jusqu'à lui. Le plus grand bonheur d'un état monarchique, est que le prince soit éclairé. *Henri IV* ne l'était pas par les livres; car excepté *Montaigne*, qui n'a rien d'arrêté, & qui n'apprend qu'à douter, il n'y avait alors que de misérables livres de controverse indignes d'être lus par un roi. Mais *Henri IV* était instruit par l'adversité, par l'expérience de la vie privée & de la vie publique, enfin, par ses propres lumières. Ayant été persécuté, il ne fut point persécuteur. Il était plus philosophe qu'il ne pensait, au milieu du tumulte des armes, des factions du royaume, des intrigues de la cour, & de la rage de

Digitized by Google

de deux sectes ennemies. *Louis XIII* ne lut rien, ne sut rien, & ne vit rien; il laissa persécuter.

Louis XIV avait un grand sens, un amour de la gloire qui le portait au bien, un esprit juste, un cœur noble; mais malheureusement le cardinal *Mazarin* ne cultiva point un si beau caractère. Il méritait d'être instruit, il fut ignorant; ses confesseurs enfin le subjuguèrent; il persécuta; il fit du mal. Quoi! les *Sacis*, les *Arnaulds*, & tant d'autres grands hommes emprisonnés, exilés, bannis! Et pourquoi? Parce qu'ils ne pensaient pas comme deux jésuites de la cour: & enfin, son royaume en feu pour une bulle! Il le faut avouer, le fanatisme & la friponnerie demandèrent la bulle, l'ignorance l'accepta, l'opiniâtreté la combattit. Rien de tout cela ne serait arrivé sous un prince en état d'apprécier ce que vaut une grace efficace, une grace suffisante, & même encore une versatile.

Je ne suis pas étonné qu'autrefois le cardinal de *Lorraine* ait persécuté des gens assez mal avisés pour pouvoir ramener les choses à la première institution de l'église; le cardinal aurait perdu sept évêchés, & de très-grosses abbayes dont il était en possession. Voilà une très-bonne raison de poursuivre ceux qui ne sont pas de notre avis. Personne assurément ne mérite mieux d'être excommunié que ceux qui veulent nous ôter nos rentes. Il n'y a pas d'autre sujet de guerre chez les hommes; chacun défend son bien autant qu'il le peut.

Mais que dans le sein de la paix il s'élève des guerres intestines pour des billevesées incompréhensibles de pure métaphysique; qu'on ait sous *Louis XIII* en 1624 défendu sous peine de galères, de penser autrement qu'*Aristote*; qu'on ait anathématisé les idées innées de *Descartes*, pour les admettre ensuite; que de plus d'une question digne de *Rabelais* on ait fait une question d'état; cela est barbare & absurde.

On a demandé souvent pourquoi depuis *Romulus* jusqu'au tems où les papes ont été puissans, jamais les Romains n'ont persécuté un seul philosophe pour ses opinions? On ne peut répondre autre chose sinon que les Romains étaient sages.

Cicéron était très-puissant. Il dit dans une de ses lettres: *Voyez à qui vous voulez que je fasse tomber les Gaules en par-*

Digitized by Google

tage. Il était très-attaché à la secte des académiciens, mais on ne voit pas qu'il lui soit jamais tombé dans la tête de faire exiler un stoïcien, d'exclure des charges un épicurien, de molester un pythagoricien.

Et toi, malheureux *Jurieu*, fugitif de ton village, tu voulus opprimer le fugitif *Bayle* dans son asyle & dans le tien; tu laissas en paix *Spinosa* dont tu n'étais point jaloux; mais tu voulais accabler ce respectable *Bayle*, qui écrasait ta petite réputation par sa renommée éclatante.

Le descendant & l'héritier de trente rois a dit: *Ne persécutons point;* & un bourgeois d'une ville ignorée, un habitué de paroisse, un moine dirait: *Persécutons!*

Ravir aux hommes la liberté de penser! juste ciel! Tyrans fanatiques, commencez donc par nous couper les mains qui peuvent écrire, arrachez-nous la langue qui parle contre vous, arrachez-nous l'ame qui n'a pour vous que des sentimens d'horreur.

Il y a des pays où la superstition également lâche & barbare abrutit l'espèce humaine; il y en a d'autres où l'esprit de l'homme jouit de tous ses droits. Entre ces deux extrêmités, l'une céleste, l'autre infernale, il est un peuple mitoyen, chez qui la philosophie est tantôt accueillie, & tantôt proscrite, chez qui *Rabelais* a été imprimé avec privilège, mais qui a laissé mourir le grand *Arnauld* de faim dans un village étranger; un peuple qui a vécu dans des ténèbres épaisses depuis les tems de ses druides, jusqu'au tems où quelques rayons de lumière tombèrent sur lui de la tête de *Descartes*. Depuis ce tems le jour lui est venu d'Angleterre. Mais croira-t-on bien que *Locke* était à peine connu de ce peuple il y a environ trente ans? Croira-t-on bien que lorsqu'on lui fit connaître la sagesse de ce grand homme, des ignorans en place opprimèrent violemment celui qui apporta le premier ces vérités de l'isle des philosophes dans le pays des frivolités?

Si on a poursuivi ceux qui éclairaient les ames, on a poussé la manie jusqu'à s'élever contre ceux qui sauvaient les corps. En vain il est démontré que l'inoculation peut conserver la vie à vingt-cinq mille personnes par année dans un grand royaume; il n'a pas tenu aux ennemis de la nature humaine

Digitized by Google

qu'on n'ait traité ſes bienfaiteurs d'empoiſonneurs publics. Si on avait eu le malheur de les écouter, que ſerait-il arrivé? les peuples voiſins auraient conclu que la nation était ſans raiſon & ſans courage.

Heureuſement les perſécutions ſont paſſagères, elles ſont perſonnelles, elles dépendent du caprice de trois ou quatre énergumènes qui voient toujours ce que les autres ne verraient pas, ſi on ne corrompait pas leur entendement; ils cabalent, ils ameutent, on crie quelque tems, enſuite on eſt étonné d'avoir crié, & puis on oublie tout.

Un homme oſe dire, non-ſeulement après tous les phyſiciens, mais après tous les hommes, que ſi la Providence ne nous avait pas accordé des mains, il n'y aurait ſur la terre ni artiſtes, ni arts. Un vinaigrier devenu maître d'école dénonce cette propoſition comme impie; il prétend que l'auteur attribue tout à nos mains, & rien à notre intelligence. Un ſinge n'oſerait intenter une telle accuſation dans le pays des ſinges; cette accuſation réuſſit chez les hommes. L'auteur eſt perſécuté avec fureur; au bout de trois mois on n'y penſe plus. Il en eſt de la plupart des livres philoſophiques comme des contes de *La Fontaine*; on commença par les brûler, on a fini par les repréſenter à l'opéra comique. Pourquoi en permet-on les repréſentations? c'eſt qu'on s'eſt apperçu enfin qu'il n'y avait là que de quoi rire. Pourquoi le même livre qu'on a proſcrit reſte-t-il paiſiblement entre les mains des lecteurs? c'eſt qu'on s'eſt apperçu que ce livre n'a troublé en rien la ſociété, qu'aucune penſée abſtraite, ni même aucune plaiſanterie n'a ôté à aucun citoyen la moindre prérogative, qu'il n'a point fait renchérir les denrées, que les moines mendians n'en ont pas moins rempli leur beſace, que le train du monde n'a changé en rien & que le livre n'a ſervi préciſément qu'à occuper le loiſir de quelques lecteurs.

En vérité, quand on perſécute, c'eſt pour le plaiſir de perſécuter.

Paſſons de l'oppreſſion paſſagère que la philoſophie a eſſuiée mille fois parmi nous, à l'oppreſſion théologique qui eſt plus durable. Dès les premiers ſiècles on diſpute; les deux partis contraires s'anathématiſent. Qui a raiſon des deux? c'eſt

Digitized by Google

le plus fort. Des conciles combattent contre des conciles, jusqu'à ce qu'enfin l'autorité & le tems décident. Alors les deux partis réunis persécutent un troisième parti qui s'élève, & celui-ci en opprime un quatrième. On ne sait que trop que le sang a coulé pendant quinze cents ans pour ces disputes. Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que si on n'avait jamais persécuté, il n'y aurait jamais eu de guerres de religion.

Répétons donc mille fois avec un dauphin tant regretté : *Ne persécutons personne.*

COMMENTAIRE SUR LE LIVRE DES DÉLITS ET DES PEINES.

I. OCCASION DE CE COMMENTAIRE.

J'ÉTAIS plein de la lecture du petit livre des *Délits & des peines*, qui est en morale ce que sont en médecine le peu de remèdes dont nos maux pourraient être soulagés. Je me flattais que cet ouvrage adoucirait ce qui reste de barbare dans la jurisprudence de tant de nations; j'espérais quelque réforme dans le genre humain, lorsqu'on m'apprit qu'on venait de pendre dans une province, une fille de dix-huit ans, belle & bien faite, qui avait des talens utiles, & qui était d'une très-honnête famille.

Elle était coupable de s'être laissé faire un enfant; elle l'était encore davantage d'avoir abandonné son fruit. Cette fille infortunée fuyant la maison paternelle est surprise des douleurs de l'enfantement; elle est délivrée seule & sans secours auprès d'une fontaine. La honte qui est dans le sexe une passion violente, lui donna assez de force pour revenir à la maison de son père & pour y cacher son état. Elle laisse son enfant exposé, on le trouve mort le lendemain; la mère est découverte, condamnée à la potence & exécutée.

La première faute de cette fille, ou doit être renfermée dans le secret de la famille, ou ne mérite que la protection des loix; parce que c'est au séducteur à réparer le mal qu'il a fait,

Digitized by Google

parce que la faibleſſe a droit à l'indulgence, parce que tout parle en faveur d'une fille dont la groſſeſſe cachée la met ſouvent en danger de mort, que cette groſſeſſe connue flétrit ſa réputation, & que la difficulté d'élever ſon enfant eſt encore un grand malheur de plus.

La ſeconde faute eſt plus criminelle; elle abandonne le fruit de ſa faibleſſe & l'expoſe à périr.

Mais parce qu'un enfant eſt mort, faut-il abſolument faire mourir la mère? Elle ne l'avait pas tué; elle ſe flattait que quelque paſſant prendrait pitié de cette créature innocente; elle pouvait même être dans le deſſein d'aller retrouver ſon enfant & de lui faire donner les ſecours néceſſaires. Ce ſentiment eſt ſi naturel, qu'on doit le préſumer dans le cœur d'une mère. La loi eſt poſitive contre la fille dans la province dont je parle. Mais cette loi n'eſt-elle pas injuſte, inhumaine & pernicieuſe? injuſte, parce qu'elle n'a pas diſtingué entre celle qui tue ſon enfant & celle qui l'abandonne; inhumaine, en ce qu'elle fait périr cruellement une infortunée à qui on ne peut reprocher que ſa faibleſſe & ſon empreſſement à cacher ſon malheur; pernicieuſe, en ce qu'elle ravit à la ſociété une citoyenne qui devait donner des ſujets à l'état, dans une province où l'on ſe plaint de la dépopulation.

La charité n'a point encore établi dans ce pays, des maiſons ſecourables, où les enfans expoſés ſoient nourris. Là où la charité manque, la loi eſt toujours cruelle. Il valait bien mieux prévenir ces malheurs qui ſont aſſez ordinaires, que ſe borner à les punir. La véritable juriſprudence eſt d'empêcher les délits, & non de donner la mort à un ſexe faible, quand il eſt évident que ſa faute n'a pas été accompagnée de malice, & qu'elle a coûté à ſon cœur.

Aſſurez autant que vous le pourrez une reſſource à quiconque ſera tenté de mal faire, & vous aurez moins à punir.

II. DES SUPPLICES.

Ce malheur, & cette loi ſi dure, dont j'ai été ſenſiblement frappé, m'ont fait jetter les yeux ſur le code criminel des nations. L'auteur humain des *Délits & des peines* n'a que

Digitized by Google

trop raiſon de ſe plaindre que la punition ſoit trop ſouvent au-deſſus du crime, & quelquefois pernicieuſe à l'état, dont elle doit faire l'avantage.

Les ſupplices recherchés dans leſquels on voit que l'eſprit humain s'eſt épuiſé à rendre la mort affreuſe, ſemblent plutôt inventés par la tyrannie que par la juſtice.

Le ſupplice de la roue fut introduit en Allemagne dans les tems d'anarchie, où ceux qui s'emparaient des droits régaliens voulaient épouvanter par l'appareil d'un tourment inoui quiconque oſerait attenter contre eux. En Angleterre on ouvrait le ventre d'un homme atteint de haute trahiſon, on lui arrachait le cœur, on lui en battait les joues, & le cœur était jetté dans les flammes. Mais, quel était ſouvent ce crime de haute trahiſon ? C'était dans les guerres civiles d'avoir été fidèle à un roi malheureux, & quelquefois de s'être expliqué ſur le droit douteux du vainqueur. Enfin, les mœurs s'adoucirent ; il eſt vrai qu'on a continué d'arracher le cœur, mais c'eſt toujours après la mort du condamné. L'appareil eſt affreux, mais la mort eſt douce, ſi elle peut l'être.

III. Des peines contre les hérétiques.

Ce fut ſur-tout la tyrannie qui la première décerna la peine de mort contre ceux qui différaient de l'égliſe dominante dans quelques dogmes. Aucun empereur chrétien n'avait imaginé avant le tyran *Maxime*, de condamner un homme au ſupplice, uniquement pour des points de controverſe. Il eſt bien vrai que ce furent deux évêques eſpagnols qui pourſuivirent la mort des priſcillianiſtes auprès de *Maxime* ; mais il n'eſt pas moins vrai que ce tyran voulait plaire au parti dominant en verſant le ſang des hérétiques. La barbarie & la juſtice lui étaient également indifférentes. Jaloux de *Théodoſe*, Eſpagnol comme lui, il ſe flattait de lui enlever l'empire d'orient, comme il avait déja envahi celui d'occident. *Théodoſe* était haï pour ſes cruautés ; mais il avait ſu gagner tous les chefs de la religion. *Maxime* voulait déployer le même zèle, & attacher les évêques eſpagnols à ſa faction. Il flattait également l'ancienne religion & la nouvelle ; c'était un homme

Digitized by Google

aussi fourbe qu'inhumain, comme tous ceux qui dans ce tems-là prétendirent ou parvinrent à l'empire. Cette vaste partie du monde était gouvernée comme l'est Alger aujourd'hui. La milice faisait & défaisait les empereurs; elle les choisissait très-souvent parmi les nations réputées barbares. *Théodose* lui opposait alors d'autres barbares de la Scythie. Ce fut lui qui remplit les armées de Goths, & qui éleva *Alaric* le vainqueur de Rome. Dans cette confusion horrible c'était donc à qui fortifierait le plus son parti par tous les moyens possibles.

Maxime venait de faire assassiner à Lyon l'empereur *Gratian*, collègue de *Théodose;* il méditait la perte de *Valentinien II*, nommé successeur de *Gratian* à Rome dans son enfance. Il assemblait à Trèves une puissante armée, composée de Gaulois & d'Allemands. Il faisait lever des troupes en Espagne, lorsque deux évêques espagnols *Idacio* & *Ithacius* ou *Itacius*, qui avaient alors beaucoup de crédit, vinrent lui demander le sang de *Priscillien* & de tous ses adhérens, qui disaient que les ames sont des émanations de DIEU, que la Trinité ne contient point trois hypostases; & qui de plus poussaient le sacrilège jusqu'à jeûner le dimanche. *Maxime*, moitié payen, moitié chrétien, sentit bientôt toute l'énormité de ces crimes. Les Sts. évêques *Idacio* & *Itacius*, obtinrent qu'on donnât d'abord la question à *Priscillien* & à ses complices avant qu'on les fit mourir; ils y furent présens, afin que tout se passât dans l'ordre, & s'en retournèrent en bénissant DIEU, & en plaçant *Maxime* le défenseur de la foi au rang des saints. Mais *Maxime* ayant été défait par *Théodose*, & ensuite assassiné aux pieds de son vainqueur, il ne fut point canonisé.

Il faut remarquer que *St.-Martin*, évêque de Tours, véritablement homme de bien, sollicita la grace de *Priscillien;* mais les évêques l'accusèrent lui-même d'être hérétique, & il s'en retourna à Tours de peur qu'on ne lui fît donner la question à Trèves.

Quant à *Priscillien*, il eut la consolation, après avoir été pendu, qu'il fut honoré de sa secte comme un martyr. On célébra sa fête, & on le fêterait encore s'il y avait des priscillianistes.

Cet exemple fit frémir toute l'église; mais bientôt après il

Digitized by Google

fut imité & surpassé. On avait fait périr des priscillianistes par le glaive, par la corde & par la lapidation. Une jeune dame de qualité, soupçonnée d'avoir jeûné le dimanche, n'avait été que lapidée dans Bordeaux (*a*). Ces supplices parurent trop légers; on prouva que DIEU exigeait que les hérétiques fussent brûlés à petit feu. La raison péremptoire qu'on en donnait, c'était que DIEU les punit ainsi dans l'autre monde, & que tout prince, tout lieutenant du prince, enfin le moindre magistrat, est l'image de DIEU dans ce monde.

Ce fut sur ce principe qu'on brûla par-tout des sorciers qui étaient visiblement sous l'empire du diable, & les hétérodoxes qu'on croyait encore plus criminels & plus dangereux que les sorciers.

On ne sait pas bien précisément quelle était l'hérésie des chanoines que le roi *Robert*, fils de *Hugues*, & *Constance*, sa femme, allèrent faire brûler en leur présence à Orléans en 1012. Comment le saurait-on? Il n'y avait alors qu'un très-petit nombre de clercs & de moines qui eussent l'usage de l'écriture. Tout ce qui est constaté, c'est que *Robert* & sa femme rassasièrent leurs yeux de ce spectacle abominable. L'un des sectaires avait été le confesseur de *Constance*; cette reine ne crut pas pouvoir mieux réparer le malheur de s'être confessée à un hérétique, qu'en le voyant dévorer par les flammes.

L'habitude devient loi; & depuis ce tems jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant plus de sept cents années, on a brûlé ceux qui ont été, ou qui ont paru être souillés du crime d'une opinion erronée.

IV. DE L'EXTIRPATION DES HÉRÉSIES.

Il faut, ce me semble, distinguer dans une hérésie l'opinion & la faction. Dès les premiers tems du christianisme les opinions furent partagées. Les chrétiens d'Alexandrie ne pensaient pas sur plusieurs points comme ceux d'Antioche. Les Achaïens étaient opposés aux Asiatiques. Cette diversité a duré dans tous les tems & durera vraisemblablement tou-

(*a*) Voyez l'histoire de l'Eglise.

jours.

Digitized by Google

jours. JESUS-CHRIST qui pouvait réunir tous ses fidèles dans le même sentiment, ne l'a pas fait; il est donc à présumer qu'il ne l'a pas voulu, & que son dessein était d'exercer toutes ses églises à l'indulgence & à la charité, en leur permettant des systêmes différens, qui tous se réunissaient à le reconnaître pour leur chef & leur maître. Toutes ces sectes long-tems tolérées par les empereurs ou cachées à leurs yeux, ne pouvaient se persécuter & se proscrire les unes les autres, puisqu'elles étaient également soumises aux magistrats romains; elles ne pouvaient que disputer. Quand les magistrats les poursuivirent, elles réclamèrent toutes également le droit de la nature; elles dirent: Laissez-nous adorer DIEU en paix; ne nous raviſſez pas la liberté que vous accordez aux Juifs. Toutes les sectes aujourd'hui peuvent tenir le même discours à ceux qui les oppriment. Elles peuvent dire aux peuples qui ont donné des privilèges aux Juifs: Traitez-nous comme vous traitez ces enfans de *Jacob*; laissez-nous prier DIEU comme eux selon notre conscience. Notre opinion ne fait pas plus de tort à votre état que n'en fait le judaïsme. Vous tolérez les ennemis de JESUS-CHRIST: tolérez-nous donc nous qui adorons JESUS-CHRIST, & qui ne différons de vous que sur des subtilités de théologie; ne vous privez pas vous-mêmes de sujets utiles. Il vous importe qu'ils travaillent à vos manufactures, à votre marine, à la culture de vos terres; & il ne vous importe point qu'ils aient quelques autres articles de foi que vous. C'est de leurs bras que vous avez besoin, & non de leur catéchisme.

La faction est une chose toute différente. Il arrive toujours, & nécessairement, qu'une secte persécutée dégénère en faction. Les opprimés se réunissent & s'encouragent. Ils ont plus d'industrie pour fortifier leur parti que la secte dominante n'en a pour l'exterminer. Il faut ou qu'ils soient écrasés ou qu'ils écrasent. C'est ce qui arriva après la persécution excitée en 303 par le César *Galérius*, les deux dernières années de l'empire de *Dioclétien*. Les chrétiens ayant été favorisés par *Dioclétien* pendant dix-huit années entières, étaient devenus trop nombreux & trop riches pour être exterminés: ils se donnèrent à *Constance Chlore*, ils combattirent pour *Constantin* son fils, & il y eut une révolution entière dans l'empire.

Digitized by Google

On peut comparer les petites choſes aux grandes, quand c'eſt le même eſprit qui les dirige. Une pareille révolution eſt arrivée en Hollande, en Ecoſſe, en Suiſſe. Quand *Ferdinand* & *Iſabelle* chaſſèrent d'Eſpagne les Juifs qui y étaient établis, non-ſeulement avant la maiſon régnante, mais avant les Maures & les Goths, & même avant les Carthaginois; les Juifs auraient fait une révolution en Eſpagne, s'ils avaient été auſſi guerriers que riches, & s'ils avaient pu s'entendre avec les Arabes.

En un mot, jamais ſecte n'a changé le gouvernement que quand le déſeſpoir lui a fourni des armes. *Mahomet* lui-même n'a réuſſi que pour avoir été chaſſé de la Mecque, & parce qu'on y avait mis ſa tête à prix.

Voulez-vous donc empêcher qu'une ſecte ne bouleverſe un état, uſez de tolérance: imitez la ſage conduite que tiennent aujourd'hui l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande. Il n'y a d'autre parti à prendre en politique avec une ſecte nouvelle, que de faire mourir ſans pitié les chefs & les adhérens, hommes, femmes, enfans, ſans en excepter un ſeul, ou de les tolérer quand la ſecte eſt nombreuſe. Le premier parti eſt d'un monſtre, le ſecond eſt d'un ſage.

Enchaînez à l'état tous les ſujets de l'état par leur intérêt; que le quaker & le Turc trouvent leur avantage à vivre ſous vos loix. La religion eſt de DIEU à l'homme; la loi civile eſt de vous à vos peuples.

V. DES PROFANATIONS.

Louis IX, roi de France, placé par ſes vertus au rang des ſaints, fit d'abord une loi contre les blaſphémateurs. Il les condamnait à un ſupplice nouveau; on leur perçait la langue avec un fer ardent. C'était une eſpèce de talion; le membre qui avait péché en ſouffrait la peine. Mais il était fort difficile de décider ce qui eſt un blaſphème. Il échappe dans la colère ou dans la joie, ou dans la ſimple converſation, des expreſſions qui ne ſont à proprement parler que des explétives, comme le *Sela* & le *Vah* des Hébreux, le *Pol* & l'*Ædepol* des Latins, & comme le *per Deos immortales*, dont on ſe ſervait

Digitized by Google

à tout propos, sans faire réellement un serment par les Dieux immortels.

Ces mots qu'on appelle *juremens*, *blasphémes*, sont communément des termes vagues qu'on interprète arbitrairement : la loi qui les punit semble prise de celle des Juifs qui dit : *tu ne prendras point le nom de* DIEU *en vain*. Les plus habiles interprètes croient que cette loi défend le parjure ; & ils ont d'autant plus de raison que le mot *Shavé* qu'on a traduit par *en vain*, signifie proprement le parjure. Or quel rapport le parjure peut-il avoir avec ces mots qu'on adoucit par *cadedis*, *sangbleu*, *ventrebleu*, *corbleu* ?

Les Juifs juraient par la vie de DIEU : *vivit Dominus*. C'était une formule ordinaire. Il n'était défendu que de mentir au nom du DIEU qu'on attestait.

Philippe-Auguste en 1181 avait condamné les nobles de son domaine qui prononceraient *tête-bleu*, *ventre-bleu*, *corbleu*, *sangbleu*, à payer une amende, & les roturiers à être noyés. La première partie de cette ordonnance parut puérile, la seconde était abominable. C'était outrager la nature que de noyer des citoyens pour la même faute que les nobles expiaient pour deux ou trois sous de ce tems-là. Aussi cette étrange loi resta sans exécution comme tant d'autres, sur-tout quand le roi fut excommunié & son royaume mis en interdit par le pape *Céleſtin III*.

St.-Louis transporté de zèle ordonna indifféremment qu'on perçât la langue, ou qu'on coupât la lèvre supérieure à quiconque aurait prononcé ces termes indécens. Il en coûta la langue à un gros bourgeois de Paris, qui s'en plaignit au pape *Innocent IV*. Ce pontife remontra fortement au roi que la peine était trop forte pour le délit. Le roi s'abstint désormais de cette sévérité. Il eût été heureux pour la société humaine que les papes n'eussent jamais affecté d'autre supériorité sur les rois.

L'ordonnance de *Louis XIV* de l'année 1666, statue :

« Que ceux qui seront convaincus d'avoir juré & blasphémé » le saint nom de DIEU, de sa très-sainte mère ou de ses » saints, seront condamnés pour la première fois à une amende ; » pour la seconde, tierce & quatrième fois, à une amende » double, triple & quadruple ; pour la cinquième fois au

Digitized by Google

» carcan ; pour la ſixième fois au pilori & auront la lèvre ſupé-
» rieure coupée ; & la ſeptième fois auront la langue coupée tout
» juſte ».

Cette loi paraît ſage & humaine ; elle n'inflige une peine cruelle qu'après ſept rechûtes qui ne ſont pas préſumables.

Mais pour des profanations plus grandes qu'on appelle *ſacrilèges*, l'ordonnance criminelle ne parle que du vol fait dans les égliſes ; elle ne s'explique pas ſur les impiétés publiques, ſoit qu'elle n'ait pas prévu de telles démences, ſoit qu'il fût trop difficile de les ſpécifier. Il eſt donc réſervé à la prudence des juges de punir ce délit. Cependant la juſtice ne doit rien avoir d'arbitraire.

Dans un cas auſſi rare, que doivent faire les juges ? conſulter l'âge des délinquans, la nature de leur faute, le degré de leur méchanceté, de leur ſcandale, de leur obſtination, le beſoin que le public peut avoir ou n'avoir pas d'une punition terrible. *Pro qualitate perſonæ proque rei conditione & temporis & ætatis, & ſexûs, vel ſeveriùs vel clementiùs* (b) *ſtatuendum.* Si la loi n'ordonne point expreſſément la mort pour ce délit, quel juge ſe croira obligé de la prononcer ? S'il faut une peine, ſi la loi ſe tait, le juge doit ſans difficulté prononcer la peine la plus douce, parce qu'il eſt homme.

Les profanations ſacrilèges ne ſont jamais commiſes que par de jeunes débauchés. Les punirez-vous auſſi ſévérement que s'ils avaient tué leurs frères ? leur âge plaide en leur faveur. Ils ne peuvent diſpoſer de leurs biens, parce qu'ils ne ſont point ſuppoſés avoir aſſez de maturité dans l'eſprit pour voir les conſéquences d'un mauvais marché ; ils n'en ont donc pas eu aſſez pour voir la conſéquence de leur emportement impie.

Traiterez-vous un jeune diſſolu qui dans ſon aveuglement aura profané une image ſacrée ſans la voler, comme vous avez traité la *Brinvilliers* qui avait empoiſonné ſon père & ſa famille ? Il n'y a point de loi expreſſe contre ce malheureux, & vous en feriez une pour le livrer au plus grand ſupplice ? il mérite un châtiment exemplaire, mais mérite-t-il

(b) Titre XIII. *Ad legem Juliam.*

Digitized by Google

des tourmens qui effraient la nature, & une mort épouvantable ?

Il a offensé DIEU, oui, sans doute, & très-gravement. Usez-en avec lui comme DIEU même. S'il fait pénitence, DIEU lui pardonne. Imposez-lui une pénitence forte, & pardonnez-lui.

Votre illustre *Montesquieu* a dit : *Il faut honorer la Divinité & non la venger;* pesons ces paroles : elles ne signifient pas qu'on doive abandonner le maintien de l'ordre public ; elles signifient, comme le dit le judicieux auteur des *Délits & des peines*, qu'il est absurde qu'un insecte croie venger l'Être suprême. Ni un juge de village, ni un juge de ville ne sont des *Moïse* & des *Josué*.

VI. INDULGENCE DES ROMAINS SUR CES OBJETS.

D'un bout de l'Europe à l'autre, le sujet de la conversation des honnêtes gens instruits, roule souvent sur cette différence prodigieuse entre les loix romaines, & tant d'usages barbares qui leur ont succédé comme les immondices d'une ville superbe qui couvrent ses ruines.

Certes le sénat romain avait un aussi profond respect que nous pour le DIEU suprême; & autant pour les Dieux immortels & secondaires, dépendans de leur maître éternel, que nous en montrons pour nos saints. *Ab Jove principium*, était la formule ordinaire (c). *Pline* dans le panégyrique du bon *Trajan*, commence par attester que les Romains ne manquèrent jamais d'invoquer DIEU en commençant leurs affaires ou leurs discours. *Ciceron*, *Tite-Live* l'attestent. Nul peuple ne fut plus religieux ; mais aussi il était trop [illegible] trop grand pour descendre à punir de vains discours, ou [illegible]pinions philosophiques. Il était incapable d'infliger des supplices barbares à ceux qui doutaient des augures, comme *Ciceron*, augure lui-même, en doutait, ni à ceux qui disaient en plein sénat comme *César*, que les Dieux ne punissent point les hommes après la mort.

(c) *Bene ac sapienter patres consagendarum ita dicendi initium à precripti majores instituerunt ut rerum cationibus cœpere, &c.*

Digitized by Google

On a cent fois remarqué que le sénat permit que sur le théâtre de Rome le chœur chantât dans la Troade :

Il n'est rien après le trépas, & le trépas n'est rien. Tu demandes en quel lieu sont les morts? au même lieu où ils étaient avant de naître.

S'il y eut jamais des profanations, en voilà sans doute ; & depuis *Ennius* jusqu'à *Ausone* tout est profanation, malgré le respect pour le culte. Pourquoi donc le sénat romain ne les réprimait-il pas? c'est qu'elles n'influaient en rien sur le gouvernement de l'état; c'est qu'elles ne troublèrent aucune institution, aucune cérémonie religieuse. Les Romains n'en eurent pas moins une excellente police, & ils n'en furent pas moins les maîtres absolus de la plus belle partie du monde jusqu'à *Théodose II.*

La maxime du sénat, comme on l'a dit ailleurs, était, *Deorum offensæ Diis curæ* : les offenses contre les Dieux ne regardent que les Dieux. Les sénateurs étant à la tête de la religion, par l'institution la plus sage, n'avaient point à craindre qu'un collège de prêtres les forçât à servir sa vengeance sous prétexte de venger le ciel. Ils ne disaient point, déchirons les impies de peur de passer pour impies nous-mêmes; prouvons aux prêtres que nous sommes aussi religieux qu'eux, en étant cruels.

Notre religion est plus sainte que celle des anciens Romains. L'impiété parmi nous est un plus grand crime que chez eux. DIEU la punira ; c'est aux hommes à punir ce qu'il y a de criminel dans le désordre public que cette impiété a causé. Or si dans une impiété, il ne s'est pas volé un mouchoir, si personne n'a reçu la moindre injure, si les rits religieux n'ont pas été troublés, punirons-nous (il faut le dire encore) cette impiété comme un parricide? La maréchale d'*Ancre* avait fait tuer [illegible]anc dans la pleine lune, fallait-il pour cela brûler la m[illegible] *d'Ancre?*

Est modus in rebus, sunt certi denique fines.
Nec scutica dignum horribili sectere flagello.

VII. DU CRIME DE LA PRÉDICATION; ET D'ANTOINE.

Un prédicant calviniste qui vient prêcher secrétement ses

Digitized by Google

ouailles dans certaines provinces, eſt puni de mort, s'il eſt découvert (*d*); & ceux qui lui ont donné à ſouper & à coucher ſont envoyés aux galères perpétuelles.

Dans d'autres pays un jéſuite qui vient prêcher eſt pendu. Eſt-ce DIEU qu'on a voulu venger en faiſant pendre ce prédicant & ce jéſuite? S'eſt-on des deux côtés appuyé ſur cette loi de l'évangile ? *quiconque n'écoute point l'aſſemblée ſoit traité comme un payen & comme un receveur des deniers publics.* Mais l'évangile n'ordonna pas qu'on tuât ce payen & ce receveur.

S'eſt-on fondé ſur ces paroles du Deutéronome (*e*)? *S'il s'élève un prophète, ... & que ce qu'il a prédit arrive, .. & qu'il vous diſe, ſuivons des Dieux étrangers..... Et ſi votre frère ou votre fils ou votre chère femme ou l'ami de votre cœur vous dit, allons, ſervons des Dieux étrangers, ... tuez-le auſſi-tôt, frappez le premier, & tout le peuple après vous.* Mais ni ce jéſuite ni ce calviniſte ne vous ont dit : allons, ſervons des Dieux étrangers.

Le conſeiller *Dubourg*, le chanoine *Jehan Chauvin* dit *Calvin*, le médecin *Servet* Eſpagnol, le Calabrois *Gentilis*, ſervaient le même DIEU. Cependant le préſident *Minard* fit brûler le conſeiller *Dubourg*, & les amis de *Dubourg* firent aſſaſſiner *Minard*; & *Jehan Calvin* fit brûler le médecin *Servet* à petit feu, & eut la conſolation de contribuer beaucoup à faire trancher la tête au Calabrois *Gentilis*; & les ſucceſſeurs de *Jehan Calvin* firent brûler *Antoine*. Eſt-ce la raiſon, la piété, la juſtice qui ont commis tous ces meurtres?

L'hiſtoire d'*Antoine* eſt une des plus ſingulières dont le ſouvenir ſe ſoit conſervé dans les annales de la démence. Voici ce que j'en ai lu dans un manuſcrit très-curieux, & qui eſt rapporté en partie par *Jacob Spon*. *Antoine* était né à Brieu en Lorraine, de père & de mère catholiques, & avait étudié à Pont-à-Mouſſon chez les jéſuites. Le prédicant *Féri* l'engagea dans la religion proteſtante à Metz. Étant retourné à Nanci, on lui fit ſon procès comme à un hérétique; & ſi un ami ne l'avait fait ſauver, il allait périr par la corde.

(*d*) Edit de 1724 & antérieurs. (*e*) Chap. XXIII.

Digitized by Google

Réfugié à Sédan, on le soupçonna d'être papiſte, & on voulut l'aſſaſſiner.

Voyant par quelle étrange fatalité ſa vie n'était en ſûreté ni chez les proteſtans, ni chez les catholiques, il alla ſe faire juif à Veniſe. Il ſe perſuada très-ſincèrement, & il ſoutint juſqu'au dernier moment de ſa vie, que la religion juive était la ſeule véritable, & que puiſqu'elle l'avait été autrefois, elle devait l'être toujours. Les juifs ne le circoncirent point, de peur de ſe faire des affaires avec le magiſtrat; mais il n'en fut pas moins juif intérieurement. Il n'en fit point profeſſion ouverte; & même étant allé à Genève, en qualité de prédicant, il y fut premier régent du collège, & enfin, il devint ce qu'on appelle *miniſtre*.

Le combat perpétuel qui s'excitait dans ſon cœur entre la ſecte de *Calvin* qu'il était obligé de prêcher & la religion moſaïque à laquelle ſeule il croyait, le rendit long-tems malade. Il tomba dans une mélancolie & dans une maladie cruelle; troublé par ſes douleurs, il s'écria qu'il était juif. Des miniſtres vinrent le viſiter, & tâchèrent de le faire rentrer en lui-même; il leur répondit qu'il n'adorait que le DIEU d'Iſraël; qu'il était impoſſible que DIEU changeât; que DIEU ne pouvait avoir donné lui-même & gravé de ſa main une loi pour l'abolir. Il parla contre le chriſtianiſme, enſuite il ſe dédit: il écrivit une profeſſion de foi pour échapper à la condamnation; mais après l'avoir écrite, la malheureuſe perſuaſion où il était, ne lui permit pas de la ſigner. Le conſeil de la ville aſſembla les prédicans pour ſavoir ce qu'il devait faire de cet infortuné. Le petit nombre de ces prêtres opina qu'on devait avoir pitié de lui, qu'il fallait plutôt tâcher à guérir ſa maladie du cerveau que la punir. Le plus grand nombre décida qu'il méritait d'être brûlé, & il le fut. Cette avanture eſt de 1632 (*f*). Il faut cent ans de raiſon & de vertu pour expier un pareil jugement.

VIII. HISTOIRE DE SIMON MORIN.

La fin tragique de *Simon Morin* n'effraye pas moins que

(*f*) *Jacob Spon*, page 500; & *Gui Vanes*.

celle

Digitized by Google

celle d'*Antoine*. Ce fut au milieu des fêtes d'une cour brillante parmi les amours & les plaisirs, ce fut même dans le tems de la plus grande licence que ce malheureux fut brûlé à Paris en 1663. C'était un insensé qui croyait avoir eu des visions, & qui poussa la folie jusqu'à se croire envoyé de DIEU, & à se dire incorporé à JESUS-CHRIST.

Le parlement le condamna très-sagement à être enfermé aux petites-maisons. Ce qui est extrêmement singulier, c'est qu'il y avait alors dans le même hôpital, un autre fou qui se disait le Père éternel, de qui même la démence a passé en proverbe. *Simon Morin* fut si frappé de la folie de son compagnon, qu'il reconnut la sienne. Il parut rentrer pour quelque tems dans son bon sens; il exposa son repentir aux magistrats, & malheureusement pour lui il obtint son élargissement.

Quelque tems après il retomba dans ses accès; il dogmatisa. Sa mauvaise destinée voulut qu'il fît connaissance avec *Saint-Sorlin Desmarêts*, qui fut pendant plusieurs mois son ami, mais qui bientôt par jalousie de métier devint son plus cruel persécuteur.

Ce *Desmarêts* n'était pas moins visionnaire que *Morin*: ses premières inepties furent à la vérité innocentes; c'étaient les tragi-comédies d'*Erigone* & de *Mirame* imprimées avec une traduction des Pseaumes; c'étaient le roman d'*Ariane* & le poëme de *Clovis* à côté de l'office de la Vierge mis en vers; c'étaient des poésies ditirambiques enrichies d'invectives contre *Homère* & *Virgile*. De cette espèce de folie il passa à une autre plus sérieuse; on le vit s'acharner contre Port-Royal; & après avoir avoué qu'il avait engagé des femmes dans l'athéisme, il s'érigea en prophète. Il prétendit que DIEU lui avait donné de sa main la clef du trésor de l'Apocalypse, qu'avec cette clef il ferait une réforme de tout le genre humain, & qu'il allait commander une armée de cent quarante mille hommes contre les jansénistes.

Rien n'eût été plus raisonnable & plus juste que de le mettre dans la même loge que *Simon Morin:* mais pourra-t-on s'imaginer qu'il trouva beaucoup de crédit auprès du jésuite *Annat*, confesseur du roi? Il persuada que ce pauvre *Simon Morin* établissait une secte presque aussi dangereuse que le jan-

Digitized by Google

sénisme même ; & enfin ayant porté l'infamie jusqu'à se rendre délateur, il obtint du lieutenant-criminel un décret de prise de corps contre son malheureux rival. Osera-t-on le dire ? *Simon Morin* fut condamné à être brûlé vif.

Lorsqu'on allait le conduire au supplice, on trouva dans un de ses bas un papier dans lequel il demandait pardon à DIEU de toutes ses erreurs ; cela devait le sauver ; mais la sentence était confirmée, il fut exécuté sans miséricorde.

De telles avantures font dresser les cheveux. Et dans quel pays n'a-t-on pas vu des événemens aussi déplorables ? Les hommes oublient par-tout qu'ils sont frères, & ils se persécutent jusqu'à la mort. Il faut se flatter pour la consolation du genre humain que ces tems horribles ne reviendront plus.

IX. DES SORCIERS.

En 1748 on brûla une vieille femme dans l'évêché de Vurtzbourg, convaincue d'être sorcière. C'est un grand phénomène dans le siècle où nous sommes. Mais est-il possible que des peuples qui se vantaient d'être réformés, & de fouler aux pieds les superstitions, qui pensaient enfin avoir perfectionné leur raison, aient pourtant cru aux sortilèges, aient fait brûler de pauvres femmes accusées d'être sorcières, & cela plus de cent années après la prétendue réforme de leur raison ?

Dès l'année 1652 une paysanne du petit territoire de Genève, nommée *Michelle Chaudron*, rencontra le diable en sortant de la ville. Le diable lui donna un baiser, reçut son hommage, & imprima sur sa lèvre supérieure & à son téton droit, la marque qu'il a coutume d'appliquer à toutes les personnes qu'il reconnaît pour ses favorites. Ce sceau du diable est un petit sein qui rend la peau insensible, comme l'affirment tous les jurisconsultes démonographes de ce tems-là.

Le diable ordonna à *Michelle Chaudron* d'ensorceler deux filles. Elle obéit à son seigneur ponctuellement. Les parens des filles l'accusèrent juridiquement de diablerie. Les filles furent interrogées & confrontées avec la coupable. Elles attestèrent qu'elles sentaient continuellement une fourmillière dans des parties de leur corps, & qu'elles étaient possédées. On

Digitized by Google

appella les médecins, ou du moins ceux qui passaient alors pour médecins. Ils visitèrent les filles. Ils cherchèrent sur le corps de *Michelle* le sceau du diable, que le procès-verbal appelle les *marques sataniques*. Ils y enfoncèrent une longue aiguille, ce qui était déjà une torture douloureuse. Il en sortit du sang, & *Michelle* fit connaître par ses cris que les marques sataniques ne rendent point insensible. Les juges ne voyant pas de preuve complète que *Michelle Chaudron* fût sorcière, lui firent donner la question, qui produit infailliblement ces preuves: cette malheureuse cédant à la violence des tourmens, confessa enfin tout ce qu'on voulut.

Les médecins cherchèrent encore la marque satanique. Ils la trouvèrent à un petit seing noir sur une de ses cuisses. Ils y enfoncèrent l'aiguille. Les tourmens de la question avaient été si horribles, que cette pauvre créature expirante sentit à peine l'aiguille; elle ne cria point: ainsi le crime fut avéré. Mais comme les mœurs commençaient à s'adoucir, elle ne fut brûlée qu'après avoir été pendue & étranglée.

Tous les tribunaux de l'Europe chrétienne retentissaient alors de pareils arrêts. Les bûchers étaient allumés par-tout pour les sorciers comme pour les hérétiques. Ce qu'on reprochait le plus aux Turcs, c'était de n'avoir ni sorciers ni possédés parmi eux. On regardait cette privation de possédés comme une marque infaillible de la fausseté d'une religion.

Un homme zélé pour le bien public, pour l'humanité, pour la vraie religion, a publié dans un de ses écrits en faveur de l'innocence, que les tribunaux chrétiens ont condamné à la mort plus de cent mille prétendus sorciers. Si on joint à ces massacres juridiques le nombre infiniment supérieur d'hérétiques immolés, cette partie du monde ne paraîtra qu'un vaste échafaud couvert de bourreaux & de victimes, entouré de juges, de sbires, & de spectateurs.

X. De la peine de mort.

On a dit il y a long-tems qu'un homme pendu n'est bon à rien, & que les supplices inventés pour le bien de la société doivent être utiles à cette société. Il est évident que vingt

Digitized by Google

voleurs vigoureux condamnés à travailler aux ouvrages publics toute leur vie, ſervent l'état par leur ſupplice, & que leur mort ne fait de bien qu'au bourreau que l'on paie pour tuer les hommes en public. Rarement les voleurs ſont-ils punis de mort en Angleterre; on les tranſporte dans les colonies. Il en eſt de même dans les vaſtes états de la Ruſſie: on n'a exécuté aucun criminel ſous l'empire de l'autocratrice *Elizabeth. Catherine II* qui lui a ſuccédé avec un génie très-ſupérieur, ſuit la même maxime. Les crimes ne ſe ſont point multipliés par cette humanité, & il arrive preſque toujours que les coupables relégués en Sibérie y deviennent gens de bien. On remarque la même choſe dans les colonies Anglaiſes. Ce changement heureux nous étonne; mais rien n'eſt plus naturel. Ces condamnés ſont forcés à un travail continuel pour vivre. Les occaſions du vice leur manquent: ils ſe marient, ils peuplent. Forcez les hommes au travail, vous les rendrez honnêtes gens. On ſait aſſez que ce n'eſt pas à la campagne que ſe commettent les grands crimes, excepté peut-être quand il y a trop de fêtes, qui forcent l'homme à l'oiſiveté & le conduiſent à la débauche.

On ne condamnait un citoyen Romain à mourir que pour des crimes qui intéreſſaient le ſalut de l'état. Nos maîtres, nos premiers légiſlateurs ont reſpecté le ſang de leurs compatriotes; nous prodiguons celui des nôtres.

On a long-tems agité cette queſtion délicate & funeſte, s'il eſt permis aux juges de punir de mort quand la loi ne prononce pas expreſſément le dernier ſupplice. Cette difficulté fut ſolemnellement débattue devant l'empereur *Henri VII.* Il jugea (*g*) & décida qu'aucun juge ne peut avoir ce droit.

Il y a des affaires criminelles, ou ſi imprévues, ou ſi compliquées, ou accompagnées de circonſtances ſi bizarres, que la loi elle-même a été forcée dans plus d'un pays d'abandon-

(*g*) Bodin, *de Republicâ*, liv. III, chap. V.

(*h*) L'auteur de l'*Eſprit des loix*, qui a ſemé tant de belles vérités dans ſon ouvrage, paraît s'être cruellement trompé, quand pour étayer ſon principe que le ſentiment vague de l'honneur eſt le fondement des monarchies, & que la vertu eſt le fondement des républiques, il dit des Chinois: « J'ignore ce que » c'eſt que cet honneur chez ces

Digitized by Google

ner ces cas singuliers à la prudence des juges. Mais s'il se trouve en effet une cause dans laquelle la loi permette de faire mourir un accusé qu'elle n'a pas condamné, il se trouvera mille causes dans lesquelles l'humanité plus forte que la loi, doit épargner la vie de ceux que la loi elle-même a dévoués à la mort.

L'épée de la justice est entre nos mains; mais nous devons plus souvent l'émousser que la rendre plus tranchante. On la porte dans son fourreau devant les rois, c'est pour nous avertir de la tirer rarement.

On a vu des juges qui aimaient à faire couler le sang; tel était *Jeffreys* en Angleterre; tel était en France un homme à qui l'on donna le surnom de *coupe-tête*. De tels hommes n'étaient pas nés pour la magistrature; la nature les fit pour être bourreaux.

XI. De l'exécution des arrêts.

Faut-il aller au bout de la terre? faut-il recourir aux loix de la Chine, pour voir combien le sang des hommes doit être ménagé? Il y a plus de quatre mille ans que les tribunaux de cet empire existent, & il y a aussi plus de quatre mille ans qu'on n'exécute pas un villageois à l'extrêmité de l'empire, sans envoyer son procès à l'empereur, qui le fait examiner trois fois par un de ses tribunaux; après quoi il signe l'arrêt de mort, ou de changement de peine, ou de grace entière (*h*).

Ne cherchons pas des exemples si loin, l'Europe en est pleine. Aucun criminel en Angleterre n'est mis à mort que le roi n'ait signé la sentence: il en est ainsi en Allemagne & dans presque tout le nord. Tel était autrefois l'usage de la France, tel il doit être chez toutes les nations policées. La cabale, le préjugé, l'ignorance peuvent dicter des sentences loin du

» peuples à qui on ne fait rien faire lens & fripons, il ne s'ensuit pas » qu'à coups de bâton ». Certainement ce qu'on écarte la populace des tribunaux qui veillent les uns sur les autres, & que ce ne soit une excellente forme de gouvernement.

Digitized by Google

trône. Ces petites intrigues ignorées à la cour ne peuvent faire impreſſion ſur elle; les grands objets l'environnent. Le conſeil ſuprême eſt plus accoutumé aux affaires, & plus au deſſus du préjugé; l'habitude de voir tout en grand, l'a rendu moins ignorant & plus ſage; il voit mieux qu'une juſtice ſubalterne de province ſi le corps de l'état a beſoin ou non d'exemples ſévères. Enfin quand la juſtice inférieure a jugé ſur la lettre de la loi qui peut être rigoureuſe, le conſeil mitige l'arrêt, ſuivant l'eſprit de toute loi, qui eſt de n'immoler les hommes que dans une néceſſité évidente.

XII. De la Question.

Tous les hommes étant expoſés aux attentats de la violence ou de la perfidie, déteſtent les crimes dont ils peuvent être les victimes. Tous ſe réuniſſent à vouloir la punition des principaux coupables, & de leurs complices; & tous cependant, par une pitié que Dieu a miſe dans nos cœurs, s'élèvent contre les tortures qu'on fait ſouffrir aux accuſés dont on veut arracher l'aveu. La loi ne les a pas encore condamnés, & on leur inflige, dans l'incertitude où l'on eſt de leur crime, un ſupplice beaucoup plus affreux que la mort qu'on leur donne quand on eſt certain qu'ils la méritent. Quoi! j'ignore encore ſi tu es coupable, & il faudra que je te tourmente pour m'éclairer; & ſi tu es innocent, je n'expierai point envers toi ces mille morts que je t'ai fait ſouffrir au lieu d'une ſeule que je te préparais! Chacun friſſonne à cette idée. Je ne dirai point ici que *Saint-Auguſtin* s'élève contre la queſtion dans ſa *Cité de* Dieu. Je ne dirai point qu'à Rome on ne la faiſait ſubir qu'aux eſclaves, & que cependant *Quintilien* ſe ſouvenant que les eſclaves ſont hommes, réprouve cette barbarie.

Quand il n'y aurait qu'une nation ſur la terre qui eût aboli l'uſage de la torture, s'il n'y a pas plus de crimes chez cette nation que chez une autre, ſi d'ailleurs elle eſt plus éclairée, plus floriſſante depuis cette abolition, ſon exemple ſuffit au reſte du monde entier. Que l'Angleterre ſeule inſtruiſe les autres peuples; mais elle n'eſt pas la ſeule; la torture eſt proſcrite dans d'autres royaumes & avec ſuccès. Tout eſt donc

Digitized by Google

décidé. Des peuples qui se piquent d'être polis, ne se piqueront-ils pas d'être humains ? s'obstineront-ils dans une pratique inhumaine, sur le seul prétexte qu'elle est d'usage ? Réservez au moins cette cruauté pour des scélérats avérés qui auront assassiné un père de famille ou le père de la patrie ; recherchez leurs complices : mais qu'une jeune personne qui aura commis quelques fautes qui ne laissent aucunes traces après elles, subisse la même torture qu'un parricide, n'est-ce pas une barbarie inutile ? J'ai honte d'avoir parlé sur ce sujet, après ce qu'en a dit l'auteur des *Délits & des peines*. Je dois me borner à souhaiter qu'on relise souvent l'ouvrage de cet amateur de l'humanité.

XIII. De quelques tribunaux de sang.

Croirait-on qu'il y ait eu autrefois un tribunal suprême plus horrible que l'inquisition, & que ce tribunal ait été établi par *Charlemagne ?* C'était le jugement de Vestphalie, autrement appellé *la cour Vhémique*. La sévérité ou plutôt la cruauté de cette cour allait jusqu'à punir de mort tout Saxon qui avait rompu le jeûne en carême. La même loi fut établie en Flandre & en Franche-Comté au commencement du 17e. siècle.

Les archives d'un petit coin de pays appellé *Saint-Claude*, dans les plus affreux rochers de la Comté de Bourgogne, conservent la sentence & le procès-verbal d'exécution d'un pauvre gentilhomme nommé *Claude Guillon*, auquel on trancha la tête le 28 Juillet 1629. Il était réduit à la misère & pressé d'une faim dévorante. Il mangea un jour maigre un morceau d'un cheval qu'on avait tué dans un pré voisin. Voilà son crime. Il fut condamné comme un sacrilège. S'il eût été riche & qu'il se fût fait servir à souper pour deux cents écus de marée, en laissant mourir de faim les pauvres, il aurait été regardé comme un homme qui remplissait tous ses devoirs. Voici le prononcé de la sentence du juge.

« Nous, après avoir vu toutes les pièces du procès & ouï » l'avis des docteurs en droit, déclarons ledit *Claude Guillon* » duement atteint & convaincu d'avoir emporté de la viande » d'un cheval tué dans le pré de cette ville, d'avoir fait cuire

Digitized by Google

» ladite viande le 31 Mars jour de ſamedi, & d'en avoir » mangé, &c. »

Quels docteurs que ces docteurs en droit qui donnèrent leur avis! Eſt-ce chez les Topinamboux & chez les Hottentots que ces avantures ſont arrivées? La cour Vhémique était bien plus horrible : mais la cour Veſtphalienne devint encore plus terrible ; elle déléguait ſecrétement des commiſſaires, qui allaient ſans être connus dans toutes les villes d'Allemagne, prenaient des informations ſans les dénoncer aux accuſés, les jugeaient ſans les entendre; & ſouvent quand ils manquaient de bourreaux, le plus jeune des juges en faiſait l'office, & pendait lui-même (*i*) le condamné. Il fallut pour ſe ſouſtraire aux aſſaſſinats de cette chambre obtenir des lettres d'exemption, des ſauve-gardes des empereurs, encore furent-elles ſouvent inutiles. Cette cour de meurtriers ne fut pleinement diſſoute que par *Maximilien premier ;* elle aurait dû l'être dans le ſang des juges ; le tribunal des dix à Veniſe était en comparaiſon un inſtitut de miſéricorde.

Que penſer de ces horreurs & de tant d'autres? eſt-ce aſſez de gémir ſur la nature humaine? il y eut des cas où il fallut la venger.

XIV. De la différence des loix politiques et des loix naturelles.

J'appelle *loix naturelles*, celles que la nature indique dans tous les tems, à tous les hommes, pour le maintien de cette juſtice que la nature (quoi qu'on en diſe) a gravée dans nos cœurs. Par-tout le vol, la violence, l'homicide, l'ingratitude envers les parens bienfaiteurs, le parjure commis pour nuire & non pour ſecourir un innocent, la conſpiration contre ſa patrie, ſont des délits évidens plus ou moins ſévèrement réprimés, mais toujours juſtement.

J'appelle *loix politiques*, ces loix faites ſelon le beſoin préſent, ſoit pour affermir la puiſſance, ſoit pour prévenir des malheurs.

(*i* Voyez l'excellent abrégé de l'hiſtoire chronologique d'Allemagne & du droit public ſous l'année 803.

On

Digitized by Google

On craint que l'ennemi ne reçoive des nouvelles d'une ville, on ferme les portes, on défend de s'échapper par les remparts ſous peine de mort.

On redoute une ſecte nouvelle, qui ſe parant en public de ſon obéiſſance aux ſouverains, cabale en ſecret pour ſe ſouſtraire à cette obéiſſance; qui prêche que tous les hommes ſont égaux, pour les ſoumettre également à ſes nouveaux rites; qui enfin ſous prétexte qu'il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & que la ſecte dominante eſt chargée de ſuperſtitions & de cérémonies ridicules, veut détruire ce qui eſt conſacré par l'état; on ſtatue la peine de mort contre ceux qui en dogmatiſant publiquement en faveur de cette ſecte, peuvent porter le peuple à la révolte.

Deux ambitieux diſputent un trône, le plus fort l'emporte, il décerne peine de mort contre les partiſans du plus faible. Les juges deviennent les inſtrumens de la vengeance du nouveau ſouverain, & les appuis de ſon autorité. Quiconque était en relation ſous *Hugues Capet* avec *Charles de Lorraine*, riſquait d'être condamné à la mort, s'il n'était puiſſant.

Lorſque *Richard II*, meurtrier de ſes deux neveux, eut été reconnu roi d'Angleterre, le grand jury fit écarteler le chevalier *Guillaume Colinburn*, coupable d'avoir écrit à un ami du comte de *Richemont* qui levait alors des troupes & qui régna depuis ſous le nom de *Henri VII*; on trouva deux lignes de ſa main qui étaient d'un ridicule groſſier: elles ſuffirent pour faire périr ce chevalier par un affreux ſupplice. Les hiſtoires ſont pleines de pareils exemples de juſtice.

Le droit de repréſailles eſt encore une de ces loix reçues des nations. Votre ennemi a fait pendre un de vos braves capitaines qui a tenu quelque tems dans un petit château ruiné contre une armée entière. Un de ſes capitaines tombe entre vos mains; c'eſt un homme vertueux que vous eſtimez & que vous aimez; vous le pendez par repréſailles. C'eſt la loi, dites-vous; c'eſt-à-dire, que ſi votre ennemi s'eſt ſouillé d'un crime énorme, il faut que vous en commettiez un autre.

Toutes ces loix d'une politique ſanguinaire n'ont qu'un tems, & l'on voit bien que ce ne ſont pas de véritables loix, puiſqu'elles ſont paſſagères. Elles reſſemblent à la néceſſité où

Digitized by Google

l'on s'eſt trouvé quelquefois dans une extrême famine de manger des hommes. On ne les mange plus dès qu'on a du pain.

XV. Du crime de haute trahison. De Titus Oates, et de la mort d'Augustin de Thou.

On appelle *haute trahiſon* un attentat contre la patrie ou contre le ſouverain qui la repréſente. Il eſt regardé comme un parricide; donc on ne doit pas l'étendre juſqu'aux délits qui n'approchent pas du parricide. Car ſi vous traitez de haute trahiſon un vol dans une maiſon de l'état, une concuſſion, ou même des paroles ſéditieuſes, vous diminuez l'horreur que le crime de haute trahiſon ou de lèze-majeſté doit inſpirer.

Il ne faut pas qu'il y ait rien d'arbitraire dans l'idée qu'on ſe forme des grands crimes. Si vous mettez un vol fait à un père par ſon fils, une imprécation d'un fils contre ſon père, dans le rang des parricides, vous briſez les liens de l'amour filial. Le fils ne regardera plus ſon père que comme un maître terrible. Tout ce qui eſt outré dans les loix tend à la deſtruction des loix.

Dans les crimes ordinaires la loi d'Angleterre eſt favorable à l'accuſé; mais dans ceux de haute trahiſon, elle lui eſt contraire. Le jéſuite *Titus Oates* ayant été juridiquement interrogé dans la chambre des communes, & ayant aſſuré par ſerment qu'il n'avait plus rien à dire, accuſa cependant enſuite le ſecrétaire du duc d'*Yorck*, depuis *Jacques II*, & pluſieurs autres perſonnes, de haute trahiſon, & ſa délation fut reçue : il jura d'abord devant le conſeil du roi qu'il n'avait point vu ce ſecrétaire; & enſuite il jura qu'il l'avait vu. Malgré ces illégalités & ces contradictions, le ſecrétaire fut exécuté.

Ce même *Oates* & un autre témoin, dépoſèrent que cinquante jéſuites avaient comploté d'aſſaſſiner le roi *Charles II*, & qu'ils avaient vu des commiſſions du père *Oliva*, général des jéſuites, pour les officiers qui devaient commander une armée de rebelles. Ces deux témoins ſuffirent pour faire arracher le cœur à pluſieurs accuſés & leur en battre les joues. Mais en bonne foi eſt-ce aſſez de deux témoins pour faire périr ceux qu'ils veulent perdre? Il faut au moins que ces

Digitized by Google

deux délateurs ne ſoient pas des fripons avérés. Il faut encore qu'ils ne dépoſent pas des choſes improbables.

Il eſt bien évident que ſi les deux plus intègres magiſtrats du royaume accuſaient un homme d'avoir conſpiré avec le muphti pour circoncire tout le conſeil d'état, le parlement, la chambre des comptes, l'archevêque & la Sorbonne; en vain ces deux magiſtrats jureraient qu'ils ont vu les lettres du muphti; on croirait plutôt qu'ils ſont devenus fous, qu'on n'aurait de foi à leur dépoſition. Il était tout auſſi extravagant de ſuppoſer que le général des jéſuites levait une armée en Angleterre, qu'il le ſerait de croire que le muphti envoie circoncire la cour de France. Cependant on eut le malheur de croire *Titus Oates*, afin qu'il n'y eût aucune ſorte de folie atroce qui ne fût entrée dans la tête des hommes.

Les loix d'Angleterre ne regardent pas comme coupables d'une conſpiration, ceux qui en ſont inſtruits & qui ne la révélent pas. Ils ont ſuppoſé que le délateur eſt auſſi infame que le conſpirateur eſt coupable. En France ceux qui ſavent une conſpiration & ne la dénoncent pas, ſont punis de mort, *Louis XI*, contre lequel on conſpirait ſouvent, porta cette loi terrible. Un *Louis XII*, un *Henri IV* ne l'eût jamais imaginée.

Cette loi non-ſeulement force un homme de bien à être délateur d'un crime qu'il pourrait prévenir par de ſages conſeils & par ſa fermeté; mais elle l'expoſe encore à être puni comme calomniateur, parce qu'il eſt très-aiſé que les conjurés prennent tellement leurs meſures qu'il ne puiſſe les convaincre.

Ce fut préciſément le cas du reſpectable *Auguſtin de Thou*, conſeiller d'état, fils du ſeul bon hiſtorien dont la France pouvait ſe vanter, égal à *Guichardin* par ſes lumières & ſupérieur peut-être par ſon impartialité.

La conſpiration était tramée beaucoup plus contre le cardinal de *Richelieu* que contre *Louis XIII*. Il ne s'agiſſait point de livrer la France à des ennemis; car le frère du roi, principal auteur de ce complot, ne pouvait avoir pour but de livrer un royaume dont il ſe regardait encore comme l'héritier préſomptif, ne voyant entre le trône & lui qu'un frère aîné mourant & deux enfans au berceau.

Digitized by Google

De *Thou* n'était coupable ni devant DIEU, ni devant les hommes. Un des agens de Monsieur, frère unique du roi, du duc de *Bouillon*, prince souverain de Sédan, & du grand-écuyer d'*Esfiat Cinq-Mars*, avait communiqué de bouche le plan du complot au conseiller d'état. Celui-ci alla trouver le grand-écuyer *Cinq-Mars*, & fit ce qu'il put pour le détourner de cette entreprise; il lui en remontra les difficultés. S'il eût alors dénoncé les conspirateurs, il n'avait aucune preuve contre eux; il eût été accablé par la dénégation de l'héritier présomptif de la couronne, par celle d'un prince souverain, par celle du favori du roi, enfin par l'exécration publique. Il s'exposait à être puni comme un lâche calomniateur.

Le chancelier *Séguier* même en convint, en confrontant de *Thou* avec le grand-écuyer. Ce fut dans cette confrontation que de *Thou* dit à *Cinq-Mars* ces propres paroles mentionnées au procès-verbal : *Souvenez-vous, monsieur, qu'il ne s'est point passé de journée que je ne vous aie parlé de ce traité pour vous en dissuader. Cinq-Mars* reconnut cette vérité. De *Thou* méritait donc une récompense plutôt que la mort au tribunal de l'équité humaine. Il méritait au moins que le cardinal de *Richelieu* l'épargnât; mais l'humanité n'était pas sa vertu. C'est bien ici le cas de quelque chose de plus que *summum jus summa injuria*. L'arrêt de mort de cet homme de bien porte, *pour avoir eu connaissance & participation des dites conspirations*. Il ne dit point, pour ne les avoir pas révélées. Il semble que le crime soit d'être instruit d'un crime, & qu'on soit digne de mort pour avoir des yeux & des oreilles.

Tout ce qu'on peut dire peut-être d'un tel arrêt, c'est qu'il ne fut pas rendu par justice, mais par des commissaires. La lettre de la loi meurtrière était précise. C'est non-seulement aux jurisconsultes, mais à tous les hommes, de prononcer si l'esprit de la loi ne fut pas perverti. C'est une triste contradiction qu'un petit nombre d'hommes fasse périr comme criminel celui que toute une nation juge innocent, & digne d'estime.

XVI. DE LA RÉVÉLATION PAR LA CONFESSION.

Jaurigni & *Balthazar Gerard*, assassins du prince d'Orange

Digitized by Google

Guillaume I.r, le dominicain *Jacques Clément*, *Châtel*, *Ravaillac*, & tous les autres parricides de ce tems-là, ſe confeſſèrent avant de commettre leurs crimes. Le fanatiſme dans ces ſiècles déplorables était parvenu à un tel excès, que la confeſſion n'était qu'un engagement de plus à conſommer leur ſcélérateſſe : elle devenait ſacrée, par cette raiſon que la confeſſion eſt un ſacrement.

Strada dit lui-même que Jaurigni *non ante facinus aggredi ſuſtinuit quàm expi tam nexis animam apud dominicanum ſacerdotem cœleſti pane firmaverit.* « Jaurigni n'oſa entreprendre cette » action ſans avoir fortifié par le pain céleſte ſon ame purgée par » la confeſſion aux pieds d'un dominicain ».

On voit dans l'interrogatoire de *Ravaillac* que ce malheureux ſortant des feuillans & voulant entrer chez les jéſuites, s'était adreſſé au jéſuite d'*Aubigni ;* qu'après lui avoir parlé de pluſieurs apparitions qu'il avait eues, il montra à ce jéſuite un couteau ſur la lame duquel un cœur & une croix étaient gravés, & qu'il dit ces propres mots au jéſuite : *Ce cœur indique que le cœur du roi doit être porté à faire la guerre aux huguenots.*

Peut-être ſi ce d'*Aubigni* avait eu aſſez de zèle & de prudence pour faire inſtruire le roi de ces paroles, peut-être s'il avait dépeint l'homme qui les avait prononcées, le meilleur des rois n'aurait pas été aſſaſſiné.

Le vingtième Auguſte, ou Août, l'année 1610, trois mois après la mort de *Henri IV* dont les bleſſures ſaignaient dans le cœur de tous les Français, l'avocat-général *Servin*, dont la mémoire eſt encore illuſtre, requit qu'on fît ſigner aux jéſuites les quatre articles ſuivans.

1°. Que le concile eſt au-deſſus du pape.

2°. Que le pape ne peut priver le roi d'aucun de ſes droits par l'excommunication.

3°. Que les eccléſiaſtiques ſont entièrement ſoumis au roi comme les autres.

4°. Qu'un prêtre qui ſait par la confeſſion une conſpiration contre le roi & l'état, doit la révéler aux magiſtrats.

Le 22e. le parlement rendit un arrêt, par lequel il défendait aux jéſuites d'enſeigner la jeuneſſe avant d'avoir ſigné ces qua-

Digitized by Google

tre articles. Mais la cour de Rome était alors si puissante, & celle de France si faible, que cet arrêt fut inutile.

Un fait qui mérite d'être observé, c'est que cette même cour de Rome, qui ne voulait pas qu'on révélât la confession, quand il s'agirait de la vie des souverains, obligeait les confesseurs à dénoncer aux inquisiteurs ceux que leurs pénitentes accusaient en confession de les avoir séduites & d'avoir abusé d'elles. *Paul IV*, *Pie IV*, *Clément VIII*, *Grégoire XV* ordonnèrent ces révélations. C'était un piège bien embarrassant pour les confesseurs & pour les pénitentes. C'était faire d'un sacrement un greffe de délations & même de sacrilèges. Car par les anciens canons, & sur-tout par le concile de Latran tenu sous *Innocent III*, tout prêtre qui révèle une confession de quelque nature que ce puisse être, doit être interdit & condamné à une prison perpétuelle.

Mais il y a bien pis; voilà quatre papes aux 16 & 17e. siècles qui ordonnent la révélation d'un péché d'impureté, & qui ne permettent pas celle d'un parricide. Une femme avoue ou suppose dans le sacrement devant un carme qu'un cordelier l'a séduite; le carme doit dénoncer le cordelier. Un assassin fanatique croyant servir DIEU en tuant son prince, vient consulter un confesseur sur ce cas de conscience; le confesseur devient sacrilège s'il sauve la vie à son souverain.

Cette contradiction absurde & horrible est une suite malheureuse de l'opposition continuelle qui règne depuis tant de siècles entre les loix ecclésiastiques & les loix civiles. Le citoyen se trouve pressé dans cent occasions entre le sacrilège & le crime de haute trahison; & les règles du bien & du mal sont ensevelies dans un cahos dont on ne les a pas encore tirées.

La confession de ses fautes a été autorisée de tout tems chez presque toutes les nations. On s'accusait dans les mystères d'*Orphée*, d'*Isis*, de *Cérès*, de *Samothrace*. Les Juifs faisaient l'aveu de leurs péchés le jour de l'expiation solemnelle, & ils sont encore dans cet usage. Un pénitent choisit son confesseur qui devient son pénitent à son tour, & chacun l'un après l'autre reçoit de son compagnon trente-neuf coups de fouet pendant qu'il récite trois fois la formule de la confession

Digitized by Google

qui ne consiste qu'en treize mots, & qui par conséquent n'articule rien de particulier.

Aucune de ces confessions n'entra jamais dans les détails, aucune ne servit de prétexte à ces consultations secrètes que des pénitentes fanatiques ont faites quelquefois pour avoir droit de pécher impunément, méthode pernicieuse qui corrompt une institution salutaire. La confession qui était le plus grand frein des crimes est souvent devenue, dans des tems de séduction & de troubles, un encouragement au crime même; & c'est probablement pour toutes ces raisons que tant de sociétés chrétiennes ont aboli une pratique sainte qui leur a paru aussi dangereuse qu'utile.

XVII. De la fausse monnoie.

Le crime de faire de la fausse monnoie est regardé comme haute trahison au second chef, & avec justice; c'est trahir l'état que voler tous les particuliers de l'état. On demande si un négociant qui fait venir des lingots d'Amérique & qui les convertit chez lui en bonne monnoie, est coupable de haute trahison, & s'il mérite la mort? Dans presque tous les royaûmes on le condamne au dernier supplice; il n'a pourtant volé personne, au contraire, il a fait le bien de l'état en lui procurant une plus grande circulation d'espèces: mais il s'est arrogé le droit du souverain, il le vole en s'attribuant le petit bénéfice que le roi fait sur les monnoies. Il a fabriqué de bonnes espèces, mais il expose ses imitateurs à la tentation d'en faire de mauvaises. C'est beaucoup que la mort. J'ai connu un jurisconsulte qui voulait qu'on condamnât ce coupable comme un homme habile & utile, à travailler à la monnoie du roi les fers aux pieds.

XVIII. Du vol domestique.

Dans les pays où un petit vol domestique est puni par la mort, ce châtiment disproportionné n'est-il pas très-dangereux à la société? n'est-il pas une invitation même au larcin? car s'il arrive qu'un maître livre son serviteur à la justice pour un

Digitized by Google

vol léger, & qu'on ôte la vie à ce malheureux, tout le voisinage a ce maître en horreur; on sent alors que la nature est en contradiction avec la loi, & que par conséquent la loi ne vaut rien.

Qu'arrive-t-il donc? les maîtres volés ne voulant pas se couvrir d'opprobre, se contentent de chasser leurs domestiques, qui vont voler ailleurs, & qui s'accoutument au brigandage. La peine de mort étant la même pour un petit larcin que pour un vol considérable, il est évident qu'ils chercheront à voler beaucoup. Ils pourront même devenir assassins quand ils croiront que c'est un moyen de n'être pas découverts.

Mais si la peine est proportionnée au délit, si le voleur domestique est condamné à travailler aux ouvrages publics, alors le maître le dénoncera sans scrupule; il n'y aura plus de honte attachée à la dénonciation; le vol sera moins fréquent. Tout prouve cette grande vérité, qu'une loi rigoureuse produit quelquefois les crimes.

XIX. DU SUICIDE.

Le fameux *Du Verger de Haurane*, abbé de St.-Cyran, regardé comme le fondateur du Port-Royal, écrivit vers l'an 1608 un traité sur le suïcide (*k*), qui est devenu un des livres les plus rares de l'Europe.

« Le Décalogue, dit-il, ordonne de ne point tuer. L'homicide » de soi-même ne semble pas moins compris dans ce précepte » que le meurtre du prochain. Or s'il est des cas où il est permis » de tuer son prochain, il est aussi des cas où il est permis de se » tuer soi-même.

» On ne doit attenter sur sa vie qu'après avoir consulté la » raison. L'autorité publique qui tient la place de DIEU peut » disposer de notre vie. La raison de l'homme peut aussi tenir » lieu de la raison de DIEU; c'est un rayon de la lumière éter» nelle ».

St.-Cyran étend beaucoup cet argument, qu'on peut pren-

(*k*) Il fut imprimé in-12 à Paris chez *Toussaints du Brai* en 1609 avec privilège du roi: il doit être dans la bibliothèque de S. M.

dre

Digitized by Google

dre pour un pur sophisme. Mais quand il vient à l'explication & aux détails, il est plus difficile de lui répondre. « On peut, dit-il, » se tuer pour le bien de son prince, pour celui de sa patrie, pour » celui de ses parens ».

On ne voit pas en effet qu'on puisse condamner les *Codrus* & les *Curtius*. Il n'y a point de souverain qui osât punir la famille d'un homme qui se serait dévoué pour lui; que dis-je? il n'en est point qui osât ne la pas récompenser. *Saint-Thomas* avant *Saint-Cyran* avait dit la même chose. Mais on n'a besoin ni de *Thomas*, ni de *Bonaventure*, ni de *Naturale*, pour savoir qu'un homme qui meurt pour sa patrie est digne de nos éloges.

L'abbé de *Saint-Cyran* conclut qu'il est permis de faire pour soi-même ce qu'il est beau de faire pour un autre. On sait assez tout ce qui est allégué dans *Plutarque*, dans *Sénèque*, dans *Montaigne* & dans cent autres philosophes en faveur du suicide. C'est un lieu commun épuisé. Je ne prétends point ici faire l'apologie d'une action que les lois condamnent, mais ni l'ancien Testament ni le nouveau n'ont jamais défendu à l'homme de sortir de la vie quand il ne peut plus la supporter. Aucune loi romaine n'a condamné le meurtre de soi-même. Au contraire, voici la loi de l'empereur *Marc-Antonin* qui ne fut jamais révoquée.

« (*l*) Si votre père ou votre frère n'étant prévenu d'aucun » crime se tue ou pour se soustraire aux douleurs ou par ennui de » la vie ou par désespoir ou par démence, que son testament soit » valable ou que ses héritiers succèdent par intestat ».

Malgré cette loi humaine de nos maîtres, nous traînons encore sur la claye, nous traversons d'un pieu le cadavre d'un homme qui est mort volontairement, nous rendons sa mémoire infâme. Nous déshonorons sa famille autant qu'il est en nous. Nous punissons le fils d'avoir perdu son père, & la veuve d'être privée de son mari. On confisque même le bien du mort; ce qui est en effet ravir le patrimoine des vivans auxquels il appartient. Cette coutume comme plusieurs autres est dérivée de notre droit canon, qui prive de la sépulture ceux qui meu-

(*l*) Ier. Cod. *De bonis eorum qui sibi mortem...*

Digitized by Google

rent d'une mort volontaire. On conclut de là qu'on ne peut hériter d'un homme qui eſt cenſé n'avoir point d'héritage au ciel. Le droit canon au titre *de pœnitentiâ* aſſure que *Judas* commit un plus grand péché en s'étranglant qu'en vendant notre Seigneur JESUS-CHRIST.

XX. D'UNE ESPÈCE DE MUTILATION.

On trouve dans le digeſte une loi d'*Adrien* (*m*) qui dénonce peine de mort contre les médecins qui font des eunuques, ſoit en leur arrachant les teſticules, ſoit en les froiſſant. On confiſquait auſſi par cette loi les biens de ceux qui ſe faiſaient ainſi mutiler. On aurait pu punir *Origène* qui ſe ſoumit à cette opération, ayant interprété rigoureuſement ce paſſage de Saint-Matthieu ; *Il en eſt qui ſe ſont châtrés eux-mêmes pour le royaume des cieux.*

Les choſes changèrent ſous les empereurs ſuivans, qui adoptèrent le luxe aſiatique, & ſur-tout dans le bas empire de Conſtantinople, où l'on vit des eunuques devenir patriarches & commander des armées.

Aujourd'hui à Rome l'uſage eſt qu'on châtre les enfans pour les rendre dignes d'être muſiciens du pape, de ſorte que *Caſtrato*, & *muſico del papa*, ſont devenus ſynonymes. Il n'y a pas long-tems qu'on voyait à Naples en gros caractères au deſſus de la porte de certains barbiers, *qui ſi caſtrano maravigliosamente i puti.*

XXI. DE LA CONFISCATION ATTACHÉE A TOUS LES DÉLITS DONT ON A PARLÉ.

C'eſt une maxime reçue au barreau, *qui confiſque le corps confiſque les biens ;* maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainſi, comme nous venons de le dire, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs triſtes jours, comme les enfans des meurtriers. Ainſi une famille entière eſt punie dans tous les cas pour la faute d'un ſeul homme.

(*m*) *Ad legem Corneliam de ſicariis.*

Digitized by Google

Ainſi, lorſqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une ſentence arbitraire (*n*), ſoit pour avoir donné retraite chez ſoi à un prédicant, ſoit pour avoir écouté ſon ſermon dans quelques cavernes, ou dans quelque déſert; la femme & les enfans ſont réduits à mendier leur pain.

Cette juriſprudence qui conſiſte à ravir la nourriture aux orphelins, & à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le tems de la république Romaine. *Sylla* l'introduiſit dans ſes proſcriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à ſuivre. Auſſi cette loi qui ſemblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut ſuivie ni par *Céſar*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec reſpect & avec amour. Enfin, ſous *Juſtinien* la confiſcation n'eut lieu que pour le crime de lèze-majeſté.

Il ſemble que dans les tems de l'anarchie féodale les princes & les ſeigneurs des terres étant très-peu riches cherchaſſent à augmenter leur tréſor par les condamnations de leurs ſujets, & qu'on voulut leur faire un revenu du crime. Les loix chez eux étant arbitraires, & la juriſprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puiſſance des ſouverains eſt fondée ſur des richeſſes immenſes & aſſurées, leur tréſor n'a pas beſoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuſe. Ils ſont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais eſt-ce à un citoyen à s'engraiſſer des reſtes du ſang d'un autre citoyen?

La confiſcation n'eſt point admiſe dans les pays où le droit romain eſt établi, excepté le reſſort du parlement de Toulouſe. Elle ne l'eſt point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où au moins elle reſpecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorſqu'ils en furent les maîtres. Il eſt aſſez étrange que les habitans de la capitale vivent ſous une loi plus rigoureuſe que ceux des petites vil-

(*n*) Voyez l'édit de 1724, 14 Mai, publié à la ſollicitation du cardinal de *Fleuri* & revu par lui.

Digitized by Google

le : tant il est vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard, sans régularité, sans uniformité, comme on bâtit de chaumières dans un village.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau siècle de la France, l'avocat-général *Omer Talon* ait parlé ainsi en plein parlement au sujet d'une demoiselle de *Canillac* (a) ?

« Au chap. XIII du Deutéronome, DIEU dit : Si tu te rencontres dans une ville, & dans un lieu où règne l'idolâtrie, » mets tout au fil de l'épée, sans exception d'âge, de sexe » ni de condition. Rassemble dans les places publiques toutes » les dépouilles de la ville, brûle-la toute entière avec ses » dépouilles, & qu'il ne reste qu'un monceau de cendres de » ce lieu d'abomination. En un mot, fais-en un sacrifice au Seigneur, & qu'il ne demeure rien en tes mains des biens de cet » anathême.

» Ainsi, dans le crime de lèze-majesté le roi était maître des » biens, & les enfans en étaient privés. Le procès ayant été fait » à Naboth, *quia maledixerat regi*, le roi *Achab* se mit en pos» session de son héritage. *David* étant averti que *Miphiboseth* » s'était engagé dans la rebellion, donna tous ses biens à *Siba* » qui lui en apporta la nouvelle : *tua sint omnia quæ fuerunt* » *Miphiboseth* ».

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de Mlle. de *Canillac*, biens autrefois confisqués sur son père, abandonnés par le roi à un garde du trésor-royal, & donnés ensuite par le garde du trésor-royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat-général s'en rapporte à *Achab* roi d'une partie de la Palestine, qui confisqua la vigne de *Naboth* après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice ; action abominable qui est passée en proverbe, pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de Mlle. de *Canillac*. Le meurtre & la confiscation des biens de *Miphiboseth*, petit-fils du roi *Saül*, & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le testament de cette demoiselle.

(a) Journal du Palais, Tome I, page 444.

Digitized by Google

C'eſt avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au ſujet, avec cette ignorance des premiers principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la juriſprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur ſphère. On laiſſe aux lecteurs à ſe dire ce qu'il eſt ſuperflu qu'on leur diſe.

XXII. De la procédure criminelle, et de quelques autres formes.

Si un jour des loix humaines adouciſſent en France quelques uſages trop rigoureux, ſans pourtant donner des facilités au crime; il eſt à croire qu'on réformera auſſi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru ſe livrer à un zèle trop ſévère. L'ordonnance criminelle en pluſieurs points ſemble n'avoir été dirigée qu'à la perte des accuſés. C'eſt la ſeule loi qui ſoit uniforme dans tout le royaume; ne devrait-elle pas être auſſi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre un ſimple empriſonnement fait mal-à-propos eſt réparé par le miniſtre qui l'a ordonné. Mais en France l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle conſolation à eſpérer, nul dommage à répéter contre perſonne. Il reſte flétri pour jamais dans la ſociété. L'innocent flétri! & pourquoi? parce qu'il a été diſloqué! il ne devrait exciter que la pitié & le reſpect. La recherche des crimes exige des rigueurs: c'eſt une guerre que la juſtice humaine fait à la méchanceté: mais il y a de la générosité & de la compaſſion juſques dans la guerre. Le brave eſt compatiſſant; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare?

Comparons ſeulement ici en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la nôtre.

Chez les Romains les témoins étaient entendus publiquement en préſence de l'accuſé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche, elle reſpirait la magnanimité romaine.

Chez nous tout ſe fait ſecrétement. Un ſeul juge avec ſon greffier entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique

TAYLOR OXFORD

Digitized by Google

établie par *François I*, fut autorisée par les commissaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670. Une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé en lisant le code *de Testibus*, que ces mots (*p*) *testes intrare judicii secretum*, signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire, parler secrétement, ne serait pas latin. Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence.

Les déposans sont pour l'ordinaire des gens de la lie du peuple, & à qui le juge enfermé avec eux peut faire dire tout ce qu'il voudra. Ces témoins sont entendus une seconde fois toujours en secret, ce qui s'appelle *récolement*. Et si après ce récolement ils se rétractent dans leurs dépositions, ou s'ils les changent dans des circonstances essentielles, ils sont punis comme faux témoins. De sorte que lorsqu'un homme d'un esprit simple, & ne sachant pas s'exprimer, mais ayant le cœur droit, & se souvenant qu'il en a dit trop ou trop peu, qu'il a mal entendu le juge, ou que le juge l'a mal entendu, révoque ce qu'il a dit, par un principe de justice, il est puni comme un scélérat, & il est forcé souvent de soutenir un faux témoignage par la seule crainte d'être traité en faux témoin.

En fuyant, il s'expose à être condamné, soit que le crime ait été prouvé, soit qu'il ne l'ait pas été. Quelques jurisconsultes, à la vérité, ont assuré que le contumace ne devait pas être condamné, si le crime n'était pas clairement prouvé. Mais d'autres jurisconsultes, moins éclairés, & peut-être plus suivis, ont eu une opinion contraire; ils ont osé dire que la fuite de l'accusé était une preuve du crime, que le mépris qu'il marquait pour la justice en refusant de comparaître méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainsi suivant la secte des jurisconsultes que le juge aura embrassée, l'innocent sera absous ou condamné.

C'est un grand abus dans la jurisprudence française, que l'on prenne souvent pour loi, les rêveries, & les erreurs, quelquefois cruelles, d'hommes sans aveu qui ont donné leurs sentimens pour des loix.

(*p*) Voyez *Bornier*, titre VI, article 11 des informations.

Digitized by Google

Sous le règne de *Louis XIV* on a fait deux ordonnances, qui ſont uniformes dans tout le royaume. Dans la première qui a pour objet la procédure civile, il eſt défendu aux juges de condamner en matière civile, ſur défaut, quand la demande n'eſt pas prouvée; mais, dans la ſeconde, qui règle la procédure criminelle, il n'eſt point dit, que faute de preuves l'accuſé ſera renvoyé. Choſe étrange! La loi dit qu'un homme, à qui on demande quelqu'argent, ne ſera condamné par défaut, qu'au cas que la dette ſoit avérée; mais s'il eſt queſtion de la vie, c'eſt une controverſe au barreau, ſavoir ſi l'on doit condamner le contumace, quand le crime n'eſt pas prouvé; & la loi ne réſout pas la difficulté.

Quand l'accuſé a pris la fuite, vous commencez par ſaiſir & annoter tous ſes biens; vous n'attendez pas ſeulement que la procédure ſoit achevée. Vous n'avez encore aucune preuve; vous ne ſavez pas encore s'il eſt innocent ou coupable; & vous commencez par lui faire des frais immenſes!

C'eſt une peine, dites-vous, dont vous puniſſez ſa déſobéiſſance au décret de priſe de corps. Mais l'extrême rigueur de votre pratique criminelle, ne le force-t-elle pas à cette déſobéiſſance?

Un homme eſt-il accuſé d'un crime? vous l'enfermez d'abord dans un cachot affreux; vous ne lui permettez communication avec perſonne; vous le chargez de fers, comme ſi vous l'aviez déjà jugé coupable. Les témoins, qui dépoſent contre lui, ſont entendus ſecrétement. Il ne les voit qu'un moment à la confrontation: avant d'entendre leurs dépoſitions, il doit alléguer les moyens de reproches qu'il a contr'eux: il faut les circonſtancier: il faut qu'il nomme au même inſtant toutes les perſonnes qui peuvent appuyer ces moyens; il n'eſt plus admis aux reproches, après la lecture des dépoſitions. S'il montre aux témoins, ou qu'ils ont exagéré des faits, ou qu'ils en ont omis d'autres, ou qu'ils ſe ſont trompés ſur des détails, la crainte du ſupplice les fera perſiſter dans leur parjure. Si des circonſtances, que l'accuſé aura énoncées dans ſon interrogatoire, ſont rapportées différemment par les témoins, c'en ſera aſſez à des juges, ou ignorans ou prévenus, pour condamner un innocent.

Digitized by Google

Quel eſt l'homme que cette procédure n'épouvante pas? quel eſt l'homme juſte, qui puiſſe être ſûr de n'y pas ſuccomber? O juges! voulez-vous que l'innocent accuſé ne s'enfuie pas? facilitez-lui les moyens de ſe défendre.

La loi ſemble obliger le magiſtrat à ſe conduire envers l'accuſé plutôt en ennemi qu'en juge. Ce juge eſt le maître d'ordonner (*q*) la confrontation du prévenu avec le témoin, ou de l'omettre. Comment une choſe auſſi néceſſaire que la confrontation peut-elle être arbitraire?

L'uſage ſemble en ce point contraire à la loi qui eſt équivoque; il y a toujours confrontation, mais le juge ne confronte pas toujours tous les témoins, il omet ſouvent ceux qui ne lui ſemblent pas faire une charge conſidérable: cependant tel témoin qui n'a rien dit contre l'accuſé dans l'information, peut dépoſer en ſa faveur à la confrontation. Le témoin peut avoir oublié des circonſtances favorables au prévenu; le juge même peut n'avoir pas ſenti d'abord la valeur de ces circonſtances & ne les avoir pas rédigées. Il eſt donc très-important que l'on confronte tous les témoins avec le prévenu, & qu'en ce point la confrontation ne ſoit pas arbitraire.

S'il s'agit d'un crime, le prévenu ne peut avoir d'avocat; alors il prend le parti de la fuite: c'eſt ce que toutes les maximes du barreau lui conſeillent: mais en fuyant il peut être condamné, ſoit que le crime ait été prouvé, ſoit qu'il ne l'ait pas été. Ainſi donc un homme à qui on demande quelque argent n'eſt condamné par défaut qu'au cas que la dette ſoit avérée; mais s'il eſt queſtion de ſa vie, on peut le condamner par défaut quand le crime n'eſt pas conſtaté. Quoi donc! la loi aurait fait plus de cas de l'argent que de la vie! O juges! conſultez le pieux *Antonin* & le bon *Trajan;* ils défendent que les abſens ſoient (*r*) condamnés.

Quoi! votre loi permet qu'un concuſſionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au miniſtère d'un avocat, & très-ſouvent un homme d'honneur eſt privé de ce ſecours! S'il peut ſe trouver une ſeule occaſion où un innocent ſerait

(*q*) Et *ſi beſoin eſt confrontez*, dit l'ordonnance de 1670, art. 1, titre XV.

(*r*) Digeſte, loi I, titre *de abſentibus;* & l. 5, *tit. de pœnis.*

juſtifié

Digitized by Google

juſtifié par le miniſtère d'un avocat, n'eſt-il pas clair que la loi qui l'en prive eſt injuſte ?

Le premier préſident de *Lamoignon* diſait contre cette loi que « l'avocat, ou conſeil qu'on avait accoutumé de donner » aux accuſés n'eſt point un privilège accordé par les ordonnances, ni par les loix; c'eſt une liberté acquiſe par le droit » naturel, qui eſt plus ancien que toutes les loix humaines. » La nature enſeigne à tout homme qu'il doit avoir recours » aux lumières des autres quand il n'en a pas aſſez pour ſe » conduire, & emprunter du ſecours quand il ne ſe ſent pas » aſſez fort pour ſe défendre. Nos ordonnances ont retranché » aux accuſés tant d'avantages, qu'il eſt bien juſte de leur » conſerver ce qui leur reſte, & principalement l'avocat qui » en fait la partie la plus eſſentielle. Que ſi l'on veut comparer notre procédure à celle des Romains & des autres » nations, on trouvera qu'il n'y en a point de ſi rigoureuſe » que celle qu'on obſerve en France, particuliérement depuis » l'ordonnance de 1539 ». *Procès-verb. de l'Ord.* p. 163.

Cette procédure eſt bien plus rigoureuſe depuis l'ord. de 1670. Elle eût été plus douce, ſi le plus grand nombre des commiſſaires eût penſé comme M. de *Lamoignon*.

Le parlement de Toulouſe a un uſage bien ſingulier dans les preuves par témoins. On admet ailleurs des demi-preuves, qui au fond ne ſont que des doutes; car on ſait qu'il n'y a point de demi-vérités. Mais à Toulouſe on admet des quarts & des huitièmes de preuves. On y peut regarder, par exemple, un oui-dire comme un quart, un autre oui-dire plus vague comme un huitième; de ſorte que huit rumeurs qui ne ſont qu'un écho d'un bruit mal fondé, peuvent devenir une preuve complète; & c'eſt à-peu-près ſur ce principe que *Jean Calas* fut condamné à la roue. Les loix romaines exigeaient des preuves *luce meridianâ clariores*.

XXIII. IDÉE DE QUELQUE RÉFORME.

La magiſtrature eſt ſi reſpectable, que le ſeul pays de la terre où elle eſt vénale, fait des vœux pour être délivré de cet uſage. On ſouhaite que le juriſconſulte puiſſe parvenir

Digitized by Google

par ſon mérite à rendre la juſtice qu'il a défendue par ſes veilles, par ſa voix & par ſes écrits. Peut-être alors on verrait naître par d'heureux travaux une juriſprudence réguliere & uniforme.

Jugera-t-on toujours différemment la même cauſe en province & dans la capitale? Faut-il que le même homme ait raiſon en Bretagne & tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de juriſprudences que de villes. Et dans le même parlement la maxime d'une chambre n'eſt pas celle de la chambre voiſine (*s*).

Quelle prodigieuſe contrariété entre les loix du même royaume! A Paris un homme qui a été domicilié dans la ville un an & un jour, eſt réputé bourgeois. En Franche-Comté un homme libre qui a demeuré un an & un jour dans une maiſon main-mortable devient eſclave; ſes collatéraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs; & ſes propres enfans ſont réduits à la mendicité, s'ils ont paſſé un an loin de la maiſon où le pere eſt mort. La province eſt nommée franche, mais quelle franchiſe!

Quand on veut poſer des limites entre l'autorité civile & les uſages eccléſiaſtiques, quelles diſputes interminables! où ſont ces limites? qui conciliera les éternelles contradictions du fiſc & de la juriſprudence? Enfin pourquoi dans certains pays les arrêts ne ſont-ils jamais motivés? Y a-t-il quelque honte à rendre raiſon de ſon jugement? Pourquoi ceux qui jugent au nom du ſouverain ne préſentent-ils pas au ſouverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute?

De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Nous cherchons donc à perfectionner les loix dont nos vies & nos fortunes dépendent.

(*s*) Voyez ſur cela le préſident *Bouhier*.

Digitized by Google

LE PRÉSIDENT DE THOU JUSTIFIÉ CONTRE LES ACCUSATIONS DE M. DE BURI, AUTEUR D'UNE VIE DE HENRI IV.

TOUT homme de lettres, tout bon Français doit être étonné & affligé de voir notre illustre président de *Thou* indignement traité dans la préface que M. de *Buri* a mise au-devant de son histoire de la *Vie de Henri IV*. Voici comme il s'exprime sur un des plus grands hommes que nous ayons jamais eus dans la magistrature & dans les lettres.

« L'histoire, dit-il, ne doit point être un recueil de bons mots » & d'épigrammes, encore moins de satyres & de médisances, » auxquels se livrent les historiens qui veulent donner de l'esprit, » & le font souvent aux dépens de la vérité. Nous avons beau- » coup d'écrivains qui ont acquis leur principale réputation par » le mal qu'ils ont affecté de dire des princes & des particuliers, » tels sont entre autres de *Thou* & *Mézerai*, écrivains recherchés » par les médisances qu'ils ont répandues dans leurs ouvrages, » parce que beaucoup de personnes s'imaginent que ce sont des » actes de vérité ».

Il faudrait au moins savoir parler sa langue lorsqu'on ose censurer si durement un historien qui a écrit aussi purement que le président de *Thou*, dans une langue étrangère. On ne dit point *donner de l'esprit* tout court; on dit donner de l'esprit à ceux que l'on fait parler, & pour cela il faut en avoir. Cette expression *donner de l'esprit*, n'est pas française. On ne dit point *des actes de vérité*, comme on dit des actes de foi, de charité, de justice.

« La plupart des auteurs, continue-t-il, ont voulu imiter » *Tacite*, dont le style a gâté beaucoup d'historiens par la ma- » lignité de ses réflexions, qui n'ont rien de naturel, ni d'in- » nocent ».

Il aurait dû voir que le style n'a rien de commun avec la malignité des réflexions; on peut avoir un bon ou un mauvais style, soit qu'on fasse une satyre, soit qu'on fasse un panégyri-

Digitized by Google

que. Et *une malignité qui n'a rien d'innocent*, eſt aſſurément une phraſe qui n'a rien de ſpirituel.

Eſt-il permis à un homme qui écrit ainſi, de reprocher à M. de *Thou* du *pédantiſme* ? Il le condamne, ſur-tout parce qu'il a écrit en latin. Ne ſait-il pas que du tems de M. de *Thou* le latin était encore la langue univerſelle des ſavans ? Le français n'était pas formé ; il fallait écrire en latin pour être lu de toutes les nations.

Une telle préface révolte tout honnête homme ; & lorſqu'on voit enſuite l'auteur parler de lui-même, en commençant la vie de *Henri IV*, & dire qu'il a déja donné au public la *Vie de Philippe de Macédoine*, on voit que ce pédant de *Thou*, qui peut-être était en droit, par ſon rang & ſon mérite, d'oſer parler de lui dans ſon admirable hiſtoire, n'a pourtant point eu un *pédantiſme* ſi déplacé.

Le ſieur de *Buri* ne devait ni ſe citer ainſi lui-même, ni inſulter un grand homme, mais il devait mieux écrire.

« Son courage, dit-il, en parlant d'*Henri IV*, était preſque » au-deſſus de l'humanité. Il eſt toujours ſorti des occaſions péril- » leuſes, victorieux & avec avantage ».

Le terme d'*humanité* fait ici une équivoque qui n'eſt pas permiſe. Et quand on ſort *victorieux* d'une action périlleuſe, apparemment qu'on en ſort auſſi avec *avantage*. Ce n'eſt pas le ſtyle du *pédant de Thou*.

Je ne remarque ces fautes, dans le début de cette hiſtoire, que pour faire voir combien il eſt indécent à un homme qui écrit ſi mal, de ſe déchaîner contre le plus éloquent de nos hiſtoriens. Je ne parlerai point des fautes de langage qui ſont en trop grand nombre dans cet ouvrage, je paſſe à des objets plus importans.

L'auteur remonte juſqu'à la mort de *François I*, & dit que ce monarque laiſſa dans ſon tréſor quatre millions d'eſpèces. Je ne veux point trop blâmer ici l'uſage où ſont tant d'auteurs de répéter ce que d'autres ont dit ; mais il faut au moins s'expliquer d'une manière intelligible. Quatre millions d'eſpèces ne ſignifient rien. Le *pédant de Thou* nous apprend que *François I* laiſſa quatre cent mille écus d'or, outre le quart des revenus, dont le recouvrement n'était pas encore fait, ce qui ne compoſe point

Digitized by Google

quatre millions d'eſpèces, mais ſeize cent mille livres numériques, à trois livres l'écu d'or.

Venant enſuite à la paix de Cateau-Cambreſis, faite avec *Philippe II*, l'auteur dit (*a*), *qu'on rendit les conquêtes de part & d'autre, excepté Metz, Toul & Verdun.* On croirait, par cet énoncé, que *Henri II* avait pris Metz, Toul & Verdun ſur *Philippe;* mais il les avait priſes ſur l'Allemagne, & il n'en fut point du tout queſtion dans le traité de Cateau-Cambreſis.

Il eſt bien étrange que dans la Vie de *Henri IV* on parle des batailles de Jarnac, de Moncontour, & de la St.-Barthelemi, avant de parler de la naiſſance de ce prince, de ſon éducation, & de la part qu'il eut à tous ces événemens; & il eſt encore plus étrange que l'auteur en revenant ſur ſes pas & en parlant de la St.-Barthelemi, ne nomme aucun de ceux qui étaient alors auprès de *Henri de Navarre*, & qui ſe cachèrent juſques ſous le lit de la princeſſe *Marguerite*, ſa femme. Il ne parle point de ceux qui furent égorgés entre ſes bras. La réticence ſur des faits ſi intéreſſans, n'eſt pas pardonnable.

Il eſt encore plus répréhenſible de ne pas dire que *Henri IV* étant gardé à vue après la St.-Barthelemi, changea de religion. C'eſt un fait ſi important, & le nom de *relaps* qu'on lui donna depuis, ſuſcita contre lui tant d'ennemis, & fut pour eux un prétexte ſi ſpécieux, qu'il eſt impoſſible de ſe faire une idée nette des traverſes qu'il eſſuya; quand on omet ce qui en a été le principe, c'eſt pécher contre la principale loi de l'hiſtoire. Il eſt vrai que quarante pages après, il dit un mot qui ſuppoſe cette abjuration de *Henri IV*. Mais un mot qui n'eſt pas à ſa place ne ſuffit pas; *& jam nunc dicat, jam nunc, &c.*

Je paſſe bien des fautes de cette eſpèce pour arriver à la mort du prince *Henri de Condé* en 1587. On ne trouve que cinq ou ſix lignes ſur ce fatal événement. *Henri IV*, alors roi de Navarre, n'était qu'à quelques lieues de St. Jean d'Angeli, où le prince *Henri de Condé* était mort. Les lettres qu'il écrivit ſur cette mort ſont un des plus précieux monumens de l'hiſtoire; elles ſont connues, elles ſont authentiques; je les tranſcrirais ici ſi elles n'étaient pas imprimées dans le tome Xme. de cette édition, page 205 & ſuivantes.

(*a*) Tom. I, pag. 13.

Digitized by Google

Ce ſont là des monumens précieux, abſolument néceſſaires à un hiſtorien qui doit s'inſtruire avant que d'inſtruire le public. Ce n'eſt pas la peine de répéter des faits rebattus, & de tranſcrire ſans choix les mémoires compoſés par les ſecrétaires du duc de *Sulli*, & trop corrigés par l'abbé de l'*Ecluſe*. Qui n'a rien de nouveau à dire, doit ſe taire, ou du moins ſe faire pardonner ſon inutilité par ſon éloquence.

Il faut ſur-tout, quand on répète, ne ſe pas tromper. L'exactitude doit venir au ſecours de la ſtérilité.

L'auteur s'exprime ainſi ſur le prince Palatin *Caſimir*, qui vint pluſieurs fois faire la guerre en France (*b*): « on donna au » prince *Caſimir*, pour le renvoyer dans ſes états, une ſatisfaction » tant en argent qu'en préſens ».

Ce prince *Caſimir* ne put être renvoyé dans ſes états, car il n'en avait point. Il était le quatrième fils de *Frédéric III* électeur Palatin ; mais c'était un prince entreprenant & courageux, qui offrait ſes ſervices à tous les partis qui déſolaient alors la France. Le roi *Henri III* lui avait donné une compagnie de cent hommes d'armes, le duché d'Etampes & des penſions. Voilà le prince que M. de *Buri* nous donne pour un ſouverain, dans une hiſtoire où il veut réformer tous ceux qui ont écrit avant lui.

On ſait que le pape *Sixte V* eut l'inſolence d'envoyer en 1589 un monitoire par lequel il ordonnait au roi de ſe rendre à Rome dans trente jours pour ſe juſtifier de la mort du cardinal de *Guiſe*; l'auteur dit (*c*): « que le roi fut cité à *comparoir* dans trente » jours à Rome ».

Il ſemble par cette expreſſion que *Sixte-Quint* ait écrit ce monitoire en français, & qu'il ſe ſoit ſervi du langage de notre barreau. Il était écrit en latin ſelon l'uſage de Rome. L'auteur devait ſe ſervir du mot de *comparaître*, pour lever cette équivoque.

L'auteur après l'aſſaſſinat de *Henri III*, par le jacobin *Jacques Clément*, ne devait pas omettre l'arrêt que porta en perſonne *Henri IV* contre le cadavre du moine, & l'interrogation faite par le grand-prévôt de l'hôtel au procureur-général

(*b*) Tom. I, pag. 86. (*c*) Tom. I, pag. 287.

Digitized by Google

Lagueſle, qui avait introduit cet aſſaſſin. Lorſqu'on fait une hiſtoire de *Henri IV* en quatre volumes, un fait auſſi ſingulier ne doit pas être paſſé ſous ſilence. Nous avons encore le procès criminel fait au cadavre. Il commence par le paſſeport donné à *Jacques Clément* par le Comte de Brienne de la maiſon de *Luxembourg*, & eſt ſigné *Charles de Luxembourg*, du 29 Juillet 1559, & plus bas, par mondit ſeigneur, de *Geoffre*.

Les interrogatoires & confrontations ſont ſignés, *François du Pleſſis*, ſeigneur de *Richelieu*, grand-prévôt de l'hôtel, de *la Gueſle*, *du Mont*, *Monciries*, gentilhomme ordinaire de la chambre, d'*Aupou*, idem, *Roger de Bellegarde*, premier gentilhomme de la chambre & grand-écuyer, *Savari de Bonrepos*, gentilhomme ordinaire, *Antoine Portail*, valet de chambre & chirurgien du roi. L'arrêt ſigné *Henri*, & plus bas *Ruzé*, le 2 Août 1589, eſt conçu en ces termes.

« Le roi étant en ſon conſeil, après avoir ouï le rapport fait » par le ſieur de *Richelieu*, chevalier de ſes ordres, conſeiller en » ſon conſeil d'état, prévôt de ſon hôtel & grand-prévôt de » France, du procès fait au corps mort de feu *Jacques Clément* » jacobin, pour raiſon de l'aſſaſſinat commis en la perſonne de » feu bonne mémoire *Henri de Valois* n'a guères roi de France » & de Pologne, Sa majeſté de l'avis de ſondit conſeil, a » ordonné & ordonne que le corps dudit *Clément* ſoit tiré à » quatre chevaux; ce fait, ledit corps brûlé & mis en cendres, » jetté en la rivière, à ce qu'il n'en ſoit à l'avenir aucune mémoire. » Fait à St.-Cloud, ſadite majeſté y étant.

Un homme qui fait une hiſtoire de *Henri IV* après de *Thou*, *Mézerai*, *Daniel* & tant d'autres, doit au moins puiſer quelque choſe de nouveau dans les ſources. Et ce n'eſt pas la peine d'écrire quand on ne fait que répéter & tronquer ſans ordre & ſans liaiſon des faits connus de tout le monde.

Ce qui fait peine encore dans cette hiſtoire, c'eſt que les événemens n'y ſont preſque jamais à leur place. On y parle ſouvent de faits dont on n'a précédemment donné aucune idée; le lecteur ne ſait point où il en eſt, il ſe trouve continuellement égaré; en voici un exemple :

En parlant de la mort du duc d'*Anjou* dernier fils du roi

Digitized by Google

Henri II, l'auteur s'exprime ainſi (*d*); « Le bruit courut qu'il » avait été empoiſonné, mais la véritable cauſe de ſa mort fut » le chagrin qu'il avait conçu du mauvais ſuccès de ſes entrepriſes, » & en dernier lieu de celle d'Anvers ».

Mais par qui & pourquoi aurait-il été empoiſonné ? Quelles étaient ſes entrepriſes ? Quelle était celle d'Anvers ? C'eſt ce que l'auteur ne dit pas ; & c'eſt ſur quoi de *Thou* & *Mézerai*, que l'auteur mépriſe ſi fort, donnent de grandes lumières.

« Le légat (*e*) voyant une armée victorieuſe près de Paris ». Quel était ce légat ? il était important de le ſavoir ; l'auteur n'en dit qu'un ſeul mot dans le premier tome. Il devait dire que *Sixte-Quint* envoya en France le cardinal *Caëtan* avec le jéſuite *Bellarmin* & *Panigarole*, & que tous trois étaient vendus à *Philippe II* ; qu'il arriva à Lyon le 9 Novembre 1589 ; que *Henri IV* en le déclarant ſon ennemi, & en proteſtant de nullité contre toutes ſes entrepriſes, eut la généroſité & la prudence de le faire recevoir avec honneur dans toutes les villes qui lui obéiſſaient. Il fallait ſur-tout dire que ce légat dont le duc de *Mayenne* ſe défiait autant que *Henri IV*, cabalait alors, c'eſt-à-dire en 1590, pour faire donner le royaume de France à l'infante *Claire Eugenie*.

Les états de la ligue tenus en 1593, furent l'époque la plus célèbre & la plus critique qu'on eût vue en France depuis les tems de *Philippe de Valois* & de *Charles VI*. Il s'agiſſait non-ſeulement d'abolir la loi ſalique, comme ſous le règne de *Philippe*, mais de placer une fille ſur le trône, & même une fille étrangère. *Philippe II* promettait cinquante mille hommes pour ſoutenir l'élection de l'infante *Claire Eugenie* qui devait épouſer le fils du duc de *Guiſe le balafré*, tué à Blois.

Le duc de *Mayenne* qui avait alors dans Paris la puiſſance d'un roi de France, ſans en avoir le titre, allait perdre tout le fruit de la guerre civile & devenir le premier ſujet de ſon neveu dont il était jaloux.

Henri IV, ſans argent & preſque ſans armée, ayant contre lui les catholiques, & environné de factions, n'aurait pu réſiſter, probablement, aux tréſors & aux armes de *Philippe II*, le

(*d*) Tom. I, pag. 142. (*e*) Tom. II, pag. 32.

Digitized by Google

le plus puiſſant monarque de l'Europe. Le duc de *Mayenne* ſauva la France en ne conſultant que ſes propres intérêts & ſa jalouſie contre le jeune duc de *Guiſe*. Il était trop roi dans Paris, pour ne pas empêcher qu'on lui donnât un roi. Maître du parlement, de la ligue, ſiégeant à Paris, il eſt très-vraiſemblable qu'il engagea ſous main ce parlement à rompre les meſures des Eſpagnols, à proteſter contre l'élection d'une infante, à ſoutenir la loi ſalique. Ce fut principalement ce qui déconcerta les états.

Le préſident de *Thou* ne deſcend pas ſans doute juſqu'à rapporter ces harangues baſſes & ridicules de la *Satyre Ménipée*, au lieu de rapporter la ſubſtance de ce qui fut en effet propoſé. Il eſt trop grave, trop ſage, trop inſtruit, pour dire que la Satyre Ménipée *ouvrit les yeux à beaucoup de perſonnes*, & contribua *à faire rentrer* dans leur devoir une partie de ceux qui s'en étaient écartés.

C'eſt bien mal connaître les hommes, que de prétendre qu'une ſatyre empêche des hommes d'état de pourſuivre leurs entrepriſes.

Il eſt très-certain que la *Satyre Ménipée* ne parut point pendant la tenue des états; elle ne fut connue qu'en 1594, pluſieurs mois après l'abjuration du roi. La première édition fut commencée ſur la fin de l'année 1593, & ne fut achevée que quand le roi fut entré dans Paris. Cela eſt inconteſtable, puiſque tout l'ouvrage ne fut achevé & ne put l'être qu'en 1594; car il y eſt parlé de pluſieurs faits qui ne ſe paſſèrent que long-tems après la diſſolution des états, comme l'avanture du conſeiller d'*Amour*, celle de M. *Vitri*, du banniſſement de d'*Aubray* & du meurtre de *St.-Pol*.

M. de *Buri* croit s'appuyer de l'abrégé chronologique du préſident *Hénault*, qui dit que la *Satyre Ménipée* ne fut guères moins utile à *Henri IV* que la bataille d'Ivry; mais il ajoute *peut-être*, & il fait très-bien.

Ce qui réellement porta le dernier coup aux états, & ce qui mit *Henri IV* ſur ſon trône, ce fut le parti qu'il prit d'abjurer; & c'était en effet le ſeul parti qui reſtât à ſa politique. Le mot ſi célèbre de ce monarque, *Ventre-ſaint-gris, Paris vaut bien une meſſe*, eſt une plaiſanterie ſi connue, & en même tems ſi

Digitized by Google

innocente, sur-tout dans un tems où la liberté des expressions était extrême, que l'auteur n'a aucune raison de nier cette saillie de *Henri IV*. Il faudrait pour être en droit de la nier, rapporter quelque autorité contraire, & il n'en produit, ni n'en peut produire aucune.

La fameuse lettre de *Henri* à *Gabrielle d'Etrées*, conservée à la bibliothèque du roi, est un monument qui confond assez la critique de M. de *Buri*. Ces mots, *c'est demain que je fais le saut périlleux; ces gens-ci me feront haïr St.-Denis autant que vous haïssez Monceaux, &c.* sont plus forts que ceux-ci, *Paris vaut bien une messe;* & son apologie auprès de la reine *Elizabeth* achève de mettre dans tout son jour le véritable motif de ce grand événement.

Il se fait apparemment un mérite de copier ici le jésuite *Daniel*, qui dit qu'au tems des conférences de Surêne, Henri IV *était déja catholique dans le cœur.* Mais comment pouvait-il être catholique dans le cœur en ce tems-là, puisque pendant le siège de Paris, qui précéda de très-peu ces conférences, le comte de *Soissons* l'étant venu assurer qu'il serait reçu dans la ville s'il se faisait catholique, il lui répondit deux fois, *qu'il ne changerait jamais de religion.* Ce fait est attesté dans plusieurs mémoires, & sur-tout dans le discours *des choses plus notables arrivées au siège de Paris, & de la défense de cette ville par monseigneur le duc de* Nemours *contre le roi de Navarre.* N'est-il pas bien évident, que *Henri IV* ne voulut pas changer tant qu'il espéra de se rendre maître de la ville, & qu'il changea enfin lorsque le duc de Parme eut fait lever le siège? Il faut avouer que le duc de Parme fut son véritable convertisseur. La vérité doit l'emporter sur les subterfuges du jésuite *Daniel.*

M. de *Buri* ne se trompe pas moins en disant que *le cardinal* Tolet *fut celui auquel* Henri *eut le plus d'obligation de l'absolution du pape.* C'est sans doute à son épée & à la dextérité du cardinal d'*Ossat* que ce héros en eut toute l'obligation, & non pas à un jésuite espagnol qui servit fort peu dans cette affaire & qui n'employa son faible crédit que dans la vue d'obtenir le rappel des jésuites, chassés alors de France par arrêt du parlement. Car l'absolution inutile & arrachée au pape *Clé-*

Digitized by Google

ment VIII est du 17 septembre 1595, & le bannissement des jésuites est du 29 décembre 1594.

Remarquez que je dis ici absolution inutile, parce que *Henri IV* avait été absous par les évêques de son royaume, parce qu'il était absous par DIEU même; parce que la prétention du pape que *Henri* ne pouvait être légitime possesseur de son royaume, que sous le bon plaisir ultramontain, était la prétention la plus absurde & la plus attentatoire à tous les droits d'un souverain & à tous ceux des nations.

N'est-on pas un peu révolté quand on voit que M. de *Buri* ne parle pas seulement de la clause qui fut insérée un mois entier dans l'absolution donnée par le pape Clément VIII : *Nous réhabilitons* Henri *dans sa royauté.*

Certes, ce ne fut pas le cardinal *Tolet* qui fit rayer cette formule criminelle digne tout au plus de *Grégoire VII* ou de *Boniface VIII*, & dont la seule lecture nous saisit d'indignation. *Nous réhabilitons* Henri *dans sa royauté!* Quoi? un évêque de Rome se croit en droit de donner & d'ôter les royaumes! & l'Europe entière n'a pas puni ces attentats! & un écrivain qui donne la vie de *Henri IV* les supprime!

M. de *Buri* dit (*f*) que les écrivains huguenots rapportaient par dérision que *Henri* s'était soumis à recevoir des coups de fouet par procureur. Ce ne sont point les huguenots qui ont parlé ainsi les premiers, c'est *Mézerai* lui-même, dont voici les paroles : *Les politiques reprochèrent au cardinal* du Perron, *que pour mériter la faveur du pape il avait soumis son roi à recevoir des coups de bâton par procureur.*

Du Perron pouvait épargner au roi cette cérémonie, mais il voulait être cardinal. Les évêques de France qui avaient reçu l'abjuration du roi, n'avaient eu garde de proposer cette espèce de pénitence, qui aurait été regardée dans un tems plus heureux comme un crime de lèze-majesté; à plus forte raison un évêque de Rome n'avait pas le droit de faire cette insulte à un roi de France.

Une chose plus importante est le parricide commis par *Jean Châtel*, pour lequel les jésuites avaient été chassés.

« (*g*) La maison du père de *Châtel* fut rasée, & le prix des

(*f*) Tome II, page 431. (*g*) Tome II, page 414.

Digitized by Google

» démolitions fut employé à la construction sur le terrain où elle » était située, d'une pyramide à quatre faces, avec plusieurs ins- » criptions à la louange du roi, & sur le danger qu'il avait couru. » Cette affaire des jésuites pensa causer au roi de grands embarras » à Rome ».

Premièrement, il n'est pas vrai que la pyramide érigée par arrêt du parlement, ne contînt que des louanges pour le roi, & des inscriptions sur son danger, comme l'auteur l'insinue. On grava sur le côté qui regardait l'orient ces propres mots :

Pulso totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turbabant, quorum instinctu piacularis adolescens facinus instituerat.

On a chassé de toute la France ce genre d'hommes d'une superstition nouvelle & pernicieuse; perturbateurs du royaume, pour avoir induit un jeune homme à commettre un parricide par pénitence.

Ce mot *pénitence* répond précisément à *piacularis*, & devient par-là un des plus singuliers monumens qui puissent servir à l'histoire de l'esprit humain.

On ne sort point d'étonnement de voir que l'auteur appelle le parricide commis contre Henri IV, *cette affaire des jésuites*. C'est assurément une singulière affaire.

Je passe enfin au grand & terrible événement qui priva la France du meilleur de ses rois, & qui changea la face de l'Europe. Je ne vois pas sur quoi M. de *Buri* rapporte que dès que *Conchini*, depuis maréchal d'*Ancre*, fut la mort de *Henri IV*, il se présenta à la porte du cabinet de la reine, l'entr'ouvrit, avança la tête, & dit, *è amazzato*, la ferma & se retira.

On sent la valeur de ces paroles, & les affreuses conséquences d'un pareil discours. Entr'ouvrir la porte, dire simplement *il est tué*, & le dire à la reine, à la femme du mort : prononcer, dis-je, *il est tué*, sans prononcer le nom du roi, comme si le pronom *il* avait été un terme convenu entr'eux, refermer la porte sur-le-champ, comme pour aller pourvoir aux suites de l'assassinat! Quelles conséquences, quels crimes n'en résultent-ils pas!

Digitized by Google

Quand on allègue une accuſation ſi terrible, il faut dire d'où on la tient, examiner ſi l'auteur eſt croyable, peſer exactement toutes les circonſtances, ſans quoi l'on ſe rend coupable d'une prodigieuſe témérité. Cette anecdote ne ſe trouve ni dans de *Thou*, ni dans *Mézerai*, ni dans aucun des mémoires du tems un peu connu. Si elle était vraie, elle prouverait trop ſans doute.

On ſe ſouviendra long-tems dans une province de France du ſupplice d'un homme en place, qui fut convaincu d'un aſſaſſinat ſur une parole à-peu-près ſemblable qu'il avait dite devant témoins. Il venait de tuer le mari d'une femme dont il était amoureux. Cette femme était alors au ſpectacle; il va dans ſa loge immédiatement après avoir fait le coup, & lui dit en l'abordant, *il dort*. Ce ſeul mot conduiſit les juges à la conviction du crime.

Quoi! l'auteur oſe accuſer M. de *Thou* de témérité, de malignité! Et lui-même, ſans aucune raiſon, ſans aucune autorité, intente une accuſation qui fait frémir!

Je dois dire un mot de la prétendue paix univerſelle à laquelle *Henri IV*, dit-on, voulait parvenir par la guerre, dont l'événement eſt toujours incertain.

S'il y avait eu la moindre apparence au prétendu projet de *Henri IV*, de partager l'Europe en quinze dominations, & d'établir un tribunal perpétuel, on en trouverait quelques traces dans les mémoires de *Villeroi*, dans ceux de tant d'autres hommes d'état, dans les archives d'Angleterre, de Veniſe, dans ceux des princes proteſtans ſi attachés à *Henri IV*, & ſi intéreſſés à cette balance générale. Il ne ſe trouve aucun monument de ce deſſein. Ce ſilence univerſel doit produire un doute raiſonnable.

Il n'eſt pas naturel que M. de *Villeroi*, qui eut la confiance de *Henri IV*, ignorât un projet ſi extraordinaire qui regardait uniquement ſon département. Les ſecrétaires qui compilèrent les *Économies politiques* attribuées au duc de *Sulli*, lorſqu'il était âgé de quatre-vingt ans, ſont les ſeuls qui parlent de cette étrange idée.

Je vais examiner une choſe non moins étrange; c'eſt la comparaiſon de *Henri IV* avec *Philippe*, roi de Macédoine.

Digitized by Google

Si le judicieux de *Thou* avait voulu comparer *Henri* avec quelqu'autre monarque, il aurait choisi un roi de France. On aurait pu trouver un peu de ressemblance entre lui & *Charles VII*. Tous deux eurent une guerre civile à soutenir, tous deux virent l'étranger dans la capitale. Les Anglais y bravèrent quelque tems *Charles VII*, & les Espagnols *Henri IV*: ils regagnèrent l'un & l'autre leur royaume pied à pied, par les armes & par les négociations. Tous deux au milieu de la guerre eurent des maitresses.

Le parallèle est assez frappant, & il est tout à l'honneur de *Henri IV*, qui par son courage, son application & sa sagesse dans le gouvernement, l'emporte sur *Charles* au jugement de tout le monde.

Pourquoi donc choisir le père d'*Alexandre* pour le comparer au père de *Louis XIII?* Ce qui fonde cette comparaison chez M. de *Buri*, c'est que *Philippe* s'empara de la couronne de Macédoine au préjudice d'*Amintas* son neveu, dont il était tuteur, & que *Henri* était héritier légitime.

Qu'*Epaminondas* présida à l'éducation de *Philippe*, & que *Florent Chrétien* fut précepteur de *Henri IV*.

Que *Philippe* construisit des flottes, & que *Henri* n'en eut jamais.

Que *Philippe* trouva des mines d'or dans la Thrace, & que *Henri IV* n'en trouva pas chez lui.

Que *Philippe* fut tellement couvert de blessures, qu'il en devint borgne & boiteux, & que *Henri IV* conserva heureusement ses yeux & ses jambes.

Que *Démosthène* excita les Athéniens contre le roi de Macédoine, & que des curés prêchèrent dans Paris contre le roi de France.

Il est vrai que ce parallèle est relevé par les louanges de *Salomon*, du roi d'Angleterre d'aujourd'hui, du roi de Dannemarck & de l'impératrice reine de Hongrie, ce qui fera sans doute débiter son livre dans toute l'Europe. Une telle sagesse manqua au président de *Thou*.

Finissons par les prétendus bons mots, dont la tradition populaire défigure le caractère de *Henri IV*.

Qu'un paysan qui avait les cheveux blancs & la barbe

Digitized by Google

noire, ait répondu au roi, *que ſes cheveux étaient de vingt ans plus vieux que ſa barbe*, c'eſt un bon mot de payſan & non pas du roi. Ce conte eſt imprimé dans des facéties italiennes, plus de dix ans avant la naiſſance de *Henri IV*, & la plupart de ces facéties ont fait le tour de l'Europe.

Qu'un autre payſan ait apporté au roi du fromage de lait de bœuf, c'eſt une inſipidité bien indigne de l'hiſtoire, & ce n'eſt pas *Henri IV* qui l'a dite.

Mais qu'il eût fait battre de verges ſept ou huit praticiens aſſemblés dans un cabaret pour leurs affaires, & que *Henri* ait exercé ſur eux cette indigne vengeance, parce que ces bourgeois n'avaient pas voulu partager leur dîner avec un homme qu'ils ne connaiſſaient pas; c'eût été une action tyrannique, infâme, non-ſeulement indigne d'un grand roi, mais d'un homme bien élevé. C'eſt l'*Etoile* qui rapporte cette ſottiſe ſur un oui-dire. L'*Etoile* ramaſſait mille contes frivoles, débités parmi la populace de Paris. Mais ſi une pareille action avait la moindre lueur de vraiſemblance, elle déshonorerait la mémoire de *Henri IV* à jamais; & cette mémoire ſi chère deviendrait odieuſe. Le bon ſens & le bon goût conſiſtent à choiſir dans les anecdotes de la vie des grands hommes ce qui eſt vraiſemblable, & ce qui eſt digne de la poſtérité.

Le grave & judicieux de *Thou* ne s'eſt jamais écarté de ce devoir d'un hiſtorien.

Si M. de *Buri* a cru rendre ſon ouvrage recommandable en décriant un homme tel que de *Thou*, il s'eſt bien trompé. Il n'a pas ſu qu'il y avait encore dans Paris des hommes alliés à cette illuſtre famille, qui prendraient la défenſe du meilleur de nos hiſtoriens, & qui ne ſouffriraient pas qu'on attaquât en mauvais français, une hiſtoire chère à la nation, & écrite dans le latin le plus pur.

Digitized by Google

ESSAI HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LES DISSENSIONS DES ÉGLISES DE POLOGNE, PAR UN PROFESSEUR EN DROIT PUBLIC.

AVANT de donner au public une idée juſte des différends qui diviſent aujourd'hui la Pologne, avant de déférer au tribunal du genre humain la cauſe des diſſidens grecs, romains & proteſtans, il eſt néceſſaire de faire voir premièrement ce que c'eſt que l'égliſe grecque.

Il faut avouer d'abord que les égliſes grecque & ſyriaque furent inſtituées les premières, & que l'orient enſeigna l'occident. Nous n'avons aucune preuve que *Pierre* ait été à Rome ; & nous ſommes ſûrs qu'il reſta long-tems en Syrie, & qu'il alla juſqu'à Babilone. *Paul* était de Tarſe en Cilicie. Ses ouvrages ſont écrits en grec. Nous n'avons aucun évangile qui ne ſoit grec. Tous les pères des quatre premiers ſiècles juſqu'à *Jérôme* ont été Grecs, Syriens ou Africains. Preſque tous les rites de la communion romaine atteſtent encore par leurs noms même leur origine grecque; égliſe, baptême, paraclet, liturgie, litanie, ſymbole, euchariſtie, agape, épiphanie, évêque, prêtre, diacre, pape même, tout annonce que l'égliſe d'occident eſt la fille de l'égliſe d'orient, fille qui dans ſa puiſſance a méconnu ſa mère.

Aucun évêque de Rome ne fut compté, ni parmi les pères, ni même parmi les auteurs approuvés, pendant plus de ſix ſiècles entiers. Tandis qu'*Athénagore*, *Ephrem*, *Juſtin*, *Tertullien*, *Clément d'Alexandrie*, *Origène*, *Cyprien*, *Irénée*, *Athanaſe*, *Euſèbe*, *Jérôme*, *Auguſtin*, rempliſſaient le monde de leurs écrits, les évêques de Rome en ſilence ſe bornaient au ſoin d'établir leur troupeau qui croiſſait de jour en jour.

Nous n'avons ſous le nom d'un évêque de Rome que les récognitions de *Clément*. Il eſt prouvé qu'elles ne ſont pas de lui, & ſi elles en étaient, elles ne feraient pas honneur à ſa mémoire. Ce ſont des conférences de *Clément* avec *Pierre*, *Zachée*, *Barnabé*, & *Simon* le magicien. Ils rencontrent vers Tripoli

Digitized by Google

Tripoli un vieillard, & *Pierre* devine que ce vieillard est de la race de *César*, qu'il épousa *Mathilde*, dont il eut trois enfans; que *Clément* est le cadet de ces enfans; ainsi *Clément* est reconnu pour être de la maison impériale. C'est apparemment cette reconnaissance qui a donné le titre au livre; encore cette rapsodie est-elle écrite en grec.

Mais aucun prêtre chrétien, soit Grec, soit Syriaque, ou Africain, ou Italien, n'eut certainement d'autre puissance que celle de parler toutes les langues du monde; de faire des miracles; de chasser les diables; puissance admirable que nous sommes bien loin de leur contester.

Qu'il nous soit permis de le dire, sans offenser personne; si l'ambition pouvait s'en tenir aux paroles expresses de l'Evangile, elle verrait évidemment que les apôtres n'ont reçu aucune domination temporelle de JESUS-CHRIST, qui lui-même n'en avait pas. Elle verrait que ses disciples étaient tous égaux, & que JESUS-CHRIST même a menacé de châtiment ceux qui voudraient s'élever au-dessus des autres.

Pour peu qu'on soit instruit, on sait que dans le premier siècle il n'y eut aucun siège épiscopal particulier. Les apôtres & leurs successeurs se cachaient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre; & certainement lorsqu'ils prêchaient de village en village, de cave en cave, de galetas en galetas, ils n'avaient ni trône épiscopal, ni juridiction, ni garde; & quatre principaux barons ne portaient point à leur entrée les cordons d'un dais superbe, sous lequel on eût vu *André* & *Luc* portés pompeusement comme des souverains.

Dès le second siècle la place d'évêque fut lucrative par les aumônes des chrétiens, & conséquemment les évêques des grandes villes furent plus riches que les autres: étant plus riches, ils eurent plus de crédit & de pouvoir.

Si quelque évêque avait pu prétendre à la supériorité, c'eût été assurément l'évêque de Jérusalem, non pas comme le plus riche, mais comme celui qui selon l'opinion vulgaire avait succédé à *St.-Jacques* le propre frère de JESUS-CHRIST. Jérusalem était le berceau de la religion chrétienne. Son fondateur y était mort par un supplice cruel; il était reçu que *Jacques* son frère y avait été lapidé. *Marie* mère de DIEU y était morte. *Joseph*

Digitized by Google

ſon mari était enterré dans le pays. Tous les myſtères du chriſtianiſme s'y étaient opérés. Jéruſalem était la ville ſainte qui devait reparaître dans toute ſa gloire pendant mille années. Que de titres pour aſſurer à l'évêque de Jéruſalem une prééminence inconteſtable !

Mais, lorſque le concile de Nicée régla la hiérarchie, qui avait eu tant de peine à s'établir, le gouvernement eccléſiaſtique ſe modela ſur le politique. Les évêques appellèrent leurs diſtricts ſpirituels du nom temporel de *diocèſe*. Les évêques des grandes villes prirent le titre de *métropolitains*. Le nom de *patriarche* s'établit peu-à-peu; on donna ce titre aux évêques de Conſtantinople & de Rome qui étaient deux villes impériales, à ceux d'Alexandrie & d'Antioche qui étaient encore deux conſidérables métropoles, & enfin à celui de Jéruſalem qu'on n'oſa pas dépouiller de cette dignité, quoique cette ville nommée alors *Elia*, fût preſque dépeuplée & ſituée dans un terrain ingrat, dans lequel elle ne pouvait s'affranchir de la pauvreté, n'ayant jamais fleuri que par le grand concours des Juifs qui venaient autrefois y célébrer leurs grandes fêtes; mais ne tirant alors quelque argent que des pélerinages peu fréquens des chrétiens, le diſtrict de ce patriarche fut très-peu de choſe. Les quatre autres au contraire furent très-étendus.

Il ne tomba dans la tête ni d'aucun évêque, ni d'aucun patriarche de s'arroger une juriſdiction temporelle. On n'en trouve aucun exemple que dans la ſubverſion de l'empire Romain en occident.

Tout y changea, lorſque *Pipin* d'Auſtraſie, premier domeſtique d'un prince Franc nommé *Childéric*, ſe lia avec le pape *Zacharie*, & enſuite avec le pape *Etienne II*, pour rendre ſon uſurpation reſpectable aux peuples. Il ſe fit ſacrer à St.-Denis en France par ce même pape *Etienne:* en récompenſe cet uſurpateur lui donna dans la Romagne quelques domaines aux dépens des uſurpateurs Lombards.

Voilà le premier évêque devenu prince. On conviendra ſans peine que cette grandeur n'eſt pas des tems apoſtoliques. Auſſi fut-elle ſignalée par le meurtre & par le carnage peu de tems après ſous le pape *Etienne III.* Le clergé Romain partagé en deux partis inonda de ſang la chaire de bois dans laquelle on

Digitized by Google

prétend que *St.-Pierre* avait prêché au peuple Romain. Il eſt vrai qu'il n'eſt pas plus vraiſemblable que du tems de l'empereur *Tibère* un Galiléen ait prêché en chaire dans le *forum Romanum*, qu'il n'eſt vraiſemblable qu'un Grec vînt prêcher aujourd'hui dans le grand bazard de Stamboul. Mais enfin, il y avait à Rome, du tems d'*Etienne III*, une chaire de bois; & elle fut entourée de cadavres ſanglans.

Lorſque *Charlemagne* partit de la Germanie pour uſurper la Lombardie, lorſqu'il eut privé ſes neveux de l'héritage de leur père *Pipin*, lorſqu'il eut enfermé en priſon ces enfans innocens dont on n'entendit plus parler depuis, lorſque ſes ſuccès eurent couronné ce crime, lorſqu'il ſe fut fait reconnaître empereur dans Rome, il donna encore de nouvelles ſeigneuries au pape *Léon III*, qui lui mit dans l'égliſe de St.-Pierre une couronne d'or ſur la tête, & un manteau de pourpre ſur les épaules.

Cependant, remarquons que ce pape *Léon III* encore ſujet des empereurs réſidant à Conſtantinople, n'oſa pas ſacrer un Allemand, tant ce vieux reſpect pour l'empire Romain prévalait encore. Ce n'était qu'une cérémonie de plus, mais elle était réputée ſainte, & on n'oſait la faire. La faibleſſe ſe joignait à l'audace de l'eſprit, qui ſouvent n'oſe franchir la ſeconde barrière après avoir abattu la première.

Charlemagne fut toujours le maître dans Rome; mais dans la décadence de ſa maiſon, le peuple Romain reprit un peu ſa liberté, & la diſputa toujours contre l'évêque, contre la maiſon de *Toſcanelle*, contre les *Gui de Spolette*, contre les *Bérengers* & d'autres tyrans, juſqu'à ce qu'enfin l'imprudent *Octavien Sporco*, qui le premier changea ſon nom à ſon avénement au pontificat, appella *Othon de Saxe* en Italie. Ce *Sporco* eſt connu ſous le nom de *Jean XII*. Il était fils de cette fameuſe *Maroſie* qui avait fait pape ſon bâtard *Jean XI*, né de ſon inceſte avec le pape *Sergius III*.

Jean XII était patrice de Rome, ainſi qu'*Alberic* ſon père dernier mari de *Maroſie*. Ils tenaient cette dignité de l'empereur *Conſtantin Porphirogenète*; preuve évidente que les Romains au milieu de leur anarchie reconnaiſſaient toujours les empereurs Grecs pour les vrais ſucceſſeurs des *Céſars*; mais dans

Digitized by Google

leurs troubles ils avaient recours tantôt aux Allemands, tantôt aux Hongrois, & ſe donnaient tour-à-tour pluſieurs maîtres pour n'en avoir aucun.

On ſait comment le roi d'Allemagne *Othon*, appellé à Rome par ce *Jean XII*, & enſuite trahi par lui, le fit dépoſer pour ſes crimes. Le procès-verbal exiſte, il fait frémir.

Tous les papes ſes ſucceſſeurs eurent à combattre les prétentions des empereurs Allemands ſur Rome, les anciens droits des empereurs Grecs, & juſqu'aux Sarrazins mêmes. Ils ne furent puiſſans que par l'intrigue & par l'opinion du vulgaire, opinion qu'ils ſurent établir, & dont ils ſurent toujours profiter.

Grégoire VII, qui, à la faveur de cette opinion, & ſur-tout des fauſſes décrétales, marcha ſur les têtes des empereurs & des rois, ne put jamais être le maître dans Rome. Les papes ne purent enfin avoir la ſouveraineté de cette ville, que lorſqu'ils ſe furent emparés du Môle d'Adrien appellé depuis *St.-Ange*, qui avait toujours appartenu au peuple ou à ceux qui le repréſentaient.

La vraie puiſſance des papes & celle des évêques d'occident ne s'établit en Allemagne que dans l'interrègne & l'anarchie, vers le tems de l'élection de *Rodolphe de Habsbourg* à l'empire: ce fut alors que les évêques Allemands furent véritablement ſouverains.

Jamais rien de ſemblable ne s'eſt vu dans l'égliſe grecque. Elle fut toujours ſoumiſe aux empereurs juſqu'au dernier *Conſtantin*; & dans le vaſte empire de Ruſſie elle eſt entiérement dépendante du pouvoir ſuprême. On n'y connait pas plus qu'en Angleterre la diſtinction des deux puiſſances; l'autel eſt ſubordonné au trône; & ces mots mêmes *les deux puiſſances* y ſont un crime de lèze-majeſté. Cette heureuſe ſubordination eſt la ſeule digue qu'on ait pu oppoſer aux querelles théologiques & aux torrens de ſang que ces querelles ont fait répandre dans les égliſes d'occident depuis l'aſſaſſinat de *Priſcillien* juſqu'à nos jours.

Perſonne n'ignore comme au ſeizième ſiècle la moitié de l'Europe laſſée des crimes d'*Alexandre VI*, de l'ambition de *Jules II*, des extorſions de *Léon X*, de la vente des indulgences, de la taxe des péchés, des ſuperſtitions & des friponneries de tant de

Digitized by Google

moines, ſecoua enfin le joug appeſanti depuis long-tems. Les grecs avaient enſeigné l'égliſe d'occident, les proteſtans la réformèrent.

Je ne prétends point parler ici des dogmes qui diviſent les grecs, les romains, les évangéliques, les réformés & d'autres communions. Je laiſſe ce ſoin à ceux qui ſont éclairés d'une lumière divine. Il faut l'être ſans doute pour bien ſavoir ſi le St.-Eſprit procède par ſpiration du Père & du Fils, ou du fils ſeulement, lequel fils étant engendré & n'étant point fait, ne peut pourtant engendrer. Il n'y a qu'une révélation qui puiſſe apprendre clairement aux ſaints comment on mange le fils en corps & en ame dans un pain qui eſt anéanti, ſans manger ni le Père ni le St.-Eſprit, ou comment le corps & l'ame de JESUS ſont incorporés au pain, ou comment on mange JESUS par la foi. Ces queſtions ſont ſi divines qu'elles ne devraient point mettre la diſcorde entre ceux qui ne ſont qu'hommes, & qui doivent ſe borner à vivre en frères, & à cultiver la raiſon & la juſtice, ſans ſe perſécuter pour des myſtères qu'ils ne peuvent entendre.

Tout ce que j'oſerais dire en reſpectant les évêques de toutes les communions, c'eſt que ceux qui iraient à pied de leur maiſon à l'égliſe prêcher la charité & la concorde, reſſembleraient peut-être plus aux apôtres, au moins à l'extérieur, que ceux qui diraient quelques mots dans une meſſe en muſique en quatre parties, entourés de hallebardiers & de mouſquetaires, & qui ne ſortiraient de l'égliſe qu'au ſon des tambours & des trompettes.

Je me garderai bien d'examiner ſi celui qui nâquit dans une étable entre un bœuf & un âne, qui vécut & qui mourut dans l'indigence, ſe plaît plus à la pompe & aux richeſſes de ſes miniſtres qu'à leur pauvreté & à leur ſimplicité. Nous ne ſommes plus au tems des apôtres; mais nous ſommes toujours au tems des citoyens; il s'agit de leurs droits, de la liberté naturelle, de l'exécution des loix ſolemnelles, de la foi des ſermens, de l'intérêt du genre humain. Tout cela exiſtait avant qu'il y eût des prélats, & exiſtera encore ſi jamais (ce qu'à DIEU ne plaiſe) on a le malheur de ſe paſſer de prélatures. Les dignités peuvent s'abolir, les ſectes peuvent s'éteindre; le droit des gens eſt éternel.

Digitized by Google

FAIT.

La religion chrétienne ne pénétra que très-tard chez les Sarmates. La nation était guerrière & pauvre. Le zèle des missionnaires la respecta. La Pologne proprement dite ne fut chrétienne qu'à la fin du dixième siècle. *Boleslas* en l'an 1001 de notre ère vulgaire fut le premier roi chrétien, & il signala son christianisme en faisant crever les yeux au roi de Bohême.

Le grand duché de Lithuanie, vaste pays qui fait presque la moitié de la Pologne entière, ne fut chrétien que dans le quinzième siècle, après que *Jagellon* grand duc de Lithuanie eut épousé la princesse *Edvige* au quatorzième en 1387, à condition qu'il serait de la religion de la princesse, & que la Lithuanie serait jointe à la Pologne.

On demandera de quelle religion étaient tous ces peuples avant qu'ils fussent chrétiens. Ils adoraient DIEU sous d'autres noms, d'autres emblêmes, d'autres rites; on les appellait *payens*. La grace de JESUS-CHRIST qui est venu pour tout le monde leur avait été refusée, ainsi qu'à plus des trois quarts de la terre. Leur tems n'était pas venu; toutes leurs générations étaient livrées aux flammes éternelles; du moins c'est ainsi qu'on pense à Rome, ou ce qu'on feint d'y penser. Cette idée est grande: tu seras puni à jamais si tu ne penses pas sur le bord du Volga ou du Gange comme je pense sur le bord de l'Anio. On ne peut porter ses vues plus haut & plus loin.

Il arriva un grand malheur à ces nouveaux chrétiens au seizième siècle. L'hérésie pénétra chez eux; & comme l'hérésie damne les hommes encore plus que le paganisme, le salut des Polonais était en grand danger. Ces hérétiques se disaient enfans de la primitive église, & on les appellait *novateurs*; ainsi on ne pouvait convenir des qualités.

Outre ces réformés d'occident, il y avait beaucoup de grecs d'orient. Ces grecs étaient répandus dans cinq provinces de la Lithuanie converties autrefois à la foi grecque, & annexées depuis à la Pologne. Ils n'étaient pas à la vérité aussi damnés que les évangéliques & les réformés; mais enfin ils l'étaient, puisqu'ils ne reconnaissaient pas l'évêque de Rome comme le maître du monde entier.

Digitized by Google

Il eſt à remarquer que ces provinces grecques, & la Pologne proprement dite, & la Lithuanie; & la Ruſſie ſa voiſine, avaient été converties par des dames, ainſi que la Hongrie & l'Angleterre. Cette origine devait faire eſpérer de la tolérance, de l'indulgence, de la bonté, des mœurs douces & faciles. Il en arriva tout autrement.

Les évêques de Pologne ſont puiſſans; ils n'aimaient pas à voir leur troupeau diminuer. Outre ces évêques il y avait toujours à Varſovie un nonce du pape. Ce nonce tenait lieu de grand inquiſiteur, & ſon tribunal était très-redoutable. Les grecs, les évangéliques & les réformés, & les unitaires qui ſurvinrent, tout fut perſécuté. Le *contrain-les d'entrer*, fut employé dans toute ſa rigueur. C'eſt une choſe admirable que ce *contrain-les d'entrer*, qui n'eſt dans l'Evangile qu'une invitation preſſante à ſouper, ait toujours ſervi de prétexte à l'égliſe romaine pour faire mourir les gens de faim.

Les évêques ne manquaient pas d'excommunier tout gentilhomme du rite grec ou de la communion proteſtante; & par un abus étrange, mais ancien, cette excommunication les privait dans les diètes de voix active & paſſive. L'excommunication peut bien priver un homme de la dignité de marguillier, & même du paradis; mais elle ne doit pas s'étendre ſur les effets civils. Un prince de l'empire, un électeur qu'un évêque ou un chapitre excommunierait, n'en ſerait pas moins prince de l'empire. On peut juger par cette ſeule oppreſſion combien les diſſidens étaient vexés par les tribunaux eccléſiaſtiques; il ſuffit de dire qu'ils étaient jugés par leurs ennemis.

Sigiſmond Auguſte, le dernier des *Jagellons*, fit ceſſer ce dévot ſcandale. Sa probité lui perſuada qu'il ne faut perſécuter perſonne pour la religion. Il ſe ſouvint que JESUS-CHRIST avait enſeigné & non opprimé. Il comprit que l'oppreſſion ne pouvait faire naître que des guerres civiles entre des gentilshommes égaux; il fit plus dans la diète ſolemnelle de Vilna le 16 Juin 1563, *il anéantit toute différence qui pourrait jamais naître entre les citoyens pour cauſe de religion.* Voici les paroles eſſentielles de cette loi devenue fondamentale.

« A compter depuis ce jour, non-ſeulement les nobles & » ſeigneurs avec leurs deſcendans qui appartiennent à la com-

Digitized by Google

» munion romaine, & dont les ancêtres ont obtenu auſſi des » lettres de nobleſſe dans le royaume de Pologne, mais encore » en général tous ceux qui ſont de l'ordre équeſtre & des nobles, » ſoit Lithuaniens, ſoit Ruſſes d'origine, *pourvu qu'ils faſſent » profeſſion du chriſtianiſme*, quand même leurs ancêtres n'au- » raient pas acquis les droits de nobleſſe dans le royaume de » Pologne, doivent jouir dans toute l'étendue du royaume de » tous les privilèges, libertés & droit de nobleſſe à eux accordés, » & en jouir à perpétuité en commun.

» On admettra aux dignités du ſénat & de la couronne, à » toutes les charges nobles, non-ſeulement ceux qui appar- » tiennent à l'égliſe romaine, mais auſſi tous ceux qui ſont de » l'ordre équeſtre, pourvu qu'ils ſoient chrétiens..... nul ne » ſera exclu, pourvu qu'il ſoit chrétien ».

La diète de Grodno en 1568 confirma ſolemnellement ces ſtatuts, & elle ajouta, pour rendre la loi, s'il était poſſible, encore plus claire, ces mots eſſentiels: *de quelque communion ou confeſſion que l'on ſoit.*

Enfin dans la diète d'union encore plus célèbre tenue à Lublin en 1569, diète qui acheva d'incorporer pour jamais le grand duché de Lithuanie à la couronne, on renouvella, on confirma de nouveau cette loi humaine qui regardait tous les chrétiens comme des frères, & qui devait ſervir d'exemple aux autres nations.

Après la mort de *Sigiſmond Auguſte*, ce héros de la tolérance, la république entière confédérée en 1573 pour l'élection d'un nouveau roi, jura de ne reconnaître que celui qui ferait ſerment de maintenir cette paix des chrétiens. *Henri de Valois*, trop accuſé d'avoir eu part aux maſſacres de la St. Barthelemi, ne balança pas à jurer, *devant le* DIEU *tout-puiſſant, de maintenir les droits des diſſidens*: & ce ſerment de *Henri de Valois* ſervit de modèle à ſes ſucceſſeurs. *Etienne* ne lui ſuccéda qu'à cette condition. Ce fut une loi fondamentale & ſacrée. Tous les nobles furent égaux par la religion comme par la nature.

C'eſt ainſi qu'après l'union de l'Angleterre & de l'Ecoſſe, les pairs d'Ecoſſe presbytériens, ont eu ſéance au parlement de Londres avec les pairs de la communion anglicane. Ainſi l'évêché

Digitized by Google

l'évêché d'Osnabruck en Allemagne appartient tantôt à un évangélique, tantôt à un catholique romain. Ainsi dans plusieurs bourgs d'Allemagne les évangéliques viennent chanter leurs pseaumes dès que le curé catholique a dit sa messe. Ainsi les chambres de Vetzlar & de Vienne ont des assesseurs luthériens. Ainsi les réformés de France étaient ducs & pairs & généraux des armées sous le grand *Henri IV*, & l'on peut croire que le DIEU de miséricorde & de paix n'écoutait pas avec colère les différens concerts que ses enfans lui adressaient d'un même cœur.

Tout change avec le tems. Un roi de Pologne nommé aussi *Sigismond*, de la race de *Gustave Vasa*, voulut enfin détruire ce que le grand *Sigismond*, le dernier des *Jagellons*, avait établi. Il était à la fois roi de Pologne & de Suède, mais il fut déposé en Suède par les états assemblés en 1592; & malheureusement la religion catholique romaine lui attira cette disgrace. Les états du royaume élurent son frère *Charles* qui avait pour lui le cœur des soldats & la confession d'Augsbourg. *Sigismond* se vengea en Pologne du catholicisme qui lui avait ôté la couronne de Suède.

Les jésuites qui le gouvernèrent lui ayant fait perdre un royaume, le firent haïr dans l'autre. Il ne put à la vérité révoquer une loi devenue fondamentale, confirmée par tant de rois & de diètes, mais il l'éluda, il la rendit inutile. Plus de charges, plus de dignités données à ceux qui n'étaient pas de la communion de Rome. On ne leur ravit pas leurs biens, parce qu'on ne le pouvait pas; on les vexa par une persécution sourde & lente; & si on les tolérait, on leur fit sentir bientôt qu'on ne les tolérerait plus dès qu'on pourrait les opprimer impunément.

Cependant la loi fut toujours plus forte que la haine. Tous les rois à leur couronnement firent le même serment que leurs prédécesseurs. *Ladislas VI* fils de *Sigismond* le Suédois, n'osa s'en dispenser. Son frère *Jean Casimir*, quoiqu'il eût d'abord été jésuite & ensuite cardinal, fut obligé de s'y soumettre: tant le respect extérieur pour les loix reçues a de force sur les hommes.

Michel Viesnovisky, l'illustre *Jean Sobiesky* vainqueur des

Digitized by Google

Turcs, n'imaginèrent pas d'éluder cette loi à leur couronnement. L'électeur de Saxe *Auguſte* ayant renoncé à la religion évangélique de ſes pères pour acquérir le royaume de Pologne, jura avec plaiſir cette grande loi de la tolérance, dont un roi qui abandonne ſa religion pour un ſceptre, ſemble avoir toujours beſoin, & qui aſſurait la liberté & les droits de ſes anciens frères.

L'Europe ſait combien ſon règne fut malheureux; il fut détrôné par les armes d'un roi luthérien, & rétabli par les victoires d'un czar de la communion grecque.

Les prêtres catholiques romains & leurs adhérens crurent ſe venger du roi de Suède *Charles XII*, en perſécutant les Polonais évangéliques dont il avait été le protecteur: ils en trouvèrent l'occaſion l'année 1717, dans une diète toute compoſée de nonces de leur parti: ils eurent le crédit, non pas d'abolir la loi, elle était trop ſacrée, mais de la limiter. On ne permit aux nonconformiſtes le libre exercice de leur religion que dans leurs égliſes précédemment bâties; & on alla même juſqu'à prononcer des peines pécuniaires, la priſon, le banniſſement contre ceux qui prieraient DIEU ailleurs. Cette clauſe d'oppreſſion ne paſſa qu'avec une extrême difficulté. Pluſieurs évêques même, plus patriotes que prêtres, & plus touchés des droits de l'humanité que des avantages de leur parti, eurent la gloire de s'y oppoſer quelque tems.

Cette diète de 1717, ne ſongeait pas qu'en ſe vengeant du luthérien *Charles XII* ſon ennemi, elle inſultait le grec *Pierre-le-Grand* ſon protecteur. Enfin, la loi paſſa en partie; mais le roi *Auguſte* la détruiſit en la ſignant. Il donna un diplôme le 3 Février 1717, dans lequel il s'exprime ainſi:

« Quant à la religion des diſſidens, afin qu'ils ne penſent » point que la communion de la nobleſſe, leur égalité & leur » paix aient été léſés par les articles inſérés dans le nouveau » traité, nous déclarons que ces articles inſérés dans le traité » ne doivent déroger en aucune manière aux confédérations » des années 1573, 1632, 1648, 1669, 1674, 1697, & à » nos *pacta conventa*, en tant qu'elles ſont utiles aux diſſidens » dans la religion. Nous conſervons leſdits diſſidens en fait » de religion, dans leurs libertés énoncées dans toutes ces

Digitized by Google

» confédérations, ſelon leur teneur, (laquelle doit être tenue pour » inſérée & exprimée ici) & nous voulons qu'ils ſoient conſervés » par tous les états, officiers & tribunaux. En foi de quoi nous » avons ordonné de munir ces préſentes ſignées de notre main, » & ſcellées du ſceau du royaume. Donné à Varſovie le 3 Février » 1717, & le 20 de notre règne ».

Après cette contradiction formelle d'une loi décernée & abolie en même tems, contradiction trop ordinaire aux hommes, le parti le plus fort l'emporta ſur le plus faible; la violence ſe donna carrière. Il eſt vrai qu'on ne ralluma pas les bûchers qui mirent autrefois en cendre toute une province du tems des Albigeois; on ne détruiſit point vingt-quatre villages inondés du ſang de leurs habitans, comme à Mérindol & à Cabrière. Les roues & les gibets ne furent point d'abord dreſſés dans les places publiques contre les grecs & les proteſtans, comme ils le furent en France ſous *Henri II.* On n'a point encore parlé en Pologne d'imiter les maſſacres de la Saint-Barthelemi, ni ceux d'Irlande, ni ceux des Vallées du Piémont. Les torrens de ſang n'ont point encore coulé d'un bout du royaume à l'autre pour la cauſe d'un DIEU de paix. Mais enfin, on a commencé à ravir à des innocens la liberté & la vie. Quand les premiers coups ſont une fois portés, on ne ſait plus où l'on s'arrêtera. Les exemples des anciennes horreurs que le fanatiſme a produites, ſont perdus pour la poſtérité: les eſprits de ſang-froid les déteſtent, & les eſprits échauffés les renouvellent.

Bientôt on démolit des égliſes, des écoles, des hôpitaux de diſſidens. On leur fit payer une taxe arbitraire pour leurs baptêmes & pour leurs communions, tandis que deux cent cinquante ſynagogues juives chantaient leurs pſeaumes hébraïques ſans bourſe délier.

Dès l'année 1718, un nonce du nom de *Pietrosky*, fut chaſſé de la chambre uniquement parce qu'il était diſſident. Le capitaine *Keler* accuſé par l'avocat *Vindeleusky* d'avoir ſoutenu contre lui la religion proteſtante, eut la tête tranchée à Petekou comme blaſphémateur. Le bourgeois *Hébers* fut condamné à la corde ſur la même accuſation. Le gentilhomme *Rosbiky* fut obligé de ſortir des terres de la république. Le

Digitized by Google

gentilhomme *Unrug* avait écrit quelques remarques & quelques extraits d'auteurs évangéliques contre la religion romaine ; on lui vola ſon porte-feuille ; & ſur cet effet volé, ſur des écrits qui n'étaient pas publics, ſur l'énoncé de ſes opinions permiſes par les loix, ſur le ſecret de ſa conſcience tracé de ſa main, il fut condamné à perdre la tête. Il fallut qu'il dépenſât tout ſon bien pour faire caſſer cette exécrable ſentence.

Enfin en 1724 l'exécution ſanglante de Thorn renouvella les anciennes calamités qui avaient ſouillé le chriſtianiſme dans tant d'autres états. Quelques malheureux écoliers des jéſuites & quelques bourgeois proteſtans ayant pris querelle, le peuple s'attroupa, on força le collège des jéſuites, mais ſans effuſion de ſang ; on emporta quelques images de leurs ſaints, & malheureuſement une image de la Vierge qui fut jettée dans la boue.

Il eſt certain que les écoliers des jéſuites, ayant été les agreſſeurs, étaient les plus coupables. C'était une grande faute d'avoir pris les images des jéſuites, & ſur-tout celle de la Sainte-Vierge. Les proteſtans devaient être condamnés à la rendre ou à en fournir une autre, à demander pardon, à réparer le dommage à leurs frais, & aux peines modérées qu'un gouvernement équitable peut infliger. L'image de la Vierge *Marie* eſt très-reſpectable ; mais le ſang des hommes l'eſt auſſi. La profanation d'un portrait de la Vierge dans un catholique eſt une très-grande faute ; elle eſt moindre dans un proteſtant, qui n'admet point le culte des images.

Les jéſuites demandèrent vengeance au nom de DIEU & de ſa mère ; ils l'obtinrent malgré l'intervention de toutes les puiſſances voiſines. La cour aſſeſſoriale à laquelle le chancelier préſide, jugea cette cauſe. Un jéſuite y plaida contre la ville de Thorn ; l'arrêt fut porté tel que les jéſuites le deſiraient. Le préſident *Roſner* accuſé de ne s'être pas aſſez oppoſé au tumulte, fut décapité malgré les privilèges de ſa charge. Quelques aſſeſſeurs & d'autres principaux bourgeois périrent par le même ſupplice. Deux artiſans furent brûlés, d'autres furent pendus. On n'aurait pas traité autrement des aſſaſſins. Les hommes n'ont pas encore appris à proportionner les peines aux fautes. Cette ſcience cependant n'eſt pas moins néceſſaire que

Digitized by Google

celle de *Copernic*, qui découvrit dans Thorn le vrai ſyſtême de l'univers, & qui prouva que notre terre ſouvent ſi mal gouvernée & affligée de tant de malheurs, roule autour du ſoleil dans ſon orbite immenſe.

La Pologne ſemblait donc deſtinée à ſubir le ſort de tant d'autres états que les querelles de religion ont dévaſtés.

Un miniſtre évangélique nommé *Mokzulky* fut tué impunément en 1753 dans un grand chemin, par le curé de Birze; voilà déjà une hoſtilité de l'égliſe militante. Un dominicain de Popiel, en 1762, aſſomma à coups de bâton le prédicant *Jaugel* à la porte d'un malade qu'il allait conſoler.

Le curé de la paroiſſe de Cone rencontrant un mort luthérien qu'on portait au cimetière, battit le miniſtre, renverſa le cercueil, & fit jetter le corps à la voirie.

En 1765 pluſieurs jéſuites avec d'autres moines voulurent changer les grecs en romains à Mſciſlau en Lithuanie. Ils forçaient à coups de bâton les pères & les mères de mener les enfans dans les égliſes. Soixante & dix gentilshommes s'y oppoſèrent; les miſſionnaires ſe battirent contr'eux. Les gentilshommes furent traités comme des ſacrilèges; ils furent condamnés à la mort, & ne ſauvèrent leur vie qu'en allant à l'égliſe des jéſuites.

On priva alors en Lithuanie du droit de bourgeoiſie, on raya du corps des métiers les bourgeois & les artiſans qui n'allaient pas à la meſſe latine. Enfin, on a exclu des diétines tous les gentilshommes diſſidens, que les droits de la naiſſance & les loix du royaume y appellent.

Tant de rigueurs, tant de perſécutions, tant d'infractions des loix, ont enfin réveillé des gentilshommes que leurs ennemis croyaient avoir abattus. Ils s'aſſemblèrent, ils invoquèrent les loix de leur patrie, & les puiſſances garantes de ces loix.

Il faut ſavoir que leurs droits avaient été ſolemnellement confirmés par la Suède, l'Empire d'Allemagne, la Pologne entière, & particuliérement par l'électeur de Brandebourg dans le traité d'Oliva en 1660. Ils l'avaient été plus expreſſément encore par la Ruſſie en 1686, quand la Pologne céda l'ancienne Kiovie, la capitale de l'Ukraine, à l'empire Ruſſe. La reli-

Digitized by Google

gion grecque eſt nommée la *religion orthodoxe* dans les inſtrumens ſignés par le grand *Sobiesky*.

Ces nobles ont donc eu recours à ce qu'il y a de plus ſacré ſur la terre, les ſermens de leurs pères, ceux des princes garans, les loix de leur patrie, & les loix de toutes les nations.

Ils s'adreſſèrent à la fois à l'impératrice de Ruſſie *Catherine II*, à la Suède, au Dannemarck, à la Pruſſe. Ils implorèrent leur interceſſion. C'était un bel exemple dans des gentilshommes accoutumés autrefois à traiter dans leurs diètes des affaires de l'état le ſabre à la main, d'implorer le droit public contre la perſécution. Cette démarche même irritait leurs ennemis.

Le roi *Staniſlas Poniatowsky*, fils de ce célèbre comte *Poniatowsky* ſi connu dans les guerres de Suède, élu du conſentement unanime de ſes compatriotes, ne démentit pas dans cette affaire délicate l'idée que l'Europe avait de ſa prudence. Ennemi du trouble, zélé pour le bonheur & la gloire de ſon pays, tolérant par humanité & par principe, religieux ſans ſuperſtition, citoyen ſur le trône, homme éclairé & homme d'eſprit, il propoſa des tempéramens qui pouvaient mettre en ſûreté tous les droits de la religion catholique romaine & ceux des autres communions. La plupart des évêques & de leurs partiſans oppoſèrent le zèle de la maiſon de DIEU au zèle patriotique du monarque, qui attendit que le tems pût concilier ces deux zèles.

Cependant, les gentilshommes diſſidens ſe confédérèrent en pluſieurs endroits du royaume. On vit le 20 Mars 1767 près de quatre cents gentilshommes demander juſtice par un mémoire ſigné d'eux, dans cette même ville de Thorn qui fumait encore du ſang que les jéſuites avaient fait répandre. D'autres confédérations ſe formaient déjà en plus grand nombre, & ſur-tout dans la Lithuanie, où il ſe fit vingt-quatre confédérations. Toutes enſemble formèrent un corps reſpectable. La ſubſtance de leurs manifeſtes contenait, « qu'ils étaient hommes, citoyens, nobles, » membres de la légiſlation & perſécutés; que la religion n'a » rien de commun avec l'état, qu'elle eſt de DIEU à l'homme, » & non pas du citoyen au citoyen; que la funeſte coutume de » mêler DIEU aux affaires purement humaines a enſanglanté

Digitized by Google

» l'Europe depuis *Conſtantin* : qu'il doit en être dans les diètes » & dans le ſénat, comme dans les batailles, où l'on ne demande » point à un capitaine qui marche aux ennemis, de quelle reli- » gion il eſt; qu'il ſuffit que le noble ſoit brave au combat & » juſte au conſeil; qu'ils ſont tous nés libres, & que la liberté » de conſcience eſt la première des libertés, ſans laquelle celui » qu'on appelle *libre* ſerait eſclave; qu'on doit juger d'un hom- » me non par ſes dogmes, mais par ſa conduite : non par ce » qu'il penſe, mais par ce qu'il fait; & qu'enfin l'Evangile qui » ordonne d'obéir aux puiſſances payennes, n'ordonne certai- » nement pas de dépouiller les légiſlateurs chrétiens de leurs » droits, ſous prétexte qu'ils ſont autrement chrétiens qu'on » ne l'eſt à Rome ». Ils fortifiaient toutes ces raiſons par la ſanction des loix, & par les garanties protectrices de ces loix ſacrées.

On ne leur oppoſa qu'une ſeule raiſon, c'eſt qu'ils réclamaient l'égalité, & que bientôt ils affecteraient la ſupériorité; qu'ils étaient mécontens, & qu'ils troubleraient une république déjà trop orageuſe. Ils répondaient : Nous ne l'avons pas troublée pendant cent années : mécontens nous ſommes vos ennemis, contens nous ſommes vos défenſeurs.

Les puiſſances garantes de la paix d'Oliva prenaient hautement leur parti, & écrivaient des lettres preſſantes en leur faveur. Le roi de Pruſſe ſe déclarait pour eux. Sa recommandation était puiſſante, & devait avoir plus d'effet que celle de la Suède ſur les eſprits, puiſqu'il donnait dans ſes états des exemples de tolérance que la Suède ne donnait pas encore. Il faiſait bâtir une égliſe aux catholiques romains de Berlin ſans les craindre, ſachant bien qu'un prince victorieux, philoſophe & armé n'a rien à redouter d'aucune religion. Le jeune roi de Dannemarck né bienfaiſant, & ſon ſage miniſtère, parlaient hautement.

Mais de tous les potentats nul ne ſe ſignala avec autant de grandeur & d'efficace que l'impératrice de Ruſſie. Elle prévit une guerre civile en Pologne, & elle envoya la paix avec une armée. Cette armée n'a paru que pour protéger les diſſidens en cas qu'on voulût les accabler par la force. On fut étonné de voir une armée Ruſſe vivre au milieu de la Polo-

Digitized by Google

gne avec beaucoup plus de discipline que n'en eurent jamais les troupes Polonaises. Il n'y a pas eu le plus léger désordre. Elle enrichissait le pays au lieu de le dévaster; elle n'était là que pour protéger la tolérance; il fallait que ces troupes étrangères donnassent l'exemple de la sagesse; & elles le donnèrent. On eût pris cette armée pour une diète assemblée en faveur de la liberté.

Les politiques ordinaires s'imaginèrent que l'impératrice ne voulait que profiter des troubles de la Pologne pour s'agrandir. On ne considérait pas que le vaste empire de Russie, qui contient onze cent cinquante mille lieues quarrées, & qui est plus grand que ne fut jamais l'empire Romain, n'a pas besoin de terrains nouveaux, mais d'hommes, de loix, d'arts & d'industrie.

Catherine II lui donnait déjà des hommes en établissant chez elle trente mille familles qui venaient cultiver les arts nécessaires. Elle lui donnait des loix en formant un code universel pour ses provinces qui touchent à la Suède & à la Chine. La première de ces loix était la tolérance.

On voyait avec admiration cet empire immense se peupler, s'enrichir en ouvrant son sein à des citoyens nouveaux, tandis que de petits états se privaient de leurs sujets par l'aveuglement d'un faux zèle; tandis que sans citer d'autres provinces, les seuls émigrans de Saltzbourg avaient laissé leur patrie déserte.

Le système de la tolérance a fait des progrès rapides dans le nord, depuis le Rhin jusqu'à la mer Glaciale, parce que la raison y a été écoutée, parce qu'il y est permis de penser & de lire. On a connu dans cette vaste partie du monde que toutes les manières de servir DIEU peuvent s'accorder avec le service de l'état. C'était la maxime de l'empire Romain dès le tems des *Scipions* jusqu'à celui des *Trajans*. Aucun potentat n'a plus suivi cette maxime que *Catherine II*. Non-seulement elle établit la tolérance chez elle, mais elle a recherché la gloire de la faire naître chez ses voisins. Cette gloire est unique. Les fastes du monde entier n'ont point d'exemple d'une armée envoyée chez des peuples considérables pour leur dire : Vivez justes & paisibles.

Si

Digitized by Google

Si l'impératrice avait voulu fortifier son empire des dépouilles de la Pologne, il ne tenait qu'à elle. Il suffisait de fomenter les troubles au lieu de les appaiser. Elle n'avait qu'à laisser opprimer les Grecs, les évangéliques & les réformés, ils seraient venus en foule dans ses états. C'est tout ce que la Pologne avait à craindre. Le climat ne diffère pas beaucoup; & les beaux-arts, l'esprit, les plaisirs, les spectacles, les fêtes qui rendent la cour de *Catherine II* la plus brillante de l'Europe, invitaient tous les étrangers. Elle forme un empire & un siècle nouveau, & on irait chez elle de plus loin pour l'admirer.

Tandis qu'elle parcourait les frontières de ses états, & qu'elle passait d'Europe en Asie pour voir par ses yeux les besoins & les ressources de ses peuples, son armée au milieu de la Pologne fit naître long-tems des soupçons, des craintes, des animosités. Mais enfin, quand on fut bien convaincu que ces soldats n'étaient que des ministres de paix, ce prodige inoui ouvrit les yeux à plusieurs prélats. Ils rougirent de n'être pas plus pacifiques que des troupes russes.

L'évêque de Cracovie & le nouveau primat, tous deux génies supérieurs, entrèrent par cela même dans des vues si salutaires. Ils sentirent qu'ils étaient Polonais avant d'être romains, qu'ils étaient sénateurs, princes, patriotes, autant qu'évêques. Mais il ne fallait pas moins qu'un roi philosophe, un primat, des évêques sages, une impératrice qui se déclarait l'apôtre de la tolérance, pour détourner les malheurs qui menaçaient la Pologne. La philosophie a jusqu'ici prévenu dans le nord le carnage dont le fanatisme a souillé long-tems tant d'autres climats.

Dans ces querelles de religion, dans cette grande dispute sur la liberté naturelle des hommes, quelques intérêts particuliers se sont jettés à la traverse, comme il arrive en tout pays, & surtout chez une nation libre; mais ils sont perdus dans l'objet principal; & comme ils n'ont pas retardé d'un seul moment la marche uniforme dirigée vers la tolérance, nous n'avons pas fatigué le lecteur de ces petits mouvemens qui disparaissent dans le mouvement général.

Il semble par la disposition des esprits que les trois communions plaignantes rentreront dans tous leurs droits, sans que

Digitized by Google

la communion romaine perde les ſiens. Elle aura tout, hors le droit d'opprimer dont elle ne doit pas être jalouſe. Et ſi une grande partie du nord a dû ſon chriſtianiſme à des femmes, c'eſt à une femme ſupérieure qu'on devra le véritable eſprit du chriſtianiſme, qui conſiſte dans la tolérance & dans la paix.

AVERTISSEMENT ESSENTIEL OU INUTILE,

SUR LA DÉFENSE DE MON ONCLE.

Lorsque je mis la plume à la main *pour défendre* unguibus & roſtro *la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu intitulé*, Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire (*a*); *je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé diſſolu, qui pour s'égayer avait parlé dans ſa diatribe des filles de joie de Babilone, de l'uſage des garçons, de l'inceſte & de la beſtialité. Mais lorſque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme eſt du Sr.* Larcher, *ancien répétiteur de belles-lettres au collège Mazarin. Je lui demande très-humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, & j'eſpère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du ſang qui parlait à mon cœur, & la voix de la vérité qui m'a ordonné de* mettre la plume à la main.

Il eſt queſtion ici de grands objets, il ne s'agit pas moins que des mœurs & des loix depuis Pékin juſqu'à Rome, & même des avantures de l'océan & des montagnes. On trouvera auſſi dans ce petit ouvrage une furieuſe ſortie contre l'évêque Warburton; *mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle, quand il ſaura que cet évêque eſt un hérétique.*

J'aurais pu relever toutes les fautes de M. Larcher, *mais il aurait fallu faire un livre auſſi gros que le ſien. Je n'inſiſterai*

(*a*) Voyez la *Philoſophie de l'hiſtoire*, ſous le titre de *Diſcours préliminaire*, à la tête du tome 8 de cette édition.

Digitized by Google

qu'è ſur ſon impiété. Il eſt bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans ſon ouvrage, page 298, que les écrivains ſacrés ont pu ſe tromper comme les autres. Il eſt vrai qu'il ajoute pour déguiſer le poiſon, dans ce qui n'eſt pas du dogme.

Mais, notre ami, il n'y a preſque point de dogme dans les livres hébreux, tout y eſt hiſtoire ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. La Genèſe, l'Exode, Joſué, les Juges, les Rois, Eſdras, les Machabées ſont hiſtoriques; le Lévitique & le Deutéronome ſont des loix. Les Pſeaumes ſont des cantiques; les livres d'Iſaïe, Jérémie, &c. ſont prophétiques; la Sageſſe, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, l'Eccléſiaſtique, ſont de la morale. Nul dogme dans tout cela. On ne peut même appeller dogme les dix commandemens; ce ſont des loix. Dogme eſt une propoſition qu'il faut croire. JESUS-CHRIST eſt conſubſtantiel à DIEU. Marie eſt mère de DIEU. Le CHRIST a deux natures & deux volontés dans une perſonne. L'euchariſtie eſt le corps & le ſang de JESUS-CHRIST ſous les apparences d'un pain qui n'exiſte plus : Voilà des dogmes. Le Credo, qui fut fait du tems de Jérôme & d'Auguſtin, eſt une profeſſion de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau Teſtament. DIEU a voulu qu'ils fuſſent tirés par notre ſainte égliſe du germe qui les contenait.

Vois donc quel eſt ton blaſphême! Tu oſes dire que les auteurs des livres ſacrés ont pu ſe tromper dans tout ce qui n'eſt pas dogme.

Tu prétends donc que le St.-Eſprit qui a dicté ces livres a pu ſe tromper depuis le premier verſet de la Genèſe juſqu'au dernier des Actes des apôtres; & après une telle impiété tu as l'inſolence d'accuſer d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, & qui ignoreraient ton exiſtence ſi tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien ſe réuniſſent pour impoſer ſilence à ces malheureux qui dès qu'il paraît un bon livre crient à l'impie, comme les fous des petites-maiſons du fond de leurs loges ſe plaiſent à jetter leur ordure au nez des hommes les plus parés, par ce ſecret inſtinct de jalouſie qui ſubſiſte encore dans leur démence.

Et vous, puſille grex, qui lirez la Défenſe de mon Oncle,

daignez commencer par jetter des yeux attentifs sur la table des chapitres, & choisissez pour vous amuser le sujet qui sera le plus de votre goût (b).

(*b*) Voyez cette table à la fin du volume.

LA DÉFENSE DE MON ONCLE.

EXORDE.

UN des premiers devoirs est d'aider son père; & le second est d'aider son oncle. Je suis neveu de feu M. l'abbé *Bazing*, à qui un éditeur ignorant a ôté impitoyablement un G qui le distinguait des *Bazin* de Thuringe à qui *Childeric* enleva la reine *Bazine* (a). Mon oncle était un profond théologien qui fut aumônier de l'ambassade que l'empereur *Charles VI* envoya à Constantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle savait parfaitement l'arabe & le cophte. Il voyagea en Egypte, & dans tout l'orient, & enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de dissimuler que malgré sa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand M. *Guignes* fit descendre les Chinois des Egyptiens, quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu* était visiblement le roi d'Egypte *Ménes* en changeant *nes* en *u* & *mé* en *y*, (quoique *Ménes* ne soit pas un nom égyptien, mais grec) mon oncle alors se permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'esprit de charité entre deux interprètes chinois. Car au fond mon oncle estimait fort M. *Guignes*.

L'abbé *Bazin* aimait passionnément la vérité & son prochain. Il avait écrit la *Philosophie de l'histoire* dans un de ses voyages en orient; son grand but était de juger par le sens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plupart con-

(*a*) Vous sentez bien, non cher lecteur, que *Bazin* est un nom celtique, & que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeller que *Bazine*: c'est ainsi qu'on a écrit l'histoire.

Digitized by Google

tradictoires. Tout ce qui n'eſt pas dans la nature lui paraiſſait abſurde, excepté ce qui concerne la foi. Il reſpectait *St.-Matthieu* autant qu'il ſe moquait de *Ctéſias*, & quelquefois d'*Hérodote*; de plus très-reſpectueux pour les dames, ami de la bienſéance & zélé pour les loix. Tel était M. l'abbé *Ambroiſe Bazing*, nommé par l'erreur des typographes, *Bazin*.

CHAPITRE PREMIER.

De la providence.

UN cruel vient de troubler ſa cendre par un prétendu *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*. Il a intitulé ainſi ſa ſcandaleuſe ſatyre, croyant que ce titre ſeul de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de ſa préface, on découvre ſes intentions perverſes. Il accuſe le pieux abbé *Bazin* d'avoir dit que la providence envoie la famine & la peſte ſur la terre. Quoi! mécréant, tu oſes le nier! & de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent & les châtimens qui nous puniſſent? Dis-moi, qui eſt le maître de la vie & de la mort? dis-moi donc qui donna le choix à *David*, de la peſte, de la guerre ou de la famine? DIEU ne fit-il pas périr ſoixante & dix mille Juifs en un quart-d'heure? & ne mit-il pas ce frein à la fauſſe politique du fils de *Jeſſé* qui prétendait connaître à fond la population de ſon pays? ne punit-il pas d'une mort ſubite cinquante mille ſoixante & dix Bethſamites qui avaient oſé regarder l'arche? La révolte de *Coré*, *Dathan* & *Abiron*, ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille ſept cents Iſraélites, ſans compter deux cent cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs? L'ange exterminateur ne deſcend-il pas à la voix de l'Eternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers-nés de toute l'Egypte, tantôt pour exterminer l'armée de *Sennachérib*?

Que dis-je? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes ſans l'ordre du maître des choſes & des tems. La providence fait tout; providence tantôt terrible, & tantôt favorable, devant laquelle il faut

Digitized by Google

également se prosterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouissance délicieuse de la vie & sur le bord du tombeau. Ainsi pensait mon oncle, ainsi pensent tous les sages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans sa fatale préface.

CHAPITRE SECOND.

L'apologie des dames de Babilone.

L'ENNEMI de mon oncle commence son étrange livre par dire : *Voilà les raisons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à la main ! mon ami, quelle expression ! mon oncle qui avait presque oublié sa langue dans ses longs voyages, parlait mieux français que toi.

Je te laisse déraisonner & dire des injures à propos de Khamos, & de Ninive, & d'Assur. Trompe-toi tant que tu voudras sur la distance de Ninive à Babilone ; cela ne fait rien aux dames, pour qui mon oncle avait un si profond respect & que tu outrages si barbarement.

Tu veux absolument que du temps d'*Hérodote* toutes les dames de la ville immense de Babilone vinssent religieusement se prostituer dans le temple au premier venu, & même pour de l'argent. Et tu le crois parce qu'*Hérodote* l'a dit.

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie ! Vraiment il ferait beau voir nos princesses, nos duchesses, madame la chancelière, madame la première présidente, & toutes les dames de Paris, donner dans l'église Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui se sentirait du goût pour cette auguste cérémonie !

Je sais que les mœurs asiatiques diffèrent des nôtres, & je le sais mieux que toi, puisque j'ai accompagné mon oncle en Asie. Mais la différence en ce point est que les Orientaux ont toujours été plus sévères que nous. Les femmes en orient

Digitized by Google

ont toujours été renfermées, ou du moins elles ne sont jamais sorties de la maison qu'avec un voile. Plus les passions sont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'est pour les garder qu'on a imaginé les eunuques. La jalousie inventa l'art de mutiler les hommes pour s'assurer de la fidélité des femmes & de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déja très-communs dans le tems où les Juifs étaient en république. On voit que *Samuel* voulant conserver son autorité & détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à son service.

Peut-on croire que dans Babilone, dans la ville la mieux policée de l'orient, des hommes si jaloux de leurs femmes les auront envoyées toutes se prostituer dans un temple aux plus vils étrangers? que tous les époux & tous les pères aient étouffé ainsi l'honneur & la jalousie? que toutes les femmes & toutes les filles aient foulé aux pieds la pudeur si naturelle à leur sexe? Le faiseur de contes *Hérodote* a pu amuser les Grecs de cette extravagance, mais nul homme sensé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle & du beau sexe, veut que la chose soit vraie; & sa grande raison, c'est que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes, (& probablement des captifs) à leur vilain Dieu *Teutatès*. Mais de ce que des barbares ont fait des sacrifices de sang humain, de ce que les Juifs immolèrent douze pucelles au Seigneur des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec soixante & un mille ânes, & de ce qu'enfin dans nos derniers tems, nous avons immolé tant de Juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid, s'ensuit-il que toutes les belles Babiloniennes couchassent avec des palefreniers étrangers dans la cathédrale de Babilone? La religion de *Zoroastre* ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers; leur aurait-elle permis de coucher avec eux?

L'ennemi de mon oncle qui me paraît avoir ses raisons pour que cette belle coutume s'établisse dans les grandes villes, appelle le prophète *Baruch* au secours d'*Hérodote*. Et il cite le sixième chapitre de la prophétie de ce sublime *Baruch*. Mais

Digitized by Google

il ne ſait peut-être pas que ce ſixième chapitre eſt préciſément celui de tout le livre qui eſt le plus évidemment ſuppoſé. C'eſt une lettre prétendue de *Jérémie* aux pauvres Juifs qu'on menait enchaînés à Babilone; *St.-Jérôme* en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne mépriſe rien de ce qui eſt inſéré dans les livres des Juifs. Je ſais tout le reſpect qu'on doit à cet admirable peuple, qui ſe convertira un jour & qui ſera le maître de toute la terre.

Voici ce qui eſt dit dans cette lettre ſuppoſée : *On voit dans Babilone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes (ou de rubans), aſſiſes dans les rues, & brûlant des noyaux d'olives. Les paſſans les choiſiſſent, & celle qui a eu la préférence ſe moque de ſa compagne qui a été négligée, & dont on n'a pas délié la ceinture.*

Je veux bien avouer qu'une mode à-peu-près ſemblable s'eſt établie à Madrid, & dans le quartier du Palais-Royal à Paris. Elle eſt fort en vogue dans les rues de Londres; & les muſicaux d'Amſterdam ont eu une grande réputation.

L'hiſtoire générale des bordels peut être fort curieuſe. Les ſavans n'ont encore traité ce grand ſujet que par parties détachées. Les bordels de Veniſe & de Rome commencent un peu à dégénérer, parce que tous les beaux-arts tombent en décadence. C'était ſans doute la plus belle inſtitution de l'eſprit humain avant le voyage de *Chriſtophoro Colombo* aux iſles Antilles. La vérole que la providence avait reléguée dans ces iſles, a inondé depuis toute la chrétienté; & ces beaux bordels, conſacrés à la déeſſe *Aſtarté*, ou *Décerto*, ou *Milita*, ou *Aphrodiſe*, ou *Vénus*, ont perdu aujourd'hui toute leur ſplendeur; je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des reſtes des mœurs antiques; mais enfin, ce n'eſt pas une raiſon pour qu'il affirme que la ſuperbe ville de Babilone n'était qu'un vaſte bordel, & que la loi du pays ordonnait aux femmes & aux filles des ſatrapes, voire même aux filles du roi, d'attendre les paſſans dans les rues. C'eſt bien pis que ſi on diſait que les femmes & les filles des bourgmeſtres d'Amſterdam ſont obligées par la religion calviniſte de ſe donner dans les muſicaux aux matelots hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà

Digitized by Google

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une groſſière coutume du bas peuple pour un uſage de la cour. J'ai entendu ſouvent mon oncle parler ſur ce grand ſujet avec une extrême édification. Il diſait que ſur mille quintaux peſant de relations & d'anciennes hiſtoires on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plait, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage ſi clandeſtinement la mémoire de mon oncle; il ajoute au texte ſacré de *Baruch*; il le falſifie pour établir ſon bordel dans la cathédrale de Babilone même. Le texte ſacré de l'apocryphe *Baruch* porte dans la vulgate, *mulieres autem circumdatæ funibus in viis ſedent.* Notre ennemi ſacrilège traduit: *des femmes environnées de cordes ſont aſſiſes dans les allées du temple.* Le mot de *temple* n'eſt nulle part dans le texte.

Peut-on pouſſer la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainſi dans les égliſes? il faut que l'ennemi de mon oncle ſoit un bien vilain homme.

S'il avait voulu juſtifier la paillardiſe par de grands exemples, il aurait pu choiſir ce fameux droit de prélibation, de marquette, de jambage, de cuiſſage, que quelques ſeigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans les commencemens du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés devinrent légiſlateurs, & ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces ſerait pour eux. Il eſt bien difficile de ſavoir juſqu'où ils pouſſaient leur légiſlation, s'ils ſe contentaient de mettre une cuiſſe dans le lit de la mariée, comme quand on épouſait une princeſſe par procureur, ou s'ils y mettaient les deux cuiſſes. Mais ce qui eſt avéré, c'eſt que ce droit de cuiſſage qui était d'abord un droit de guerre, a été vendu enfin aux vaſſaux par les ſeigneurs ſoit ſéculiers ſoit réguliers, qui ont ſagement compris qu'ils pourraient avec l'argent de ce rachat avoir des filles plus jolies.

Mais ſur-tout remarquez, mon cher lecteur, que les coutumes bizarres établies ſur une frontière par quelques brigands, n'ont rien de commun avec les loix des grandes nations; que jamais le droit de cuiſſage n'a été approuvé par nos tribunaux; & ja-

Digitized by Google

mais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils sont, ne trouveront une loi babilonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les passans.

CHAPITRE TROISIÈME.

De l'Alcoran.

NOTRE infame débauché cherche un subterfuge chez les Turcs pour justifier les dames de Babilone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'orient*, dit-il, *si un mari répudie sa femme, il ne peut la reprendre que lorsqu'elle a épousé un autre homme qui passe la nuit avec elle*, &c. Mon paillard ne sait pas plus son alcoran que son Baruch; qu'il lise le chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange *Gabriel*, & le 45e. paragraphe de la *Sonna*; c'est dans ce chapitre II, intitulé *la vache*, que le prophète qui a toujours grand soin des dames, donne des loix sur leur mariage & sur leur douaire; *ce ne sera pas un crime*, dit-il, *de faire divorce avec vos femmes, pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées & que vous n'ayez pas encore assigné leur douaire; & si vous vous séparez d'elles avant de les avoir touchées, & après avoir établi leur douaire, vous serez obligés de leur payer la moitié de leur douaire, &c. à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.*

KISRON HECBALAT DOROMFET ERNAM RABOLA ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARAMOUFEN, &c.

Il n'y a peut-être point de loi plus sage: on en abuse quelquefois chez les Turcs comme on abuse de tout. Mais en général on peut dire que les loix des Arabes adoptées par les Turcs leurs vainqueurs, sont bien aussi sensées pour le moins que les coutumes de nos provinces qui sont toujours en opposition les unes avec les autres.

Mon oncle faisait grand cas de la jurisprudence turque. Je m'apperçus bien dans mon voyage à Constantinople, que nous connaissons très-peu ce peuple dont nous sommes si voisins. Nos moines ignorans n'ont cessé de le calomnier. Ils

Digitized by Google

appellent toujours sa religion *sensuelle*; il n'y en a point qui mortifie plus les sens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abstinence du vin, le jeûne le plus rigoureux, qui défend tous les jeux de hasard, qui ordonne sous peine de damnation de donner deux & demi pour cent de son revenu aux pauvres, n'est certainement pas une religion voluptueuse, & ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité & la mollesse. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un serrail de sept cents femmes, de trois cents concubines, d'une centaine de jolis pages & d'autant d'eunuques noirs. Ce sont des fables dignes de nous. Il faut jetter au feu tout ce qu'on a dit jusqu'ici sur les musulmans. Nous prétendons qu'ils sont autant de *Sardanapales*, parce qu'ils ne croient qu'un seul DIEU. Un savant Turc de mes amis nommé *Netmig* travaille à présent à l'histoire de son pays; on la traduit à mesure; le public sera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées jusqu'à présent sur les fidèles croyans.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Des Romains.

QUE M. l'abbé *Bazin* était chaste! qu'il avait la pudeur en recommandation! Il dit dans un endroit de son savant livre: *J'aimerais autant croire* Dion Cassius *qui assure que les graves sénateurs de Rome proposèrent un décret par lequel* César *âgé de cinquante-sept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.* pag. 98.

Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire dans un tel décret? s'écrie notre effronté censeur; il trouve cela tout simple; il présentera bientôt une pareille requête au parlement; je voudrais bien savoir quel âge il a. Tu-Dieu quel homme! Ce *Salomon* possesseur de sept cents femmes & de trois cents concubines n'approchait pas de lui.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME.

De la ſodomie.

MON oncle, toujours diſcret, toujours ſage, toujours perſuadé que jamais les loix n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainſi dans la philoſophie de l'hiſtoire ; « je ne croirai pas davantage » *Sextus Empiricus*, qui prétend que chez les Perſes la pédéraſtie » était ordonnée. Quelle pitié ! Comment imaginer que les » hommes euſſent fait une loi, qui, ſi elle avait été exécutée » aurait détruit la race des hommes ? La pédéraſtie au contraire » était expreſſément défendue dans le livre du *Zend*, & c'eſt ce » qu'on voit dans l'abrégé du *Sadder*, où il eſt dit, (porte 9) » *Qu'il n'y a point de plus grand péché* ».

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne ſe contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore inſinuer adroitement l'amour des garçons ? *Les jéſuites*, dit-il, *n'ont rien à déméler ici.* Eh mon cher enfant ! mon oncle n'a point parlé des jéſuites. Je ſais bien qu'il était à Paris, lorſque le révérend père *Marſi* & le révérend père *Fréron* furent chaſſés du collège de *Louis le grand* pour leurs fredaines ; mais cela n'a rien de commun avec *Sextus Empiricus ;* cet écrivain doutait de tout, mais perſonne ne doute de l'avanture de ces deux révérends pères.

Pourquoi troubler mal à propos leurs manes ? dis-tu dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome. Il eſt vrai que frère *Marſi* eſt mort, mais frère *Fréron* vit encore. Il n'y a de lui que ſes ouvrages qui ſoient morts ; & quand on dit de lui qu'il eſt *ivre-mort* preſque tous les jours, c'eſt par catachrèſe, ou ſi l'on veut par une eſpèce de métonymie.

Tu te complais à citer la diſſertation de feu M. *Jean Matthieu Geſner*, qui a pour titre, *Socrates ſanctus pederaſtes, Socrate le ſaint b* .... (*a*). En vérité cela eſt intolérable ; il pourra

(*a*) Qui le croirait, mon cher lecteur ? cela eſt imprimé à la page 209 du livre de M. *Toxotès*, intitulé *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*,

Digitized by Google

bien t'arriver pareille avanture qu'à feu M. *Deschaufour* ; l'abbé *Desfontaines* l'esquiva.

C'est une chose bien remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, que tant d'écrivains folliculaires soient sujets à caution. J'en ai cherché souvent la raison ; il m'a paru que les folliculaires sont pour la plupart des crasseux chassés des collèges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames : ces pauvres gens pressés de leurs vilains besoins se satisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décroteurs du quartier ; c'est ce qui était arrivé à l'ex-jésuite *Desfontaines* prédécesseur de l'ex-jésuite *Fréron* (b).

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeller toutes ces ordures dans un *Supplément à la philosophie de l'histoire ?* Quoi, tu veux faire l'histoire de la sodomie ? *il aura*, dit-il, *occasion encore d'en parler dans un autre ouvrage.* Il va chercher jusqu'à un Syrien nommé *Bardezane*, qui a dit que chez les Welches tous les petits garçons faisaient cette infamie, *Para de gallois oi neoi gamoniai.* Fi, vilain, oses-tu bien mêler ces turpitudes à la sage bienséance dont mon oncle s'est tant piqué ? oses-tu outrager ainsi les dames, & manquer de respect à ce point à l'auguste impératrice de Russie à qui j'ai dédié le livre instructif & sage de feu M. l'abbé *Bazin ?*

Un ramoneur à face basanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait glissant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endosser sa figure inclinée, &c.

(b) Voyez dans l'*Anthologie française* cette épigramme.

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME.

De l'inceſte.

IL ne ſuffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'*Hérodote* contre la droite raiſon, d'avoir falſifié *Baruch* & l'*Alcoran*, d'avoir fait l'apologie des bordels & de la ſodomie; il veut encore canoniſer l'inceſte. Monſieur l'abbé *Bazin* a toujours été convaincu que l'inceſte au premier degré, c'eſt-à-dire entre le père & la fille, entre la mère & le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le reſpect filial en ſouffriraient trop. La nature fortifiée par une éducation honnête ſe révolterait avec horreur.

On pouvait épouſer ſa ſœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorſqu'*Amnon* fils de *David* viola ſa ſœur *Thamar* fille de *David*, *Thamar* lui dit en propres mots; *ne me faites pas des ſottiſes, car je ne pourrais ſupporter cet opprobre, & vous paſſerez pour un fou; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, & il ne vous refuſera pas.*

Cette coutume eſt un peu contradictoire avec le Lévitique. Mais les contradictoires ſe concilient ſouvent. Les Athéniens, les Egyptiens, les Perſes épouſaient leurs ſœurs utérines. Cela n'était pas permis aux Romains, ils ne pouvaient même ſe marier avec leurs nièces. L'empereur *Claude* fut le ſeul qui obtint cette grace du ſénat. Chez nous autres remués des barbares on peut épouſer ſa nièce avec la permiſſion du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va je crois à quarante mille petits écus en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingt mille francs à M. de *Montmartel*. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin il eſt inconteſtable que le pape a de droit divin la puiſſance de diſpenſer de toutes les loix. Mon oncle croyait même que dans un cas preſſant ſa ſainteté pouvait permettre à un frère d'épouſer ſa ſœur, ſur-tout s'il s'agiſſait évidem-

Digitized by Google

ment de l'avantage de l'église; car mon oncle était très-grand serviteur du pape.

A l'égard de la dispense pour épouser son père ou sa mère, il croyait le cas très-embarrassant: & il doutait, si j'ose le dire, que le droit divin du St.-Père pût s'étendre jusques-là. Nous n'en avons ce me semble aucun exemple dans l'histoire moderne.

Ovide à la vérité dit dans ses belles métamorphoses;

Gentes tamen esse feruntur
In quibus & nato genitrix & nata parenti
Jungitur, & pietas geminato crescit amore.

Ovide avait sans doute en vue les Persans Babiloniens que les Romains leurs ennemis accusaient de cette infamie.

Le partisan des péchés de la chair qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre passage que celui de *Catulle*. Eh bien qu'en résulterait-il? qu'on n'aurait trouvé qu'un accusateur contre les Perses, & que par conséquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'est assez qu'un auteur ait donné crédit à une fausse rumeur pour que vingt auteurs en soient les échos. Les Hongrois aujourd'hui font aux Turcs mille reproches qui ne sont pas mieux fondés.

Grotius lui-même dans son assez mauvais livre sur la religion chrétienne, va jusqu'à citer la fable du pigeon de *Mahomet*. On tâche toujours de rendre ses ennemis odieux & ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu sans doute un extrait du *Zenda-Vesta* de *Zoroastre*, communiqué dans Surate à *Lordius* par un de ces mages qui subsistent encore. Les ignicoles ont toujours eu la permission d'avoir cinq femmes: mais il est dit expressément qu'il leur a toujours été défendu d'épouser leurs cousines. Voilà qui est positif. *Tavernier* dans son livre IV avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre incestueux adversaire trouve-t-il mauvais que M. l'abbé *Bazin* ait défendu les anciens Perses? Pourquoi dit-il qu'il était d'usage de coucher avec sa mère? que gagne-t-il à cela? veut-il introduire cet usage dans nos familles? Ah! qu'il se contente des bonnes fortunes de Babilone.

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIÈME.

De la beſtialité, & du bouc du Sabath.

IL ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de beſtialité ; il en eſt enfin convaincu. M. l'abbé *Bazin* avait étudié à fond l'hiſtoire de la ſorcellerie depuis *Jannès* & *Mambré* conſeillers du roi, ſorciers à la cour de *Pharaon*, juſqu'au révérend père *Girard* accuſé juridiquement d'avoir endiablé la demoiſelle *Cadière* en ſoufflant ſur elle. Il ſavait parfaitement tous les différens degrés par leſquels le ſabath & l'adoration du bouc avaient paſſé. C'eſt bien dommage que ſes manuſcrits ſoient perdus. Il dit un mot de ces grands ſecrets dans ſa philoſophie de l'hiſtoire. *Le bouc avec lequel les ſorcières étaient ſuppoſées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le déſert, ce qui leur eſt reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plait, la diſcrétion & la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les ſorcières s'accouplent avec un bouc, il dit qu'elles ſont ſuppoſées s'accoupler.

Et là-deſſus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour ſa chèvre, & qui vous parle à tort & à travers de fornication avec des animaux, & qui vous cite *Pindare* & *Plutarque* pour vous prouver que les dames de la dynaſtie de Mendès, couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut juſtifier les Juifs par les Mendéſiennes. Juſqu'à quand outragera-t-il les dames? Ce n'eſt pas aſſez qu'il proſtitue les princeſſes de Babilone aux muletiers, il donne des boucs pour amans aux princeſſes de Mendès. Je l'attends aux Pariſiennes.

Il eſt très-vrai, & je l'avoue en ſoupirant, que le Lévitique fait ce reproche aux dames Juives qui erraient dans le déſert. Je dirai pour leur juſtification, qu'elles ne pouvaient ſe laver dans un pays qui manque d'eau abſolument, & où l'on eſt encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles ne

Digitized by Google

ne pouvaient changer d'habits, ni de souliers, puisqu'elles conservèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle spécial. Elles n'avaient point de chemise. Les boucs du pays purent très-bien les prendre pour des chèvres à leur odeur. Cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux espèces; mon oncle prétendait que ce cas avait été très-rare dans le désert, comme il avait vérifié qu'il est assez rare en Calabre malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraissait évident que quelques dames Juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guères d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuses dont elles n'auraient pas été coupables.

Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec lesquels ils ont forniqué. Lévitique chap. XVII.

Les femmes ne forniqueront point avec les bêtes. Chap. XIX.

La femme qui aura servi de succube à une bête sera punie avec la bête, & leur sang retombera sur eux. Chap. XX.

Cette expression remarquable, *leur sang retombera sur eux*, prouve évidemment que les bêtes passaient alors pour avoir de l'intelligence. Non-seulement le serpent & l'ânesse avaient parlé; mais DIEU après le déluge, avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'est pourquoi de très-illustres commentateurs trouvent la punition des bêtes qui avaient subjugué des femmes, très-analogue à tout ce qui est dit des bêtes dans la sainte Ecriture. Elles étaient capables de bien & de mal. Quant aux velus, on croit dans tout l'orient que ce sont des singes. Mais il est sûr que les Orientaux se sont trompés en cela, car il n'y a point de singes dans l'Arabie déserte. Ils sont trop avisés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger & le boire. Par les velus il faut absolument entendre les boucs.

Il est constant que la cohabitation des sorcières avec un bouc, la coutume de le baiser au derrière qui est passée en proverbe, la danse ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, & toutes les cérémonies de cette orgie viennent des Juifs qui les tenaient des Egyptiens; car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je possède un manuscrit juif, qui a je crois plus de deux

Digitized by Google

mille ans d'antiquité; il me paraît que l'original doit être du tems du premier ou du second *Ptolomée*; c'est un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc, & c'est probablement sur un exemplaire de cet ouvrage que ceux qui se sont adonnés à la magie, ont composé ce qu'on appelle le *Grimoire*. Un grand d'Espagne m'en a offert cent louis d'or, je ne l'aurais pas donné pour deux cents. Jamais le bouc n'est appellé que le *velu* dans cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaises critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reste je suis bien aise d'apprendre à la dernière postérité qu'un savant d'une grande sagacité ayant vu dans ce chapitre que M. *** est convaincu de *bestialité*, a mis en marge, lisez *Bétise*.

CHAPITRE HUITIÈME.

D'Abraham & de Ninon l'Enclos.

MONSIEUR l'abbé *Bazin* était persuadé avec *Onkelos* & avec tous les Juifs orientaux qu'*Abraham* était âgé d'environ cent trente-cinq ans quand il quitta la Caldée. Il importe fort peu de savoir précisément quel âge avait le père des croyans. Quand DIEU nous jugera tous dans la vallée de Josaphat, il est probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologistes comme le détracteur de mon oncle. Il sera puni pour avoir été vain, insolent, grossier, & calomniateur, & non pour avoir manqué d'esprit & avoir ennuié les dames.

Il est bien vrai qu'il est dit dans la Genèse qu'*Abraham* sortit d'Aran en Mésopotamie âgé de soixante & quinze ans après la mort de son père *Tharé* le potier. Mais il est dit aussi dans la Genèse que *Tharé* son père l'ayant engendré à soixante & dix ans, vécut jusqu'à deux cent cinq. Il faut donc absolument expliquer l'un des deux passages par l'autre. Si *Abraham* sortit de la Caldée après la mort de *Tharé* âgé de deux cent cinq ans, & si *Tharé* l'avait eu à l'âge de soixante & dix, il est

Digitized by Google

clair qu'*Abraham* avait juste cent trente-cinq ans lorsqu'il se mit à voyager. Notre lourd adversaire propose un autre système pour esquiver la difficulté ; il appelle *Philon* le Juif à son secours, & il croit donner le change à mon cher lecteur en disant que la ville d'Aran est la même que Carrès. Je suis bien sûr du contraire, & je l'ai vérifié sur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'*Abraham* & de *Sara* ?

On demandait encore à mon oncle comment *Abraham* venu de Mésopotamie pouvait se faire entendre à Memphis. Mon oncle répondait qu'il n'en savait rien, qu'il ne s'en embarrassait guères, qu'il croyait tout ce qui se trouve dans la sainte Ecriture, sans vouloir l'expliquer, & que c'était l'affaire de MM. de Sorbonne qui ne se sont jamais trompés.

Ce qui est bien plus important, c'est l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare *Sara* la femme du père des croyans avec la fameuse *Ninon l'Enclos*. Il se demande comment il se peut faire que *Sara* âgée de soixante & quinze ans, allant de Sichem à Memphis sur son âne pour chercher du bled, enchantât le cœur du roi de la superbe Egypte, & fit ensuite le même effet sur le petit roi de Gérar dans l'Arabie déserte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de Ninon. *On sait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingt ans* Ninon *sut inspirer à l'abbé* Gédoin *des sentimens qui ne sont faits que pour la jeunesse ou l'âge viril.* Avouez, mon cher lecteur, que voilà une plaisante manière d'expliquer l'Ecriture sainte ; il veut s'égayer, il croit que c'est là le bon ton. Il veut imiter mon oncle. Mais quand certain animal à longues oreilles veut donner la patte comme le petit chien, vous savez comme on le renvoie.

Il se trompe sur l'histoire moderne comme sur l'ancienne. Personne n'est plus en état que moi de rendre compte des dernières années de Mlle. de *l'Enclos*, qui ne ressemblait en rien à *Sara*. Je suis son légataire. Je l'ai vue les dernières années de sa vie. Elle était sèche comme une momie. Il est vrai qu'on lui présenta l'abbé de *Gédoin* qui sortait alors des jésuites ; mais non pas pour les mêmes raisons que les *Desfontaines* & les *Frérons* en sont sortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maison que la nôtre. Il

Digitized by Google

était fort éloigné de sentir des désirs pour une décrépite ridée qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir.

Ce n'était point l'abbé de *Gédoin* à qui on imputait cette folie; c'était à l'abbé de *Châteauneuf* frère de celui qui avait été ambassadeur à Constantinople. *Châteauneuf* avait eu en effet la fantaisie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore assez belle à l'âge de près de soixante années. Elle lui donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois. Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un autre? lui dit l'abbé de *Châteauneuf*. C'est que j'aurai alors soixante ans juste, lui dit-elle. Voilà la vérité de cette historiette qui a tant couru, & que l'abbé de *Châteauneuf* mon bon parrain, à qui je dois mon baptême, m'a raconté souvent dans mon enfance, pour me former l'esprit & le cœur; mais Mlle. *l'Enclos* ne s'attendait pas d'être un jour comparée à *Sara* dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoiqu'*Abraham* ne m'ait point mis sur son testament, & que *Ninon l'Enclos* m'ait mis sur le sien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je suis obligé d'apprendre à l'abbé *Fou*.... détracteur de mon oncle, ce que pensent d'*Abraham* tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent *Ebrahim*, & lui donnent le surnom de *Zerateukt*; c'est notre *Zoroastre*. Il est constant que ces Guèbres dispersés & qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Asie avant l'établissement de la horde Juive, & qu'*Abraham* était de Caldée, puisque le Pentateuque le dit. Monsieur l'abbé *Bazin* avait approfondi cette matière. Il me disait souvent, Mon neveu, on ne connaît pas assez les Guèbres, on ne connaît pas assez *Ebrahim*; croyez-moi, lisez avec attention le *Zenda-Vesta*, & le *Védam*.

Digitized by Google

CHAPITRE NEUVIÈME.

De Thèbes, de Boſſuet *& de* Rollin.

Mon oncle, comme je l'ai déjà dit, aimait le merveilleux, la fiction en poéſie; mais il les déteſtait dans l'hiſtoire; il ne pouvait ſouffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des *Tacites*, ni des *Grégoires de Tours* auprès des *Rapin-Thoiras*. Il fut ſéduit dans ſa jeuneſſe par le ſtyle brillant du diſcours de *Boſſuet* ſur l'*Hiſtoire univerſelle*. Mais quand il eut un peu étudié l'hiſtoire & les hommes, il vit que la plupart des auteurs n'avaient voulu écrire que des menſonges agréables, & étonner leurs lecteurs par d'incroyables avantures. Tout fut écrit comme les *Amadis*. Mon oncle riait quand il voyait *Rollin* copier *Boſſuet* mot à mot, & *Boſſuet* copier les anciens qui ont dit que dix mille combattans ſortaient par chacune des cent portes de Thèbes, & encore deux cents charriots armés en guerre par chaque porte, cela ferait un million de ſoldats dans une ſeule ville, ſans compter les cochers & les guerriers qui étaient ſur les charriots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux perſonnes ſeulement par charriot.

Mon oncle remarquait très-juſtement qu'il eût fallu au moins cinq ou ſix millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers; il ſavait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Egypte; il ſavait que *Diodore de Sicile* n'en admettait pas davantage de ſon tems : ainſi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un *Séſoſtris* qui partit d'Egypte pour aller conquérir le monde entier avec ſix cent mille hommes & vingt-ſept mille chars de guerre. Cela lui paraiſſait digne de *Picrocole* dans *Rabelais*. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraiſſait encore plus ridicule. Le père de *Séſoſtris* avait deſtiné ſon fils à cette belle expédition ſur la foi d'un ſonge; car les ſonges alors étaient

Digitized by Google

des avis certains envoyés par le ciel, & le fondement de toutes les entrepriſes. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom, s'aviſa de deſtiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que ſon fils, à l'aider dans la conquête de la terre; & pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeûner qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingts ſtades tout d'une haleine; c'eſt bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce juſqu'à mi-jambe, & où preſque tous les meſſages ſe font par bateau ſur les canaux.

Que fait l'impitoyable cenſeur de mon oncle? au lieu de ſentir tout le ridicule de cette hiſtoire, il s'aviſe d'évaluer le grand & le petit ſtade, & il croit prouver que les petits enfans deſtinés à vaincre toute la terre, ne couraient que trois de nos grandes lieues & demie pour avoir à déjeûner.

Il s'agit bien vraiment de ſavoir au juſte ſi *Séſoſtris* comptait par grand ou petit ſtade, lui qui n'avait jamais entendu parler de ſtade qui eſt une meſure grecque. Voilà le ridicule de preſque tous les commentateurs, & des ſcoliaſtes; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, & négligent le fond des choſes. Il eſt queſtion ici de détromper les hommes ſur les fables dont on les a berçés depuis tant de ſiècles. Mon oncle pèſe les probabilités dans la balance de la raiſon; il rappelle les lecteurs au bon ſens, & on vient nous parler de grands & de petits ſtades!

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il liſait dans *Rollin* que *Xerxès* avait fait donner trois cents coups de fouet à la mer, qu'il avait fait jetter dans l'Helleſpont une paire de menottes pour l'enchaîner, qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos, & qu'enfin lorſqu'il arriva au pas des Thermopyles, (où deux hommes de front ne peuvent paſſer) il était ſuivi de cinq millions deux cent quatre-vingt-trois mille deux cent vingt perſonnes, comme le dit le véridique & exact *Hérodote*.

Mon oncle diſait toujours, ſerrez, ſerrez, en liſant ces contes de ma mère l'oie. Il diſait, *Hérodote* a bien fait d'amuſer & de flatter des Grecs par ces romans, & *Rollin* a mal fait de ne les pas réduire à leur juſte valeur en écrivant pour des Français du dix-huitième ſiècle.

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME.

Des prêtres ou prophètes ou ſchoen d'Egypte.

OUI, barbate, les prêtres d'Egypte s'appellaient *Schoen*, & la Genèſe ne leur donne pas d'autre nom, la vulgate même rend ce nom par *Sacerdos*. Mais qu'importe les noms? Si tu avais ſu profiter de la philoſophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces ſchoen, leurs ſciences, leurs impoſtures; tu aurais tâché d'apprendre ſi un ſchoen était toujours en Egypte un homme conſtitué en dignité, comme parmi nous un évêque, & même un archidiacre, ou ſi quelquefois on s'arrogeait le titre de *ſchoen*, comme on s'appelle parmi nous *Monſieur l'abbé*, ſans avoir d'abbaye; ſi un ſchoen, pour avoir été précepteur d'un grand ſeigneur, & pour être nourri dans la maiſon, avait le droit d'attaquer impunément les vivans & les morts, & d'écrire ſans eſprit contre des Egyptiens qui paſſaient pour en avoir.

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des ſchoen fort ſavans; par exemple, ceux qui firent aſſaut de prodiges avec *Moiſe*, qui changèrent toutes les eaux de l'Egypte en ſang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître juſqu'à des poux, mais qui ne purent les chaſſer; car il y a dans le texte hébreu, *ils firent ainſi, mais pour chaſſer les poux, ils ne le purent.* La vulgate les traite plus durement. Elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne ſais ſi tu es ſchoen, & ſi tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les myſtères des ſchoen de Saint-Médard; mais je préférerai toujours un ſchoen doux, modeſte, honnête, à un ſchoen qui dit des injures à ſon prochain, à un ſchoen qui cite ſouvent à faux & qui raiſonne comme il cite, à un ſchoen qui pouſſe l'horreur juſqu'à dire que M. l'abbé *Bazin* entendait mal le grec parce que ſon typographe a oublié un ſigma & a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah! mon fils, quand on a calomnié ainſi les morts, il faut faire pénitence le reſte de ſa vie.

Digitized by Google

CHAPITRE ONZIÈME.

Du temple de Tyr.

JE passe sous silence une infinité de menues mépriſes du ſchoen enragé contre mon oncle; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permiſſion de vous faire remarquer comme il eſt malin. Monſieur l'abbé *Bazin* avait dit que le temple d'*Hercule* à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui ſortent de l'opéra comique pour aller chanter à table les jolies chanſons de M. *Collet;* les jeunes officiers, les conſeillers même de grand'chambre, meſſieurs les fermiers-généraux, enfin tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie*, ſe ſoucieront peut-être fort peu de ſavoir en quelle année le temple d'*Hercule* fut bâti. Mon oncle le ſavait. Son implacable perſécuteur ſe contente de dire vaguement qu'il était auſſi ancien que la ville; ce n'eſt pas là répondre; il faut dire en quel tems la ville fut bâtie. C'eſt un point très-intéreſſant, dans la ſituation préſente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé *Bazin*.

« Il eſt dit dans les annales de la Chine que les premiers em-
» pereurs ſacrifiaient dans un temple. Celui d'*Hercule* à Tyr ne pa-
» raît pas être des plus anciens. *Hercule* ne fut jamais chez aucun
» peuple qu'une divinité ſecondaire, cependant le temple de Tyr
» eſt très-antérieur à celui de Judée. *Hiram* en avait un magnifi-
» que lorſque *Salomon* aidé par *Hiram* bâtit le ſien. *Hérodote* qui
» voyagea chez les Tyriens, dit que de ſon tems les archives de
» Tyr ne donnaient à ce temple que deux mille trois cents ans
» d'antiquité ».

Il eſt clair par-là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de *Salomon* que d'environ douze cents années. Ce n'eſt pas là une antiquité bien reculée, comme tous les ſages en conviendront. Hélas! preſque toutes nos antiquités ne ſont que d'hier; il n'y a que quatre mille ſix cents ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous ſentez, ami lecteur, combien quatre mille ſix cents ans ſont peu de choſe dans l'étendue des ſiècles, combien

Digitized by Google

combien nous ſommes peu de choſe, & ſur-tout combien un pédant orgueilleux eſt peu de choſe.

Quant au divin *Hercule*, Dieu de Tyr qui dépucela cinquante damoiſelles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *Dieu ſecondaire*. Ce n'eſt pas qu'il eût trouvé quelque autre Dieu des gentils qui en eût fait davantage, mais il avait de très-bonnes raiſons pour croire que tous les Dieux de l'antiquité, ceux mêmes *majorum gentium*, n'étaient que des Dieux du ſecond ordre, auxquels préſidait le DIEU formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef* des Egyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mitra* des Babiloniens, le *Zeus* des Grecs maître des Dieux & des hommes, l'*Iezad* des anciens Perſans. Mon oncle adorateur de la Divinité, ſe complaiſait à voir l'univers entier adorer un DIEU unique malgré les ſuperſtitions abominables dans leſquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés Chinois, ſe ſont plongées.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Des Chinois.

QUEL eſt donc cet acharnement de notre adverſaire contre les Chinois & contre tous les gens ſenſés de l'Europe qui rendent juſtice aux Chinois? Le barbare n'héſite point à dire, *que les petits philoſophes ne donnent une ſi haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Ecriture.*

Quoi! c'eſt pour décréditer l'Ecriture ſainte que l'archevêque *Navarette*, *Gonzales de Mendoza*, *Henningius*, *Louis de Guſman*, *Semmedo* & tous les miſſionnaires ſans en excepter un ſeul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être raſſemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années? Quoi! c'eſt pour inſulter à la religion chrétienne, qu'en dernier lieu le père *Parennin* a réfuté avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Egypte à la Chine? Ne ſe laſſera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de conteſter aux peuples de l'orient leurs titres, leurs arts & leurs

Digitized by Google

uſages. Mon oncle était fort irrité contre cette témérité abſurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le ſamaritain ? Eh morbleu comme vous pourrez, diſait mon oncle; mais ne vous faites pas moquer des Chinois; laiſſez-les en paix comme ils vous y laiſſent.

Ecoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle; tâche de répondre à l'argument qu'il pouſſa vigoureuſement dans ſa brochure en huit volumes ſur l'*Hiſtoire générale*. Mon oncle était auſſi ſavant que toi, mais il était mieux ſavant, comme dit *Montaigne*, ou ſi tu veux il était auſſi ignorant que toi, (car en vérité que ſavons-nous ?) mais il raiſonnait, il ne compilait pas. Or voici comme il raiſonne puiſſamment dans le premier volume de cet *Eſſai ſur l'hiſtoire*, où il ſe moque de beaucoup d'hiſtoires.

« Qu'importe, après tout, que ces livres renferment, ou non, » une chronologie toujours ſûre ? Je veux que nous ne ſachions » pas en quel tems préciſément vécut *Charlemagne* : dès qu'il eſt » certain qu'il a fait de vaſtes conquêtes avec de grandes armées, il eſt clair qu'il eſt né chez une nation nombreuſe, formée en corps de peuple par une longue ſuite de ſiècles. Puis » donc que l'empereur *Hiao*, qui vivait inconteſtablement plus » de deux mille quatre cents ans avant notre ère, conquit tout » le pays de la Corée, il eſt indubitable que ſon peuple était de » l'antiquité la plus reculée. De plus, les Chinois inventèrent » un cycle, un comput, qui commence deux mille ſix cent deux » ans avant le nôtre. Eſt-ce à nous à leur conteſter une chronologie unanimement reçue chez eux, à nous qui avons ſoixante » ſyſtêmes différens pour compter les tems anciens, & qui ainſi » n'en avons pas un ?

» Les hommes ne multiplient pas auſſi aiſément qu'on le » penſe. Le tiers des enfans eſt mort au bout de dix ans. Les » calculateurs de la propagation de l'eſpèce humaine ont remarqué qu'il faut des circonſtances favorables pour qu'une » nation s'accroiſſe d'un vingtième au bout de cent années; » & très-ſouvent il arrive que la peuplade diminue, au lieu » d'augmenter. De ſavans chronologiſtes ont ſupputé qu'une » ſeule famille après le déluge, toujours occupée à peupler,

Digitized by Google

» & ſes enfans s'étant occupés de même, il ſe trouva en deux » cent cinquante ans beaucoup plus d'habitans que n'en contient » aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beaucoup que le *Talmud* & » les *Mille & une nuit* aient inventé rien de plus abſurde. On » ne fait point ainſi des enfans à coups de plume. Voyez nos » colonies, voyez ces archipels immenſes de l'Aſie dont il ne » ſort perſonne; les Maldives, les Philippines, les Moluques » n'ont pas le nombre d'habitans néceſſaire. Tout cela eſt encore » une nouvelle preuve de la prodigieuſe antiquité de la popula- » tion de la Chine ».

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encore comme mon oncle raiſonnait. *Abraham* s'en va chercher du bled avec ſa femme en Egypte l'année qu'on dit être la 1917e avant notre ère, il y a tout juſte trois mille ſept cent quatorze ans; c'était quatre cent vingt-huit ans après le déluge univerſel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Egypte; il trouve des rois par-tout, à Sodome, à Gomorre, à Gérar, à Salem; déjà même on avait bâti la tour de Babel environ trois cent quatorze ans avant le voyage d'*Abraham* en Egypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, & qu'on bâtiſſe de ſi belles tours, il eſt clair qu'il faut bien des ſiècles. L'abbé *Bazin* s'en tenait là, il laiſſait le lecteur tirer ſes concluſions.

O l'homme diſcret que feu M. l'abbé *Bazin!* auſſi avait-il vécu familiérement avec *Jérôme Carré*, *Guillaume Vadé*, feu M. *Ralph*, auteur de *Candide*, & pluſieurs autres grands perſonnages du ſiècle. Dis-moi qui tu hantes, & je te dirai qui tu es.

CHAPITRE TREIZIÈME.

De l'Inde & du Védam.

L'ABBÉ *Bazin* avant de mourir envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuſcrit qui ſoit dans tout l'orient. C'eſt un ancien commentaire d'un brame nommé *Shumontou* ſur le *Védam*, qui eſt le livre ſacré des anciens brac-

Digitized by Google

manes. Ce manuscrit est inconteſtablement du tems où l'ancienne religion des gymnoſophiſtes commençait à ſe corrompre; c'eſt après nos livres ſacrés le monument le plus reſpectable de la créance de l'unité de DIEU; il eſt intitulé *Ezour-Védam*, comme qui dirait le vrai *Védam*, le *Védam* expliqué, le pur *Védam*. On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'*Alexandre* dans les Indes, puiſque long-tems avant *Alexandre*, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enſeigné par *Brama*, avaient été corrompus par des ſuperſtitions & par des fables. Ces ſuperſtitions même avaient pénétré juſqu'à la Chine du tems de *Confutzé* qui vivait environ trois cents ans avant *Alexandre*. L'auteur de l'*Ezour-Védam* combat toutes ces ſuperſtitions qui commençaient à naître de ſon tems. Or pour qu'elles aient pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un aſſez grand nombre d'années: ainſi quand nous ſuppoſerons que ce rare manuſcrit a été écrit environ quatre cents ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par *Alexandre*, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

Shumoutou combat toutes les eſpèces d'idolâtrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés; & ce qui eſt extrêmement important, c'eſt qu'il rapporte les propres paroles du *Védam* dont aucun homme en Europe juſqu'à préſent n'avait connu un ſeul paſſage. Voici donc ces propres paroles du *Védam* attribué à *Brama*, citées dans l'*Ezour-Védam*.

C'eſt l'Etre ſuprême qui a tout créé, le ſenſible & l'inſenſible; il y a eu quatre âges différens: tout périt à la fin de chaque âge, tout eſt ſubmergé, & le déluge eſt un paſſage d'un âge à l'autre, &c.

Lorſque DIEU *exiſtait ſeul, & que nul autre être n'exiſtait avec lui, il forma le deſſein de créer le monde; il créa d'abord le tems, enſuite l'eau & la terre: & du mélange des cinq élémens, à ſavoir, la terre, l'eau, le feu, l'air & la lumière, il en forma les différens corps, & leur donna la terre pour baſe. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre eſt la plus haute de toutes les montagnes nommée* Mérou, (*c'eſt l'Immaüs*). Adimo (*c'eſt le nom du premier homme*) *ſortit des mains de* DIEU. Pocriti *eſt le nom de ſon épouſe. D'*Adimo

nâquit Brama, *qui fut le légiſlateur des nations & le père des Brames.*

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-tems avant *Alexandre*, c'eſt que les noms des fleuves & des montagnes de l'Inde ſont les mêmes que dans le *Hanſcrit*, qui eſt la langue ſacrée des bracmanes. On ne trouve pas dans l'*Ezour-Védam* un ſeul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils ſubjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs *Mérou*, &c.

Notre ennemi jaloux des ſervices que l'abbé *Bazin* a rendus aux lettres, à la religion & à la patrie, ſe ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres & de notre religion, le docteur *Warburton* (devenu je ne ſais comment évêque de Gloceſter) commentateur de *Shakeſpear*, & auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'ame, ſous le nom de la divine légation de *Moïſe* : il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé *Bazin* bon catholique, & contre l'évidence que l'*Ezour-Védam* a été écrit avant *Alexandre*. Voici l'objection de l'évêque.

« Cela eſt auſſi judicieux qu'il le ſerait d'obſerver que les annales des Sarrazins & des Turcs ont été écrites avant les conquêtes d'*Alexandre*, parce que nous n'y remarquons point les noms que les Grecs impoſèrent aux rivières, aux villes & aux contrées qu'ils conquirent dans l'Aſie mineure, & qu'on n'y lit que les noms anciens qu'elles avaient depuis les premiers tems. Il n'eſt jamais entré dans la tête de ce poëte, que les Indiens & les Arabes pouvaient exactement avoir la même envie de rendre les noms primitifs aux lieux d'où les Grecs avaient été chaſſés ».

Warburton ne connaît pas plus les vraiſemblances que les bienſéances. Les Turcs & les Grecs modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que les uns habitent en vainqueurs & les autres en eſclaves. Si nous déterrions un ancien manuſcrit grec, dans lequel *Stamboul* fût appellé Conſtantinople, l'*Atméïdam* Hippodrome, *Scutari* le fauxbourg de Calcédoine, le cap *Janiſſari* Promontoire de Sigée, *Cara Denguis* le Pont-Euxin, &c. nous conclurions que ce

Digitized by Google

manuſcrit eſt d'un tems qui a précédé *Mahomet II*, & nous jugerions ce manuſcrit très-ancien s'il ne contenait que les dogmes de la primitive égliſe.

Il eſt donc très-vraiſemblable que le bracmane qui écrivait dans le *Zomboudipo*, c'eſt-à-dire dans l'Inde, écrivait avant *Alexandre* qui donna un autre nom au *Zomboudipo*; & cette probabilité devient une certitude lorſque ce bracmane écrit dans les premiers tems de la corruption de ſa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'*Alexandre*.

Warburton, de qui l'abbé *Bazin* avait relevé quelques fautes avec ſa circonſpection ordinaire, s'en eſt vengé avec toute l'âcreté du pédantiſme. Il s'eſt imaginé, ſelon l'ancien uſage, que des injures étaient des raiſons, & il a pourſuivi l'abbé *Bazin* avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du parlement de Londres qui vient d'y fixer ſon ſéjour, du caractère de cet évêque *Warburton* commentateur de *Shakeſpear* & calomniateur de *Moïſe*; on ſaura ce qu'on doit penſer de cet homme; & l'on apprendra comment les ſavans d'Angleterre, & ſur-tout le célèbre évêque *Lowth*, ont réprimé ſon orgueil & confondu ſes erreurs.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Que les Juifs haïſſent toutes les nations.

L'AUTEUR du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, croit accabler l'abbé *Bazin* en répétant les injures atroces que lui dit *Warburton* au ſujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus ſavans Juifs de l'Aſie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur; & en effet parmi tous les hiſtoriens qui ont parlé d'eux, il n'en eſt aucun qui ne ſoit convenu de cette vérité; & même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs loix, vous trouverez au chap. IV du Deutéronome; *il vous a conduit avec ſa grande puiſſance, pour exterminer à votre entrée de très-grandes nations.*

Digitized by Google

Au chap. VII. *Il consumera peu à peu les nations devant vous, par parties ; vous ne pourrez les exterminer toutes ensemble de peur que les bêtes de la terre ne se multiplient trop.*

Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez jusqu'à leur nom, rien ne pourra vous résister.

On trouverait plus de cent passages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaissaient; il ne leur était pas permis de manger avec des Egyptiens, de même qu'il était défendu aux Egyptiens de manger avec eux. Un Juif était souillé & le serait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était servi d'une marmite étrangère. Il est donc constant que leur loi les rendait nécessairement les ennemis du genre humain. La Genèse, il est vrai, fait descendre toutes les nations du même père. Les Persans, les Phéniciens, les Babiloniens, les Egyptiens, les Indiens venaient de *Noé* comme les Juifs; qu'est-ce que cela prouve, sinon que les Juifs haïssaient leurs frères? Les Anglais sont aussi les frères des Français. Cette consanguinité empêche-t-elle que *Warburton* ne nous haïsse? il hait jusqu'à ses compatriotes qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïssaient que l'idolâtrie des autres nations; il ne sait absolument ce qu'il dit. Les Persans n'étaient point idolâtres, & ils étaient l'objet de la haine juive. Les Persans adoraient un seul DIEU & n'avaient point alors de simulacres. Les Juifs adoraient un seul DIEU & avaient des simulacres, douze bœufs dans le temple, & deux chérubins dans le Saint des saints. Ils devaient regarder tous leurs voisins comme leurs ennemis, puisqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, & depuis les bords du Nil jusqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait composé un empire immense. Leur loi qui leur promettait cet empire les rendait donc nécessairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate jusqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de connaître d'autres nations, & en détestant tout ce qu'ils connaissaient, ils croyaient détester toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. *Warburton* prétend que l'abbé *Bazin* ne s'est exprimé ainsi que parce qu'un Juif qu'il appelle *grand*

Digitized by Google

babillard, avait fait autrefois une banqueroute audit abbé *Bazin*. Il eſt vrai que le Juif *Médina* fit une banqueroute conſidérable à mon oncle : mais cela empêche-t-il que *Joſué* n'ait fait pendre trente & un rois ſelon les ſaintes écritures ? Je demande à *Warburton* ſi l'on aime les gens que l'on fait pendre ? *hang him.*

CHAPITRE QUINZIÈME.

De Warburton.

CONTREDITES un homme qui ſe donne pour ſavant, & ſoyez ſûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que *Warburton*, après avoir commenté *Shakeſpear*, commentait *Moïſe*, & qu'il avait déja fait deux gros volumes pour démontrer que les Juifs inſtruits par DIEU même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame ni d'un jugement après la mort ; cette entrepriſe lui parut monſtrueuſe, ainſi qu'à toutes les conſciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit ſon ſentiment à M. *S*... avec ſa modération ordinaire. Voici ce que M. *S*... lui répondit.

Monſieur,

C'eſt une entrepriſe merveilleuſement ſcandaleuſe dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully ſcandalous in a prieſt*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne & la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce *Warburton* commentât l'opéra des gueux, *The beggars opera*, après avoir très-mal commenté *Shakeſpear*, que d'entaſſer une érudition ſi mal digérée & ſi erronée pour détruire la religion. Car enfin notre ſainte religion eſt fondée ſur la juive. Si DIEU a laiſſé le peuple de l'ancien Teſtament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame & des peines & des récompenſes après la mort, il a trompé ſon peuple chéri : la religion juive eſt donc fauſſe ; la chrétienne fondée ſur la juive ne s'appuie donc que ſur un tronc pourri. Quel eſt le but de cet homme audacieux ? je n'en ſais encore rien. Il flatte le gouvernement : s'il obtient un

Digitized by Google

un évêché, il ſera chrétien; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il ſera. Il a déjà fait deux gros volumes ſur la légation de *Moiſe*, dans leſquels il ne dit pas un ſeul mot de ſon ſujet. Cela reſſemble au chapitre des bottes, où *Montaigne* parle de tout, excepté de bottes; c'eſt un cahos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a ſenti le danger de ſon audace, & il a voulu l'envelopper dans les obſcurités de ſon ſtyle. Il ſe montre enfin plus à découvert dans ſon troiſième volume. C'eſt là qu'il entaſſe tous les paſſages favorables à ſon impiété, & qu'il écarte tous ceux qui appuient l'opinion commune. Il va chercher dans *Job* qui n'était pas Hébreu ce paſſage équivoque; *comme le nuage qui ſe diſſipe & s'évanouit, ainſi eſt au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.*

Et ce vain diſcours d'une pauvre femme à David: *Nous devons mourir; nous ſommes comme l'eau répandue ſur la terre qu'on ne peut plus ramaſſer.*

Et ces verſets du Pſeaume LXXXVIII. *Les morts ne peuvent ſe ſouvenir de toi. Qui pourra te rendre des actions de grace dans la tombe? que me reviendra-t-il de mon ſang, quand je deſcendrai dans la foſſe? La pouſſière t'adreſſera-t-elle des vœux? déclarera-t-elle la vérité?*

Montreras-tu tes merveilles aux morts? les morts ſe lèveront-ils? auras-tu d'eux des prières?

Le livre de l'Eccléſiaſte (dit-il page 170) eſt encore plus poſitif. *Les vivans ſavent qu'ils mourront, mais les morts ne ſavent rien; point de récompenſe pour eux, leur mémoire périt à jamais.*

Il met ainſi à contribution *Ezéchiel*, *Jérémie* & tout ce qu'il peut trouver de favorable à ſon ſyſtême.

Cet acharnement à répandre le dogme funeſte de la mortalité de l'ame a ſoulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que ſon patron qui penſe comme lui, ne fût pas aſſez puiſſant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors? celui de dire des injures à tous les philoſophes. *Quis tuleris Gracchos de ſeditione querentes?* il a élevé l'étendard du fanatiſme dans une main, tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par-là il a ébloui la cour, & en enſeignant réellement la mortalité de l'ame, & feignant enſuite de l'admet-

Digitized by Google

tre, il aura probablement l'évêché qu'il desire. Chez vous tout chemin mène à Rome; & chez nous tout chemin mène à l'évêché.

Voilà ce que M. *S.* écrivait en 1758, & tout ce qu'il a prédit est arrivé. *Warburton* jouit d'un bon évêché: il insulte les philosophes. En vain l'évêque *Lowth* a pulvérisé son livre, il n'en est que plus audacieux, il cherche même à persécuter. Et s'il pouvait, il ressemblerait au *peathum in the beggars opera* qui se donne le plaisir de faire pendre ses complices. La plupart des hypocrites ont le regard doux du chat & cachent leurs griffes: Celui-ci découvre les siennes en levant une tête hardie; il a été ouvertement délateur, & il voudrait être persécuteur.

Les philosophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaise foi, & celui de l'orgueil; l'église anglicane le regarde comme un homme dangereux, les gens de lettres comme un écrivain sans goût & sans méthode, qui ne sait qu'entasser citations sur citations, les politiques comme un brouillon qui ferait revivre s'il pouvait la chambre étoilée. Mais il se moque de tout cela: *he writes about it goddess, and about it.*

Warburton me répondra peut-être qu'il n'a fait que suivre le sentiment de mon oncle & de plusieurs autres savans qui ont tous avoué qu'il n'est pas parlé expressément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaique. Cela est vrai, il n'y a que des ignorans qui en doutent, & des gens de mauvaise foi, qui affectent d'en douter: mais le pieux *Bazin* disait que cette doctrine, sans laquelle il n'est point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien Testament, y doit être sous-entendue, qu'elle y est virtuellement, que si on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y est *totidem litteris*, & qu'enfin si elle n'y est point du tout, ce n'est pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours soutenu que DIEU est bon, qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favorisés, qu'il a suppléé à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux savans; il n'a jamais cherché à persécuter personne; au contraire il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le plus circonspect, le plus chrétien, le plus rempli de piété qu'on ait fait depuis *Thomas à Kempis*. Mon oncle quoiqu'un peu

Digitized by Google

enclin à la raillerie était pêtri de douceur & d'indulgence. Il fit plusieurs pièces de théâtre dans sa jeunesse, tandis que l'évêque *Warburton* ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle quand on sifflait ses pièces, sifflait comme les autres. Si *Warburton* a fait imprimer *Guillaume Shakespear* avec des notes, l'abbé *Bazin* a fait imprimer *Pierre Corneille* aussi avec des notes. Si *Warburton* gouverne une église, l'abbé *Bazin* en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de M. *le F.... de P.....*, mais enfin qui est assez propre. En un mot je prendrai toujours le parti de mon oncle.

CHAPITRE SEIZIÈME.

Conclusion des chapitres précédens.

TOUT le monde connaît cette réponse prudente d'un cocher à un batelier; si tu me dis que mon carrosse est un belître, je te dirai que ton bateau est un maraut. Le batelier qui a écrit contre mon oncle a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce sont là de ces honnêtetés littéraires dont on ne saurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politesse & au bon ton. Mais je préfère encore au beau discours de ce cocher l'apophthegme de Montaigne, *ne regarde pas qui est le plus savant, mais qui est le mieux savant.* La science ne consiste pas à répéter au hasard ce que les autres ont dit, à coudre à un passage hébreu qu'on n'entend point un passage grec qu'on entend mal, à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio; à crier,

Nous rédigeons au long de point en point
Ce qu'on pensa, mais nous ne pensons point.

Le vrai savant est celui qui n'a nourri son esprit que de bons livres & qui a su mépriser les mauvais, qui sait distinguer la vérité du mensonge & le vraisemblable du chimérique, qui

Digitized by Google

juge d'une nation par ſes mœurs plus que par ſes loix, parce que les loix peuvent être bonnes & les mœurs mauvaiſes. Il n'appuie point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir & par le goût de ſon pays pour les fables; il peut montrer que l'auteur même eſt ſuppoſé. Mais ce qui le détermine le plus, c'eſt quand le livre eſt plein d'extravagances, il les réprouve, il les regarde avec dédain; en quelque tems & par quelques mains qu'elles aient été écrites.

S'il voit dans *Tite-Live* qu'un augure a coupé un caillou avec un raſoir, aux yeux d'un étranger nommé *Lucumon* devenu roi de Rome, il dit, ou *Tite-Live* a écrit une ſottiſe, ou *Lucumon Tarquin*, & l'augure étaient deux fripons qui trompaient le peuple, pour le mieux gouverner. En un mot le ſot copie, le pédant cite, & le ſavant juge.

M. *Toxotès* qui copie & qui cite & qui eſt incapable de juger, qui ne ſait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu affaire à un cocher qui lui donne les coups de fouet qu'il méritait; & le bout de ſon fouet a ſanglé *Warburton*.

Tout mon chagrin dans cette affaire eſt que perſonne n'ayant lu la diatribe de M. *Toxotès* (*a*), très-peu de gens liront la téponſe du neveu de l'abbé *Bazin*; cependant le ſujet eſt intéreſſant, il ne s'agit pas moins que des dames & des petits garçons de Babilone, des boucs, de Mendès, de *Warburton* & de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets ſont épuiſés. Nous avons tant de livres que la mode de lire eſt paſſée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui ſuis grand lecteur je n'en lis pas la quarantième partie; que fera donc le reſte du genre humain? Je voudrais dans le fond de mon cœur que le collège des cardinaux me remerciât d'avoir anathématiſé un évêque anglican, que l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe, le hoſpodar de Valachie & le grand-viſir me fiſſent des complimens ſur ma pieuſe tendreſſe pour l'abbé *Bazin*

(*a*) *Toxotès*, eſt un mot grec qui ſignifie *Larcher*.

Digitized by Google

mon oncle qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne sauront rien de ma querelle. J'ai beau protester à la face de l'univers que M. *Toxotès* ne sait ce qu'il dit, on me demande qui est M. *Toxotès*, & on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur que toutes les disputes littéraires ont une pareille destinée. Le monde est devenu bien tiède ; une sottise ne peut plus être célèbre ; elle est étouffée le lendemain par cent sottises qui cèdent la place à d'autres. Les jésuites sont heureux ; on parlera d'eux long-tems depuis la Rochelle jusqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Sur la modestie de Warburton, *& sur son système anti-mosaïque.*

LA nature de l'homme est si faible, & on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié en parlant de ce cher *Warburton*, de remarquer combien cet évêque serait pernicieux à la religion chrétienne & à toute religion, si mon oncle ne s'était pas opposé vigoureusement à sa hardiesse.

Les anciens sages, dit Warburton (*b*), *crurent légitime & utile au public de dire le contraire de ce qu'ils pensaient.*

(*c*) *L'utilité & non la vérité était le but de la religion.*

Il emploie un chapitre entier à fortifier ce système par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que pour prouver que les Juifs étaient une nation instruite par DIEU même, il dit que la doctrine de l'immortalité de l'ame & d'un jugement après la mort est d'une nécessité absolue, & que les Juifs ne la connaissaient pas. *Tout le monde*, dit-il (*d*), *al man kind, & spécialement les nations les plus savantes & les plus sages de l'antiquité, sont convenues de ce principe.*

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur & quelle erreur

(*b*) Tom. II, pag. 89. (*c*) Pag. 91. (*d*) Tom. I, pag. 87.

Digitized by Google

dans ce peu de paroles qui ſont le ſujet de ſon livre. Si tout l'univers, & particuliérement les nations les plus ſages & les plus ſavantes, croyaient l'immortalité de l'ame, les Juifs qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes & d'inſenſés que DIEU ne conduiſait pas. Voilà l'horreur, dans un prêtre qui inſulte les pauvres laïques. Hélas, que n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propoſitions! Voici maintenant l'erreur.

C'eſt que du tems que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins errante dans les déſerts de l'Arabie pétrée, on ne peut prouver que toutes les nations du monde cruſſent l'ame immortelle. L'abbé *Bazin* était perſuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Caldéens, chez les Perſans, chez les Egyptiens; c'eſt-à-dire, chez les philoſophes de ces nations; mais il eſt certain que les Chinois n'en avaient aucune connaiſſance, & qu'il n'en eſt point parlé dans les cinq Kings qui ſont antérieurs de pluſieurs ſiècles au tems de l'habitation des Juifs dans les déſerts d'Oreb & de Cadès-Barné.

Comment donc ce *Warburton* en avançant des choſes ſi dangereuſes & en ſe trompant ſi groſſiérement, a-t-il pu attaquer les philoſophes, & particuliérement l'abbé *Bazin* dont il aurait dû rechercher le ſuffrage?

N'attribuez cette inconſéquence, mes frères, qu'à la vanité. C'eſt elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raiſon dit: nous haſardons une entrepriſe difficile, ayons des partiſans. L'amour-propre crie: écraſons tout pour régner. On croit l'amour-propre. Alors on finit par être écraſé ſoi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix que l'abbé *Bazin* eſt le premier qui ait prouvé que les Egyptiens ſont un peuple très-nouveau, quoiqu'ils ſoient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul ſavant n'a contredit la raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'un pays inondé quatre mois de l'année depuis qu'il eſt coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année avant que ces canaux euſſent été faits. Or un pays toujours inondé était inhabitable. Il a fallu des travaux immenſes, & par conſéquent une multitude de ſiècles pour former l'Egypte.

Par conſéquent les Syriens, les Babiloniens, les Perſans,

Digitized by Google

les Indiens, les Chinois, les Japonois, &c. durent être formés en corps de peuple très-long-tems avant que l'Egypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les conclusions qu'on voudra, cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui se soucient de l'antiquité égyptienne ?

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Des hommes de différentes couleurs.

Mon devoir m'oblige de dire que l'abbé *Bazin* admirait la sagesse éternelle dans cette profusion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne pensait pas que les huîtres d'Angleterre fussent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les girofliers des isles Moluques tirassent leur origine des sapins des Pyrénées. Il respectait également les barbes des orientaux, & les mentons dépourvus à jamais de poil folet, que Dieu a donnés aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui sont de la plus belle soie & du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds & demi, le ravissaient en extase quand il les comparait aux Nègres leurs voisins qui ont de la laine sur la tête & de la barbe au menton que Dieu a refusée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre, il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots & aux Hottentotes depuis le nombril jusqu'à la moitié des cuisses. O profusion de richesses ! s'écriait-il. O que la nature est féconde !

Je suis bien aise de révéler ici aux cinq ou six lecteurs qui voudront s'instruire dans cette diatribe, que l'abbé *Bazin* a été violemment attaqué dans un journal nommé *économique* que j'ai acheté jusqu'à présent, & que je n'achèterai plus. J'ai été sensiblement affligé que cet économe après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaises & contre la rage, & après m'avoir appris le secret d'éteindre en un moment le feu

Digitized by Google

d'une cheminée, s'exprime sur l'abbé *Bazin* avec la cruauté que vous allez voir.

« (*e*) L'opinion de M. l'abbé *Bazin* qui croit, ou fait semblant » de croire qu'il y a plusieurs espèces d'hommes, est aussi absurde » que celle de quelques philosophes payens, qui ont imaginé des » atomes blancs & des atomes noirs, dont la réunion fortuite a pro- » duit divers hommes & divers animaux ».

M. l'abbé *Bazin* avait vu dans ses voyages une partie du *reticulum mucosum* d'un Nègre, lequel est entiérement noir; c'est un fait connu de tous les anatomistes de l'Europe. Quiconque voudra faire disséquer un Nègre (j'entends après sa mort) trouvera cette membrane muqueuse noire comme de l'encre de la tête aux pieds. Or si ce rézeau est noir chez les Nègres, & blanc chez nous, c'est donc une différence spécifique. Or une différence spécifique entre deux races forme assurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atomes blancs & rouges d'*Anaxagore* qui vivait il y a environ deux mille trois cents ans avant mon oncle.

Il vit non-seulement des Nègres & des Albinos qu'il examina très-soigneusement, mais il vit aussi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même économe lui a nié ces rouges. Il prétend que les habitans des isles Caraïbes ne sont rouges que lorsqu'ils sont peints. On voit bien que cet homme là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je suis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a résidé long-tems à la Guadaloupe, en qualité d'officier du roi.

Il y a réellement à la Guadaloupe dans un quartier de la grande terre nommé le Pistolet, *dépendant de la paroisse de l'anse Bertrand, cinq ou six familles de Caraïbes dont la peau est de la couleur de notre cuivre rouge; ils sont bien faits & ont de longs cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils se gouvernent par leurs propres loix & ne sont point chrétiens. Tous les Caraïbes sont rougeâtres, &c.* Signé *Rieu*, 20 Mai 1767.

Le jésuite *Laffiteau* qui avait vécu aussi chez les Caraïbes, convient que ces peuples sont rouges (*f*), mais il attribue en

(*e*) Pag. 309. Recueil de 1745. (*f*) *Mœurs des Sauvages*, page 68. Tom. I.

homme

Digitized by Google

homme judicieux cette couleur à la passion qu'ont eu leurs mères de se peindre en rouge ; comme il attribue la couleur des Nègres au goût que les dames de Congo & d'Angola ont eu de se peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jésuite.

« Ce goût général dans toute la nation & la vue continuelle » de semblables objets a dû faire impression sur les femmes en- » ceintes comme les baguettes de diverses couleurs sur les brebis de » *Jacob*, & c'est ce qui doit avoir contribué en premier lieu à » rendre les uns noirs par nature & les autres rougeâtres tels qu'ils » le sont aujourd'hui ».

Ajoutez à cette belle raison que le jésuite *Lafiteau* prétend que les Caraïbes descendent en droite ligne des peuples de Carie ; vous m'avouerez que c'est puissamment raisonner, comme dit l'abbé *Grizel*.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Des montagnes & des coquilles.

J'AVOUERAI ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un sentiment opposé à celui d'un grand naturaliste qui prétendait que c'est la mer qui a fait les montagnes, qu'après les avoir formées par son flux & son reflux, elle les a couvertes de ses flots & qu'elle les a laissées toutes semées de ses poissons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me disait-il, quelles sont mes raisons. 1°. Si la mer par son flux avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de sable depuis l'endroit où est aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux dernières branches du mont Immaüs ou *Mérou*, j'ai grand peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'océan a certainement amoncelé dans une longue suite de siècles les sables qui forment les dunes de Dunkerque & de l'Angleterre, mais elle n'a pu en faire des rochers ; & ces dunes sont fort peu élevées.

Digitized by Google

3°. Si en six mille ans elle a élevé des monticules de sable hauts de quarante pieds, il lui aura fallu juste trente millions d'années pour former la plus haute montagne des Alpes qui a vingt mille pieds de hauteur; supposé encore qu'il ne se soit point trouvé d'obstacles à cet arrangement, & qu'il y ait toujours eu du sable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut sur nos côtes aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds? Et comment les aura-t-il couvertes pour laisser des poissons sur les cimes?

5°. Comment les marées & les courans auront-ils formé des enceintes presque circulaires de montagnes telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toscane, la Savoie & le pays de Vaud?

6°. Si la mer avait été pendant tant de siècles au-dessus des montagnes, il aurait donc fallu que tout le reste du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, sans quoi les eaux seraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui pendant tant de siècles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainsi il faudrait nécessairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouis depuis le tems où ces messieurs prétendent qu'il y a des poissons de mer pétrifiés sur le sommet des Alpes & du mont Ararat.

7°. Considérez, mon cher neveu, que dans cette supposition des montagnes formées & couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poissons. C'est je crois l'opinion de *Téliamed*. Il est difficile de comprendre que des marsouins aient produit des hommes.

8°. Il est évident que si par impossible la mer eût si long-tems couvert les Pyrénées, les Alpes, le Caucase, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes & les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saone, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les sources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges & aux pluies qui tombent sur les cimes de ces rochers. Ainsi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la

Digitized by Google

nature ne se dément jamais. Toutes les espèces restent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, minéraux, métaux; tout est invariable dans cette prodigieuse variété. Tout conserve son essence. L'essence de la terre est d'avoir des montagnes; sans quoi elle serait sans rivières, donc il est impossible que les montagnes ne soient pas aussi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps ont été long-tems sans têtes. Je sais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords escarpés de plusieurs fleuves & de quelques lacs en sont tapissés; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fussent les dépouilles des monstres marins; elles ressemblent plutôt aux habits déchirés des moules & d'autres petits crustacées de lacs & de rivières. Il y en a qui ne sont visiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terrestres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne se soit avancée trente & quarante lieues dans le continent, & que des atterrissemens ne l'aient contrainte de reculer. Je sais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-mortes, Alexandrie, Rosette, & qu'elle en est à présent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé & quitté tour-à-tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été par-tout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de son long règne me sont fort suspectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles aient renfermé autrefois un poisson nommé *Indien Nautilus*, qui par parenthèse n'existe pas. Elles m'ont paru de simples fossiles tournés en volutes, & je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poisson des mers de Surate, que je n'ai pris les *conchas Veneris* pour des chapelles de Vénus, & les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai pensé avec plusieurs bons observateurs que la nature inépuisable dans ses ouvrages a pu très-bien former une grande quantité de fossiles, que nous prenons mal-à-propos pour des productions marines. Si la mer avait dans la succession des siècles formé des montagnes de couches de sable & de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre,

Digitized by Google

& c'eſt aſſurément ce qui n'eſt pas vrai, la chaîne des hautes montagnes de l'Amérique en eſt abſolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible? *qu'on en trouvera un jour.* Attendons, donc au moins qu'on en trouve.

Je ſuis même tenté de croire que ce fameux *Fallun* de Touraine n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de minière; car ſi c'était un amas de vraies dépouilles de poiſſons que la mer eût dépoſé, par couches ſucceſſivement & doucement dans ce canton, pendant quarante ou cinquante mille ſiècles, pourquoi n'en aurait-elle pas laiſſé autant en Bretagne & en Normandie? certainement ſi elle a ſubmergé la Touraine ſi long-tems, elle a couvert à plus forte raiſon les pays qui ſont au-delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un ſeul canton d'une ſeule province? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu auſſi ſous vingt pieds de terre, des monnoies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cents milles de Rome, & je n'ai point dit; ces anneaux, ces eſpèces d'or & d'argent, ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus; ces huîtres ſont nées ici: j'ai dit; des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent & des huîtres.

Quand je lus il y a quarante ans qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie, je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pélerins qui revenaient de Jéruſalem. M. de *Buffon*, m'en reprit très-vertement dans ſa théorie de la terre, page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles, mais je ſuis demeuré dans mon opinion, parce que l'impoſſibilité que la mer ait formé les montagnes m'eſt démontrée. On a beau me dire que le porphyre eſt fait de pointes d'ourſin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc eſt fait de plumes d'autruche.

Il y a pluſieurs années qu'un Irlandais, jéſuite ſecret, nommé *Néedham*, qui diſait avoir d'excellens microſcopes, crut s'appercevoir qu'il avait fait naître des anguilles avec de l'infuſion de bled ergoté dans des bouteilles. Auſſi-tôt voilà des philoſophes qui ſe perſuadent que ſi un jéſuite a fait des an-

Digitized by Google

guilles sans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus besoin de la main du grand *Demiurgos*; le maître de la nature n'est plus bon à rien. De la farine grossière produit des anguilles, une farine plus pure produira des singes, des hommes & des ânes. Les germes sont inutiles : tout naîtra de soi-même. On bâtit sur cette expérience prétendue un nouvel univers, comme nous faisions un monde il y a cent ans avec la matière subtile, la globuleuse & la cannelée. Un mauvais plaisant, mais qui raisonnait bien, dit qu'il y avait là anguille sous roche, & que la fausseté se découvrirait bientôt. En effet il fut constaté que les anguilles n'étaient autre chose que des parties de la farine corrompue qui fermentait; & le nouvel univers disparut.

Il en avait été de même autrefois. Les vers se formaient par corruption dans la viande exposée à l'air; les philosophes ne soupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui déposaient leurs œufs sur cette viande, & que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des ailes. Les cuisiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles, alors plus de vers, plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, & sur-tout celle du jésuite *Néedham*. Un des grands agrémens de ce monde, est que chacun puisse avoir son sentiment sans altérer l'union fraternelle. Je puis estimer la vaste érudition de M. *Guignes*, sans lui sacrifier les Chinois que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civilisée après les Indiens. Je sais rendre justice aux vastes connaissances & au génie de M. de *Buffon*, en étant fortement persuadé que les montagnes sont de la date de notre globe & de toutes les choses, & même en ne croyant point aux molécules organiques. Je puis avouer que le jésuite *Néedham* déguisé heureusement en laïque, a eu des microscopes, mais je n'ai point prétendu le blesser en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine.

Je conserve l'esprit de charité avec tous les doctes, jusqu'à ce qu'ils me disent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme est fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé & vexé. Si j'ai été un

Digitized by Google

peu goguenard, & si j'ai par-là déplu autrefois à un philosophe Lappon qui voulait qu'on perçât un trou jusqu'au centre de la terre, qu'on disséquât des cervelles de géans pour connaître l'essence de la pensée, qu'on exaltât son ame pour prédire l'avenir, & qu'on endnisît tous les malades de poix résine, c'est que ce Lappon m'avait horriblement molesté, & cependant j'ai bien demandé pardon à DIEU de l'avoir tourné en ridicule; car il ne faut pas affliger son prochain, c'est manquer à la raison universelle.

Au reste, j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres quand ils ont été injustement persécutés: quand par exemple on a juridiquement accusé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio d'avoir composé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injustice.

Ce discours de mon bon oncle me fit verser des larmes de tendresse.

CHAPITRE VINGTIÈME.

Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.

QUAND mon oncle m'eut ainsi attendri, je pris la liberté de lui dire; Vous avez couru une carrière bien épineuse; je sens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, qu'homme de lettres; car enfin, quand vous eûtes appris le premier aux Français que les Anglais & les Turcs donnaient la petite-vérole à leurs enfans pour les en préserver, vous savez que tout le monde se moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un musulman. Ce fut bien pis lorsque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de *Newton* dont les écoles welches n'avaient pas encore entendu parler; on vous fit passer pour un ennemi de la France. Vous hasardâtes de faire quelques tragédies. *Zaire*, *Oreste*, *Sémiramis*, *Mahomet* tombèrent à la première représentation. Vous souvenez-vous, mon cher oncle, comme votre *Adélaïde Du Guesclin* fut sifflée d'un bout à

l'autre? quel plaisir c'était! Je me trouvai à la chûte de *Tancrède*; on disait en pleurant & en sanglotant, ce pauvre homme n'a jamais rien fait de si mauvais.

Vous fûtes assailli en divers tems d'environ sept cent cinquante brochures, dans lesquelles les uns disaient, pour prouver que *Mérope* & *Alzire* sont des tragédies détestables, que monsieur votre père, qui fut mon grand-père, était un paysan, & d'autres qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'état, mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, & qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec *Alzire* & *Mérope*, ni avec le reste de l'univers, que tout faiseur de brochure doit, comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

On vous attribuait l'excellent livre intitulé *Les hommes* (je ne sais ce que c'est que ce livre, ni vous non plus) & plusieurs poëmes immortels, comme la *Chandelle d'Arras*, & la *Poule à ma tante*, & le second tome de *Candide*, & le *Compère Matthieu*. Combien de lettres anonymes avez-vous reçues? combien de fois vous a-t-on écrit, *donnez-moi de l'argent, ou je ferai contre vous une brochure*. Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaissance par quelque satyre bien mordante?

Ayant ainsi passé par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels sont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, & les plus capables de nuire?

Le bon abbé *Bazin* me répondit en soupirant; Mon neveu, après les théologiens, les chiens les plus acharnés à suivre leur proie sont les folliculaires; & après les folliculaires marchent les faiseurs de cabale au théâtre. Les critiques en histoire & en physique ne font pas grand bruit. Gardez-vous sur-tout, mon neveu, du métier de *Sophocle* & d'*Euripide*, à moins que vous ne fassiez vos tragédies en latin, comme *Grotius* qui nous a laissé ces belles pièces entièrement ignorées, d'*Adam chassé*, de *Jésus patient*, & de *Joseph* sous le nom de *Sofonsoné* qu'il croit un mot égyptien.

Eh pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je fasse des tragédies si j'en ai le talent? Tout homme peut apprendre

Digitized by Google

le latin & le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie; tout homme peut écrire l'hiſtoire, mais il eſt très-rare, comme vous ſavez, de trouver un bon poëte. Ne ſerait-ce pas un vrai plaiſir de faire de grands vers bourſouflés dans leſquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables*, & les *forfaits* & les *crimes* avec les *cœurs magnanimes*, & les *juſtes Dieux* avec les *exploits glorieux?* Une fière actrice ferait ronfler ce galimatias, elle ſerait applaudie par deux cents jeunes courtauds de boutique, & elle me dirait après la pièce, ſans moi vous auriez été ſifflé, vous me devez votre gloire. J'avoue qu'un pareil ſuccès tourne la tête quand on a une noble ambition.

O mon neveu, me repliqua l'abbé *Bazin*, je conviens que rien n'eſt plus beau! mais ſouvenez-vous comment l'auteur de *Cinna* qui avait appris à la nation à penſer & à s'exprimer, fut traité par *Claveret*, par *Chapelain*, par *Scudéri* gouverneur de Notre-Dame de la Garde, & par l'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur auteur de la plus mauvaiſe tragédie de ce tems, & qui pis eſt d'une tragédie en proſe, appelle Corneille *Maſcarille*; il n'eſt fait, ſelon le prédicateur, que pour vivre avec les portiers de comédie; *Corneille piaille toujours, ricane toujours, & ne dit jamais rien qui vaille.*

Ce ſont là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie: il était réduit pour vivre à recevoir une penſion du cardinal de *Richelieu* qu'il nomme *ſon maître*. Il était forcé de rechercher la protection de *Montauron*, à lui dédier *Cinna*, à comparer dans ſon épître dédicatoire *Montauron* à *Auguſte*; & *Montauron* avait la préférence.

Jean Racine égal à *Virgile* pour l'harmonie & la beauté du langage, ſupérieur à *Euripide* & à *Sophocle*, *Racine* le poëte du cœur, & d'autant plus ſublime, qu'il ne l'eſt que quand il faut l'être, *Racine* le ſeul poëte tragique de ſon tems dont le génie ait été conduit par le goût, *Racine* le premier homme du ſiècle de *Louis XIV* dans les beaux-arts, & la gloire éternelle de la France, a-t-il eſſuyé moins de dégoût & d'opprobre? tous ſes chefs-d'œuvre ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne?*

Viſé,

Digitized by Google

Visé, l'auteur du *Mercure galant*, ne se déchaîna-t-il pas toûjours contre lui? *Subligni* ne prétendit-il pas le tourner en ridicule? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ses ouvrages? n'eut-il pas toujours des ennemis, jusqu'à ce qu'enfin le jésuite *la Chaise* le rendit suspect de jansénisme auprès du roi, & le fit mourir de chagrin? Mon neveu, la mode n'est plus d'accuser de jansénisme; mais si vous avez le malheur de travailler pour le théâtre & de réussir, on vous accusera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle se gravèrent dans mon cœur. J'avais déjà commencé une tragédie; je l'ai jettée au feu, & je conseille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

Des sentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. *De la justice qu'il rendait à l'antiquité, & de quatre diatribes composées par lui à cet effet.*

POUR mieux faire connaître la piété & l'équité de l'abbé *Bazin*, je suis bien aise de publier ici quatre diatribes de sa façon, composées seulement pour sa satisfaction particulière. La première est sur la cause & les effets. La seconde traite de *Sanchoniaton*, l'un des plus anciens écrivains qui aient *mis la plume à la main* pour écrire gravement des sottises. La troisième est sur l'Egypte, dont il faisait assez peu de cas; (ce n'est pas de sa diatribe dont il faisait peu de cas, c'est de l'Egypte,) Dans la quatrième il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, & qu'on envoya dans le désert. Cette dernière élucubration est très-curieuse & très-instructive.

Digitized by Google

PREMIÈRE DIATRIBE DE M. L'ABBÉ BAZIN.

SUR LA CAUSE PREMIÈRE.

UN jour le jeune *Madétès* se promenait vers le port de Pirée; il rencontra *Platon* qu'il n'avait point encore vu. *Platon* lui trouvant une physionomie heureuse lia conversation avec lui; il découvrit en lui un sens assez droit. *Madétès* avait été instruit dans les belles-lettres, mais il ne savait rien, ni en physique, ni en géométrie, ni en astronomie. Cependant il avoua à *Platon* qu'il était épicurien.

Mon fils, lui dit *Platon*, *Epicure* était un fort honnête homme, il vécut & il mourut en sage; sa volupté, dont on a parlé si diversement, consistait à éviter les excès; il recommanda l'amitié à ses disciples, & jamais précepte n'a été mieux observé. Je voudrais faire autant de cas de sa philosophie que de ses mœurs. Connaissez-vous bien à fond la doctrine d'*Epicure*? *Madétès* lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. Je sais seulement, dit-il, que les Dieux ne se sont jamais mêlés de rien, & que le principe de toutes choses est dans les atomes qui se sont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il est.

PLATON.

Ainsi donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce soit une intelligence qui ait présidé à cet univers dans lequel il y a tant d'êtres intelligens? voudriez-vous bien me dire quelle est votre raison d'adopter cette philosophie?

MADÉTÈS.

Ma raison est que je l'ai toujours entendu dire à mes amis & à leurs maitresses avec qui je soupe; je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien; mais cette doctrine m'a paru aussi bonne qu'une autre; & il

Digitized by Google

faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie; j'ai beaucoup d'envie de m'instruire, mais il m'a paru jusqu'ici plus commode de penser, sans rien savoir.

Platon lui dit; Si vous avez quelque desir de vous éclairer, je suis magicien, & je vous ferai voir des choses fort extraordinaires; ayez seulement la bonté de m'accompagner à ma maison de campagne qui est à cinq cents pas d'ici, & peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaisance. *Maditès* le suivit avec transport. Dès qu'ils furent arrivés, *Platon* lui montra un squelette; le jeune homme recula d'horreur à ce spectacle nouveau pour lui. *Platon* lui parla en ces termes.

Considérez bien cette forme hideuse qui semble être le rebut de la nature, & jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet assemblage informe qui vous a paru si abominable.

Premiérement, vous voyez cette espèce de boule qui semble couronner tout ce vilain assemblage. Je vais faire passer par la parole dans le creux de cette boule une substance moëlleuse & douce partagée en mille petites ramifications, que je ferai descendre imperceptiblement par cette espèce de long bâton à plusieurs nœuds que vous voyez attaché à cette boule, & qui se termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une soupape qui pourra jouer sans cesse; & bientôt après vous verrez cette fabrique se remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraissent comme des restes d'un bois pourri, & qui semblent être sans utilité comme sans force & sans grace, je n'aurai qu'à parler & ils seront mis en mouvement par des espèces de cordes d'une structure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui en passant par des tamis se changera en plusieurs liqueurs différentes, & coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout sera recouvert d'une étoffe blanche, moëlleuse & fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne se démentira point. Je placerai

Digitized by Google

entre ces demi-cerneaux qui ne ſemblent bons à rien, un gros réſervoir fait à-peu-près comme une pomme de pin; ce réſervoir ſe contractera & ſe dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui paſſera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un ſac percé en deux endroits qui reſſemblera au tonneau des Danaïdes, il ſe remplira & ſe vuidera ſans ceſſe; mais il ne ſe remplira que de ce qui eſt néceſſaire, & ne ſe vuidera que du ſuperflu. Cette machine ſera un ſi étonnant laboratoire de chymie, un ſi profond ouvrage de méchanique & d'hydraulique, que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuſe; il ſera impoſſible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous ſurprendra davantage, c'eſt que cet automate s'étant approché d'une figure à-peu-près ſemblable, il s'en formera une troiſième figure. Ces machines auront des idées; elles raiſonneront, elles parleront comme vous, elles pourront meſurer le ciel & la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté; ſi vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'eſprit & de puiſſance.

MADÉTÉS.

Si la choſe eſt ainſi, j'avouerai que vous en ſavez plus qu'*Epicure* & que tous les philoſophes de la Grèce.

PLATON.

Eh bien tout ce que je vous ai promis eſt fait. Vous êtes cette machine, c'eſt ainſi que vous êtes formé, & je ne vous ai pas montré la millième partie des reſſorts qui compoſent votre exiſtence; tous ces reſſorts ſont exactement proportionnés les uns aux autres; tous s'aident réciproquement: les uns conſervent la vie, les autres la donnent, & l'eſpèce ſe perpétue de ſiècle en ſiècle par un artifice qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir. Les plus vils animaux ſont formés avec un appareil non moins admirable, & les ſphères céleſtes ſe meuvent dans l'eſpace avec une méchanique encore plus ſublime; juge

Digitized by Google

après cela si un être intelligent n'a pas formé le monde, & si vos atomes n'ont pas eu besoin de cette cause intelligente.

Madétès étonné demanda au magicien qui il était. *Platon* lui dit son nom: le jeune homme tomba à genoux, adora DIEU, & aima *Platon* toute sa vie.

Ce qu'il y a de très-remarquable pour nous, c'est qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point scandalisés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toujours aimé. Les gens de sectes différentes soupaient ensemble gaiement chez les Grecs & chez les Romains. C'était le bon tems.

SECONDE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

DE SANCHONIATON.

SANCHONIATON ne peut être un auteur supposé. On ne suppose un ancien livre que dans le même esprit qu'on forge d'anciens titres pour fonder quelque prétention disputée. On employa autrefois des fraudes pieuses pour appuyer des vérités qui n'avaient pas besoin de ce malheureux secours. De zélés indiscrets forgèrent de très-mauvais vers grecs attribués aux sibylles, des lettres de *Pilate*, & l'histoire du magicien *Simon* qui tomba du haut des airs aux yeux de *Néron*. C'est dans le même esprit qu'on imagina la donation de *Constantin* & les fausses décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de *Sanchoniaton*, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponnerie. Que pouvait gagner *Philon de Biblos* qui traduisit en grec *Sanchoniaton*, à mettre cette histoire & cette cosmogonie sous le nom de ce Phénicien? c'est à-peu-près comme si on disait qu'*Hésiode* est un auteur supposé.

Eusèbe de Césarée qui rapporte plusieurs fragmens de cette traduction faite par *Philon de Biblos*, ne s'avisa jamais de soupçonner que *Sanchoniaton* fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raison de douter que sa cosmogonie ne lui appartienne.

Digitized by Google

Ce *Sanchoniaton* vivait à-peu-près dans le tems où nous plaçons les dernières années de *Moïse*. Il n'avait probablement aucune connaissance de *Moïse*, puisqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans son voisinage. S'il en avait parlé, *Eusèbe* n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage authentique des prodiges opérés par *Moïse*. *Eusèbe* aurait insisté d'autant plus sur ce témoignage, que ni *Manéthon*, ni *Cheremon*, auteurs Egyptiens, ni *Eratosthènes*, ni *Hérodote*, ni *Diodore de Sicile* qui ont tant écrit sur l'Egypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un seul mot de ces fameux & terribles miracles qui durent laisser d'eux une mémoire durable, & effrayer les hommes de siècle en siècle. Ce silence de *Sanchoniaton* a même fait soupçonner très-justement à plusieurs docteurs qu'il vivait avant *Moïse*.

Ceux qui le font contemporain de *Gédéon* n'appuient leur sentiment que sur un abus des paroles de *Sanchoniaton* même. Il avoue qu'il a consulté le grand prêtre *Jérombal*. Or ce *Jérombal*, disent nos critiques, est vraisemblablement *Gédéon*. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce *Jérombal* était-il *Gédéon?* Il n'est point dit que *Gédéon* fût prêtre. Si le Phénicien avait consulté le Juif, il aurait parlé de *Moïse* & des conquêtes de *Josué*. Il n'aurait pas admis une cosmogonie absolument contraire à la Genèse: il aurait parlé d'*Adam*, il n'aurait pas imaginé des générations entièrement différentes de celles que la Genèse a consacrées.

Cet ancien auteur Phénicien avoue en propres mots qu'il a tiré une partie de son histoire des écrits de *Thot* qui florissait huit cents ans avant lui. Cet aveu auquel on ne fait pas assez d'attention, est un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous ait transmis. Il prouve qu'il y avait donc déjà huit cents ans qu'on avait des livres écrits avec le secours de l'alphabet, que les nations cultivées pouvaient par ce secours s'entendre les unes les autres, & traduire réciproquement leurs ouvrages. *Sanchoniaton* entendait les livres de *Thot* écrits en langue égyptienne. Le premier *Zoroastre* était beaucoup plus ancien, & ses livres étaient la catéchèse des Persans. Les Caldéens, les Syriens, les Persans, les Phéniciens, les Egyptiens, les Indiens, devaient nécessairement avoir com-

Digitized by Google

merce ensemble; & l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis long-tems un grand peuple, & composaient un monde séparé.

Chacun de ces peuples avait déjà son histoire. Lorsque les Juifs entrèrent dans le pays voisin de la Phénicie, ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Dabir, qui s'appellait autrefois la ville des lettres: *Alors* Caleb *dit, je donnerai ma fille* Axa *pour femme à celui qui prendra Eta, & qui ruinera la ville des lettres. Et* Othoniel *fils de* Cenès, *frère puîné de* Caleb, *l'ayant prise, il lui donna pour femme sa fille* Axa.

Il paraît par ce passage que *Caleb* n'aimait pas les gens de lettres: mais si on cultivait les sciences anciennement dans cette petite ville de Dabir, combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon & dans Tyr, qui étaient appellés *le pays des livres, le pays des archives*, & qui enseignèrent leur alphabet aux Grecs?

Ce qui est fort étrange, c'est que *Sanchoniaton* qui commence son histoire au même tems où commence la Genèse, & qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays si renommé par ses expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement?

Cependant, l'antiquité le croyait; & la magnifique description qu'en fait *Ovide* est une preuve que cette idée était bien générale; car de tous les récits qu'on trouve dans les métamorphoses d'*Ovide*, il n'en est aucun qui soit de son invention. On prétend même que les Indiens avaient déjà parlé d'un déluge universel avant celui de Deucalion. Plusieurs bracmanes croyaient (dit-on) que la terre avait essuié trois déluges.

Il n'en est rien dit dans l'*Ezour-Védam*, ni dans le *Cormovédam* que j'ai lus avec une grande attention; mais plusieurs missionnaires envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaissent plusieurs déluges. Il est vrai que chez les Grecs on ne connaissait que les deux déluges particuliers d'Ogygès & de Deucalion. Le seul auteur Grec connu qui ait parlé d'un déluge universel est *Apollodore*, qui n'est antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni *Homère*,

Digitized by Google

ni *Héſiode*, ni *Hérodote* n'ont fait mention du déluge de Noé; & le nom de *Noé* ne ſe trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge univerſel faite en détail, & avec toutes ſes circonſtances, n'eſt que dans nos livres ſacrés. Quoique *Voſius* & pluſieurs autres ſavans aient prétendu que cette inondation n'a pu être univerſelle, il ne nous eſt pas permis d'en douter. Je ne rapporte la coſmogonie de *Sanchoniaton* que comme un ouvrage profane. L'auteur de la Genèſe était inſpiré, & *Sanchoniaton* ne l'était pas. L'ouvrage de ce Phénicien n'eſt qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'eſt lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis ſur la terre fut celui des productions de la terre même; & qu'ainſi les oignons étaient conſacrés en Egypte bien long-tems avant les ſiècles auxquels nous rapportons l'établiſſement de cette coutume. Voici les paroles de *Sanchoniaton*. « Ces » anciens hommes conſacrèrent des plantes que la terre avait » produites; ils les crurent divines: eux & leur poſtérité & » leurs ancêtres révérèrent les choſes qui les faiſaient vivre, ils » leur offrirent leur boire & leur manger. Ces inventions & » ce culte étaient conformes à leur faibleſſe & à la puſillanimité de » leur eſprit ».

Ce paſſage ſi curieux prouve invinciblement que les Egyptiens adoraient leurs oignons long-tems avant *Moiſe*; & il eſt étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Egyptiens. Mais voici ce qu'il faut conſidérer. *Sanchoniaton* ne parle point expreſſément d'un DIEU dans ſa coſmogonie; tout chez lui ſemble avoir ſon origine dans le cahos, & ce cahos eſt débrouillé par l'eſprit vivifiant qui ſe mêle avec les principes de la nature. Il pouſſe la hardieſſe de ſon ſyſtême juſqu'à dire, *que des animaux qui n'avaient point de ſens, engendrèrent des animaux intelligens.*

Il n'eſt pas étonnant après cela qu'il reproche aux Egyptiens d'avoir conſacré des plantes. Pour moi je crois que ce culte des plantes utiles à l'homme, n'était pas d'abord ſi ridicule que *Sanchoniaton* ſe l'imagine. *Thot* qui gouvernait une partie de l'Egypte, & qui avait établi la théocratie huit cents

ans

Digitized by Google

ans avant l'écrivain Phénicien, était à la fois prêtre & roi. Il était impossible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde; & il était impossible qu'il présentât des offrandes d'oignons à un oignon, cela eût été trop absurde, trop contradictoire; mais il est très-naturel qu'on remerciât les Dieux du soin qu'ils prenaient de substanter notre vie, qu'on leur consacrât long-tems les plantes les plus délicieuses de l'Egypte, & qu'on révérât dans ces plantes les bienfaits des Dieux. C'est ce qu'on pratiquait de tems immémorial dans la Chine & dans les Indes.

J'ai déja dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon consacré & un oignon Dieu. Les Egyptiens après *Thot* consacrèrent des animaux, mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux eussent formé le ciel & la terre. Le serpent d'airain élevé par *Moïse* était consacré, mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe d'*Abraham*, le chêne de *Membré* étaient consacrés, & on fit des sacrifices dans la place même où avaient été ces arbres jusqu'au tems de *Constantin*; mais ils n'étaient point des Dieux. Les chérubins de l'arche étaient sacrés & n'étaient pas adorés.

Les prêtres Egyptiens au milieu de toutes leurs superstitions reconnurent un maître souverain de la nature; ils l'appellaient *Knef* ou *Knufi*, ils le représentaient par un globe. Les Grecs traduisirent le mot *Knef* par celui de Demiurgos, *Artisan suprême, faiseur du monde.*

Ce que je crois très-vraisemblable & très-vrai, c'est que les premiers législateurs étaient des hommes d'un grand sens. Il faut deux choses pour instituer un gouvernement, un courage & un bon sens supérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choses absurdes & ridicules qui les exposeraient au mépris & à l'insulte. Mais qu'est-il arrivé chez presque toutes les nations de la terre, & sur-tout chez les Egyptiens? Le sage commence par consacrer à DIEU le bœuf qui laboure la terre, le sot peuple adore à la fin le bœuf & les fruits mêmes que la nature a produits. Quand cette superstition est enracinée dans l'esprit du vulgaire, il est bien difficile au sage de l'extirper.

Digitized by Google

Je ne doute pas même que quelque ſchoen d'Egypte n'ait perſuadé aux femmes & aux filles des bateliers du Nil, que les chats & les oignons étaient de vrais Dieux. Quelques philoſophes en auront douté; & ſûrement ces philoſophes auront été traités de petits eſprits inſolens & de blaſphémateurs; ils auront été anathématiſés & perſécutés. Le peuple Egyptien regarda comme un athée le Perſan *Cambyſe* adorateur d'un ſeul DIEU, lorſqu'il fit mettre le bœuf *Apis* à la broche. Quand *Mahomet* s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles, quand il dit qu'il ne fallait adorer qu'un DIEU unique dont les étoiles étaient l'ouvrage, il fut chaſſé comme un athée & ſa tête fut miſe à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raiſon avec les Mecquois.

Que conclurons-nous de cette petite excurſion ſur *Sanchoniaton?* qu'il y a long-tems qu'on ſe moque de nous, mais qu'en fouillant dans les débris de l'antiquité, on peut encore trouver ſous ces ruines quelques monumens précieux, utiles à qui veut s'inſtruire des ſottiſes de l'eſprit humain.

TROISIÈME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

SUR L'EGYPTE.

J'AI vu les pyramides, & je n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets dont l'invention eſt, dit-on, auſſi ancienne que les pyramides. Une petite choſe utile me plait; une monſtruoſité qui n'eſt qu'étonnante n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans qui ont voulu faire quelque choſe d'extraordinaire ſans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établiſſemens des invalides, de St.-Cyr, de l'école militaire, ſont des monumens d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les reſtes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples dont on parle avec tant d'emphaſe, j'ai levé les épaules de pitié; je n'ai vu que des piliers ſans proportions qui ſoutenaient de grandes pierres

Digitized by Google

plates; nul goût d'architecture, nulle beauté; du vaste, il est vrai, mais du grossier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Egyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie seule bâtie par les Grecs, a fait la gloire véritable de l'Egypte.

A l'égard de leurs sciences, si dans leur vaste bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs & les Romains les auraient traduits. Non-seulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philosophie, de morale, de belles-lettres, mais rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on se former de la science & de la sagacité d'un peuple qui ne connaissait pas même la source de son fleuve nourricier? Les Ethiopiens qui subjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche & superstitieux, auraient bien dû lui apprendre au moins que les sources du Nil étaient en Ethiopie. Il est plaisant que ce soit un jésuite Portugais qui ait découvert ces sources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement égyptien me paraît absurde & abominable. Les terres, dit-on, étaient divisées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la seconde aux rois, & la troisième aux soldats. Si cela est, il est clair que le gouvernement avait été d'abord & très-long-tems théocratique, puisque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois souffraient-ils cette distribution? apparemment ils ressemblaient aux rois fainéans; & comment les soldats ne détruisirent-ils pas cette administration ridicule? Je me flatte que les Persans, & après eux les *Ptolomées*, y mirent bon ordre; & je suis bien aise qu'après les *Ptolomées*, les Romains qui réduisirent l'Egypte en province de l'empire aient rogné la portion sacerdotale.

Tout le reste de cette petite nation qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes, n'était donc qu'une foule de fous esclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profession de son père. C'était le vrai secret d'anéantir tous les talens. Il fallait que celui qui aurait été un bon musicien ou un sculpteur habile, restât berger ou vigneron, que le poltron, le faible restât soldat, &

Digitized by Google

qu'un sacristain qui serait devenu un bon général d'armée passât sa vie à balayer un temple.

La superstition de ce peuple est sans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus méprisable. Je ne soupçonne point ses rois & ses prêtres d'avoir été assez imbécilles pour adorer sérieusement des crocodiles, des boucs, des singes, & des chats; mais ils laissèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-dessous des animaux qu'il adorait. Les *Ptolomées* ne purent déraciner cette superstition abominable, ou ne s'en soucièrent pas. Les grands abandonnent le peuple à sa sottise pourvu qu'il obéisse. *Cléopatre* ne s'inquiétait pas plus des superstitions de l'Egypte qu'*Hérodote* de celles de la Judée.

Diodore rapporte que du tems de *Ptolomée Aulètes*, il vit le peuple massacrer un Romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce Romain fut bien vengée quand les Romains dominèrent. Il ne reste, DIEU merci, de ces malheureux prêtres d'Egypte qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuse. Apprenons à ne pas prodiguer notre estime.

QUATRIÈME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

SUR UN PEUPLE A QUI ON A COUPÉ LE NEZ ET LAISSÉ LES OREILLES.

IL y a bien des sortes de fables; quelques-unes ne sont que l'histoire défigurée comme tous les anciens récits de batailles & les faits gigantesques dont il a plu à presque tous les historiens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables sont des allégories ingénieuses; ainsi *Janus* a un double visage qui représente l'année passée & l'année commençante. *Saturne* qui dévore ses enfans est le tems qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les Muses filles de la Mémoire vous enseignent que sans mémoire on n'a point d'esprit, & que pour combiner des idées il faut commencer par retenir des idées. *Minerve* formée dans le cerveau du maître des Dieux n'a pas besoin d'explication. *Vénus*

Digitized by Google

la déesse de la beauté accompagnée des graces & mere de l'amour, la ceinture de la mère, les flèches & le bandeau du fils, tout cela parle assez de soi-même.

Des fables qui ne disent rien du tout, comme *Barbe bleue* & les *Contes d'Hérodote*, sont le fruit d'une imagination groissière & déréglée qui veut amuser des enfans, & même malheureusement des hommes : l'*Histoire des deux voleurs* qui venaient toutes les nuits prendre l'argent du roi *Rampsinitus* & de la fille du roi qui épousa un des deux voleurs, l'*Anneau de Gigès*, & cent autres facéties, sont indignes d'une attention sérieuse.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne histoire des traits assez vraisemblables qui ont été négligés dans la foule, & dont on pourrait tirer quelques lumières. *Diodore de Sicile* qui avait consulté les anciens historiens d'Egypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par des Ethiopiens; je n'ai pas de peine à le croire, car j'ai déja remarqué que quiconque s'est présenté pour conquérir l'Egypte en est venu à bout en une campagne excepté nos extravagans croisés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Egyptiens qui n'ont jamais su se battre, mais aux Mammelucs, vainqueurs de l'Egypte & meilleurs soldats que les croisés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Egypte, nommé par les Grecs *Amasis*, cruel & efféminé, fut vaincu lui & ses ridicules prêtres par un chef Ethiopien nommé *Actisan*, qui avait apparemment de l'esprit & du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs, tout le monde en convient. Il est fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le tems de la guerre d'*Actisan* & d'*Amasis*. *Diodore* rapporte d'après les historiens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Egypte de ces brigands, & qu'il les envoya vers les déserts de Sinaï & d'Oreb, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aisément s'ils s'avisaient de venir encore voler en Egypte. Tout cela est très-probable.

Diodore remarque avec raison que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, & qu'il est très-

Digitized by Google

difficile d'y trouver de l'eau & de la nourriture. Telle eſt en effet cette malheureuſe contrée depuis le déſert de Pharam juſqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent ſe procurer à force de ſoins quelques eaux de citernes, ou ſe ſervir de quelques puits qui fourniſſaient de l'eau ſaumache & mal-ſaine, laquelle donne communément une eſpèce de ſcorbut & de lèpre. Ils purent encore, ainſi que le dit *Diodore*, ſe faire des filets avec leſquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles paſſent au-deſſus de la mer Rouge & viennent dans ce déſert. Juſques-là cette hiſtoire n'a rien qui révolte l'eſprit, rien qui ne ſoit vraiſemblable.

Mais ſi on veut en inférer que ces nez coupés ſont les pères des Juifs, & que leurs enfans accoutumés au brigandage s'avancèrent peu-à-peu dans la Paleſtine & en conquirent une partie, c'eſt ce qui n'eſt pas permis à des chrétiens. Je ſais que c'eſt le ſentiment du conſul *Maillet*, du ſavant *Fréret*, de *Boulanger*, des *Herbert*, des *Bolingbroke*, des *Toland*. Mais quoique leur conjecture ſoit dans l'ordre commun des choſes de ce monde, nos livres ſacrés donnent une toute autre origine aux Juifs, & les font deſcendre des Caldéens par *Abraham*, *Tharé*, *Nachor*, *Sarug*, *Rehu* & *Phaleg*.

Il eſt bien vrai que l'Exode nous apprend que les Iſraélites avant d'avoir habité ce déſert avaient emporté les robes & les uſtenſiles des Egyptiens, & qu'ils ſe nourrirent de cailles dans le déſert; mais cette légère reſſemblance avec le rapport de *Diodore de Sicile*, tiré des livres d'Egypte, ne nous mettra jamais en droit d'aſſurer que les Juifs deſcendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Pluſieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture ſur le pſeaume LXXX, où il eſt dit: *Que la fête des trompettes a été inſtituée pour faire ſouvenir le peuple ſaint du tems où il ſortit d'Egypte, & où il entendit alors parler une langue qui lui était inconnue.*

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Egyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au-delà de la mer Rouge un lan-

Digitized by Google

gage qui n'était pas celui d'Egypte; & de là on conclut qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance que les Juifs ſoient les deſcendans de ces brigands que le roi *Actiſanès* avait chaſſés.

Un tel ſoupçon n'eſt pas admiſſible : premièrement parce que s'il eſt dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les uſtenſiles des Egyptiens avant d'aller dans le déſert, il n'eſt point dit qu'ils y aient été relégués pour avoir volé. Secondement, ſoit qu'ils fuſſent des voleurs ou non, ſoit qu'ils fuſſent Egyptiens ou Juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'Arabes Bédouins qui erraient dans l'Arabie déſerte au nord de la mer Rouge; & on ne peut tirer aucune induction du pſeaume LXXX, ni en faveur des Juifs, ni contre eux. Toutes les conjectures d'*Hérodote*, de *Diodore de Sicile*, de *Manéthon*, d'*Eratoſthènes* ſur les Juifs, doivent céder ſans contredit aux vérités qui ſont conſacrées dans les livres ſaints. Si ces vérités qui ſont d'un ordre ſupérieur ont de grandes difficultés, ſi elles atterrent nos eſprits, c'eſt préciſément parce qu'elles ſont d'un ordre ſupérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les reſpecter.

Quelques écrivains ont ſoupçonné que ces voleurs chaſſés ſont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le déſert, parce que le lieu où ils reſtèrent quelque tems s'appella depuis *Rhinocolure, nez coupé*, & qu'il n'eſt pas fort éloigné du mont Carmel, des déſerts de Sur, d'Ethan, de Sin, d'Oreb & de Cadès-Barné.

On croit encore que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très-bien, dit-on, à des voleurs; & on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par pluſieurs paſſages de l'Ecriture même.

L'abbé de *Tilladet* dans ſa diſſertation ſur les Juifs, prétend que la religion Juive ne fut établie que très-long-tems après. Examinons ſes raiſons.

1°. Selon l'Exode, *Moïſe* épouſa la fille d'un prêtre de Madian nommé *Jéthro*; & il n'eſt point dit que les Madianites reconnuſſent le même DIEU qui apparut enſuite à *Moïſe* dans un buiſſon vers le mont Oreb.

2°. *Joſué* qui fut le chef des fugitifs d'Egypte après *Moïſe*,

Digitized by Google

& ſous lequel ils mirent à feu & à ſang une partie du petit pays qui eſt entre le Jourdain & la mer, leur dit au chap. XXIV : *Otez du milieu de vos les Dieux que vos pères ont adorés dans la Méſopotamie & dans l'Egypte, & ſervez* Adonaï..... *choiſiſſez ce qu'il vous plaira d'adorer, ou les Dieux qu'ont ſervi vos pères dans la Méſopotamie, ou les Dieux des Amorrhéens dans la terre deſquels vous habitez.*

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'eſt qu'il eſt dit au livre des Juges, chapitre I : *Adonaï* (le Seigneur) *conduiſit Juda & ſe rendit maître des montagnes, mais il ne put ſe rendre maître des vallées.*

L'abbé de *Tilladet* & *Boulanger* infèrent de là que ces brigands dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Paleſtine eſt pleine, reconnaiſſaient un Dieu des rochers, & un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que *Jephté* dit aux chefs des Ammonites, au chap. II : *Ce que* Chamos *votre Dieu poſſède ne vous eſt-il pas dû de droit? de même ce que notre Dieu vainqueur a obtenu doit être en notre poſſeſſion.*

M. *Fréret* infère de ces paroles que les Juifs reconnaiſſaient *Chamos* pour Dieu auſſi bien qu'*Adonaï*, & qu'ils penſaient que chaque nation avait ſa divinité locale.

5°. On fortifie encore cette opinion dangereuſe par ce diſcours de *Jérémie* au commencement du chapitre XLIX: *Pourquoi le Dieu* Melchom *s'eſt-il emparé du pays de Gad?* & on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du Dieu *Melchom.*

Le même *Jérémie* dit au chap. VII, en faiſant parler DIEU aux Juifs : *Je n'ai point ordonné à vos pères au jour que je les tirai d'Egypte de m'offrir des holocauſtes & des victimes.*

6°. *Iſaïe* ſe plaint au chap. XLVII, que les Juifs adoraient pluſieurs Dieux. *Vous cherchez votre conſolation dans vos Dieux au milieu des ocages, vous leur ſacrifiez des petits enfans dans des torrens ſous des grandes pierres.* Il n'eſt pas vraiſemblable, dit-on, que les Juifs euſſent immolé leurs enfans à des Dieux dans des torrens ſous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de ſacrifier aux Dieux.

7°. On

Digitized by Google

7°. On cite encore en preuve le prophète *Amos* qui assure au chap. V, que jamais les Juifs n'ont sacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le désert; au contraire, dit Amos, *vous y avez porté le tabernacle de votre Dieu* Moloc, *les images de vos idoles, & l'étoile de votre Dieu* (Remphan).

8°. C'était, dit-on, une opinion si constante que *Saint-Etienne* le premier martyr dit au chap. VII des *Actes des apôtres*, que les Juifs dans le désert adoraient la milice du ciel, c'est-à-dire les étoiles, & qu'ils portèrent le tabernacle de *Moloc*, & l'astre du Dieu *Remphan* pour les adorer.

Des savans, tels que MM. *Maillet* & *Dumarsais*, ont conclu des recherches de l'abbé de *Tilladet*, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion telle qu'ils l'ont encore aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babilone. Ils s'obstinent dans l'idée que ces Juifs si long-tems esclaves, & si long-tems privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les descendans d'une troupe de voleurs sans mœurs & sans loix. Cette opinion paraît d'autant plus vraisemblable, que le tems auquel le roi d'Ethiopie & d'Egypte *Actisan* bannit dans le désert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, se rapporte au tems auquel on place la fuite des Israélites conduits par *Moïse*; car *Flavien Joseph* dit que *Moïse* fit la guerre aux Ethiopiens; & ce que *Joseph* appelle *guerre* pouvait très-bien être réputé brigandage par les historiens d'Egypte.

Ce qui achève d'éblouir ces savans, c'est la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Israélites & celles d'un peuple de voleurs; ne se souvenant pas assez que DIEU lui-même dirigeait ces Israélites, & qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit sur ce pays de Canaan, & que s'ils en avaient ils n'auraient pas dû mettre à feu & à sang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques supposent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils pensent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans sa haine constante pour l'Egypte, où l'on avait coupé les nez de ses pères, & dans la conformité de plusieurs pratiques égyp-

Digitized by Google

tiennes qu'il retint, comme le sacrifice de la vache rousse, le bouc émissaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circoncision, l'abstinence du porc, les viandes pures & impures. Il n'est pas rare, disent-ils, qu'une nation haïsse un peuple voisin dont elle a imité les coutumes & les loix. La populace d'Angleterre & de France en est un exemple frappant.

Enfin, ces doctes trop confians en leurs propres lumières dont il faut toujours se défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux est plus vraisemblable que celle dont les Hébreux se glorifient. *Vous convenez avec nous*, leur dit M. Toland, *que vous avez volé les Egyptiens en vous enfuyant de l'Egypte, que vous leur avez pris des vases d'or & d'argent, & des habits. Toute la différence entre votre aveu & notre opinion, c'est que vous prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre de* DIEU. *Mais à ne juger que par la raison il n'y a point de voleur qui n'en puisse dire autant. Est-il bien ordinaire que* DIEU *fasse tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé ses maîtres? dans quel pays de la terre laisserait-on une telle rapine impunie? Supposons que les Grecs de Constantinople prennent toutes les garde-robes des Turcs & toute leur vaisselle pour aller dire la messe dans un désert, en bonne foi, croirez-vous que* DIEU *noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favoriser ce vol quoiqu'il soit fait à bonne intention?*

Ces détracteurs ne se contentent pas de ces assertions auxquelles il est si aisé de répondre, ils vont jusqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le tems où les Juifs commencèrent à fixer leur culte qui avait été jusque-là fort incertain. Ce fut, disent-ils, au tems d'*Esdras* & de *Néhémie*. Ils apportent pour preuve le 4e. livre d'*Esdras* long-tems reçu pour canonique; mais ils oublient que ce livre a été rejetté par le concile de Trente. Ils s'appuyent du sentiment d'*Aben-Esra*, & d'une foule de théologiens tous hérétiques; ils s'appuyent enfin de la décision de *Newton* lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'hérésie & de l'infidélité contre un concile œcuménique?

De plus, ils se trompent en croyant que *Newton* attribue

Digitized by Google

le Pentateuque à *Eſdras*, *Newton* croit que *Samuel* en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'eſt encore un grand blaſphême de dire avec quelques ſavans que *Moïſe* tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais exiſté; que toute ſa vie eſt fabuleuſe depuis ſon berceau juſqu'à ſa mort; que ce n'eſt qu'une imitation de l'ancienne fable arabe de *Bacchus* tranſmiſe aux Grecs & enſuite adoptée par les Hébreux. *Bacchus*, diſent-ils, avait été ſauvé des eaux; *Bacchus* avait paſſé la mer Rouge à pied ſec; une colonne de feu conduiſait ſon armée; il écrivit ſes loix ſur deux tables de pierres; des rayons ſortaient de ſa tête. Ces conformités leur font ſoupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de *Bacchus* à leur *Moïſe*. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Aſie, & les écrits des Juifs étaient ſoigneuſement cachés aux autres nations. Il eſt vraiſemblable, ſelon ces téméraires, que la métamorphoſe d'*Edith* femme de *Loth* en ſtatue de ſel, eſt priſe de la fable d'*Eurydice*, que *Samſon* eſt la copie d'*Hercule*, & le ſacrifice de la fille de *Jephté* imité de celui d'*Iphigénie*. Ils prétendent que le peuple groſſier qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puiſé chez les peuples inventeurs.

Il eſt aiſé de ruiner tous ces ſyſtêmes en montrant ſeulement que les auteurs Grecs, excepté *Homère*, ſont poſtérieurs à *Eſdras* qui raſſembla & reſtaura les livres canoniques.

Dès que ces livres ſont reſtaurés du tems de *Cyrus* & d'*Artaxerxes*, ils ont précédé *Hérodote*, le premier hiſtorien des Grecs. Non-ſeulement ils ſont antérieurs à *Hérodote*, mais le Pentateuque eſt beaucoup plus ancien qu'*Homère*.

Si on demande pourquoi ces livres ſi anciens & ſi divins ont été inconnus aux nations juſqu'au tems où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec ſous *Ptolomée Philadelphe*, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la Providence. Elle a voulu que ces anciens monumens reconnus pour authentiques, annonçaſſent des merveilles, & que ces merveilles fuſſent ignorées de tous les peuples, juſqu'au tems où une nouvelle lumière vînt ſe manifeſter. Le chriſtianiſme a rendu témoignage à la loi moſaïque au-deſſus de laquelle il s'eſt élevé, & par laquelle il fut prédit.

Digitized by Google

Soumettons-nous, prions, adorons, & ne disputons pas.

EPILOGUE.

Ce sont là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle; il mourut avec cette résignation à l'Être suprême, persuadé que tous les savans peuvent se tromper, & reconnaissant que l'église romaine est seule infaillible. L'église grecque lui en fut très-mauvais gré, & lui en fit de vifs reproches à ses derniers momens. Mon oncle en fut affligé; & pour mourir en paix il dit à l'archevêque d'Astracan, Allez, ne vous attristez pas, ne voyez-vous pas que je vous crois infaillible aussi? c'est du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moscou. Mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite sur les vivans & sur les mourans.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres.

APRÈS avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble desir de venger celle de *Bélisaire*. Ce n'est pas que je croie *Bélisaire* exempt des faiblesses humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé *Bazin* avait été trop goguenard, & j'ai quelque pente à croire que *Bélisaire* fut très-ambitieux, grand pillard, & quelquefois cruel, courtisan tantôt adroit, & tantôt maladroit. Ce qui n'est point du tout rare.

Je ne veux rien dissimuler à mon cher lecteur. Il sait que l'évêque de Rome *Silverius* fils de l'évêque de Rome *Hormisdas*, avait acheté sa papauté du roi des Goths *Théodat*. Il sait que *Bélisaire* se croyant trahi par ce pape, le dépouilla de sa simarre épiscopale, le fit revêtir d'un habit de palefrenier, & l'envoya en prison à Patare en Lycie. Il sait que ce même *Bélisaire* vendit la papauté à un sous-diacre nommé *Vigile* pour quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, & qu'à la fin ce sage *Justinien* fit mourir ce bon pape *Silvère* dans l'isle Palmaria. Ce ne sont là que de petites tra-

Digitized by Google

caſſeries de cour dont les panégyriſtes ne tiennent point de compte.

Juſtinien & *Béliſaire* avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fuſſent dans tout l'empire. La plus grande faute de *Béliſaire* à mon ſens, fut de ne ſavoir pas être cocu. *Juſtinien* ſon maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épouſé une baladine des rues, une gueuſe qui s'était proſtituée en plein théâtre; & cela ne me donne pas grande opinion de la ſageſſe de cet empereur, malgré les loix qu'il fit compiler ou plutôt abréger par ſon fripon de *Trébonien*. Il était d'ailleurs poltron & vain, avare & prodigue, défiant & ſanguinaire; mais enfin il ſut fermer les yeux ſur la lubricité énorme de *Théodora*; & *Béliſaire* voulut faire aſſaſſiner l'amant d'*Antonine*. On accuſe auſſi *Béliſaire* de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le vieux *Béliſaire*, qui n'était pas ſi aveuglé que le vieux *Juſtinien*, lui donna ſur la fin de ſa vie de très-bons conſeils dont l'empereur ne profita guères. Un Grec très-ingénieux & qui avait conſervé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a tranſmis ces converſations de *Béliſaire* avec *Juſtinien*. Dès qu'elles parurent, tout Conſtantinople en fut charmé. La quinzième converſation ſur-tout enchanta tous les eſprits raiſonnables.

Pour avoir une parfaite connaiſſance de cette anecdote, il faut ſavoir que *Juſtinien* était un vieux fou qui ſe mêlait de théologie. Il s'aviſa de déclarer par un édit en 564, que le corps de JESUS-CHRIST avait été impaſſible & incorruptible, & qu'il n'avait jamais eu beſoin de manger ni pendant ſa vie ni après ſa réſurrection.

Pluſieurs évêques trouvèrent ſon édit fort ſcandaleux. Il leur annonça qu'ils ſeraient damnés dans l'autre monde & perſécutés dans celui-ci; & pour le prouver par les faits il exila le patriarche de Conſtantinople & pluſieurs autres prélats, comme il avait exilé le pape *Silvère*.

C'eſt à ce ſujet que *Béliſaire* fait à l'empereur de très-ſages remontrances. Il lui dit qu'il ne faut pas damner ſi légèrement ſon prochain, encore moins le perſécuter; que DIEU eſt

Digitized by Google

le père des hommes; que ceux qui ſont en quelque façon ſes images ſur la terre (ſi on oſe le dire) doivent imiter ſa clémence, & qu'il ne fallait pas faire mourir de faim le patriarche de Conſtantinople ſous prétexte que JESUS-CHRIST n'avait pas eu beſoin de manger. Rien n'eſt plus tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable diſcours de *Béliſaire*. Je l'aime beaucoup mieux que ſa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des ſottiſes.

Les ſavans, il eſt vrai, penſent que ce diſcours n'eſt pas de lui, qu'il ne parlait pas ſi bien, & qu'un homme qui avait mis le pape *Silvère* dans un cu de baſſe-foſſe, & vendu ſa place quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence & de tolérance; ils ſoupçonnent que tout ce diſcours eſt de l'éloquent Grec *Marmontelos* qui le publia. Cela peut être. Mais conſidérez, mon cher lecteur, que *Béliſaire* était vieux & malheureux: alors on change d'avis, on devient compatiſſant.

Il y avait alors quelques petits Grecs envieux, pédans ignorans, & qui faiſaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux nommé *Cogeos*, eut l'impudence d'écrire contre *Béliſaire*, parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

Béliſaire depuis ſa diſgrace était devenu dévot; c'eſt ſouvent la reſſource des vieux courtiſans diſgraciés, & même encore aujourd'hui les grands-viſirs prennent le parti de la dévotion, quand au lieu de les étrangler avec un cordon de ſoie on les relègue dans l'iſle de Mitylène. Les belles dames auſſi ſe font dévotes comme on ſait, vers les cinquante ans, ſur-tout ſi elles ſont bien enlaidies; & plus elles ſont laides, plus elles ſont ferventes. La dévotion de *Béliſaire* était très-humaine; il croyait que JESUS-CHRIST était mort pour tous, & non pas pour pluſieurs. Il diſait à *Juſtinien* que DIEU voulait le bonheur de tous les hommes: & cela même tenait encore un peu du courtiſan; car *Juſtinien* avait bien des péchés à ſe reprocher; & *Béliſaire* dans la converſation lui fit une peinture ſi touchante de la miſéricorde divine, que la conſcience du malin vieillard couronné en devait être raſſurée.

Digitized by Google

Les ennemis ſecrets de *Juſtinien* & de *Béliſaire* ſuſcitèrent donc quelques pédans qui écrivirent violemment contre la bonté de DIEU. Le folliculaire *Cogeos* entr'autres s'écria dans ſa brochure, page 63, *Il n'y aura donc plus de réprouvés!* Si-lait, lui répondit-on, tu ſéras très-réprouvé : conſole-toi, l'ami ; ſois réprouvé toi & tes ſemblables, & ſois ſûr que tout Conſtantinople en rira. Ah! cuiſtres de collège, que vous êtes loin de ſoupçonner ce qui ſe paſſe dans la bonne compagnie de Conſtantinople.

POSTSCRIPTUM.

DÉFENSE D'UN JARDINIER.

LE même *Cogeos* attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce, & l'accuſa, page 54, d'avoir écrit ces propres mots : *Notre religion avec toute ſa révélation n'eſt, & ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*

Voyez, mon cher lecteur, la malignité & la calomnie! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton, qui nourriſſait les pauvres des légumes qu'il avait ſemés, & qui pendant l'hiver s'amuſait à écrire pour édifier ſon prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules & preſque impies, *avec toute ſa révélation* : (une telle expreſſion eſt toujours mépriſante) cet homme *avec tout ſon latin*, ce critique *avec tout ſon fatras*. Il n'y a pas un ſeul mot dans ce paſſage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies, & dans la dernière édition de 1764, page 252, ainſi que dans toutes les autres éditions, on trouve le paſſage que *Cogeos* ou *Cogé* a ſi lâchement falſifié. Le voici en français tel qu'il a été fidèlement traduit du grec.

« Celui qui penſe que DIEU a daigné mettre un rapport » entre lui & les hommes, qu'il les a fait libres, capables » du bien & du mal, & qu'il leur a donné à tous ce bon ſens

Digitized by Google

» qui est l'instinct de l'homme, & sur lequel est fondée la loi na-
» turelle, celui-là sans doute a une religion beaucoup meilleure
» que toutes les sectes qui sont hors de notre église : car toutes ces
» sectes sont fausses, & la loi naturelle est vraie. Notre religion
» révélée n'est même, & ne pouvait être que cette loi naturelle
» perfectionnée. Ainsi le théisme est le bon sens qui n'est pas en-
» core instruit de la révélation, & les autres religions sont le bon
» sens perverti par la superstition ».

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Constantinople & de plusieurs évêques ; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus sage.

Comment donc ce *Cogé* osa-t-il mêler son venin aux eaux pures de ce jardinier ? Pourquoi voulut-il perdre ce bon homme & faire condamner *Bélisaire ?* N'est-ce pas assez d'être dans la dernière classe des derniers écrivains ? faut-il encore être faussaire ? Ne savais-tu pas, ô *Cogé*, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux ? Tes pareils sont d'ordinaire aussi mal instruits des loix que des principes de l'honneur. Que ne lisais-tu les institutes de *Justinien* au titre de *Publicis judiciis*, & la loi *Cornelia?*

Ami *Cogé*, la falsification est comme la polygamie ; *c'est un cas, un cas pendable.*

Ecoute, misérable, vois combien je suis bon, je te pardonne.

DERNIER AVIS AU LECTEUR.

Ami lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets, qui puissent intéresser les doctes ; de la formation du monde selon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babilone, de l'Egypte, des Juifs, des montagnes & de *Ninon.* Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra-comique, & moi aussi. Réjouissez-vous ; & laissez ergoter les pédans. La vie est courte. Il n'y a rien de bon, dit *Salomon*, que de vivre avec son amie & de se réjouir dans ses œuvres.

LETTRES

Digitized by Google

LETTRES

A SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE PRINCE DE ***.

Sur Rabelais, & sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne.

SUR RABELAIS.

MONSEIGNEUR,

PUISQUE votre alteſſe veut connaître à fond *Rabelais*, je commencerai par vous dire, que ſa vie, qui eſt imprimée au commencement de ſon *Gargantua*, eſt auſſi fauſſe & auſſi abſurde que l'hiſtoire de *Gargantua* même; on y trouve que le cardinal du *Belley* l'ayant mené à Rome, & ce cardinal ayant baiſé le pied droit du pape, & enſuite la bouche, *Rabelais* dit, qu'il lui voulait baiſer le derrière, & qu'il fallait que le St. Père commençât par le laver. Il y a des choſes que le reſpect du lieu, de la bienſéance & de la perſonne rend impoſſibles. Cette hiſtoriette ne peut avoir été imaginée que par des gens de la lie du peuple dans un cabaret.

Sa prétendue requête au pape eſt du même genre. On ſuppoſe qu'il pria le pape de l'excommunier, afin qu'il ne fût pas brûlé; parce que, diſait-il, ſon hôteſſe ayant voulu faire brûler un fagot, & n'en pouvant venir à bout, avait dit que ce fagot était excommunié de la gueule du pape.

L'avanture qu'on lui ſuppoſe à Lyon eſt auſſi fauſſe & auſſi peu vraiſemblable : on prétend que n'ayant ni de quoi payer ſon auberge, ni de quoi faire le voyage de Paris, il fit écrire par le fils de l'hôteſſe ces étiquettes ſur des petits ſachets; *Poiſon pour faire mourir le roi, poiſon pour faire mourir la reine, &c.* Il uſa, dit-on, de ce ſtratagême pour être conduit & nourri juſqu'à Paris, ſans qu'il lui en coûtât rien, & pour faire rire le roi : on ajoute que c'était dans le tems même que le

Digitized by Google

roi & toute la France pleuraient le dauphin *François* en 1536, qu'on avait cru empoisonné, & lorsqu'on venait d'écarteler *Montecuculi* soupçonné de cet empoisonnement. Les auteurs de cette plate historiette n'ont pas fait réflexion que sur une demi-preuve aussi terrible, on aurait jetté *Rabelais* dans un cachot, qu'il aurait été chargé de fers, qu'il aurait subi probablement la question ordinaire & extraordinaire, & que dans des circonstances aussi funestes, & dans une accusation aussi grave, une mauvaise plaisanterie n'aurait pas servi à sa justification. Presque toutes les vies des hommes célèbres ont été défigurées par des contes, qui ne méritent pas plus de croyance.

Son livre à la vérité est un ramas des plus impertinentes & des plus grossières ordures qu'un moine ivre puisse vomir; mais aussi il faut avouer que c'est une satyre très-curieuse du pape, de l'église, & de tous les événemens de son tems. Il voulut se mettre à couvert sous le masque de la folie; il le fait assez entendre lui-même dans son prologue : *Posez le cas*, dit-il, *qu'au sens littéral vous trouvez matières assez joyeuses & bien correspondantes au nom, toutefois pas demeurer là ne faut, comme au chant des sirènes, ains à plus haut sens interpréter ce que par aventure cuidiez dit en gayeté de cœur. Veites-vous oncques chien, rencontrant quelque os médullaire? c'est, comme dit* Platon, lib. II de Rep., *la bête du monde plus philosophe, si vous l'avez, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soing il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle affection il le brise, & de quelle diligence il le sugce. Qui l'induict à ce faire? quel est l'espoir de son étude? quel bien prétend-il? rien plus qu'ung peu de moüelle.*

Mais qu'arrive-t-il? très-peu de lecteurs ressemblèrent au chien qui suce la moëlle. On ne s'attacha qu'aux os, c'est-à-dire, aux bouffonneries absurdes, aux obscénités affreuses dont le livre est plein. Si malheureusement pour *Rabelais* on avait trop pénétré le sens du livre, si on l'avait jugé sérieusement, il est à croire qu'il lui en aurait coûté la vie, comme à tous ceux qui dans ce tems-là écrivaient contre l'église romaine.

Il est clair que *Gargantua* est *François I*, *Louis XII* est grand *Gousier*, quoiqu'il ne fût pas le père de *François*, & *Henri II*

Digitized by Google

eſt *Paniagruel* : l'éducation de *Gargantua*, & le chapitre des *torches-cu*, ſont une ſatyre de l'éducation qu'on donnait alors aux princes : les couleurs blanc & bleu déſignent évidemment la livrée des rois de France.

La guerre pour une charrette de fouaſſes, eſt la guerre entre *Charles V* & *François I*, qui commença pour une querelle très-légère entre la maiſon de *Bouillon la Marck* & celle de *Chimay*; & cela eſt ſi vrai que *Rabelais* appelle *Marcquet* le conducteur des fouaſſes par qui commença la noiſe.

Les moines de ce tems-là ſont peints très-naïvement ſous le nom de *Frère Jean des Entomures* : Il n'eſt pas poſſible de méconnaître *Charles-Quint* dans le portrait de *Picrocole*.

A l'égard de l'égliſe, il ne l'épargne pas. Dès le premier livre au chapitre XXXIX, voici comme il s'exprime : « Que DIEU eſt » bon qui nous donne ce bon piot! j'advoue DIEU que ſi j'euſſe » été au tems de JESUS-CHRIST, j'euſſe bien engardé que les » Juifs l'euſſent preins au jardin d'Olivet. Enſemble le diable me » faille ſi j'euſſe failli à couper les jarrets à meſſieurs les apôtres » qui fuirent tant lâchement après qu'ils eurent bien ſoupé, » & laiſſèrent leur bon maître au beſoing. Je hais plus que » poiſon un homme qui fuit quand il faut jouer des couteaux. » Hon, que je ne ſuis roi de France pour quatre-vingts ou cent » ans! par DIEU, je vous accouſtrerais en chiens courtaults les » fuyards de Pavie ».

On ne peut ſe méprendre à la généalogie de *Gargantua*; c'eſt une parodie très-ſcandaleuſe de la généalogie la plus reſpectable; *de ceux-là*, dit-il, *ſont venus les géants, & par eux* Pantagruel; *le premier fut* Calbrot, *qui engendra* Sarabroth,

Qui engendra Farabroth,

Qui engendra Hurtaly, *qui fut beau mangeur de ſoupe, & qui régna du tems du déluge;*

Qui engendra Happe-mouche, *qui le premier inventa de fumer les langues de bœuf;*

Qui engendra F...ânon,

Qui engendra V... de grain,

Qui engendra Grand Gouſier,

Qui engendra Gargantua,

Qui engendra le noble Pantagruel *mon maître.*

Digitized by Google

On ne s'eſt jamais tant moqué de tous nos livres de théologie que dans le catalogue des livres que trouva *Pantagruel* dans la bibliothèque de St.-Victor, c'eſt *biga ſalutis*, *braguetta juris*, *pantouſla decretorum*, la c.....barine des preux, le décret de l'univerſité de Paris, ſur la gorge des filles; l'apparition de *Gertrude* à une nonnain en mal d'enfant; le moutardier de pénitence, *Tartareus de modo cacandi*, l'invention de Ste-Croix par les clercs de fineſſe, le couillage des promoteurs, la cornemuſe des prélats, la profiterole des indulgences, *Utrum chimera in vacuo bombinans poſſit comedere ſecundas intentiones; quæſtio debatuta per decem hebdomadas in concilio Conſtantienſi*; les brimborions des céleſtins, la ratoire des théologiens, *Chacouillonis de Magiſtro*, les aiſes de la vie monacale, la patenôtre du ſinge, les greſillons de dévotion, le viédaſe des abbés, &c.

Lorſque *Panurge* demande conſeil à frère *Jean des Entomures* pour ſavoir s'il ſe mariera & s'il ſera cocu, frère *Jean* récite ſes litanies. Ce ne ſont pas les litanies de la Vierge, ce ſont les litanies du c. c. mignon, co. moignon, c. patté, co. laitté, &c. Cette plate profanation n'eût pas été pardonnable à un laïque: mais dans un prêtre!

Après cela *Panurge* va conſulter le théologal *Hipotadée*, qui lui dit qu'il ſera cocu s'il plait à DIEU. *Pantagruel* va dans l'iſle des Lanternois; ces Lanternois ſont les ergoteurs théologiques qui commencèrent ſous le règne de *Henri II* ces horribles diſputes dont naquirent tant de guerres civiles.

L'iſle de *Tohu Bohu*, c'eſt-à-dire de la confuſion, eſt l'Angleterre, qui changea quatre fois de religion depuis *Henri VIII*.

On ſait aſſez que l'iſle de Papefiguière déſigne les hérétiques. On connaît les papimanes; ils donnent le nom de *Dieu* au pape. On demande à *Panurge* s'il eſt aſſez heureux pour avoir vu le St. Père? *Panurge* répond qu'il en a vu trois, & qu'il n'y a guères profité. La loi de *Moïſe* eſt comparée à celle de *Cybèle*, de *Diane*, de *Numa*; les Décrétales ſont appellées *Décrotoires*. *Panurge* aſſure que s'étant torché le cul avec un feuillet des Décrétales appellées *Clémentines*, il en eut des hémorroïdes longues d'un demi-pied.

On ſe moque des baſſes meſſes qu'on appelle *meſſes ſèches*,

Digitized by Google

& *Panurge* dit qu'il en voudrait une mouillée, pourvu que ce fût de bon vin. La confeſſion y eſt tournée en ridicule. *Pantagruel* va conſulter l'oracle de la Dive Bouteille, pour ſavoir s'il faut communier ſous les deux eſpèces & boire de bon vin après avoir mangé le pain ſacré. *Epiſtémon* s'écrie en chemin, *Vivat, fiſat, pipat, bibat, c'eſt le ſecret de l'Apocalypſe.* Frère *Jean des Entommures* demande une charretée de filles pour ſe reconforter en cas qu'on lui refuſe la communion ſous les deux eſpèces. On rencontre des gaſtrolacs, c'eſt-à-dire, des poſſédés. *Gaſter* invente le moyen de n'être pas bleſſé par le canon; c'eſt une raillerie contre tous les miracles.

Avant de trouver l'iſle où eſt l'oracle de la Dive Bouteille, ils abordent à l'iſle ſonnante, où ſont cagots, clergots, monagots, prêtregots, abbégots, évêgots, cardingots & enfin le papegot qui eſt unique dans ſon eſpèce. Les cagots avaient conchié toute l'iſle ſonnante. Les capucingots étaient les animaux les plus puans & les plus maniaques de toute l'iſle.

La fable de l'âne & du cheval, la défenſe faite aux ânes de baudouiner dans l'écurie, & la liberté que ſe donnent les ânes de baudouiner pendant le tems de la foire, ſont des emblêmes aſſez intelligibles du célibat des prêtres, & des débauches qu'on leur imputait.

Les voyageurs *ſont admis devant le papegot.* Panurge veut jetter *une pierre à un évêque* qui ronflait à la grand'meſſe, *maître éditue* (c'eſt-à-dire maître ſacriſtain) l'en empêche en lui diſant, *Homme de bien, frappe, ferris, tue* & *meurtris tous rois, princes du monde en trahiſon, par venin ou autrement quand tu voudras, déniche des cieux les anges, de tout auras pardon du papegot : ces ſacrés oiſeaux ne touche.*

De l'iſle ſonnante on va au royaume de Quinteſſence, ou Entelléchie; or Entelléchie c'eſt l'ame. Ce perſonnage inconnu, & dont on parle depuis qu'il y a des hommes, n'y eſt pas moins tourné en ridicule que le pape; mais les doutes ſur l'exiſtence de l'ame ſont beaucoup plus enveloppés que les railleries ſur la cour de Rome.

Les ordres mendians habitent l'iſle des frères Fredons. Ils paraiſſent d'abord en proceſſion. L'un d'eux ne répond qu'en monoſyllabes à toutes les queſtions que *Panurge* fait ſur leurs

Digitized by Google

garces. Combien ſont-elles ? *Vingt.* Combien en voudriez-vous ? *Cent.*

Le remuement des feſſes quel eſt-il ? *dru.*

Que diſent-elles en culetant ? *mot.*

Vos inſtrumens quels ſont-ils ? *grands.*

Quantesfois de bon compte le faites-vous par jour ? *Six.* Et de nuict ? *Dix.*

Enfin l'on arrive à l'oracle de la Dive Bouteille. La coutume alors dans l'égliſe était de préſenter de l'eau aux communians laïques pour faire paſſer l'hoſtie ; & c'eſt encore l'uſage en Allemagne. Les réformateurs voulaient abſolument du vin pour figurer le ſang de JESUS-CHRIST. L'égliſe romaine ſoutenait que le ſang était dans le pain auſſi bien que les os & la chair. Cependant les prêtres catholiques buvaient du vin, & ne voulaient pas que les ſéculiers en buſſent. Il y avait dans l'iſle de l'oracle de la Dive Bouteille une belle fontaine d'eau claire. Le grand-pontife *Bacbuc* en donna à boire aux pélerins en leur diſant ces mots : « Jadis » ung capitaine Juif, docte & chevaleureux, conduiſant ſon peu» ple par les déſerts en extrême famine, impétra des cieux la » manne, laquelle leur était de goût tel par imagination que » paravant leur étaient réellement les viandes. Ici de même beu» vant de cette liqueur mirifique ſentirez goût de tel vin comme » l'aurez imaginé. Or *imaginez* & *beuvez*, ce que nous feimes ; » puis s'écria *Panurge*, diſant : Par Dieu, c'eſt ici vin de Beaune, » meilleur que onçques jamais je beus, ou je me donne à nonante » & ſeize diables ».

Le fameux doyen d'Irlande *Swift* a copié ce trait dans ſon *Conte du Tonneau*, ainſi que pluſieurs autres : Mylord *Pierre* donne à *Martin* & à *Jean* ſes frères un morceau de pain ſec pour leur dîner, & veut leur faire accroire que ce pain contient de bon bœuf, des perdrix, des chapons, avec d'excellent vin de Bourgogne.

Vous remarquerez, monſeigneur, que *Rabelais* dédia la partie de ſon livre qui contient cette ſanglante ſatyre de l'égliſe romaine, au cardinal *Odet de Châtillon*, qui n'avait pas encore levé le maſque, & ne s'était pas déclaré pour la religion proteſtante. Son livre fut imprimé avec privilège ; & le privilège

Digitized by Google

pour cette satyre de la religion catholique fut accordé en faveur des ordures, dont on faisait en ce tems-là beaucoup plus de cas que des papegots & des cardingots. Jamais ce livre n'a été défendu en France; parce que tout y est caché sous un tas d'extravagances qui n'ont jamais laissé le loisir de démêler le véritable but de l'auteur.

Croiriez-vous bien que le bouffon qui riait si hautement de l'ancien & du nouveau Testament ait été curé? Comment mourut-il? en disant, *Je vais chercher un grand peut-être.*

Le Duchat a chargé de notes les ouvrages de *Rabelais*, & selon la digne coutume des commentateurs, il n'explique presque rien de ce que le lecteur voudrait entendre; mais il nous apprend ce que l'on ne se soucie guères de savoir.

SECONDE LETTRE.

Sur les prédécesseurs de Rabelais *en Allemagne & en Italie, & d'abord du livre intitulé* Litteræ virorum obscurorum.

MONSEIGNEUR,

VOTRE altesse me demande si avant *Rabelais* quelqu'un avait écrit dans ce goût; je vous répondrai que probablement son modèle a été le recueil des lettres des *gens obscurs*, qui parut en Allemagne au commencement du seizième siècle: ce recueil est en latin; mais il est écrit avec autant de naïveté, & de hardiesse que *Rabelais*. Voici une ancienne traduction d'un passage de la 28e lettre.

Il y a concordance entre les sacrés cahiers, & les fables poétiques, comme le pourrez noter, du serpent *Python* occis par *Apollon*, comme le dit le psalmiste, *Ce dragon qu'avez formé pour vous en gausser.* Saturne vieux père des Dieux qui mange ses enfans est en Ezéchiel, lequel dit, *Vos pères mangeront leurs enfans.* Diane se pourmenant avec force vierges est la bienheureuse Vierge *Marie*, selon le psalmiste, lequel dit, *Vierges viendront après elle.* Callisto défiorée par Jupiter & re-

Digitized by Google

tournant au ciel est en Matthieu chap. XII, *Je reviendrai dans la maison dont je suis sortie.* Aglaure transmuée en pierre se trouve en Job chap. XLII, son *cœur s'endurcira comme pierre.* Europe engrossée par Jupiter est en Salomon ; *écoute, fille, vois, & incline ton oreille, car le roi t'a concupiscée.* Ezéchiel a prophétisé d'Actéon qui vit la nudité de Diane ; *tu étais nue, j'ai passé par-là, & je t'ai vue.* Les poëtes ont écrit que Bacchus est né deux fois, ce qui signifie le CHRIST né *avant les siècles & dans le siècle.* Sémélé qui nourrit Bacchus est le prototype de la bienheureuse Vierge ; car il est dit en Exode, *prends cet enfant,* nourri-le moi & *tu auras salaire.*

Ces impiétés sont encore moins voilées que celles de *Rabelais.*

C'est beaucoup que dans ce tems-là on commençât en Allemagne à se moquer de la magie. On trouve dans la lettre à maître *Accius Lampirius* une raillerie assez forte sur la conjuration qu'on employait pour se faire aimer des filles. Le secret consistait à prendre un cheveu de la fille : on le plaçait d'abord dans son haut-de-chausse : on faisait une confession générale, & l'on faisait dire trois messes, pendant lesquelles on mettait le cheveu autour de son cou, on allumait un cierge béni au dernier Evangile, & on prononçait cette formule : *O cierge ! je te conjure par la vertu du* DIEU *tout-puissant, par les neuf chœurs des anges, par la vertu gosdrienne, amène-moi icelle fille en chair & en os, afin que je la saboule à mon plaisir, &c.*

Le latin macaronique dans lequel ces lettres sont écrites, porte avec lui un ridicule qu'il est impossible de rendre en français ; il y a sur-tout une lettre de *Pierre de la Charité,* messager de Grammaire à Ortoouin, dont on ne peut traduire en français les équivoques latines : il s'agit de savoir si le pape peut rendre physiquement légitime un enfant bâtard : il y en a une autre de *Jean de Schwinford,* maître-ès-arts, où l'on soutient que JESUS-CHRIST a été moine, *St.-Pierre* prieur du couvent, *Judas Iscariote* maître-d'hôtel, & l'apôtre *Philippe* portier.

Jean Schelontzique raconte dans la lettre qui est sous son nom, qu'il avait trouvé à Elorence *Jacques Hoestrat,* (grande rue)

Digitized by Google

rue) ci-devant inquisiteur: Je lui fis la révérence, dit-il, en lui ôtant mon chapeau, & je lui dis, Pere, êtes-vous révérend, ou n'êtes-vous pas révérend? il me répondit: *Je suis celui qui fus*; je lui dis alors, Vous êtes maître *Jacques* de *Grande rue*; Sacré char d'*Elie*, dis-je, comment diable êtes-vous à pied? c'est un scandale; *celui qui est* ne doit pas se promener avec ses pieds en fange & en merde. Il me répondit, *ils sont venus en chariots & sur chevaux, mais nous venons au nom du Seigneur.* Je lui dis, par le seigneur il est grande pluie, & grand froid: il leva les mains au ciel en disant, *Rosée du ciel, tombez d'en-haut, & que les nuées du ciel pleuvent le juste.*

Il faut avouer que voilà précisément le style de *Rabelais*, & je ne doute pas qu'il n'ait eu sous les yeux ces lettres des gens obscurs lorsqu'il écrivait son *Gargantua*, & son *Pantagruel*.

Le conte de la femme qui ayant ouï dire que tous les bâtards étaient de grands hommes, alla vîte sonner à la porte des cordeliers pour se faire faire un bâtard, est absolument dans le goût de notre maître *François*.

Les mêmes obscénités, & les mêmes scandales fourmillent dans ces deux singuliers livres.

DES ANCIENNES FACÉTIES ITALIENNES.

L'Italie dès le quatorzième siècle avait produit plus d'un exemple de cette licence. Voyez seulement dans Bocace la confession de *Ser Ciapelletto* à l'article de la mort; son confesseur l'interroge; il lui demande s'il n'est jamais tombé dans le péché d'orgueil; Ah! mon père, dit le coquin, j'ai bien peur de m'être damné par un petit mouvement de complaisance en moi-même, en réfléchissant que j'ai gardé ma virginité toute ma vie. Avez-vous été gourmand? hélas oui, mon père, car outre les autres jours de jeûne ordonnés, j'ai toujours jeûné au pain & à l'eau trois fois par semaine; mais j'ai mangé mon pain quelquefois avec tant d'appétit & de délice, que ma gourmandise a sans doute déplu à DIEU. Et l'avarice, mon fils? Hélas, mon père, je suis coupable du péché d'avarice, pour avoir quelquefois fait le commerce afin de donner

Digitized by Google

tout mon gain aux pauvres. Vous êtes-vous mis quelquefois en colère? Oh tant! quand je voyais le service divin si négligé & les pécheurs ne pas observer les commandemens de DIEU, comme je me mettais en colère!

Ensuite *Ser Ciapelleto* s'accuse d'avoir fait balayer sa chambre un jour de dimanche; le confesseur le rassure & lui dit que DIEU lui pardonnera; le pénitent fond en larmes, & lui dit que DIEU ne lui pardonnera jamais; qu'il se souvient qu'à l'âge de deux ans il s'était dépité contre sa mère, que c'était un crime irrémissible; ma pauvre mère, dit-il, qui m'a porté neuf mois dans son ventre le jour & la nuit, & qui me portait dans ses bras quand j'étais petit! Non, DIEU ne me pardonnera jamais d'avoir été un si méchant enfant!

Enfin, cette confession étant devenue publique, on fait un saint de *Ciapelleto*, qui avait été le plus grand fripon de son tems.

Le chanoine *Luigi Pulci* est beaucoup plus licencieux dans son poëme du *Morgante*. Il commence ce poëme par tourner en ridicule les premiers versets de l'Évangile de *St.-Jean*.

In principio era il Verbo appresso a Dio,
Ed era Iddio il Verbo, e el Verbo lui,
Questo era il principio al parer mio, &c.

J'ignore après tout, si c'est par naïveté, ou par impiété que le *Pulci* ayant mis l'Évangile à la tête de son poëme le finit par le *Salve Regina*; mais soit puérilité, soit audace, cette liberté ne serait pas soufferte aujourd'hui: on condamnerait plus encore la réponse de *Morgante* à *Margutte*: ce *Margutte* demande à *Morgante* s'il est chrétien ou musulman.

E se gli crede in Cristo o in Maometto.
Rispose allor Margutte, per dir tel tosto,
I non credo più al nero che al azurro;
Ma nel Cappone o lessa o voglia arrosto.
. . . . . .
Ma sopra tutto nel bon vino ho fede.
. . . . . .

Digitized by Google

Or queſte ſon tre virtù cardinale !
La gola, il dado, el culo como io t'ho deto.

Une choſe bien étrange, c'eſt que preſque tous les écrivains Italiens du XIV, XV & XVIe. ſiècles ont très-peu reſpecté cette même religion dont leur patrie était le centre : plus ils voyaient de près les auguſtes cérémonies de ce culte, & les premiers pontifes, plus ils s'abandonnaient à une licence que la cour de Rome leur ſemblait alors autoriſer par ſon exemple. On pouvait leur appliquer ces vers du *Paſtor fido*,

Il longo converſar genera noia,
E la noia, il faſtidio, e l'odio al fine.

Les libertés qu'ont pris *Machiavel*, l'*Arioſte*, l'*Aretin*, l'archevêque de Bénévent *la Caſa*, *Pomponace*, *Cardan*, & tant d'autres ſavans, ſont aſſez connues ; les papes n'y faiſaient nulle attention ; & pourvu qu'on achetât des indulgences & qu'on ne ſe mêlât point du gouvernement, il était permis de tout dire. Les Italiens alors reſſemblaient aux anciens Romains qui ſe moquaient impunément de leurs Dieux ; mais qui ne troublèrent jamais le culte reçu.

Il n'y eut que *Giordano Bruno*, qui ayant brayé l'inquiſiteur à Veniſe, & s'étant fait un ennemi irréconciliable d'un homme ſi puiſſant & ſi dangereux, fut recherché pour ſon livre *della beſtia triumphante* ; on le fit périr par le ſupplice du feu, ſupplice inventé parmi les chrétiens contre les hérétiques. Ce livre très-rare eſt pis qu'hérétique ; l'auteur n'admet que la loi des patriarches, la loi naturelle ; il fut compoſé & imprimé à Londres chez le lord *Philippe Sidney*, l'un des plus grands hommes d'Angleterre, favori de la reine *Elizabeth*.

Parmi les incrédules on range communément tous les princes & les politiques d'Italie du quatorzième, quinzième & ſeizième ſiècles. On prétend que ſi le pape *Sixte IV* avait eu de la religion, il n'aurait pas trempé dans la conſpiration des *Pazzi*, pour laquelle on pendit l'archevêque de Florence en habits pontificaux aux fenêtres de l'hôtel-de-ville. Les aſſaſſins des *Médicis* qui exécutèrent leur parricide dans la cathédrale au

Digitized by Google

moment que le prêtre montrait l'eucharistie au peuple, ne pouvaient, dit-on, croire à l'eucharistie : il paraît impossible qu'il y eût le moindre instinct de religion dans le cœur d'un *Alexandre VI*, qui faisait périr par le stilet, par la corde, ou par le poison tous les petits princes dont il ravissait les états, & qui leur accordait des indulgences *in articulo mortis* dans le tems qu'ils rendaient les derniers soupirs.

On ne tarit point sur ces affreux exemples. Hélas ! monseigneur, que prouvent-ils ? Que le frein d'une religion pure, dégagée de toutes les superstitions qui la déshonorent & qui peuvent la rendre incroyable, était absolument nécessaire à ces grands criminels. Si la religion avait été épurée, il y aurait eu moins d'incrédulité, & moins de forfaits. Quiconque croit fermement un DIEU rémunérateur de la vertu, & vengeur du crime, tremblera sur le point d'assassiner un homme innocent, & le poignard lui tombera des mains ; mais les Italiens alors ne connaissant le christianisme que par des légendes ridicules, par les sottises & les fourberies des moines, s'imaginaient qu'il n'est aucune religion, parce que leur religion ainsi déshonorée leur paraissait absurde. De ce que *Savonarole* avait été un faux prophète, ils concluaient qu'il n'y a point de DIEU ; ce qui est un fort mauvais argument. L'abominable politique de ces tems affreux leur fit commettre mille crimes : leur philosophie non moins affreuse étouffa leurs remords ; ils voulurent anéantir le DIEU qui pouvait les punir.

TROISIÈME LETTRE.

Sur Vanini.

MONSEIGNEUR,

VOUS me demandez des mémoires sur *Vanini* ; je ne puis mieux faire que de transcrire ici ce qui en est rapporté dans la sixième édition d'un petit ouvrage composé par une société de

Digitized by Google

gens de lettres, attribué très-mal-à-propos à un homme célèbre. (page 41.)

Franchissons tout l'espace des tems entre la république Romaine & nous. Les Romains bien plus sages que les Grecs, n'ont jamais persécuté aucun philosophe pour ses opinions. Il n'en est pas ainsi chez les peuples barbares qui ont succédé à l'empire Romain. Dès que l'empereur *Fréderic II* a des querelles avec les papes, on l'accuse d'être athée, & d'être l'auteur du livre des *trois Imposteurs*, conjointement avec son chancelier de *Vineis*.

Notre grand chancelier de l'*Hôpital* se déclare-t-il contre les persécutions, on l'accuse aussi-tôt d'athéisme (*a*): *homo doctus, sed verus atheos*. Un jésuite autant au-dessous d'*Aristophane*, qu'*Aristophane* est au-dessous d'*Homère*; un malheureux dont le nom est devenu ridicule parmi les fanatiques mêmes, le jésuite *Garasse*, en un mot, trouve par-tout des athéistes: c'est ainsi qu'il nomme tous ceux contre lesquels il se déchaîne. Il appelle *Théodore de Bèze* athéiste; c'est lui qui a induit le public en erreur sur *Vanini*.

La fin malheureuse de *Vanini* ne nous émeut point d'indignation & de pitié comme celle de *Socrate*, parce que *Vanini* n'était qu'un pédant étranger sans mérite; mais enfin *Vanini* n'était point athée comme on l'a prétendu, il était précisément tout le contraire.

C'était un pauvre prêtre Napolitain, prédicateur & théologien de son métier, disputeur à outrance sur les quiddités, & sur les universaux; *& utrum chimera bombinans in vacuo possit comedere secundas intentiones*. Mais d'ailleurs, il n'y avait veine en lui qui tendît à l'athéisme. Sa notion de DIEU est de la théologie la plus saine, & la plus approuvée. DIEU *est son principe & sa fin; père de l'une & de l'autre, & n'ayant besoin ni de l'une ni de l'autre; éternel sans être dans le tems; présent par-tout sans être en aucun lieu. Il n'y a pour lui ni passé ni futur; il est par-tout & hors de tout; gouvernant tout & ayant tout créé; immuable, infini sans parties; son pouvoir est sa volonté, &c.*

(*a*) *Commentarium rerum Gallicarum, lib. 28.*

Digitized by Google

Vanini se piquait de renouveller ce beau sentiment de *Platon*, embrassé par *Averroës*, que DIEU avait créé une chaîne d'êtres depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dont le dernier chaînon est attaché à son trône éternel, idée la plus sublime que vraie, mais qui est aussi éloignée de l'infini que l'être du néant.

Il voyagea pour faire fortune & pour disputer; mais malheureusement la dispute est le chemin opposé à la fortune; on se fait autant d'ennemis irréconciliables qu'on trouve de savans ou de pédans, contre lesquels on argumente. Il n'y eut point d'autre source du malheur de *Vanini*, la chaleur & sa grossièreté dans la dispute lui valut la haine de quelques théologiens, & ayant eu une querelle avec un nommé *Francon* ou *Franconi*, ce *Francon* ami de ses ennemis, ne manqua pas de l'accuser d'être athée enseignant l'athéisme.

Ce *Francon*, ou *Franconi*, aidé de quelques témoins, eut la barbarie de soutenir à la confrontation, ce qu'il avait avancé. *Vanini* sur la sellette, interrogé sur ce qu'il pensait de l'existence de DIEU, répondit qu'il adorait avec l'église un DIEU en trois personnes. Ayant pris à terre une paille, il suffit de ce fétu, dit-il, pour prouver qu'il y a un créateur. Alors il prononça un très-beau discours sur la végétation & le mouvement, & sur la nécessité d'un Être suprême, sans lequel il n'y aurait ni mouvement ni végétation.

Le président *Grammont* qui était alors à Toulouse, rapporte ce discours dans son *Histoire de France*, aujourd'hui oubliée; & ce même *Grammont*, par un préjugé inconcevable, prétend que Vanini *disait tout cela par vanité, ou par crainte, plutôt que par une persuasion intérieure.*

Sur quoi peut être fondé ce jugement téméraire & atroce du président *Grammont*? Il est évident que sur la réponse de *Vanini*, on devait l'absoudre de l'accusation d'athéisme. Mais qu'arriva-t-il? ce malheureux prêtre étranger se mêlait aussi de médecine; on trouva un gros crapaud vivant qu'il conservait chez lui dans un vase plein d'eau; on ne manqua pas de l'accuser d'être sorcier; on soutint que ce crapaud était le DIEU qu'il adorait; on donna un sens impie à plusieurs passages de ses livres, ce qui est très-aisé & très-commun, en prenant les objections pour les réponses,

Digitized by Google

en interprétant avec malignité quelque phrase louche, en empoisonnant une expression innocente. Enfin, la faction qui l'opprimait arracha des juges l'arrêt qui condamna ce malheureux à la mort.

Pour justifier cette mort il fallait bien accuser cet infortuné de ce qu'il y avait de plus affreux. Le minime, & très-minime *Mersenne* a poussé la démence jusqu'à imprimer que *Vanini* était parti de Naples avec douze de ses apôtres, pour aller convertir toutes les nations à l'athéisme. Quelle pitié! Comment un pauvre aurait-il pu avoir douze hommes à ses gages? Comment aurait-il pu persuader douze Napolitains de voyager à grands frais pour répandre par-tout cette abominable & révoltante doctrine au péril de leur vie? Un roi serait-il assez puissant pour payer douze prédicateurs d'athéisme? Personne avant le père *Mersenne* n'avait avancé une si énorme absurdité. Mais après lui on l'a répétée, on en a infecté les journaux, les dictionnaires historiques; & le monde qui aime l'extraordinaire, a cru sans examen cette fable.

Bayle lui-même, dans ses pensées diverses, parle de *Vanini* comme d'un athée: il se sert de cet exemple pour appuyer son paradoxe, *qu'une société d'athées peut subsister*; il assure que *Vanini* était un homme de mœurs très-réglées, & qu'il fut le martyr de son opinion philosophique. Il se trompe également sur ces deux points; le prêtre *Vanini* nous apprend dans ses dialogues faits à l'imitation d'*Erasme*, qu'il avait eu une maîtresse nommée *Isabelle*. Il était libre dans ses écrits comme dans sa conduite, mais il n'était point athée.

Un siècle après sa mort, le savant *la Croze*, & celui qui a pris le nom de *Philalète*, ont voulu le justifier; mais comme personne ne s'intéresse à la mémoire d'un malheureux Napolitain, très-mauvais auteur, presque personne ne lit ses apologies.

J'ajouterai à ces sages réflexions, qu'on imprima une vie de *Vanini* à Londres en 1717. Elle est dédiée à milord *North and Grei*. C'est un Français réfugié son chapelain qui en est l'auteur. C'est assez de dire pour faire connaître le personnage, qu'il s'appuie dans son histoire, sur le témoignage du jésuite *Garasse*, le plus absurde & le plus insolent calomniateur, & en même tems le plus ridicule écrivain qui jamais ait été chez les jésuites.

Digitized by Google

Voici les paroles de *Garasse*, citées par le chapelain, & qui se trouvent en effet dans la doctrine curieuse de ce jésuite, page 144.

« Pour *Lucile Vanin*, il était Napolitain, homme de néant, » qui avait rodé toute l'Italie en chercheur de repues franches, » & une bonne partie de la France en qualité de pédant. » Ce méchant belître étant venu en Gascogne en 1617, » faisait état d'y semer avantageusement son ivroie, & faire » riche moisson d'impiété, cuidant avoir trouvé des esprits » susceptibles de ses propositions. Il se glissait dans les no- » blesses effrontément pour y piquer l'escabelle aussi franche- » ment que s'il eût été domestique, & apprivoisé de tout » tems à l'humeur du pays ; mais il rencontra des esprits » plus forts & résolus à la défense de la vérité qu'il ne s'était » imaginé ».

Que pouvez-vous penser, monseigneur, d'une vie écrite sur de pareils mémoires? Ce qui vous surprendra davantage, c'est que lorsque ce malheureux *Vanini* fut condamné, on ne lui représenta aucun de ses livres dans lesquels on a imaginé qu'était contenu le prétendu athéisme pour lequel il fut condamné. Tous les livres de ce pauvre Napolitain étaient des livres de théologie & de philosophie, imprimés avec privilège & approuvés par des docteurs de la faculté de Paris. Ses dialogues même qu'on lui reproche aujourd'hui, & qu'on ne peut guères condamner que comme un ouvrage très-ennuieux, furent honorés des plus grands éloges en français, en latin, & même en grec. On voit sur-tout parmi ces éloges ces vers d'un fameux docteur de Paris.

Vaninus, vir mente potens sophiæque magister,
Maximus, Italiæ decus & nova gloria gentis.

Ces deux vers furent imités depuis en français :

Honneur de l'Italie, émule de la Grèce,
Vanini fait connaître & chérir la sagesse.

Mais tous ces éloges ont été oubliés ; & on se souvient seulement qu'il a été brûlé vif. Il faut avouer qu'on brûle quelquefois

quefois les gens un peu légérement; témoin *Jean Hus*, *Jérôme de Prague*, le conſeiller *Anne Dubourg*, *Servet*, *Antoine*, *Urbain Grandier*, la maréchale d'*Ancre*, *Morin* & *Jean Calas*; témoin enfin cette foule innombrable d'infortunés que preſque toutes les ſectes chrétiennes ont fait périr tour-à-tour dans les flammes, horreur inconnue aux Perſans, aux Turcs, aux Tartares, aux Indiens, aux Chinois, à la république Romaine, & à tous les peuples de l'antiquité; horreur à peine abolie parmi nous, & qui fera rougir nos enfans d'être ſortis d'ayeux ſi abominables.

QUATRIEME LETTRE.

Des auteurs Anglais qui ont eu le malheur d'écrire contre la religion; & particuliérement de Warburton.

VOTRE alteſſe demande qui ſont ceux qui ont eu l'audace de s'élever, non-ſeulement contre l'égliſe romaine, mais contre l'égliſe chrétienne; le nombre en eſt prodigieux, ſur-tout en Angleterre. Un des premiers eſt le lord *Herbert de Cherburi*, mort en 1648, connu par ſes traités de la religion des laïques, & de celle des gentils.

Hobbes ne reconnut d'autre religion que celle à qui le gouvernement donnait ſa ſanction. Il ne voulait point deux maîtres. Le vrai pontife eſt le magiſtrat; cette doctrine ſouleva tout le clergé. On cria au ſcandale, à la nouveauté. Pour du ſcandale, c'eſt-à-dire de ce qui fait tomber, il y en avait; mais de la nouveauté non; car en Angleterre le roi était dès long-tems le chef de l'égliſe. L'impératrice de Ruſſie en eſt le chef dans un pays plus vaſte que l'empire Romain. Le ſénat dans la république était le chef de la religion, & tout empereur Romain était ſouverain pontife.

Le lord *Shaftersburi* ſurpaſſa de bien loin *Herbert* & *Hobbes* pour l'audace & pour le ſtyle. Son mépris pour la religion chrétienne éclate trop ouvertement.

La religion naturelle de *Woolaſton* eſt écrite avec bien plus

Digitized by Google

de ménagement; mais n'ayant pas les agrémens de mylord *Shaftersburi*, ce livre n'a été guères lu que des philosophes.

De Toland.

Toland a porté des coups beaucoup plus violens. C'était une ame fière & indépendante; né dans la pauvreté il pouvait s'élever à la fortune s'il avait été plus modéré. La persécution l'irrita; il écrivit contre la religion chrétienne par haine & par vengeance.

Dans son premier livre intitulé, *la religion chrétienne sans mystères*, il avait écrit lui-même un peu mystérieusement, & sa hardiesse était couverte d'un voile. On le condamna, on le poursuivit en Irlande: le voile fut bientôt déchiré. Ses *Origines judaïques*, son *Nazaréen*, son *Pantéisticon* furent autant de combats qu'il livra ouvertement au christianisme. Ce qui est étrange, c'est qu'ayant été opprimé en Irlande pour le plus circonspect de ses ouvrages, il ne fut jamais troublé en Angleterre pour les livres les plus audacieux.

On l'accusa d'avoir fini son *Pantéisticon* par cette prière blasphématoire qui se trouve en effet dans quelques éditions. *Omnipotens & sempiterne Bacche, qui hominum corda donis tuis recreas, concede propitius ut qui hesternis poculis ægroti facti sunt, hodiernis curentur, per pocula poculorum, Amen!*

Mais comme cette profanation était une parodie d'une prière de l'église romaine, les Anglais n'en furent point choqués. Au reste, il est démontré que cette prière profane n'est point de *Toland*; elle avait été faite deux cents ans auparavant en France par une société de buveurs, on la trouve dans le *Carême allégorisé*, imprimé en 1563. Ce fou de jésuite *Garasse* en parle dans sa *Doctrine curieuse*, livre II, page 201.

Toland mourut avec un grand courage en 1721. Ses dernières paroles furent *je vais dormir*. Il y a encore quelques pièces de vers à l'honneur de sa mémoire; ils ne sont pas faits par des prêtres de l'église anglicane.

De Locke.

C'est à tort qu'on a compté le grand philosophe *Locke* parmi

Digitized by Google

les ennemis de la religion chrétienne. Il eſt vrai que ſon livre *du chriſtaniſme raiſonnable* s'écarte aſſez de la foi ordinaire; mais la religion des primitifs appellés *Trembleurs*, qui fait une ſi grande figure en Penſilvanie, eſt encore plus éloignée du chriſtianiſme ordinaire; & cependant ils ſont réputés chrétiens.

On lui a imputé de ne point croire l'immortalité de l'ame, parce qu'il était perſuadé que DIEU le maître abſolu de tout, pouvait donner (s'il voulait) le ſentiment à la penſée & à la matière. M. de *Voltaire* l'a bien vengé de ce reproche. Il a prouvé que DIEU peut conſerver éternellement l'atome, la monade qu'il aura daigné favoriſer du don de la penſée. C'était le ſentiment du célèbre & ſaint prêtre *Gaſſendi*, pieux défenſeur de ce que la doctrine d'*Epicure* peut avoir de bon. Voyez ſa fameuſe lettre à *Deſcartes*.

« D'où vous vient cette notion? Si elle procède du corps, il » faut que vous ne ſoyez pas ſans extenſion. Apprenez-nous » comment il ſe peut faire que l'eſpèce ou l'idée du corps, » qui eſt étendu, puiſſe être reçue dans vous, c'eſt-à-dire dans » une ſubſtance non étendue..... Il eſt vrai que vous » connaiſſez que vous penſez, mais vous ignorez quelle eſpèce » de ſubſtance vous êtes, vous qui penſez, quoique l'opéra- » tion de la penſée vous ſoit connue. Le principal de votre eſ- » ſence vous eſt caché, & vous ne ſavez point quelle eſt la » nature de cette ſubſtance, dont l'une des opérations eſt de pen- » ſer, &c. »

Locke mourut en paix en diſant à madame *Maſham* & à ſes amis qui l'entouraient, *La vie eſt une pure vanité.*

DE L'ÉVÊQUE TAILOR ET DE TINDAL.

On a mis peut-être avec autant d'injuſtice, *Tailor* évêque de Cannor parmi les mécréans, à cauſe de ſon livre du *Guide des douteurs*.

Mais pour le docteur *Tindal* auteur du *Chriſtianiſme auſſi ancien que le monde*, il a été conſtamment le plus intrépide ſoutien de la religion naturelle, ainſi que de la maiſon royale de *Hanovre*. C'était un des plus ſavans hommes d'Angleterre dans l'hiſtoire. Il fut honoré juſqu'à ſa mort d'une penſion de

Digitized by Google

deux cents livres ſterling. Comme il ne goûtait pas les livres de *Pope*, qu'il le trouvait abſolument ſans génie & ſans imagination, & ne lui accordait que le talent de verſifier, & de mettre en œuvre l'eſprit des autres, *Pope* fut ſon implacable ennemi. *Tindal* de plus était un whig ardent, & *Pope* un jacobite. Il n'eſt pas étonnant que *Pope* l'ait déchiré dans ſa *Dunciade*, ouvrage imité de *Dryden*, & trop rempli de baſſeſſes & d'images dégoûtantes.

De Collins.

Un des plus terribles ennemis de la religion chrétienne a été *Antoine Collins* grand-tréſorier de la comté d'Eſſex, bon métaphyſicien, & d'une grande érudition. Il eſt triſte qu'il n'ait fait uſage de ſa profonde dialectique que contre le chriſtianiſme. Le docteur *Clarke*, célèbre ſocinien, auteur d'un très-bon livre où il démontre l'exiſtence de Dieu, n'a jamais pu répondre aux livres de *Collins* d'une manière ſatisfaiſante, & a été réduit aux injures.

Ses *Recherches philoſophiques* ſur la liberté de l'homme, ſur les fondemens de la religion chrétienne, ſur les prophéties littérales, ſur la liberté de penſer, ſont malheureuſement demeurés des ouvrages victorieux.

De Wolſton.

Le trop fameux *Thomas Wolſton*, maître-ès-arts de Cambridge, ſe diſtingua vers l'an 1726 par ſes diſcours contre les miracles de Jesus-Christ, & leva l'étendard ſi hautement qu'il faiſait vendre à Londres ſon ouvrage dans ſa propre maiſon. On en fit trois éditions coup ſur coup, de dix mille exemplaires chacune.

Perſonne n'avait encore porté ſi loin la témérité & le ſcandale. Il traite de contes puériles & extravagans les miracles & la réſurrection de notre Sauveur. Il dit que quand Jesus-Christ changea l'eau en vin pour des convives qui étaient déjà ivres, c'eſt qu'apparemment il fit du punch. Dieu emporté par le diable ſur le pinacle du temple & ſur une mon-

Digitized by Google

tagne d'où on voyait tous les royaumes de la terre, lui paraît un blasphême monstrueux. Le diable envoyé dans un troupeau de deux mille cochons, le figuier séché pour n'avoir pas porté des figues quand ce n'était pas le tems des figues, la transfiguration de JESUS, ses habits devenus tout blancs, sa conversation avec *Moïse* & *Elie*, enfin toute son histoire sacrée est travestie en roman ridicule. *Wolston* n'épargne pas les termes les plus injurieux & les plus mépriſans. Il appelle souvent notre Seigneur JESUS-CHRIST *The fellow*, ce compagnon, ce garnement, *a wanderer*, un vagabond, *a mendicant fryar*, un frère coupe-chou mendiant.

Il se sauve pourtant à la faveur du sens mystique en disant que ces miracles sont de pieuses allégories. Tous les bons chrétiens n'en ont pas moins eu son livre en horreur.

Il y eut un jour une dévote qui en le voyant passer dans la rue lui cracha au visage. Il s'essuia tranquillement & lui dit, *c'est ainsi que les Juifs ont traité votre* DIEU. Il mourut en paix, en disant, *t'is a pass every man must come to*, c'est un terme où tout homme doit arriver. Vous trouverez dans le *dictionnaire historique portatif* de l'abbé l'*Avocat* & dans un nouveau dictionnaire portatif où les mêmes erreurs sont copiées, que *Wolston* est mort en prison en 1733. Rien n'est plus faux, plusieurs de mes amis l'ont vu dans sa maison; il est mort libre chez lui.

DE W. ARBURTON.

On a regardé *Warburton* évêque de Gloceſter comme un des plus hardis infidèles qui aient jamais écrit, parce qu'après avoir commenté *Shakespear*, dont les comédies, & même quelquefois les tragédies fourmillent de quolibets licencieux, il a soutenu dans sa légation de *Moïse* que DIEU n'a point enseigné à son peuple chéri l'immortalité de l'ame. Il se peut qu'on ait jugé cet évêque trop durement, & que l'orgueil & l'esprit satyrique qu'on lui reprocha aient soulevé toute la nation. On a beaucoup écrit contre lui. Les deux premiers volumes de son ouvrage n'ont paru qu'un vain fatras d'érudition erronée, dans lesquels il ne traite pas même son sujet,

Digitized by Google

& qui de plus ſont contraires à ſon ſujet, puiſqu'ils ne tendent qu'à prouver que tous les légiſlateurs ont établi pour principe de leurs religions, l'immortalité de l'ame; en quoi même *Warburton* ſe trompe; car ni *Sanchoniaton* le Phénicien, ni le livre des *cinq Kings* chinois, ni *Confucius* n'admettent ce principe.

Mais jamais *Warburton* dans tous ſes faux-fuyans n'a pu répondre aux grands argumens perſonnels dont on l'a accablé. Vous prétendez que tous les ſages ont poſé pour fondement de la religion l'immortalité de l'ame, les peines & les récompenſes après la mort; or *Moïſe* n'en parle ni dans ſon Décalogue, ni dans aucune de ſes loix; donc *Moïſe*, de votre aveu, n'était pas un ſage.

Ou il était inſtruit de ce grand dogme, ou il l'ignorait. S'il l'était inſtruit, il eſt coupable de ne l'avoir pas enſeigné. S'il l'ignorait, il était indigne d'être légiſlateur.

Ou DIEU inſpirait *Moïſe*, ou ce n'était qu'un charlatan. Si DIEU inſpirait *Moïſe*, il ne pouvait lui cacher l'immortalité de l'ame; & s'il ne lui a pas appris ce que tous les Egyptiens ſavaient, DIEU l'a trompé & a trompé tout ſon peuple. Si *Moïſe* n'était qu'un charlatan, vous détruiſez toute la loi moſaïque, & par conſéquent vous ſapez par le fondement la religion chrétienne bâtie ſur la loi moſaïque. Enfin, ſi DIEU a trompé *Moïſe*, vous faites de l'Être infiniment parfait un ſéducteur & un fripon. De quelque côté que vous vous tourniez, vous blaſphémez.

Vous croyez vous tirer d'affaire en diſant que DIEU payait ſon peuple comptant, en le puniſſant temporellement de ſes tranſgreſſions, & en le récompenſant par les biens de la terre quand il était fidèle. Cette évaſion eſt pitoyable; car combien de tranſgreſſeurs ont paſſé leurs jours dans les délices! témoin *Salomon*. Ne faut-il pas avoir perdu le bon ſens ou la pudeur, pour dire que chez les Juifs aucun ſcélérat n'échappait à la punition temporelle? N'eſt-il pas parlé cent fois du bonheur des méchans dans l'Ecriture.

Nous ſavions avant vous que ni le Décalogue, ni le Lévitique ne font mention de l'immortalité de l'ame, ni de ſa ſpiritualité, ni des peines & des récompenſes dans une autre vie;

Digitized by Google

mais ce n'était pas à vous à le dire. Ce qui eſt pardonnable à un laïque ne l'eſt pas à un prêtre; & ſur-tout, vous ne devez pas le dire dans quatre volumes ennuieux.

Voilà ce que l'on objecte à *Warburton*; il a répondu par des injures atroces, & il a cru enfin qu'il avait raiſon, parce que ſon évêché lui vaut deux mille cinq cents guinées de rente. Toute l'Angleterre s'eſt déclarée contre lui malgré ſes guinées. Il s'eſt rendu odieux par la virulence de ſon inſolent caractère beaucoup plus que par l'abſurdité de ſon ſyſtême.

DE BOLINGBROKE.

Mylord *Bolingbroke* a été plus audacieux que *Warburton* & de meilleure foi. Il ne ceſſe de dire dans ſes *Œuvres philoſophiques* que les athées ſont beaucoup moins dangereux que les théologiens; il raiſonnait en miniſtre d'état qui ſavait combien de ſang les querelles théologiques ont coûté à l'Angleterre; mais il devait s'en tenir à proſcrire la théologie & non la religion chrétienne, dont tout homme d'état peut tirer de très-grands avantages pour le genre-humain, en la reſſerrant dans ſes bornes ſi elle les a franchies. On a publié après la mort du lord *Bolingbroke* quelques-uns de ſes ouvrages plus violens encore que ſon *recueil philoſophique*; il y déploie une éloquence funeſte. Perſonne n'a jamais écrit rien de plus fort; on voit qu'il avait la religion chrétienne en horreur. Il eſt triſte qu'un ſi ſublime génie ait voulu couper par la racine un arbre qu'il pouvait rendre très-utile en élaguant ſes branches, & en nettoyant ſa mouſſe.

On peut épurer la religion. On commença ce grand ouvrage il y a près de deux cent cinquante années; mais les hommes ne s'éclairent que par degrés. Qui aurait prévu alors qu'on analyſerait les rayons du ſoleil, qu'on électriſerait le tonnerre, & qu'on découvrirait la loi de la gravitation univerſelle, loi qui préſide à l'univers? Il eſt tems, ſelon *Bolingbroke*, qu'on banniſſe la théologie comme on a banni l'aſtrologie judiciaire, la ſorcellerie, la poſſeſſion du diable, la baguette divinatoire, la panacée univerſelle & les jéſuites. La théologie n'a jamais ſervi qu'à renverſer les loix & qu'à corrompre les cœurs; elle

Digitized by Google

ſeule fait les athées; car le grand nombre des théologiens qui eſt aſſez ſenſé pour voir le ridicule de cette ſcience chimérique, n'en ſait pas aſſez pour lui ſubſtituer une ſaine philoſophie. La théologie, diſent-ils, eſt ſelon la ſignification du mot, la ſcience de DIEU. Or les poliſſons qui ont profané cette ſcience ont donné de DIEU des idées abſurdes; & de-là ils concluent que la Divinité eſt une chimère, parce que la théologie eſt chimérique. C'eſt préciſément dire qu'il ne faut ni prendre du quinquina pour la fièvre, ni faire diète dans la pléthore, ni être ſaigné dans l'apoplexie, parce qu'il y a eu de mauvais médecins; c'eſt nier la connaiſſance du cours des aſtres, parce qu'il y a eu des aſtrologues; c'eſt nier les effets évidens de la chymie, parce que des chymiſtes charlatans ont prétendu faire de l'or. Les gens du monde encore plus ignorans que ces petits théologiens, diſent, Voilà des bacheliers & des licenciés qui ne croient pas en DIEU; pourquoi y croirions-nous? Voilà quelle eſt la ſuite funeſte de l'eſprit théologique. Une fauſſe ſcience fait les athées, une vraie ſcience proſterne l'homme devant la Divinité: elle rend juſte & ſage celui que l'abus de la théologie a rendu inique & inſenſé.

DE THOMAS CHUBB.

Thomas Chubb eſt un philoſophe formé par la nature. La ſubtilité de ſon génie dont il abuſa, lui fit embraſſer non-ſeulement le parti des ſociniens, qui ne regardent JESUS-CHRIST que comme un homme, mais enfin celui des théiſtes rigides, qui reconnaiſſent un DIEU, & n'admettent aucun myſtère. Ses égaremens ſont méthodiques; il voudrait réunir tous les hommes dans une religion qu'il croit épurée parce qu'elle eſt ſimple. Le mot de *chriſtianiſme* eſt à chaque page dans ſes divers ouvrages, mais la choſe ne s'y trouve pas. Il oſe penſer que JESUS-CHRIST a été de la religion de *Thomas Chubb*; mais il n'eſt pas de la religion de JESUS-CHRIST. Un abus perpétuel des mots eſt le fondement de ſa perſuaſion. JESUS-CHRIST a dit, Aimez DIEU & votre prochain, voilà toute la loi, voilà tout l'homme. *Chubb* s'en tient à ces paroles; il écarte tout le reſte. Notre Sauveur lui paraît un philoſophe comme *Socrate*, qui

Digitized by Google

qui fut mis à mort comme lui pour avoir combattu les superstitions & les prêtres de son pays. D'ailleurs il a écrit avec retenue, il s'est toujours couvert d'un voile. Les obscurités dans lesquelles il s'enveloppe lui ont donné plus de réputation que de lecteurs.

CINQUIÈME LETTRE.

Sur Swift.

IL est vrai, monseigneur, que je ne vous ai point parlé de *Swift*; il mérite un article à part; c'est le seul écrivain anglais de ce genre qui ait été plaisant. C'est une chose bien étrange que les deux hommes à qui on doit le plus reprocher d'avoir osé tourner la religion chrétienne en ridicule, aient été deux prêtres ayant charge d'ames. *Rabelais* fut curé de Meudon, & *Swift* fut doyen de la cathédrale de Dublin; tous deux lancèrent plus de sarcasmes contre le christianisme que *Molière* n'en a prodigué contre la médecine; & tous deux vécurent & moururent paisibles, tandis que d'autres hommes ont été persécutés, poursuivis, mis à mort pour quelques paroles équivoques.

Mais souvent l'un se perd où l'autre s'est sauvé,
Et par où l'un périt un autre est conservé.

Le *Conte du tonneau* du doyen *Swift* est une imitation des *trois anneaux*. La fable de ces trois anneaux est fort ancienne; elle est du tems des croisades. C'est un vieillard qui laissa en mourant une bague à chacun de ses trois enfans; ils se battirent à qui aurait la plus belle; on reconnut enfin après de longs débats que les trois bagues étaient parfaitement semblables. Le bon vieillard est le théisme, les trois enfans sont la religion juive, la chrétienne & la musulmane.

L'auteur oublia les religions des mages & des bracmanes, & beaucoup d'autres; mais c'était un Arabe qui ne connaissait que

Digitized by Google

ces trois sectes. Cette fable conduit à cette indifférence qu'on reprocha tant à l'empereur *Fréderic II* & à son chancelier de *Vineis*, qu'on accuse d'avoir composé le livre *de tribus impostoribus*, qui, comme vous savez, n'a jamais existé.

Le conte des *trois anneaux* se trouve dans quelques anciens recueils : le docteur *Swift* lui a substitué trois justaucorps : l'introduction à cette raillerie impie est digne de l'ouvrage ; c'est une estampe où sont représentées trois manières de parler en public ; la première est le théâtre d'*Arlequin* & de *Gilles* ; la seconde est un prédicateur dont la chaire est la moitié d'une futaille ; la troisième est l'échelle du haut de laquelle un homme qu'on va pendre, harangue le peuple.

Un prédicateur entre *Gilles* & un pendu ne fait pas une belle figure. Le corps du livre est une histoire allégorique des trois principales sectes qui divisent l'Europe méridionale, la romaine, la luthérienne & la calviniste ; car il ne parle pas de l'église grecque qui possède six fois plus de terrain qu'aucune des trois autres, & il laisse là le mahométisme bien plus étendu que l'église grecque.

Les trois frères à qui leur vieux bon homme de père a légué trois justaucorps tout unis, & de la même couleur, sont *Pierre*, *Martin*, & *Jean* ; c'est-à-dire, le pape, *Luther* & *Calvin*. L'auteur fait faire plus d'extravagances à ses trois héros que *Cervantes* n'en attribue à son *Don Quichotte*, & l'*Arioste* à son *Roland* ; mais mylord *Pierre* est le plus maltraité des trois frères. Le livre est très-mal traduit en français ; il n'était pas possible de rendre le comique dont il est assaisonné ; ce comique tombe souvent sur des querelles entre l'église anglicane & la presbytérienne, sur des usages, sur des aventures que l'on ignore en France, & sur des jeux de mots particuliers à la langue anglaise. Par exemple, le mot qui signifie *une bulle du pape* en français, signifie aussi en anglais *un bœuf*. C'est une source d'équivoques & de plaisanteries entièrement perdues pour un lecteur français.

Swift était bien moins savant que *Rabelais*, mais son esprit est plus fin & plus délié ; c'est le *Rabelais* de la bonne compagnie. Les lords *Oxford* & *Bolingbroke* firent donner le meilleur bénéfice d'Irlande après l'archevêché de Dublin, à celui

Digitized by Google

qui avait couvert la religion chrétienne de ridicule ; & *Abadie* qui avait écrit en faveur de cette religion un livre auquel on prodiguait les éloges, n'eut qu'un malheureux petit bénéfice de village. Mais il eſt à remarquer que tous deux ſont morts fous.

SIXIÈME LETTRE.

Des Allemands.

MONSEIGNEUR,

VOTRE Allemagne a eu auſſi beaucoup de grands ſeigneurs & de philoſophes accuſés d'irréligion. Votre célèbre *Corneille Agrippa* au XVe. ſiècle, fut regardé non-ſeulement comme un ſorcier, mais comme un incrédule ; cela eſt contradictoire ; car un ſorcier croit en DIEU, puiſqu'il oſe mêler le nom de DIEU dans toutes ſes conjurations. Un ſorcier croit au diable, puiſqu'il ſe donne au diable. Chargé de ces deux calomnies comme *Apulée*, *Agrippa* fut bien heureux de n'être qu'en priſon, & de ne mourir qu'à l'hôpital. Ce fut lui qui le premier débita que le fruit défendu dont avaient mangé *Adam* & *Eve*, était la jouiſſance de l'amour à laquelle ils s'étaient abandonnés avant d'avoir reçu de DIEU la bénédiction nuptiale. Ce fut encore lui qui après avoir cultivé les ſciences écrivit le premier contre elles. Il décria le lait dont il avait été nourri, parce qu'il l'avait très-mal digéré. Il mourut dans l'hôpital de Grenoble en 1535.

Je ne connais votre fameux docteur *Fauſtus* que par la comédie dont il eſt le héros, & qu'on joue dans toutes vos provinces de l'empire. Votre docteur *Fauſtus* y eſt dans un commerce ſuivi avec le diable. Il lui écrit des lettres qui cheminent par l'air au moyen d'une ficelle. Il en reçoit des réponſes. On voit des miracles à chaque acte, & le diable emporte *Fauſtus* à la fin de la pièce. On dit qu'il était né en Suabe, & qu'il vivait ſous *Maximilien I.* Je ne crois pas qu'il

Digitized by Google

ait fait plus de fortune auprès de *Maximilien* qu'auprès du diable son autre maître.

Le célèbre *Eraſme* fut également ſoupçonné d'irréligion par les catholiques & par les proteſtans, parce qu'il ſe moquait des excès où les uns & les autres tombèrent. Quand deux partis ont tort, celui qui ſe tient neutre, & qui par conſéquent a raiſon, eſt vexé par l'un & par l'autre. La ſtatue qu'on lui a dreſſée dans la place de Rotterdam ſa patrie, l'a vengé de *Luther* & de l'inquiſition.

Mélancton, *terre noire*, fut à-peu-près dans le cas d'*Eraſme*. On prétend qu'il changea quatorze fois de ſentiment ſur le péché originel & ſur la prédeſtination. On l'appellait, dit-on, le *Protée* d'Allemagne. Il aurait voulu en être le *Neptune* qui retient la fougue des vents.

Jam cœlum terramque meo ſine numine venti
Miſcere & tentas audetis tollere moles!

Il était modéré & tolérant. Il paſſa pour indifférent. Etant devenu proteſtant il conſeilla à ſa mère de reſter catholique. De là on jugea qu'il n'était ni l'un ni l'autre.

J'omettrai, ſi vous le permettez, la foule des ſectaires à qui l'on a reproché d'embraſſer des factions plutôt que d'adhérer à des opinions, & de croire à l'ambition ou à la cupidité bien plutôt qu'à *Luther* & au pape. Je ne parlerai pas des philoſophes accuſés de n'avoir eu d'autre évangile que la nature.

Je viens à votre illuſtre *Leibnitz*. *Fontenelle* en faiſant ſon éloge à Paris en pleine académie, s'exprime ſur ſa religion en ces termes: *on l'accuſe de n'avoir été qu'un grand & rigide obſervateur du droit naturel: ſes paſteurs lui en ont fait des réprimandes publiques & inutiles.*

Vous verrez bientôt, monſeigneur, que *Fontenelle* qui parlait ainſi, avait eſſuyé des imputations non moins graves.

Volf le diſciple de *Leibnitz* a été expoſé à un plus grand danger: il enſeignait les mathématiques dans l'univerſité de Hall avec un ſuccès prodigieux. Le profeſſeur théologien *Lange*, qui gelait de froid dans la ſolitude de ſon école tandis que *Volf*

Digitized by Google

avait cinq cents auditeurs, s'en vengea en dénonçant *Volf* comme un athée. Le feu roi de Prusse *Fréderic-Guillaume*, qui s'entendait mieux à exercer ses troupes qu'aux disputes des savans, crut *Lange* trop aisément; il donna le choix à *Volf* de sortir de ses états dans vingt-quatre heures ou d'être pendu : le philosophe résolut sur-le-champ le problême en se retirant à Marbourg où ses écoliers le suivirent, & où sa gloire & sa fortune augmentèrent. La ville de Hall perdit alors plus de quatre cent mille florins par an que *Volf* lui valait par l'affluence de ses disciples; le revenu du roi en souffrit, & l'injustice faite au philosophe ne retomba que sur le monarque. Vous savez, monseigneur, avec quelle équité & quelle grandeur d'ame le successeur de ce prince répara l'erreur dans laquelle on avait entraîné son père.

Il est dit à l'article *Volf* dans un dictionnaire, que *Charles-Fréderic* philosophe couronné, ami de *Volf*, l'éleva à la dignité de vice-chancelier de l'université de l'électeur de Bavière, & de baron de l'empire. Le roi dont il est parlé dans cet article est en effet un philosophe, un savant, un très-grand génie, ainsi qu'un très-grand capitaine sur le trône, mais il ne s'appelle point *Charles*; il n'y a point dans ses états d'université appartenante à l'électeur de Bavière; l'empereur seul fait des barons de l'empire. Ces petites fautes qui sont trop fréquentes dans tous les dictionnaires, peuvent être aisément corrigées.

Depuis ce tems la liberté de penser a fait des progrès étonnans dans tout le nord de l'Allemagne. Cette liberté même a été portée à un tel excès, qu'on a imprimé en 1766 un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* de *Fleuri* avec une préface d'un style éloquent, qui commence par ces paroles.

« L'établissement de la religion chrétienne a eu comme tous » les empires de faibles commencemens. Un Juif de la lie du » peuple, dont la naissance est douteuse, qui mêle aux absurdités » des anciennes prophéties des préceptes de morale, auquel on » attribue des miracles, est le héros de cette secte : douze fanatiques se répandent d'Orient en Italie, &c. »

Il est triste que l'auteur de ce morceau, d'ailleurs profond & sublime, se soit laissé emporter à une hardiesse si fatale à

Digitized by Google

notre ſainte religion. Rien n'eſt plus pernicieux. Cependant, cette licence prodigieuſe n'a preſque point excité de rumeurs. Il eſt bien à ſouhaiter que ce livre ſoit peu répandu. On n'en a tiré, à ce que je préſume, qu'un petit nombre d'exemplaires.

Le diſcours de l'empereur *Julien* contre le chriſtianiſme, traduit à Berlin par le marquis d'*Argens*, chambellan du roi de Pruſſe, & dédié au prince *Ferdinand de Brunſwick*, ſerait un coup non moins funeſte porté à notre religion, ſi l'auteur n'avait pas eu le ſoin de raſſurer par des remarques ſavantes les eſprits effarouchés. L'ouvrage eſt précédé d'une préface ſage & inſtructive, dans laquelle il rend juſtice (il eſt vrai) aux grandes qualités & aux vertus de *Julien;* mais dans laquelle auſſi il avoue les erreurs funeſtes de cet empereur. Je penſe, monſeigneur, que ce livre ne vous eſt pas inconnu, & que votre chriſtianiſme n'en a pas été ébranlé.

SEPTIÈME LETTRE.

Sur les Français.

Vous avez, je crois, très-bien deviné, monſeigneur, qu'en France il y a plus d'hommes accuſés d'impiété que de véritables impies; de même qu'on y a vu beaucoup plus de ſoupçons d'empoiſonnement que d'empoiſonneurs. La vivacité peu réfléchie qu'on reproche à cette nation la porte à tous les jugemens téméraires; cette pétulance inquiète a fait que pluſieurs auteurs ont écrit avec liberté, & ont été jugés avec cruauté. L'extrême délicateſſe des théologiens & des moines leur a toujours fait craindre la diminution de leur crédit; ils ſont comme des ſentinelles qui crient toujours qui vive, & qui penſent que l'ennemi eſt aux portes: pour peu qu'ils ſoupçonnent qu'on leur en veut dans un livre, ils ſonnent l'alarme.

DE BONAVENTURE DES-PÉRIERS.

Un des premiers exemples en France de la perſécution

Digitized by Google

fondée sur des terreurs paniques, fut le vacarme étrange qui dura si long-tems au sujet du *cymbalum mundi*, petit livret d'une cinquantaine de pages tout au plus. Il est d'un nommé *Bonaventure Des-Périers*, qui vivait au commencement du seizième siècle. Ce *Des-Périers* était domestique de *Marguerite de Valois*, sœur de *François Ier*. Les lettres commençaient alors à renaître. *Des-Périers* voulut faire en latin quelques dialogues dans le goût de *Lucien*: il composa quatre dialogues très-insipides sur les prédictions, sur la pierre philosophale, sur un cheval qui parle, sur les chiens d'*Actéon*. Il n'y a pas assurément dans tout ce fatras de plat écolier, un seul mot qui ait le moindre & le plus éloigné rapport aux choses que nous devons révérer.

On persuada à quelques docteurs qu'ils étaient désignés par les chiens & par les chevaux. Pour les chevaux ils n'étaient pas accoutumés à cet honneur. Les docteurs aboièrent; aussi-tôt l'ouvrage fut recherché, traduit en langue vulgaire & imprimé: & chaque fainéant d'y trouver des allusions, & les docteurs de crier à l'hérétique, à l'impie, à l'athée. Le livret fut déféré aux magistrats, le libraire *Morin* mis en prison, & l'auteur en de grandes angoisses.

L'injustice de la persécution frappa si fortement le cerveau de *Bonaventure*, qu'il se tua de son épée dans le palais de *Marguerite*. Toutes les langues des prédicateurs, toutes les plumes des théologiens s'exercèrent sur cette mort funeste. Il s'est défait lui-même, donc il était coupable, donc il ne croyait point en DIEU, donc son petit livre, que personne n'avait pourtant la patience de lire, était le catéchisme des athées; chacun le dit, chacun le crut: *credidi propter quod locutus sum, j'ai cru parce que j'ai parlé*, est la devise des hommes. On répète une sottise, & à force de la redire on en est persuadé.

Le livre devint d'une rareté extrême; nouvelle raison pour le croire infernal. Tous les auteurs d'anecdotes littéraires, & des dictionnaires n'ont pas manqué d'affirmer que le *cymbalum mundi* est le précurseur de *Spinosa*.

Nous avons encore un ouvrage d'un conseiller de Bourges, nommé *Catherinot*, très-digne des armes de Bourges: ce grand juge dit: Nous avons deux livres impies que je n'ai jamais

Digitized by Google

vus, l'un de *tribus impoſtoribus*, l'autre le *cymbalum mundi*. Eh mon ami, ſi tu ne les a pas vus, pourquoi en parles-tu?

Le minime *Merſenne*, ce facteur de *Deſcartes*, le même qui donne douze apôtres à *Vanini*, dit de Bonaventure Des-Périers, *c'eſt un monſtre & un fripon, d'une impiété achevée.* Vous remarquerez qu'il n'avait pas lu ſon livre. Il n'en reſtait plus que deux exemplaires dans l'Europe quand *Proſper Marchand* le réimprima à Amſterdam en 1711. Alors le voile fut tiré, on ne cria plus à l'impiété, à l'athéiſme : on cria à l'ennui, & on n'en parla plus.

DE THÉOPHILE,

Il en a été de même de *Théophile*, très-célèbre dans ſon tems; c'était un jeune homme de bonne compagnie, faiſant très-facilement des vers médiocres, mais qui eurent de la réputation; très-inſtruit dans les belles-lettres, écrivant purement en latin, homme de table autant que de cabinet, bien venu chez les jeunes ſeigneurs qui ſe piquaient d'eſprit, & ſur-tout chez cet illuſtre & malheureux duc de *Montmorenci* qui après avoir gagné des batailles mourut ſur un échafaud.

S'étant trouvé un jour avec deux jéſuites, & la converſation étant tombée ſur quelques points de la malheureuſe philoſophie de ſon tems, la diſpute s'aigrit. Les jéſuites ſubſtituèrent les injures aux raiſons. *Théophile* était poëte & Gaſcon, *genus irritabile vatum & Vaſconum.* Il fit une petite pièce de vers où les jéſuites n'étaient pas trop bien traités; en voici trois qui coururent toute la France :

Cette grande & noire machine
Dont le ſouple & le vaſte corps
Etend ſes bras juſqu'à la Chine.

Théophile même les rappelle dans une épître en vers écrite de ſa priſon au roi *Louis XIII.* Tous les jéſuites ſe déchaînèrent contre lui. Les deux plus furieux, *Garaſſe* & *Guerin*, déshonorèrent la chaire & violèrent les loix en le nommant dans leurs ſermons, en le traitant d'athée & d'homme abominable,

Digitized by Google

minable, en excitant contre lui toutes leurs dévotes. Un jésuite plus dangereux, nommé *Voisin*, qui n'écrivait ni ne prêchait, mais qui avait un grand crédit auprès du cardinal de *la Rochefoucault*, intenta un procès criminel à *Théophile*, & suborna contre lui un jeune débauché nommé *Sajet* qui avait été son écolier, & qui passait pour avoir servi à ses plaisirs infames, ce que l'accusé lui reprocha à la confrontation. Enfin, le jésuite *Voisin* obtint par la faveur du jésuite *Caussin* confesseur du roi, un décret de prise de corps contre *Théophile*, sur l'accusation d'impiété & d'athéisme. Le malheureux prit la fuite, on lui fit son procès par contumace, il fut brûlé en effigie en 1621. Qui croirait que la rage des jésuites ne fut pas encore assouvie! *Voisin* paya un lieutenant de la connétablie nommé *le Blanc* pour l'arrêter dans le lieu de sa retraite en Picardie. On l'enferma chargé de fers dans un cachot aux acclamations de la populace, à qui *le Blanc* criait, C'est un athée que nous allons brûler. De-là on le mena à Paris à la conciergerie, où il fut mis dans le cachot de *Ravaillac*. Il y resta une année entière, pendant laquelle les jésuites prolongèrent son procès pour chercher contre lui des preuves.

Pendant qu'il était dans les fers, *Garasse* publiait sa *Doctrine curieuse*, dans laquelle il dit que *Pasquier*, le cardinal *Volsey*, *Scaliger*, *Luther*, *Calvin*, *Bèze*, le roi d'Angleterre, le landgrave de Hesse & *Théophile* sont des *beliſtres d'athéiſtes & de carpocratiens*. Ce *Garasse* écrivait dans son tems comme le misérable ex-jésuite *Nonotte* a écrit dans le sien: la différence est que l'insolence de *Garasse* était fondée sur le crédit qu'avaient alors les jésuites, & que la fureur de l'absurde *Nonotte* est le fruit de l'horreur & du mépris où les jésuites sont tombés dans l'Europe; c'est le serpent qui veut mordre encore quand il a été coupé en tronçons. *Théophile* fut surtout interrogé sur le *Parnasse satyrique*, recueil d'impudicités dans le goût de *Pétrone*, de *Martial*, de *Catulle*, d'*Ausone*, de l'archevêque de Bénévent *la Casa*, de l'archevêque d'Angoulême *Octavien de St.-Gelais*, & de *Mélin de St.-Gelais* son fils, de l'*Aretin*, de *Chorier*, de *Marot*, de *Verville*, des épigrammes de *Rousseau*, & de cent autres sottises licencieuses.

Digitized by Google

Cet ouvrage n'était pas de *Théophile*. Le libraire avait rassemblé tout ce qu'il avait pu de *Menard*, de *Colletet*, d'un nommé *Frenide*, & de quelques seigneurs de la cour. Il fut avéré que *Théophile* n'avait point de part à cette édition, contre laquelle lui-même avait présenté requête. Enfin les jésuites, quelque puissans qu'ils fussent alors, ne purent avoir la consolation de le faire brûler, & ils eurent même beaucoup de peine à obtenir qu'il fût banni de Paris. Il y revint malgré eux, protégé par le duc de *Montmorenci*, qui le logea dans son hôtel où il mourut en 1626 du chagrin auquel une si cruelle persécution le fit enfin succomber.

DE DES-BARREAUX.

Le conseiller au parlement *Des-Barreaux* qui dans sa jeunesse avait été ami de *Théophile* & qui ne l'avait pas abandonné dans sa disgrace, passa constamment pour un athée: & sur quoi? sur un conte qu'on fait de lui sur l'avanture de l'omelette au lard. Un jeune homme à saillies libertines peut très-bien dans un cabaret avoir mangé gras un samedi, & pendant un orage mêlé de tonnerres avoir jetté le plat par la fenêtre, en disant, *voilà bien du bruit pour une omelette au lard*, sans pour cela mériter l'affreuse accusation d'athéisme. C'est sans doute une très-grande irrévérence, c'est insulter l'église dans laquelle il était né; c'est se moquer de l'institution des jours maigres, mais ce n'est pas nier l'existence de DIEU. Ce qui lui donna cette réputation, ce fut principalement l'indiscrète témérité de *Boileau*, qui dans sa *Satyre des femmes*, laquelle n'est pas sa meilleure, parle de plus d'une capanée.

Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,
Et nous parlant de DIEU du ton de Des-Barreaux.

Jamais ce magistrat n'écrivit rien contre la Divinité. Il n'est pas permis de flétrir du nom d'*athée* un homme de mérite contre lequel on n'a aucune preuve; cela est indigne. On a imputé à *Des-Barreaux* le fameux sonnet qui finit ainsi:

Digitized by Google

Tonne, frappe, il est tems, rends-moi guerre pour guerre;
J'adore en périssant la raison qui s'aigrit;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Ce sonnet ne vaut rien du tout. *Jésus-Christ* en vers n'est pas tolérable; *rends-moi guerre*, n'est pas français; *guerre pour guerre* est très-plat; & *dessus quel endroit*, est détestable. Ces vers sont de l'abbé de *Lavau*; & *Des-Barreaux* fut toujours très-fâché qu'on les lui attribuât.

DE LA MOTTE LE VAYER.

Le sage *La Motte le Vayer*, conseiller d'état, précepteur de Monsieur frère de *Louis XIV*, & qui le fut même de *Louis XIV* près d'une année, n'essuia pas moins de soupçons que le voluptueux *Des-Barreaux*. Il y avait encore peu de philosophie en France. Le traité de *la Vertu des payens*, & les dialogues d'*Orazius Tubero*, lui firent des ennemis. Les jansénistes sur-tout qui ne regardaient après *St.-Augustin* les vertus des grands hommes de l'antiquité, que comme des *péchés splendides*, se déchaînèrent contre lui. Le comble de l'insolence fanatique est de dire, *nul n'aura de vertu que nous & nos amis*; Socrate, Confucius, Marc-Aurèle, Epictète, *ont été des scélérats, puisqu'ils n'étaient pas de notre communion.* On est revenu aujourd'hui de cette extravagance, mais alors elle dominait. On a rapporté dans un ouvrage très-curieux, qu'un jour un de ces énergumènes voyant passer *La Motte le Vayer* dans la galerie du Louvre, dit tout haut, Voilà un homme sans religion. *Le Vayer*, au lieu de le faire punir, se retourna vers cet homme & lui dit, *Mon ami, j'ai tant de religion que je ne suis pas de ta religion.*

DE ST.-EVREMONT.

On a donné quelques ouvrages contre le christianisme sous le nom de *St.-Evremont*, mais aucun n'est de lui. On crut après sa mort faire passer ces dangereux livres à l'abri de sa réputation;

Digitized by Google

& parce qu'en effet on trouve dans ses véritables ouvrages plusieurs traits qui annoncent un esprit dégagé des préjugés de l'enfance. D'ailleurs sa vie épicurienne, & sa mort toute philosophique servirent de prétexte à tous ceux qui voulaient accréditer de son nom leurs sentimens pernicieux.

Nous avons sur tout une *analyse de la religion chrétienne* qui lui est attribuée. C'est un ouvrage qui tend à renverser toute la chronologie & presque tous les faits de la sainte Ecriture. Nul n'a plus approfondi que l'auteur l'opinion où sont quelques théologiens que l'astronome *Phlégon* avait parlé des ténèbres qui couvrirent toute la terre à la mort de notre seigneur JESUS-CHRIST. J'avoue que l'auteur a pleinement raison contre ceux qui ont voulu s'appuyer du témoignage de cet astronome; mais il a grand tort de vouloir combattre tout le système chrétien sous prétexte qu'il a été mal défendu.

Au reste, *St.-Evremont* était incapable de ces recherches savantes. C'était un esprit agréable & juste; mais il avait peu de science, nul génie, & son goût était peu sûr: ses discours sur les Romains lui firent une réputation dont il abusa pour faire les plus plates comédies, & les plus mauvais vers dont on ait jamais fatigué les lecteurs, qui n'en sont plus fatigués aujourd'hui puisqu'ils ne les lisent plus. On peut le mettre au rang des hommes aimables & pleins d'esprit qui ont fleuri dans le tems brillant de *Louis XIV*, mais non pas au rang des hommes supérieurs.

DE FONTENELLE.

Bernard de Fontenelle, depuis secrétaire de l'académie des sciences, eut une secousse plus vive à soutenir. Il fit insérer en 1686 dans la *République des lettres* de *Bayle*, une relation de l'isle de Borneo fort ingénieuse; c'était une allégorie sur Rome & Genève; elles étaient désignées sous le nom de deux sœurs, *Mero* & *Enegu*. *Mero* était une magicienne tyrannique; elle exigeait que ses sujets vinssent lui déclarer leurs plus secrètes pensées, & qu'ensuite ils lui apportassent tout leur argent. Il fallait avant de venir lui baiser les pieds, adorer des os de morts, & souvent quand on voulait déjeûner, elle faisait

Digitized by Google

disparaître le pain. Enfin ses sortilèges & ses fureurs soulevèrent un grand parti contre elle; & sa sœur *Enegu* lui enleva la moitié de son royaume.

Bayle n'entendit pas d'abord la plaisanterie; mais l'abbé *Terson* l'ayant commentée, elle fit beaucoup de bruit. C'était dans le tems de la révocation de l'édit de Nantes. *Fontenelle* courait risque d'être enfermé à la Bastille. Il eut la bassesse de faire d'assez mauvais vers à l'honneur de cette révocation, & à celui des jésuites; on les inséra dans un mauvais recueil intitulé *le Triomphe de la religion sous Louis le Grand*, imprimé à Paris chez *Langlois* en 1687.

Mais ayant depuis rédigé en français avec un grand succès la savante *Histoire des oracles* de *Vandale*, les jésuites le persécutèrent. *Le Tellier* confesseur de *Louis XIV*, rappellant l'allégorie de *Mero* & d'*Enegu*, aurait voulu le traiter comme le jésuite *Voisin* avait traité *Théophile*. Il sollicita une lettre de cachet contre lui. Le célèbre garde-des-sceaux d'*Argenson* alors lieutenant de police, sauva *Fontenelle* de la fureur de *le Tellier*.

Cette anecdote est plus importante que toutes les bagatelles littéraires dont l'abbé *Trublet* a fait un gros volume concernant *Fontenelle*. Elle apprend combien la philosophie est dangereuse quand un fanatique ou un fripon, ou un moine qui est l'un & l'autre, a malheureusement l'oreille du prince. C'est un danger, monseigneur, auquel on ne sera jamais exposé auprès de vous.

DE L'ABBÉ DE ST.-PIERRE.

L'*Allégorie du mahométisme* par l'abbé de *St.-Pierre*, fut beaucoup plus frappante que celle de *Mero*. Tous les ouvrages de cet abbé, dont plusieurs passent pour des rêveries, sont d'un homme de bien & d'un citoyen zélé; mais tout s'y ressent d'un pur théisme. Cependant, il ne fut point persécuté, c'est qu'il écrivait d'une manière à ne rendre personne jaloux: son style n'a aucun agrément; il était peu lu, il ne prétendait à rien: ceux qui le lisaient se moquaient de lui, & le traitaient de bon-homme. S'il eût écrit comme *Fontenelle*, il était perdu, sur-tout quand les jésuites régnaient encore.

Digitized by Google

DE BAYLE.

Cependant s'élevait alors, & depuis pluſieurs années, l'immortel *Bayle*, le premier des dialecticiens & des philoſophes ſceptiques. Il avait déjà donné ſes *Penſées ſur la comète*, ſes *Réponſes aux queſtions d'une provincial*, & enfin ſon *Dictionnaire de raiſonnement*. Ses plus grands ennemis ſont forcés d'avouer qu'il n'y a pas une ſeule ligne dans ſes ouvrages qui ſoit un blaſphême évident contre la religion chrétienne; mais ſes plus grands défenſeurs avouent que dans les articles de controverſe il n'y a pas une ſeule page qui ne conduiſe le lecteur au doute, & ſouvent à l'incrédulité. On ne pouvait le convaincre d'être impie, mais il faiſait des impies, en mettant les objections contre nos dogmes dans un jour ſi lumineux, qu'il n'était pas poſſible à une foi médiocre de n'être pas ébranlée: & malheureuſement la plus grande partie des lecteurs n'a qu'une foi très-médiocre.

Il eſt rapporté dans un de ces dictionnaires hiſtoriques où la vérité eſt ſi ſouvent mêlée avec le menſonge, que le cardinal de *Polignac* en paſſant par Rotterdam, demanda à *Bayle* s'il était anglican, ou luthérien, ou calviniſte, & qu'il répondit, *je ſuis proteſtant, car je proteſte contre toutes les religions.* En premier lieu, le cardinal de *Polignac* ne paſſa jamais par Rotterdam que lorſqu'il alla conclure la paix d'Utrecht en 1713, après la mort de *Bayle*.

Secondement, ce ſavant prélat n'ignorait pas que *Bayle* né calviniſte au pays de Foix, & n'ayant jamais été en Angleterre, ni en Allemagne, n'était ni anglican, ni luthérien.

Troiſiémement, il était trop poli pour aller demander à un homme de quelle religion il était. Il eſt vrai que *Bayle* avait dit quelquefois ce qu'on lui fait dire; il ajoutait qu'il était comme *Jupiter* aſſemble-nuages d'*Homère*. C'était d'ailleurs un homme de mœurs réglées & ſimples; un vrai philoſophe dans toute l'étendue de ce mot. Il mourut ſubitement après avoir écrit ces mots, *voilà ce que c'eſt que la vérité.*

Il l'avait cherchée toute ſa vie, & n'avait trouvé par-tout que des erreurs.

Après lui on a été beaucoup plus loin. Les *Maillet*, les

Digitized by Google

Boulainvilliers, les *Boulangers*, les *Meſliers*, le ſavant *Fréret*, le dialecticien du *Marſai*, l'intempérant *la Métrie*, & bien d'autres, ont attaqué la religion chrétienne avec autant d'acharnement que les *Porphyres*, les *Celſes* & les *Juliens*.

J'ai ſouvent recherché ce qui pouvait déterminer tant d'écrivains modernes à déployer cette haine contre le chriſtianiſme. Quelques-uns m'ont répondu que les écrits des nouveaux apologiſtes de notre religion les avaient indignés. Que ſi ces apologiſtes avaient écrit avec la modération que leur cauſe devait leur inſpirer, on n'aurait pas penſé à s'élever contre eux; mais que leur bile donnait de la bile; que leur colère faiſait naître la colère; que le mépris qu'ils affectaient pour les philoſophes excitait le mépris: de ſorte qu'enfin il eſt arrivé entre les défenſeurs & les ennemis du chriſtianiſme, ce qu'on avait vu entre toutes les communions; on a écrit de part & d'autre avec emportement; on a mêlé les outrages aux argumens.

DE BARBEIRAC.

Barbeirac eſt le ſeul commentateur dont on faſſe plus de cas que de ſon auteur. Il traduiſit & commenta le fatras de *Puffendorf*; mais il l'enrichit d'une préface qui fit ſeule débiter le livre. Il remonte dans cette préface aux ſources de la morale, & il a la candeur hardie de faire voir que les pères de l'égliſe n'ont pas toujours connu cette morale pure, qu'ils l'ont défigurée par d'étranges allégories, comme lorſqu'ils diſent que le lambeau de drap rouge expoſé à la fenêtre par la cabaretière *Rahab*, eſt viſiblement le ſang de JESUS-CHRIST; que *Moïſe* étendant les bras pendant la bataille contre les Amalécites eſt la croix ſur laquelle JESUS expire; que les baiſers de la Sunamite ſont le mariage de JESUS-CHRIST avec ſon égliſe; que la grande porte de l'arche de *Noé* déſigne le corps humain, & la petite porte déſigne l'anus.

Barbeirac ne peut ſouffrir en fait de morale qu'*Auguſtin* devienne perſécuteur après avoir prêché la tolérance. Il condamne hautement les injures groſſières que *Jérôme* vomit contre ſes adverſaires, & ſur-tout contre *Ruſin* & contre *Vigilantius*. Il relève les contradictions qu'il remarque dans la morale des pères,

Digitized by Google

& il s'indigne qu'ils aient quelquefois inſpiré la haine de la patrie, comme *Tertullien* qui défend poſitivement aux chrétiens de porter les armes pour le ſalut de l'empire.

Barbeirac eut de violens adverſaires qui l'accuſèrent de vouloir détruire la religion chrétienne, en rendant ridicules ceux qui l'avaient ſoutenue par des travaux infatigables. Il ſe défendit: mais il laiſſa paraître dans ſa défenſe un ſi profond mépris pour les pères de l'égliſe; il témoigne tant de dédain pour leur fauſſe éloquence & pour leur dialectique; il leur préfère ſi hautement *Confucius*, *Socrate*, *Zaleucus*, *Ciceron*, l'empereur *Antonin*, *Epictète*, qu'on voit bien que *Barbeirac* eſt plutôt le zélé partiſan de la juſtice éternelle & de la loi naturelle donnée de DIEU aux hommes, que l'adorateur des ſaints myſtères du chriſtianiſme. S'il s'eſt trompé en penſant que DIEU eſt le père de tous les hommes, s'il a eu le malheur de ne pas voir que DIEU ne peut aimer que les chrétiens ſoumis de cœur & d'eſprit, ſon erreur eſt du moins d'une belle ame; & puiſqu'il aimait les hommes, ce n'eſt pas aux hommes à l'inſulter; c'eſt à DIEU de le juger.

DE MADEMOISELLE HUBER.

Mademoiſelle *Huber* était une femme de beaucoup d'eſprit, & ſœur de l'abbé *Huber* très-connu de Mgr. votre père. Elle s'aſſocia avec un grand métaphyſicien pour écrire vers l'an 1740 le livre intitulé *La religion eſſentielle à l'homme*. Il faut convenir que malheureuſement cette religion eſſentielle eſt le pur théiſme tel que les Noachides le pratiquèrent, avant que DIEU eût daigné ſe faire un peuple chéri dans les déſerts de Sinaï & d'Oreb, & lui donner des loix particulières. Selon Mlle. *Huber* & ſon ami, la religion eſſentielle à l'homme doit être de tous les tems, de tous les lieux, & de tous les eſprits. Tout ce qui eſt myſtère eſt au-deſſus de l'homme, & n'eſt pas fait pour lui; la pratique des vertus ne peut avoir aucun rapport avec le dogme. La religion eſſentielle à l'homme eſt dans ce qu'on doit faire, & non dans ce qu'on ne peut comprendre. L'intolérance eſt à la religion eſſentielle ce que la barbarie eſt à l'humanité, la cruauté à la douceur.

Voilà

Digitized by Google

Voilà le précis de tout le livre. L'auteur est très-abstrait : c'est une suite de lemmes & de théorêmes qui répandent quelquefois plus d'obscurité que de lumières. On a peine à suivre cette marche. Il est étonnant qu'une femme ait écrit en géomètre sur une matière si intéressante : peut-être a-t-elle voulu rebuter des lecteurs qui l'auraient persécutée, s'ils l'avaient entendue, & s'ils avaient eu du plaisir en la lisant. Comme elle était protestante, elle n'a guères été lue que par des protestans. Un prédicant nommé *Deroches* l'a réfutée, & même assez poliment pour un prédicant. Les ministres protestans, monseigneur, devraient, ce me semble, être plus modérés avec les théistes, que les évêques catholiques & les cardinaux : car supposé un moment, ce qu'à DIEU ne plaise, que le théisme prévalût, qu'il n'y eût qu'un culte simple sous l'autorité des loix & des magistrats, que tout fût réduit à l'adoration de l'Être suprême rémunérateur & vengeur, les pasteurs protestans n'y perdront rien ; ils resteront chargés de présider aux prières publiques faites à l'Être suprême, & seront toujours des maîtres de morale ; on leur conservera leurs pensions, ou s'ils les perdent, cette perte sera bien modique. Leurs antagonistes, au contraire, ont de riches prélatures, ils sont comtes, ducs, princes ; ils ont des souverainetés ; & quoique tant de grandeurs & de richesses conviennent mal peut-être aux successeurs des apôtres, ils ne souffriront jamais qu'on les en dépouille : les droits temporels même qu'ils ont acquis sont tellement liés aujourd'hui à la constitution des états catholiques, qu'on ne peut les en priver que par des secousses violentes.

Or le théisme est une religion sans enthousiasme, qui par elle-même ne causera jamais de révolution. Elle est erronée, mais elle est paisible. Tout ce qui est à craindre, c'est que le théisme si universellement répandu, ne dispose insensiblement tous les esprits à mépriser le joug des pontifes, & qu'à la première occasion la magistrature ne les réduise à la fonction de prier DIEU pour le peuple ; mais tant qu'ils seront modérés, ils seront respectés : il n'y a jamais que l'abus du pouvoir qui puisse énerver le pouvoir. Remarquons en effet, monseigneur, que deux ou trois cents volumes de théisme n'ont jamais dimi-

Digitized by Google

nué d'un écu le revenu des pontifes catholiques romains, & que deux ou trois écrits de *Luther* & de *Calvin* leur ont enlevé environ cinquante millions de rente. Une querelle de théologie pouvait, il y a deux cents ans, bouleverser l'Europe : le théisme n'attroupera jamais quatre personnes. On peut même dire que cette religion en trompant les esprits, les adoucit, & qu'elle appaise les querelles que la vérité mal entendue a fait naître. Quoi qu'il en soit, je me borne à rendre à V. A. un compte fidèle. C'est à vous qu'il appartient de juger.

DE FRÉRET.

L'illustre & profond *Fréret*, était secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres de Paris. Il avait fait dans les langues orientales, & dans les ténèbres de l'antiquité, autant de progrès qu'on en peut faire. En rendant justice à son immense érudition, & à sa probité, je suis bien loin d'excuser son hétérodoxie. Non-seulement il était persuadé avec *Saint-Irénée* que Jesus était âgé de plus de cinquante ans, quand il souffrit le dernier supplice; mais il croyait avec le Targum qu'il n'était point né du tems d'*Hérode*, & qu'il faut rapporter sa naissance au tems du petit roi *Jannée* fils d'*Hircan*. Les Juifs sont les seuls qui aient eu cette opinion singulière; M. *Fréret* tâchait de l'appuyer, en prétendant que nos Evangiles n'ont été écrits que plus de quarante ans après l'année où nous plaçons la mort de Jesus, qu'ils n'ont été faits qu'en des langues étrangères & dans des villes très-éloignées de Jérusalem, comme Alexandrie, Corinthe, Ephèse, Antioche, Ancyre, Thessalonique, toutes villes d'un grand commerce, remplies de thérapeutes, de disciples de *Jean*, de judaïtes, de Galiléens divisés en plusieurs sectes. Delà vient, dit-il, qu'il y eut un très-grand nombre d'évangiles tout différens les uns des autres, chaque société particulière & cachée voulant avoir le sien. *Fréret* prétend que les quatre qui sont restés canoniques ont été écrits les derniers. Il croit en apporter des preuves incontestables; c'est que les premiers pères de l'église citent très-souvent des paroles qui ne se trouvent que dans l'Evangile des Egyptiens, ou dans celui des Nazaréens, ou dans celui

Digitized by Google

de *Saint-Jacques*, & que *Justin* est le premier qui cite expressément les Evangiles reçus.

Si ce dangereux système était accrédité, il s'ensuivrait évidemment que les livres intitulés de *Mathieu*, de *Jean*, de *Marc*, & de *Luc*, n'ont été écrits que vers le tems de l'enfance de *Justin*, environ cent ans après notre ère vulgaire. Cela seul renverserait de fond en comble notre religion. Les mahométans qui virent leur faux prophète débiter les feuilles de son *Koran*, & qui les virent après sa mort rédigées solemnellement par le calife *Abubeker*, triompheraient de nous; ils nous diraient: *Nous n'avons qu'un Alcoran, & vous avez eu cinquante Evangiles: nous avons précieusement conservé l'original, & vous avez choisi au bout de quelques siècles quatre Evangiles dont vous n'avez jamais connu les dates. Vous avez fait votre religion pièce à pièce, la nôtre a été faite d'un seul trait, comme la création. Vous avez cent fois varié, & nous n'avons changé jamais.*

Graces au ciel, nous ne sommes pas réduits à ces termes funestes. Où en serions-nous, si ce que *Fréret* avance était vrai? Nous avons assez de preuves de l'antiquité des quatre Evangiles; *Saint-Irénée* dit expressément qu'il n'en faut que quatre.

J'avoue que *Fréret* réduit en poudre les pitoyables raisonnemens d'*Abadie*. Cet *Abadie* prétend que les premiers chrétiens mouraient pour les Evangiles, & qu'on ne meurt que pour la vérité. Mais cet *Abadie* reconnaît que les premiers chrétiens avaient fabriqué de faux Evangiles. Donc, selon *Abadie* même, les premiers chrétiens mouraient pour le mensonge. *Abadie* devait considérer deux choses essentielles; premièrement qu'il n'est écrit nulle part que les premiers martyrs aient été interrogés par les magistrats sur les Evangiles; secondement qu'il y a des martyrs dans toutes les communions. Mais si *Fréret* terrasse *Abadie*, il est renversé lui-même par les miracles que nos quatre saints Evangiles véritables ont opérés. Il nie les miracles, mais on lui oppose une nuée de témoins; il nie les témoins, & alors il ne faut que le plaindre.

Je conviens avec lui qu'on s'est servi trop souvent de fraudes pieuses; je conviens qu'il est dit dans l'appendix du premier concile de Nicée, que pour distinguer tous les livres canoni-

ques des faux, on les mit pêle-mêle sur une grande table; qu'on pria le Saint-Esprit de faire tomber à bas tous les apocryphes; aussitôt ils tombèrent, & il ne resta que les véritables. J'avoue enfin que l'église a été inondée de fausses légendes. Mais de ce qu'il y a eu des mensonges & de la mauvaise foi, s'ensuit-il qu'il n'y ait eu ni vérité ni candeur? Certainement *Fréret* va trop loin; il renverse tout l'édifice au lieu de le réparer; il conduit comme tant d'autres le lecteur à l'adoration d'un seul DIEU, sans la médiation du CHRIST. Mais du moins son livre respire une modération qui lui ferait presque pardonner ses erreurs; il ne prêche que l'indulgence & la tolérance; il ne dit point d'injures cruelles aux chrétiens comme milord *Bolingbroke*; il ne se moque point d'eux comme le curé *Rabelais*, & le curé *Swift*. C'est un philosophe d'autant plus dangereux qu'il est très-instruit, très-conséquent & très-modeste. Il faut espérer qu'il se trouvera des savans qui le réfuteront mieux qu'on n'a fait jusqu'à présent.

Son plus terrible argument est que si DIEU avait daigné se faire homme & Juif, & mourir en Palestine par un supplice infame pour expier les crimes du genre humain, & pour bannir le péché de la terre, il ne devait plus y avoir ni péché ni crime: cependant, dit-il, les chrétiens ont été des monstres cent fois plus abominables que tous les sectateurs des autres religions ensemble. Il en apporte pour preuve évidente les massacres, les roues, les gibets, & les bûchers des Cevennes, & près de cent mille âmes péries dans cette province sous nos yeux; les massacres des Vallées de Piémont, les massacres de la Valteline du tems de *Charles Borromée*, les massacres des anabaptistes massacreurs & massacrés en Allemagne, les massacres des luthériens & des papistes depuis le Rhin jusqu'au fond du nord, les massacres d'Islande, d'Angleterre, & d'Ecosse du tems de *Charles I* massacré lui-même; les massacres ordonnés par *Marie* & par *Henri VIII* son père, les massacres de la Saint-Barthelemi en France, & quarante ans d'autres massacres depuis *François II* jusqu'à l'entrée de *Henri IV* dans Paris; les massacres de l'inquisition peut-être plus abominables encore parce qu'ils se font juridiquement; enfin les massacres de douze millions d'habitans du nouveau monde

Digitized by Google

exécutés le crucifix à la main : ſans compter tous les maſſacres faits précédemment au nom de JESUS-CHRIST depuis *Conſtantin*, & ſans compter encore plus de vingt ſchiſmes, & de vingt guerres de papes contre papes, & d'évêques contre évêques; les empoiſonnemens, les aſſaſſinats, les rapines des papes *Jean XI*, *Jean XII*, des *Jean XVIII*, des *Grégoire VII*, des *Boniface VIII*, des *Alexandre VI*, & de tant d'autres papes qui paſſèrent de ſi loin en ſcélérateſſe les *Néron*, & les *Caligula*. Enfin il remarque que cette épouvantable chaîne preſque perpétuelle de guerres de religion pendant quatorze cents années n'a jamais ſubſiſté que chez les chrétiens, & qu'aucun peuple hors eux n'a fait couler une goutte de ſang pour des argumens de théologie. On eſt forcé d'accorder à M. *Fréret* que tout cela eſt vrai; mais en faiſant le dénombrement des crimes qui ont éclaté, il oublie les vertus qui ſe ſont cachées; il oublie ſur-tout que les horreurs infernales dont il fait un ſi prodigieux étalage ſont l'abus de la religion chrétienne, & n'en ſont pas l'eſprit. Si JESUS-CHRIST n'a pas détruit le péché ſur la terre, qu'eſt-ce que cela prouve? On en pourrait inférer tout au plus avec les janſéniſtes que JESUS-CHRIST n'eſt pas venu pour tous, mais pour pluſieurs, *pro vobis & pro multis* : mais ſans comprendre les hauts myſtères, contentons-nous, monſeigneur, de les adorer.

DE BOULANGER.

Le *Chriſtianiſme dévoilé* du ſieur *Boulanger*, n'eſt pas écrit avec la méthode & la profondeur d'érudition & de critique qui caractériſent le ſavant *Fréret*. *Boulanger* eſt un philoſophe audacieux qui remonte aux ſources ſans daigner ſonder les ruiſſeaux. Ce philoſophe eſt auſſi chagrin qu'intrépide. Les horreurs dont tant d'égliſes chrétiennes ſe ſont ſouillées depuis leur naiſſance; les lâches barbaries des magiſtrats qui ont immolé tant d'honnêtes citoyens aux prêtres; les princes qui pour leur plaire ont été d'infames perſécuteurs; tant de folies dans les querelles eccléſiaſtiques, tant d'abominations dans ces querelles, les peuples égorgés ou ruinés, les trônes de tant de prêtres compoſés des dépouilles & cimentés du ſang des

Digitized by Google

hommes; ces guerres affreuses de religion dont le christianisme seul a inondé la terre; ce cahos énorme d'absurdités & de crimes, remue l'imagination du sieur *Boulanger* avec une telle puissance qu'il va dans quelques endroits de son livre jusqu'à douter de la providence divine. Fatale erreur que les bûchers de l'inquisition, & nos guerres religieuses excuseraient peut-être si elle pouvait être excusable. Mais nul prétexte ne peut justifier l'athéisme. Quand tous les chrétiens se seraient égorgés les uns les autres, quand ils auraient dévoré les entrailles de leurs frères assassinés pour des argumens, quand il ne resterait qu'un seul chrétien sur la terre, il faudrait qu'en regardant le soleil il reconnût & il adorât l'Être éternel; il pourrait dire dans sa douleur, Mes pères & mes frères ont été des monstres, mais DIEU est DIEU.

DE MONTESQUIEU.

Le plus modéré & le plus fin des philosophes a été le président de *Montesquieu*. Il ne fut que plaisant dans ses *Lettres Persanes*, il fut délié & profond dans son *Esprit des loix*. Cet ouvrage rempli d'ailleurs de choses excellentes, & de fautes, semble fondé sur la loi naturelle & sur l'indifférence des religions: c'est là sur-tout ce qui lui fit tant de partisans & tant d'ennemis. Mais les ennemis cette fois furent vaincus par les philosophes. Un cri long-tems retenu s'éleva de tous côtés. On vit enfin à découvert les progrès du théisme qui jettait depuis long-tems de profondes racines. La Sorbonne voulut censurer l'*Esprit des loix*; mais elle sentit qu'elle serait censurée par le public, elle garda le silence. Il n'y eut que quelques misérables écrivains obscurs, comme un abbé *Guion* & un jésuite, qui dirent des injures au président de *Montesquieu*, & ils en devinrent plus obscurs encore, malgré la célébrité de l'homme qu'ils attaquaient. Ils auraient rendu plus de service à notre religion, s'ils avaient combattu avec des raisons; mais ils ont été de mauvais avocats d'une bonne cause.

DE LA MÉTRIE.

Depuis ce tems, ce fut un déluge d'écrits contre le chris-

Digitized by Google

tianiſme. Le médecin *la Métrie*, le meilleur commentateur de *Boërhaave*, abandonna la médecine du corps, pour ſe donner, diſait-il, à la médecine de l'ame. Mais ſon *Homme machine* fit voir aux théologiens qu'il ne donnait que du poiſon. Il était lecteur du roi de Pruſſe, & membre de ſon académie de Berlin. Le monarque content de ſes mœurs & de ſes ſervices, ne daigna pas ſonger ſi *la Métrie* avait eu des opinions erronées en théologie, il ne penſa qu'au phyſicien, à l'académicien; & en cette qualité *la Métrie* eut l'honneur que ce héros philoſophe daignât faire ſon éloge funéraire. Cet éloge fut lu à l'académie par un ſecrétaire de ſes commandemens. Un roi gouverné par un jéſuite eût pu proſcrire *la Métrie* & ſa mémoire; un roi qui n'était gouverné que par la raiſon, ſépara le philoſophe de l'impie: & laiſſant à DIEU le ſoin de punir l'impiété, protégea & loua le mérite.

DU CURÉ MESLIER.

Le curé *Meſlier* eſt le plus ſingulier phénomène qu'on ait vu parmi tous ces météores funeſtes à la religion chrétienne. Il était curé du village d'Etrepigni en Champagne près de Rocroy, & deſſervait auſſi une petite paroiſſe annexe nommée *But*. Son père était un ouvrier en ſerge du village de Mazerni dépendant du duché de Réthel. Cet homme de mœurs irréprochables & aſſidu à tous ſes devoirs, donnait tous les ans aux pauvres de ſes paroiſſes ce qui lui reſtait de ſon revenu. Il mourut en 1733, âgé de cinquante-cinq ans. On fut bien ſurpris de trouver chez lui trois gros manuſcrits de trois cent ſoixante & ſix feuillets chacun, tous trois de ſa main, & ſignés de lui, intitulés, *mon Teſtament*. Il avait écrit ſur un papier gris qui enveloppait un des trois exemplaires adreſſés à ſes paroiſſiens, ces paroles remarquables:

« J'ai vu & reconnu les erreurs, les abus, les vanités, les » folies, les méchancetés des hommes. Je les hais & déteſte; » je n'ai oſé le dire pendant ma vie, mais je le dirai au moins » en mourant; & c'eſt afin qu'on le ſache que j'écris ce pré- » ſent mémoire, afin qu'il puiſſe ſervir de témoignage à la » vérité à tous ceux qui le verront & qui le liront, ſi bon leur » ſemble ».

Digitized by Google

Le corps de l'ouvrage est une réfutation naïve & grossière de tous nos dogmes sans en excepter un seul. Le style est très-rebutant, tel qu'on devait l'attendre d'un curé de village. Il n'avait eu d'autre secours pour composer cet étrange écrit contre la Bible & contre l'église que la Bible elle-même & quelques pères. Des trois exemplaires il y en eut un que le grand-vicaire de Reims retint : un autre fut envoyé à M. le garde-des-sceaux *Chauvelin ;* le troisième resta au greffe de la justice du lieu. Le comte de *Cailus* eut quelque tems entre les mains une de ces trois copies ; & bientôt après il y en eut plus de cent dans Paris que l'on vendait dix louis la pièce. Plusieurs curieux conservent encore ce triste & dangereux monument. Un prêtre qui s'accuse en mourant d'avoir professé & enseigné la religion chrétienne, fit une impression plus forte sur les esprits que les *Pensées de Pascal.*

On devait plutôt, ce me semble, réfléchir sur le travers d'esprit de ce mélancolique prêtre, qui voulait délivrer ses paroissiens du joug d'une religion prêchée vingt ans par lui-même. Pour uoi adresser ce testament à des hommes agrestes qui ne savaient pas lire ? & s'ils avaient pu lire, pourquoi leur ôter un joug salutaire, une crainte nécessaire qui seule peut prévenir les crimes secrets ? La croyance des peines & des récompenses après la mort est un frein dont le peuple a besoin. La religion bien épurée serait le premier lien de la société.

Ce curé voulait anéantir toute religion, & même la naturelle. Si son livre avait été bien fait, le caractère dont l'auteur était revêtu en aurait trop imposé aux lecteurs. On en a fait plusieurs petits abrégés, dont quelques-uns ont été imprimés ; ils sont heureusement purgés du poison de l'athéisme.

Ce qui est encore plus surprenant, c'est que dans le même tems il y eut un curé de Bonne-Nouvelle auprès de Paris, qui osa de son vivant écrire contre la religion qu'il était chargé d'enseigner : il fut exilé sans bruit par le gouvernement. Son manuscrit est d'une rareté extrême.

Long-tems avant ce tems-là l'évêque du Mans *Lavardin* avait donné en mourant un exemple non moins singulier ; il ne laissa pas à la vérité de testament contre la religion qui lui

Digitized by Google

lui avait procuré un évêché; mais il déclara qu'il la détestait; il refusa les sacremens de l'église, & jura qu'il n'avait jamais consacré le pain & le vin en disant la messe, ni eu aucune intention de baptiser les enfans & de donner les ordres quand il avait baptisé des chrétiens & ordonné des diacres & des prêtres. Cet évêque se faisait un plaisir malin d'embarrasser tous ceux qui auraient reçu de lui les sacremens de l'église: il riait en mourant des scrupules qu'ils auraient, & il jouissait de leurs inquiétudes: on décida qu'on ne rebaptiserait & qu'on ne réordonnerait personne; mais quelques prêtres scrupuleux se firent ordonner une seconde fois: du moins l'évêque *Lavardin* ne laissa point après lui de monument contre la religion chrétienne: c'était un voluptueux qui riait de tout, au lieu que le curé *Meslier* était un homme sombre & un enthousiaste; d'une vertu rigide, il est vrai, mais plus dangereux par cette vertu même.

HUITIÈME LETTRE.

Sur l'Encyclopédie.

MONSEIGNEUR,

VOTRE alteſſe demande quelques détails ſur l'*Encyclopédie*; j'obéis à vos ordres. Cet immenſe projet fut conçu par meſſieurs *Diderot* & d'*Alembert*, deux philoſophes qui font honneur à la France; l'un a été diſtingué par les généroſités de l'impératrice de Ruſſie, & l'autre par le refus d'une fortune éclatante offerte par cette impératrice, mais que ſa philoſophie même ne lui a pas permis d'accepter. Monſieur le chevalier de *Jaucourt*, d'une ancienne maiſon qu'il illuſtre par ſes vaſtes connaiſſances comme par ſes vertus, ſe joignit à ces deux ſavans, & ſe ſignala par un travail infatigable.

Ils furent aidés par M. le comte d'*Hérouville*, lieutenant-général des armées du roi, profondément inſtruit dans tous les arts qui peuvent tenir à votre grand art de la guerre;

Digitized by Google

par M. le comte de *Treſſan* auſſi lieutenant-général, dont les différens mérites ſont univerſellement reconnus; par M. de *St.-La. bert* ancien officier, qui en faiſant des vers mieux que *Chapelle*, n'en a pas moins approfondi ce qui regarde les armes. Pluſieurs autres officiers-généraux ont donné d'excellens mémoires de tactique.

D'habiles ingénieurs ont enrichi ce dictionnaire de tout ce qui concerne l'attaque & la défenſe des places. Des préſidens & des conſeillers des parlemens ont fourni pluſieurs articles ſur la juriſprudence. Enfin, il n'y a point de ſcience, d'art, de profeſſion, dont les plus grands maîtres n'aient à l'envi enrichi ce dictionnaire. C'eſt le premier exemple & le dernier peut-être ſur la terre, qu'une foule d'hommes ſupérieurs ſe ſoient empreſſés ſans aucun intérêt, ſans aucune vue particulière, ſans même celle de la gloire, (puiſque quelques-uns ſe ſont cachés) à former ce dépôt immortel des connaiſſances de l'eſprit humain.

Cet ouvrage fut entrepris ſous les auſpices & ſous les yeux du comte d'*Argenſon*, miniſtre d'état capable de l'entendre & digne de le protéger. Le veſtibule de ce prodigieux édifice eſt un diſcours préliminaire compoſé par M. d'*Alembert*. J'oſe dire hardiment que ce diſcours applaudi de toute l'Europe, parut ſupérieur à la méthode de *Deſcartes*, & égal à tout ce que l'illuſtre chancelier *Bacon* avait écrit de mieux. S'il y a dans le corps de l'ouvrage des articles frivoles, & d'autres qui ſentent plutôt le déclamateur que le philoſophe, ce défaut eſt bien réparé par la quantité prodigieuſe d'articles profonds & utiles. Les éditeurs ne purent refuſer quelques jeunes gens qui voulurent dans cette collection mettre leurs eſſais à côté des chefs-d'œuvre des maîtres: on laiſſa gâter ce grand ouvrage par politeſſe; c'eſt le ſallon d'*Apollon* où des peintres médiocres ont quelquefois mêlé leurs tableaux à ceux des *Vanlo* & des *Lemoine*. Mais votre alteſſe a bien dû s'appercevoir en parcourant l'*Encyclopédie*, que cet ouvrage eſt préciſément le contraire des autres collections, c'eſt-à-dire que le bon l'emporte de beaucoup ſur le mauvais.

Vous ſentez bien que dans une ville telle que Paris, plus remplie de gens de lettres que ne le furent jamais Athènes

Digitized by Google

& Rome, ceux qui ne furent pas admis à cette entrepriſe importante s'élevèrent contr'elle. Les jéſuites commencèrent; ils avaient voulu travailler aux articles de théologie, & ils avaient été refuſés. Il n'en fallait pas plus pour accuſer les encyclopédiſtes d'irréligion, c'eſt la marche ordinaire. Les janſéniſtes voyant que leurs rivaux ſonnaient l'alarme ne reſtèrent pas tranquilles. Il fallait bien montrer plus de zèle que ceux auxquels ils avaient tant reproché une morale commode.

Si les jéſuites crièrent à l'impiété, les janſéniſtes heurlèrent. Il ſe trouva un convulſionnaire ou convulſionniſte nommé *Abraham Chaumeix*, qui préſenta à des magiſtrats une accuſation en forme, intitulée *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, dont le premier tome paraiſſait à peine; c'était un étrange aſſemblage que ces mots de *préjugé*, qui ſignifie proprement illuſion, & *légitime* qui ne convient qu'à ce qui eſt raiſonnable. Il pouſſa ſes préjugés très-illégitimes juſqu'à dire que ſi le venin ne paraiſſait pas dans le premier volume, on l'appercevrait ſans doute dans les ſuivans. Il rendait les encyclopédiſtes coupables, non pas de ce qu'ils avaient dit, mais de ce qu'ils diraient.

Comme il faut des témoins dans un procès criminel, il produiſait *Saint-Auguſtin* & *Ciceron*; & ces témoins étaient d'autant plus irréprochables qu'on ne pouvait convaincre *Abraham Chaumeix* d'avoir eu avec eux le moindre commerce. Les cris de quelques énergumènes joints à ceux de cet inſenſé, excitèrent une aſſez longue perſécution; mais qu'eſt-il arrivé? la même choſe qu'à la ſaine philoſophie, à l'émétique, à la circulation du ſang, à l'inoculation: tout cela fut proſcrit pendant quelque tems, & a triomphé enfin de l'ignorance, de la bêtiſe & de l'envie; le *Dictionnaire Encyclopédique*, malgré ſes défauts, a ſubſiſté; & *Abraham Chaumeix* eſt allé cacher ſa honte à Moſcou. On dit que l'impératrice l'a forcé à être ſage; c'eſt un des prodiges de ſon règne.

Digitized by Google

NEUVIÈME LETTRE.

Sur les Juifs.

DE tous ceux qui ont attaqué la religion chrétienne dans leurs écrits, les Juifs seraient peut-être les plus à craindre; & si on ne leur opposait pas les miracles de notre Seigneur JESUS-CHRIST, il serait fort difficile à un savant médiocre de leur tenir tête. Ils se regardent comme les fils aînés de la maison, qui en perdant leur héritage ont conservé leurs titres. Ils ont employé une sagacité profonde à expliquer toutes les prophéties à leur avantage. Ils prétendent que la loi de *Moïse* leur a été donnée pour être éternelle, qu'il est impossible que DIEU ait changé, & qu'il se soit parjuré; que notre Sauveur lui-même en est convenu. Ils nous objectent que selon JESUS-CHRIST aucun point, aucun iota de la loi ne doit être transgressé; que JESUS était venu pour accomplir la loi, & non pour l'abolir; qu'il en a observé tous les commandemens; qu'il a été circoncis; qu'il a gardé le sabbat, solemnisé toutes les fêtes; qu'il est né Juif, qu'il a vécu Juif, qu'il est mort Juif; qu'il n'a jamais institué une religion nouvelle; que nous n'avons pas une seule ligne de lui; que c'est nous, & non pas lui qui avons fait la religion chrétienne.

Il ne faut pas qu'un chrétien hasarde de disputer contre un Juif, à moins qu'il ne sache la langue hébraïque comme sa langue maternelle: ce qui seul peut le mettre en état d'entendre les prophéties & de répondre aux rabins. Voici comme s'exprime *Joseph Scaliger* dans ses *Excerpta*. « Les Juifs sont subtils; que *Justin* a » écrit misérablement contre *Triphon!* & *Tertullien* plus mal en- » core! Qui veut réfuter les Juifs doit connaître à fond le judaïsme. » Quelle honte! Les chrétiens écrivent contre les chrétiens, & » n'osent écrire contre les Juifs ».

Le *Toldos Jeschut* est le plus ancien écrit juif qui nous ait été transmis contre notre religion. C'est une vie de JESUS-CHRIST toute contraire à nos saints Evangiles; elle paraît

Digitized by Google

être du premier siècle, & même écrite avant les Evangiles; car l'auteur ne parle pas d'eux, & probablement il aurait tâché de les réfuter s'il les avait connus. Il fait JESUS fils adultérin de *Miriah* ou *Mariah* & d'un soldat nommé *Joseph Pander;* il raconte que lui & *Judas* voulurent chacun se faire chef de secte; que tous deux semblaient opérer des prodiges par la vertu du nom de *Jéhova* qu'ils avaient appris à prononcer comme il le faut pour faire les conjurations. C'est un ramas de rêveries rabiniques fort au-dessous des *Mille & une nuit. Origène* le réfuta, & c'était le seul qui le pouvait faire; car il fut presque le seul père grec savant dans la langue hébraïque.

Les Juifs théologiens n'écrivirent guères plus raisonnablement jusqu'au onzième siècle: alors éclairés par les Arabes devenus la seule nation savante, ils mirent plus de jugement dans leurs ouvrages: ceux du rabin *Aben-Esra* furent très-estimés: il fut chez les Juifs le fondateur de la raison autant qu'on la peut admettre dans les disputes de ce genre. *Spinosa* s'est beaucoup servi de ses ouvrages.

Long-tems après *Aben-Esra* vint *Maimonides* au treizième siècle: il eut encore plus de réputation. Depuis ce tems-là jusqu'au seizième, les Juifs eurent des livres intelligibles, & par conséquent dangereux; ils en imprimèrent quelques-uns dès la fin du siècle quinzième. Le nombre de leurs manuscrits était considérable. Les théologiens chrétiens craignirent la séduction; ils firent brûler les livres juifs sur lesquels ils purent mettre la main; mais ils ne purent ni trouver tous les livres, ni convertir jamais un seul homme de cette religion. On a vu, il est vrai, quelques Juifs feindre d'abjurer, tantôt par avarice, tantôt par terreur; mais aucun n'a jamais embrassé le christianisme de bonne foi: un Carthaginois aurait plutôt pris le parti de Rome qu'un Juif ne se serait fait chrétien. *Orobio* parle de quelques rabins Espagnols & Arabes qui abjurèrent & devinrent évêques en Espagne; mais il se garde bien de dire qu'ils eussent renoncé de bonne foi à leur religion.

Les Juifs n'ont point écrit contre le mahométisme; ils ne l'ont pas à beaucoup près dans la même horreur que notre doctrine; la raison en est évidente; les musulmans ne font point un DIEU de JESUS-CHRIST.

Digitized by Google

Par une fatalité qu'on ne peut assez déplorer, plusieurs savans chrétiens ont quitté leur religion pour le judaïsme. *Rittangel* professeur des langues orientales à Kœnisberg, dans le 17e. siècle, embrasse la loi mosaïque. *Antoine*, ministre à Genève, fut brûlé pour avoir abjuré le christianisme en faveur du judaïsme en 1632. Les Juifs le comptent parmi les martyrs qui leur font le plus d'honneur. Il fallait que sa malheureuse persuasion fût bien forte, puisqu'il aima mieux souffrir le plus affreux supplice que se rétracter.

On lit dans le *Nissachon Vetus*, c'est-à-dire, le livre de l'ancienne victoire, un trait concernant la supériorité de la loi mosaïque sur la chrétienne & sur la personne, qui est bien dans le goût oriental. Un roi ordonne à un Juif, à un Galiléen & à un mahométan de quitter chacun sa religion, & leur laisse la liberté de choisir une des deux autres; mais s'ils ne changent pas, le bourreau est là qui va leur trancher la tête. Le chrétien dit, Puisqu'il faut mourir ou changer, j'aime mieux être de la religion de *Moïse* que de celle de *Mahomet*, car les chrétiens sont plus anciens que les musulmans, & les Juifs plus anciens que JESUS; je me fais donc juif. Le mahométan dit, Je ne puis me faire chien de chrétien, j'aime encore mieux me faire chien de juif, puisque ces juifs ont le droit de primauté. Sire, dit le Juif, Votre majesté voit bien que je ne puis embrasser ni la loi du chrétien, ni celle du mahométan, puisque tous deux ont donné la préférence à la mienne. Le roi fut touché de cette raison, renvoya son bourreau, & se fit juif. Tout ce qu'on peut inférer de cette historiette, c'est que les princes ne doivent pas avoir des bourreaux pour apôtres.

Cependant, les Juifs ont eu des docteurs rigides & scrupuleux, qui ont craint que leurs compatriotes ne se laissassent subjuguer par les chrétiens. Il y a eu entr'autres un rabin nommé *Beccai*, dont voici les paroles: *Les sages défendent de prêter de l'argent à un chrétien, de peur que le créancier ne soit corrompu par le débiteur. Mais un Juif peut emprunter d'un chrétien sans crainte d'être séduit par lui, car le débiteur évite toujours son créancier.*

Malgré ce beau conseil, les Juifs ont toujours prêté à une grosse usure aux chrétiens, & n'en ont pas été plus convertis.

Digitized by Google

Après le fameux *Niſſachon Vetus*, nous avons la relation de la diſpute du rabin *Zéchiel*, & du dominicain frère *Paul* dit *Ciriaque*. C'eſt une conférence tenue entre ces deux ſavans hommes en 1263, en préſence de *Don Jacques* roi d'Arragon & de la reine ſa femme. Cette conférence eſt très-mémorable. Les deux athlètes étaient ſavans dans l'hébreu & dans l'antiquité. Le *Talmud*, le *Targum*, les archives du ſanhédrin étaient ſur la table. On expliquait en eſpagnol les endroits conteſtés. *Zéchiel* ſoutenait que JESUS avait été condamné ſous le roi *Alexandre Jannée*, & non ſous *Hérode* le tétrarque, conformément à ce qui eſt rapporté dans le *Toldos Jeſchut* & dans le *Talmud*. Vos Evangiles, diſait-il, n'ont été écrits que vers le commencement de votre ſecond ſiècle, & ne ſont point authentiques comme notre *Talmud*. Nous n'avons pu crucifier celui dont vous nous parlez du tems d'*Hérode* le tétrarque, puiſque nous n'avions pas alors le droit du glaive: nous ne pouvons l'avoir crucifié, puiſque ce ſupplice n'était point en uſage parmi nous. Notre *Talmud* porte que celui qui périt du tems de *Jannée* fut condamné à être lapidé. Nous ne pouvons pas plus croire vos Evangiles que les lettres prétendues de *Pilate* que vous avez ſuppoſées. Il était aiſé de renverſer cette vaine érudition rabinique. La reine finit la diſpute en demandant aux Juifs pourquoi ils puaient?

Ce même *Zéchiel* eut encore pluſieurs autres conférences dont un de ſes diſciples nous rend compte. Chaque parti s'attribua la victoire, quoiqu'elle ne pût être que du côté de la vérité.

Le *rempart de la foi* écrit par un Juif nommé *Iſaac*, trouvé en Afrique, eſt bien ſupérieur à la relation de *Zéchiel*, qui eſt très-confuſe, & remplie de puérilités. *Iſaac* eſt méthodique & très-bon dialecticien: jamais l'erreur n'eut peut-être un plus grand appui. Il a raſſemblé ſous cent propoſitions toutes les difficultés que les incrédules ont prodiguées depuis.

C'eſt-là qu'on voit les objections contre les deux généalogies de JESUS-CHRIST qui ſont différentes l'une de l'autre.

Contre toutes les citations des paſſages des prophètes qui ne ſe trouvent point dans les livres juifs.

Contre la divinité de JESUS-CHRIST, qui n'eſt pas expreſſé-

Digitized by Google

ment annoncée dans les Evangiles, mais qui n'en eſt pas moins prouvée par les ſaints conciles.

Contre l'opinion que JESUS n'avait point de frères ni de ſœurs.

Contre les différentes relations des évangéliſtes que l'on a cependant conciliées.

Contre l'hiſtoire du *Lazare*.

Contre les prétendues falſifications des anciens livres canoniques.

Enfin les incrédules les plus déterminés n'ont preſque rien allégué qui ne ſoit dans ce *rempart de la foi* du rabin *Iſaac*. On ne peut faire un crime aux Juifs d'avoir eſſayé de ſoutenir leur antique religion aux dépens de la nôtre : on ne peut que les plaindre ; mais quels reproches ne doit-on pas faire à ceux qui ont profité des diſputes des chrétiens & des Juifs pour combattre l'une & l'autre religion ! Plaignons ceux qui effrayés de dix-ſept ſiècles de contradictions, & laſſés de tant de diſputes, ſe ſont jettés dans le théiſme, & n'ont voulu admettre qu'un DIEU avec une morale pure. S'ils ont conſervé la charité, ils ont abandonné la foi ; ils ont cru être hommes au lieu d'être chrétiens. Ils devaient être ſoumis, & ils n'ont aſpiré qu'à être ſages ! Mais combien la folie de la croix eſt-elle ſupérieure à cette ſageſſe ! comme dit l'apôtre *Paul*.

D'OROBIO.

Orobio était un rabin ſi ſavant qu'il n'avait donné dans aucune des rêveries qu'on reproche à tant d'autres rabins ; profond ſans être obſcur, poſſédant les belles-lettres, homme d'un eſprit agréable, & d'une extrême politeſſe. *Philippe Limborch* théologien du parti des arminiens dans Amſterdam, fit connaiſſance avec lui vers l'an 1685 : ils diſputèrent long-tems enſemble, mais ſans aucune aigreur, & comme deux amis qui veulent s'éclairer. Les converſations éclairciſſent bien rarement les ſujets qu'on traite ; il eſt difficile de ſuivre toujours le même objet & de ne pas s'égarer ; une queſtion en amène une autre. On eſt tout étonné au bout d'un quart-d'heure de ſe trouver hors de ſa route. Ils prirent le parti de mettre par écrit les objections

Digitized by Google

objections & les réponſes, qu'ils firent enſuite imprimer tous deux en 1687. C'eſt peut-être la première diſpute entre deux théologiens dans laquelle on ne ſe ſoit pas dit des injures ; au contraire, les deux adverſaires ſe traitent l'un & l'autre avec reſpect.

Limborch réfute les ſentimens du très-ſavant & très-illuſtre Juif, qui réſute avec les mêmes formules les opinions du très-ſavant & très-illuſtre chrétien. *Orobio* même ne parle jamais de JESUS-CHRIST qu'avec la plus grande circonſpection. Voici le précis de la diſpute.

Orobio ſoutient d'abord que jamais il n'a été ordonné aux Juifs par leur loi de croire à un meſſie.

Qu'il n'y a aucun paſſage dans l'ancien Teſtament qui faſſe dépendre le ſalut d'Iſraël de la foi au meſſie.

Qu'on ne trouve nulle part qu'Iſraël ait été menacé de n'être plus le peuple choiſi s'il ne croyait pas au futur meſſie.

Que dans aucun endroit il n'eſt dit que la loi judaïque ſoit l'ombre & la figure d'une autre loi ; qu'au contraire, il eſt dit par-tout que la loi de *Moïſe* doit être éternelle.

Que tout prophète même qui ferait des miracles pour changer quelque choſe à la loi moſaïque, devait être puni de mort.

Qu'à la vérité quelques prophètes ont prédit aux Juifs dans leurs calamités, qu'ils auraient un jour un libérateur ; mais que ce libérateur ſerait le ſoutien de la loi moſaïque au lieu d'en être le deſtructeur.

Que les Juifs attendent toujours un meſſie, lequel ſera un roi puiſſant & juſte.

Qu'une preuve de l'immutabilité éternelle de la religion moſaïque eſt que les Juifs diſperſés ſur toute la terre n'ont jamais cependant changé une ſeule virgule à leur loi, & que les Iſraélites de Rome, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, de Pologne, de Turquie, de Perſe, ont conſtamment tenu la même doctrine depuis la priſe de Jéruſalem par *Titus*, ſans que jamais il ſe ſoit élevé parmi eux la plus petite ſecte qui ſe ſoit écartée d'une ſeule obſervance, & d'une ſeule opinion de la nation Iſraélite.

Qu'au contraire, les chrétiens ont été diviſés entre eux dès la naiſſance de leur religion.

Digitized by Google

Qu'ils ſont encore partagés en beaucoup plus de ſectes qu'ils n'ont d'états, & qu'ils ſe ſont pourſuivis à feu & à ſang les uns les autres pendant plus de douze ſiècles entiers; que ſi l'apôtre *Paul* trouva bon que les Juifs continuaſſent à obſerver tous les préceptes de leur loi, les chrétiens d'aujourd'hui ne devaient pas leur reprocher de faire ce que l'apôtre *Paul* leur a permis.

Que ce n'eſt point par haine & par malice qu'Iſraël n'a point reconnu JESUS; que ce n'eſt point par des vues baſſes & charnelles que les Juifs ſont attachés à leur loi ancienne; qu'au contraire, ce n'eſt que dans l'eſpoir des biens céleſtes qu'ils lui ſont fidèles, malgré les perſécutions des Babiloniens, des Syriens, des Romains, malgré leur diſperſion & leur opprobre, malgré la haine de tant de nations, & que l'on ne doit point appeller *charnel* un peuple entier qui eſt le martyr de DIEU depuis près de quarante ſiecles.

Que ce ſont les chrétiens qui ont attendu des biens charnels, témoin preſque tous les premiers pères de l'égliſe qui ont eſpéré de vivre mille ans dans une nouvelle Jéruſalem au milieu de l'abondance & de toutes les délices du corps.

Qu'il eſt impoſſible que les Juifs aient crucifié le vrai meſſie, attendu que les prophètes diſent expreſſément que le meſſie viendra purger Iſraël de tout péché, qu'il ne laiſſera pas une ſeule ſouillure en Iſraël; que ce ſerait le plus horrible péché & la plus abominable ſouillure, ainſi que la contradiction la plus palpable, que DIEU envoyât ſon meſſie pour être crucifié.

Que les préceptes du décalogue étant parfaits, toute nouvelle miſſion était entièrement inutile.

Que la loi moſaïque n'a jamais eu aucun ſens myſtique.

Que ce ſerait tromper les hommes de leur dire des choſes que l'on devrait entendre dans un ſens différent de celui dans lequel elles ont été dites.

Que les apôtres chrétiens n'ont jamais égalé les miracles de *Moïſe*.

Que les évangéliſtes & les apôtres n'étaient point des hommes ſimples, puiſque *Luc* était médecin, que *Paul* avait étudié ſous *Gamaliel*, dont les Juifs ont conſervé les écrits.

Digitized by Google

Qu'il n'y avait point du tout de simplicité & d'idiotisme à se faire apporter tout l'argent de leurs néophites; que *Paul* loin d'être un homme simple, usa du plus grand artifice en venant sacrifier dans le temple, & en jurant devant *Festus Agrippa* qu'il n'avait rien fait contre la circoncision, & contre la loi du judaïsme.

Qu'enfin les contradictions qui se trouvent dans les Evangiles prouvent que ces livres n'ont pu être inspirés de DIEU.

Limborch répond à toutes ces assertions par les argumens les plus forts que l'on puisse employer. Il eut tant de confiance dans la bonté de sa cause qu'il ne balança pas à faire imprimer cette célèbre dispute; mais comme il était du parti des arminiens, celui des gomaristes le persécuta : on lui reprocha d'avoir exposé les vérités de la religion chrétienne à un combat dont ses ennemis pourraient triompher. *Orobio* ne fut point persécuté dans la synagogue.

D'URIEL ACOSTA.

Il arriva à *Uriel Acosta* dans Amsterdam à-peu-près la même chose qu'à *Spinosa* : il quitta dans Amsterdam le judaïsme pour la philosophie. Un Espagnol & un Anglais s'étant adressés à lui pour se faire juifs, il les détourna de ce dessein, & leur parla contre la religion des Hébreux : il fut condamné à recevoir trente-neuf coups de fouet à la colonne, & à se prosterner ensuite sur le seuil de la porte; tous les assistans passèrent sur son corps.

Il fit imprimer cette aventure dans un petit livre que nous avons encore, & c'est là qu'il professe n'être ni juif, ni chrétien, ni mahométan, mais adorateur d'un DIEU. Son petit livre est intitulé : *Exemplaire de la vie humaine.* Le même *Limborch* réfuta *Uriel Acosta,* comme il avait réfuté *Orobio;* & le magistrat d'Amsterdam ne se mêla en aucune manière de ces querelles.

Digitized by Google

DIXIÈME LETTRE.

Sur Spinoſa.

MONSEIGNEUR,

IL me ſemble qu'on a ſouvent auſſi mal jugé la perſonne de *Spinoſa* que ſes ouvrages. Voici ce qu'on dit de lui dans deux dictionnaires hiſtoriques:

« *Spinoſa* avait un tel deſir de s'immortaliſer, qu'il eût ſacrifié » volontiers à cette gloire la vie préſente, eût-il fallu être mis en » pièces par un peuple mutiné : les abſurdités du ſpinoſiſme ont » été parfaitement réfutées par *Jean Bredembourg*, bourgeois de » Rotterdam ».

Autant de mots, autant de fauſſetés. *Spinoſa* était préciſément le contraire du portrait qu'on trace de lui. On doit déteſter ſon athéiſme, mais on ne doit pas mentir ſur ſa perſonne. Jamais homme ne fut plus éloigné en tout ſens de la vaine gloire, il le faut avouer ; ne le calomnions pas en le condamnant. Le miniſtre *Colerus* qui habita long-tems la propre chambre où *Spinoſa* mourut, avoue avec tous ſes contemporains, que *Spinoſa* vécut toujours dans une profonde retraite, cherchant à ſe dérober au monde, ennemi de toute ſuperfluité, modeſte dans la converſation, négligé dans ſes habillemens, travaillant de ſes mains, ne mettant jamais ſon nom à aucun de ſes ouvrages : ce n'eſt pas là le caractère d'un ambitieux de gloire.

A l'égard de *Bredembourg*, loin de le réfuter parfaitement bien, j'oſe croire qu'il le réfuta parfaitement mal : j'ai lu cet ouvrage & j'en laiſſe le jugement à quiconque comme moi aura la patience de le lire. *Bredembourg* fut ſi loin de confondre nettement *Spinoſa*, que lui-même effrayé de la faibleſſe de ſes réponſes, devint malgré lui le diſciple de celui qu'il avait attaqué : grand exemple de la miſère & de l'inconſtance de l'eſprit humain.

Digitized by Google

La vie de *Spinoſa* eſt écrite aſſez en détail, & aſſez connue pour que je n'en rapporte rien ici. Que votre alteſſe me permette ſeulement de faire avec elle une réflexion ſur la manière dont ce Juif jeune encore fut traité par la ſynagogue. Accuſé par deux jeunes gens de ſon âge de ne pas croire à *Moïſe*, on commença pour le remettre dans le bon chemin, par l'aſſaſſiner d'un coup de couteau au ſortir de la comédie; quelques-uns diſent au ſortir de la ſynagogue, ce qui eſt plus vraiſemblable.

Après avoir manqué ſon corps, on ne voulut pas manquer ſon ame; il fut procédé à l'excommunication majeure, au grand anathême, au chammata. *Spinoſa* prétendit que les juifs n'étaient pas en droit d'exercer cette eſpèce de juriſdiction dans Amſterdam. Le conſeil de ville renvoya la déciſion de cette affaire au conſiſtoire des paſteurs; ceux-ci conclurent que ſi la ſynagogue avait ce droit, le conſiſtoire en jouirait à plus forte raiſon: le conſiſtoire donna gain de cauſe à la ſynagogue.

Spinoſa fut donc proſcrit par les Juifs avec la grande cérémonie: le chantre Juif entonna les paroles d'exécration; on ſonna du cor, on renverſa goutte à goutte des bougies noires dans une cuve pleine de ſang; on dévoua *Benoît Spinoſa* à *Belzébuth*, à *Sathan*, & à *Aſtaroth*, & toute la ſynagogue cria Amen!

Il eſt étrange qu'on ait permis un tel acte de juriſdiction qui reſſemble plutôt à un ſabath de ſorciers qu'à un jugement intègre. On peut croire que ſans le coup de couteau & ſans les bougies noires éteintes dans le ſang, *Spinoſa* n'eût jamais écrit contre *Moïſe* & contre DIEU. La perſécution irrite; elle enhardit quiconque ſe ſent du génie; elle rend irréconciliable celui que l'indulgence aurait retenu.

Spinoſa renonça au judaïſme, mais ſans ſe faire jamais chrétien. Il ne publia ſon traité des cérémonies ſuperſtitieuſes, autrement *Tractatus Theologico-politicus*, qu'en 1670, environ huit ans après ſon excommunication. On a prétendu trouver dans ce livre les ſemences de ſon athéiſme, par la même raiſon qu'on trouve toujours la phyſionomie mauvaiſe à un homme qui a fait une méchante action. Ce livre eſt ſi loin de l'athéiſme,

Digitized by Google

qu'il y eſt ſouvent parlé de JESUS-CHRIST comme de l'envoyé de DIEU. Cet ouvrage eſt très-profond, & le meilleur qu'il ait fait; j'en condamne ſans doute les ſentimens, mais je ne puis m'empêcher d'en eſtimer l'érudition. C'eſt lui, ce me ſemble, qui a remarqué le premier que le mot hébreu *Ruhag*, que nous traduiſons par *ame*, ſignifiait chez les Juifs le vent, le ſouffle, dans ſon ſens naturel; que tout ce qui eſt grand portait le nom de divin; les cèdres de DIEU; les vents de DIEU; la mélancolie de *Saül* mauvais eſprit de DIEU; les hommes vertueux enfans de DIEU.

C'eſt lui qui le premier a développé le dangereux ſyſtême d'*Aben-Eſra*, que le Pentateuque n'a point été écrit par *Moïſe*, ni le livre de Joſué par *Joſué*: ce n'eſt que d'après lui que *Le Clerc*, pluſieurs théologiens de Hollande, & le célèbre *Newton*, ont embraſſé ce ſentiment.

Newton diffère de lui ſeulement en ce qu'il attribue à *Samuel* les livres de *Moïſe*, au lieu que *Spinoſa* en fait *Eſdras* auteur. On peut voir toutes les raiſons que *Spinoſa* donne de ſon ſyſtême dans ſon VIII, IX & X^e. chapitre; on y trouve beaucoup d'exactitude dans la chronologie; une grande ſcience de l'hiſtoire, du langage & des mœurs de ſon ancienne patrie; plus de méthode & de raiſonnement que dans tous les rabins enſemble. Il me ſemble que peu d'écrivains avant lui avaient prouvé nettement que les Juifs reconnaiſſaient des prophètes chez les gentils: en un mot, il a fait un uſage coupable de ſes lumières, mais il en avait de très-grandes.

Il faut chercher l'athéiſme dans les anciens philoſophes; on ne le trouve à découvert que dans les œuvres poſthumes de *Spinoſa*. Son traité de l'athéiſme n'étant point ſous ce titre, & étant écrit dans un latin obſcur, & d'un ſtyle très-ſec, M. le comte de *Boulainvilliers* l'a réduit en français ſous le titre de *Réfutation de Spinoſa*: nous n'avons que le poiſon, *Boulainvilliers* n'eut pas le tems apparemment de donner l'antidote.

Peu de gens ont remarqué que *Spinoſa*, dans ſon funeſte livre, parle toujours d'un être infini & ſuprême; il annonce DIEU en voulant le détruire. Les argumens dont *Bayle* l'accable, me paraîtraient ſans replique, ſi en effet *Spinoſa* admet-

Digitized by Google

tait un DIEU ; car ce DIEU n'étant que l'immenſité des choſes, ce DIEU étant à la fois la matière & la penſée, il eſt abſurde, comme *Bayle* l'a très-bien prouvé, de ſuppoſer que DIEU ſoit à la fois agent & patient, cauſe & ſujet, faiſant le mal & le ſouffrant ; s'aimant, ſe haiſſant lui-même ; ſe tuant, ſe mangeant. Un bon eſprit, ajoute *Bayle*, aimerait mieux cultiver la terre avec les dents & les ongles, que de cultiver une hypothèſe auſſi choquante & auſſi abſurde ; car, ſelon *Spinoſa*, ceux qui diſent, les Allemands ont tué dix mille Turcs, parlent mal & fauſſement ; ils doivent dire, DIEU modifié en dix mille Allemands a tué DIEU modifié en dix mille Turcs.

Bayle a très-grande raiſon ſi *Spinoſa* reconnait un DIEU ; mais le fait eſt qu'il n'en reconnait point du tout, & qu'il ne s'eſt ſervi de ce mot ſacré que pour ne pas trop effaroucher les hommes.

Entêté de *Deſcartes* il abuſe de ce mot également célèbre & inſenſé de Deſcartes, *donnez-moi du mouvement & de la matière, & je vais former un monde.*

Entêté encore de l'idée incompréhenſible, & anti-phyſique, que tout eſt plein, il s'eſt imaginé qu'il ne peut exiſter qu'une ſeule ſubſtance, un ſeul pouvoir qui raiſonne dans les hommes, ſent & ſe ſouvient dans les animaux, étincèle dans le feu, coule dans les eaux, roule dans les vents, gronde dans le tonnerre, végète ſur la terre, eſt étendu dans tout l'eſpace.

Selon lui, tout eſt néceſſaire, tout eſt éternel ; la création eſt impoſſible ; point de deſſein dans la ſtructure de l'univers, dans la permanence des eſpèces & dans la ſucceſſion des individus. Les oreilles ne ſont plus faites pour entendre, les yeux pour voir, le cœur pour recevoir & chaſſer le ſang, l'eſtomac pour digérer, la cervelle pour penſer, les organes de la génération pour donner la vie : & des deſſeins divins ne ſont que les effets d'une néceſſité aveugle.

Voila au juſte le ſyſtême de *Spinoſa*. Voilà, je crois, les côtés par leſquels il faut attaquer ſa citadelle, citadelle bâtie (ſi je ne me trompe) ſur l'ignorance de la phyſique, & ſur l'abus le plus monſtrueux de la métaphyſique.

Digitized by Google

Il ſemble, & on doit s'en flatter, qu'il y ait aujourd'hui peu d'athées. L'auteur de la *Henriade* a dit, *un catéchiſte annonce* DIEU *aux enfans, &* Newton *le démontre aux ſages.* Plus on connait la nature, plus on adore ſon auteur.

L'athéiſme ne peut faire aucun bien à la morale, & peut lui faire beaucoup de mal. Il eſt preſque auſſi dangereux que le fanatiſme. Vous êtes, monſeigneur, également éloigné de l'un & de l'autre, & c'eſt ce qui autoriſe la liberté que j'ai priſe de mettre la vérité ſous vos yeux ſans aucun déguiſement. J'ai répondu à toutes vos queſtions, depuis ce bouffon ſavant de *Rabelais*, juſqu'au téméraire métaphyſicien *Spinoſa*.

J'aurais pu joindre à cette liſte une foule de petits livres qui ne ſont guères connus que des bibliothécaires; mais j'ai craint qu'en multipliant le nombre des coupables, je ne paruſſe diminuer l'iniquité. J'eſpère que le peu que j'ai dit affermira votre alteſſe dans ſes ſentimens pour nos dogmes & pour nos écritures, quand elle verra qu'elles n'ont été combattues que par des ſtoïciens entêtés, par des ſavans enflés de leur ſcience, par des gens du monde qui ne connaiſſent que leur vaine raiſon, par des plaiſans qui prennent des bons mots pour des argumens, par des théologiens enfin qui au lieu de marcher dans les voies de DIEU ſe ſont égarés dans leurs propres voies.

Encore une fois, ce qui doit conſoler une ame auſſi noble que la vôtre, c'eſt que le théïſme qui perd aujourd'hui tant d'ames, ne peut jamais nuire ni à la paix des états, ni à la douceur de la ſociété. La controverſe a fait couler par-tout le ſang, & le théiſme l'a étanché. C'eſt un mauvais remède, je l'avoue, mais il a guéri les plus cruelles bleſſures. Il eſt excellent pour cette vie, s'il eſt déteſtable pour l'autre. Il damne ſûrement ſon homme, mais il le rend paiſible.

Votre pays a été autrefois en feu pour des argumens, le théiſme y a porté la concorde. Il eſt clair que ſi *Poltrot*, *Jacques Clément*, *Jaurigni*, *Balthazar Gerard*, *Jean Châtel*, *Damien*, le jéſuite *Malagrida*, &c. &c. &c. avaient été des théiſtes, il y aurait eu moins de princes aſſaſſinés.

A DIEU ne plaiſe que je veuille préférer le théiſme à la ſainte religion des *Ravaillacs*, des *Damiens*, des *Malagrida* qu'ils

Digitized by Google

qu'ils ont méconnue & outragée! Je dis seulement qu'il est plus agréable de vivre avec des théistes qu'avec des *Ravaillacs* & des *Brinvilliers* qui vont à confesse; & si votre altesse n'est pas de mon avis, j'ai tort.

ESSAI SUR LES GUERRES CIVILES DE FRANCE (a).

Henri-le-grand naquit en 1553 à Pau, petite ville, capitale du Béarn. *Antoine de Bourbon*, duc de Vendôme, son père, était du sang royal de France, & chef de la branche de *Bourbon* (ce qui autrefois signifiait *bourbeux*) ainsi appellée d'un fief de ce nom, qui tomba dans leur maison par un mariage avec l'héritière de *Bourbon*.

La maison de *Bourbon*, depuis *Louis IX* jusqu'à *Henri IV* avait presque toujours été négligée, & réduite à un tel degré de pauvreté, que le fameux prince de *Condé*, frère d'*Antoine de Navarre*, & oncle d'*Henri-le-grand*, n'avait que six cents livres de rente de son patrimoine.

La mère d'*Henri* était *Jeanne d'Albret*, fille d'*Henri d'Albret*, roi de Navarre, prince sans mérite, mais bon homme, plutôt indolent que paisible, qui soutint avec trop de résignation la perte de son royaume, enlevé à son père par une bulle du pape, appuyée des armes de l'Espagne. *Jeanne*, fille d'un prince si faible, eut encore un plus faible époux auquel elle apporta en mariage la principauté de Béarn, & le vain titre de roi de Navarre.

Ce prince qui vivait dans un tems de factions & de guerres civiles, où la fermeté d'esprit est si nécessaire, ne fit voir qu'incertitude & irrésolution dans sa conduite. Il ne sut jamais de quel parti, ni de quelle religion il était. Sans talent pour la cour, & sans capacité pour l'emploi de général d'armée, il passa toute sa vie à favoriser ses ennemis, & à ruiner ses serviteurs; joué par *Catherine de Médicis*, amusé & accablé

(a) L'auteur avait écrit ce morceau en anglais.

Digitized by Google

par les *Guiſes*, & toujours dupe de lui-même. Il reçut une bleſſure mortelle au ſiège de Rouen, où il combattit pour la cauſe de ſes ennemis contre l'intérêt de ſa propre maiſon. Il fit voir en mourant le même eſprit inquiet & flottant, qui l'avait agité pendant ſa vie.

Jeanne d'Albret était d'un caractère tout oppoſé : pleine de courage & de réſolution, redoutée de la cour de *France*, chérie des proteſtans, eſtimée des deux partis. Elle avait toutes les qualités qui font les grands politiques, ignorant cependant les petits artifices de l'intrigue & de la cabale. Une choſe remarquable eſt qu'elle ſe fit proteſtante, dans le même tems que ſon époux devint catholique, & fut auſſi conſtamment attachée à la nouvelle religion, qu'*Antoine* était chancelant dans la ſienne. Ce fut par-là qu'elle ſe vit à la tête d'un parti, tandis que ſon époux était le jouet de l'autre.

Jalouſe de l'éducation de ſon fils, elle voulut ſeule en prendre le ſoin. *Henri* apporta en naiſſant toutes les excellentes qualités de ſa mère, & il les porta dans la ſuite à un plus haut degré de perfection. Il n'avait hérité de ſon père qu'une certaine facilité d'humeur, qui dans *Antoine* dégénéra en incertitude & en faibleſſe, mais qui dans *Henri* fut bienveillance & bon naturel.

Il ne fut pas élevé, comme un prince, dans cet orgueil lâche & efféminé, qui énerve le corps, affaiblit l'eſprit & endurcit le cœur. Sa nourriture était groſſière, & ſes habits ſimples & unis. Il alla toujours nue tête. On l'envoyait à l'école avec de jeunes gens de même âge ; il grimpait avec eux ſur les rochers & ſur le ſommet des montagnes voiſines, ſuivant la coutume du pays & des tems.

Pendant qu'il était ainſi élevé au milieu de ſes ſujets, dans une ſorte d'égalité, ſans laquelle il eſt facile à un prince d'oublier qu'il eſt né homme, la fortune ouvrit en France une ſcène ſanglante, & au travers des débris d'un royaume preſque détruit, & ſur les cendres de pluſieurs princes enlevés par une mort prématurée, lui fraya le chemin d'un trône, qu'il ne put rétablir dans ſon ancienne ſplendeur qu'après en avoir fait la conquête.

Henri II roi de France, chef de la branche des *Valois*, fut tué

Digitized by Google

à Paris dans un tournois, qui fut en Europe le dernier de ces romanesques & périlleux divertissemens.

Il laissa quatre fils, *François II*, *Charles IX*, *Henri III* & le duc d'*Alençon*. Tous ces indignes descendans de *François I* montèrent successivement sur le trône, excepté le duc d'*Alençon*, & moururent heureusement à la fleur de leur âge & sans postérité.

Le règne de *François II* fut court, mais remarquable. Ce fut alors que percèrent ces factions, & que commencèrent ces calamités, qui pendant trente ans successivement ravagèrent le royaume de France.

Il épousa la célèbre & malheureuse *Marie Stuart*, reine d'Ecosse, que sa beauté & sa faiblesse conduisirent à de grandes fautes, & à de plus grands malheurs, & enfin à une mort déplorable. Elle était maitresse absolue de son jeune époux, prince de dix-huit ans, sans vices & sans vertus, né avec un corps délicat & un esprit faible.

Incapable de gouverner par elle-même, elle se livra sans réserve au duc de *Guise*, frère de sa mère. Il influait sur l'esprit du roi par son moyen, & jettait par-là les fondemens de la grandeur de sa propre maison. Ce fut dans ce tems que *Catherine de Médicis*, veuve du feu roi, & mère du roi régnant, laissa échapper les premières étincelles de son ambition, qu'elle avait habilement étouffée pendant la vie d'*Henri II*. Mais se voyant incapable de l'emporter sur l'esprit de son fils, & sur une jeune princesse qu'il aimait passionnément, elle crut qu'il lui était plus avantageux d'être pendant quelque tems leur instrument, & de se servir de leur pouvoir, pour établir son autorité, que de s'y opposer inutilement. Ainsi les *Guises* gouvernaient le roi & les deux reines. Maîtres de la cour, ils devinrent les maîtres de tout le royaume: l'un en France est toujours une suite nécessaire de l'autre.

La maison de *Bourbon* gémissait sous l'oppression de la maison de *Lorraine*; & *Antoine*, roi de Navarre, souffrit tranquillement plusieurs affronts d'une dangereuse conséquence. Le prince de *Condé*, son frère, encore plus indignement traité, tâcha de secouer le joug, & s'associa pour ce grand dessein l'amiral de *Coligni*, chef de la maison de *Châtillon*. La tour

Digitized by Google

n'avait point d'ennemi plus redoutable. *Condé* était plus ambitieux, plus entreprenant, plus actif; *Coligni* était d'une humeur plus posée, plus mésuré dans sa conduite, plus capable d'être chef d'un parti; à la vérité aussi malheureux à la guerre que *Condé*, mais réparant souvent par son habileté ce qui semblait irréparable; plus dangereux après une défaite que ses ennemis après une victoire; orné d'ailleurs d'autant de vertus que des tems si orageux & l'esprit de faction pouvaient le permettre.

Les protestans commençaient alors à devenir nombreux: ils s'apperçurent bientôt de leurs forces.

La superstition, les secrettes fourberies des moines de ce tems-là, le pouvoir immense de Rome, la passion des hommes pour la nouveauté, l'ambition de *Luther* & de *Calvin*, la politique de plusieurs princes, servirent à l'accroissement de cette secte, libre à la vérité de superstition, mais tendant aussi impétueusement à l'anarchie, que la religion de Rome à la tyrannie.

Les protestans avaient essuyé en France les persécutions les plus violentes, dont l'effet ordinaire est de multiplier les prosélites. Leur secte croissait au milieu des échafauds & des tortures. *Condé*, *Coligni*, les deux frères de *Coligni*, leurs partisans & tous ceux qui étaient tyrannisés par les *Guises*, embrassèrent en même tems la religion protestante. Ils unirent avec tant de concert leurs plaintes, leur vengeance & leurs intérêts, qu'il y eut en même tems une révolution dans la religion & dans l'état.

La première entreprise fut un complot pour arrêter les *Guises* à Amboise, & pour s'assurer de la personne du roi. Quoique ce complot eût été tramé avec hardiesse, & conduit avec secret, il fut découvert au moment où il allait être mis en exécution. Les *Guises* punirent les conspirateurs de la manière la plus cruelle, pour intimider leurs ennemis, & les empêcher de former à l'avenir de pareils projets. Plus de sept cents protestans furent exécutés; *Condé* fut fait prisonnier & accusé de lèze-majesté. On lui fit son procès, & il fut condamné à mort.

Pendant le cours de son procès, *Antoine*, roi de Navarre,

Digitized by Google

ſon frère, leva en Guienne, à la ſollicitation de ſa femme & de *Coligni*, un nombre infini de gentilshommes, tant proteſtans que catholiques, attachés à ſa maiſon. Il traverſa la Gaſcogne avec ſon armée; mais ſur un ſimple meſſage qu'il reçut de la cour en chemin, il les congédia tous en pleurant. *Il faut que j'obéiſſe*, dit-il, *mais j'obtiendrai votre pardon du roi. Allez, & demandez pardon pour vous-même*, lui répondit un vieux capitaine. *Notre ſûreté eſt au bout de nos épées.* Là deſſus la nobleſſe qui le ſuivait, s'en retourna avec mépris & indignation.

Antoine continua ſa route, & arriva à la cour. Il y ſollicita pour la vie de ſon frère, n'étant pas ſûr de la ſienne. Il allait tous les jours chez le duc, & chez le cardinal de *Guiſe*, qui le recevaient aſſis & couverts, pendant qu'il était debout & nue tête.

Tout était prêt alors pour la mort du prince de *Condé*, lorſque le roi tomba tout d'un coup malade, & mourut. Les circonſtances & la promptitude de cet événement, le penchant des hommes à croire que la mort précipitée des princes n'eſt point naturelle, donnèrent cours au bruit commun que *François II* avait été empoiſonné.

Sa mort donna un nouveau tour aux affaires. Le prince de *Condé* fut mis en liberté: ſon parti commença à reſpirer; la religion proteſtante s'étendit de plus en plus; l'autorité des *Guiſes* baiſſa, ſans cependant être abattue; *Antoine de Navarre* recouvra une ombre d'autorité, dont il ſe contenta: *Marie Stuart* fut renvoyée en Ecoſſe, & *Catherine de Médicis*, qui commença alors à jouer le premier rôle ſur le théâtre, fut déclarée régente du royaume pendant la minorité de *Charles IX* ſon ſecond fils.

Elle ſe trouva elle-même embarraſſée dans un labyrinthe de difficultés inſurmontables, & partagée entre deux religions, & différentes factions, qui étaient aux priſes l'une avec l'autre, & diſputaient le pouvoir ſouverain.

Cette princeſſe réſolut de les détruire par leurs propres armes, s'il était poſſible. Elle nourrit la haine des *Condés* contre les *Guiſes*; elle jetta la ſemence des guerres civiles; indifférente & impartiale entre Rome & Genève, uniquement jalouſe de ſa propre autorité.

Digitized by Google

Les *Guiſes*, qui étaient zélés catholiques, parce que *Condé* & *Coligni* étaient proteſtans, furent long-tems à la tête des troupes. Il y eut pluſieurs batailles livrées; le royaume fut ravagé en même tems par trois ou quatre armées.

Le connétable *Anne de Montmorenci* fut tué à la journée de St.-Denis dans la quatre-vingtième année de ſon âge. *François*, duc de *Guiſe*, fut aſſaſſiné par *Poltrot* au ſiège d'Orléans. *Henri III* alors duc d'Anjou, grand prince dans ſa jeuneſſe, quoique roi de peu de mérite dans la maturité de l'âge, gagna les batailles de Jarnac contre *Condé*, & de Moncontour contre *Coligni*.

La conduite de *Condé* & ſa mort funeſte, à la bataille de Jarnac, ſont trop remarquables pour n'être pas détaillées. Il avait été bleſſé au bras deux jours auparavant. Sur le point de donner bataille à ſon ennemi, il eut le malheur de recevoir un coup de pied d'un cheval fougueux, ſur lequel était monté un de ſes officiers. Le prince, ſans marquer aucune ſenſibilité, dit à ceux qui étaient autour de lui, *Meſſieurs, apprenez par cet accident qu'un cheval fougueux eſt plus dangereux qu'utile dans un jour de bataille. Allons*, pourſuivit-il, *le prince de* Condé *avec une jambe caſſée, & le bras en écharpe, ne craint point de donner bataille, puiſque vous le ſuivez*. Le ſuccès ne répondit point à ſon courage: il perdit la bataille; toute ſon armée fut miſe en déroute. Son cheval ayant été tué ſous lui, il ſe tint tout ſeul le mieux qu'il put appuyé contre un arbre, à demi-évanoui, à cauſe de la douleur que lui cauſait ſon mal, mais toujours intrépide & le viſage tourné du côté de l'ennemi. *Monteſquiou*, capitaine des gardes du duc d'*Anjou*, paſſa par-là, quand ce prince infortuné était en cet état, & demanda qui il était. Comme on lui dit que c'était le prince de *Condé*, il le tua de ſang-froid.

Après la mort de *Condé*, *Coligni* eut ſur les bras tout le fardeau du parti. *Jeanne d'Albret*, alors veuve, confia ſon fils à ſes ſoins. Le jeune *Henri*, alors âgé de quatorze ans, alla avec lui à l'armée, & partagea les fatigues de la guerre. Le travail & les adverſités furent ſes guides & ſes maîtres.

Sa mère & l'amiral n'avaient point d'autre vue que de rendre en France leur religion indépendante de l'égliſe de Rome,

Digitized by Google

& d'assurer leur propre autorité contre le pouvoir de *Catherine de Médicis*.

Catherine s'était déjà débarrassée de plusieurs de ses rivaux. *François*, duc de *Guise*, qui était le plus dangereux & le plus nuisible de tous, quoiqu'il fût du même parti, avait été assassiné devant Orléans. *Henri de Guise*, son fils, qui joua depuis un si grand rôle dans le monde, était fort jeune.

Le prince de *Condé* étant mort, *Charles IX* son fils avait pris le pli qu'elle voulait, étant aveuglément soumis à ses volontés. Le duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, était absolument dans ses intérêts; elle ne craignait d'autres ennemis que *Jeanne d'Albret*, *Coligni* & les protestans. Elle crut qu'un seul coup pouvait les détruire tous, & rendre son pouvoir immuable.

Elle pressentit le roi & même le duc *d'Anjou* sur son dessein. Tout fut concerté, & les pièges étant préparés, une paix avantageuse fut proposée aux protestans. *Coligni*, fatigué de la guerre civile, l'accepta avec chaleur. *Charles*, pour ne laisser aucun sujet de soupçon, donna sa sœur en mariage au jeune *Henri de Navarre*. *Jeanne d'Albret*, trompée par des apparences si séduisantes, vint à la cour avec son fils, *Coligni* & tous les chefs des protestans. Le mariage fut célébré avec pompe: toutes les manières obligeantes, toutes les assurances d'amitié, tous les sermens si sacrés parmi les hommes, furent prodigués par *Catherine* & par le roi. Le reste de la cour n'était occupé que de fêtes, de jeux, & de mascarades. Enfin une nuit, qui fut la veille de la St.-Barthelemi, au mois d'Août 1572, le signal fut donné à minuit. Toutes les maisons des protestans furent forcées & ouvertes en même tems. L'amiral de *Coligni*, alarmé du tumulte, sauta de son lit. Une troupe d'assassins entra dans sa chambre; un certain *Besme*, Lorrain, qui avait été élevé domestique dans la maison de *Guise*, était à leur tête; il plongea son épée dans le sein de l'amiral, & lui donna un coup de revers sur le visage.

Le jeune *Henri*, duc de *Guise*, qui forma ensuite la ligue catholique, & qui fut depuis assassiné à Blois, était à la porte de la maison de *Coligni*, attendant la fin de l'assassinat, & cria tout haut: *Besme, cela est-il fait?* Immédiatement après,

Digitized by Google

les assassins jettèrent le corps par la fenêtre. *Coligni* tomba, & expira aux pieds de *Guise*, qui lui marcha sur le corps. Non qu'il fût enivré de ce zèle catholique pour la persécution, qui dans ce tems avait infecté la moitié de la France; mais il y fut poussé par l'esprit de vengeance, qui bien qu'il ne soit point en général si cruel que le faux zèle pour la religion, mène souvent à de plus grandes bassesses.

Cependant tous les amis de *Coligni* étaient attaqués dans Paris: hommes, femmes, enfans, tout était massacré sans distinction: toutes les rues étaient jonchées de corps morts. Quelques prêtres tenant un crucifix d'une main, & une épée de l'autre, couraient à la tête des meurtriers, & les encourageaient au nom de DIEU de n'épargner ni parens, ni amis.

Le maréchal de *Tavanne*, soldat ignorant & superstitieux, qui joignait la fureur de la religion à la rage du parti, courait à cheval dans Paris, criant aux soldats; *du sang, du sang: la saignée est aussi salutaire dans le mois d'Août que dans le mois de Mai.*

Le palais du roi fut un des principaux théâtres du carnage: car le prince de Navarre logeait au Louvre, & tous ses domestiques étaient protestans. Quelques-uns d'entre eux furent tués dans leur lit avec leurs femmes; d'autres s'enfuyaient tout nuds, & étaient poursuivis par les soldats sur les escaliers de tous les appartemens du palais, & même jusqu'à l'antichambre du roi. La jeune femme d'*Henri de Navarre*, éveillée par cet affreux tumulte, craignant pour son époux & pour elle-même, saisie d'horreur & à demi-morte, sauta brusquement de son lit, pour aller se jetter aux pieds du roi son frère. A peine eut-elle ouvert la porte de sa chambre, que quelques-uns de ses domestiques protestans coururent s'y réfugier. Les soldats entrèrent après eux, & les poursuivirent en présence de la princesse. Un d'eux qui s'était caché sous son lit, y fut tué; deux autres furent percés de coups de hallebarde à ses pieds; elle fut elle-même couverte de sang.

Il y avait un jeune gentilhomme, qui était fort avant dans la faveur du roi, à cause de son air noble, de sa politesse & d'un certain tour heureux qui régnait dans sa conversation. C'était le comte de *la Rochefoucault*, bisayeul du marquis de *Montendre*,

Montendre, qui eſt venu en Angleterre pendant une perſécution moins cruelle, mais auſſi injuſte. *La Rochefoucault* avait paſſé la ſoirée avec le roi dans une douce familiarité, où il avait donné l'eſſor à ſon imagination. Le roi ſentit quelques remords & fut touché d'une ſorte de compaſſion pour lui. Il lui dit deux ou trois fois de ne point retourner chez lui, & de coucher dans ſa chambre; mais *la Rochefoucault* répondit qu'il voulait aller trouver ſa femme. Le roi ne l'en preſſa pas davantage, & dit, *qu'on le laiſſât aller; je vois bien que* DIEU *a réſolu ſa mort*. Ce jeune homme fut maſſacré deux heures après.

Il y en eut fort peu qui échappèrent de ce maſſacre général. Parmi ceux-ci, la délivrance du jeune *la Force* eſt un exemple illuſtre que les hommes appellent *deſtinée*. C'était un enfant de dix ans. Son père, ſon frère aîné & lui furent arrêtés en même tems par les ſoldats du duc d'*Anjou*. Ces meurtriers tombèrent ſur tous les trois tumultuairement, & les frappèrent au haſard. Le père & les enfans couverts de ſang, tombèrent à la renverſe, les uns ſur les autres. Le plus jeune, qui n'avait reçu aucun coup, contrefit le mort, & le jour ſuivant il fut délivré de tout danger. Une vie ſi miraculeuſement conſervée dura quatre-vingt-cinq ans. Ce fut le célèbre maréchal de *la Force*, oncle de la ducheſſe de *la Force* qui eſt préſentement en Angleterre.

Cependant pluſieurs de ces infortunées victimes fuyaient du côté de la rivière. Quelques-uns la traverſaient à la nage, pour gagner le fauxbourg Saint-Germain. Le roi les apperçut de ſa fenêtre, qui avait vue ſur la rivière; & ce qui eſt preſque incroyable, quoique cela ne ſoit pas trop vrai, il tira ſur eux avec une carabine. *Catherine de Médicis*, ſans trouble & avec un air ſerein & tranquille, au milieu de cette boucherie, regardait du haut d'un balcon qui avait vue ſur la ville, enhardiſſait les aſſaſſins, & riait d'entendre les ſoupirs des mourans, & les cris de ceux qui étaient maſſacrés. Ses filles d'honneur vinrent dans la rue, avec une curioſité effrontée, digne des abominations de ce ſiècle; elles contemplèrent le corps nud d'un gentilhomme nommé *Soubiſe*, qui avait été ſoupçonné d'impuiſſance, & qui venait d'être aſſaſſiné ſous les fenêtres de la reine.

Digitized by Google

La cour qui fumait encore du ſang de la nation, eſſaya quelques jours après de couvrir un forfait ſi énorme par les formalités des loix. Pour juſtifier ce maſſacre, ils imputèrent calomnieuſement à l'amiral une conſpiration qui ne fut crue de perſonne. On ordonna au parlement de procéder contre la mémoire de *Coligni*. Son corps fut pendu par les pieds, avec une chaîne de fer, au gibet de Montfaucon. Le roi lui-même eut la cruauté d'aller jouir de ce ſpectacle horrible. Un de ſes courtiſans l'avertiſſant de ſe retirer, parce que le corps ſentait mauvais; le roi répondit, *le corps d'un ennemi mort ſent toujours bon.*

Il eſt impoſſible de ſavoir s'il eſt vrai que l'on envoya la tête de l'amiral à Rome. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'il y a à Rome dans le Vatican un tableau, où eſt repréſenté le maſſacre de la Saint-Barthelemi, avec ces paroles; *le pape approuve la mort de Coligni.*

Le jeune *Henri de Navarre* fut épargné plutôt par politique que par compaſſion de la part de *Catherine*, qui le retint priſonnier juſqu'à la mort du roi, pour être ſa caution de la ſoumiſſion des proteſtans qui voudraient ſe révolter.

Jeanne d'Albret était morte ſubitement trois ou quatre jours auparavant. Quoique peut-être ſa mort eût été naturelle, ce n'eſt pas toutefois une opinion ridicule, de croire qu'elle avait été empoiſonnée.

Quoi qu'il en ſoit, l'exécution ne fut pas bornée à la ville de Paris. Les mêmes ordres de la cour furent envoyés à tous les gouverneurs des provinces de France. Il n'y eut que deux ou trois gouverneurs qui refuſèrent d'obéir aux ordres du roi. Un, entr'autres, appellé *Montmorin*, gouverneur d'Auvergne, écrivit à S. M. la lettre ſuivante, qui mérite d'être tranſmiſe à la poſtérité.

SIRE,

J'ai reçu un ordre, ſous le ſceau de votre majeſté, de faire mourir tous les proteſtans qui ſont dans ma province. Je reſpecte trop votre majeſté pour ne pas croire que ces lettres ſont ſuppoſées; & ſi, ce qu'à DIEU *ne plaiſe, l'ordre eſt véritablement émané d'elle, je la reſpecte auſſi trop pour lui obéir.*

Digitized by Google

Ces massacres portèrent au cœur des protestans la rage & l'épouvante. Leur haine irréconciliable sembla prendre de nouvelles forces; l'esprit de vengeance les rendit plus forts & plus redoutables.

Peu de tems après, le roi fut attaqué d'une étrange maladie qui l'emporta au bout de deux ans. Son sang coulait toujours, & perçait au travers des pores de sa peau; maladie incompréhensible, contre laquelle échoua l'art & l'habileté des médecins, & qui fut regardée comme un effet de la vengeance divine.

Durant la maladie de *Charles*, son frère le duc d'*Anjou* avait été élu roi de Pologne. Il devait son élévation à la réputation qu'il avait acquise étant général, & qu'il perdit en montant sur le trône.

Dès qu'il apprit la mort de son frère, il s'enfuit de Pologne, & se hâta de venir en France se mettre en possession du périlleux héritage d'un royaume déchiré par des factions fatales à ses souverains, & inondé du sang de ses habitans. Il ne trouva en arrivant que partis & troubles qui augmentèrent à l'infini.

Henri, alors roi de Navarre, se mit à la tête des protestans, & donna une nouvelle vie à ce parti. D'un autre côté, le jeune duc de *Guise* commençait à frapper les yeux de tout le monde par ses grandes & dangereuses qualités. Il avait un génie encore plus entreprenant que son frère; il semblait d'ailleurs avoir une heureuse occasion d'atteindre à ce faîte de grandeur, dont son père lui avait frayé le chemin.

Le duc d'Anjou, alors *Henri III*, était regardé comme incapable d'avoir des enfans, à cause de ses infirmités qui étaient les suites des débauches de sa jeunesse. *Henri de Navarre* était légitime héritier de la couronne. *Guise* essaya de se l'assurer à lui-même, du moins après la mort d'*Henri III*, & de l'enlever à la maison des *Capets*, comme les *Capets* l'avaient usurpée sur la maison de *Charlemagne*, & comme le père de *Charlemagne* l'avait ravie à son légitime souverain.

Jamais si hardi projet ne parut si bien & si heureusement concerté. *Henri de Navarre*, & toute la maison de *Bourbon*

Digitized by Google

était protestante. *Guise* commença à se concilier la bienveillance de la nation, en affectant un grand zèle pour la religion catholique. Sa libéralité lui gagna le peuple; il avait tout le clergé à sa dévotion, des amis dans le parlement, des espions à la cour, des serviteurs par tout le royaume. Sa première démarche politique fut une association sous le nom de *Sainte Ligue*, contre les protestans, pour la sûreté de la religion catholique.

La moitié du royaume entra avec empressement dans cette nouvelle confédération. Le pape *Sixte V* donna sa bénédiction à la ligue, & la protégea comme une nouvelle milice romaine. *Philippe II* roi d'Espagne, selon la politique des souverains, qui concourent toujours à la ruine de leurs voisins, encouragea la ligue de toutes ses forces, dans la vue de mettre la France en pièces, & de s'enrichir de ses dépouilles.

Ainsi *Henri III*, toujours ennemi des protestans, fut trahi lui-même par des catholiques, assiégé d'ennemis secrets & déclarés, & inférieur en autorité à un sujet, qui soumis en apparence, était réellement plus roi que lui.

La seule ressource pour se tirer de cet embarras, était peut-être de se joindre avec *Henri de Navarre*, dont la fidélité, le courage & l'esprit infatigable étaient l'unique barrière qu'on pouvait opposer à l'ambition de *Guise*, & qui pouvait retenir dans le parti du roi tous les protestans: ce qui eût mis un grand poids de plus dans sa balance.

Le roi dominé par *Guise*, dont il se défiait, mais qu'il n'osait offenser, intimidé par le pape, trahi par son conseil, & par sa mauvaise politique, prit un parti tout opposé. Il se mit lui-même à la tête de la Sainte Ligue. Dans l'espérance de s'en rendre le maître, il s'unit avec *Guise* son sujet rebelle, contre son successeur & son beau-frère, que la nature & la bonne politique lui désignaient pour son allié.

Henri de Navarre commandait alors en Gascogne une petite armée, tandis qu'un grand corps de troupes accourait à son secours de la part des princes protestans d'Allemagne; il était déjà sur les frontières de Lorraine.

Le roi s'imagina qu'il pourrait tout à la fois réduire le Navarrois, & se débarrasser de *Guise*. Dans ce dessein il en-

Digitized by Google

voya le Lorrain avec une très-petite & très-faible armée contre les Allemands, par lesquels il faillit à être mis en déroute.

Il fit marcher en même tems *Joyeuse*, son favori, contre le Navarrois, avec la fleur de la noblesse Française, & avec la plus puissante armée qu'on eût vue depuis *François I.* Il échoua dans tous ces desseins. *Henri de Navarre* défit entièrement à Coutras cette armée si redoutable, & *Guise* remporta la victoire sur les Allemands.

Le Navarrois ne se servit de sa victoire que pour offrir une paix sûre au royaume, & son secours au roi. Mais quoique vainqueur, il se vit refusé, le roi craignant plus ses propres sujets que ce prince.

Guise retourna victorieux à Paris, & y fut reçu comme le sauveur de la nation. Son parti devint plus audacieux, & le roi plus mépriſé; en sorte que *Guise* semblait plutôt avoir triomphé du roi que des Allemands.

Le roi sollicité de toutes parts, sortit, mais trop tard, de sa profonde létargie. Il essaya d'abattre la ligue; il voulut s'assurer de quelques bourgeois les plus séditieux; il osa défendre à *Guise* l'entrée de Paris; mais il éprouva à ses dépens ce que c'est que de commander sans pouvoir. *Guise*, au mépris de ses ordres, vint à Paris; les bourgeois prirent les armes, les gardes du roi furent arrêtés, & lui-même fut empriſonné dans son palais.

Rarement les hommes sont assez bons ou assez méchans. Si *Guise* avait entrepris dans ce jour sur la liberté ou la vie du roi, il aurait été le maître de la France; mais il le laissa échapper, après l'avoir assiégé, & en fit ainsi trop ou trop peu.

Henri III s'enfuit à Blois, où il convoqua les états-généraux du royaume. Ces états ressemblaient au parlement de la Grande-Bretagne, quant à leur convocation; mais leurs opérations étaient différentes. Comme ils étaient rarement assemblés, ils n'avaient point de règles pour se conduire. C'était en général une assemblée de gens incapables, faute d'expérience, de savoir prendre de justes mesures: ce qui formait une véritable confusion.

Guise, après avoir chassé son souverain de sa capitale, osa

Digitized by Google

venir le brasier à Blois, en présence d'un corps qui représentait la nation. *Henri* & lui se réconcilièrent solemnellement ; ils allèrent ensemble au même autel : ils y communièrent ensemble. L'un promit par serment d'oublier toutes les injures passées, l'autre d'être obéissant & fidèle à l'avenir ; mais dans le même tems le roi projettait de faire mourir *Guise*, & *Guise* de faire détrôner le roi.

Guise avait été suffisamment averti de se défier d'*Henri* ; mais il le méprisait trop pour le croire assez hardi d'entreprendre un assassinat. Il fut la dupe de sa sécurité : le roi avait résolu de se venger de lui, & de son frère le cardinal de *Guise*, le compagnon de ses ambitieux desseins, & le plus hardi promoteur de la ligue. Le roi fit lui-même provision de poignards, qu'il distribua à quelques Gascons, qui s'étaient offerts d'être les ministres de sa vengeance. Ils tuèrent *Guise* dans le cabinet du roi ; mais ces mêmes hommes qui avaient tué le duc, ne voulurent point tremper leurs mains dans le sang de son frère, parce qu'il était prêtre & cardinal ; comme si la vie d'un homme qui porte une robe longue & un rabat, était plus sacrée que celle d'un homme qui porte un habit court & une épée.

Le roi trouva quatre soldats, qui, au rapport du jésuite *Mainbourg*, n'étant pas si scrupuleux que les Gascons, tuèrent le cardinal pour cent écus chacun. Ce fut sous l'appartement de *Catherine de Médicis* que les deux frères furent tués ; mais elle ignorait parfaitement le dessein de son fils, n'ayant plus alors la confiance d'aucun parti, & étant même abandonnée par le roi.

Si une telle vengeance eût été revêtue des formalités de la loi, qui sont les instrumens naturels de la justice des rois, ou le voile naturel de leur iniquité, la ligue en eût été épouvantée : mais manquant de cette forme solemnelle, cette action fut regardée comme un affreux assassinat, & ne fit qu'irriter le parti. Le sang des *Guises* fortifia la ligue, comme la mort de *Coligni* avait fortifié les protestans. Plusieurs villes de France se révoltèrent ouvertement contre le roi.

Il vint d'abord à Paris ; mais il en trouva les portes fermées, & tous les habitans sous les armes.

Digitized by Google

Le fameux duc de *Mayenne*, cadet du feu duc de *Guiſe*, était alors dans Paris. Il avait été éclipſé par la gloire de *Guiſe* pendant ſa vie; mais après ſa mort, le roi le trouva auſſi dangereux ennemi que ſon frère. Il avait toutes ſes grandes qualités, auxquelles il ne manqua que l'éclat & le luſtre.

Le parti des Lorrains était très-nombreux dans Paris. Le grand nom de *Guiſe*, leur magnificence, leur libéralité, leur zèle apparent pour la religion catholique, les avaient rendus les délices de la ville. Prêtres, bourgeois, femmes, magiſtrats, tout ſe ligua fortement avec *Mayenne*, pour pourſuivre une vengeance qui leur paraiſſait légitime.

La veuve du duc préſenta une requête au parlement contre *Henri*, comme contre un meurtrier. Le procès commença ſuivant le cours ordinaire de la juſtice : deux conſeillers furent nommés pour marquer les chefs d'accuſation contre le roi. Mais le parlement n'alla pas plus loin, les principaux étant ſinguliérement attachés aux intérêts du roi.

La Sorbonne ne ſuivit point cet exemple de modération : ſoixante & dix docteurs publièrent un écrit, par lequel ils déclarèrent *Henri de Valois* déchu de ſon droit à la couronne, & les ſujets diſpenſés du ſerment de fidélité.

Mais l'autorité royale n'avait pas d'ennemis plus dangereux que ces bourgeois de Paris, nommés *les Seize*, non à cauſe de leur nombre, puiſqu'ils étaient quarante, mais à cauſe des ſeize quartiers de Paris, dont ils s'étaient partagé le gouvernement. Le plus conſidérable de tous ces bourgeois était un certain *le Clerc*, qui avait uſurpé le grand nom de *Buſſi*. C'était un citoyen hardi, & un méchant ſoldat, comme tous ſes compagnons. *Ces Seize* avaient acquis une autorité abſolue, & devinrent dans la ſuite auſſi inſupportables à *Mayenne* qu'ils avaient été terribles au roi.

D'ailleurs les prêtres qui ont toujours été les trompettes de toutes les révolutions, tonnaient en chaire, & aſſuraient de la part de DIEU, que celui qui tuerait le tyran, entrerait infailliblement en paradis. Les noms ſacrés & dangereux de *Jéhu* & de *Judith*, & tous ces aſſaſſinats conſacrés par l'Ecriture ſainte, frappaient par-tout les oreilles de la nation. Dans cette affreuſe extrémité, le roi fut enfin forcé d'implorer

Digitized by Google

le secours de ce même Navarrois, qu'il avait autrefois refusé. Ce prince fut plus sensible à la gloire de protéger son beau-frère & son roi, qu'à la victoire qu'il avait remportée sur lui.

Il mena son armée au roi; mais avant que ses troupes fussent arrivées, il vint le trouver, accompagné d'un seul page. Le roi fut étonné de ce trait de générosité, dont il n'avait pas été lui-même capable. Quoi qu'il en soit, les deux rois marchèrent vers Paris à la tête d'une puissante armée. La ville n'était point en état de se défendre. La ligue touchait au moment de sa ruine entière, lorsqu'un jeune religieux de l'ordre de Saint-Dominique changea toute la face des affaires.

Son nom était *Jacques Clément;* il était né dans un village de Bourgogne, appellé *Sorbonne*, âgé de vingt-quatre ans. Sa farouche piété & son esprit noir & mélancolique se laissèrent bientôt entraîner au fanatisme, par les importunes clameurs des prêtres. Il se chargea d'être le libérateur & le martyr de la Sainte Ligue. Il communiqua son projet à ses amis & à ses supérieurs : tous l'encouragèrent, & le canonisèrent d'avance. *Clément* se prépara à son parricide par des jeûnes & par des prières continuelles, pendant des nuits entières. Il se confessa, reçut les sacremens, puis acheta un bon couteau. Il alla à Saint-Cloud, où était le quartier du roi, & demanda à être présenté à ce prince, sous prétexte de lui révéler un secret dont il lui importait d'être promptement instruit. Ayant été conduit devant sa majesté, il se prosterna avec une modeste rougeur sur le front; & il lui remit une lettre qu'il disait être écrite par *Achille de Harlai*, premier président. Tandis que le roi lit, le moine le frappe dans le ventre, & laisse le couteau dans la place. Ensuite avec un regard assuré, & les mains sur sa poitrine, il lève les yeux au ciel, attendant paisiblement les suites de son assassinat. Le roi se lève, arrache le couteau de son ventre, & en frappe le meurtrier au front. Plusieurs courtisans accoururent au bruit. Leur devoir exigeait qu'ils arrêtassent le moine, pour lui donner la question, pour l'interroger & tâcher de découvrir ses complices; mais ils le tuèrent sur le champ, avec une précipitation qui les fit soupçonner d'avoir été trop instruits de son dessein. *Henri de Navarre*

Digitized by Google

varre fut alors roi de France par le droit de sa naissance, reconnu d'une partie de l'armée, & abandonné par l'autre.

Le duc d'*Epernon* & quelques autres quittèrent l'armée, alléguant qu'ils étaient trop bons catholiques, pour prendre les armes pour un roi qui n'allait point à la messe. Ils espéraient secrétement que le renversement du royaume, l'objet de leurs desirs & de leur espérance, leur donnerait occasion de se rendre souverains dans leur pays.

Cependant le meurtre de *Clément* fut approuvé à Rome, & adoré à Paris. La Sainte Ligue reconnut pour son roi le cardinal de *Bourbon*, vieux prêtre, oncle d'*Henri IV*, pour faire voir au monde que ce n'était pas la maison de *Bourbon*, mais les hérétiques, que sa haine poursuivait.

Ainsi le duc de *Mayenne* fut assez sage pour ne pas usurper le titre de *roi*; & cependant il s'empara de toute l'autorité royale, pendant que le malheureux cardinal de *Bourbon*, appellé *roi* par la ligue, fut gardé prisonnier par *Henri IV* le reste de sa vie, qui dura encore deux ans. La ligue plus appuyée que jamais par le pape, secourue des Espagnols, & forte par elle-même, était parvenue au plus haut point de sa grandeur, & faisait sentir à *Henri IV* cette haine que le faux zèle inspire, & ce mépris que font naître les heureux succès.

Henri avait peu d'amis, peu de places importantes, point d'argent & une petite armée; mais son courage, son activité, sa politique suppléaient à tout ce qui lui manquait. Il gagna plusieurs batailles, & entr'autres, celle d'Ivry sur le duc de *Mayenne*, une des plus remarquables qui ait jamais été donnée. Les deux généraux montrèrent dans ce jour toute leur capacité, & les soldats tout leur courage. Il y eut peu de fautes commises de part & d'autre, *Henri* fut enfin redevable de la victoire à la supériorité de ses connaissances & de sa valeur. Mais il avoua que *Mayenne* avoit rempli tous les devoirs d'un grand général; *Il n'a péché*, dit-il, *que dans la cause qu'il soutenait.*

Il se montra après la victoire aussi modéré qu'il avait été terrible dans le combat. Instruit que le pouvoir diminue souvent, quand on en fait un usage trop étendu, & qu'il augmente en l'employant avec ménagement, il mit un frein à la

Digitized by Google

fureur du soldat armé contre l'ennemi; il eut soin des blessés, & donna la liberté à plusieurs personnes. Cependant tant de valeur & tant de générosité ne touchèrent point les ligueurs.

Les guerres civiles de France étaient devenues la querelle de toute l'Europe. Le roi *Philippe II* était vivement engagé à défendre la ligue: la reine *Elizabeth* donnait toutes sortes de secours à *Henri*, non parce qu'il était protestant, mais parce qu'il était ennemi de *Philippe II*, dont il lui était dangereux de laisser croître le pouvoir. Elle envoya à *Henri* cinq mille hommes, sous le commandement du comte d'*Essex*, son favori, auquel elle fit depuis trancher la tête.

Le roi continua la guerre avec différens succès. Il prit d'assaut tous les faubourgs de Paris dans un seul jour. Il eût peut-être pris de même la ville, s'il n'eût pensé qu'à la conquérir; mais il craignit de donner sa capitale en proie aux soldats, & de ruiner une ville qu'il avoit envie de sauver. Il assiégea Paris; il leva le siège, il le recommença; enfin il le bloqua, & coupa toutes les communications à la ville, dans l'espérance que les Parisiens seraient forcés, par la disette des vivres, à se rendre sans effusion de sang.

Mais *Mayenne*, les prêtres, & les Seize tournèrent les esprits avec tant d'art, les envenimèrent si fort contre les hérétiques, & remplirent leur imagination de tant de fanatisme, qu'ils aimèrent mieux mourir de faim, que de se rendre & d'obéir.

Les moines & les religieux donnèrent un spectacle qui, bien que ridicule en lui-même, fut cependant un ressort merveilleux pour animer le peuple. Ils firent une espèce de revue militaire, marchant par rang & de file, & portant des armes rouillées par dessus leurs capuchons, ayant à leur tête la figure de la vierge *Marie*, branlant des épées & criant qu'ils étaient tout prêts à combattre, & à mourir pour la défense de la foi; en sorte que les bourgeois voyant leurs confesseurs armés, croyaient effectivement soutenir la cause de DIEU.

Quoi qu'il en soit, la disette dégénéra en famine universelle. Ce nombre prodigieux de citoyens n'avait d'autre nourriture que les sermons des prêtres, & que les miracles imaginaires

Digitized by Google

des moines, qui par ce pieux artifice avaient dans leurs couvens toutes choſes en abondance, tandis que toute la ville était ſur le point de mourir de faim. Les miſérables Pariſiens, trompés d'abord par l'eſpérance d'un prompt ſecours, chantaient dans les rues des ballades & des lampons contre *Henri*: folie qu'on ne pourrait attribuer à quelque autre nation avec vraiſemblance; mais qui eſt aſſez conforme au génie des Français, même dans un état ſi affreux. Cette courte & déplorable joie fut bientôt entiérement étouffée par la miſère la plus réelle & la plus étonnante. Trente mille hommes moururent de faim dans l'eſpace d'un mois. Les malheureux citoyens, preſſés par la famine, eſſayèrent de faire une eſpèce de pain avec les os des morts, leſquels étant briſés & bouillis formaient une ſorte de gelée. Mais cette nourriture ſi peu naturelle ne ſervait qu'à les faire mourir plus promptement. On conte, & cela eſt atteſté par les témoignages les plus authentiques, qu'une femme tua & mangea ſon propre enfant. Au reſte, l'inflexible opiniâtreté des Pariſiens était égale à leur miſère. *Henri* eut plus de compaſſion pour leur état qu'ils n'en avaient eux-mêmes; ſon bon naturel l'emporta ſur ſon intérêt particulier.

Il ſouffrit que ſes ſoldats vendiſſent en particulier toutes ſortes de proviſions à la ville. Ainſi on vit arriver ce qu'on n'avait pas encore vu, que les aſſiégés étaient nourris par les aſſiégeans. C'était un ſpectacle bien ſingulier que de voir les ſoldats qui du fond de leurs tranchées envoyaient des vivres aux citoyens, qui leur jettaient de l'argent de leurs remparts. Pluſieurs officiers entraînés par la licence ſi ordinaire à la ſoldateſque, troquaient un aloyau pour une fille; en ſorte qu'on ne voyait que femmes qui deſcendaient dans des baquets, & des baquets qui remontaient pleins de proviſions. Par-là une licence hors de ſaiſon régna parmi les officiers; les ſoldats amaſſèrent beaucoup d'argent; les aſſiégés furent ſoulagés, & le roi perdit la ville; car dans le même tems une armée d'Eſpagnols vint des Pays-Bas. Le roi fut obligé de lever le ſiège, & d'aller à ſa rencontre, au travers de tous les dangers & de tous les haſards de la guerre, juſqu'à ce qu'enfin les Eſpagnols ayant été chaſſés du royaume,

Digitized by Google

il revint une troisième fois devant Paris, qui était toujours plus opiniâtré à ne point le recevoir.

Sur ces entrefaites, le cardinal de *Bourbon*, ce fantôme de la royauté, mourut. On tint une assemblée à Paris, qui nomma les états-généraux du royaume, pour procéder à l'élection d'un nouveau roi. L'Espagne influait fortement sur ces états; *Mayenne* avait un parti considérable, qui voulait le mettre sur le trône. Enfin *Henri* ennuyé de la cruelle nécessité de faire éternellement la guerre à ses sujets, & sachant d'ailleurs que ce n'était pas sa personne, mais sa religion qu'ils haïssaient, résolut de rentrer au giron de l'église romaine. Peu de semaines après, Paris lui ouvrit ses portes. Ce qui avait été impossible à sa valeur & à sa magnanimité, il l'obtint facilement en allant à la messe, & en recevant l'absolution du pape.

Tout le peuple changé dans ce jour salutaire,
Reconnait son vrai roi, son vainqueur & son père.
Dès-lors on admira ce règne fortuné,
Et commencé trop tard & trop tôt terminé.
L'Espagnol en trembla. Justement désarmée
Rome adopta Bourbon; Rome s'en vit aimée.
La discorde rentra dans l'éternelle nuit.
A reconnaître un roi Mayenne fut réduit;
Et soumettant enfin son cœur & ses provinces;
Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.

Henriade, fin du dernier chant.

Digitized by Google

TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA MORT DE JEAN CALAS.

LE meurtre de *Calas*, commis dans Toulouſe avec le glaive de la juſtice le 9 Mars 1762, eſt un des plus ſinguliers événemens qui méritent l'attention de notre âge, & de la poſtérité. On oublie bientôt cette foule de morts qui a péri dans des batailles ſans nombre, non-ſeulement parce que c'eſt la fatalité inévitable de la guerre, mais parce que ceux qui meurent par le ſort des armes, pouvaient auſſi donner la mort à leurs ennemis, & n'ont point péri ſans ſe défendre. Là où le danger & l'avantage ſont égaux, l'étonnement ceſſe, & la pitié même s'affaiblit; mais ſi un père de famille innocent eſt livré aux mains de l'erreur, ou de la paſſion, ou du fanatiſme, ſi l'accuſé n'a de défenſe que ſa vertu, ſi les arbitres de ſa vie n'ont à riſquer en l'égorgeant que de ſe tromper, s'ils peuvent tuer impunément par un arrêt; alors le cri public s'élève, chacun craint pour ſoi-même; on voit que perſonne n'eſt en ſûreté de ſa vie devant un tribunal érigé pour veiller ſur la vie des citoyens, & toutes les voix ſe réuniſſent pour demander vengeance.

Il s'agiſſait dans cette étrange affaire, de religion, de ſuicide, de parricide : il s'agiſſait de ſavoir ſi un père & une mère avaient étranglé leur fils pour plaire à DIEU, ſi un frère avait étranglé ſon frère, ſi un ami avait étranglé ſon ami, & ſi les juges avaient à ſe reprocher d'avoir fait mourir ſur la roue un père innocent, ou d'avoir épargné une mère, un frère, un ami coupables.

Jean Calas, âgé de ſoixante & huit ans, exerçait la profeſſion de négociant à Toulouſe depuis plus de quarante années, & était reconnu de tous ceux qui ont vécu avec lui pour un bon père. Il était proteſtant, ainſi que ſa femme & tous ſes enfans, excepté un qui avait abjuré l'héréſie, & à qui le père

Digitized by Google

faisait une petite pension. Il paraissait si éloigné de cet absurde fanatisme qui rompt tous les liens de la société, qu'il approuva la conversion de son fils *Louis Calas*, & qu'il avait depuis trente ans chez lui une servante zélée catholique, laquelle avait élevé tous ses enfans.

Un des fils de *Jean Calas*, nommé *Marc-Antoine*, était un homme de lettres: il passait pour un esprit inquiet, sombre & violent. Ce jeune homme ne pouvant réussir ni à entrer dans le négoce auquel il n'était pas propre, ni à être reçu avocat parce qu'il fallait des certificats de catholicité qu'il ne put obtenir, résolut de finir sa vie, & fit pressentir ce dessein à un de ses amis: il se confirma dans sa résolution par la lecture de tout ce qu'on a jamais écrit sur le suicide.

Enfin un jour ayant perdu son argent au jeu, il choisit ce jour là même pour exécuter son dessein. Un ami de sa famille, & le sien, nommé *Lavaisse*, jeune homme de dix-neuf ans, connu par la candeur & la douceur de ses mœurs, fils d'un avocat célèbre de Toulouse, était arrivé (*a*) de Bordeaux la veille; il soupa par hasard chez les *Calas*. Le père, la mère, *Marc-Antoine* leur fils aîné, *Pierre* leur second fils, mangèrent ensemble. Après le souper on se retira dans un petit sallon; *Marc-Antoine* disparut: enfin, lorsque le jeune *Lavaisse* voulut partir, *Pierre Calas* & lui étant descendus, trouvèrent en bas auprès du magasin, *Marc-Antoine* en chemise, pendu à une porte, & son habit plié sur le comptoir; sa chemise n'était pas seulement dérangée; ses cheveux étaient bien peignés: il n'avait sur son corps aucune plaie, aucune meurtrissure (*b*).

On passe ici tous les détails dont les avocats ont rendu compte: on ne décrira point la douleur & le désespoir du père & de la mère: leurs cris furent entendus des voisins. *Lavaisse* & *Pierre Calas* hors d'eux-mêmes coururent chercher des chirurgiens & la justice.

Pendant qu'ils s'acquittaient de ce devoir, pendant que le

(*a*) 12 Octobre 1761.

(*b*) On ne lui trouva après le transport du cadavre à l'hôtel-de-ville, qu'une petite égratignure au bout du nez, & une petite tache sur la poitrine, causés par quelque inadvertence dans le transport du corps.

Digitized by Google

père & la mère étaient dans les sanglots & dans les larmes, le peuple de Toulouse s'attroupait autour de la maison. Ce peuple est superstitieux & emporté; il regarde comme des monstres ses frères qui ne sont pas de la même religion que lui. C'est à Toulouse qu'on remercia DIEU solemnellement de la mort de *Henri III*, & qu'on fit serment d'égorger le premier qui parlerait de reconnaître le grand, le bon *Henri IV*. Cette ville solemnise encore tous les ans par une procession & par des feux de joie, le jour où elle massacra quatre mille citoyens hérétiques il y a deux siècles. Envain six arrêts du conseil ont défendu cette odieuse fête, les Toulousains l'ont toujours célébrée comme les jeux floraux.

Quelque fanatique de la populace s'écria que *Jean Calas* avoit perdu son propre fils *Marc-Antoine*. Ce cri répété fut unanime en un moment; d'autres ajoutèrent que le mort devait le lendemain faire abjuration, que sa famille & le jeune *Lavaisse* l'avaient étranglé, par haine contre la religion catholique; le moment d'après on n'en douta plus; toute la ville fut persuadée que c'est un point de religion chez les protestans, qu'un père & une mère doivent assassiner leur fils, dès qu'il veut se convertir.

Les esprits une fois émus ne s'arrêtent point. On imagina que les protestans du Languedoc s'étaient assemblés la veille, qu'ils avaient choisi à la pluralité des voix un bourreau de la secte, que le choix était tombé sur le jeune *Lavaisse*, que ce jeune homme en vingt-quatre heures avait reçu la nouvelle de son élection, & était arrivé de Bordeaux pour aider *Jean Calas*, sa femme & leur fils *Pierre*, à étrangler un ami, un fils, un frère.

Le sieur *David*, capitoul de Toulouse, excité par ces rumeurs, & voulant se faire valoir par une prompte exécution, fit une procédure contre les règles & les ordonnances. La famille *Calas*, la servante catholique, *Lavaisse* furent mis aux fers.

On publia un monitoire non moins vicieux que la procédure. On alla plus loin. *Marc-Antoine Calas* était mort calviniste; & s'il avait attenté sur lui-même, il devait être traîné sur la claie : on l'inhuma avec la plus grande pompe

Digitized by Google

dans l'église Saint-Etienne, malgré le curé qui protestait contre cette profanation.

Il y a dans le Languedoc quatre confréries de pénitens, la blanche, la bleue, la grise, & la noire. Les confrères portant un long capuce avec un masque de drap percé de deux trous pour laisser la vue libre : ils ont voulu engager M. le duc de *Fitz-James*, commandant de la province, à entrer dans leur corps, & il les a refusés. Les confrères blancs firent à *Marc-Antoine Calas* un service solemnel comme à un martyr. Jamais aucune église ne célébra la fête d'un martyr véritable avec plus de pompe; mais cette pompe fut terrible. On avait élevé au-dessus d'un magnifique catafalque, un squelette qu'on faisait mouvoir, & qui représentait *Marc-Antoine Calas*, tenant d'une main une palme, & de l'autre la plume dont il devait signer l'abjuration de l'hérésie, & qui écrivait en effet l'arrêt de mort de son père.

Alors il ne manqua plus au malheureux qui avait attenté sur soi-même que la canonisation; tout le peuple le regardait comme un saint; quelques-uns l'invoquaient, d'autres allaient prier sur sa tombe, d'autres lui demandaient des miracles, d'autres racontaient ceux qu'il avait faits. Un moine lui arracha quelques dents pour avoir des reliques durables. Une dévote un peu sourde, dit qu'elle avait entendu le son des cloches. Un prêtre apoplectique fut guéri après avoir pris de l'émétique. On dressa des verbaux de ces prodiges. Celui qui écrit cette relation, possède une attestation qu'un jeune homme de Toulouse est devenu fou pour avoir prié plusieurs nuits sur le tombeau du nouveau saint, & pour n'avoir pu obtenir un miracle qu'il implorait.

Quelques magistrats étaient de la confrérie des pénitens blancs. Dès ce moment la mort de *Jean Calas* parut infaillible.

Ce qui sur-tout prépara son supplice, ce fut l'approche de cette fête singulière que les Toulousains célèbrent tous les ans en mémoire d'un massacre de quatre mille huguenots; l'année 1762 était l'année séculaire. On dressait dans la ville l'appareil de cette solemnité : cela même allumait encore l'imagination échauffée du peuple : on disait publiquement que l'échafaud sur lequel on rouerait les *Calas* serait le plus grand

Digitized by Google

grand ornement de la fête ; on disait que la providence amenait elle-même ces victimes pour être sacrifiées à notre sainte religion. Vingt personnes ont entendu ces discours, & de plus violens encore. Et c'est de nos jours! & c'est dans un tems où la philosophie a fait tant de progrès! & c'est lorsque cent académies écrivent pour inspirer la douceur des mœurs! Il semble que le fanatisme indigné depuis peu des succès de la raison, se débatte sous elle avec plus de rage.

Treize juges s'assemblèrent tous les jours pour terminer le procès. On n'avait, on ne pouvait avoir aucune preuve contre la famille; mais la religion trompée tenait lieu de preuve. Six juges persistèrent long-tems à condamner *Jean Calas*, son fils, & *Lavaisse* à la roue, & la femme de *Jean Calas* au bûcher. Sept autres plus modérés voulaient au moins qu'on examinât. Les débats furent réitérés & longs. Un des juges, convaincu de l'innocence des accusés, & de l'impossibilité du crime, parla vivement en leur faveur; il opposa le zèle de l'humanité au zèle de la sévérité ; il devint l'avocat public des *Calas* dans toutes les maisons de Toulouse, où les cris continuels de la religion abusée demandaient le sang de ces infortunés. Un autre juge connu par sa violence parlait dans la ville avec autant d'emportement contre les *Calas*, que le premier montrait d'empressement à les défendre. Enfin l'éclat fut si grand qu'ils furent obligés de se récuser l'un & l'autre; ils se retirèrent à la campagne.

Mais par un malheur étrange, le juge favorable aux *Calas* eut la délicatesse de persister dans sa récusation, & l'autre revint donner sa voix contre ceux qu'il ne devait point juger : ce fut cette voix qui forma la condamnation à la roue; car il y eut huit voix contre cinq, un des six juges opposés ayant à la fin, après bien des contestations, passé au parti le plus sévère.

Il semble que quand il s'agit d'un parricide, & de livrer un père de famille au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime, parce que les preuves d'un crime si inoui (*c*) devraient être d'une évidence sensible à tout le

(*c*) Je ne connais que deux exemples de pères accusés dans l'histoire d'avoir assassiné leurs fils pour la religion : le premier est du père de

Digitized by Google

monde : le moindre doute dans un cas pareil, doit suffire pour faire trembler un juge qui va signer un arrêt de mort. La faiblesse de notre raison, & l'insuffisance de nos loix se font sentir tous les jours ; mais dans quelle occasion en découvre-t-on mieux la misère que quand la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen ? Il fallait dans Athènes cinquante voix au-delà de la moitié pour oser prononcer un jugement de mort. Qu'en résulte-t-il ? ce que nous savons très-inutilement, que les Grecs étaient plus sages & plus humains que nous.

Il paraissait impossible que *Jean Calas*, vieillard de soixante-huit ans, qui avait depuis long-tems les jambes enflées & faibles, eût seul étranglé & pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire ; il fallait absolument qu'il eût été assisté dans cette exécution par sa femme, par son fils *Pierre Calas*, par *Lavaisse*, & par la servante. Ils ne s'étaient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale avanture. Mais cette supposition était encore aussi absurde que l'autre : car comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinassent un jeune homme élevé par elle, pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment *Lavaisse* serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ? Comment tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long & violent, sans des cris affreux qui auraient appellé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés ?

Il était évident que si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment ; il était évident qu'ils ne

Ste.-Barbara, que nous nommons *Ste.-Barbe*. Il avait commandé deux fenêtres dans sa salle des bains : *Barbe* en son absence en fit une troisième en l'honneur de la Ste.-Trinité : elle fit *du bout du doigt* le signe de la croix sur des colonnes de marbre, & ce signe se grava profondément dans les colonnes. Son père en colère courut après elle l'épée à la main : mais elle s'enfuit à travers une montagne, qui s'ouvrit pour

Digitized by Google

l'étaient pas; il était évident que le père seul ne pouvait l'être; & cependant l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.

Le motif de l'arrêt était aussi inconcevable que tout le reste. Les juges qui étaient décidés pour le supplice de *Jean Calas* persuadèrent aux autres que ce vieillard faible ne pourrait résister aux tourmens, & qu'il avouerait sous les coups des bourreaux son crime & celui de ses complices, Ils furent confondus, quand ce vieillard, en mourant sur la roue, prit DIEU à témoin de son innocence, & le conjura de pardonner à ses juges.

Ils furent obligés de rendre un second arrêt contradictoire avec le premier, d'élargir la mère, son fils *Pierre*, le jeune *Lavaisse* & la servante : mais un des conseillers leur ayant fait sentir que cet arrêt démentait l'autre, qu'ils se condamnaient eux-mêmes, que tous les accusés ayant toujours été ensemble dans le tems qu'on supposait le parricide, l'élargissement de tous les survivans prouvait invinciblement l'innocence du père de famille exécuté. Ils prirent alors le parti de bannir *Pierre Calas* son fils. Ce bannissement semblait aussi inconséquent, aussi absurde que tout le reste : car *Pierre Calas* était coupable ou innocent du parricide; s'il était coupable, il fallait le rouer comme son père; s'il était innocent, il ne fallait pas le bannir. Mais les juges effrayés du supplice du père, & de la piété attendrissante avec laquelle il était mort, imaginèrent sauver leur honneur en laissant croire qu'ils faisaient grace au fils; comme si ce n'eût pas été une prévarication nouvelle de faire grace; & ils crurent que le bannissement de ce jeune homme pauvre, & sans appui, étant sans conséquence, n'était pas une grande injustice, après celle qu'ils avaient eu le malheur de commettre.

On commença par menacer *Pierre Calas* dans son cachot,

elle. Le père fit le tour de la montagne, & rattrapa sa fille; on la fouetta toute nue, mais DIEU la couvrit d'un nuage blanc; enfin son père lui trancha la tête. Voilà ce que rapporte la *Fleur des Saints*.

Le second exemple est du prince *Hermenegilde*. Il se révolta contre le roi son père, lui donna bataille en 584, fut vaincu & tué par un officier : on en a fait un martyr, parce que son père était arien.

Digitized by Google

de le traiter comme son père s'il n'abjurait pas sa religion. C'est ce que ce jeune homme (*d*) atteste par serment.

Pierre Calas, en sortant de la ville, rencontra un abbé convertisseur, qui le fit rentrer dans Toulouse; on l'enferma dans un couvent de dominicains, & là on le contraignit à remplir toutes les fonctions de la catholicité; c'était en partie ce qu'on voulait, c'était le prix du sang de son père; & la religion qu'on avait cru venger, semblait satisfaite.

On enleva les filles à la mère; elles furent enfermées dans un couvent. Cette femme presque arrosée du sang de son mari, ayant tenu son fils aîné mort entre ses bras, voyant l'autre banni, privée de ses filles, dépouillée de tout son bien, était seule dans le monde, sans pain, sans espérance, & mourante de l'excès de son malheur. Quelques personnes ayant examiné mûrement toutes les circonstances de cette aventure horrible, en furent si frappées, qu'elles firent presser la dame *Calas*, retirée dans une solitude, d'oser venir demander justice aux pieds du trône. Elle ne pouvait pas alors se soutenir, elle s'éteignait; & d'ailleurs étant née Anglaise, transplantée dans une province de France dès son jeune âge, le nom seul de la ville de Paris l'effrayait. Elle s'imaginait que la capitale du royaume devait être encore plus barbare que celle de Toulouse. Enfin le devoir de venger la mémoire de son mari l'emporta sur sa faiblesse. Elle arriva à Paris prête d'expirer. Elle fut étonnée d'y trouver de l'accueil, des secours & des larmes.

La raison l'emporte à Paris sur le fanatisme, quelque grand qu'il puisse être, au lieu qu'en province le fanatisme l'emporte presque toujours sur la raison.

M. *De Beaumont*, célèbre avocat du parlement de Paris, prit d'abord sa défense & dressa une consultation qui fut signée de quinze avocats. M. *Loiseau*, non moins éloquent, composa un mémoire en faveur de la famille. M. *Mariette*, avocat au conseil, dressa une requête juridique, qui portait la conviction dans tous les esprits.

(*d*) Un jacobin vint dans mon cachot, & me menaça du même genre de mort, si je n'abjurais pas : c'est ce que j'atteste devant DIEU, 23 Juillet 1762. *Pierre Calas.*

Digitized by Google

Ces trois généreux défenseurs des loix & de l'innocence abandonnèrent à la veuve le profit des éditions de leurs plaidoyers (*e*). Paris & l'Europe entière s'émurent de pitié, & demandèrent justice avec cette femme infortunée. L'arrêt fut prononcé par tout le public long-tems avant qu'il pût être signé par le conseil.

La pitié pénétra jusqu'au ministère, malgré le torrent continuel des affaires, qui souvent exclut la pitié, & malgré l'habitude de voir des malheureux, qui peut endurcir le cœur encore davantage. On rendit les filles à la mère. On les vit toutes trois couvertes d'un crêpe & baignées de larmes, en faire répandre à leurs juges.

Cependant cette famille eut encore quelques ennemis, car il s'agissait de religion. Plusieurs personnes qu'on appelle en France *dévotes* (*f*), dirent hautement qu'il valait bien mieux laisser rouer un vieux calviniste innocent, que d'exposer huit conseillers de Languedoc à convenir qu'ils s'étaient trompés : on se servit même de cette expression : « Il y a plus de magistrats que de *Calas* » : & on inférait de là que la famille *Calas* devait être immolée à l'honneur de la magistrature. On ne songeait pas que l'honneur des juges consiste comme celui des autres hommes à réparer leurs fautes. On ne croit pas en France que le pape assisté de ses cardinaux soit infaillible : on pourrait croire de même que huit juges de Toulouse ne le sont pas. Tout le reste des gens sensés & désintéressés disaient que l'arrêt de Toulouse serait cassé dans toute l'Europe, quand même des considérations particulières empêcheraient qu'il fût cassé dans le conseil.

Tel était l'état de cette étonnante aventure, lorsqu'elle a fait naître à des personnes impartiales, mais sensibles, le dessein de présenter au public quelques réflexions sur la tolérance, sur l'indulgence, sur la commisération que l'abbé *Trouteville* appelle *Dogme monstrueux*, dans sa déclamation ampoulée & erronée sur des faits, & que la raison appelle *l'apanage de la nature*.

(*e*) On les a contrefaits dans plusieurs villes, & la dame *Calas* a perdu le fruit de cette générosité.

(*f*) *Dévot* vient du mot latin *devotus*. Les *devoti* de l'ancienne Rome étaient ceux qui se dévouaient pour le salut de la république ; c'étaient les *Curtius*, les *Decius*.

Digitized by Google

Ou les juges de Toulouse entraînés par le fanatisme de la populace ont fait rouer un père de famille innocent, ce qui est sans exemple; ou ce père de famille & sa femme ont étranglé leur fils aîné, aidés dans ce parricide par un autre fils & par un ami, ce qui n'est pas dans la nature. Dans l'un ou dans l'autre cas l'abus de la religion la plus sainte a produit un grand crime. Il est donc de l'intérêt du genre humain d'examiner si la religion doit être charitable ou barbare.

Conséquences du supplice de Jean Calas.

Si les pénitens blancs furent la cause du supplice d'un innocent, de la ruine totale d'une famille, de sa dispersion, & de l'opprobre qui ne devrait être attaché qu'à l'injustice, mais qui l'est au supplice; si cette précipitation des pénitens blancs à célébrer comme un saint, celui qu'on aurait dû traîner sur la claie, a fait rouer un père de famille vertueux; ce malheur doit sans doute les rendre pénitens en effet pour le reste de leur vie : eux & les juges doivent pleurer, mais non pas avec un long habit blanc, & un masque sur le visage qui cacherait leurs larmes.

On respecte toutes les confréries; elles sont édifiantes; mais quelque grand bien qu'elles puissent faire à l'état, égale-t-il ce mal affreux qu'elles ont causé? Elles semblent instituées par le zèle qui anime en Languedoc les catholiques contre ceux que nous nommons *huguenots*. On dirait qu'on a fait vœu de haïr ses frères; car nous avons assez de religion pour haïr & persécuter, nous n'en avons pas assez pour aimer & pour secourir. Et que serait-ce, si ces confréries étaient gouvernées par des enthousiastes, comme l'ont été autrefois quelques congrégations des artisans & des *Messieurs*, chez lesquels on réduisait en art & en système l'habitude d'avoir des visions, comme le dit un de nos plus éloquens & savans magistrats? Que serait-ce si on établissait dans les confréries ces chambres obscures, appellées *chambres de méditation*, où l'on faisait peindre des diables armés de cornes & de griffes, des gouffres de flammes, des croix & des poignards, avec le saint nom de Jesus au-

Digitized by Google

dessus du tableau? Quel spectacle pour des yeux déja fascinés, & pour des imaginations aussi enflammées que soumises à leurs directeurs!

Il y a eu des tems, on ne le sait que trop, où des confréries ont été dangereuses. Les Frérots, les Flagellans ont causé des troubles. La ligue commença par de telles associations. Pourquoi se distinguer ainsi des autres citoyens? s'en croyait-on plus parfait? cela même est une insulte au reste de la nation. Voulait-on que tous les chrétiens entrassent dans la confrérie? Ce serait un beau spectacle que l'Europe en capuchon & en masque, avec deux petits trous ronds au devant des yeux! Pense-t-on de bonne foi que DIEU préfère cet accoutrement à un justaucorps? Il y a bien plus; cet habit est un uniforme de controversistes, qui avertit les adversaires de se mettre sous les armes; il peut exciter une espèce de guerre civile dans les esprits, & elle finirait peut-être par de funestes excès, si le roi & ses ministres n'étaient aussi sages que les fanatiques sont insensés.

On sait assez ce qu'il en a coûté depuis que les chrétiens disputent sur le dogme; le sang a coulé, soit sur les échafauds, soit dans les batailles, dès le quatrième siècle jusqu'à nos jours. Bornons-nous ici aux guerres & aux horreurs que les querelles de la réforme ont excitées, & voyons quelle en a été la source en France. Peut-être un tableau raccourci & fidèle de tant de calamités ouvrira les yeux de quelques personnes peu instruites, & touchera des cœurs bien faits.

IDÉE DE LA RÉFORME DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Lorsqu'à la renaissance des lettres, les esprits commencèrent à s'éclairer, on se plaignit généralement des abus; tout le monde avoue que cette plainte était légitime.

Le pape *Alexandre VI* avait acheté publiquement la tiare, & ses cinq bâtards en partageaient les avantages. Son fils, le cardinal duc de *Borgia*, fit périr, de concert avec le pape son père, les *Vitelli*, les *Urbino*, les *Gravina*, les *Oliveretto*, & cent autres seigneurs, pour ravir leurs domaines. *Jules II*

Digitized by Google

animé du même esprit, excommunia *Louis XII*, donna son royaume au premier occupant, & lui-même le casque en tête, & la cuirasse sur le dos, mit à feu & à sang une partie de l'Italie. *Léon X*, pour payer ses plaisirs, trafiqua des indulgences, comme on vend des denrées dans un marché public. Ceux qui s'élevèrent contre tant de brigandages, n'avaient du moins aucun tort dans la morale ; voyons s'ils en avaient contre nous dans la politique.

Ils disaient que JESUS-CHRIST n'ayant jamais exigé d'annates, ni de réserves, ni vendu des dispenses pour ce monde, & des indulgences pour l'autre, on pouvait se dispenser de payer à un prince étranger le prix de toutes ces choses. Quand les annates, les procès en cour de Rome, & les dispenses qui subsistent encore aujourd'hui, ne nous coûteraient que cinq cent mille francs par an, il est clair que nous avons payé depuis *François I*, en deux cent cinquante années, cent vingt millions ; & en évaluant les différens prix du marc d'argent, cette somme en compose une d'environ deux cent cinquante millions d'aujourd'hui. On peut donc convenir sans blasphême, que les hérétiques en proposant l'abolition de ces impôts singuliers dont la postérité s'étonnera, ne faisaient pas en cela un grand mal au royaume, & qu'ils étaient plutôt bons calculateurs que mauvais sujets. Ajoutons qu'ils étaient les seuls qui sussent la langue grecque, & qui connussent l'antiquité. Ne dissimulons point que malgré leurs erreurs, nous leur devons le déve-

(g) Ils renouvellaient le sentiment de *Bérenger* sur l'eucharistie ; ils niaient qu'un corps pût être en cent mille endroits différens, même par la toute-puissance divine ; ils niaient que les attributs pussent subsister sans sujet ; ils croyaient qu'il était absolument impossible que ce qui est pain & vin aux yeux, au goût, à l'estomac, fût anéanti dans le moment même qu'il existe ; ils soutenaient toutes ces erreurs condamnées autrefois dans *Bérenger*. Ils se fondaient sur plusieurs passages des premiers pères de l'église, & sur-tout de *St.-Justin*, qui dit expressément dans son dialogue contre *Typhon* : « L'oblation de fine farine est la » figure de l'eucharistie, que JESUS-» CHRIST nous ordonne de faire » en mémoire de sa passion ». καὶ ἡ τῆς σεμιδάλεως, &c. τύπος ἐν τῇ ἄρτῳ τῆς εὐχαριστίας, ὃν εἰς ἀνάμνησιν τοῦ πάθους, &c. Ιησοῦς χριστὸς ὁ κύριος ἡμῶν παρέδωκε ποιεῖν.

Ils rappellaient tout ce qu'on avait

loppement

Digitized by Google

loppement de l'esprit humain, long-tems enseveli dans la plus épaisse barbarie.

Mais comme ils niaient le purgatoire, dont on ne doit pas douter, & qui d'ailleurs rapportait beaucoup aux moines; comme ils ne révéraient pas des reliques qu'on doit révérer, mais qui rapportaient encore davantage; enfin, comme ils attaquaient des dogmes très-respectés (*g*), on ne leur répondit d'abord qu'en les faisant brûler. Le roi qui les protégeait, & les soudoyait en Allemagne, marcha dans Paris à la tête d'une procession, après laquelle on exécuta plusieurs de ces malheureux; & voici quelle fut cette exécution. On les suspendait au bout d'une longue poutre qui jouait en bascule sur un arbre debout; un grand feu était allumé sous eux, on les y plongeait, & on les relevait alternativement; ils éprouvaient les tourmens & la mort par degrés, jusqu'à ce qu'ils expirassent par le plus long & le plus affreux supplice que jamais ait inventé la barbarie.

Peu de tems avant la mort de *François I*, quelques membres du parlement de Provence, animés par des ecclésiastiques contre les habitans de Mérindol & de Cabrière, demandèrent au roi des troupes pour appuyer l'exécution de dix-neuf personnes de ce pays condamnées par eux; ils en firent égorger six mille, sans pardonner ni au sexe, ni à la vieillesse, ni à l'enfance; ils réduisirent trente bourgs en cendres. Ces peuples, jusqu'alors inconnus, avaient tort sans doute d'être nés Vaudois, c'était leur seule iniquité. Ils étaient établis depuis

dit dans les premiers siècles contre le culte des reliques; ils citaient ces paroles de *Vigilantius*: « Est-il nécessaire que vous respectiez, ou » même que vous adoriez une vile » poussière? les ames des martyrs » aiment-elles encore leurs cendres? » Les coutumes des idolâtres se sont » introduites dans l'église; on commence à allumer des flambeaux » en plein midi; nous pouvons » pendant notre vie prier les uns » pour les autres; mais après la » mort, à quoi servent ces prières »?

Mais ils ne disaient pas combien *St.-Jérôme* s'était élevé contre ces paroles de *Vigilantius*. Enfin, ils voulaient tout rappeller aux tems apostoliques, & ne voulaient pas convenir que l'église s'étant étendue & fortifiée, il avait fallu nécessairement étendre & fortifier sa discipline: ils condamnaient les richesses, qui semblaient pourtant nécessaires pour soutenir la majesté du culte.

Digitized by Google

trois cents ans dans des déserts, & sur des montagnes qu'ils avaient rendu fertiles par un travail incroyable. Leur vie pastorale & tranquille retraçait l'innocence attribuée aux premiers âges du monde. Les villes voisines n'étaient connues d'eux que par le trafic des fruits qu'ils allaient vendre; ils ignoraient les procès & la guerre; ils ne se défendirent pas; on les égorgea comme des animaux fugitifs qu'on tue dans une enceinte (*h*).

Après la mort de *François I*, prince plus connu cependant par ses galanteries & par ses malheurs que par ses cruautés, le supplice de mille hérétiques, sur-tout celui du conseiller au parlement *Dubourg*, & enfin, le massacre de Vassy, armèrent les persécutés, dont la secte s'était multipliée à la lueur des bûchers, & sous le fer des bourreaux; la rage succéda à la patience; ils imitèrent les cruautés de leurs ennemis: neuf guerres civiles remplirent la France de carnage; une paix plus funeste que la guerre produisit la St.-Barthelemi, dont il n'y avait aucun exemple dans les annales des crimes.

La ligue assassina *Henri III* & *Henri IV* par les mains d'un frère jacobin, & d'un monstre qui avait été frère feuillant. Il y a des gens qui prétendent que l'humanité, l'indulgence, & la liberté de conscience sont des choses horribles: mais en bonne foi, auraient-elles produit des calamités comparables?

(*h*) Le véridique & respectable président de *Thou* parle ainsi de ces hommes si innocens & si infortunés: *Homines esse qui trecentis circiter abhinc annis asperum & incultum solum vectigale à dominis acceperint, quod improbo labore & assiduo cultu frugum ferax & aptum pecori reddiderint; patientissimos eos laboris & inediæ, à litibus abhorrentes, ergà egenos munificos, tributa principi & sua jura dominis sedulò & summâ fide pendere; Dei cultum assiduis precibus & morum innocentiam præ se ferre, cæterum rarò divorum templa adire, nisi si quando ad vicina suis finibus oppida mercandi aut negotiorum causa divertant; quòd si quandoque pedem inferant, non dei, divorumque statuis advolvi, nec cereos eis aut donaria ulla ponere; non sacerdotes ab eis rogari ut pro se, aut propinquorum manibus rem divinam faciant, non cruce frontem insigniri uti aliorum moris est: cùm cœlum intonat non se lustrali aquâ aspergere, sed sublatis in cœlum oculis dei opem implorare; non religionis ergò peregrè proficisci, non per vias ante crucium simulacra caput aperire; sacra alio ritu, & populari linguâ celebrare; non denique pontifici aut episcopis*

Digitized by Google

SI LA TOLÉRANCE EST DANGEREUSE, ET CHEZ QUELS PEUPLES ELLE EST PERMISE?

Quelques-uns ont dit que si l'on usait d'une indulgence paternelle envers nos frères errans qui prient DIEU en mauvais français, ce serait leur mettre les armes à la main, qu'on verrait de nouvelles batailles de Jarnac, de Moncontour, de Coutras, de Dreux, de St.-Denis, &c. C'est ce que j'ignore, parce que je ne suis pas un prophète; mais il me semble que ce n'est pas raisonner conséquemment que de dire, *Ces hommes se sont soulevés quand je leur ai fait du mal, donc ils se soulèveront quand je leur ferai du bien.*

J'oserais prendre la liberté d'inviter ceux qui sont à la tête du gouvernement, & ceux qui sont destinés aux grandes places, à vouloir bien examiner mûrement, si l'on doit craindre en effet que la douceur produise les mêmes révoltes que la cruauté a fait naître, si ce qui est arrivé dans certaines circonstances doit arriver dans d'autres, si les tems, l'opinion, les mœurs sont toujours les mêmes?

Les huguenots, sans doute, ont été enivrés de fanatisme, & souillés de sang comme nous: mais la génération présente est-elle aussi barbare que leurs pères? le tems, la raison qui fait tant de progrès, les bons livres, la douceur de la société, n'ont-ils point pénétré chez ceux qui conduisent l'esprit de ces peuples? & ne nous appercevons-nous pas que presque toute l'Europe a changé de face depuis environ cinquante années?

Le gouvernement s'est fortifié par-tout, tandis que les mœurs

honorem deferre, sed quosdam è suo numero delectos pro antistitibus & doctoribus habere. Hæc uti ad Franciscum relata VI. Eid. feb. anni, &c.

Madame de *Cental*, à qui appartenait une partie des terres ravagées, & sur lesquelles on ne voyait plus que les cadavres de ses habitans, demanda justice au roi *Henri II*, qui la renvoya au parlement de Paris. L'avocat-général de Provence nommé *Guerin*, principal auteur des massacres, fut seul condamné à perdre la tête; de *Thou* dit, qu'il porta seul la peine des autres coupables, *quòd aulicorum favore destitueretur*, parce qu'il n'avait pas d'amis à la cour.

Digitized by Google

ſe ſont adoucies. La poliçe générale, ſoutenue d'armées nombreuſes toujours exiſtantes, ne permet pas d'ailleurs de craindre le retour de ces tems anarchiques, où des payſans calviniſtes combattaient des payſans catholiques, enrégimentés à la hâte entre les ſemailles & les moiſſons.

D'autres tems, d'autres ſoins. Il ſerait abſurde de décimer aujourd'hui la Sorbonne, parce qu'elle préſenta requête autrefois pour faire brûler la *Pucelle d'Orléans*; parce qu'elle déclara *Henri III* déchu du droit de régner, qu'elle l'excommunia, qu'elle proſcrivit le grand *Henri IV*. On ne recherchera pas, ſans doute, les autres corps du royaume qui commirent les mêmes excès dans ces tems de frénéſie; cela ſerait non-ſeulement injuſte, mais il y aurait autant de folie qu'à purger tous les habitans de Marſeille, parce qu'ils ont eu la peſte en 1720.

Irons-nous ſaccager Rome, comme firent les troupes de *Charles-Quint*, parce que *Sixte-Quint* en 1585 accorda neuf ans d'indulgence à tous les Français qui prendraient les armes contre leur ſouverain? & n'eſt-ce pas aſſez d'empêcher Rome de ſe porter jamais à des excès ſemblables?

La fureur qu'inſpirent l'eſprit dogmatique & l'abus de la religion chrétienne mal entendue, a répandu autant de ſang, a produit autant de déſaſtres en Allemagne, en Angleterre, & même en Hollande, qu'en France: cependant aujourd'hui la différence des religions ne cauſe aucun trouble dans ces états: le juif, le catholique, le grec, le luthérien, le calviniſte, l'anabaptiſte, le ſocinien, le memnoniſte, le morave & tant d'autres,

(*i*) *François Gomar* était un théologien proteſtant; il ſoutint contre *Arminius* ſon collègue, que DIEU a deſtiné de toute éternité la plus grande partie des hommes à être brûlés éternellement: ce dogme infernal fut ſoutenu comme il devait l'être, par la perſécution. Le grand-penſionnaire *Barnevelt*, qui était du parti contraire à *Gomar*, eut la tête tranchée à l'âge de 72 ans, le 13 Mai 1619, *pour avoir contriſté au poſſible l'égliſe de* DIEU.

k) Un déclamateur dans l'apologie de la révocation de l'édit de Nantes, dit en parlant de l'Angleterre: *une fauſſe religion devait produire néceſſairement de tels fruits; il en reſtait un ſeul à mûrir, ces inſulaires le recueillent, c'eſt le mépris des nations.* Il faut avouer que l'auteur prend mal ſon tems pour dire que

Digitized by Google

vivent en frères dans ces contrées, & contribuent également au bien de la société.

On ne craint plus en Hollande que les disputes d'un (*i*) *Gomar* sur la prédestination fassent trancher la tête au grand-pensionnaire. On ne craint plus à Londres que les querelles des presbytériens & des épiscopaux pour une liturgie & pour un surplis, répandent le sang d'un roi sur un échafaud (*k*). L'Irlande peuplée & enrichie ne verra plus ses citoyens catholiques sacrifier à DIEU pendant deux mois ses citoyens protestans, les enterrer vivans, suspendre les mères à des gibets, attacher les filles au cou de leurs mères & les voir expirer ensemble, ouvrir le ventre des femmes enceintes, en tirer les enfans à demi-formés, & les donner à manger aux porcs & aux chiens; mettre un poignard dans la main de leurs prisonniers garottés, & conduire leurs bras dans le sein de leurs femmes, de leurs pères, de leurs mères, de leurs filles; s'imaginant en faire mutuellement des parricides, & les damner tous en les exterminant tous. C'est ce que rapporte *Rapin Thoiras*, officier en Irlande, presque contemporain: c'est ce que rapportent toutes les annales, toutes les histoires d'Angleterre, & ce qui sans doute ne sera jamais imité. La philosophie, la seule philosophie, cette sœur de la religion, a désarmé des mains que la superstition avait si long-tems ensanglantées; & l'esprit humain au réveil de son ivresse s'est étonné des excès où l'avait emporté le fanatisme.

Nous-mêmes, nous avons en France une province opulente où le luthéranisme l'emporte sur le catholicisme. L'université

les Anglais sont méprisables & méprisés de toute la terre. Ce n'est pas, ce me semble, lorsqu'une nation signale sa bravoure & sa générosité, lorsqu'elle est victorieuse dans les quatre parties du monde, qu'on est bien reçu à dire qu'elle est méprisable & méprisée. C'est dans un chapitre sur l'intolérance, qu'on trouve ce singulier passage. Ceux qui prêchent l'intolérance méritent d'écrire ainsi. Cet abominable livre, qui semble fait par le fou de *Verberies*, est d'un homme sans mission; car quel pasteur écrirait ainsi? La fureur est poussée dans ce livre, jusqu'à justifier la St.-Barthelemi. On croirait qu'un tel ouvrage rempli de si affreux paradoxes devrait être entre les mains de tout le monde, au moins par sa singularité, cependant à peine est-il connu.

Digitized by Google

d'Alsace est entre les mains des luthériens: ils occupent une partie des charges municipales; jamais la moindre querelle religieuse n'a dérangé le repos de cette province depuis qu'elle appartient à nos rois. Pourquoi? c'est qu'on n'y a persécuté personne. Ne cherchez point à gêner les cœurs, & tous les cœurs seront à vous.

Je ne dis pas que tous ceux qui ne sont point de la religion du prince doivent partager les places & les honneurs de ceux qui sont de la religion dominante. En Angleterre, les catholiques regardés comme attachés au parti du prétendant, ne peuvent parvenir aux emplois; ils paient même double taxe; mais ils jouissent d'ailleurs de tous les droits des citoyens.

On a soupçonné quelques évêques Français de penser qu'il n'est ni de leur honneur, ni de leur intérêt, d'avoir dans leur diocèse des calvinistes; & que c'est là le plus grand obstacle à la tolérance; je ne le puis croire. Le corps des évêques en France est composé de gens de qualité qui pensent & qui agissent avec une noblesse digne de leur naissance; ils sont charitables & généreux, c'est une justice qu'on doit leur rendre: ils doivent penser que certainement leurs diocésains fugitifs ne se convertiront pas dans les pays étrangers, & que retournés auprès de leurs pasteurs ils pourraient être éclairés par leurs instructions, & touchés par leurs exemples; il y aurait de l'honneur à les convertir, le temporel n'y perdrait pas, & plus il y aurait de citoyens, plus les terres des prélats rapporteraient.

Un évêque de Varmie en Pologne avait un anabaptiste pour fermier, & un socinien pour receveur; on lui proposa de chasser & de poursuivre l'un parce qu'il ne croyait pas la consubstantiabilité, & l'autre parce qu'il ne baptisait son fils qu'à quinze ans; il répondit qu'ils seraient éternellement damnés dans l'autre monde, mais que dans ce monde-ci ils lui étaient très-nécessaires.

Sortons de notre petite sphère, & examinons le reste de notre globe. Le grand-seigneur gouverne en paix vingt peuples de différentes religions; deux cent mille Grecs vivent avec sécurité dans Constantinople; le muphti même nomme & présente à l'empereur le patriarche Grec; on y souffre un

Digitized by Google

patriarche Latin. Le sultan nomme des évêques Latins pour quelques isles de la Grèce (*l*), & voici la formule dont il se sert: *Je lui commande d'aller résider évêque dans l'isle de Chio, selon leur ancienne coutume & leurs vaines cérémonies.* Cet empire est rempli de jacobites, de nestoriens, de monothélites; il y a des cophtes, des chrétiens de *St.-Jean*, des Juifs, des Guèbres, des Banians. Les annales turques ne font mention d'aucune révolte excitée par aucune de ces religions.

Allez dans l'Inde, dans la Perse, dans la Tartarie, vous y verrez la même tolérance & la même tranquillité. *Pierre le grand* a favorisé tous les cultes dans son vaste empire: le commerce & l'agriculture y ont gagné, & le corps politique n'en a jamais souffert.

Le gouvernement de la Chine n'a jamais adopté, depuis plus de quatre mille ans qu'il est connu, que le culte des *Noachides*, l'adoration simple d'un seul DIEU: cependant il tolère les superstitions de *Fo*, & une multitude de bonzes, qui serait dangereuse, si la sagesse des tribunaux ne les avait pas toujours contenus.

Il est vrai que le grand empereur *Yontchin*, le plus sage & le plus magnanime peut-être qu'ait eu la Chine, a chassé les jésuites; mais ce n'était pas parce qu'il était intolérant, c'était au contraire parce que les jésuites l'étaient. Ils rapportent eux-mêmes dans leurs lettres curieuses, les paroles que leur dit ce bon prince: *Je sais que votre religion est intolérante; je sais ce que vous avez fait aux Manilles & au Japon; vous avez trompé mon père, n'espérez pas me tromper de même.* Qu'on lise tout le discours qu'il daigna leur tenir, on le trouvera le plus sage & le plus clément des hommes. Pouvait-il en effet retenir des physiciens d'Europe, qui sous prétexte de montrer des thermomètres & des éolipiles à la cour, avaient soulevé déjà un prince du sang? & qu'aurait dit cet empereur s'il avait lu nos histoires, s'il avait connu nos tems de la ligue, & de la conspiration des poudres?

C'en était assez pour lui d'être informé des querelles indécentes des jésuites, des dominicains, des capucins, des prêtres

(*l*) Voyez *Ricaut.*

Digitized by Google

ſéculiers envoyés du bout du monde dans ſes états: ils venaient prêcher la vérité, & ils s'anathématiſaient les uns les autres. L'empereur ne fit donc que renvoyer des perturbateurs étrangers: mais avec quelle bonté les renvoya-t-il? quels ſoins paternels n'eut-il pas d'eux pour leur voyage, & pour empêcher qu'on ne les inſultât ſur la route? Leur banniſſement même fut un exemple de tolérance & d'humanité.

(*m*) Les Japonois étaient les plus tolérans de tous les hommes; douze religions paiſibles étaient établies dans leur empire: les jéſuites vinrent faire la treizième; mais bientôt n'en voulant pas ſouffrir d'autre, on ſait ce qui en réſulta; une guerre civile, non moins affreuſe que celle de la ligue, déſola ce pays. La religion chrétienne fut noyée enfin dans des flots de ſang; les Japonois fermèrent leur empire au reſte du monde, & ne nous regardèrent que comme des bêtes farouches, ſemblables à celles dont les Anglais ont purgé leur iſle. C'eſt en vain que le miniſtre *Colbert* ſentant le beſoin que nous avions des Japonois, qui n'ont nul beſoin de nous, tenta d'établir un commerce avec leur empire; il les trouva inflexibles.

Ainſi donc notre continent entier nous prouve qu'il ne faut ni annoncer, ni exercer l'intolérance.

Jettez les yeux ſur l'autre hémiſphère, voyez la Caroline, dont le ſage *Locke* fut le légiſlateur; il ſuffit de ſept pères de famille pour établir un culte public approuvé par la loi: cette liberté n'a fait naître aucun déſordre. DIEU nous préſerve de citer cet exemple pour engager la France à l'imiter! on ne le rapporte que pour faire voir que l'excès le plus grand où puiſſe aller la tolérance, n'a pas été ſuivi de la plus légère diſſenſion: mais ce qui eſt très-utile & très-bon dans

(*m*) Voyez *Kempfer* & toutes les relations du Japon.

(*n*) M. de *la Bourdonnaie*, intendant de Rouen, dit que la manufacture de chapeaux eſt tombée à Caudebec & à Neufchâtel par la fuite des réfugiés. M. *Foucaut*, intendant de Caen, dit que le commerce eſt tombé de moitié dans la généralité. M. de *Maupeou*, intendant de Poitiers, dit que la manufacture de droguet eſt anéantie. M. de *Bezons*, intendant de Bordeaux, ſe plaint que le commerce de Clerac & de Nerac ne ſubſiſte preſque plus. M. de *Miroménil*, intendant de Touraine, dit que le commerce de Tours eſt diminué de dix millions par année; une

Digitized by Google

une colonie naiſſante, n'eſt pas convenable dans un ancien royaume.

Que dirons-nous des *Primitifs* que l'on a nommés *Quakres* par dériſion, & qui avec des uſages peut-être ridicules, ont été ſi vertueux, & ont enſeigné inutilement la paix au reſte des hommes ? Ils ſont en Penſilvanie au nombre de cent mille; la diſcorde, la controverſe ſont ignorées dans l'heureuſe patrie qu'ils ſe ſont faite: & le nom ſeul de leur ville de Philadelphie, qui leur rappelle à tout moment que les hommes ſont frères, eſt l'exemple & la honte des peuples qui ne connaiſſent pas encore la tolérance.

Enfin cette tolérance n'a jamais excité de guerre civile; l'intolérance a couvert la terre de carnage. Qu'on juge maintenant entre ces deux rivales, entre la mère qui veut qu'on égorge ſon fils, & la mère qui le cède pourvu qu'il vive.

Je ne parle ici que de l'intérêt des nations, & en reſpectant comme je le dois la théologie, je n'enviſage dans cet article que le bien phyſique & moral de la ſociété. Je ſupplie tout lecteur impartial de peſer ces vérités, de les rectifier & de les étendre. Des lecteurs attentifs qui ſe communiquent leurs penſées, vont toujours plus loin que l'auteur (*n*).

COMMENT LA TOLÉRANCE PEUT ÊTRE ADMISE ?

J'oſe ſuppoſer qu'un miniſtre éclairé & magnanime, un prélat humain & ſage, un prince qui ſait que ſon intérêt conſiſte dans le grand nombre de ſes ſujets, & ſa gloire dans leur bonheur, daigne jetter les yeux ſur cet écrit informe

& tout cela par la perſécution. Voyez les mémoires des intendans en 1698. Comptez ſur-tout le nombre des officiers de terre & de mer, & des matelots, qui ont été obligés d'aller ſervir contre la France, & ſouvent avec un funeſte avantage: & voyez ſi l'intolérance n'a pas cauſé quelque mal à l'état.

On n'a pas ici la témérité de propoſer des vues à des miniſtres dont on connait le génie & les grands ſentimens, & dont le cœur eſt auſſi noble que la naiſſance: ils verront aſſez que le rétabliſſement de la marine demande quelque indulgence pour les habitans de nos côtes.

Digitized by Google

& défectueux; il y ſupplée par ſes propres lumières; il ſe dit à lui-même, Que riſquerai-je à voir la terre cultivée & ornée par plus de mains laborieuſes, les tributs augmentés, l'état plus floriſſant?

L'Allemagne ſerait un déſert couvert des oſſemens des catholiques, évangéliques, réformés, anabaptiſtes, égorgés les uns par les autres, ſi la paix de Weſtphalie n'avait pas procuré enfin la liberté de conſcience.

Nous avons des Juifs à Bordeaux, à Metz, en Alſace; nous avons des luthériens, des moliniſtes, des janſéniſtes; ne pouvons-nous pas ſouffrir & contenir des calviniſtes à-peu-près aux mêmes conditions que les catholiques ſont tolérés à Londres? Plus il y a de ſectes, moins chacune eſt dangereuſe; la multiplicité les affaiblit; toutes ſont réprimées par de juſtes loix, qui défendent les aſſemblées tumultueuſes, les injures, les ſéditions, & qui ſont toujours en vigueur par la force coactive.

Nous ſavons que pluſieurs chefs de famille, qui ont élevé de grandes fortunes dans les pays étrangers, ſont prêts à retourner dans leur patrie; ils ne demandent que la protection de la loi naturelle, la validité de leurs mariages, la certitude de l'état de leurs enfans, le droit d'hériter de leurs pères, la franchiſe de leurs perſonnes; point de temples publics, point de droit aux charges municipales, aux dignités: les catholiques n'en ont ni à Londres, ni en pluſieurs autres pays. Il ne s'agit plus de donner des privilèges immenſes, des places de ſûreté à une faction, mais de laiſſer vivre un peuple paiſible, d'adoucir des édits, autrefois peut-être néceſſaires, & qui ne le ſont plus; ce n'eſt pas à nous d'indiquer au miniſtère ce qu'il peut faire; il ſuffit de l'implorer pour des infortunés.

Que de moyens de les rendre utiles, & d'empêcher qu'ils ne ſoient jamais dangereux! La prudence du miniſtère & du conſeil, appuyée de la force, trouvera bien aiſément ces moyens, que tant d'autres nations emploient ſi heureuſement.

Il y a des fanatiques encore dans la populace calviniſte; mais il eſt conſtant qu'il y en a davantage dans la populace convulſionnaire. La lie des inſenſés de *Saint-Médard* eſt comptée

Digitized by Google

pour rien dans la nation, celle des prophètes calviniſtes eſt anéantie. Le grand moyen de diminuer le nombre des maniaques, s'il en reſte, eſt d'abandonner cette maladie de l'eſprit au régime de la raiſon, qui éclaire lentement, mais infailliblement, les hommes. Cette raiſon eſt douce, elle eſt humaine, elle inſpire l'indulgence, elle étouffe la diſcorde, elle affermit la vertu, elle rend aimable l'obéiſſance aux loix, plus encore que la force ne les maintient. Et comptera-t-on pour rien le ridicule attaché aujourd'hui à l'enthouſiaſme par tous les honnêtes gens? Ce ridicule eſt une puiſſante barrière contre les extravagances de tous les ſectaires. Les tems paſſés ſont comme s'ils n'avaient jamais été. Il faut toujours partir du point où l'on eſt, & de celui où les nations ſont parvenues.

Il a été un tems où l'on ſe crut obligé de rendre des arrêts contre ceux qui enſeignaient une doctrine contraire aux catégories d'*Ariſtote*, à l'horreur du vuide, aux quiddités, & à l'univerſel de la part de la choſe. Nous avons en Europe plus de cent volumes de juriſprudence ſur la ſorcellerie, & ſur la manière de diſtinguer les faux ſorciers des véritables. L'excommunication des ſauterelles, & des inſectes nuiſibles aux moiſſons, a été très-en uſage, & ſubſiſte encore dans pluſieurs rituels; l'uſage eſt paſſé, on laiſſe en paix *Ariſtote*, les ſorciers & les ſauterelles. Les exemples de ces graves démences, autrefois ſi importantes, ſont innombrables; il en revient d'autres de tems en tems; mais quand elles ont fait leur effet, quand on en eſt raſſaſié, elles s'anéantiſſent. Si quelqu'un s'aviſait aujourd'hui d'être carpocratien, ou eutichéen ou monothélite, monophiſite, neſtorien, manichéen, &c. qu'arriverait-il? on en rirait comme d'un homme habillé à l'antique avec une fraiſe & un pourpoint.

La nation commençait à entr'ouvrir les yeux, lorſque les jéſuites *Le Tellier* & *Doucin* fabriquèrent la bulle *Unigenitus* qu'ils envoyèrent à Rome; ils crurent être encore dans ces tems d'ignorance, où les peuples adoptaient ſans examen les aſſertions les plus abſurdes. Ils oſèrent proſcrire cette propoſition, qui eſt d'une vérité univerſelle dans tous les cas & dans tous les tems: *La crainte d'une excommunication injuſte ne doit point*

Digitized by Google

empêcher de faire ſon devoir : c'était proſcrire la raiſon, les libertés de l'égliſe gallicane, & le fondement de la morale ; c'était dire aux hommes, DIEU vous ordonne de ne jamais faire votre devoir, dès que vous craindrez l'injuſtice. On n'a jamais heurté le ſens commun plus effrontément. Les conſulteurs de Rome n'y prirent pas garde. On perſuada à la cour de Rome que cette bulle était néceſſaire, & que la nation la deſirait ; elle fut ſignée, ſcellée & envoyée ; on en ſait les ſuites ; certainement ſi on les avait prévues, on aurait mitigé la bulle. Les querelles ont été vives, la prudence & la bonté du roi les ont appaiſées.

Il en eſt de même dans une grande partie des points qui diviſent les proteſtans & nous ; il y en a quelques-uns qui ne ſont d'aucune conſéquence ; il y en a d'autres plus graves, mais ſur leſquels la fureur de la diſpute eſt tellement amortie, que les proteſtans eux-mêmes ne prêchent aujourd'hui la controverſe en aucune de leurs égliſes.

C'eſt donc ce tems de dégoût, de ſatiété, ou plutôt de raiſon, qu'on peut ſaiſir comme une époque & un gage de la tranquillité publique. La controverſe eſt une maladie épidémique qui eſt ſur ſa fin, & cette peſte dont on eſt guéri, ne demande plus qu'un régime doux. Enfin l'intérêt de l'état eſt que des fils expatriés reviennent avec modeſtie dans la maiſon de leur père ; l'humanité le demande, la raiſon le conſeille, & la politique ne peut s'en effrayer.

SI L'INTOLÉRANCE EST DE DROIT NATUREL ET DE DROIT HUMAIN ?

Le droit naturel eſt celui que la nature indique à tous les hommes. Vous avez élevé votre enfant ; il vous doit du reſpect comme à ſon père, de la reconnaiſſance comme à ſon bienfaiteur. Vous avez droit aux productions de la terre que vous avez cultivée par vos mains ; vous avez donné & reçu une promeſſe, elle doit être tenue.

Le droit humain ne peut être fondé en aucun cas que ſur ce droit de nature ; & le grand principe, le principe univerſel

Digitized by Google

de l'un & de l'autre, eſt dans toute la terre: *Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.* Or on ne voit pas comment, ſuivant ce principe, un homme pourrait dire à un autre, *Crois ce que je crois, & ce que tu ne peux croire, ou tu périras:* C'eſt ce qu'on dit en Portugal, en Eſpagne, à Goa. On ſe contente à préſent dans quelques autres pays de dire; *Crois, ou je t'abhorre; crois, ou je te ferai tout le mal que je pourrai; monſtre, tu n'as pas ma religion, tu n'as donc point de religion; il faut que tu ſois en horreur à tes voiſins, à ta ville, à ta province.*

S'il était de droit humain de ſe conduire ainſi, il faudrait donc que le Japonois déteſtât le Chinois, qui aurait en exécration le Siamois; celui-ci pourſuivrait les Gangarides, qui tomberaient ſur les habitans de l'Indus; un Mogol arracherait le cœur au premier Malabare qu'il trouverait; le Malabare pourrait égorger le Perſan, qui pourrait maſſacrer le Turc; & tous enſemble ſe jetteraient ſur les chrétiens, qui ſe ſont ſi long-tems dévorés les uns les autres.

Le droit de l'intolérance eſt donc abſurde & barbare; c'eſt le droit des tigres; & il eſt bien plus horrible, car les tigres ne déchirent que pour manger, & nous nous ſommes exterminés pour des paragraphes.

SI L'INTOLÉRANCE A ÉTÉ CONNUE DES GRECS?

Les peuples dont l'hiſtoire nous a donné quelques faibles connaiſſances, ont tous regardé leurs différentes religions comme des nœuds qui les uniſſaient tous enſemble; c'était une aſſociation du genre humain. Il y avait une eſpèce de droit d'hoſpitalité entre les Dieux comme entre les hommes. Un étranger arrivait-il dans une ville, il commençait par adorer les Dieux du pays; on ne manquait jamais de vénérer les Dieux mêmes de ſes ennemis. Les Troyens adreſſaient des prières aux Dieux qui combattaient pour les Grecs.

Alexandre alla conſulter dans les déſerts de la Libye le Dieu *Ammon*, auquel les Grecs donnèrent le nom de *Zeus*, & les Latins de *Jupiter*, quoique les uns & les autres euſſent leur *Jupiter* & leur *Zeus* chez eux. Lorſqu'on aſſiégeait une ville,

Digitized by Google

on faisait un sacrifice & des prières aux Dieux de la ville, pour se les rendre favorables. Ainsi, au milieu même de la guerre, la religion réunissait les hommes, & adoucissait quelquefois leurs fureurs, si quelquefois elle leur commandait des actions inhumaines & horribles.

Je peux me tromper, mais il me paraît que de tous les anciens peuples policés, aucun n'a gêné la liberté de penser. Tous avaient une religion; mais il me semble qu'ils en usaient avec les hommes comme avec leurs Dieux; ils reconnaissaient tous un DIEU suprême, mais ils lui associaient une quantité prodigieuse de divinités inférieures; ils n'avaient qu'un culte, mais ils permettaient une foule de systêmes particuliers.

Les Grecs, par exemple, quelque religieux qu'ils fussent, trouvaient bon que les épicuriens niassent la providence, & l'existence de l'ame. Je ne parle pas des autres sectes, qui toutes blessaient les idées saines qu'on doit avoir de l'Etre créateur, & qui toutes étaient tolérées.

Socrate qui approcha le plus près de la connaissance du Créateur, en porta, dit-on, la peine, & mourut martyr de la Divinité; c'est le seul que les Grecs aient fait mourir pour ses opinions. Si ce fut en effet la cause de sa condamnation, cela n'est pas à l'honneur de l'intolérance, puisqu'on ne punit que celui qui seul rendit gloire à DIEU, & qu'on honora tous ceux qui donnaient de la Divinité les notions les plus indignes. Les ennemis de la tolérance ne doivent pas, à mon avis, se prévaloir de l'exemple odieux des juges de *Socrate*.

Il est évident, d'ailleurs, qu'il fut la victime d'un parti furieux animé contre lui. Il s'était fait des ennemis irréconciliables des sophistes, des orateurs, des poëtes, qui enseignaient dans les écoles; & même de tous les précepteurs qui avaient soin des enfans de distinction. Il avoue lui-même dans son discours rapporté par *Platon*, qu'il allait de maison en maison prouver à ces précepteurs qu'ils n'étaient que des ignorans: cette conduite n'était pas digne de celui qu'un oracle avait déclaré le plus sage des hommes. On déchaîna contre lui un prêtre, & un conseiller des cinq cent, qui l'accusèrent; j'avoue que je ne sais pas précisément de quoi, je ne vois que du vague dans son apologie; on lui fait dire en général, qu'on

Digitized by Google

lui imputait d'inspirer aux jeunes gens des maximes contre la religion & le gouvernement. C'est ainsi qu'en usent tous les jours les calomniateurs dans le monde: mais il faut dans un tribunal des faits avérés, des chefs d'accusation précis & circonstanciés; c'est ce que le procès de *Socrate* ne nous fournit point; nous savons seulement qu'il eut d'abord deux cent vingt voix pour lui. Le tribunal des cinq cent possédait donc deux cent vingt philosophes; c'est beaucoup; je doute qu'on les trouvât ailleurs. Enfin, la pluralité fut pour la ciguë; mais aussi, songeons que les Athéniens revenus à eux-mêmes eurent les accusateurs & les juges en horreur; que *Mélitus*, le principal auteur de cet arrêt, fut condamné à mort pour cette injustice; que les autres furent bannis, & qu'on éleva un temple à *Socrate*. Jamais la philosophie ne fut si bien vengée, ni tant honorée. L'exemple de *Socrate* est au fond le plus terrible argument qu'on puisse alléguer contre l'intolérance. Les Athéniens avaient un autel dédié aux Dieux étrangers, aux Dieux qu'ils ne pouvaient connaître. Y a-t-il une plus forte preuve, non-seulement d'indulgence pour toutes les nations, mais encore de respect pour leurs cultes?

Un honnête homme qui n'est ennemi ni de la raison, ni de la littérature, ni de la probité, ni de la patrie, en justifiant depuis peu la Saint-Barthelemi, cite la guerre des Phocéens nommée *la guerre sacrée*, comme si cette guerre avait été allumée pour le culte, pour le dogme, pour des argumens de théologie; il s'agissait de savoir à qui appartiendrait un champ: c'est le sujet de toutes les guerres. Des gerbes de bled ne sont pas un symbole de créance; jamais aucune ville grecque ne combattit pour des opinions. D'ailleurs que prétend cet homme modeste & doux? veut-il que nous fassions une guerre sacrée?

SI LES ROMAINS ONT ÉTÉ TOLÉRANS?

Chez les anciens Romains, depuis *Romulus* jusqu'aux tems où les chrétiens disputèrent avec les prêtres de l'empire, vous ne voyez pas un seul homme persécuté pour ses sentimens.

Digitized by Google

Ciceron douta de tout; *Lucrèce* nia tout; & on ne leur en fit pas le plus léger reproche : la licence même alla si loin, que *Pline* le naturaliste commence son livre par nier un DIEU, & par dire que s'il en est un, c'est le soleil. *Ciceron* dit, en parlant des enfers, *Non est anus tam excors quæ credat :* « Il n'y a pas même de » vieille assez imbécille pour les croire ». *Juvenal* dit : *Nec pueri credunt :* « Les enfans n'en croient rien ». On chantait sur le théâtre de Rome : *Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil :* « Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien ». Abhorrons ces maximes, & tout au plus, pardonnons-les à un peuple que les Evangiles n'éclairaient pas; elles sont fausses, elles sont impies : mais concluons que les Romains étaient très-tolérans, puisqu'elles n'excitèrent jamais le moindre murmure.

Le grand principe du sénat & du peuple Romain était : *Deorum offensa Diis curæ ;* « C'est aux Dieux seuls à se soucier des » offenses faites aux Dieux ». Ce peuple roi ne songeait qu'à conquérir, à gouverner, & à policer l'univers. Ils ont été nos législateurs comme nos vainqueurs; & jamais *César*, qui nous donna des fers, des loix & des jeux, ne voulut nous forcer à quitter nos druides pour lui, tout grand pontife qu'il était d'une nation notre souveraine.

Les Romains ne professaient pas tous les cultes, ils ne donnaient pas à tous la sanction publique, mais ils les permirent tous. Ils n'eurent aucun objet matériel de culte sous *Numa*, point de simulacres, point de statues; bientôt ils en élevèrent aux Dieux *Majorum Gentium*, que les Grecs leur firent connaître. La loi des douze tables, *Deos peregrinos ne colunto*, se réduisit à n'accorder le culte public qu'aux divinités supérieures approuvées par le sénat. *Isis* eut un temple dans Rome, jusqu'au tems où *Tibère* le démolit, lorsque les prêtres de ce temple corrompus par l'argent de *Mundus*, le firent coucher dans le temple sous le nom du Dieu *Anubis* avec une femme nommée *Pauline*. Il est vrai que *Joseph* est le seul qui rapporte cette histoire; il n'était pas contemporain, il était crédule & exagérateur. Il y a peu d'apparence que dans un tems aussi éclairé que celui de *Tibère*, une dame de la première condition eût été assez imbécille pour croire avoir les faveurs du Dieu *Anubis*.

Mais

Digitized by Google

Mais que cette anecdote soit vraie ou fausse, il demeure certain que la superstition égyptienne avait élevé un temple à Rome avec le consentement public. Les Juifs y commerçaient dès le tems de la guerre punique ; ils y avaient des synagogues du tems d'*Auguste*, & ils les conservèrent presque toujours ; ainsi que dans Rome moderne. Y a-t-il un plus grand exemple que la tolérance était regardée par les Romains comme la loi la plus sacrée du droit des gens?

On nous dit qu'aussi-tôt que les chrétiens parurent, ils furent persécutés par ces mêmes Romains qui ne persécutaient personne. Il me paraît évident que ce fait est très-faux; je n'en veux pour preuve que *Saint Paul* lui-même. Les *Actes des apôtres* nous apprennent que (*o*) *Saint Paul* étant accusé par les Juifs de vouloir détruire la loi mosaïque par JESUS-CHRIST, *Saint Jacques* proposa à *Saint Paul* de se faire raser la tête, & d'aller se purifier dans le temple avec quatre Juifs, *afin que tout le monde sache que tout ce que l'on dit de vous est faux, & que vous continuez à garder la loi de* Moïse.

Paul chrétien alla donc s'acquitter de toutes les cérémonies judaïques pendant sept jours; mais les sept jours n'étaient pas encore écoulés, quand des Juifs d'Asie le reconnurent; & voyant qu'il était entré dans le temple, non-seulement avec des Juifs, mais avec des Gentils, ils crièrent à la profanation ; on le saisit, on le mena devant le gouverneur *Felix*, & ensuite on s'adressa au tribunal de *Festus*. Les Juifs en foule demandèrent sa mort; *Festus* leur répondit (*p*), *Ce n'est point la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accusé ait ses accusateurs devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de se défendre.*

Ces paroles sont d'autant plus remarquables dans ce magistrat Romain, qu'il paraît n'avoir eu nulle considération pour *Saint Paul*, n'avoir senti pour lui que du mépris; trompé par les fausses lumières de sa raison, il le prit pour un fou; il lui dit à lui-même qu'il était en démence (*q*), *multæ te litteræ ad insaniam convertunt.* Festus n'écouta donc que l'équité de la

(*o*) Chap. XXI & XXII.
(*p*) Act. chap. XXV.
(*q*) Act. chap. XXVI, v. 34.

Digitized by Google

loi romaine, en donnant sa protection à un inconnu qu'il ne pouvait estimer.

Voilà le Saint Esprit lui-même, qui déclare que les Romains n'étaient pas persécuteurs, & qu'ils étaient justes. Ce ne sont pas les Romains qui se soulevèrent contre *Saint Paul*, ce furent les Juifs. *Saint Jacques*, frère de JESUS, fut lapidé par l'ordre d'un Juif saducéen, & non d'un Romain : les Juifs seuls lapidèrent *Saint Etienne* (*r*) ; & lorsque *Saint Paul* gardait les manteaux des exécuteurs, certes il n'agissait pas en citoyen Romain.

Les premiers chrétiens n'avaient rien sans doute à démêler avec les Romains ; ils n'avaient d'ennemis que les Juifs dont ils commençaient à se séparer. On sait quelle haine implacable portent tous les sectaires à ceux qui abandonnent leur secte. Il y eut sans doute du tumulte dans les synagogues de Rome. *Suétone* dit, dans la vie de Claude, *Judæos impulsore Christo assiduè tumultuantes Roma expulit.* Il se trompait, en disant que c'était à l'instigation de CHRIST : il ne pouvait pas être instruit des détails d'un peuple aussi mépriſé à Rome que l'était le peuple Juif, mais il ne se trompait pas sur l'occasion de ces querelles. *Suétone* écrivait sous *Adrien* dans le second siècle ;

(*r*) Quoique les Juifs n'eussent pas le droit du glaive depuis qu'*Archelaüs* avait été relégué chez les Allobroges, & que la Judée était gouvernée en province de l'empire ; cependant les Romains fermaient souvent les yeux quand les Juifs exerçaient le jugement du zèle, c'est-à-dire, quand dans une émeute subite ils lapidaient par zèle celui qu'ils croyaient avoir blasphémé.

(*s*) Ulpianus l—— tit. II. *Eis qui judaïcam superstitionem sequuntur honores adipisci permiserunt, &c.*

(*t*) Tacite dit : *Quos per flagitia invisos vulgus christianos appellabat.*

Il est bien difficile que le nom de *chrétien* fût déjà connu à Rome ; *Tacite* écrivait sous *Vespasien* & sous *Domitien* ; il parlait des chrétiens comme on en parlait de son tems. J'oserais dire que ces mots, *odio humani generis convicti*, pourraient bien signifier dans le style de Tacite, *convaincus d'être haïs du genre humain*, autant que *convaincus de haïr le genre humain.*

En effet que faisaient à Rome ces premiers missionnaires ? ils tâchaient de gagner quelques ames ; ils leur enseignaient la morale la plus pure ; ils ne s'élevaient contre aucune puissance ; l'humilité de leur cœur était extrême, comme celle de leur état & de leur situation ; à peine étaient-ils connus, à peine étaient-ils séparés des autres Juifs ; comment le genre humain, qui les ignorait,

Digitized by Google

les chrétiens n'étaient pas alors distingués des Juifs aux yeux des Romains. Le passage de *Suétone* fait voir que les Romains, loin d'opprimer les premiers chrétiens, réprimaient alors les Juifs qui les persécutaient. Ils voulaient que la synagogue de Rome eût pour ses frères séparés la même indulgence que le sénat avait pour elle; & les Juifs chassés revinrent bientôt après; ils parvinrent même aux honneurs malgré les loix qui les en excluaient: c'est *Dion Cassius* & *Ulpien* qui nous l'apprennent (*s*). Est-il possible qu'après la ruine de Jérusalem les empereurs eussent prodigué des dignités aux Juifs, & qu'ils eussent persécuté, livré aux bourreaux & aux bêtes, des chrétiens qu'on regardait comme une secte de Juifs!

Néron, dit-on, les persécuta. *Tacite* nous apprend qu'ils furent accusés de l'incendie de Rome, & qu'on les abandonna à la fureur du peuple. S'agissait-il de leur créance dans une telle accusation? Non sans doute. Dirons-nous que les Chinois, que les Hollandais égorgèrent il y a quelques années dans les fauxbourgs de Batavia, furent immolés à la religion? Quelque envie qu'on ait de se tromper, il est impossible d'attribuer à l'intolérance le désastre arrivé sous *Néron* à quelques malheureux demi-juifs & demi-chrétiens (*t*).

pouvait-il les haïr? & comment pouvaient-ils être convaincus de détester le genre humain?

Lorsque Londres brûla, on en accusa les catholiques; mais c'était après des guerres de religion, c'était après la conspiration des poudres, dont plusieurs catholiques indignes de l'être avaient été convaincus.

Les premiers chrétiens du tems de *Néron* ne se trouvaient pas assurément dans les mêmes termes. Il est très-difficile de percer dans les ténèbres de l'histoire; *Tacite* n'apporte aucune raison du soupçon qu'on eut que *Néron* lui-même eût voulu mettre Rome en cendres. On aurait été bien mieux fondé de soupçonner *Charles II* d'avoir brûlé Londres: le sang du roi son père, exécuté sur un échafaud aux yeux du peuple qui demandait sa mort, pouvait au moins servir d'excuse à *Charles II*. Mais *Néron* n'avait ni excuse, ni prétexte, ni intérêt. Ces rumeurs insensées peuvent être en tout pays le partage du peuple: nous en avons entendu de nos jours d'aussi folles & d'aussi injustes.

Tacite qui connaît si bien le naturel des princes, devait connaître aussi celui du peuple, toujours vain, toujours outré dans ses opinions violentes & passagères, incapable de rien voir, & capable de tout dire, de tout croire, & de tout oublier.

Philon dit que *Séjan les persécuta*

Digitized by Google

DES MARTYRS.

Il y eut dans la suite des martyrs chrétiens. Il est bien difficile de savoir précisément pour quelles raisons ces martyrs furent condamnés: mais j'ose croire qu'aucun ne le fut sous les premiers *Césars*, pour sa seule religion: on les tolérait toutes; comment aurait-on pu rechercher & poursuivre des hommes obscurs, qui avaient un culte particulier, dans le tems qu'on permettait tous les autres?

Les *Titus*, les *Trajans*, les *Antonins*, les *Decius* n'étaient pas des barbares: peut-on imaginer qu'ils auraient privé les seuls chrétiens d'une liberté dont jouissait toute la terre? Les aurait-on seulement osé accuser d'avoir des mystères secrets, tandis que les mystères d'*Isis*, ceux de *Mitras*, ceux de la déesse de Syrie, tous étrangers au culte romain, étaient permis sans contradiction? Il faut bien que la persécution ait eu d'au-

sous Tibère; *mais qu'après la mort de* Séjan, *l'empereur les rétablit dans tous leurs droits.* Ils avaient celui des citoyens Romains, tout méprisés qu'ils étaient des citoyens Romains: ils avaient part aux distributions de bled; & même, lorsque la distribution se faisait un jour de sabbat, on remettait la leur à un autre jour: c'était probablement en considération des sommes d'argent qu'ils avaient données à l'état; car en tout pays ils ont acheté la tolérance, & se sont dédommagés bien vîte de ce qu'elle avait coûté.

Ce passage de *Philon* explique parfaitement celui de *Tacite*, qui dit qu'on envoya quatre mille Juifs ou Egyptiens en Sardaigne, & que si l'intempérie du climat les eût fait périr, c'eût été une perte légère, *vil damnum*.

J'ajouterai à cette remarque, que *Philon* regarde *Tibère* comme un prince sage & juste. Je crois bien qu'il n'était juste qu'autant que cette justice s'accordait avec ses intérêts; mais le bien que *Philon* en dit, me fait un peu douter des horreurs que *Tacite* & *Suétone* lui reprochent. Il ne me paraît point vraisemblable qu'un vieillard infirme de soixante & dix ans, se soit retiré dans l'isle de Caprée pour s'y livrer à des débauches recherchées qui sont à peine dans la nature, & qui étaient même inconnues à la jeunesse de Rome la plus effrénée; ni *Tacite*, ni *Suétone*, n'avaient connu cet empereur; ils recueillaient avec plaisir des bruits populaires. *Octave*, *Tibère*, & leurs successeurs avaient été odieux, parce qu'ils régnaient sur un peuple qui devait être libre: les historiens se plaisaient à les diffamer, & on croyait ces historiens sur leur parole, parce

Digitized by Google

tres causes, & que les haines particulières, soutenues par la raison d'état, aient répandu le sang des chrétiens.

Par exemple, lorsque *Saint Laurent* refuse au préfet de Rome *Cornelius Secularis* l'argent des chrétiens qu'il avait en sa garde, il est naturel que le préfet & l'empereur soient irrités; ils ne savaient pas que *Saint Laurent* avait distribué cet argent aux pauvres, & qu'il avait fait une œuvre charitable & sainte; ils le regardèrent comme un réfractaire, & le firent périr (*u*).

Considérons le martyre de *Saint Polyeucte*. Le condamna-t-on pour la religion seule? Il va dans le temple, où l'on rend aux Dieux des actions de graces pour la victoire de l'empereur *Decius*; il y insulte les sacrificateurs, il renverse & brise les autels & les statues; quel est le pays au monde où l'on pardonnerait un pareil attentat? Le chrétien qui déchira publiquement l'édit de l'empereur *Dioclétien*, & qui attira sur ses frères la grande persécution, dans les deux dernières années du règne de ce prince, n'avait pas un zèle selon la science; & il était bien malheureux d'être la cause du désastre de son

qu'alors on manquait de mémoires, de journaux du tems, de documens: aussi les historiens ne citent personne: on ne pouvait les contredire; ils diffamaient qui ils voulaient, & décidaient à leur gré du jugement de la postérité. C'est au lecteur sage de voir jusqu'à quel point on doit se défier de la véracité des historiens, quelle créance on doit avoir pour les faits publics attestés par des auteurs graves, nés dans une nation éclairée, & quelles bornes on doit mettre à sa crédulité sur des anecdotes que ces mêmes auteurs rapportent sans aucune preuve.

(*u*) Nous respectons assurément tout ce que l'église rend respectable; nous invoquons les Saints Martyrs; mais en révérant *Saint Laurent*, ne peut-on pas douter que *Saint Sixte* lui ait dit: *Vous me suivrez dans trois jours?* que dans ce court intervalle le préfet de Rome lui ait fait demander l'argent des chrétiens; que le diacre *Laurent* ait eu le tems de faire assembler tous les pauvres de la ville; qu'il ait marché devant le préfet pour le mener à l'endroit où étaient ces pauvres; qu'on lui ait fait son procès, qu'il ait subi la question; que le préfet ait commandé à un forgeron un gril assez grand pour y rôtir un homme; que le premier magistrat de Rome ait assisté lui-même à cet étrange supplice; que *Saint Laurent* sur ce gril ait dit: « Je » suis assez cuit d'un côté, fais-moi » retourner de l'autre, si tu veux » me manger? » Ce gril n'est guères dans le génie des Romains; & comment se peut-il faire qu'aucun auteur payen n'ait parlé d'aucune de ces aventures?

Digitized by Google

parti. Ce zèle inconsidéré qui éclata souvent, & qui fut même condamné par plusieurs pères de l'église, a été probablement la source de toutes les persécutions.

Je ne compare point, sans doute, les premiers sacramentaires aux premiers chrétiens ; je ne mets point l'erreur à côté de la vérité ; mais *Farel*, prédécesseur de *Jean Calvin*, fit dans Arles la même chose que *Saint Polyeucte* avait fait en Arménie. On portait dans les rues la statue de *Saint Antoine* l'hermite en procession ; *Farel* tombe avec quelques-uns des siens sur les moines qui portaient *Saint Antoine*, les bat, les disperse, & jette *Saint Antoine* dans la rivière. Il méritait la mort qu'il ne reçut pas, parce qu'il eut le tems de s'enfuir. S'il s'était contenté de crier à ces moines, qu'il ne croyait pas qu'un corbeau eût apporté la moitié d'un pain à *Saint Antoine* l'hermite, ni que *Saint Antoine* eût eu des conversations avec des centaures & des satyres, il aurait mérité une forte réprimande, parce qu'il troublait l'ordre ; mais si le soir après la procession, il avait examiné paisiblement l'histoire du corbeau, des centaures & des satyres, on n'aurait rien eu à lui reprocher.

Quoi ! les Romains auraient souffert que l'infâme *Antinoüs* fût mis au rang des seconds Dieux, & ils auraient déchiré, livré aux bêtes tous ceux auxquels on n'aurait reproché que d'avoir paisiblement adoré un juste ! Quoi ! ils auraient reconnu un DIEU suprême (*x*), un DIEU souverain, maître de tous les

(*x*) Il n'y a qu'à ouvrir *Virgile* pour voir que les Romains reconnaissaient un DIEU suprême, souverain de tous les êtres célestes,

O ! quis res hominumque deûmque
Æternis regis imperiis, & fulmine terres,
O pater, ó hominum divûmque aterna poteſtas, &c.

Horace s'exprime bien plus fortement ;

Unde nil majus generatur ipso ;
Nec viget quidquam ſimile, aut ſecundum.

On ne chantait autre chose que l'unité de DIEU dans les mystères auxquels presque tous les Romains étaient initiés. Voyez la belle hymne

Digitized by Google

Dieux secondaires, attesté par cette formule, *Deus optimus maximus*; & ils auraient recherché ceux qui adoraient un DIEU unique!

Il n'est pas croyable que jamais il y eût une inquisition contre les chrétiens sous les empereurs, c'est-à-dire, qu'on soit venu chez eux les interroger sur leur créance. On ne troubla jamais sur cet article ni Juif, ni Syrien, ni Egyptien, ni bardes, ni druides, ni philosophes. Les martyrs furent donc ceux qui s'élevèrent contre les faux Dieux. C'était une chose très-sage, très-pieuse de n'y pas croire; mais enfin, si non contens d'adorer un DIEU en esprit & en vérité, ils éclatèrent violemment contre le culte reçu, quelque absurde qu'il pût être, on est forcé d'avouer qu'eux-mêmes étaient intolérans.

Tertullien, dans son apologétique avoue (*y*), qu'on regardait les chrétiens comme des factieux; l'accusation était injuste, mais elle prouvait que ce n'était pas la religion seule des chrétiens qui excitait le zèle des magistrats. Il avoue (*z*) que les chrétiens refusaient d'orner leurs portes de branches de laurier dans les réjouissances publiques pour les victoires des empereurs: on pouvait aisément prendre cette affectation condamnable pour un crime de lèze-majesté.

La première sévérité juridique exercée contre les chrétiens, fut celle de *Domitien*; mais elle se borna à un exil qui ne dura pas une année: *facile cœptum repressit restitutis quos ipse relegaverat*, dit Tertullien. *Lactance*, dont le style est si em-

d'*Orphée*, lisez la lettre de *Maxime de Madaure* à *Saint Augustin*, dans laquelle il dit, qu'*il n'y a que des imbécilles qui puissent ne pas reconnaître un* DIEU *souverain*. Longinien, étant payen, écrit au même *Saint Augustin*, que DIEU *est unique, incompréhensible, ineffable*. Lactance lui-même, qu'on ne peut accuser d'être trop indulgent, avoue dans son livre V, que *les Romains soumettent tous les Dieux au* DIEU *suprême, illos subjicit & mancipat Deo*. Tertullien même, dans son apologétique, avoue que tout l'empire reconnaissait un DIEU maître du monde, dont la puissance & la majesté sont infinies, *principem mundi perfectæ potentiæ & majestatis*. Ouvrez sur-tout *Platon*, le maître de *Cicéron* dans la philosophie, vous y verrez qu'*il n'y a qu'un* DIEU, qu'*il faut l'adorer, l'aimer, travailler à lui ressembler par la sainteté & par la justice*. Epictète dans les fers, *Marc-Antoine* sur le trône, disent la même chose en cent endroits.

(*y*) Chap. XXXIX.

(*z*) Chap. XXXV.

Digitized by Google

porté, convient que depuis *Domitien* jusqu'à *Decius* l'église fut tranquille & florissante (*a*). Cette longue paix, dit-il, fut interrompue quand cet exécrable animal *Decius* opprima l'église : *post multos annos extitit execrabile animal Decius qui vexaret ecclesiam.*

On ne veut point discuter ici le sentiment du savant *Dodwel* sur le petit nombre des martyrs ; mais si les Romains avaient tant persécuté la religion chrétienne, si le sénat avait fait mourir tant d'innocens par des supplices inusités, s'ils avaient plongé des chrétiens dans l'huile bouillante, s'ils avaient exposé des filles toutes nues aux bêtes dans le cirque, comment auraient-ils laissé en paix tous les premiers évêques de Rome ? *Saint Irénée* ne compte pour martyr parmi ces évêques que le seul *Téleſphore*, dans l'an 139 de l'ère vulgaire, & on n'a aucune preuve que ce *Téleſphore* ait été mis à mort. *Zéphirin* gouverna le troupeau de Rome pendant dix-huit années, & mourut paisiblement l'an 219. Il est vrai que dans les anciens martyrologes, on place presque tous les premiers papes ; mais le mot de *martyr* n'était pris alors que suivant sa véritable signification : *martyre* voulait dire *témoignage*, & non pas *supplice.*

Il est difficile d'accorder cette fureur de persécution avec la liberté qu'eurent les chrétiens d'assembler cinquante-six conciles, que les écrivains ecclésiastiques comptent dans les trois premiers siècles.

(*a*) Chap. III.

(*b*) Cette assertion doit être prouvée. Il faut convenir que depuis que l'histoire a succédé à la fable, on ne voit dans les Egyptiens qu'un peuple aussi lâche que superstitieux. *Cambyse* s'empare de l'Egypte par une seule bataille : *Alexandre* y donne des loix sans essuyer un seul combat, sans qu'aucune ville ose attendre un siège : les *Ptolomées* s'en emparent sans coup férir ; *César* & *Auguste* la subjuguent aussi aisément. *Omar* prend toute l'Egypte en une seule campagne ; les Mammelucs, peuples de la Colchide & des environs du mont Caucase, en sont les maîtres après *Omar* ; ce sont eux, & non les Egyptiens, qui défont l'armée de *Saint Louis*, & qui prennent ce roi prisonnier. Enfin, les Mammelucs étant devenus Egyptiens, c'est-à-dire, mous, lâches, inappliqués, volages, comme les habitans naturels de ce climat, ils passent en trois mois sous le joug de *Selim I*, qui fait pendre leur soudan, & qui laisse cette province annexée à l'empire des Turcs,

Digitized by Google

Il y eut des persécutions; mais si elles avaient été aussi violentes qu'on le dit, il est vraisemblable que *Tertullien*, qui écrivit avec tant de force contre le culte reçu, ne serait pas mort dans son lit. On sait bien que les empereurs ne lurent pas son *apologétique*, qu'un écrit obscur composé en Afrique ne parvient pas à ceux qui sont chargés du gouvernement du monde; mais il devait être connu de ceux qui approchaient le proconsul d'Afrique; il devait attirer beaucoup de haine à l'auteur; cependant il ne souffrit point le martyre.

Origène enseigna publiquement dans Alexandrie, & ne fut point mis à mort. Ce même *Origène* qui parlait avec tant de liberté aux payens & aux chrétiens, qui annonçait JESUS aux uns, qui niait un DIEU en trois personnes aux autres, avoue expressément dans son troisième livre contre *Celse*, qu'*il y a eu très-peu de martyrs, & encore de loin à loin; cependant*, dit-il, *les chrétiens ne négligent rien pour faire embrasser leur religion par tout le monde; ils courent dans les villes, dans les bourgs, dans les villages.*

Il est certain que ces courses continuelles pouvaient être aisément accusées de sédition par les prêtres ennemis, & pourtant ces missions sont tolérées malgré le peuple Egyptien, toujours turbulent, séditieux & lâche, peuple qui avait déchiré un Romain pour avoir tué un chat, peuple en tout tems méprisable, quoi qu'en disent les admirateurs des pyramides (*b*).

jusqu'à ce que d'autres barbares s'en emparent un jour.

Hérodote rapporte que dans les tems fabuleux, un roi Egyptien nommé *Séfostris* sortit de son pays dans le dessein formel de conquérir l'univers: il est visible qu'un tel dessein n'est digne que de *Pycrocole* ou de *Don Quichotte*; & sans compter que le nom de *Séfostris* n'est point égyptien, on peut mettre cet événement, ainsi que tous les faits antérieurs, au rang des *Mille & une nuit*. Rien n'est plus commun chez les peuples conquis, que de débiter des fables sur leur ancienne grandeur, comme dans certains pays, certaines misérables familles se font descendre d'antiques souverains. Les prêtres d'Egypte contèrent à *Hérodote* que ce roi qu'il appelle *Séfostris*, était allé subjuguer la Colchide; c'est comme si on disait qu'un roi de France partit de la Touraine pour aller subjuguer la Norvège.

On a beau répéter tous ces contes dans mille & mille volumes, ils n'en sont pas plus vraisemblables; il est bien plus naturel que les habitans robustes & féroces du Caucase, les

Digitized by Google

Qui devait plus soulever contre lui les prêtres & le gouvernement que *St.-Grégoire Taumaturge*, disciple d'*Origène? Grégoire* avait vu pendant la nuit un vieillard envoyé de DIEU, accompagné d'une femme resplendissante de lumière : cette femme était la Ste.-Vierge, & ce vieillard était *St.-Jean* l'évangéliste. *St.-Jean* lui dicta un symbole, que *St.-Grégoire* alla prêcher. Il passa en allant à Néocésarée, près d'un temple où l'on rendait des oracles, & où la pluie l'obligea de passer la nuit; il y fit plusieurs signes de croix. Le lendemain, le grand sacrificateur du temple fut étonné que les démons qui lui répondaient auparavant ne voulaient plus rendre d'oracles; il les appella; les diables vinrent pour lui dire qu'ils ne viendraient plus; ils lui apprirent qu'ils ne pouvaient plus habiter ce temple, parce que *Grégoire* y avait passé la nuit, & qu'il y avait fait des signes de croix. Le sacrificateur fit saisir *Grégoire*, qui lui répondit, *Je peux chasser les démons d'où je veux, & les faire entrer où il me plaira. Faites-les donc rentrer dans mon temple*, dit le sacrificateur. Alors *Grégoire* déchira un petit morceau d'un volume qu'il tenait à la main, & y traça ces paroles, *Grégoire à Sathan, je te commande de rentrer dans ce temple;* on mit ce billet sur l'autel; les démons

Colcidiens, & les autres Scythes, qui vinrent tant de fois ravager l'Asie, pénétrèrent jusqu'en Egypte : & si les prêtres de Colchos rapportèrent ensuite chez eux la mode de la circoncision, ce n'est pas une preuve qu'ils aient été subjugués par les Egyptiens. *Diodore de Sicile* rapporte que tous les rois vaincus par *Sésostris* venaient tous les ans du fond de leurs royaumes lui apporter leurs tributs, & que *Sésostris* se servait d'eux comme de chevaux de carosse, qu'il les faisait atteler à son char pour aller au temple. Ces histoires de *Gargantua* sont tous les jours fidélement copiées. Assurément ces rois étaient bien bons de venir de si loin servir ainsi de chevaux.

Quant aux pyramides, & aux autres antiquités, elles ne prouvent autre chose que l'orgueil, & le mauvais goût des princes d'Egypte, & l'esclavage d'un peuple imbécille, employant ses bras qui étaient son seul bien, à satisfaire la grossière ostentation de ses maîtres. Le gouvernement de ce peuple, dans les tems même que l'on vante si fort, paraît absurde & tyrannique : on prétend que toutes les terres appartenaient à leurs monarques. C'était bien à de pareils esclaves à conquérir le monde!

Cette profonde science des prêtres Egyptiens est encore un des plus énormes ridicules de l'histoire ancienne, c'est-à-dire de la fable. Des

c

obéirent, & rendirent ce jour-là leurs oracles comme à l'ordinaire; après quoi ils cessèrent, comme on le sait.

C'est *St.-Grégoire de Nysse* qui rapporte ces faits dans la vie de *St.-Grégoire Taumaturge*. Les prêtres des idoles devaient sans doute être animés contre *Grégoire*, & dans leur aveuglement le déférer au magistrat; cependant leur plus grand ennemi n'essuya aucune persécution.

Il est dit dans l'histoire de *St.-Cyprien*, qu'il fut le premier évêque de Carthage condamné à la mort. Le martyre de *St.-Cyprien* est de l'an 258 de notre ère; donc pendant un très-long tems aucun évêque de Carthage ne fut immolé pour sa religion. L'histoire ne nous dit point quelles calomnies s'élevèrent contre *St.-Cyprien*, quels ennemis il avait, pourquoi le proconsul d'Afrique fut irrité contre lui. *St.-Cyprien* écrit à *Cornelius* évêque de Rome: *Il arriva depuis peu une émotion populaire à Carthage, & on cria par deux fois qu'il fallait me jetter aux lions.* Il est bien vraisemblable que les emportemens du peuple féroce de Carthage furent enfin cause de la mort de *Cyprien*; & il est bien sûr que ce ne fut pas l'empereur *Gallus* qui le condamna de si loin pour sa religion, puisqu'il laissait en paix *Corneille* qui vivait sous ses yeux.

gens qui prétendaient que dans le cours d'onze mille années le soleil s'était levé deux fois au couchant, & couché deux fois au levant, en recommençant son cours, étaient sans doute bien au-dessous de l'auteur de l'almanach de Liège. La religion de ces prêtres qui gouvernaient l'état, n'était pas comparable à celle des peuples les plus sauvages de l'Amérique: on sait qu'ils adoraient des crocodiles, des singes, des chats, des oignons; & il n'y a peut-être aujourd'hui dans toute la terre que le culte du grand *Lama* qui soit aussi absurde.

Leurs arts ne valent guères mieux que leur religion; il n'y a pas une seule ancienne statue égyptienne qui soit supportable, & tout ce qu'ils ont eu de bon a été fait dans Alexandrie sous les *Ptolomées* & sous les *Césars*, par des artistes de Grèce: ils ont eu besoin d'un Grec pour apprendre la géométrie.

L'illustre *Bossuet* s'extasie sur le mérite égyptien, dans son *Discours sur l'histoire universelle* adressé au fils de *Louis XIV*. Il peut éblouir un jeune prince, mais il contente bien peu les savans; c'est une très-éloquente déclamation, mais un historien doit être plus philosophe qu'orateur. Au reste on ne donne cette réflexion sur les Egyptiens que comme une conjecture: quel autre nom peut-on donner à tout ce qu'on dit de l'antiquité?

Digitized by Google

Tant de causes secrettes se mêlent souvent à la cause apparente, tant de ressorts inconnus servent à persécuter un homme, qu'il est impossible de démêler dans les siécles postérieurs, la source cachée des malheurs des hommes les plus considérables, à plus forte raison celle du supplice d'un particulier qui ne pouvait être connu que par ceux de son parti.

Remarquez que *St.-Grégoire Taumaturge*, & *St.-Denis* évêque d'Alexandrie, qui ne furent point suppliciés, vivaient dans le tems de *St.-Cyprien*. Pourquoi étant aussi connus pour le moins que cet évêque de Carthage, demeurèrent-ils paisibles? & pourquoi *St.-Cyprien* fut-il livré au supplice? N'y a-t-il pas quelque apparence que l'un succomba sous des ennemis personnels & puissans, sous la calomnie, sous le prétexte de la raison d'état, qui se joint si souvent à la religion, & que les autres eurent le bonheur d'échapper à la méchanceté des hommes?

Il n'est guères possible que la seule accusation de christianisme ait fait périr *St.-Ignace*, sous le clément & juste *Trajan*,

(c) On ne révoque point en doute la mort de *St.-Ignace*; mais qu'on lise la relation de son martyre, un homme de bon sens ne sentira-t-il pas quelques doutes s'élever dans son esprit? L'auteur inconnu de cette relation dit, que *Trajan crut qu'il manquerait quelque chose à sa gloire, s'il ne soumettait à son empire le Dieu des chrétiens*. Quelle idée! *Trajan* était-il un homme qui voulût triompher des Dieux? Lorqu'*Ignace* parut devant l'empereur, ce prince lui dit, *Qui es-tu, esprit impur?* Il n'est guères vraisemblable qu'un empereur ait parlé à un prisonnier, & qu'il l'ait condamné lui même; ce n'est pas ainsi que les souverains en usent. Si *Trajan* fit venir *Ignace* devant lui, il ne lui demanda pas, *Qui es-tu?* il le savait bien. Ce mot, *esprit impur*, a-t-il pu être prononcé par un homme comme *Trajan?* Ne voit-on pas que c'est une expression d'exorciste, qu'un chrétien met dans la bouche d'un empereur? Est-ce là, bon DIEU! le style de *Trajan?*

Peut-on imaginer qu'*Ignace* lui ait répondu qu'il se nommait *Théophore*, parce qu'il portait JESUS dans son cœur, & que *Trajan* eût disserté avec lui sur JESUS-CHRIST? On fait dire à *Trajan*, à la fin de la conversation, *Nous ordonnons qu'Ignace, qui se glorifie de porter en lui le crucifié, sera mis aux fers, &c.* Un sophiste ennemi des chrétiens pouvait appeller JESUS-CHRIST *le crucifié*; mais il n'est guère probable que dans un arrêt on se fût servi de ce terme. Le supplice de la croix

puiſqu'on permit aux chrétiens de l'accompagner & de le conſoler quand on le conduiſit à Rome (c). Il y avait eu ſouvent des ſéditions dans Antioche, ville toujours turbulente, où *Ignace* était évêque ſecret des chrétiens: peut-être ces ſéditions malignement imputées aux chrétiens innocens, excitèrent l'attention du gouvernement, qui fut trompé, comme il eſt trop ſouvent arrivé.

St.-Siméon, par exemple, fut accuſé devant *Sapor* d'être l'eſpion des Romains. L'hiſtoire de ſon martyre rapporte que le roi *Sapor* lui propoſa d'adorer le ſoleil; mais on ſait que les Perſes ne rendaient point de culte au ſoleil; ils le regardaient comme un emblême du bon principe, d'*Oromaſe*, ou *Oroſmade*, du DIEU créateur qu'ils reconnaiſſaient.

Quelque tolérant que l'on puiſſe être, on ne peut s'empêcher de ſentir quelque indignation contre ces déclamateurs, qui accuſent *Dioclétien* d'avoir perſécuté les chrétiens, depuis qu'il fut ſur le trône; rapportons-nous-en à *Euſèbe de Céſarée*, ſon témoignage ne peut être récuſé; le favori, le panégyriſte de *Conſtantin*, l'ennemi violent des empereurs précédens, doit en

était ſi uſité chez les Romains, qu'on ne pouvait dans le ſtyle des loix déſigner par le *crucifié* l'objet du culte des chrétiens, & ce n'eſt pas ainſi que les loix & les empereurs prononcent leurs jugemens.

On fait enſuite écrire une longue lettre par *St.-Ignace* aux chrétiens de Rome; *Je vous écris*, dit-il, *tout enchaîné que je ſuis*. Certainement, s'il lui fut permis d'écrire aux chrétiens de Rome, ces chrétiens n'étaient donc pas recherchés; *Trajan* n'avait donc pas deſſein de ſoumettre leur Dieu à ſon empire; ou ſi ces chrétiens étaient ſous le fléau de la perſécution, *Ignace* commettait une très-grande imprudence en leur écrivant; c'était les expoſer, les livrer, c'était ſe rendre leur délateur.

Il ſemble que ceux qui ont rédigé ces actes devaient avoir plus d'égard aux vraiſemblances & aux convenances. Le martyre de *St.-Polycarpe* fait naître encore plus de doutes. Il eſt dit qu'une voix cria du haut du ciel, *Courage, Polycarpe!* que les chrétiens l'entendirent, mais que les autres n'entendirent rien: il eſt dit que quand on eut lié *Polycarpe* au poteau, & que le bûcher fut en flammes, ces flammes s'écartèrent de lui, & formèrent un arc au-deſſus de ſa tête, qu'il en ſortit une colombe, que le ſaint reſpecté par le feu exhala une odeur d'aromate qui embauma toute l'aſſemblée; mais que celui dont le feu n'oſait approcher ne put réſiſter au tranchant du glaive. Il faut avouer qu'on doit pardonner à ceux qui trouvent dans ces hiſtoires plus de piété que de vérité.

Digitized by Google

être cru quand il les justifie: voici ses paroles (*d*): « Les empe-
» reurs donnèrent long-tems aux chrétiens de grandes marques
» de bienveillance; ils leur confièrent des provinces; plusieurs
» chrétiens demeurèrent dans le palais; ils épousèrent même des
» chrétiennes; *Dioclétien* prit pour son épouse *Prisca*, dont la
» fille fut femme de *Maximien Galère*, *&c.*

Qu'on apprenne donc de ce témoignage décisif à ne plus calomnier; qu'on juge si la persécution excitée par *Galère* après dix-neuf ans d'un règne de clémence & de bienfaits, ne doit pas avoir sa source dans quelque intrigue que nous ne connaissons pas.

Qu'on voie combien la fable de la légion Thébaine ou Thébéenne, massacrée, dit-on, toute entière pour la religion, est une fable absurde. Il est ridicule qu'on ait fait venir cette légion d'Asie par le grand St.-Bernard; il est impossible qu'on l'eût appellée d'Asie pour venir appaiser une sédition dans les Gaules, un an après que cette sédition avait été réprimée; il n'est pas moins impossible qu'on ait égorgé six mille hommes d'infanterie, & sept cents cavaliers, dans un passage où deux cents hommes pourraient arrêter une armée entière. La relation de cette prétendue boucherie commence par une imposture évidente: *quand la terre gémissait sous la tyrannie de Dioclétien, le ciel se peuplait de martyrs:* Or cette avanture, comme on l'a dit, est supposée en 286, tems où *Dioclétien* favorisait le plus les chrétiens, & où l'empire Romain fut le plus heureux. Enfin ce qui devrait épargner toutes ces discussions, c'est qu'il n'y eut jamais de légion Thébaine: les Romains étaient trop fiers & trop sensés pour composer une légion de ces Egyptiens qui ne servaient à Rome que d'esclaves, *Verna Canopi*: c'est comme s'ils avaient eu une légion Juive. Nous avons les noms des trente-deux légions qui faisaient les principales forces de l'empire Romain; assurément la légion Thébaine ne s'y trouve pas. Rangeons donc ce conte avec les vers acrostiches des sibylles qui prédisaient les miracles de JESUS-CHRIST, & avec tant de pièces supposées qu'un faux zèle prodigua pour abuser la crédulité.

(*d*) Hist. eccléfiast. liv. VIII.

Digitized by Google

DU DANGER DES FAUSSES LÉGENDES, ET DE LA PERSÉCUTION.

Le menſonge en a trop long-tems impoſé aux hommes; il eſt tems qu'on connaiſſe le peu de vérités qu'on peut démêler à travers ces nuages de fables qui couvrent l'hiſtoire Romaine, depuis *Tacite* & *Suétone*, & qui ont preſque toujours enveloppé les annales des autres nations anciennes.

Comment peut-on croire, par exemple, que les Romains, ce peuple grave & ſévère de qui nous tenons nos loix, aien condamné des vierges chrétiennes, des filles de qualité, à la proſtitution? C'eſt bien mal connaître l'auſtère dignité de nos légiſlateurs, qui puniſſaient ſi ſévérement les faibleſſes des veſtales. *Les Actes ſincères* de *Ruinart* rapportent ces turpitudes; mais doit-on croire aux *Actes* de *Ruinart*, comme aux *Actes des Apôtres?* Ces *Actes ſincères* diſent, après *Bollandus*, qu'il y avait dans la ville d'Ancire ſept vierges chrétiennes, d'environ ſoixante & dix ans chacune, que le gouverneur *Théodecte* les condamna à paſſer par les mains des jeunes gens de la ville, mais que ces vierges ayant été épargnées (comme de raiſon); il les obligea de ſervir toutes nues aux myſtères de *Diane*; auxquels, pourtant, on n'aſſiſta jamais qu'avec un voile. *St.-Théodote*, qui à la vérité était cabaretier, mais qui n'en était pas moins zélé, pria DIEU ardemment de vouloir bien faire mourir ces ſaintes filles, de peur qu'elles ne ſuccombaſſent à la tentation: DIEU l'exauça; le gouverneur les fit jetter dans un lac avec une pierre au cou: elles apparurent auſſi-tôt à *Théodote*, & le prièrent de ne pas ſouffrir *que leurs corps fuſſent mangés des poiſſons:* ce furent leurs propres paroles.

Le St. cabaretier & ſes compagnons allèrent pendant la nuit au bord du lac gardé par des ſoldats; un flambeau céleſte marcha toujours devant eux, & quand ils furent au lieu où étaient les gardes, un cavalier céleſte armé de toutes pièces pourſuivit ces gardes la lance à la main: *St.-Théodote* retira du lac les corps des vierges: il fut mené devant le gouverneur, & le cavalier céleſte n'empêcha pas qu'on ne lui

Digitized by Google

tranchât la tête. Ne cessons de répéter que nous vénérons les vrais martyrs, mais qu'il est difficile de croire cette histoire de *Bollandus* & de *Ruinart.*

Faut-il rapporter ici le conte du jeune *St.-Romain?* On le jetta dans le feu, dit *Eusèbe,* & des Juifs qui étaient présens insultèrent à JESUS-CHRIST qui laissait brûler ses confesseurs, après que DIEU avait tiré *Sidrac, Misac* & *Abdenago* de la fournaise ardente. A peine les Juifs eurent-ils parlé, que *St.-Romain* sortit triomphant du bûcher: l'empereur ordonna qu'on lui pardonnât, & dit au juge qu'il ne voulait rien avoir à démêler avec DIEU. (étranges paroles pour *Dioclétien!*) Le juge, malgré l'indulgence de l'empereur, commanda qu'on coupât la langue à *St.-Romain;* & quoiqu'il eût des bourreaux, il fit faire cette opération par un médecin. Le jeune *Romain* né bègue, parla avec volubilité dès qu'il eut la langue coupée. Le médecin essuia une réprimande, & pour montrer que l'opération était faite selon les règles de l'art, il prit un passant, & lui coupa juste autant de langue qu'il en avait coupé à *St.-Romain,* de quoi le passant mourut sur le champ: *car,* ajoute savamment l'auteur, *l'anatomie nous apprend qu'un homme sans langue ne saurait vivre.* En vérité, si *Eusèbe* a écrit de pareilles fadaises, si on ne les a point ajoutées à ses écrits, quel fond peut-on faire sur son histoire?

On nous donne le martyre de *Ste.-Félicité* & de ses sept enfans, envoyés, dit-on, à la mort par le sage & pieux *Antonin,* sans nommer l'auteur de la relation. Il est bien vraisemblable que quelque auteur plus zélé que vrai, a voulu imiter l'histoire des *Maccabées;* c'est ainsi que commence la relation: *Ste.-Félicité était Romaine, elle vivait sous le règne d'Antonin:* il est clair par ces paroles, que l'auteur n'était pas contemporain de *Ste. Félicité:* il dit que le préteur les jugea sur son tribunal dans le champ de Mars; mais le préfet de Rome tenait son tribunal au capitole, & non au champ de Mars, qui après avoir servi à tenir les comices, servait alors aux revues des soldats, aux courses, aux jeux militaires: cela seul démontre la supposition.

Il est dit encore, qu'après le jugement, l'empereur commit à différens juges le soin de faire exécuter l'arrêt; ce qui est entiérement

Digitized by Google

entiérement contraire à toutes les formalités de ces tems-là, & à celles de tous les tems.

Il y a de même un *Saint-Hyppolite*, que l'on suppose traîné par des chevaux, comme *Hyppolite* fils de *Thésée*. Ce supplice ne fut jamais connu des anciens Romains, & la seule ressemblance du nom a fait inventer cette fable.

Observez encore que dans les relations des martyres, composées uniquement par les chrétiens mêmes, on voit presque toujours une foule de chrétiens venir librement dans la prison du condamné, le suivre au supplice, recueillir son sang, ensevelir son corps, faire des miracles avec les reliques. Si c'était la religion seule qu'on eût persécutée, n'aurait-on pas immolé ces chrétiens déclarés qui assistaient leurs frères condamnés, & qu'on accusait d'opérer des enchantemens avec les restes des corps martyrisés? ne les aurait-on pas traités comme nous avons traité les Vaudois, les Albigeois, les Hussites, les différentes sectes des protestans? nous les avons égorgés, brûlés en foule, sans distinction ni d'âge ni de sexe. Y a-t-il dans les relations avérées des persécutions anciennes un seul trait qui approche de la Saint-Barthelemi, & des massacres d'Irlande? y en a-t-il un seul qui ressemble à la fête annuelle qu'on célèbre encore dans Toulouse, fête cruelle, fête abolissable à jamais, dans laquelle un peuple entier remercie DIEU en procession, & se félicite d'avoir égorgé il y a deux cents ans quatre mille de ses concitoyens?

Je le dis avec horreur, mais avec vérité; c'est nous chrétiens, c'est nous qui avons été persécuteurs, bourreaux, assassins! & de qui? de nos frères. C'est nous qui avons détruit cent villes, le crucifix, ou la Bible à la main, & qui n'avons cessé de répandre le sang, & d'allumer des bûchers, depuis le règne de *Constantin* jusqu'aux fureurs des Cannibales qui habitaient les Cévennes; fureurs, qui, graces au ciel, ne subsistent plus aujourd'hui.

Nous envoyons encore quelquefois à la potence, de pauvres gens du Poitou, du Vivarais, de Valence, de Montauban. Nous avons pendu depuis 1745 huit personnages de ceux qu'on appelle *prédicans*, ou *ministres de l'Evangile*, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir prié DIEU pour le roi en

Digitized by Google

patois, & d'avoir donné une goutte de vin & un morceau de pain levé à quelques payſans imbécilles. On ne ſait rien de cela dans Paris, où le plaiſir eſt la ſeule choſe importante, où l'on ignore tout ce qui ſe paſſe en province & chez les étrangers. Ces procès ſe font en une heure, & plus vîte qu'on ne juge un déſerteur. Si le roi en était inſtruit, il ferait grace.

On ne traite ainſi les prêtres catholiques en aucun pays proteſtant. Il y a plus de cent prêtres catholiques en Angleterre & en Irlande, on les connait, on les a laiſſé vivre très-paiſiblement dans la dernière guerre.

Serons-nous toujours les derniers à embraſſer les opinions ſaines des autres nations? Elles ſe ſont corrigées, quand nous corrigerons-nous? Il a fallu ſoixante ans pour nous faire adopter ce que *Newton* avait démontré; nous commençons à peine à oſer ſauver la vie à nos enfans par l'inoculation; nous ne pratiquons que depuis très-peu de tems les vrais principes de l'agriculture; quand commencerons-nous à pratiquer les vrais principes de l'humanité? & de quel front pouvons-nous reprocher aux payens d'avoir fait des martyrs, tandis que nous avons été coupables de la même cruauté dans les mêmes circonſtances?

Accordons que les Romains ont fait mourir une multitude de chrétiens pour leur ſeule religion; en ce cas, les Romains ont été très-condamnables. Voudrions-nous commettre la même injuſtice? & quand nous leur reprochons d'avoir perſécuté, voudrions-nous être perſécuteurs?

S'il ſe trouvait quelqu'un aſſez dépourvu de bonne foi, ou aſſez fanatique, pour me dire ici, Pourquoi venez-vous développer nos erreurs & nos fautes? Pourquoi détruire nos faux miracles & nos fauſſes légendes? elles ſont l'aliment de la piété de pluſieurs perſonnes; il y a des erreurs néceſſaires; n'arrachez pas du corps un ulcère invétéré qui entraînerait avec lui la deſtruction du corps: voici ce que je lui répondrais.

Tous ces faux miracles par leſquels vous ébranlez la foi qu'on doit aux véritables, toutes ces légendes abſurdes que vous ajoutez aux vérités de l'Evangile, éteignent la religion dans les cœurs; trop de perſonnes qui veulent s'inſtruire, &

Digitized by Google

qui n'ont pas le tems de s'instruire assez, disent, Les maîtres de ma religion m'ont trompé, il n'y a donc point de religion; il vaut mieux se jetter dans les bras de la nature que dans ceux de l'erreur; j'aime mieux dépendre de la loi naturelle que des inventions des hommes. D'autres ont le malheur d'aller encore plus loin; ils voient que l'imposture leur a mis un frein, & ils ne veulent pas même du frein de la vérité, ils penchent vers l'athéisme; on devient dépravé, parce que d'autres ont été fourbes & cruels.

Voilà certainement les conséquences de toutes les fraudes pieuses, & de toutes les superstitions. Les hommes d'ordinaire ne raisonnent qu'à demi; c'est un très-mauvais argument que de dire, *Voraginé* l'auteur de la *Légende dorée*, & le jésuite *Ribadeneira* compilateur de la *Fleur des saints*, n'ont dit que des sottises, donc il n'y a point de DIEU: Les catholiques ont égorgé un certain nombre d'huguenots, & les huguenots à leur tour ont assassiné un certain nombre de catholiques, donc il n'y a point de DIEU: On s'est servi de la confession, de la communion & de tous les sacremens, pour commettre les crimes les plus horribles, donc il n'y a point de DIEU. Je conclurais au contraire, donc il y a un DIEU, qui après cette vie passagère, dans laquelle nous l'avons tant méconnu, & tant commis de crimes en son nom, daignera nous consoler de tant d'horribles malheurs; car à considérer les guerres de religion, les quarante schismes des papes, qui ont presque tous été sanglans, les impostures qui ont presque toutes été funestes, les haines irréconciliables allumées par les différentes opinions, à voir tous les maux qu'a produit le faux zèle, les hommes ont eu long-tems leur enfer dans cette vie.

ABUS DE L'INTOLÉRANCE.

Mais quoi! sera-t-il permis à chaque citoyen de ne croire que sa raison, & de penser ce que cette raison éclairée ou trompée lui dictera? il le faut bien (*e*), pourvu qu'il ne trouble

(*e*) Voyez l'excellente lettre de *Locke* sur la tolérance.

Digitized by Google

point l'ordre ; car il ne dépend pas de l'homme de croire, ou de ne pas croire ; mais il dépend de lui de reſpecter les uſages de ſa patrie : & ſi vous diſiez que c'eſt un crime de ne pas croire à la religion dominante, vous accuſeriez donc vous-même les premiers chrétiens vos pères, & vous juſtifieriez ceux que vous accuſez de les avoir livrés aux ſupplices.

Vous répondez que la différence eſt grande, que toutes les religions ſont les ouvrages des hommes, & que l'égliſe catholique, apoſtolique & romaine eſt ſeule l'ouvrage de DIEU. Mais en bonne foi, parce que notre religion eſt divine, doit-elle régner par la haine, par les fureurs, par les exils, par l'enlèvement des biens, les priſons, les tortures, les meurtres, & par les actions de graces rendues à DIEU pour ces meurtres ? Plus la religion chrétienne eſt divine, moins il appartient à l'homme de la commander ; ſi DIEU l'a faite, DIEU la ſoutiendra ſans vous. Vous ſavez que l'intolérance ne produit que des hypocrites ou des rebelles ; quelle funeſte alternative ! Enfin, voudriez vous ſoutenir par des bourreaux la religion d'un DIEU que des bourreaux ont fait périr, & qui n'a prêché que la douceur & la patience ?

Voyez, je vous prie, les conſéquences affreuſes du droit de

(*f*) Le jéſuite *Buſembaum*, commenté par le jéſuite *La Croix*, dit, qu'*il eſt permis de tuer un prince excommunié par le pape, dans quelque pays qu'on trouve ce prince, parce que l'univers appartient au pape & que celui qui accepte cette commiſſion fait une œuvre très-charitable.* C'eſt cette propoſition inventée dans les petites maiſons de l'enfer, qui a le plus ſoulevé toute la France contre les jéſuites. On leur a reproché alors plus que jamais ce dogme ſi ſouvent enſeigné par eux & ſi ſouvent déſavoué. Ils ont cru ſe juſtifier en montrant à-peu-près les mêmes déciſions dans *St. Thomas* & dans pluſieurs jacobins *. En effet *St. Thomas d'Aquin*, docteur angélique, interprète de la volonté divine, (ce ſont ſes titres) avance qu'un prince apoſtat perd ſon droit à la couronne, & qu'on ne doit plus lui obéir **: que l'égliſe peut le punir de mort : qu'on n'a toléré l'Empereur *Julien* que parce qu'on n'était pas le plus fort †: que de droit on doit tuer tout hérétique ‡ : que ceux qui délivrent

* Voyez ſi vous pouvez la *lettre* d'un homme du monde à un théologien ſur *St. Thomas* ; c'eſt une brochure de jéſuite de 1762.

** Livre II, part. II, queſtion 12.

† *ibid.*

‡ *ibid.* queſtions 11 & 12.

Digitized by Google

l'intoléranee. S'il était permis de dépouiller de ſes biens, de jetter dans les cachots, de tuer un citoyen, qui ſous un tel degré de latitude ne profeſſerait pas la religion admiſe ſous ce degré, quelle exception exempterait les premiers de l'état des mêmes peines? La religion lie également le monarque & les mendians : auſſi, plus de cinquante docteurs ou moines ont affirmé cette horreur monſtrueuſe, qu'il était permis de dépoſer, de tuer les ſouverains qui ne penſeraient pas comme l'égliſe dominante, & les parlemens du royaume n'ont ceſſé de proſcrire ces abominables déciſions d'abominables théologiens (*f*).

Le ſang de *Henri le grand* fumait encore, quand le parlement de Paris donna un arrêt qui établiſſait l'indépendance de la couronne, comme une loi fondamentale. Le cardinal *Duperron*, qui devait la pourpre à *Henri le grand*, s'éleva dans les états de 1614 contre l'arrêt du parlement, & le fit ſupprimer. Tous les journaux du tems rapportent les termes dont *Duperron* ſe ſervit dans ſes harangues : *Si un prince ſe faiſait arien*, dit-il, *on ſerait bien obligé de le dépoſer.*

Non aſſurément, monſieur le cardinal; on veut bien adopter votre ſuppoſition chimérique, qu'un de nos rois ayant lu l'hiſtoire des conciles & des pères, frappé, d'ailleurs, de ces

le peuple d'un prince qui gouverne tyranniquement, ſont très-louables, &c. &c. On reſpecte fort l'ange de l'école; mais ſi dans les tems de *Jacques Clément* ſon confrère, & du feuillant *Ravaillac*, il était venu ſoutenir en France de telles propoſitions, comment aurait-on traité l'ange de l'école?

Il faut avouer que *Jean Gerſon*, chancelier de l'univerſité, alla encore plus loin que *Saint-Thomas*, & le cordelier *Jean Petit* infiniment plus loin que *Gerſon*. Pluſieurs cordeliers ſoutinrent les horribles thèſes de *Jean Petit*. Il faut avouer que cette doctrine diabolique du régicide vient uniquement de la folle idée où ont été long-tems preſque tous les moines, que le pape eſt un Dieu en terre, qui peut diſpoſer à ſon gré du trône & de la vie des rois. Nous avons été en cela fort au-deſſous de ces Tartares qui croient le grand *Lama* immortel; il leur diſtribue ſa chaiſe percée; ils font ſécher ces reliques, les enchâſſent, & les baiſent dévotement. Pour moi, j'avoue que j'aimerais mieux pour le bien de la paix porter à mon cou de telles reliques, que de croire que le pape ait le moindre droit ſur le temporel des rois, ni même ſur le mien, en quelque cas que ce puiſſe être.

Digitized by Google

paroles, *mon père est plus grand que moi*, les prenant trop à la lettre, & balançant entre le concile de Nicée & celui de Constantinople, se déclarât pour *Eusèbe de Nicomédie*, je n'en obéirai pas moins à mon roi, je ne me croirai pas moins lié par le serment que je lui ai fait; & si vous osiez vous soulever contre lui, & que je fusse un de vos juges, je vous déclarerais criminel de lèze-majesté.

Duperron poussa plus loin la dispute, & je l'abrège. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir ces chimères révoltantes; je me bornerai à dire avec tous les citoyens, que ce n'est pas parce que *Henri IV* fut sacré à Chartres qu'on lui devait obéissance, mais parce que le droit incontestable de la naissance donnait la couronne à ce prince, qui la méritait par son courage & par sa bonté.

Qu'il soit donc permis de dire que tout citoyen doit hériter, par le même droit, des biens de son père, & qu'on ne voit pas qu'il mérite d'en être privé, & d'être traîné au gibet, parce qu'il sera du sentiment de *Ratram* contre *Paschase Ratberg*, & de *Bérenger* contre *Scot*.

On sait que tous nos dogmes n'ont pas toujours été clairement expliqués, & universellement reçus dans notre église. JESUS-CHRIST ne nous ayant point dit comment procédait le Saint-Esprit, l'église latine crut long-tems avec la grecque, qu'il ne procédait que du Père; enfin elle ajouta au symbole, qu'il procédait aussi du Fils. Je demande, si le lendemain de cette décision, un citoyen qui s'en serait tenu au symbole de la veille eût été digne de mort? La cruauté, l'injustice serait-elle moins grande, de punir aujourd'hui celui qui penserait comme on pensait autrefois? Etait-on coupable du tems d'*Honorius Ier.* de croire que JESUS n'avait pas deux volontés?

Il n'y a pas long-tems que l'immaculée conception est établie; les dominicains n'y croient pas encore. Dans quel tems les dominicains commenceront-ils à mériter des peines dans ce monde & dans l'autre?

Si nous devons apprendre de quelqu'un à nous conduire dans nos disputes interminables, c'est certainement des apôtres & des évangélistes. Il y avait de quoi exciter un schisme violent entre *Saint-Paul* & *Saint-Pietre*. *Paul* dit expressément dans son

Digitized by Google

épître aux Galates, qu'il réſiſta en face à *Pierre*, parce que *Pierre* était répréhenſible, parce qu'il uſait de diſſimulation auſſi bien que *Barnabé*, parce qu'ils mangeaient avec les Gentils avant l'arrivée de *Jacques*, & qu'enſuite ils ſe retirèrent ſecrétement, & ſe ſéparèrent des Gentils de peur d'offenſer les circoncis. *Je vis*, ajoute-t-il, *qu'ils ne marchaient pas droit ſelon l'Evangile : je dis à* Céphas; *Si vous Juif, vivez comme les Gentils, & non comme les Juifs, pourquoi obligez-vous les Gentils à judaïſer?*

C'était là un ſujet de querelle violente. Il s'agiſſait de ſavoir ſi les nouveaux chrétiens judaïſeraient ou non. *Saint-Paul* alla dans ce tems-là même ſacrifier dans le temple de Jéruſalem. On ſait que les quinze premiers évêques de Jéruſalem furent des Juifs circoncis, qui obſervèrent le ſabbath, & qui s'abſtinrent des viandes défendues. Un évêque Eſpagnol ou Portugais qui ſe ferait circoncire & qui obſerverait le ſabbath, ſerait brûlé dans un *Auto-da-fé*. Cependant la paix ne fut altérée pour cet objet fondamental ni parmi les apôtres, ni parmi les premiers chrétiens.

Si les évangéliſtes avaient reſſemblé aux écrivains modernes, ils avaient un champ bien vaſte pour combattre les uns contre les autres. *Saint-Matthieu* compte vingt-huit générations depuis *David* juſqu'à JESUS; *Saint-Luc* en compte quarante-une; & ces générations ſont abſolument différentes. On ne voit pourtant nulle diſſenſion s'élever entre les diſciples ſur ces contrariétés apparentes très-bien conciliées par pluſieurs pères de l'égliſe. La charité ne fut point bleſſée, la paix fut conſervée. Quelle plus grande leçon de nous tolérer dans nos diſputes, & de nous humilier dans tout ce que nous n'entendons pas?

Saint-Paul dans ſon épître à quelques Juifs de Rome convertis au chriſtianiſme, emploie toute la fin du troiſième chapitre à dire que la ſeule foi glorifie, & que les œuvres ne juſtifient perſonne. *Saint-Jacques*, au contraire, dans ſon épître aux douze tribus diſperſées par toute la terre, chapitre II, ne ceſſe de dire qu'on ne peut être ſauvé ſans les œuvres. Voilà ce qui a ſéparé deux grandes communions parmi nous, & ce qui ne diviſa point les apôtres.

Digitized by Google

Si la persécution contre ceux avec qui nous disputons, était une action sainte, il faut avouer que celui qui aurait fait tuer le plus d'hérétiques, serait le plus grand saint du paradis. Quelle figure y ferait un homme qui se serait contenté de dépouiller ses frères, & de les plonger dans des cachots, auprès d'un zélé qui en aurait massacré des centaines le jour de la Saint-Barthelemi? En voici la preuve.

Le successeur de *Saint-Pierre* & son consistoire ne peuvent errer; ils approuvèrent, célébrèrent, consacrèrent l'action de la Saint-Barthelemi; donc cette action était très-sainte, donc de deux assassins égaux en piété celui qui aurait éventré vingt-quatre femmes grosses huguenotes, doit être élevé en gloire du double de celui qui n'en aura éventré que douze; par la même raison les fanatiques des Cévennes devaient croire qu'ils seraient élevés en gloire à proportion du nombre des prêtres, des religieux, & des femmes catholiques qu'ils auraient égorgés. Ce sont là d'étranges titres pour la gloire éternelle.

SI L'INTOLÉRANCE FUT DE DROIT DIVIN DANS LE JUDAÏSME, ET SI ELLE FUT TOUJOURS MISE EN PRATIQUE.

On appelle, je crois, *Droit Divin*, les préceptes que DIEU a donnés lui-même. Il voulut que les Juifs mangeassent un agneau

(*g*) Deuter. chap. XIV.

(*h*) Dans l'idée que nous avons de faire sur cet ouvrage quelques notes utiles, nous remarquerons ici, qu'il est dit que DIEU fit une alliance avec *Noé*, & avec tous les animaux; & cependant, il permet à *Noé* de *manger de tout ce qui a vie & mouvement*; il excepte seulement le sang, dont il ne permet pas qu'on se nourrisse. DIEU ajoute, *qu'il tirera vengeance de tous les animaux qui auront répandu le sang de l'homme.*

On peut inférer de ces passages & de plusieurs autres, ce que toute l'antiquité a toujours pensé jusqu'à nos jours, & ce que tous les hommes sensés pensent, que les animaux ont quelques connaissances. DIEU ne fait point un pacte avec les arbres & avec les pierres, qui n'ont point de sentiment; mais il en fait un avec les animaux, qu'il a daigné douer d'un sentiment souvent plus exquis que le nôtre, & de quelques idées nécessairement attachées à ce sentiment. C'est pourquoi il ne veut pas qu'on ait la barbarie de se nourrir de leur sang, parce qu'en effet le sang est la source de la vie, & par

Digitized by Google

agneau cuit avec des laitues, & que les convives le mangeaſſent debout, un bâton à la main, en commémoration du *Phaſé*; il ordonna que la conſécration du grand-prêtre ſe ferait en mettant du ſang à ſon oreille droite, à ſa main droite, & à ſon pied droit; coutumes extraordinaires pour nous, mais non pas pour l'antiquité; il voulut qu'on chargeât le bouc *Hazazel* des iniquités du peuple; il défendit qu'on ſe nourrît (*g*) de poiſſons ſans écailles, de porcs, de lièvres, de hériſſons, de hiboux, de griffons, d'ixions, &c.

Il inſtitua les fêtes, les cérémonies; toutes ces choſes qui ſemblaient arbitraires aux autres nations, & ſoumiſes au droit poſitif, à l'uſage, étant commandées par DIEU même, devenaient un droit divin pour les Juifs, comme tout ce que JESUS-CHRIST fils de *Marie*, fils de DIEU, nous a commandé, eſt de droit divin pour nous.

Gardons-nous de rechercher ici pourquoi DIEU a ſubſtitué une loi nouvelle, à celle qu'il avait donnée à *Moïſe*, & pourquoi il avait commandé à *Moïſe* plus de choſes qu'au patriarche *Abraham*, & plus à *Abraham* qu'à *Noé* (*h*). Il ſemble qu'il daigne ſe proportionner aux tems & à la population du genre humain; c'eſt une gradation paternelle; mais ces abîmes ſont trop profonds pour notre débile vue. Tenons-nous dans

conſéquent du ſentiment. Privez un animal de tout ſon ſang, tous ſes organes reſtent ſans action. C'eſt donc avec très-grande raiſon que l'Ecriture dit en cent endroits, que l'ame, c'eſt-à-dire, ce qu'on appellait l'*ame ſenſitive*, eſt dans le ſang; & cette idée ſi naturelle a été celle de tous les peuples:

C'eſt ſur cette idée qu'eſt fondée la commiſération que nous devons avoir pour les animaux. Des ſept préceptes des *Noachides*, admis chez les Juifs, il y en a un qui défend de manger le membre d'un animal en vie. Ce précepte prouve que les hommes avaient eu la cruauté de mutiler les animaux pour manger leurs membres coupés, & qu'ils les laiſſaient vivre, pour ſe nourrir ſucceſſivement des parties de leur corps. Cette coutume ſubſiſta en effet chez quelques peuples barbares, comme on le voit par les ſacrifices de l'iſle de Chio, à *Bacchus Omadios*, le mangeur de chair crue. DIEU en permettant que les animaux nous ſervent de pâture, recommande donc quelque humanité envers eux. Il faut convenir qu'il y a de la barbarie à les faire ſouffrir, & il n'y a certainement que l'uſage qui puiſſe diminuer en nous l'horreur naturelle d'égorger un animal que nous avons

Digitized by Google

les bornes de notre ſujet; voyons d'abord ce qu'était l'intolérance chez les Juifs.

Il eſt vrai que dans l'Exode, les Nombres, le Lévitique, le Deutéronome, il y a des loix très-ſévères ſur le culte, & des châtimens plus ſévères encore. Pluſieurs commentateurs ont de la peine à concilier les récits de *Moïſe* avec les paſſages de *Jérémie* & d'*Amos*, & avec le célèbre diſcours de *St.-Étienne*, (*i*), rapporté dans les Actes des Apôtres. *Amos* dit que les Juifs adorèrent toujours dans le déſert *Moloc*, *Rempham* & *Kium*. *Jérémie* dit expreſſément (*k*), que DIEU ne demanda aucun ſacrifice à leurs pères quand ils ſortirent d'Egypte. *St.-Etienne* dans

nourri de nos mains. Il y a toujours eu des peuples qui s'en ſont fait un grand ſcrupule: ce ſcrupule dure encore dans la preſqu'iſle de l'Inde; toute la ſecte de *Pythagore*, en Italie & en Grèce, s'abſtint conſtamment de manger de la chair. *Porphyre* dans ſon livre de l'abſtinence reproche à ſon diſciple de n'avoir quitté ſa ſecte que pour ſe livrer à ſon appétit barbare.

Il faut, ce me ſemble, avoir renoncé à la lumière naturelle, pour oſer avancer que les bêtes ne ſont que des machines. Il y a une contradiction manifeſte à convenir que DIEU a donné aux bêtes tous les organes du ſentiment, & à ſoutenir qu'il ne leur a point donné de ſentiment.

Il me paraît encore qu'il faut n'avoir jamais obſervé les animaux, pour ne pas diſtinguer chez eux les différentes voix du beſoin, de la ſouffrance, de la joie, de la crainte, de l'amour, de la colère & de toutes leurs affections; il ſerait bien étrange qu'elles exprimaſſent ſi bien ce qu'elles ne ſentiraient pas.

Cette remarque peut fournir beaucoup de réflexions aux eſprits exercés, ſur le pouvoir & la bonté du créateur, qui daigne accorder la vie, le ſentiment, les idées, la mémoire aux êtres que lui-même a organiſés de ſa main toute-puiſſante. Nous ne ſavons ni comment ces organes ſe ſont formés, ni comment ils ſe développent, ni comment on reçoit la vie, ni par quelles loix les ſentimens, les idées, la mémoire, la volonté ſont attachés à cette vie: & dans cette profonde & éternelle ignorance, inhérente à notre nature, nous diſputons ſans ceſſe, nous nous perſécutons les uns les autres, comme les taureaux qui ſe battent avec leurs cornes, ſans ſavoir pourquoi & comment ils ont des cornes.

(*i*) Amos, chap. V, v. 26.

(*k*) Jerem. chap. VII, v. 12.

(*l*) Act. chap. VII, v. 42.

(*m*) Deut. chap. XII, v. 8.

(*n*) Pluſieurs écrivains conclurent témérairement de ce paſſage, que le chapitre concernant le veau d'or (qui n'eſt autre choſe que le Dieu *Apis*) a été ajouté aux livres de *Moïſe*, ainſi que pluſieurs autres chapitres.

Aben-Eſra fut le premier qui crut prouver que le Pentateuque avait été rédigé du tems des rois. *Wolaſton*,

Digitized by Google

ſon diſcours aux Juifs, s'exprime ainſi : « Ils adorèrent l'armée du » ciel (*l*), ils n'offrirent ni ſacrifices, ni hoſties dans le déſert pen- » dant quarante ans, ils portèrent le tabernacle du Dieu *Moloc*, » & l'aſtre de leur Dieu *Rempham* ».

D'autres critiques infèrent du culte de tant de Dieux étrangers, que ces Dieux furent tolérés par *Moïſe*, & ils citent en preuves ces paroles du Deutéronome (*m*) : *Quand vous ſerez dans la terre de Canaan, vous ne ferez point comme nous faiſons aujourd'hui, où chacun fait ce qui lui ſemble bon* (n).

Ils appuient leur ſentiment ſur ce qu'il n'eſt parlé d'aucun

Colins, *Tindale*, *Shafisburi*, *Bollingbroke*, & beaucoup d'autres ont allégué que l'art de graver ſes penſées ſur la pierre polie, ſur la brique, ſur le plomb ou ſur le bois, était alors la ſeule manière d'écrire ; ils diſent que du tems de *Moïſe*, les Caldéens & les Egyptiens n'écrivaient pas autrement, qu'on ne pouvait alors graver que d'une manière très-abrégée, & en hiéroglyphes, la ſubſtance des choſes qu'on voulait tranſmettre à la poſtérité, & non pas des hiſtoires détaillées ; qu'il n'était pas poſſible de graver de gros livres dans un déſert où l'on changeait ſi ſouvent de demeure, où l'on n'avait perſonne qui pût ni fournir des vêtemens, ni les tailler, ni même raccommoder les ſandales, & où DIEU fut obligé de faire un miracle de quarante années pour conſerver les vêtemens & les chauſſures de ſon peuple. Ils diſent qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'on eût tant de graveurs de caractères, lorſqu'on manquait des arts les plus néceſſaires, & qu'on ne pouvait même faire du pain : & ſi on leur dit que les colonnes du tabernacle étaient d'airain, & les chapiteaux d'argent maſſif, ils répondent que l'ordre a pu en être donné dans le déſert, mais qu'il ne fut exécuté que dans des tems plus heureux.

Ils ne peuvent concevoir que ce peuple pauvre ait demandé un veau d'or maſſif pour l'adorer au pied de la montagne même où DIEU parlait à *Moïſe*, au milieu des foudres & des éclairs que ce peuple voyait, & au ſon de la trompette céleſte qu'il entendait. Ils s'étonnent que la veille du jour même où *Moïſe* deſcendit de la montagne, tout ce peuple ſe ſoit adreſſé au frère de *Moïſe* pour avoir ce veau d'or maſſif. Comment *Aaron* le jetta-t-il en fonte en un ſeul jour ? Comment enſuite *Moïſe* le réduiſit-il en poudre ? Ils diſent qu'il eſt impoſſible à tout artiſte de faire en moins de trois mois une ſtatue d'or, & que pour la réduire en poudre qu'on puiſſe avaler, l'art de la chymie la plus ſavante ne ſuffit pas ; ainſi, la prévarication d'*Aaron*, & l'opération de *Moïſe* auraient été deux miracles.

L'humanité, la bonté de cœur, qui les trompe, les empêche de croire que *Moïſe* ait fait égorger vingt-trois mille perſonnes pour expier ce pé-

Digitized by Google

acte religieux du peuple dans le désert, point de Pâque célébrée, point de Pentecôte, nulle mention qu'on ait célébré la fête des tabernacles, nulle prière publique établie; enfin, la

ché: ils n'imaginent pas que vingt-trois mille hommes se soient ainsi laissés massacrer par des lévites, à moins d'un troisième miracle. Enfin, ils trouvent étrange qu'*Aaron* le plus coupable de tous, ait été récompensé du crime dont les autres étaient si horriblement punis, & qu'il ait été fait grand-prêtre, tandis que les cadavres de vingt-trois mille de ses frères sanglans, étaient entassés au pied de l'autel où il allait sacrifier.

Ils font les mêmes difficultés sur les vingt-quatre mille Israélites massacrés par l'ordre de *Moïse*, pour expier la faute d'un seul qu'on avait surpris avec une fille Madianite. On voit tant de rois Juifs, & sur-tout *Salomon*, épouser impunément des étrangères, que ces critiques ne peuvent admettre que l'alliance d'une Madianite ait été un si grand crime; *Ruth* était Moabite, quoique sa famille fût originaire de Bethléem: la sainte Ecriture l'appelle toujours *Ruth la Moabite*; cependant elle alla se mettre dans le lit de *Booz* par le conseil de sa mère, elle en reçut six boisseaux d'orge, l'épousa ensuite, & fut l'ayeule de *David*. *Rahab* était non-seulement étrangère, mais une femme publique; la vulgate ne lui donne d'autre titre que celui de *meretrix*; elle épousa *Salmon* prince de Juda; & c'est encore de ce *Salmon* que *David* descend. On regarde même *Rahab* comme la figure de l'église chrétienne; c'est le sentiment de plusieurs pères, & surtout d'*Origène* dans sa 7e. homélie sur *Josué*.

Betzabé femme d'*Urie*, de laquelle *David* eut *Salomon*, était Ethéenne. Si vous remontez plus haut, le patriarche *Juda* épousa une femme Cananéenne; ses enfans eurent pour femme *Thamar* de la race d'*Aram*: cette femme avec laquelle *Juda* commit, sans le savoir, un inceste, n'était pas de la race d'*Israël*.

Ainsi notre seigneur JESUS-CHRIST daigna s'incarner chez les Juifs dans une famille dont cinq étrangères étaient la tige, pour faire voir que les nations étrangères auraient part à son héritage.

Le rabin *Aben-Esra* fut, comme on l'a dit, le premier qui osa prétendre que le Pentateuque avait été rédigé long-tems après *Moïse*: il se fonde sur plusieurs passages. « Le » Cananéen était alors dans ce pays. » La montagne de Moria, appellée » la *montagne de* DIEU. Le lit de » *Og*, roi de Bazan, se voit encore » en *Rabath*, & il appella tout ce » pays de Bazan, les villages de Iaïr, » jusqu'aujourd'hui. Il ne s'est jamais vu de prophète en Israël comme *Moïse*. Ce sont ici les rois » qui ont régné en Edom avant » qu'aucun roi régnât sur Israël ». Il prétend que ces passages, où il est parlé de choses arrivées après *Moïse*, ne peuvent être de *Moïse*. On répond à ces objections, que ces passages sont des notes ajoutées long-tems après par les copistes.

Newton, de qui d'ailleurs on ne

Digitized by Google

circonciſion, ce ſceau de l'alliance de DIEU avec *Abraham*, ne fut point pratiquée.

Ils ſe prévalent encore de l'hiſtoire de *Joſué*. Ce conquérant

doit prononcer le nom qu'avec reſpect, mais qui a pu ſe tromper puiſqu'il était homme, attribue dans ſon introduction à ſes commentaires ſur *Daniel* & ſur *St.-Jean*, les livres de *Moïſe*, de *Joſué* & des *Juges*, à des auteurs ſacrés très-poſtérieurs; il ſe fonde ſur le chap. XXXVI de la Genèſe, ſur quatre chapitres des Juges, XVII, XVIII, XIX, XXI; ſur *Samuel* chap. VIII; ſur les Chroniques chap. II; ſur le livre de *Ruth* chap. IV. En effet, ſi dans le chap. XXXVI de la Genèſe il eſt parlé des Rois, s'il en eſt fait mention dans les livres des Juges, ſi dans le livre de *Ruth* il eſt parlé de *David*, il ſemble que tous ces livres aient été rédigés du tems des rois. C'eſt auſſi le ſentiment de quelques théologiens, à la tête deſquels eſt le fameux *Le Clerc*. Mais cette opinion n'a qu'un petit nombre de ſectateurs, dont la curioſité ſonde ces abîmes. Cette curioſité, ſans doute, n'eſt pas au rang des devoirs de l'homme. Lorſque les ſavans & les ignorans, les princes & les bergers, paraîtront après cette courte vie devant le maître de l'éternité, chacun de nous alors voudra avoir été juſte, humain, compatiſſant, généreux; nul ne ſe vantera d'avoir ſu préciſément en quelle année le Pentateuque fut écrit, & d'avoir démêlé le texte des notes qui étaient en uſage chez les ſcribes. DIEU ne nous demandera pas ſi nous avons pris parti pour les Maſſorètes contre le Talmud, ſi nous n'avons jamais pris un *caph* pour un *beth*, un *yod* pour un *vaü*, un *daleth* pour un *res*: certes il nous jugera ſur nos actions, & non ſur l'intelligence de la langue hébraïque. Nous nous en tenons fermement à la déciſion de l'égliſe, ſelon le devoir raiſonnable d'un fidèle.

Finiſſons cette note par un paſſage important du Lévitique, livre compoſé après l'adoration du veau d'or. Il ordonne aux Juifs de ne plus adorer les velus *, *les boucs avec leſquels même ils ont commis des abominations infames*. On ne ſait ſi cet étrange culte venait d'Egypte, patrie de la ſuperſtition & du ſortilège; mais on croit que la coutume de nos prétendus ſorciers d'aller au ſabbath, d'y adorer un bouc, & de s'abandonner avec lui à des turpitudes inconcevables, dont l'idée fait horreur, eſt venue des anciens Juifs: en effet, ce furent eux qui enſeignèrent dans une partie de l'Europe la ſorcellerie. Quel peuple! Une ſi étrange infamie ſemblait mériter un châtiment pareil à celui que le veau d'or leur attira, & pourtant le légiſlateur ſe contente de leur faire une ſimple défenſe. On ne rapporte ici ce fait que pour faire connaître la nation Juive: il faut que la beſtialité ait été commune chez elle, puiſqu'elle eſt la ſeule nation connue, chez qui les loix aient été forcées de prohiber un crime †, qui

* Levitiq. chap. XVII.

† Levit. chap. XVIII. v. 23.

Digitized by Google

dit aux Juifs (*o*); « L'option vous eſt donnée, choiſiſſez quel » parti il vous plaira, ou d'adorer les Dieux que vous avez ſervis » dans le pays des Amorréens, ou ceux que vous avez reconnus » en Méſopotamie: le peuple répond, Il n'en ſera pas ainſi, nous » ſervirons *Adonaï*. *Joſué* leur repliqua: Vous avez choiſi vous-» mêmes, ôtez donc du milieu de vous les Dieux étrangers ». Ils avaient donc eu inconteſtablement d'autres Dieux qu'*Adonaï* ſous *Moïſe*.

Il eſt très-utile de réfuter ici les critiques qui penſent que le Pentateuque ne fut pas écrit par *Moïſe*; tout a été dit dès long-tems ſur cette matière; & quand même quelque petite partie des livres de *Moïſe* aurait été écrite du tems des juges, ou des rois, ou des pontifes, ils n'en ſeraient pas moins inſpirés & moins divins.

C'eſt aſſez, ce me ſemble, qu'il ſoit prouvé par la Ste.-Ecriture, que malgré la punition extraordinaire attirée aux Juifs par le culte d'*Apis*, ils conſervèrent long-tems une liberté entière: peut-être même que le maſſacre que *Moïſe* fit de vingt-trois mille hommes pour le veau érigé par ſon frère, lui fit comprendre qu'on ne gagnait rien par la rigueur, & qu'il fut obligé de fermer les yeux ſur la paſſion du peuple pour les Dieux étrangers.

(*p*) Lui-même ſemble bientôt tranſgreſſer la loi qu'il a donnée. Il a défendu tout ſimulacre, cependant il érige un ſerpent d'airain. La même exception à la loi ſe trouve depuis dans le temple de *Salomon*; ce prince fait ſculpter douze bœufs

n'a été ſoupçonné ailleurs par aucun légiſlateur.

Il eſt à croire que dans les fatigues & dans la pénurie que les Juifs avaient eſſuyées dans les déſerts de Pharan, d'Oreb, & de Cadès-Barné, l'eſpèce féminine, plus faible que l'autre, avait ſuccombé. Il faut bien qu'en effet les Juifs manquaſſent de filles, puiſqu'il leur eſt toujours ordonné, quand ils s'emparent d'un bourg ou d'un village, ſoit à gauche, ſoit à droite du lac Aſphaltide, de tuer tout, excepté les filles nubiles.

Les Arabes qui habitent encore une partie de ces déſerts, ſtipulent toujours dans les traités qu'ils font avec les caravanes, qu'on leur donnera des filles nubiles. Il eſt vraiſemblable que les jeunes gens dans ces pays affreux pouſſèrent la dépravation de la nature humaine, juſqu'à s'accoupler avec des chèvres, comme on le dit de quelques bergers de la Calabre.

Digitized by Google

qui soutiennent le grand bassin du temple; des chérubins sont posés dans l'arche, ils ont une tête d'aigle & une tête de veau; & c'est apparemment cette tête de veau mal faite, trouvée dans le temple par les soldats Romains, qui fit croire long-tems que les Juifs adoraient un âne.

En vain le culte des Dieux étrangers est défendu; *Salomon* est paisiblement idolâtre. *Jéroboam* à qui DIEU donna dix parts du royaume, fait ériger deux veaux d'or, & règne vingt-deux ans, en réunissant en lui les dignités de monarque & de pontife. Le petit royaume de Juda dresse sous *Roboam* des autels étrangers & des statues. Le saint roi *Asa* ne détruit point les hauts lieux (*q*). Le grand-prêtre *Urias* érige dans le temple à la place de l'autel des holocaustes, un autel du roi de Syrie. On ne voit, en un mot, aucune contrainte sur la religion. Je sais que la plupart des rois Juifs s'exterminèrent, s'assassinèrent les uns les autres; mais ce fut toujours pour leur intérêt, & non pour leur créance.

(*r*) Il est vrai que parmi les prophètes il y en eut qui intéressèrent le ciel à leur vengeance. *Elie* fit descendre le feu céleste pour consumer les prêtres de *Baal*. *Elisée* fit venir des ours pour dévorer quarante-deux petits enfans qui l'avaient appellé *tête chauve*; mais ce sont des miracles rares, & des faits qu'il serait un peu dur de vouloir imiter.

On nous objecte encore que le peuple Juif fut très-ignorant & très-barbare. Il est dit (*s*) que dans la guerre qu'il fit aux Madianites (*t*), *Moïse* ordonna de tuer tous les enfans mâles & toutes

Il reste maintenant à savoir si ces accouplemens avaient produit des monstres, & s'il y a quelque fondement aux anciens contes des satyres, des faunes, des centaures & des minotaures; l'histoire le dit, la physique ne nous a pas encore éclairés sur cet article monstrueux.

(*o*) Josué, chap. XIV, v. 15 & suiv.

(*p*) Nomb. chap. XXI, v. 9.

(*q*) Liv. IV des Rois, chap. XVI.

(*r*) Liv. III des Rois, chap. XVIII. v. 38 & 40. Liv. IV des Rois, chap. II, v. 24.

(*s*) Nomb. chap. XXXI.

(*t*) Madian n'était point compris dans la terre promise: c'est un petit canton de l'Idumée dans l'Arabie pétrée; il commence vers le septentrion au torrent d'Arnon, & finit au torrent de Zared, au milieu des rochers, & sur le rivage oriental du lac Asphaltide. Ce pays est habité aujourd'hui par une petite horde d'Arabes, il peut avoir huit lieues ou environ de long, & un peu moins en largeur.

Digitized by Google

les mères, & de partager le butin. Les vainqueurs trouvèrent dans le camp 675000 brebis, 72000 bœufs, 61000 ânes, & 32000 jeunes filles; ils en firent le partage, & tuèrent tout le reſte. Pluſieurs commentateurs même prétendent que trente-deux filles furent immolées au Seigneur : *ceſſerunt in partem domini triginta duæ animæ.*

En effet, les Juifs immolaient des hommes à la Divinité, témoin le ſacrifice de *Jephté* (u), témoin le roi *Agag* (x) coupé en morceaux par le prêtre *Samuel*. *Ezéchiel* même leur promet pour les encourager, qu'ils mangeront de la chair humaine. *Vous mangerez*, dit-il, *le cheval & le cavalier; vous boirez le ſang des princes.* Pluſieurs commentateurs appliquent deux verſets de cette prophétie aux Juifs mêmes, & les autres aux

(u) Il eſt certain par le texte que *Jephté* immola ſa fille. DIEU *n'approuva pas ces dévouemens*, dit *Dom Calmet*, dans ſa diſſertation ſur le vœu de Jephté; *mais lorſqu'on les a faits, il veut qu'on les exécute, ne fût-ce que pour punir ceux qui les faiſaient, ou pour réprimer la légéreté qu'on aurait eu à les faire, ſi on n'en avait pas craint l'exécution.* St.-Auguſtin, & preſque tous les pères, condamnent l'action de *Jephté*: il eſt vrai que l'Ecriture dit, qu'*il fut rempli de l'eſprit de* DIEU; & *St.-Paul* dans ſon épitre aux Hébreux, chap. XI, fait l'éloge de *Jephté*; il le place avec *Samuel* & *David*.

St.-Jérôme dans ſon épître à *Julien*, dit, *Jephté immola ſa fille au Seigneur, & c'eſt pour cela que l'apôtre le compte parmi les ſaints.* Voilà de part & d'autre des jugemens ſur leſquels il ne nous eſt pas permis de porter le nôtre; on doit craindre même d'avoir un avis.

(x) On peut regarder la mort du roi *Agag* comme un vrai ſacrifice. *Saül* avait fait ce roi des Amalécites priſonnier de guerre, & l'avait reçu à compoſition; mais le prêtre *Samuel* lui avait ordonné de ne rien épargner : il lui avait dit en propres mots *, *Tuez tout, depuis l'homme juſqu'à la femme, juſqu'aux petits enfans, & ceux qui ſont encore à la mammelle.*

Samuel *coupa le roi* Agag *en morceaux, devant le Seigneur, à Galgal.*

« Le zèle dont ce prophète était » animé, dit *Dom Calmet*, lui mit » l'épée en main dans cette occaſion, » pour venger la gloire du Seigneur, » & pour confondre *Saül* ».

On voit dans cette fatale avanture un dévouement, un prêtre, une victime; c'était donc un ſacrifice.

Tous les peuples dont nous avons l'hiſtoire, ont ſacrifié des hommes à la Divinité, excepté les Chinois. *Plutarque* rapporte que les Romains

* I Rois, chap. XV.

animaux

Digitized by Google

animaux carnaſſiers. On ne trouve dans toute l'hiſtoire de ce peuple aucun trait de généroſité, de magnanimité, de bienfaiſance; mais il s'échappe toujours dans le nuage de cette barbarie ſi longue & ſi affreuſe, des rayons d'une tolérance univerſelle.

Jephté inſpiré de DIEU, & qui lui immola ſa fille, dit aux Ammonites (*y*), *ce que votre Dieu* Chamos *vous a donné ne vous appartient-il pas de droit? Souffrez donc que nous prenions la terre que notre Dieu nous a promiſe.* Cette déclaration eſt préciſe; elle peut mener bien loin; mais au moins, elle eſt une preuve évidente que DIEU tolérait *Chamos.* Car la ſainte Ecriture ne dit pas: Vous penſez avoir droit ſur les

mêmes en immolèrent du tems de la république.

On voit dans les commentaires de *Céſar*, que les Germains allaient immoler les ôtages qu'il leur avait donnés, lorſqu'il délivra ces ôtages par ſa victoire.

J'ai remarqué ailleurs que cette violation du droit des gens envers les ôtages de *Céſar*, & ces victimes humaines immolées, pour comble d'horreur, par la main des femmes, dément un peu le panégyrique que *Tacite* fait des Germains dans ſon traité *De moribus Germanorum.* Il paraît que dans ce traité *Tacite* ſonge plus à faire la ſatyre des Romains que l'éloge des Germains qu'il ne connaiſſait pas.

Diſons ici en paſſant que *Tacite* aimait encore mieux la ſatyre que la vérité. Il veut rendre tout odieux, juſqu'aux actions indifférentes; & ſa malignité nous plait preſque autant que ſon ſtyle, parce que nous aimons la médiſance & l'eſprit.

Revenons aux victimes humaines. Nos pères en immolaient auſſi bien que les Germains; c'eſt le dernier degré de la ſtupidité de notre nature abandonnée à elle-même, & c'eſt un des fruits de la faibleſſe de notre jugement. Nous dîmes: Il faut offrir à DIEU ce qu'on a de plus précieux & de plus beau: nous n'avons rien de plus précieux que nos enfans; il faut donc choiſir les plus beaux & les plus jeunes pour les ſacrifier à la Divinité.

Philon dit que dans la terre de Canaan on immolait quelquefois ſes enfans avant que DIEU eût ordonné à *Abraham* de lui ſacrifier ſon fils unique *Iſaac* pour éprouver ſa foi.

Sanchoniaton cité par *Euſèbe*, rapporte que les Phéniciens ſacrifiaient dans les grands dangers le plus cher de leurs enfans, & qu'*Ilus* immola ſon fils *Jehud*, à-peu-près dans le tems que DIEU mit la foi d'*Abraham* à l'épreuve. Il eſt difficile de percer dans les ténèbres de cette antiquité; mais il n'eſt que trop vrai que ces horribles ſacrifices ont été preſque par-tout en uſage; les peuples ne s'en ſont défaits qu'à meſure qu'ils ſe ſont policés. La politeſſe amène l'humanité.

(*y*) Juges, chap. XI, v. 24.

Digitized by Google

terres que vous dites vous avoir été données par le Dieu *Chamos ;* elle dit positivement : Vous avez droit, *Tibi jure debentur :* ce qui est le vrai sens de ces paroles hébraïques, *Otho thiraſch.*

L'histoire de *Michas* & du lévite, rapportée aux XVII & XVIII chapitres du livre des Juges, est bien encore une preuve inconteſtable de la tolérance & de la liberté la plus grande, admise alors chez les Juifs. La mère de *Michas*, femme fort riche d'Ephraïm, avait perdu onze cents pièces d'argent, son fils les lui rendit ; elle voua cet argent au Seigneur, & en fit faire des idoles : elle bâtit une petite chapelle ; un lévite desservit la chapelle moyennant dix pièces d'argent, une tunique, un manteau par année & sa nourriture ; & *Michas* s'écria (z), *C'est maintenant que* DIEU *me fera du bien, puisque j'ai chez moi un prêtre de la race de Lévi.*

Cependant, six cents hommes de la tribu de *Dan* qui cherchaient à s'emparer de quelque village dans le pays, & à s'y établir, mais n'ayant point de prêtre lévite avec eux, & en ayant besoin pour que DIEU favorisât leur entreprise, allèrent chez *Michas*, & prirent son éphod, ses idoles & son lévite, malgré les remontrances de ce prêtre, & malgré les cris de *Michas* & de sa mère. Alors ils allèrent avec assurance attaquer le village nommé *Laïs*, & y mirent tout à feu & à sang selon leur coutume. Ils donnèrent le nom de *Dan* à Laïs en mémoire de leur victoire ; ils placèrent l'idole de *Michas* sur un autel ; & ce qui est bien plus remarquable, *Jonathan* petit-fils de *Moïse* fut le grand prêtre de ce temple, où l'on adorait le DIEU d'Israël & l'idole de *Michas.*

Après la mort de *Gédéon*, les Hébreux adorèrent *Baal-bérith* pendant près de vingt ans, & renoncèrent au culte d'*Adonaï*, sans qu'aucun chef, aucun juge, aucun prêtre criât vengeance. Leur crime était grand, je l'avoue ; mais si cette idolâtrie même fut tolérée, combien les différences dans le vrai culte ont-elles dû l'être ?

Quelques-uns donnent pour une preuve d'intolérance, que le Seigneur lui-même ayant permis que son arche fût

(z) Juges, chap. XVII, vers. dern.

Digitized by Google

prise par les Philistins dans un combat, il ne punit les Philistins qu'en les frappant d'une maladie secrette ressemblante aux hémorroïdes, en renversant la statue de *Dagon*, & en envoyant une multitude de rats dans leurs campagnes : mais lorsque les Philistins pour appaiser sa colère eurent renvoyé l'arche attelée de deux vaches qui nourrissaient leurs veaux, & offert à DIEU cinq rats d'or & cinq anus d'or, le Seigneur fit mourir soixante & dix anciens d'Israël, & cinquante mille hommes du peuple, pour avoir regardé l'arche ; on répond que le châtiment du Seigneur ne tombe point sur une créance, sur une différence dans le culte, ni sur aucune idolâtrie.

Si le Seigneur avait voulu punir l'idolâtrie, il aurait fait périr tous les Philistins qui oserent prendre son arche, & qui adoraient *Dagon* ; mais il fit périr cinquante mille & soixante & dix hommes de son peuple, uniquement parce qu'ils avaient regardé son arche qu'ils ne devaient pas regarder : tant les loix, les mœurs de ce tems, l'économie judaïque diffèrent de tout ce que nous connaissons ; tant les voies inscrutables de DIEU sont au-dessus des nôtres. *La rigueur exercée*, dit le judicieux Don Calmet, *contre ce grand nombre d'hommes, ne paraîtra excessive qu'à ceux qui n'ont pas compris jusqu'à quel point* DIEU *voulait être craint & respecté parmi son peuple, & qui ne jugent des vues & des desseins de* DIEU *qu'en suivant les faibles lumières de leur raison.*

DIEU ne punit donc pas un culte étranger, mais une profanation du sien, une curiosité indiscrette, une désobéissance, peut-être même un esprit de révolte. On sent bien que de tels châtimens n'appartiennent qu'à DIEU dans la théocratie judaïque. On ne peut trop redire que ces tems & ces mœurs n'ont aucun rapport aux nôtres.

Enfin, lorsque dans des siècles postérieurs *Naaman* l'idolâtre demanda à *Elisée* s'il lui était permis de suivre son roi (*a*) dans le temple de Remnon, *& d'y adorer avec lui*, ce même *Elisée* qui avait fait dévorer les enfans par les ours, ne lui répondit-il pas, *Allez en paix ?*

(*a*) Liv. IV des Rois, chap. XX, v. 25.

Digitized by Google

Il y a bien plus ; le ſeigneur ordonne à *Jérémie* de ſe mettre des cordes au cou, des colliers (*b*) & des jougs, de les envoyer aux roitelets, ou melchim, de Moab, d'Ammon, d'Edom, de Tyr, de Sidon; & *Jérémie* leur fait dire par le ſeigneur (*c*),

(*b*) Ceux qui ſont peu au fait des uſages de l'antiquité, & qui ne jugent que d'après ce qu'ils voient autour d'eux, peuvent être étonnés de ces ſingularités; mais il faut ſonger qu'alors dans l'Egypte, & dans une grande partie de l'Aſie, la plupart des choſes s'exprimaient par des figures, des hiéroglyphes, des ſignes, des types.

Les prophètes, qui s'appellaient *les Voyans* chez les Egyptiens & chez les Juifs, non ſeulement s'exprimaient en allégories, mais ils figuraient par des ſignes les événemens qu'ils annonçaient *. Ainſi *Iſaïe*, le premier des quatre grands prophètes Juifs, prend un rouleau, & y écrit, *Shas bas*, *butinez vîte* : puis il s'approche de la prophéteſſe, elle conçoit, & met au monde un fils qu'il appelle *Maher-Salas-Has-bas* ; c'eſt une figure des maux que les peuples d'Egypte & d'Aſſyrie feront aux Juifs.

Ce prophète dit : *Avant que l'enfant ſoit en âge de manger du beurre & du miel, & qu'il ſache réprouver le mauvais & choiſir le bon, la terre déteſtée par vous ſera délivrée des deux rois : le Seigneur ſifflera aux mouches d'Egypte, & aux abeilles d'Aſſur : le Seigneur prendra un raſoir de louage, & en raſera toute la barbe & les poils des pieds du roi d'Aſſur.*

Cette prophétie des abeilles, de la barbe & du poil des pieds raſé, ne peut être entendue que par ceux qui ſavent que c'était la coutume d'appeller les eſſains au ſon du flageolet ou de quelque autre inſtrument champêtre : que le plus grand affront qu'on pût faire à un homme était de lui couper la barbe ; qu'on appellait le poil des pieds, le *poil du pubis* ; que l'on ne raſait ce poil que dans des maladies immondes, comme celle de la lèpre. Toutes ces figures ſi étrangères à notre ſtyle ne ſignifient autre choſe, ſinon, que le Seigneur dans quelques années délivrera ſon peuple d'oppreſſion.

** Le même *Iſaïe* marche tout nud, pour marquer que le roi d'Aſſyrie emmènera d'Egypte & d'Ethiopie une foule de captifs qui n'auront pas de quoi couvrir leur nudité.

† *Ezéchiel* mange le volume de parchemin qui lui eſt préſenté : enſuite il couvre ſon pain d'excrémens, & demeure couché ſur ſon côté gauche trois cent quatre-vingt-dix jours, & ſur le côté droit quarante jours, pour faire entendre que les Juifs manqueront de pain, & pour ſignifier les années que devait durer la captivité. Il ſe charge de chaînes, qui figurent celles du peuple; il coupe ſes cheveux & ſa barbe, & les partage en trois parties; le premier tiers déſigne ceux qui doivent périr dans la ville, le ſecond ceux qui ſeront mis à mort autour des murailles, le troiſième ceux qui doivent être emmenés à Babilone.

* Iſaïe, chap. VIII. ** Iſaïe, chap. XX. † Ezéch. chap. IV & ſuiv.

Digitized by Google

J'ai donné toutes vos terres à Nabuchodonosor, roi de Babilone, mon serviteur. Voilà un roi idolâtre déclaré serviteur de DIEU & son favori.

Le même *Jérémie* que le melk ou roitelet Juif *Sédécias*

† Le prophète *Ozée* s'unit à une femme adultère, qu'il achète quinze pièces d'argent, & un chomer & demi d'orge : *Vous m'attendrez*, lui dit-il, *plusieurs jours, & pendant ce tems nul homme n'approchera de vous ; c'est l'état où les enfans d'Israël seront long-tems sans rois, sans princes, sans sacrifice, sans autels & sans éphod.* En un mot, les nabi, les voyans, les prophètes, ne prédisent presque jamais sans figurer par un signe la chose prédite.

Jérémie ne fait donc que se conformer à l'usage, en se liant de cordes, & en se mettant des colliers & des jougs sur le dos, pour signifier l'esclavage de ceux auxquels il envoie ces types. Si on veut y prendre garde, ces tems-là sont comme ceux d'un ancien monde, qui diffère en tout du nouveau ; la vie civile, les loix, la manière de faire la guerre, les cérémonies de la religion, tout est absolument différent. Il n'y a même qu'à ouvrir *Homère* & le premier livre d'*Hérodote*, pour se convaincre que nous n'avons aucune ressemblance avec les peuples de la haute antiquité, & que nous devons nous défier de notre jugement quand nous cherchons à comparer leurs mœurs avec les nôtres.

La nature même n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Les magiciens avaient sur elle un pouvoir qu'ils n'ont plus : enchantaient les serpens, ils évoquaient les morts, &c. DIEU envoyait des songes, & des hommes les expliquaient. Le don de prophétie était commun. On voyait des métamorphoses telles que celles de *Nabucodonosor* changé en bœuf, de la femme de *Loth* en statue de sel, de cinq villes en un lac bitumineux.

Il y avait des espèces d'hommes qui n'existent plus. La race des géans *Rephaïm*, *Emim*, *Néphilim*, *Enacim* a disparu. *Saint-Augustin* au livre V de *la cité de* DIEU, dit avoir vu la dent d'un ancien géant grosse comme cent de nos molaires. *Ezéchiel* parle des pygmées *Gamadim* hauts d'une coudée, qui combattaient au siège de Tyr : & en presque tout cela les auteurs sacrés sont d'accord avec les profanes. Les maladies & les remèdes n'étaient point les mêmes que de nos jours : les possédés étaient guéris avec la racine nommée *Barad* enchâssée dans un anneau qu'on leur mettait sous le nez.

Enfin tout cet ancien monde était si différent du nôtre, qu'on ne peut en tirer aujourd'hui aucune règle de conduite ; & si dans cette antiquité reculée les hommes s'étaient persécutés & opprimés tour-à-tour au sujet de leur culte, on ne devrait pas imiter cette cruauté sous la loi de grace.

(*c*) Jérémie, chap. XXVII, v. 6.

† Ozée, chap. III.

Digitized by Google

avait fait mettre au cachot, ayant obtenu son pardon de *Sédécias*, lui conseille de la part de DIEU de se rendre au roi de Babilone (*d*) : *Si vous allez vous rendre à ses officiers*, dit-il, *votre ame vivra*. DIEU prend donc enfin le parti d'un roi idolâtre ; il lui livre l'arche, dont la seule vue avait coûté la vie à cinquante mille soixante & dix Juifs ; il lui livre le Saint des saints, & le reste du temple qui avait coûté à bâtir cent huit mille talens d'or, un million dix-sept mille talens en argent, & dix mille drachmes d'or, laissés par *David* & ses officiers pour la construction de la maison du Seigneur ; ce qui, sans compter les deniers employés par *Salomon*, monte à la somme de dix-neuf milliards soixante-deux millions, ou environ, au cours de ce jour. Jamais idolâtrie ne fut plus récompensée. Je sais que ce compte est exagéré, qu'il y a probablement erreur de copiste ; mais réduisez la somme à la moitié, au quart, au huitième même, elle vous étonnera encore. On n'est guères moins surpris des richesses qu'*Hérodote* dit avoir vues dans le temple d'Ephèse. Enfin, les trésors ne sont rien aux yeux de DIEU ; & le nom de son serviteur donné à *Nabuchodonosor*, est le vrai trésor inestimable.

(*e*) DIEU ne favorise pas moins le *Kir*, ou *Koresh*, ou *Kosroes*, que nous appellons *Cyrus* ; il l'appelle *son Christ*, *son Oint*, quoiqu'il ne fût pas oint, selon la signification commune de ce mot, & qu'il suivît la religion de *Zoroastre* ; il l'appelle son *Pasteur*, quoiqu'il fût usurpateur aux yeux des hommes : il n'y a pas dans toute la sainte Ecriture une plus grande marque de prédilection.

Vous voyez dans *Malachie* que *du levant au couchant le nom de* DIEU *est grand dans les nations, & qu'on lui offre partout des oblations pures*. DIEU a soin des Ninivites idolâtres comme des Juifs ; il les menace, & il leur pardonne. *Melchisedec* qui n'était point Juif, était sacrificateur de DIEU. *Balaam*, idolâtre était prophète. L'Ecriture nous apprend donc

(*d*) Jérém. chap. XVIII, v. 19.
(*e*) Isaïe, chap. XLIV & XLV.
(*f*) Exode, chap. XX, v. 5.
(*g*) Deutér. chap. XXVIII.
(*h*) Il n'y a qu'un seul passage dans les loix de *Moïse*, d'où l'on pût conclure qu'il était instruit de l'opinion régnante chez les Egyptiens, que l'ame ne meurt point avec le corps ; ce passage est très-important, c'est

Digitized by Google

que : non-seulement DIEU tolérait tous les autres peuples, mais qu'il en avait un soin paternel : & nous osons être intolérans !

EXTRÊME TOLÉRANCE DES JUIFS.

Ainsi donc sous *Moïse*, sous les juges, sous les rois, vous voyez toujours des exemples de tolérance. Il y a bien plus (*f*): *Moïse* dit plusieurs fois *que* DIEU *punit les pères dans les enfans, jusqu'à la quatrième génération* : cette menace était nécessaire à un peuple à qui DIEU n'avait révélé ni l'immortalité de l'ame, ni les peines & les récompenses dans une autre vie. Ces vérités ne lui furent annoncées ni dans le Décalogue, ni dans aucune loi du Lévitique & du Deutéronome. C'étaient les dogmes des Perses, des Babiloniens, des Egyptiens, des Grecs, des Crétois ; mais ils ne constituaient nullement la religion des Juifs. *Moïse* ne dit point, *Honore ton père & ta mère, si tu veux aller au ciel* ; mais (*g*), *Honore ton père & ta mère, afin de vivre long-tems sur la terre* : il ne les menace que de maux corporels, de la galle sèche, de la galle purulente, d'ulcères malins dans les genoux & dans les gras des jambes, d'être exposés aux infidélités de leurs femmes, d'emprunter à usure des étrangers, & de ne pouvoir prêter à usure ; de périr de famine, & d'être obligés de manger leurs enfans : mais en aucun lieu il ne leur dit que leurs ames immortelles subiront des tourmens après la mort, ou goûteront des félicités. DIEU qui conduisait lui-même son peuple, le punissait ou le récompensait immédiatement après ses bonnes ou ses mauvaises actions. Tout était temporel ; & c'est la preuve que le savant évêque *Warburton* apporte pour démontrer que la loi des Juifs était divine (*h*) ; parce que DIEU même étant leur roi, rendant justice immé-

dans le chap. XVIII du Deutéronome : *Ne consultez point les devins qui prédisent par l'inspection des nuées, qui enchantent les serpens, qui consultent l'esprit de* Python, *les voyans, les connaisseurs qui interrogent les morts, & leur demandent la vérité.*

Il paraît par ce passage, que si l'on évoquait les ames des morts, ce sortilège prétendu supposait la

diatement après la transgreſſion ou l'obéiſſance, n'avait pas beſoin de leur révéler une doctrine qu'il réſervait au tems où il ne gouvernerait plus ſon peuple. Ceux qui par ignorance prétendent que *Moïſe* enſeignait l'immortalité de l'ame, ôtent au nouveau Teſtament un de ſes plus grands avantages ſur l'ancien. Il eſt conſtant que la loi de *Moïſe* n'annonçait que des châtimens temporels juſqu'à la quatrième génération. Cependant malgré l'énoncé précis de cette loi, malgré cette déclaration expreſſe de DIEU, qu'il punirait juſqu'à la quatrième génération, *Ezéchiel* annonce tout le contraire aux Juifs, & leur dit (*i*), que le fils ne portera point l'iniquité

permanence des ames. Il ſe peut auſſi que les magiciens dont parle *Moïſe*, n'étant que des trompeurs groſſiers, n'euſſent pas une idée diſtincte du ſortilège qu'ils croyaient opérer. Ils faiſaient accroire qu'ils forçaient des morts à parler, qu'ils les remettaient par leur magie dans l'état où ces corps avaient été de leur vivant; ſans examiner ſeulement ſi l'on pouvait inférer ou non de leurs opérations ridicules le dogme de l'immortalité de l'ame. Les ſorciers n'ont jamais été philoſophes, ils ont été toujours des jongleurs ſtupides, qui jouaient devant des imbécilles.

On peut remarquer encore qu'il eſt bien étrange que le mot de *Python* ſe trouve dans le Deutéronome, long-tems avant que ce mot grec pût être connu des Hébreux: auſſi le terme *Python* n'eſt point dans l'hébreu, dont nous n'avons aucune traduction exacte.

Cette langue a des difficultés inſurmontables: c'eſt un mêlange de phénicien, d'égyptien, de ſyrien & d'arabe: & cet ancien mêlange eſt très-altéré aujourd'hui. L'hébreu n'eut jamais que deux modes aux verbes, le préſent & le futur: il faut deviner les autres modes par le ſens. Les voyelles différentes étaient ſouvent exprimées par les mêmes caractères; ou plutôt ils n'exprimaient pas les voyelles; & les inventeurs des points n'ont fait qu'augmenter la difficulté. Chaque adverbe a vingt ſignifications différentes. Le même mot eſt pris en des ſens contraires. Ajoutez à cet embarras la ſéchereſſe & la pauvreté du langage: les Juifs privés des arts ne pouvaient exprimer ce qu'ils ignoraient. En un mot l'hébreu eſt au grec ce que le langage d'un payſan eſt à celui d'un académicien.

(*i*) Ezéch. chap. XVIII, v. 20.

(*k*) Ezéch. chap. XX, v. 25.

(*l*) Le ſentiment d'*Ezéchiel* prévalut enfin dans la ſynagogue; mais il y eut des Juifs, qui en croyant aux peines éternelles, croyaient auſſi que DIEU pourſuivait ſur les enfans les iniquités des pères. Aujourd'hui ils ſont punis par-delà la cinquantième génération, & ont encore les peines éternelles à craindre. On demande comment les deſcendans des Juifs qui n'étaient pas complices de

de

Digitized by Google

de son père : il va même jusqu'à faire dire à DIEU, qu'il leur avait donné (*k*) *des préceptes qui n'étaient pas bons* (*l*).

Le livre d'*Ezéchiel* n'en fut pas moins inséré dans le canon des auteurs inspirés de DIEU : il est vrai que la synagogue n'en permettait pas la lecture avant l'âge de trente ans, comme nous l'apprend *Saint Jérôme* ; mais c'était de peur que la jeunesse n'abusât des peintures trop naïves qu'on trouve dans les chapitres XVI & XXIII du libertinage des deux sœurs *Oolla* & *Ooliba*. En un mot, son livre fut toujours reçu, malgré sa contradiction formelle avec *Moïse*.

Enfin (*m*), lorsque l'immortalité de l'ame fut un dogme

la mort de JESUS-CHRIST, ceux qui étant dans Jérusalem n'y eurent aucune part, & ceux qui étaient répandus sur le reste de la terre, peuvent être temporellement punis dans leurs enfans, aussi innocens que leurs pères ? Cette punition temporelle, ou plutôt, cette manière d'exister différente des autres peuples, & de faire le commerce sans avoir de patrie, peut n'être point regardée comme un châtiment en comparaison des peines éternelles qu'ils s'attirent par leur incrédulité, & qu'ils peuvent éviter par une conversion sincère.

(*m*) Ceux qui ont voulu trouver dans le Pentateuque la doctrine de l'enfer & du paradis, tels que nous les concevons, se sont étrangement abusés : leur erreur n'est fondée que sur une vaine dispute de mots ; la vulgate ayant traduit le mot hébreu *Sheol*, la fosse, par *infernum*, & le mot latin *infernum* ayant été traduit en français par *enfer* ; on s'est servi de cette équivoque pour faire croire que les anciens Hébreux avaient la notion de l'*Ades* & du *Tartare* des Grecs, que les autres nations avaient connus auparavant sous d'autres noms.

Il est rapporté au chapitre XVI des Nombres, que la terre ouvrit sa bouche sous les tentes de *Coré*, de *Dathan* & d'*Abiron*, qu'elle les dévora avec leurs tentes & leur substance, & qu'ils furent précipités vivans dans la sépulture, dans le souterrain ; il n'est certainement question dans cet endroit, ni des ames de ces trois Hébreux, ni des tourmens de l'enfer, ni d'une punition éternelle.

Il est étrange que dans le *Dictionnaire Encyclopédique* au mot *Enfer*, on dise que les anciens Hébreux *en ont reconnu la réalité* ; si cela était, ce serait une contradiction insoutenable dans le Pentateuque. Comment se pourrait-il faire que *Moïse* eût parlé dans un passage isolé & unique, des peines après la mort, & qu'il n'en eût point parlé dans ses loix ? On cite le XXXII chapitre du Deutéronome, mais on le tronque ; le voici entier : *Ils m'ont provoqué en celui qui n'était pas* DIEU, *& ils m'ont irrité dans leur vanité ; & moi je les provoquerai dans celui*

Digitized by Google

reçu, ce qui probablement avait commencé dès le tems, de la captivité de Babilone, la ſecte des ſaducéens perſiſta toujours à croire qu'il n'y avait ni peines ni récompenſes après

qui n'eſt pas peuple, & je les irriterai dans la nation inſenſée. Et il s'eſt allumé un feu dans ma fureur, & il brûlera juſqu'au fond de la terre; il dévorera la terre juſqu'à ſon germe, & il brûlera les fondemens des montagnes; & j'aſſemblerai ſur eux les maux, & je remplirai mes flèches ſur eux; ils ſeront conſumés par la faim, les oiſeaux les dévoreront par des morſures amères; je lâcherai ſur eux les dents des bêtes qui ſe traînent avec fureur ſur la terre, & des ſerpens.

Y a-t-il le moindre rapport entre ces expreſſions, & l'idée des punitions infernales, telles que nous les concevons? Il ſemble plutôt que ces paroles n'aient été rapportées que pour faire voir évidemment, que notre enfer était ignoré des anciens Juifs.

L'auteur de cet article cite encore le paſſage de *Job*, au chap. XXIV. *L'œil de l'adultère obſerve l'obſcurité, diſant, l'œil ne me verra point, & il couvrira ſon viſage; il perce les maiſons dans les ténèbres comme il l'avait dit dans le jour, & ils ont ignoré la lumière; ſi l'aurore apparaît ſubitement, ils la croient l'ombre de la mort, & ainſi ils marchent dans les ténèbres comme dans la lumière: il eſt léger ſur la ſurface de l'eau; que ſa part ſoit maudite ſur la terre, qu'il ne marche point par la voie de la vigne, qu'il paſſe des eaux de neige à une trop grande chaleur: & ils ont péché le tombeau*, ou bien, *le tombeau a diſſipé ceux qui péchent*, ou bien, (ſelon les Septante) *leur péché a été rappelié en mémoire.*

Je cite les paſſages entiers, & littéralement, ſans quoi il eſt toujours impoſſible de s'en former une idée vraie.

Y a-t-il là, je vous prie, le moindre mot, dont on puiſſe conclure, que *Moïſe* avait enſeigné aux Juifs la doctrine claire & ſimple des peines & des récompenſes après la mort?

Le livre de *Job* n'a nul rapport avec les loix de *Moiſe*. De plus, il eſt très-vraiſemblable que *Job* n'était point Juif; c'eſt l'opinion de *Saint-Jérôme* dans ſes queſtions hébraïques ſur la Genèſe. Le mot *Sathan*, qui eſt dans *Job*, n'était point connu des Juifs, & vous ne le trouvez jamais dans le Pentateuque. Les Juifs n'apprirent ce nom que dans la Caldée, ainſi que les noms de *Gabriel* & de *Raphaël*, inconnus avant leur eſclavage à Babilone. *Job* eſt donc cité ici très-mal à propos.

On rapporte encore le chapitre dernier d'Iſaïe: *Et de mois en mois, & de ſabbath en ſabbath, toute chair viendra m'adorer, dit le Seigneur; & ils ſortiront, & ils verront à la voirie les cadavres de ceux qui ont prévariqué; leur ver ne mourra point, leur feu ne s'éteindra point, & ils ſeront expoſés aux yeux de toute chair juſqu'à ſatiété.*

Certainement s'ils ſont jettés à la voirie, s'ils ſont expoſés à la vue des paſſans juſqu'à ſatiété, s'ils ſont mangés des vers, cela ne veut pas dire que *Moïſe* enſeigna aux Juifs le dogme de l'immortalité de l'ame; & ces mots: *Le feu ne s'éteindra*

Digitized by Google

la mort, & que la faculté de ſentir & de penſer périſſait avec nous, comme la force active, le pouvoir de marcher & de digérer. Ils niaient l'exiſtence des anges. Ils différaient

point, ne ſignifient pas que des cadavres qui ſont expoſés à la vue du peuple ſubiſſent les peines éternelles de l'enfer.

Comment peut-on citer un paſſage d'*Iſaïe* pour prouver que les Juifs du tems de *Moïſe* avaient reçu le dogme de l'immortalité de l'ame? *Iſaïe* prophétiſait, ſelon la computation hébraïque, l'an du monde 3380. *Moïſe* vivait vers l'an du monde 2500; il s'eſt écoulé huit ſiècles entre l'un & l'autre. C'eſt une inſulte au ſens commun, ou une pure plaiſanterie, que d'abuſer ainſi de la permiſſion de citer, & de prétendre prouver qu'un auteur a eu une telle opinion, par un paſſage d'un auteur venu huit cents ans après, & qui n'a point parlé de cette opinion. Il eſt indubitable que l'immortalité de l'ame, les peines & les récompenſes après la mort, ſont annoncées, reconnues, conſtatées dans le nouveau Teſtament, & il eſt indubitable qu'elles ne ſe trouvent en aucun endroit du Pentateuque; & c'eſt ce que le grand *Arnauld* dit nettement & avec force dans ſon apologie de Port-Royal.

Les Juifs en croyant depuis l'immortalité de l'ame, ne furent point éclairés ſur ſa ſpiritualité; ils penſèrent comme preſque toutes les autres nations, que l'ame eſt quelque choſe de délié, d'aérien, une ſubſtance légère, qui retenait quelque apparence du corps qu'elle avait animé; c'eſt ce qu'on appellait les *ombres*, les *mânes des corps*. Cette opinion fut celle de pluſieurs pères de l'égliſe. *Tertullien* dans ſon chap. XXII *de l'ame*, s'exprime ainſi: *Definimus animam Dei flatu natam, immortalem, corporalem, effigiatam, ſubſtantiâ ſimplicem;* « Nous définiſſons l'ame née du ſouffle de DIEU, » immortelle, corporelle, figurée, » ſimple dans ſa ſubſtance.

Saint-Irénée dit dans ſon livre II, chap. XXXIV, *Incorporales ſunt animæ quantùm ad comparationem mortalium corporum.* « Les ames ſont » incorporelles en comparaiſon des » corps mortels ». Il ajoute: « que » JESUS-CHRIST a enſeigné que les » ames conſervent les images du » corps »; *Caracterem corporum in quo adoptantur, &c.* On ne voit pas que JESUS-CHRIST ait jamais enſeigné cette doctrine, & il eſt difficile de deviner le ſens de *Saint-Irénée*.

Saint-Hilaire eſt plus formel & plus poſitif dans ſon commentaire ſur *Saint-Matthieu*: il attribue nettement une ſubſtance corporelle à l'ame: *Corpoream naturæ ſuæ ſubſtantiam ſortiuntur.*

Saint-Ambroiſe ſur *Abraham*, l. II, chap. VIII, prétend qu'il n'y a rien de dégagé de la matière, ſi ce n'eſt la ſubſtance de la Sainte Trinité.

On pourrait reprocher à ces hommes reſpectables d'avoir une mauvaiſe philoſophie; mais il eſt à croire qu'au fond leur théologie était fort ſaine, puiſque ne connaiſſant pas la nature incompréhenſible de l'ame, ils l'aſſuraient immortelle, & la voulaient chrétienne.

Digitized by Google

beaucoup plus des autres Juifs, que les proteſtans ne diffèrent des catholiques ; ils n'en demeurèrent pas moins dans la communion de leurs frères : on vit même des grands-prêtres de leur ſecte.

Les phariſiens croyaient à la fatalité (*n*) & à la métempſicoſe (*o*). Les eſſéniens penſaient que les ames des juſtes

Nous ſavons que l'ame eſt ſpirituelle, mais nous ne ſavons point du tout ce que c'eſt qu'eſprit. Nous connaiſſons très-imparfaitement la matière, & il nous eſt impoſſible d'avoir une idée diſtincte de ce qui n'eſt pas matière. Très-peu inſtruits de ce qui touche nos ſens, nous ne pouvons rien connaître par nous-mêmes de ce qui eſt au-delà des ſens. Nous tranſportons quelques paroles de notre langage ordinaire dans les abîmes de la métaphyſique & de la théologie, pour nous donner quelque légère idée des choſes que nous ne pouvons ni concevoir, ni exprimer ; nous cherchons à nous étayer de ces mots, pour ſoutenir, s'il ſe peut, notre faible entendement dans ces régions ignorées.

Ainſi nous nous ſervons du mot *eſprit*, qui répond à *ſouffle* & *vent*, pour exprimer quelque choſe qui n'eſt pas matière ; & ce mot *ſouffle*, *vent*, *eſprit*, nous ramenant malgré nous à l'idée d'une ſubſtance déliée & légère, nous en retranchons encore ce que nous pouvons, pour parvenir à concevoir la ſpiritualité pure ; mais nous ne parvenons jamais à une notion diſtincte : nous ne ſavons même ce que nous diſons quand nous prononçons le mot *ſubſtance ;* il veut dire, à la lettre, ce qui eſt deſſous ; & par cela même il nous avertit qu'il eſt incompréhenſible : car, qu'eſt-ce en effet que ce qui eſt deſſous ? La connaiſſance des ſecrets de DIEU n'eſt pas le partage de cette vie. Plongés ici dans des ténèbres profondes, nous nous battons les uns contre les autres, & nous frappons au haſard au milieu de cette nuit, ſans ſavoir préciſément pourquoi nous combattons.

Si on veut bien réfléchir attentivement ſur tout cela, il n'y a point d'homme raiſonnable qui ne conclue que nous devons avoir de l'indulgence pour les opinions des autres, & en mériter.

Toutes ces remarques ne ſont point étrangères au fond de la queſtion, qui conſiſte à ſavoir ſi les hommes doivent ſe tolérer : car ſi elles prouvent combien on s'eſt trompé de part & d'autre dans tous les tems, elles prouvent que les hommes ont dû dans tous les tems ſe traiter avec indulgence.

(*n*) Le dogme de la fatalité eſt ancien & univerſel : vous le trouvez toujours dans *Homère*. *Jupiter* voudrait ſauver la vie à ſon fils *Sarpedon ;* mais le deſtin l'a condamné à la mort ; *Jupiter* ne peut qu'obéir. Le deſtin était chez les philoſophes ou l'enchaînement néceſſaire des cauſes & des effets néceſſairement produit par la nature, ou ce même enchaînement ordonné par la Providence ; ce qui eſt bien plus raiſonnable. Tout le ſyſtême de la fa-

Digitized by Google

allaient dans les isles fortunées (*p*), & celles des méchans dans une espèce de tartare. Ils ne faisaient point de sacrifices; ils s'assemblaient entre eux dans une synagogue particulière. En un mot, si l'on veut examiner de près le judaïsme, on sera étonné de trouver la plus grande tolérance, au milieu des horreurs les plus barbares. C'est une contradiction, il

talité est contenu dans ce vers d'*Anneus Sénèque* :

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.

On est toujours convenu que DIEU gouvernerait l'univers par des loix éternelles, universelles, immuables: cette vérité fut la source de toutes ces disputes inintelligibles sur la liberté, parce qu'on n'a jamais défini la liberté, jusqu'à ce que le sage *Locke* soit venu: il a prouvé que la liberté est le pouvoir d'agir. DIEU donne ce pouvoir; & l'homme agissant librement selon les ordres éternels de DIEU, est une des roues de la grande machine du monde. Toute l'antiquité disputa sur la liberté; mais personne ne persécuta sur ce sujet, jusqu'à nos jours. Quelle horreur absurde, d'avoir empriſonné, exilé pour cette dispute, un *Pompone d'Andilly*, un *Arnauld*, un *Sacy*, un *Nicole*, & tant d'autres qui ont été la lumière de la France!

(*o*) Le roman théologique de la métempsicose vient de l'Inde, dont nous avons reçu beaucoup plus de fables qu'on ne croit communément. Ce dogme est expliqué dans l'admirable quinzième livre des *Métamorphoses* d'*Ovide*. Il a été reçu presque dans toute la terre: il a été toujours combattu; mais nous ne voyons point qu'aucun prêtre de l'antiquité ait jamais fait donner une lettre de cachet à un disciple de *Pythagore*.

(*p*) Ni les anciens Juifs, ni les Egyptiens, ni les Grecs leurs contemporains, ne croyaient que l'ame de l'homme allât dans le ciel après sa mort. Les Juifs pensaient que la lune & le soleil étaient à quelques lieues au-dessus de nous dans le même cercle, & que le firmament était une voûte épaisse & solide, qui soutenait le poids des eaux, lesquelles s'échappaient par quelques ouvertures. Le palais des Dieux, chez les anciens Grecs, était sur le mont Olympe. La demeure des héros après la mort, était, du tems d'*Homère*, dans une île au-delà de l'océan, & c'était l'opinion des esséniens.

Depuis *Homère*, on assigna des planètes aux Dieux; mais il n'y avait pas plus de raison aux hommes de placer un Dieu dans la lune, qu'aux habitans de la lune de mettre un Dieu dans la planète de la terre. *Junon* & *Iris* n'eurent d'autre palais que les nuées; il n'y avait pas là où reposer son pied. Chez les Sabéens, chaque Dieu eut son étoile; mais une étoile étant un soleil, il n'y a pas moyen d'habiter là, à moins d'être de la nature du feu. C'est donc une question fort inutile de demander ce que les anciens pensaient du ciel; la meilleure réponse est qu'ils ne pensaient pas.

Digitized by Google

eſt vrai ; preſque tous les peuples ſe ſont gouvernés par des contradictions. Heureuſe celle qui amène des mœurs douces, quand on a des loix de ſang !

SI L'INTOLÉRANCE A ÉTÉ ENSEIGNÉE PAR JESUS-CHRIST ?

Voyons maintenant ſi JESUS-CHRIST a établi des loix ſanguinaires, s'il a ordonné l'intolérance, s'il fit bâtir les cachots de l'inquiſition, s'il inſtitua les bourreaux des *Auto-da-fé*.

Il n'y a, ſi je ne me trompe, que peu de paſſages dans les Evangiles, dont l'eſprit perſécuteur ait pu inférer que l'intolérance, la contrainte ſont légitimes ; l'un eſt la parabole dans laquelle le royaume des cieux eſt comparé à un roi qui invite des convives aux nôces de ſon fils ; ce monarque leur fait dire par ſes ſerviteurs (*q*) : *J'ai tué mes bœufs & mes volailles, tout eſt prêt, venez aux nôces.* Les uns, ſans ſe ſoucier de l'invitation, vont à leurs maiſons de campagne, les autres à leur négoce, d'autres outragent les domeſtiques du roi & les tuent. Le roi fait marcher ſes armées contre ces meurtriers, & détruit leur ville : il envoie ſur les grands chemins convier au feſtin tous ceux qu'on trouve ; un d'eux s'étant mis à table ſans avoir mis la robe nuptiale, eſt chargé de fers & jetté dans les ténèbres extérieures.

Il eſt clair que cette allégorie ne regardant que le royaume des cieux, nul homme, aſſurément, ne doit en prendre le droit de garotter, ou de mettre au cachot ſon voiſin qui ſerait venu ſouper chez lui ſans avoir un habit de nôces convenable ; & je ne connais dans l'hiſtoire aucun prince qui ait fait pendre un courtiſan pour un pareil ſujet : il n'eſt pas non plus à craindre que quand l'empereur ayant tué ſes volailles, enverra des pages à des princes de l'empire pour les prier à ſouper, ces princes tuent ces pages. L'invitation au feſtin ſignifie la prédication du ſalut ; le meurtre des envoyés du prince figure la perſécution contre ceux qui prêchent la ſageſſe & la vertu.

() Saint-Matth. chap. XXII.

Digitized by Google

(*r*) L'autre parabole eſt celle d'un particulier qui invite ſes amis à un grand ſouper ; & lorſqu'il eſt prêt de ſe mettre à table, il envoie ſon domeſtique les avertir. L'un s'excuſe ſur ce qu'il a acheté une terre, & qu'il va la viſiter ; cette excuſe ne paraît pas valable, ce n'eſt pas pendant la nuit qu'on va voir ſa terre. Un autre dit qu'il a acheté cinq paires de bœufs, & qu'il les doit éprouver ; il a le même tort que l'autre ; on n'eſſaie pas des bœufs à l'heure du ſouper. Un troiſième répond qu'il vient de ſe marier, & aſſurément ſon excuſe eſt très-recevable. Le père de famille en colère fait venir à ſon feſtin les aveugles & les boiteux ; & voyant qu'il reſte encore des places vuides, il dit à ſon valet : *Allez dans les grands chemins, & le long des haies, & contraignez les gens d'entrer.*

Il eſt vrai qu'il n'eſt pas dit expreſſément que cette parabole ſoit une figure du royaume des cieux. On n'a que trop abuſé de ces paroles, *Contrains-les d'entrer ;* mais il eſt viſible qu'un ſeul valet ne peut contraindre par la force tous les gens qu'il rencontre, à venir ſouper chez ſon maître ; & d'ailleurs, des convives ainſi forcés, ne rendraient pas le repas fort agréable. *Contrains-les d'entrer*, ne veut dire autre choſe, ſelon les commentateurs les plus accrédités, ſinon, priez, conjurez, preſſez, obtenez. Quel rapport, je vous prie, de cette prière & de ce ſouper à la perſécution !

Si on prend les choſes à la lettre, faudra-t-il être aveugle, boiteux, & conduit par force, pour être dans le ſein de l'égliſe ? JESUS dit dans la même parabole, *Ne donnez à dîner ni à vos amis, ni à vos parens riches :* en a-t-on jamais inféré, qu'on ne dût point en effet dîner avec ſes parens & ſes amis, dès qu'ils ont un peu de fortune ?

JESUS-CHRIST après la parabole du feſtin, dit (*s*), *Si quelqu'un vient à moi, & ne hait pas ſon père, ſa mère, ſes frères, ſes ſœurs, & même ſa propre ame, il ne peut être mon diſciple, &c. Car qui eſt celui d'entre vous qui voulant bâtir une tour, ne ſuppute pas auparavant la dépenſe ?* Y a-t-il quelqu'un dans le monde aſſez dénaturé, pour conclure qu'il faut haïr ſon père

(*r*) Saint-Luc, chap. XIV. (*s*) St. Luc, chap. XIV, v. 26 & ſuiv.

Digitized by Google

& ſa mère ? & ne comprend-on pas aiſément que ces paroles ſignifient, Ne balancez pas entre moi & vos plus chères affections ?

On cite le paſſage de Saint-Matthieu (*t*) : *Qui n'écoute point l'égliſe, ſoit comme un payen & comme un receveur de la douane.* Cela ne dit pas aſſurément qu'on doive perſécuter les payens, & les fermiers des droits du roi ; ils ſont maudits, il eſt vrai, mais ils ne ſont point livrés au bras ſéculier. Loin d'ôter à ces fermiers aucune prérogative de citoyen, on leur a donné les plus grands privilèges ; c'eſt la ſeule profeſſion qui ſoit condamnée dans l'Ecriture, & c'eſt la plus favoriſée par les gouvernemens. Pourquoi donc n'aurions-nous pas pour nos frères errans autant d'indulgence que nous prodiguons de conſidération à nos frères les traitans ?

Un autre paſſage, dont on a fait un abus groſſier, eſt celui de *Saint-Matthieu* & de *Saint-Marc*, où il eſt dit que JESUS ayant faim le matin, approcha d'un figuier où il ne trouva que des feuilles, car ce n'était pas le tems des figues ; il maudit le figuier, qui ſe ſécha auſſitôt.

On donne pluſieurs explications différentes de ce miracle : mais y en a-t-il une ſeule qui puiſſe autoriſer la perſécution ? Un figuier n'a pu donner des figues vers le commencement de Mars, on l'a ſéché : eſt-ce une raiſon pour faire ſécher nos frères de douleur dans tous les tems de l'année ? Reſpectons dans l'Ecriture tout ce qui peut faire naître des difficultés dans nos eſprits curieux & vains, mais n'en abuſons pas pour être durs & implacables.

L'eſprit perſécuteur qui abuſe de tout, cherche encore ſa juſtification dans l'expulſion des marchands chaſſés du temple, & dans la légion de démons envoyée du corps d'un poſſédé dans le corps de deux mille animaux immondes. Mais qui ne voit que ces deux exemples ne ſont autre choſe qu'une juſtice que DIEU daigne faire lui-même d'une contravention à la loi ? C'était manquer de reſpect à la maiſon du Seigneur, que de changer ſon parvis en une boutique de marchands. En vain le ſanhedrin & les prêtres permettaient ce négoce pour

(*t*) Saint-Matth. chap. VIII, v. 17.

la

Digitized by Google

la commodité des ſacrifices; le DIEU auquel on ſacrifiait pouvait ſans doute, quoique caché ſous la figure humaine, détruire cette profanation: il pouvait de même punir ceux qui introduiſaient dans le pays des troupeaux entiers, défendus par une loi dont il daignait lui-même être l'obſervateur. Ces exemples n'ont pas le moindre rapport aux perſécutions ſur le dogme. Il faut que l'eſprit d'intolérance ſoit appuyé ſur de bien mauvaiſes raiſons, puiſqu'il cherche par-tout les plus vains prétextes.

Preſque tout le reſte des paroles & des actions de JESUS-CHRIST prêche la douceur, la patience, l'indulgence. C'eſt le père de famille qui reçoit l'enfant prodigue; c'eſt l'ouvrier qui vient à la dernière heure, & qui eſt payé comme les autres; c'eſt le ſamaritain charitable; lui-même juſtifie ſes diſciples de ne pas jeûner; il pardonne à la pécheresſe; il ſe contente de recommander la fidélité à la femme adultère: il daigne même condeſcendre à l'innocente joie des convives de Cana, qui étant déjà échauffés de vin en demandent encore, il veut bien faire un miracle en leur faveur, il change pour eux l'eau en vin.

Il n'éclate pas même contre *Judas* qui doit le trahir; il ordonne à *Pierre* de ne ſe jamais ſervir de l'épée; il réprimande les enfans de *Zébédée*, qui à l'exemple d'*Elie* voulaient faire deſcendre le feu du ciel ſur une ville qui n'avait pas voulu le loger.

Enfin il meurt victime de l'envie. Si on oſe comparer le ſacré avec le profane, & un Dieu avec un homme, ſa mort, humainement parlant, a beaucoup de rapport à celle de *Socrate*. Le philoſophe Grec périt par la haine des ſophiſtes, des prêtres, & des premiers du peuple: le légiſlateur des chrétiens ſuccomba ſous la haine des ſcribes, des phariſiens, & des prêtres. *Socrate* pouvait éviter la mort, & il ne le voulut pas: JESUS-CHRIST s'offrit volontairement. Le philoſophe Grec pardonna non-ſeulement à ſes calomniateurs & à ſes juges iniques, mais il les pria de traiter un jour ſes enfans comme lui-même, s'ils étaient aſſez heureux pour mériter leur haine comme lui: le légiſlateur des chrétiens, infiniment ſupérieur, pria ſon père de pardonner à ſes ennemis.

Digitized by Google

Si JESUS-CHRIST sembla craindre la mort, si l'angoisse qu'il ressentit fut si extrême qu'il en eut une sueur mêlée de sang, ce qui est le symptôme le plus violent & le plus rare, c'est qu'il daigna s'abaisser à toute la faiblesse du corps humain qu'il avait revêtu. Son corps tremblait, & son ame était inébranlable; il nous apprenait que la vraie force, la vraie grandeur consistent à supporter des maux sous lesquels notre nature succombe. Il y a un extrême courage à courir à la mort en la redoutant.

Socrate avait traité les sophistes d'ignorans, & les avait convaincus de mauvaise foi: JESUS usant de ses droits divins, traita les scribes (*u*) & les pharisiens d'hypocrites, d'insensés, d'aveugles, de méchans, de serpens, de race de vipère.

Socrate ne fut point accusé de vouloir fonder une secte nouvelle: on n'accusa point JESUS-CHRIST d'en avoir voulu introduire une (*x*). Il est dit que les princes des prêtres, & tout le conseil, cherchaient un faux témoignage contre JESUS pour le faire périr.

Or, s'ils cherchaient un faux témoignage, ils ne lui reprochaient donc pas d'avoir prêché publiquement contre la loi. Il fut en effet soumis à la loi de *Moïse* depuis son enfance jusqu'à sa mort: on le circoncit le huitième jour comme tous les autres enfans. S'il fut depuis baptisé dans le Jourdain, c'était une cérémonie consacrée chez les Juifs, comme chez tous les peuples de l'orient. Toutes les souillures légales se nettoyaient par le baptême; c'est ainsi qu'on consacrait les prêtres; on se plongeait dans l'eau à la fête de l'expiation solemnelle, on baptisait les proselites.

JESUS observa tous les points de la loi; il fêta tous les jours de sabbath; il s'abstint des viandes défendues; il célébra toutes les fêtes, & même avant sa mort il avait célébré la

(*u*) St.-Matth. chap. XXIII.

(*x*) St.-Matth. chap. XXVI.

(*y*) St.-Matth. chap. XXVI, v. 61.

(*z*) Il était, en effet, très-difficile aux Juifs, pour ne pas dire impossible, de comprendre sans une révélation particulière ce mystère ineffable de l'incarnation du fils de DIEU, DIEU lui-même. La Genèse (chap. VI.) appelle *fils de* DIEU les fils des hommes puissans: de même les grands cèdres dans les Pseaumes sont appellés les *cèdres de* DIEU. *Samuel* dit qu'une frayeur de DIEU tomba sur

Digitized by Google

pâque ; on ne l'accuſa ni d'aucune opinion nouvelle, ni d'avoir obſervé aucun rite étranger. Né Iſraélite, il vécut conſtamment en Iſraélite.

Deux témoins qui ſe préſentèrent, l'accuſèrent d'avoir dit (*y*) *qu'il pourrait détruire le temple, & le rebâtir en trois jours.* Un tel diſcours était incompréhenſible pour les Juifs charnels, mais ce n'était pas une accuſation de vouloir fonder une nouvelle ſecte.

Le grand-prêtre l'interrogea, & lui dit ; *Je vous commande par le* DIEU *vivant, de nous dire ſi vous êtes le* CHRIST *fils de* DIEU. On ne nous apprend point ce que le grand-prêtre entendait par *fils de* DIEU. On ſe ſervait quelquefois de cette expreſſion pour ſignifier un juſte (*z*), comme on employait les mots de *fils de Bélial*, pour ſignifier un méchant. Les Juifs groſſiers n'avaient aucune idée du myſtère ſacré d'un fils de DIEU, DIEU lui-même, venant ſur la terre.

JESUS lui répondit ; *Vous l'avez dit ; mais je vous dis que vous verrez bientôt le fils de l'homme aſſis à la droite de la vertu de* DIEU, *venant ſur les nuées du ciel.*

Cette réponſe fut regardée, par le ſanhedrin irrité, comme un blaſphême. Le ſanhedrin n'avait plus le droit du glaive ; ils traduiſirent JESUS devant le gouverneur Romain de la province, & l'accuſèrent calomnieuſement d'être un perturbateur du repos public, qui diſait qu'il ne fallait pas payer le tribut à *Céſar*, & qui de plus ſe diſait roi des Juifs. Il eſt donc de la plus grande évidence qu'il fut accuſé d'un crime d'état.

Le gouverneur *Pilate* ayant appris qu'il était Galiléen, le renvoya d'abord à *Hérode* tétrarque de Galilée. *Hérode* crut qu'il était impoſſible que JESUS pût aſpirer à ſe faire chef de parti, & prétendre à la royauté ; il le traita avec mépris, & le renvoya à *Pilate*, qui eut l'indigne faibleſſe de le con-

le peuple, c'eſt-à-dire une grande frayeur ; un grand vent, un vent de DIEU ; la maladie de *Saül*, mélancolie de DIEU. Cependant il paraît que les Juifs entendirent à la lettre, que JESUS ſe dit fils de DIEU dans le ſens propre ; mais s'ils regardèrent ces mots comme un blaſphême, c'eſt peut-être encore une preuve de l'ignorance où ils étaient du myſtère de l'incarnation, & de DIEU, fils de DIEU, envoyé ſur la terre pour le ſalut des hommes.

Digitized by Google

damner, pour appaiſer le tumulte excité contre lui-même; d'autant plus qu'il avait déjà eſſuyé une révolte des Juifs, à ce que nous apprend *Joſeph.* *Pilate* n'eut pas la même généroſité qu'eut depuis le gouverneur *Feſtus.*

Je demande à préſent, ſi c'eſt la tolérance, ou l'intolérance qui eſt de droit divin? Si vous voulez reſſembler à JESUS-CHRIST, ſoyez martyrs, & non pas bourreaux.

TÉMOIGNAGES CONTRE L'INTOLÉRANCE.

C'eſt une impiété d'ôter, en matière de religion, la liberté aux hommes, d'empêcher qu'ils ne faſſent choix d'une divinité; aucun homme, aucun Dieu ne voudrait d'un ſervice forcé (*Apologétique, chap. XXIV*).

Si on uſait de violence pour la défenſe de la foi, les évêques s'y oppoſeraient (*Saint-Hilaire, liv. I.*).

La religion forcée n'eſt plus religion; il faut perſuader & non contraindre. La religion ne ſe commande point (*Lactance, liv. III.*).

C'eſt une exécrable héréſie de vouloir tirer par la force, par les coups, par les empriſonnemens, ceux qu'on n'a pu convaincre par la raiſon (*Saint-Athanaſe, liv. I.*).

Rien n'eſt plus contraire à la religion que la contrainte (*Saint-Juſtin martyr, liv. V.*).

Perſécuterons-nous ceux que DIEU tolère? *dit Saint-Auguſtin, avant que ſa querelle avec les donatiſtes l'eût rendu trop ſévère.*

Qu'on ne faſſe aucune violence aux Juifs (*4me. concile de Tolède, 56me. canon.*).

Conſeillez & ne forcez pas (*Lettres de Saint-Bernard.*).

Nous ne prétendons point détruire les erreurs par la violence (*Diſcours du clergé de France à Louis XIII.*).

Nous avons toujours déſapprouvé les voies de rigueur (*Aſſemblée du clergé, 11me. Août 1560.*).

Nous ſavons que la foi ſe perſuade, & ne ſe commande point (*Fléchier évêque de Niſmes, lettre 19.*).

On ne doit pas même uſer de termes inſultans (*L'évêque du Belley dans une inſtruction paſtorale.*).

Digitized by Google

Souvenez-vous que les maladies de l'ame ne ſe guériſſent point par contrainte & par violence (*Le cardinal le Camus, inſtruction paſtorale de 1688.*).

Accordez à tous la tolérance civile (*Fénélon, archevêque de Cambrai, au duc de Bourgogne.*).

L'exaction forcée d'une religion eſt une preuve évidente que l'eſprit qui la conduit eſt un eſprit ennemi de la vérité (*Dirois, docteur de Sorbonne, liv. VI, chap. IV.*).

La violence peut faire des hypocrites; on ne perſuade point quand on fait retentir par-tout les menaces (*Tillemont, hiſt. eccl. Tome VI.*).

Il nous a paru conforme à l'équité & à la droite raiſon, de marcher ſur les traces de l'ancienne égliſe, qui n'a point uſé de violence pour établir & étendre la religion (*Remontr. du parlement de Paris à Henri II.*).

L'expérience nous apprend que la violence eſt plus capable d'irriter que de guérir un mal qui a ſa racine dans l'eſprit, &c. (*De Thou, épître dédicatoire à Henri IV.*).

La foi ne s'inſpire pas à coups d'épée (*Cériſier, ſur les règnes de Henri IV & de Louis XIII.*).

C'eſt un zèle barbare que celui qui prétend planter la religion dans les cœurs, comme ſi la perſuaſion pouvait être l'effet de la contrainte (*Boulainvilliers, état de la France.*).

Il en eſt de la religion comme de l'amour, le commandement n'y peut rien, la contrainte encore moins; rien de plus indépendant que d'aimer & de croire (*Amelot de la Houſſaie, ſur les lettres du cardinal d'Oſſat.*).

Si le ciel vous a aſſez aimé pour vous faire voir la vérité, il vous a fait une grande grace; mais eſt-ce à ceux qui ont l'héritage de leur père, de haïr ceux qui ne l'ont pas? (*Eſprit des Loix, liv. XXV.*)

On pourrait faire un livre énorme, tout compoſé de pareils paſſages. Nos hiſtoires, nos diſcours, nos ſermons, nos ouvrages de morale, nos catéchiſmes, reſpirent tous, enſeignent tous aujourd'hui ce devoir ſacré de l'indulgence. Par quelle fatalité, par quelle inconſéquence démentirions-nous dans la pratique une théorie que nous annonçons tous les jours? Quand nos actions démentent notre morale, c'eſt que nous

Digitized by Google

croyons qu'il y a quelque avantage pour nous à faire le contraire de ce que nous enſeignons; mais certainement il n'y a aucun avantage à perſécuter ceux qui ne ſont pas de notre avis, & à nous en faire haïr. Il y a donc, encore une fois, de l'abſurdité dans l'intolérance. Mais, dira-t-on, ceux qui ont intérêt à gêner les conſciences ne ſont point abſurdes. C'eſt à eux que s'adreſſe le petit dialogue ci-après.

DIALOGUE ENTRE UN MOURANT ET UN HOMME QUI SE PORTE BIEN.

Un citoyen était à l'agonie dans une ville de province, un homme en bonne ſanté vint inſulter à ſes derniers momens, & lui dit;

Miſérable! penſe comme moi tout-à-l'heure, ſigne cet écrit, confeſſe que cinq propoſitions ſont dans un livre que ni toi ni moi n'avons jamais lu; ſois tout-à-l'heure du ſentiment de *Lamfran* contre *Bérenger*, de *Saint-Thomas* contre *Saint-Bonaventure*; embraſſe le ſecond concile de Nicée contre le concile de Francfort; explique-moi dans l'inſtant, comment ces paroles, *Mon père eſt plus grand que moi*, ſignifient expreſſément, *Je ſuis auſſi grand que lui.*

Dis-moi comment le Père communique tout au Fils, excepté la paternité; ou je vais faire jetter ton corps à la voirie; tes enfans n'hériteront point de toi, ta femme ſera privée de ſa dot, & ta famille mendiera du pain que mes pareils ne lui donneront pas.

LE MOURANT.

J'entends à peine ce que vous me dites; les menaces que vous me faites parviennent confuſément à mon oreille, elles troublent mon ame, elles rendent ma mort affreuſe. Au nom de DIEU, ayez pitié de moi!

LE BARBARE.

De la pitié! je n'en puis avoir ſi tu n'es pas de mon avis en tout.

Digitized by Google

LE MOURANT.

Hélas! vous ſentez qu'à ces derniers momens tous mes ſens ſont flétris, toutes les portes de mon entendement ſont fermées, mes idées s'enfuient, ma penſée s'éteint. Suis-je en état de diſputer?

LE BARBARE.

Eh bien, ſi tu ne peux pas croire ce que je veux, dis que tu le crois, & cela me ſuffit.

LE MOURANT.

Comment puis-je me parjurer pour vous plaire? Je vais paraître dans un moment devant le DIEU qui punit le parjure.

LE BARBARE.

N'importe, tu auras le plaiſir d'être enterré dans un cimetière, & ta femme, tes enfans auront de quoi vivre. Meurs en hypocrite : l'hypocriſie eſt une bonne choſe; c'eſt, comme on dit, un hommage que le vice rend à la vertu. Un peu d'hypocriſie, mon ami, qu'eſt-ce que cela coûte?

LE MOURANT.

Hélas! vous mépriſez DIEU, ou vous ne le reconnaiſſez pas, puiſque vous me demandez un menſonge à l'article de la mort, vous qui devez bientôt recevoir votre jugement de lui, & qui répondrez de ce menſonge.

LE BARBARE.

Comment, inſolent! je ne reconnais point de DIEU?

LE MOURANT.

Pardon, mon frère, je crains que vous n'en connaiſſiez pas. Celui que j'adore ranime en ce moment mes forces, pour vous dire d'une voix mourante, que ſi vous croyez en DIEU, vous devez uſer envers moi de charité. Il m'a donné ma femme &

Digitized by Google

mes enfans, ne les faites pas périr de misère. Pour mon corps, faites-en ce que vous voudrez, je vous l'abandonne; mais croyez en DIEU, je vous en conjure.

LE BARBARE.

Fais, sans raisonner, ce que je t'ai dit; je le veux, je l'ordonne.

LE MOURANT.

Et quel intérêt avez-vous à me tant tourmenter?

LE BARBARE.

Comment! quel intérêt? si j'ai ta signature, elle me vaudra un bon canonicat.

LE MOURANT.

Ah! mon frère! voici mon dernier moment; je meurs; je vais prier DIEU qu'il vous touche & qu'il vous convertisse.

LE BARBARE.

Au diable soit l'impertinent qui n'a point signé! Je vais signer pour lui, & contrefaire son écriture.

La lettre suivante est une confirmation de la même morale.

LETTRE ÉCRITE AU JÉSUITE LE TELLIER, PAR UN BÉNÉFICIER, LE 6 MAI 1714 (a).

Mon révérend père,

J'obéis aux ordres que votre révérence m'a donnés de lui présenter les moyens les plus propres de délivrer JESUS & sa

(a) Lorsqu'on écrivait ainsi en 1762, l'ordre des jésuites n'était pas aboli en France. S'ils avaient été malheureux, l'auteur les aurait assurément respectés. Mais qu'on se souvienne à jamais qu'ils n'ont été compagnie

compagnie de leurs ennemis. Je crois qu'il ne reste plus que cinq cent mille huguenots dans le royaume, quelques-uns disent un million, d'autres quinze cent mille ; mais en quelque nombre qu'ils soient, voici mon avis, que je soumets très-humblement au vôtre, comme je le dois.

1°. Il est aisé d'attraper en un jour tous les prédicans, & de les pendre tous à la fois dans une même place, non-seulement pour l'édification publique, mais pour la beauté du spectacle.

2°. Je ferais assassiner dans leurs lits tous les pères & mères, parce que si on les tuait dans les rues, cela pourrait causer quelque tumulte ; plusieurs même pourraient se sauver, ce qu'il faut éviter, sur toute chose. Cette exécution est un corollaire nécessaire de nos principes ; car s'il faut tuer un hérétique, comme tant de grands théologiens le prouvent, il est évident qu'il faut les tuer tous.

3°. Je marierais le lendemain toutes les filles à de bons catholiques, attendu qu'il ne faut pas dépeupler trop l'état après la dernière guerre ; mais à l'égard des garçons de quatorze & quinze ans, déjà imbus de mauvais principes, qu'on ne peut se flatter de détruire, mon opinion est qu'il faut les châtrer tous, afin que cette engeance ne soit jamais reproduite. Pour les autres petits garçons, ils seront élevés dans vos collèges, & on les fouettera jusqu'à ce qu'ils sachent par cœur les ouvrages de *Sanchez* & de *Molina*.

4°. Je pense, sauf correction, qu'il en faut faire autant à tous les luthériens d'Alsace, attendu que dans l'année 1704 j'apperçus deux vieilles de ce pays-là qui riaient le jour de la bataille d'Hochstet.

5°. L'article des jansénistes paraîtra peut-être un peu plus embarrassant : je les crois au nombre de six millions, au moins ; mais un esprit tel que le vôtre ne doit pas s'en effrayer. Je comprends parmi les jansénistes tous les parlemens, qui soutiennent

persécutés que parce qu'ils avaient été persécuteurs ; & que leur exemple fasse trembler ceux qui étant plus intolérans que les jésuites voudraient opprimer un jour leurs concitoyens qui n'embrasseraient pas leurs opinions dures & absurdes.

Digitized by Google

si indignement les libertés de l'église gallicane. C'est à votre révérence de peser avec sa prudence ordinaire les moyens de vous soumettre tous ces esprits revêches. La conspiration des poudres n'eut pas le succès desiré, parce qu'un des conjurés eut l'indiscrétion de vouloir sauver la vie à son ami : mais comme vous n'avez point d'ami ; le même inconvénient n'est point à craindre ; il vous sera fort aisé de faire sauter tous les parlemens du royaume avec cette invention du moine *Shwartz* qu'on appelle *pulvis pyrius*. Je calcule qu'il faut, l'un portant l'autre, trente-six tonneaux de poudre pour chaque parlement ; & ainsi en multipliant douze parlemens par trente-six tonneaux, cela ne compose que quatre cent trente-deux tonneaux, qui à cent écus pièce font la somme de cent vingt-neuf mille six cents livres ; c'est une bagatelle pour le révérend père général.

Les parlemens une fois sautés, vous donnerez leurs charges à vos congréganistes, qui sont parfaitement instruits des loix du royaume.

6°. Il sera aisé d'empoisonner M. le cardinal de *Noailles*, qui est un homme simple, & qui ne se défie de rien.

Votre révérence employera les mêmes moyens de conversion auprès de quelques évêques rénitens : leurs évêchés seront mis entre les mains des jésuites, moyennant un bref du pape ; alors tous les évêques étant du parti de la bonne cause, & tous les curés étant habilement choisis par les évêques, voici ce que je conseille ; sous le bon plaisir de votre révérence.

7°. Comme on dit que les jansénistes communient au moins à Pâques, il ne serait pas mal de saupoudrer les hosties, de la drogue dont on se servit pour faire justice de l'empereur *Henri VII*. Quelque critique me dira peut-être, qu'on risquerait dans cette opération, de donner aussi de la mort-aux-rats aux molinistes ; cette objection est forte ; mais il n'y a point de projet qui ne menace ruine par quelque endroit. Si on était arrêté par ces petites difficultés, on ne viendrait jamais à bout de rien : & d'ailleurs, comme il s'agit de procurer le plus grand bien qu'il soit possible, il ne faut pas se scandaliser si ce grand bien entraîne après lui quelques mauvaises suites, qui ne sont de nulle considération.

Digitized by Google

Nous n'avons rien à nous reprocher : il eſt démontré que tous les prétendus réformés, tous les janſéniſtes ſont dévolus à l'enfer ; ainſi nous ne faiſons que hâter le moment où ils doivent entrer en poſſeſſion.

Il n'eſt pas moins clair que le paradis appartient de droit aux moliniſtes ; donc en les faiſant périr par mégarde, & ſans aucune mauvaiſe intention, nous accélérons leur joie : nous ſommes dans l'un & l'autre cas les miniſtres de la providence.

Quant à ceux qui pourraient être un peu effarouchés du nombre, votre paternité pourra leur faire remarquer, que depuis les jours floriſſans de l'égliſe juſqu'à 1707, c'eſt-à-dire, depuis environ quatorze cents ans, la théologie a procuré le maſſacre de plus de cinquante millions d'hommes ; & que je ne propoſe d'en étrangler, ou égorger, ou empoiſonner, qu'environ ſix millions cinq cent mille.

On nous objectera peut-être encore que mon compte n'eſt pas juſte, & que je viole la règle de trois ; car, dira-t-on, ſi en quatorze cents ans il n'a péri que cinquante millions d'hommes pour des diſtinctions, des dilêmes, & des antilêmes théologiques, cela ne fait par année que trente-cinq mille ſept cent quatorze perſonnes, avec fraction, & qu'ainſi je tue ſix millions ſoixante-quatre mille deux cent quatre-vingt-cinq perſonnes de trop, avec fraction, pour la préſente année. Mais, en vérité, cette chicane eſt bien puérile ; on peut même dire qu'elle eſt impie : car ne voit-on pas par mon procédé que je ſauve la vie à tous les catholiques juſqu'à la fin du monde ? On n'aurait jamais fait ſi on voulait répondre à toutes les critiques. Je ſuis avec un profond reſpect, de votre paternité,

Le très-humble, très-dévot & très-doux *R....* natif d'Angoulême, préfet de la congrégation.

Ce projet ne put être exécuté, parce que le père *Le Tellier* y trouva quelques difficultés, & que ſa paternité fut exilée l'année ſuivante. Mais comme il faut examiner le pour & le contre, il eſt bon de rechercher dans quels cas on pourrait légitimement ſuivre en partie les vues du correſpondant du père *Le Tellier*. Il paraît qu'il ſerait dur d'exécuter ce projet dans tous ſes

Digitized by Google

points; mais il faut voir dans quelles occaſions on doit rouer, ou pendre, ou mettre aux galères les gens qui ne ſont pas de notre avis; c'eſt l'objet de l'article ſuivant.

SEULS CAS OU L'INTOLÉRANCE EST DE DROIT HUMAIN.

Pour qu'un gouvernement ne ſoit pas en droit de punir les erreurs des hommes, il eſt néceſſaire que ces erreurs ne ſoient pas des crimes; elles ne ſont des crimes que quand elles troublent la ſociété; elles troublent cette ſociété, dès qu'elles inſpirent le fanatiſme; il faut donc que les hommes commencent par n'être pas fanatiques pour mériter la tolérance.

Si quelques jeunes jéſuites, ſachant que l'égliſe a les réprouvés en horreur, que les janſéniſtes ſont condamnés par une bulle, qu'ainſi les janſéniſtes ſont réprouvés, s'en vont brûler une maiſon des pères de l'oratoire, parce que *Queſnel* l'oratorien était janſéniſte; il eſt clair qu'on ſera bien obligé de punir ces jéſuites.

De même s'ils ont débité des maximes coupables, ſi leur inſtitut eſt contraire aux loix du royaume, on ne peut s'empêcher de diſſoudre leur compagnie, & d'abolir les jéſuites pour en faire des citoyens: ce qui au fond eſt un mal imaginaire, & un bien réel pour eux; car où eſt le mal de porter un habit court au lieu d'une ſoutane, & d'être libre au lieu d'être eſclave? On réforme à la paix des régimens entiers, qui ne ſe plaignent pas: pourquoi les jéſuites pouſſent-ils de ſi hauts cris, quand on les réforme pour avoir la paix?

Que les cordeliers tranſportés d'un ſaint zèle pour la vierge *Marie* aillent démolir l'égliſe des jacobins, qui penſent que *Marie* eſt née dans le péché originel; on ſera obligé alors de traiter les cordeliers à-peu-près comme les jéſuites.

On en dira autant des luthériens & des calviniſtes; ils auront beau dire, Nous ſuivons les mouvemens de notre conſcience, il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, nous ſommes le vrai troupeau, nous devons exterminer les loups. Il eſt évident qu'alors ils ſont loups eux-mêmes.

Digitized by Google

Un des plus étonnans exemples de fanatiſme, a été une petite ſecte en Dannemarck, dont le principe était le meilleur du monde. Ces gens-là voulaient procurer le ſalut éternel à leurs frères; mais les conſéquences de ce principe étaient ſingulières. Ils ſavaient que tous les petits enfans qui meurent ſans baptême ſont damnés, & que ceux qui ont le bonheur de mourir immédiatement après avoir reçu le baptême, jouiſſent de la gloire éternelle: ils allaient égorgeant les garçons & les filles nouvellement baptiſés, qu'ils pouvaient rencontrer; c'était ſans doute leur faire le plus grand bien qu'on pût leur procurer: on les préſervait à la fois du péché, des miſères de cette vie, & de l'enfer; on les envoyait infailliblement au ciel. Mais ces gens charitables ne conſidéraient pas qu'il n'eſt pas permis de faire un petit mal pour un grand bien; qu'ils n'avaient aucun droit ſur la vie de ces petits enfans; que la plupart des pères & mères ſont aſſez charnels pour aimer mieux avoir auprès d'eux leurs fils & leurs filles, que de les voir égorger pour aller en paradis; & qu'en un mot, le magiſtrat doit punir l'homicide, quoiqu'il ſoit fait à bonne intention.

Les Juifs ſembleraient avoir plus de droit que perſonne, de nous voler & de nous tuer. Car bien qu'il y ait cent exemples de tolérance dans l'ancien Teſtament, cependant il y a auſſi quelques exemples & quelques loix de rigueur. DIEU leur a ordonné quelquefois de tuer les idolâtres, & de ne réſerver que les filles nubiles: ils nous regardent comme idolâtres; & quoique nous les tolérions aujourd'hui, ils pourraient bien, s'ils étaient les maîtres, ne laiſſer au monde que nos filles.

Ils ſeraient ſur-tout dans l'obligation indiſpenſable d'aſſaſſiner tous les Turcs; cela va ſans difficulté; car les Turcs poſſédent le pays des Hétéens, des Jébuſéens, des Amorrhéens, Jerſénéens, Hévéens, Aracéens, Cinéens, Humatéens, Samaréens: tous ces peuples furent dévoués à l'anathême; leur pays qui était de plus de vingt-cinq lieues de long, fut donné aux Juifs par pluſieurs pactes conſécutifs; ils doivent rentrer dans leur bien; les mahométans en ſont les uſurpateurs depuis plus de mille ans.

Digitized by Google

Si les Juifs raiſonnaient ainſi aujourd'hui, il eſt clair qu'il n'y aurait d'autre réponſe à leur faire que de les empâler.

Ce ſont à-peu-près les ſeuls cas où l'intolérance parait raiſonnable.

RELATION D'UNE DISPUTE DE CONTROVERSE A LA CHINE.

Dans les premières années du règne du grand empereur *Cam-hi*, un mandarin de la ville de Kanton entendit de ſa maiſon un grand bruit qu'on faiſait dans la maiſon voiſine; il s'informa ſi l'on ne tuait perſonne; on lui dit que c'était l'aumônier de la compagnie Danoiſe, un chapelain de Batavia, & un jéſuite qui diſputaient; il les fit venir, leur fit ſervir du thé & des confitures, & leur demanda pourquoi ils ſe querellaient?

Le jéſuite lui répondit qu'il était bien douloureux pour lui, qui avait toujours raiſon, d'avoir à faire à des gens qui avaient toujours tort; que d'abord il avait argumenté avec la plus grande retenue, mais qu'enfin la patience lui avait échappé.

Le mandarin leur fit ſentir, avec toute la diſcrétion poſſible, combien la politeſſe eſt néceſſaire dans la diſpute, leur dit qu'on ne ſe fâchait jamais à la Chine, & leur demanda de quoi il s'agiſſait?

Le jéſuite lui répondit, Monſeigneur, je vous en fais juge; ces deux meſſieurs refuſent de ſe ſoumettre aux déciſions du concile de Trente.

Cela m'étonne, dit le mandarin. Puis ſe tournant vers les deux réfractaires, il me paraît, leur dit-il, meſſieurs, que vous devriez reſpecter les avis d'une grande aſſemblée; je ne ſais pas ce que c'eſt que le concile de Trente, mais pluſieurs perſonnes ſont toujours plus inſtruites qu'une ſeule. Nul ne doit croire qu'il en ſait plus que les autres, & que la raiſon n'habite que dans ſa tête; c'eſt ainſi que l'enſeigne notre grand *Confucius*; & ſi vous m'en croyez, vous ferez très-bien de vous en rapporter au concile de Trente.

Le Danois prit alors la parole, & dit: Monſeigneur parle

Digitized by Google

avec la plus grande sageſſe ; nous reſpectons les grandes aſſemblées comme nous le devons ; auſſi ſommes-nous entiérement de l'avis de pluſieurs aſſemblées qui ſe ſont tenues avant celle de Trente.

Oh ! ſi cela eſt ainſi, dit le mandarin, je vous demande pardon, vous pourriez bien avoir raiſon. Çà, vous êtes donc du même avis, ce Hollandais & vous, contre ce pauvre jéſuite ?

Point du tout, dit le Hollandais ; cet homme-ci a des opinions preſque auſſi extravagantes que celles de ce jéſuite, qui fait ici le doucereux avec vous ; il n'y a pas moyen d'y tenir.

Je ne vous conçois pas, dit le mandarin ; n'êtes-vous pas tous trois chrétiens ? ne venez-vous pas tous trois enſeigner le chriſtianiſme dans notre empire ? & ne devez-vous pas par conſéquent avoir les mêmes dogmes ?

Vous voyez, monſeigneur, dit le jéſuite : ces deux gens-ci ſont ennemis mortels, & diſputent tous deux contre moi ; il eſt donc évident qu'ils ont tous les deux tort, & que la raiſon n'eſt que de mon côté. Cela n'eſt pas ſi évident, dit le mandarin ; il ſe pourrait faire à toute force que vous euſſiez tort tous trois ; je ſerais curieux de vous entendre l'un après l'autre.

Le jéſuite fit alors un aſſez long diſcours, pendant lequel le Danois & le Hollandais levaient les épaules ; le mandarin n'y comprit rien. Le Danois parla à ſon tour ; ſes deux adverſaires le regardèrent en pitié, & le mandarin n'y comprit pas davantage. Le Hollandais eut le même ſort. Enfin, ils parlèrent tous trois enſemble, ils ſe dirent de groſſes injures. L'honnête mandarin eut bien de la peine à mettre le hola, & leur dit : Si vous voulez qu'on tolère ici votre doctrine, commencez par n'être ni intolérans, ni intolérables.

Au ſortir de l'audience, le jéſuite rencontra un miſſionnaire jacobin ; il lui apprit qu'il avait gagné ſa cauſe, l'aſſurant que la vérité triomphait toujours. Le jacobin lui dit : Si j'avais été là, vous ne l'auriez pas gagnée ; je vous aurais convaincu de menſonge & d'idolâtrie. La querelle s'échauffa ; le jacobin & le jéſuite ſe prirent aux cheveux. Le mandarin informé du ſcandale les envoya tous deux en priſon. Un ſous-mandarin

Digitized by Google

dit au juge: Combien de tems votre excellence veut-elle qu'ils ſoient aux arrêts? Juſqu'à ce qu'ils ſoient d'accord, dit le juge. Ah, dit le ſous-mandarin, ils ſeront donc en priſon toute leur vie. Eh bien, dit le juge, juſqu'à ce qu'ils ſe pardonnent. Ils ne ſe pardonneront jamais, dit l'autre, je les connais. Eh bien donc, dit le mandarin, juſqu'à-ce qu'ils faſſent ſemblant de ſe pardonner.

S'IL EST UTILE D'ENTRETENIR LE PEUPLE DANS LA SUPERSTITION?

Telle eſt la faibleſſe du genre humain, & telle ſa perverſité, qu'il vaut mieux ſans doute pour lui d'être ſubjugué par toutes les ſuperſtitions poſſibles, pourvu qu'elles ne ſoient point meurtrières, que de vivre ſans religion. L'homme a toujours eu beſoin d'un frein; & quoiqu'il fût ridicule de ſacrifier aux Faunes, aux Sylvains, aux Naïades, il était bien plus raiſonnable & plus utile d'adorer ces images fantaſtiques de la Divinité, que de ſe livrer à l'athéiſme. Un athée qui ſerait raiſonneur, violent & puiſſant, ſerait un fléau auſſi funeſte qu'un ſuperſtitieux ſanguinaire.

Quand les hommes n'ont pas de notions ſaines de la Divinité, les idées fauſſes y ſuppléent, comme dans les tems malheureux on trafique avec de la mauvaiſe monnoie, quand on n'en a pas de bonne. Le payen craignait de commettre un crime de peur d'être puni par les faux Dieux. Le Malabare craint d'être puni par ſa pagode. Par-tout où il y a une ſociété établie, une religion eſt néceſſaire; les loix veillent ſur les crimes commis, & la religion ſur les crimes ſecrets.

Mais lorſqu'une fois les hommes ſont parvenus à embraſſer une religion pure & ſainte, la ſuperſtition devient, non-ſeulement inutile, mais très-dangereuſe. On ne doit pas chercher à nourrir de gland ceux que DIEU daigne nourrir de pain.

La ſuperſtition eſt à la religion ce que l'aſtrologie eſt à l'aſtronomie, la fille très-folle d'une mère très-ſage. Ces deux filles ont long-tems ſubjugué toute la terre.

Lorſque

Digitized by Google

Lorſque dans nos ſiècles de barbarie il y avait à peine deux ſeigneurs féodaux qui euſſent chez eux un nouveau Teſtament, il pouvait être pardonnable de préſenter des fables au vulgaire, c'eſt-à-dire à ces ſeigneurs féodaux, à leurs femmes imbécilles, & aux brutes leurs vaſſaux : on leur faiſait croire que *Saint-Chriſtophe* avait porté l'enfant JESUS du bord d'une rivière à l'autre ; on les repaiſſait d'hiſtoires de ſorciers & de poſſédés : ils imaginaient aiſément que *Saint-Genou* guériſſait de la goutte, & que *Sainte-Claire* guériſſait les yeux malades. Les enfans croyaient au loup-garou, & les pères au cordon de *Saint-François*. Le nombre des reliques était innombrable.

La rouille de tant de ſuperſtitions a ſubſiſté encore quelque tems chez les peuples, lors même qu'enfin la religion fut épurée. On ſait que quand M. de *Noailles*, évêque de Châlons, fit enlever & jetter au feu la prétendue relique du ſaint nombril de JESUS-CHRIST, toute la ville de Châlons lui fit un procès ; mais il eut autant de courage que de piété, & il parvint bientôt à faire croire aux Champenois, qu'on pouvait adorer JESUS-CHRIST en eſprit & en vérité, ſans avoir ſon nombril dans une égliſe.

Ceux qu'on appellait *janſéniſtes*, ne contribuèrent pas peu à déraciner inſenſiblement dans l'eſprit de la nation, la plupart des fauſſes idées qui déshonoraient la religion chrétienne. On ceſſa de croire qu'il ſuffiſait de réciter l'oraiſon des trente jours à la vierge *Marie*, pour obtenir tout ce qu'on voulait, & pour pécher impunément.

Enfin, la bourgeoiſie a commencé à ſoupçonner que ce n'était pas *Sainte-Geneviève* qui donnait ou arrêtait la pluie, mais que c'était DIEU lui-même qui diſpoſait des élémens. Les moines ont été étonnés que leurs ſaints ne fiſſent plus de miracles ; & ſi les écrivains de la vie de *Saint-François Xavier* revenaient au monde, ils n'oſeraient pas écrire que ce ſaint reſſuſcita neuf morts, & qu'il ſe trouva en même tems ſur mer & ſur terre, & que ſon crucifix étant tombé dans la mer, un cancre vint le lui rapporter.

Il en a été de même des excommunications. Nos hiſtoriens nous diſent que lorſque le roi *Robert* eut été excommunié

Digitized by Google

par le pape *Grégoire V*, pour avoir épouſé la princeſſe *Berthe* ſa commère, ſes domeſtiques jettaient par les fenêtres les viandes qu'on avait ſervies au roi, & que la reine *Berthe* accoucha d'une oie en punition de ce mariage inceſtueux. On doute aujourd'hui que les maîtres-d'hôtel d'un roi de France excommunié jettaſſent ſon dîner par la fenêtre, & que la reine mît au monde un oiſon en pareil cas.

S'il y a quelques convulſionnaires dans un coin d'un fauxbourg, c'eſt une maladie pédiculaire, dont il n'y a que la plus vile populace qui ſoit attaquée. Chaque jour la raiſon pénètre en France dans les boutiques des marchands, comme dans les hôtels des ſeigneurs. Il faut donc cultiver les fruits de cette raiſon, d'autant plus qu'il eſt impoſſible de les empêcher d'éclore. On ne peut gouverner la France après qu'elle a été éclairée par les *Paſcals*, les *Nicoles*, les *Arnaulds*, les *Boſſuets*, les *Deſcartes*, les *Gaſſendis*, les *Bayles*, les *Fontenelles*, &c. comme on la gouvernait du tems des *Garaſſes* & des *Menot*.

Si les maîtres d'erreurs, je dis les grands maîtres, ſi longtems payés & honorés pour abrutir l'eſpèce humaine, ordonnaient aujourd'hui de croire que le grain doit pourrir pour germer, que la terre eſt immobile ſur ſes fondemens, qu'elle ne tourne point autour du ſoleil, que les marées ne ſont pas un effet naturel de la gravitation, que l'arc-en-ciel n'eſt pas formé par la réfraction & la réflection des rayons de la lumière, &c. & s'ils ſe fondaient ſur des paſſages mal entendus de la ſainte Ecriture pour appuier leurs ordonnances, comment ſeraient-ils regardés par tous les hommes inſtruits? Le terme de *bêtes* ſerait-il trop fort? Et ſi ces ſages maîtres ſe ſervaient de la force & de la perſécution pour faire régner leur ignorance inſolente, le terme de *bêtes farouches* ſerait-il déplacé?

Plus les ſuperſtitions des moines ſont mépriſées, plus les évêques ſont reſpectés, & les curés conſidérés; ils ne font que du bien, & les ſuperſtitions monachales ultramontaines feraient beaucoup de mal. Mais de toutes les ſuperſtitions la plus dangereuſe, n'eſt-ce pas celle de haïr ſon prochain pour ſes opinions? & n'eſt-il pas évident qu'il ſerait encore plus rai-

Digitized by Google

ſonnable d'adorer le ſaint nombril, le ſaint prépuce, le lait & la robe de la vierge *Marie*, que de déteſter, & de perſécuter ſon frère?

VERTU VAUT MIEUX QUE SCIENCE.

Moins de dogmes, moins de diſputes; & moins de diſputes, moins de malheurs: ſi cela n'eſt pas vrai, j'ai tort.

La religion eſt inſtituée pour nous rendre heureux dans cette vie & dans l'autre. Que faut-il pour être heureux dans la vie à venir? Être juſte.

Pour être heureux dans celle-ci, autant que le permet la miſère de notre nature, que faut-il? Être indulgent.

Ce ſerait le comble de la folie, de prétendre amener tous les hommes à penſer d'une manière uniforme ſur la métaphyſique. On pourrait beaucoup plus aiſément ſubjuguer l'univers entier par les armes, que de ſubjuguer tous les eſprits d'une ſeule ville.

Euclide eſt venu aiſément à bout de perſuader à tous les hommes les vérités de la géométrie; pourquoi? parce qu'il n'y en a pas une qui ne ſoit un corollaire évident de ce petit axiome: *Deux & deux font quatre.* Il n'en eſt pas tout-à-fait de même dans le mêlange de la métaphyſique & de la théologie.

Lorſque l'évêque *Alexandre*, & le prêtre *Arios* ou *Arius*, commencèrent à diſputer ſur la manière dont le *Logos* était une émanation du Père, l'empereur *Conſtantin* leur écrivit d'abord ces paroles rapportées par Euſèbe, & par Socrate; *Vous êtes de grands fous de diſputer ſur des choſes que vous ne pouvez entendre.*

Si les deux partis avaient été aſſez ſages pour convenir que l'empereur avait raiſon, le monde chrétien n'aurait pas été enſanglanté pendant trois cents années.

Qu'y a-t-il en effet de plus fou & de plus horrible que de dire aux hommes, « Mes amis, ce n'eſt pas aſſez d'être » des ſujets fidèles, des enfans ſoumis, des pères tendres, » des voiſins équitables, de pratiquer toutes les vertus, de

Digitized by Google

» cultiver l'amitié, de fuir l'ingratitude, d'adorer JESUS-CHRIST » en paix; il faut encore que vous ſachiez comment on eſt en- » gendré de toute éternité, ſans être fait de toute éternité; & ſi » vous ne ſavez pas diſtinguer l'*Omouſion* dans l'hypoſtaſe, nous » vous dénonçons que vous ſerez brûlés à jamais; & en attendant, » nous allons commencer par vous égorger?

Si on avait préſenté une telle déciſion à un *Archimède*, à un *Poſſidonius*, à un *Varron*, à un *Caton*, à un *Ciceron*, qu'auraient-ils répondu?

Conſtantin ne perſévéra point dans la réſolution d'impoſer ſilence aux deux partis; il pouvait faire venir les chefs de l'ergoiſme dans ſon palais; il pouvait leur demander par quelle autorité ils troublaient le monde: « Avez-vous les titres de la famille divine? » Que vous importe que le *Logos* ſoit fait ou engendré, pourvu » qu'on lui ſoit fidèle, pourvu qu'on prêche une bonne morale, & » qu'on la pratique ſi on peut? J'ai commis bien des fautes dans ma » vie, & vous auſſi: vous êtes ambitieux, & moi auſſi: l'empire » m'a coûté des fourberies & des cruautés; j'ai aſſaſſiné preſque » tous mes proches, je m'en repens; je veux expier mes crimes en » rendant l'empire Romain tranquille; ne m'empêchez pas de faire » le ſeul bien qui puiſſe faire oublier mes anciennes barbaries; ai- » dez moi à finir mes jours en paix ». Peut-être n'aurait-il rien gagné ſur les diſputeurs, peut-être fut-il flatté de préſider à un concile, en long habit rouge, la tête chargée de pierreries.

Voilà pourtant ce qui ouvrit la porte à tous ces fléaux qui vinrent de l'Aſie inonder l'Occident. Il ſortit de chaque verſet contesté une furie armée d'un ſophiſme & d'un poignard, qui rendit tous les hommes inſenſés & cruels. Les Huns, les Hérules, les Goths & les Vandales qui ſurvinrent, firent infiniment moins de mal; & le plus grand qu'ils firent, fut de ſe prêter enfin eux-mêmes à ces diſputes fatales.

Digitized by Google

DE LA TOLÉRANCE UNIVERSELLE.

Il ne faut pas un grand art, une éloquence bien recherchée, pour prouver que des chrétiens doivent se tolérer les uns les autres. Je vais plus loin; je vous dis, qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. Quoi! mon frère le Turc? mon frère le Chinois? le Juif? le Siamois? Oui, sans doute; ne sommes-nous pas tous enfans du même père, & créatures du même DIEU?

Mais ces peuples nous méprisent; mais ils nous traitent d'idolâtres! Eh bien! je leur dirai qu'ils ont grand tort. Il me semble que je pourrais étonner au moins l'orgueilleuse opiniâtreté d'un iman, ou d'un talapoin, si je leur parlais à-peu-près ainsi.

Ce petit globe, qui n'est qu'un point, roule dans l'espace, ainsi que tant d'autres globes; nous sommes perdus dans cette immensité. L'homme haut d'environ cinq pieds, est assurément peu de chose dans la création. Un de ces êtres imperceptibles dit à quelques uns de ses voisins, dans l'Arabie, ou dans la Cafrerie; « Ecoutez-moi, car le DIEU de tous ces mondes m'a éclairé; il » y a neuf cent millions de petites fourmis comme nous sur la » terre, mais il n'y a que ma fourmillière qui soit chère à DIEU, » toutes les autres lui sont en horreur de toute éternité; elle sera » seule heureuse, & toutes les autres seront éternellement infor» tunées ».

Ils m'arrêteraient alors, & me demanderaient quel est le fou qui a dit cette sottise? Je serais obligé de leur répondre, C'est vous-mêmes. Je tâcherais ensuite de les adoucir, mais cela serait bien difficile.

Je parlerai maintenant aux chrétiens, & j'oserai dire, par exemple, à un dominicain inquisiteur pour la foi: « Mon » frère, vous savez que chaque province d'Italie a son jargon, » & qu'on ne parle point à Venise & à Bergame comme à » Florence. L'académie de *la Crusca* a fixé la langue; son » dictionnaire est une règle dont on ne doit pas s'écarter, & » la grammaire de *Buon Matei* est un guide infaillible qu'il

Digitized by Google

» faut ſuivre : mais croyez-vous que le conſul de l'académie, & » en ſon abſence *Buon Matei*, auraient pu en conſcience faire » couper la langue à tous les Vénitiens & à tous les Bergamaſ- » ques qui auraient perſiſté dans leur patois » ?

L'inquiſiteur me répond ; « Il y a bien de la différence ; » il s'agit ici du ſalut de votre ame ; c'eſt pour votre bien » que le directoire de l'inquiſition ordonne qu'on vous ſaiſiſſe » ſur la dépoſition d'une ſeule perſonne, fût-elle infâme & » repriſe de juſtice ; que vous n'ayez point d'avocat pour » vous défendre, que le nom de votre accuſateur ne vous » ſoit pas ſeulement connu ; que l'inquiſiteur vous promette » grace, & enſuite vous condamne ; qu'il vous applique à cinq » tortures différentes, & qu'enſuite vous ſoyez ou fouetté, ou mis » aux galeres, ou brûlé en cérémonie (*a*) ; le pere *Ivonet*, le doc- » teur *Chucalon*, *Zanchinus*, *Campegius*, *Royas*, *Telinus*, *Go-* » *marus*, *Diabarus*, *Gemellinus*, y ſont formels, & cette pieuſe » pratique ne peut ſouffrir de contradiction ».

Je prendrais la liberté de lui répondre, « Mon frère, peut- » être avez-vous raiſon ; je ſuis convaincu du bien que vous » voulez me faire, mais ne pourrais-je pas être ſauvé ſans tout » cela » ?

Il eſt vrai que ces horreurs abſurdes ne ſouillent pas tous les jours la face de la terre ; mais elles ont été fréquentes, & on en compoſerait aiſément un volume beaucoup plus gros que les Evangiles qui les réprouvent. Non-ſeulement il eſt bien cruel de perſécuter dans cette courte vie, ceux qui ne penſent pas comme nous ; mais je ne ſais s'il n'eſt pas bien hardi de prononcer leur damnation éternelle. Il me ſemble qu'il n'appartient guère à des atomes d'un moment tels que nous ſommes, de prévenir ainſi les arrêts du créateur. Je ſuis bien loin de combattre cette ſentence, *hors de l'égliſe point de ſalut* : je la reſpecte, ainſi que tout ce qu'elle enſeigne ; mais en vérité, connaiſſons-nous toutes les voies de DIEU, & toute l'étendue de ſes miſéricordes ? n'eſt-il pas permis d'eſpérer en lui autant que de le craindre ? N'eſt-ce pas aſſez d'être fidèles à l'égliſe ? faudra-t-il que chaque particulier uſurpe

(*a*) Voyez l'excellent livre intitulé, *le Manuel de l'inquiſition*.

Digitized by Google

les droits de la Divinité, & décide avant elle du sort éternel de tous les hommes ?

Quand nous portons le deuil d'un roi de Suède, ou de Dannemarck, ou d'Angleterre, ou de Prusse, disons-nous que nous portons le deuil d'un réprouvé qui brûle éternellement en enfer ? Il y a dans l'Europe quarante millions d'habitans qui ne sont pas de l'église de Rome : dirons-nous à chacun d'eux, « Monsieur, attendu que vous êtes infailliblement » damné, je ne veux ni manger, ni contracter, ni converser » avec vous » ?

Quel est l'ambassadeur de France, qui étant présenté à l'audience du grand-seigneur, se dira dans le fond de son cœur, Sa hautesse sera infailliblement brûlée pendant toute l'éternité, parce qu'elle s'est soumise à la circoncision ? S'il croyait réellement que le grand-seigneur est l'ennemi mortel de DIEU, & l'objet de sa vengeance, pourrait-il lui parler ? devrait-il être envoyé vers lui ? Avec quel homme pourrait-on commercer ? quel devoir de la vie civile pourrait-on jamais remplir, si en effet on était convaincu de cette idée que l'on converse avec des réprouvés ?

O sectateurs d'un DIEU clément ! si vous aviez un cœur cruel, si en adorant celui dont toute la loi consistait en ces paroles, *Aimez* DIEU *& votre prochain*, vous aviez surchargé cette loi pure & sainte, de sophismes & de disputes incompréhensibles ; si vous aviez allumé la discorde, tantôt pour un mot nouveau, tantôt pour une seule lettre de l'alphabet ; si vous aviez attaché des peines éternelles à l'omission de quelques paroles, de quelques cérémonies que d'autres peuples ne pouvaient connaître ; je vous dirais en répandant des larmes sur le genre humain : « Transportez-vous avec moi au jour où tous les » hommes seront jugés, & où DIEU rendra à chacun selon ses » œuvres.

» Je vois tous les morts des siècles passés & du nôtre » comparaître en sa présence. Etes-vous bien sûrs que notre » créateur & notre père dira au sage & vertueux *Confucius*, » au législateur *Solon*, à *Pythagore*, à *Zaleucus*, à *Socrate*, » à *Platon*, aux divins *Antonins*, au bon *Trajan*, à *Titus* les » délices du genre humain, à *Epictète*, à tant d'autres hommes,

Digitized by Google

» les modèles des hommes ; Allez, monſtres ! allez ſubir des châ-
» timens infinis en intenſité & en durée ; que votre ſupplice ſoit
» éternel comme moi ! Et vous, mes bien-aimés, *Jean Châtel*, *Ra-*
» *vaillac*, *Damiens*, *Cartouche*, *&c.* qui êtes morts avec les for-
» mules preſcrites, partagez à jamais à ma droite mon empire &
» ma félicité » ?

Vous reculez d'horreur à ces paroles, & après qu'elles me ſont échappées, je n'ai plus rien à vous dire.

PRIÈRE A DIEU.

Ce n'eſt donc plus aux hommes que je m'adreſſe, c'eſt à toi, DIEU de tous les êtres, de tous les mondes & de tous les tems, s'il eſt permis à de faibles créatures perdues dans l'immenſité, & imperceptibles au reſte de l'univers, d'oſer te demander quelque choſe, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets ſont immuables comme éternels. Daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature : que ces erreurs ne faſſent point nos calamités ! Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, & des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à ſupporter le fardeau d'une vie pénible & paſſagère ; que les petites différences entre les vêtemens qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages inſuffiſans, entre tous nos uſages ridicules, entre toutes nos loix imparfaites, entre toutes nos opinions inſenſées, entre toutes nos conditions ſi diſproportionnées à nos yeux & ſi égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui diſtinguent les atomes appellés *hommes*, ne ſoient pas des ſignaux de haine & de perſécution ; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer, ſupportent ceux qui ſe contentent de la lumière de ton ſoleil ! que ceux qui couvrent leur robe d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer, ne déteſtent pas ceux qui diſent la même choſe ſous un manteau de laine noire : qu'il ſoit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue, ou dans un jargon plus nouveau ; que ceux dont l'habit eſt teint en rouge ou en violet, qui dominent ſur une petite parcelle d'un petit tas

Digitized by Google

tas de la boue de ce monde, & qui poſſèdent quelques-fragmens arrondis d'un certain métal, jouiſſent ſans orgueil de ce qu'ils appellent *grandeur* & *richeſſe*, & que les autres les voyent ſans envie; car tu ſais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

Puiſſent tous les hommes ſe ſouvenir qu'ils ſont frères! qu'ils ayent en horreur la tyrannie exercée ſur les ames, comme ils ont en exécration le brigandage, qui ravit par la force le fruit du travail & de l'induſtrie paiſible! Si les fléaux de la guerre ſont inévitables, ne nous haiſſons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le ſein de la paix, & employons l'inſtant de notre exiſtence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam juſqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet inſtant!

POSTSCRIPTUM.

Tandis qu'on travaillait à cet ouvrage, dans l'unique deſſein de rendre les hommes plus compatiſſans & plus doux, un autre homme écrivait dans un deſſein tout contraire; car chacun a ſon opinion. Cet homme faiſait imprimer un petit code de perſécution, intitulé, *L'accord de la religion & de l'humanité*: (c'eſt une faute de l'imprimeur, liſez *de l'inhumanité*).

L'auteur de ce ſaint libelle s'appuie ſur *Saint-Auguſtin*, qui après avoir prêché la douceur, prêcha enfin la perſécution, attendu qu'il était alors le plus fort, & qu'il changeait ſouvent d'avis. Il cite auſſi l'évêque de Meaux *Boſſuet*, qui perſécuta le célèbre *Fénélon* archevêque de Cambrai, coupable d'avoir imprimé que DIEU vaut bien la peine qu'on l'aime pour lui-même.

Boſſuet était éloquent, je l'avoue; l'évêque d'Hippone, quelquefois inconſéquent, était plus diſert que ne ſont les autres Africains, je l'avoue encore; mais je prendrai la liberté de leur dire avec *Armande* dans les *Femmes ſavantes*,

Quand ſur une perſonne on prétend ſe régler,
C'eſt par les beaux côtés qu'il faut lui reſſembler.

Digitized by Google

Je dirais à l'évêque d'Hippone : Monseigneur, vous avez changé d'avis, permettez-moi de m'en tenir à votre première opinion ; en vérité je la crois la meilleure.

Je dirais à l'évêque de Meaux : Monseigneur, vous êtes un grand-homme, je vous trouve aussi savant, pour le moins, que *Saint-Augustin*, & beaucoup plus éloquent ; mais pourquoi tant tourmenter votre confrère, qui était aussi éloquent que vous dans un autre genre, & qui était plus aimable ?

L'auteur du saint libelle sur l'inhumanité n'est ni un *Bossuet*, ni un *Augustin ;* il me paraît tout propre à faire un excellent inquisiteur ; je voudrais qu'il fût à Goa à la tête de ce beau tribunal. Il est de plus homme d'état, & il étale de grands principes de politique. *S'il y a chez vous*, dit-il, *beaucoup d'hétérodoxes, ménagez-les, persuadez-les ; s'il n'y en a qu'un petit nombre, mettez en usage la potence & les galères, & vous vous en trouverez fort bien.* C'est ce qu'il conseille à la page 89 & 90.

Dieu merci, je suis bon catholique, je n'ai point à craindre ce que les huguenots appellent *le martyre* : mais si cet homme est jamais premier ministre, comme il paraît s'en flatter dans son libelle, je l'avertis que je pars pour l'Angleterre, le jour qu'il aura ses lettres-patentes.

En attendant, je ne puis que remercier la providence de ce qu'elle permet que les gens de son espèce soient toujours de mauvais raisonneurs. Il va jusqu'à citer *Bayle* parmi les partisans de l'intolérance ; cela est sensé & adroit : & de ce que *Bayle* accorde qu'il faut punir les factieux & les frippons, notre homme en conclut, qu'il faut persécuter à feu & à sang les gens de bonne foi qui sont paisibles.

Presque tout son livre est une imitation de l'apologie de la St. Barthelemi. C'est cet apologiste ou son écho. Dans l'un ou dans l'autre cas, il faut espérer que ni le maître ni le disciple ne gouverneront l'état.

Mais s'il arrive qu'ils en soient les maîtres, je leur présente de loin cette requête, au sujet de deux lignes de la page 93 du saint libelle.

Faut-il sacrifier au bonheur du vingtième de la nation, le bonheur de la nation entière ?

Supposé qu'en effet il y ait vingt catholiques romains en

Digitized by Google

France contre un huguenot, je ne prétens point que le huguenot mange les vingt catholiques; mais auſſi, pourquoi ces vingt catholiques mangeraient-ils cet huguenot, & pourquoi empêcher ce huguenot de ſe marier? N'y a-t-il pas des évêques, des abbés, des moines qui ont des terres en Dauphiné, dans le Gévaudan, devers Agde, devers Carcaſſone? Ces évêques, ces abbés, ces moines, n'ont-ils pas des fermiers qui ont le malheur de ne pas croire à la tranſſubſtantiation? N'eſt-il pas de l'intérêt des évêques, des abbés, des moines, & du public, que ces fermiers ayent de nombreuſes familles? N'y aura-t-il que ceux qui communieront ſous une ſeule eſpèce à qui il ſera permis de faire des enfans? En vérité, cela n'eſt ni juſte, ni honnête.

La révocation de l'édit de Nantes n'a point autant produit d'inconvéniens qu'on lui en attribue, dit l'auteur.

Si en effet on lui en attribue plus qu'elle n'en a produit, on exagère; & le tort de preſque tous les hiſtoriens eſt d'exagérer; mais c'eſt auſſi le tort de tous les controverſiſtes de réduire à rien le mal qu'on leur reproche. N'en croyons ni les docteurs de Paris, ni les prédicateurs d'Amſterdam.

Prenons pour juge M. le comte d'*Avaux*, ambaſſadeur en Hollande depuis 1685 juſqu'en 1688. Il dit, page 181. Tome V. qu'un ſeul homme avait offert de découvrir plus de vingt millions, que les perſécutés faiſaient ſortir de France. *Louis XIV* répond à M. d'Avaux: *Les avis que je reçois tous les jours d'un nombre infini de converſions, ne me laiſſent plus douter que les plus opiniâtres ne ſuivent l'exemple des autres.*

On voit par cette lettre de *Louis XIV*, qu'il était de très-bonne foi ſur l'étendue de ſon pouvoir. On lui diſait tous les matins: Sire, vous êtes le plus grand roi de l'univers; tout l'univers fera gloire de penſer comme vous, dès que vous aurez parlé. *Péliſſon* qui s'était enrichi dans la place de premier commis des finances, *Péliſſon* qui avait été trois ans à la Baſtille comme complice de *Fouquet*, *Péliſſon* qui de calviniſte était devenu diacre & bénéficier, qui faiſait imprimer des prières pour la meſſe & des bouquets à *Iris*, qui avait obtenu la place des œconomats, & de convertiſſeur; *Péliſſon*, dis-je, apportait tous les trois mois une grande liſte d'abjurations à ſept

Digitized by Google

ou huit écus la pièce, & faisait accroire à son roi, que quand il voudrait, il convertirait tous les Turcs au même prix. On se relayait pour le tromper; pouvait-il résister à la séduction?

Cependant, le même M. d'*Avaux* mande au roi qu'un nommé *Vincent* maintient plus de cinq cents ouvriers auprès d'Angoulême, & que sa sortie causera du préjudice. page 194. Tome V.

Le même M. d'*Avaux* parle de deux régimens que le prince d'Orange fait déjà lever par les officiers Français réfugiés: Il parle de matelots qui désertèrent de trois vaisseaux pour servir sur ceux du prince d'Orange. Outre ces deux régimens, le prince d'Orange forme encore une compagnie de cadets réfugiés, commandés par deux capitaines, page 240. Cet ambassadeur écrit encore le 9 Mai 1686 à M. de Seignelay, *qu'il ne peut lui dissimuler la peine qu'il a de voir les manufactures de France s'établir en Hollande, d'où elles ne sortiront jamais.*

Joignez à tous ces témoignages ceux de tous les intendans du royaume en 1698, & jugez si la révocation de l'édit de Nantes n'a pas produit plus de mal que de bien, malgré l'opinion du respectable auteur de *L'accord de la religion & de l'inhumanité.*

Un maréchal de France connu par son esprit supérieur, disait, il y a quelques années, *Je ne sais pas si la dragonade a été nécessaire, mais il est nécessaire de n'en plus faire.*

J'avoue que j'ai cru aller un peu trop loin, quand j'ai rendu publique la lettre du correspondant du père *Le Tellier*, dans laquelle ce congréganiste propose des tonneaux de poudre. Je me disais à moi-même, On ne m'en croira pas, on regardera cette lettre comme une pièce supposée: mes scrupules heureusement ont été levés, quand j'ai lu dans *L'accord de la religion & de l'inhumanité*, page 149, ces douces paroles:

L'extinction totale des protestans en France, n'affaiblirait pas plus la France, qu'une saignée n'affaiblit un malade bien constitué.

Ce chrétien compatissant, qui a dit tout-à-l'heure que les protestans composent le vingtième de la nation, veut donc qu'on

Digitized by Google

répande le ſang de cette vingtième partie, & ne regarde cette opération que comme une ſaignée d'une palette! DIEU nous préſerve avec lui des trois vingtièmes!

Si donc cet honnête homme propoſe de tuer le vingtième de la nation, pourquoi l'ami du père *Le Tellier* n'aurait-il pas propoſé de faire ſauter en l'air, d'égorger & d'empoiſonner le tiers? Il eſt donc très-vraiſemblable que la lettre au père *Le Tellier* a été réellement écrite.

Le ſaint auteur finit enfin par conclure que l'intolérance eſt une choſe excellente, *parce qu'elle n'a pas été*, dit-il, *condamnée expreſſément par* JESUS-CHRIST. Mais JESUS-CHRIST n'a pas condamné non plus ceux qui mettraient le feu aux quatre coins de Paris; eſt-ce une raiſon pour canoniſer les incendiaires?

Ainſi donc, quand la nature fait entendre d'un côté ſa voix douce & bienfaiſante, le fanatiſme, cet ennemi de la nature, pouſſe des hurlemens; & lorſque la paix ſe préſente aux hommes, l'intolérance forge ſes armes. O vous, arbitres des nations, qui avez donné la paix à l'Europe, décidez entre l'eſprit pacifique, & l'eſprit meurtrier!

SUITE ET CONCLUSION.

Nous apprenons que le 7 Mars 1763, tout le conſeil d'état aſſemblé à Verſailles, les miniſtres d'état y aſſiſtant, le chancelier y préſidant, M. de *Croſne*, maître des requêtes, rapporta l'affaire des *Calas* avec l'impartialité d'un juge, l'exactitude d'un homme parfaitement inſtruit, & l'éloquence ſimple & vraie d'un orateur homme d'état, la ſeule qui convienne dans une telle aſſemblée. Une foule prodigieuſe de perſonnes de tout rang attendait dans la galerie du château la déciſion du conſeil. On annonça bientôt au roi que toutes les voix, ſans en excepter une, avaient ordonné que le parlement de Toulouſe enverrait au conſeil les pièces du procès, & les motifs de ſon arrêt, qui avait fait expirer *Jean Calas* ſur la roue. Sa majeſté approuva le jugement du conſeil.

Il y a donc de l'humanité & de la juſtice chez les hommes,

Digitized by Google

& principalement dans le conſeil d'un roi aimé, & digne de l'être. L'affaire d'une malheureuſe famille de citoyens obſcurs a occupé ſa majeſté, ſes miniſtres, le chancelier, & tout le conſeil, & a été diſcutée avec un examen auſſi réfléchi que les plus grands objets de la guerre & de la paix peuvent l'être. L'amour de l'équité, l'intérêt du genre humain ont conduit tous les juges. Graces en ſoient rendues à ce DIEU de clémence, qui ſeul inſpire l'équité & toutes les vertus!

Nous atteſtons, que nous n'avons jamais connu ni cet infortuné *Calas* que les huit juges de Toulouſe firent périr ſur les indices les plus faibles, contre les ordonnances de nos rois, & contre les loix de toutes les nations; ni ſon fils *Marc-Antoine*, dont la mort étrange a jetté ces huit juges dans l'erreur; ni la mère, auſſi reſpectable que malheureuſe; ni ſes innocentes filles, qui ſont venues avec elle de deux cent lieues mettre leur déſaſtre & leur vertu au pied du trône.

Ce DIEU ſait que nous n'avons été animés que d'un eſprit de juſtice, de vérité & de paix, quand nous avons écrit ce que nous penſons de la tolérance, à l'occaſion de *Jean Calas*, que l'eſprit d'intolérance a fait mourir.

Nous n'avons pas cru offenſer les huit juges de Toulouſe, en diſant qu'ils ſe ſont trompés, ainſi que tout le conſeil l'a préſumé: au contraire, nous leur avons ouvert une voie de ſe juſtifier devant l'Europe entière: cette voie eſt d'avouer que des indices équivoques, & les cris d'une multitude inſenſée, ont ſurpris leur juſtice; de demander pardon à la veuve, & de réparer autant qu'il eſt en eux la ruine entière d'une famille innocente, en ſe joignant à ceux qui la ſecourent dans ſon affliction. Ils ont fait mourir le père injuſtement, c'eſt à eux de tenir lieu de père aux enfans, ſuppoſé que ces orphelins veuillent bien recevoir d'eux une faible marque d'un très-juſte repentir. Il ſera beau aux juges de l'offrir, & à la famille de le refuſer.

C'eſt ſur-tout au Sr. *David* capitoul de Toulouſe, s'il a été le premier perſécuteur de l'innocence, à donner l'exemple de remords. Il inſulta un père de famille mourant ſur l'échafaud. Cette cruauté eſt bien inouie; mais puiſque DIEU pardonne, les hommes doivent auſſi pardonner à qui répare ſes injuſtices.

Digitized by Google

On m'a écrit du Languedoc cette lettre du 20 Février 1763.

. . . . . .

. . . . . .

Votre ouvrage sur la tolérance me paraît plein d'humanité, & de vérité; mais je crains qu'il ne fasse plus de mal que de bien à la famille des Calas. *Il peut ulcérer les huit juges qui ont opiné à la roue; ils demanderont au parlement qu'on brûle votre livre; & les fanatiques, car il y en a toujours, répondront par des cris de fureur à la voix de la raison, &c.*

Voici ma réponse.

Les huit juges de Toulouse peuvent faire brûler mon livre s'il est bon; il n'y a rien de plus aisé: on a bien brûlé les Lettres provinciales *qui valaient sans doute beaucoup mieux: Chacun peut brûler chez lui les livres & papiers qui lui déplaisent.*

Mon ouvrage ne peut faire ni bien ni mal aux Calas *que je ne connais point. Le conseil du roi impartial & ferme, juge suivant les loix, suivant l'équité, sur les pièces, sur les procédures, & non sur un écrit qui n'est point juridique, & dont le fonds est absolument étranger à l'affaire qu'il juge.*

On aurait beau imprimer des in-folio pour ou contre les huit juges de Toulouse, & pour ou contre la tolérance, ni le conseil, ni aucun tribunal ne regardera ces livres comme des pièces du procès.

Cet écrit sur la tolérance est une requête que l'humanité présente très-humblement au pouvoir & à la prudence. Je sème un grain qui pourra un jour produire une moisson. Attendons tout du tems, de la bonté du roi, de la sagesse de ses ministres, & de l'esprit de raison qui commence à répandre par-tout sa lumière.

La nature dit à tous les hommes: Je vous ai tous fait naître faibles & ignorans, pour végéter quelques minutes sur la terre, & pour l'engraisser de vos cadavres. Puisque vous êtes faibles, secourez-vous; puisque vous êtes ignorans, éclairez-vous & supportez-vous. Quand vous seriez tous du même avis, ce qui certainement n'arrivera jamais, quand il n'y aurait qu'un seul homme d'un avis contraire, vous devriez lui pardonner; car c'est moi

Digitized by Google

qui le fais penſer comme il penſe. Je vous ai donné des bras pour cultiver la terre, & une petite lueur de raiſon pour vous conduire, j'ai mis dans vos cœurs un germe de compaſſion pour vous aider les uns les autres à ſupporter la vie. N'étouffez pas ce germe; ne le corrompez pas: apprenez qu'il eſt divin; & ne ſubſtituez pas les miſérables fureurs de l'école à la voix de la nature.

C'eſt moi ſeule qui vous unis encore malgré vous par vos beſoins mutuels, au milieu même de vos guerres cruelles ſi légérement entrepriſes, théâtre éternel des fautes, des haſards & des malheurs. C'eſt moi ſeule qui dans une nation arrête les ſuites funeſtes de la diviſion interminable entre la nobleſſe & la magiſtrature, entre ces deux corps & celui du clergé, entre le bourgeois même & le cultivateur. Ils ignorent tous les bornes de leurs droits; mais ils écoutent tous malgré eux à la longue ma voix qui parle à leur cœur. Moi ſeule, je conſerve l'équité dans les tribunaux, où tout ſerait livré ſans moi à l'indéciſion & aux caprices, au milieu d'un amas confus de loix faites ſouvent au haſard, & pour un beſoin paſſager, différentes entr'elles de province en province, de ville en ville, & preſque toujours contradictoires entr'elles dans le même lieu. Seule je peux inſpirer la juſtice, quand les loix n'inſpirent que la chicane: celui qui m'écoute, juge toujours bien: & celui qui ne cherche qu'à concilier des opinions qui ſe contrediſent, eſt celui qui s'égare.

Il y a un édifice immenſe dont j'ai poſé le fondement de mes mains; il était ſolide & ſimple, tous les hommes pouvaient y entrer en ſûreté; ils ont voulu y ajouter les ornemens les plus bizarres, les plus groſſiers & les plus inutiles; le bâtiment tombe en ruine de tous les côtés; les hommes en prennent les pierres, & ſe les jettent à la tête; je leur crie, Arrêtez, écartez ces décombres funeſtes qui ſont votre ouvrage, & demeurez avec moi en paix dans l'édifice inébranlable qui eſt le mien.

ARTICLE

Digitized by Google

ARTICLE NOUVELLEMENT AJOUTÉ, DANS LEQUEL ON REND COMPTE DU DERNIER ARRÊT RENDU EN FAVEUR DE LA FAMILLE CALAS.

Depuis le 7 Mars 1763 jusqu'au jugement définitif, il se passa encore deux années; tant il est facile au fanatisme d'arracher la vie à l'innocence, & difficile à la raison de lui faire rendre justice. Il fallut essuyer des longueurs inévitables, nécessairement attachées aux formalités. Moins ces formalités avaient été observées dans la condamnation de *Calas*, plus elles devaient l'être rigoureusement par le conseil d'état. Une année entière ne suffit pas pour forcer le parlement de Toulouse à faire parvenir au conseil toute la procédure, pour en faire l'examen pour le rapporter. Monsieur de *Crosne* fut encore chargé de ce travail pénible. Une assemblée de près de quatre-vingt juges cassa l'arrêt de Toulouse, & ordonna la revision entière du procès.

D'autres affaires importantes occupaient alors presque tous les tribunaux du royaume. On chassait les jésuites; on abolissait leur société en France: ils avaient été intolérans & persécuteurs, ils furent persécutés à leur tour.

L'extravagance des billets de confession dont on les crut les auteurs secrets, & dont ils étaient publiquement les partisans, avait déjà ranimé contre eux la haine de la nation. Une banqueroute immense d'un de leurs missionnaires, banqueroute qu'on crut en partie frauduleuse, acheva de les perdre. Ces seuls mots de *missionnaires* & de *banqueroutiers*, si peu faits pour être joints ensemble, portèrent dans tous les esprits l'arrêt de leur condamnation. Enfin les ruines de Port-Royal, & les ossemens de tant d'hommes célèbres insultés par eux dans leurs sépultures & exhumés au commencement du siècle par des ordres que les jésuites seuls avaient dictés, s'élevèrent tous contre leur crédit expirant. On peut voir l'histoire de leur proscription dans l'excellent livre intitulé *la Destruction des jésuites en France*, ouvrage impartial parce qu'il est d'un philosophe, écrit avec la finesse & l'éloquence de

Digitized by Google

Paſcal, & ſur-tout avec une ſupériorité de lumières qui n'eſt pas offuſquée comme dans *Paſcal* par des préjugés qui ont quelquefois ſéduit des grands hommes.

Cette grande affaire, dans laquelle quelques partiſans des jéſuites diſaient que la religion était outragée, & où le plus grand nombre la croyait vengée, fit pendant pluſieurs mois perdre de vue au public le procès des *Calas*. Mais le roi ayant attribué au tribunal qu'on appelle les *Requêtes de l'hôtel* le jugement définitif, le même public qui aime à paſſer d'une ſcène à l'autre, oublia les jéſuites, & les *Calas* ſaiſirent toute ſon attention.

La chambre des requêtes de l'hôtel eſt une cour ſouveraine compoſée de maîtres des requêtes, pour juger les procès entre les officiers de la cour, & les cauſes que le roi leur renvoie. On ne pouvait choiſir un tribunal plus inſtruit de l'affaire. C'étaient préciſément les mêmes magiſtrats qui avaient jugé deux fois les préliminaires de la reviſion, & qui étaient parfaitement inſtruits du fond & de la forme. La veuve de *Jean Calas*, ſon fils, & le ſieur de *Lavaiſſe* ſe remirent en priſon : on fit venir du fond du Languedoc cette vieille ſervante catholique qui n'avait pas quitté un moment ſes maîtres & ſa maitreſſe, dans le tems qu'on ſuppoſait contre toute vraiſemblance qu'ils étranglaient leur fils & leur frère. On délibéra enfin ſur les mêmes pièces qui avaient ſervi à condamner *Jean Calas* à la roue, & ſon fils *Pierre* au banniſſement.

Ce fut alors que parut un nouveau mémoire de l'éloquent M. de *Beaumont*, & un autre du jeune M. *de Lavaiſſe* ſi injuſtement impliqué dans cette procédure criminelle par les juges de Toulouſe, qui pour comble de contradiction ne l'avaient pas déclaré abſous. Ce jeune homme fit lui-même un factum qui fut jugé digne par tout le monde de paraître à côté de celui de M. de *Beaumont*. Il avait le double avantage de parler pour lui-même & pour une famille dont il avait partagé les fers. Il n'avait tenu qu'à lui de briſer les ſiens, & de ſortir des priſons de Toulouſe, s'il avait voulu ſeulement dire qu'il avait quitté un moment les *Calas*, dans le tems qu'on prétendait que le père & la mère avaient aſſaſſiné leur fils. On l'avait menacé du ſupplice; la queſtion &

Digitized by Google

la mort avaient été préſentées à ſes yeux : un mot lui aurait pu rendre ſa liberté ; il aima mieux s'expoſer au ſupplice que de prononcer ce mot qui aurait été un menſonge. Il expoſa tout ce détail dans ſon factum avec une candeur ſi noble, ſi ſimple, ſi éloignée de toute oſtentation, qu'il toucha tous ceux qu'il ne voulait que convaincre, & qu'il ſe fit admirer ſans prétendre à la réputation.

Son père fameux avocat n'eut aucune part à cet ouvrage, & il ſe vit tout d'un coup égalé par ſon fils qui n'avait jamais ſuivi le barreau.

Cependant les perſonnes de la plus grande conſidération venaient en foule dans la priſon de madame *Calas*, où ſes filles s'étaient renfermées avec elle. On s'y attendriſſait juſqu'aux larmes. L'humanité, la généroſité leur prodiguaient des ſecours. Ce qu'on appelle la *charité* ne leur en donnait aucun. La charité qui d'ailleurs eſt ſi ſouvent meſquine & inſultante eſt le partage des dévots, & les dévots tenaient encore contre les *Calas*.

Le jour arriva où l'innocence triompha pleinement. Monſieur de *Baquancourt* ayant rapporté toute la procédure, & ayant inſtruit l'affaire juſques dans les moindres circonſtances ; tous les juges d'une voix unanime déclarèrent la famille innocente, torſionnairement & abuſivement jugée par le parlement de Toulouſe. Ils réhabilitèrent la mémoire du père. Ils permirent à la famille de ſe pourvoir devant qui il appartiendrait, pour prendre ſes juges à partie, & pour obtenir les dépens, dommages & intérêts que les magiſtrats Toulouſains auraient dû offrir d'eux-mêmes.

Ce fut dans Paris une joie univerſelle : on s'attroupait dans les places publiques, dans les promenades : on accourait pour voir cette famille ſi malheureuſe & ſi bien juſtifiée ; on battait des mains en voyant paſſer les juges, on les comblait de bénédictions. Ce qui rendait encore ce ſpectacle plus touchant, c'eſt que ce jour neuvième Mars, était le jour même où *Calas* avait péri par le plus cruel ſupplice.

Meſſieurs les maîtres des requêtes avaient rendu à la famille *Calas* une juſtice complète, & en cela ils n'avaient fait que leur devoir. Il eſt un autre devoir, celui de la bien-

Digitized by Google

faiſance, plus rarement rempli par les tribunaux, qui ſemblent ſe croire faits pour être ſeulement équitables. Les maîtres des requêtes arrêtèrent qu'ils écriraient en corps à ſa majeſté, pour la ſupplier de réparer par ſes dons la ruine de la famille. La lettre fut écrite. Le roi y répondit en faiſant délivrer trente-ſix mille livres à la mère & aux enfans; & de ces trente-ſix mille livres, il y en eut trois mille pour cette ſervante vertueuſe qui avait conſtamment défendu la vérité en défendant ſes maîtres.

Le roi par cette bonté mérita, comme par tant d'autres actions, le ſurnom que l'amour de la nation lui a donné. Puiſſe cet exemple ſervir à inſpirer aux hommes la tolérance, ſans laquelle le fanatiſme déſolerait la terre, ou du moins l'attriſterait toujours! Nous ſavons qu'il ne s'agit ici que d'une ſeule famille, & que la rage des ſectes en a fait périr des milliers; mais aujourd'hui qu'une ombre de paix laiſſe repoſer toutes les ſociétés chrétiennes, après des ſiècles de carnage, c'eſt dans ce tems de tranquillité que le malheur des *Calas* doit faire une plus grande impreſſion, à-peu-près comme le tonnerre qui tombe dans la ſérénité d'un beau jour. Ces cas ſont rares, mais ils arrivent, & ils ſont l'effet de cette ſombre ſuperſtition qui porte les ames faibles à imputer des crimes à quiconque ne penſe pas comme elles.

Digitized by Google

PIÈCES ORIGINALES

CONCERNANT

LA MORT DES Srs. CALAS, ET LE JUGEMENT RENDU A TOULOUSE, &c. &c.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA DAME VEUVE CALAS.

Du 15 Juin 1762.

NON, monsieur, il n'y a rien que je ne fasse pour prouver notre innocence, préférant de mourir juste fiée à vivre & à être crue coupable. On continue d'opprimer l'innocence, & d'exercer sur nous & notre déplorable famille une cruelle persécution. On vient encore de me faire enlever, comme vous le savez, mes chères filles, seuls restes de ma consolation, pour les conduire dans deux différens couvens de Toulouse; on les mène dans le lieu qui a servi de théâtre à tous nos affreux malheurs: on les a même séparées. Mais si le roi daigne ordonner qu'on ait soin d'elles, je n'ai qu'à le bénir. Voici exactement le détail de notre malheureuse affaire, tout comme elle s'est passée au vrai.

Le 13 Octobre 1761, jour infortuné pour nous, M. *Gober Lavaisse*, arrivé de Bordeaux, (où il avait resté quelque tems) pour voir ses parens, qui étaient pour lors à leur campagne, & cherchant un cheval de louage pour les y aller joindre, sur les quatre à cinq heures du soir, vient à la maison; & mon mari lui dit que puisqu'il ne partait pas, s'il voulait souper avec nous, il nous ferait plaisir; à quoi le jeune homme consentit; & il monta me voir dans ma chambre, d'où, contre mon ordinaire, je n'étais pas sortie. Le premier compliment fait, il me dit, Je soupe avec vous, votre mari m'en a prié; je lui en témoignai ma satisfaction, & le quittai quelques momens pour aller donner des ordres à ma servante: en con-

Digitized by Google

séquence je fus aussi trouver mon fils aîné (*Marc-Antoine*), que je trouvais assis tout seul dans la boutique, & fort rêveur, pour le prier d'aller acheter du fromage de Roquefort; il était ordinairement le pourvoyeur pour cela, parce qu'il s'y connaissait mieux que les autres: je lui dis donc, Tien, va acheter du fromage de Roquefort, voilà de l'argent pour cela, & tu rendras le reste à ton père; & je retourne dans ma chambre joindre le jeune homme (*Lavaisse*) que j'y avais laissé. Mais peu d'instans après, il me quitta, disant qu'il voulait retourner chez les fenassiers (*a*), voir s'il y avait quelque cheval d'arrivé; voulant absolument partir le lendemain pour la campagne de son père; & il sortit.

Lorsque mon fils aîné eut fait l'emplette du fromage, l'heure du souper arrivée (*b*), tout le monde se rendit pour se mettre à table, & nous nous y plaçâmes. Durant le souper qui ne fut pas fort long, on s'entretint de choses indifférentes, & entr'autres des antiquités de l'hôtel-de-ville; & mon cadet (*Pierre*) voulut en citer quelques-unes, & son frère le reprit, parce qu'il ne les racontait pas bien; ni juste.

Lorsque nous fûmes au dessert, ce malheureux enfant, je veux dire mon fils aîné (*Marc-Antoine*), se leva de table, comme c'était sa coutume, & passa à la cuisine. La servante (*c*) lui dit, Avez-vous froid, M. l'aîné? chauffez-vous; il lui répondit, Bien au contraire, je brûle; & sortit. Nous restâmes encore quelques momens à table; après quoi nous passâmes dans cette chambre que vous connaissez, & où vous avez couché, M. *Lavaisse*, mon mari, mon fils & moi; les deux premiers se mirent sur le sofa, mon cadet sur un fauteuil, & moi sur une chaise, & là nous fîmes la conversation tous ensemble. Mon fils cadet s'endormit, & environ sur les neuf heures trois quarts à dix heures, M. *Lavaisse* prit congé de nous, & nous réveillâmes mon cadet pour aller accompagner ledit *Lavaisse*, lui remettant le flambeau à la main pour lui faire lumière, & ils descendirent ensemble.

Mais lorsqu'ils furent en bas, l'instant d'après nous entendîmes de grands cris d'alarme, sans distinguer ce que l'on

(*a*) Ce sont les loueurs de chevaux.
(*b*) Sur les sept heures.
(*c*) La cuisine est auprès de la salle à manger au premier étage.

Digitized by Google

disait, auxquels mon mari accourut, & moi je demeurai tremblante sur la galerie, n'osant descendre, & ne sachant ce que ce pouvait être.

Cependant, ne voyant personne venir, je me déterminai de descendre, ce que je fis; mais je trouvai au bas de l'escalier M. *Lavaisse*, à qui je demandai avec précipitation, qu'est-ce qu'il y avait? il me répondit qu'il me suppliait de remonter, que je le saurais; & il me fit tant d'instance que je remontai avec lui dans ma chambre. Sans doute que c'était pour m'épargner la douleur de voir mon fils dans cet état, & il redescendit; mais l'incertitude où j'étais, était un état trop violent pour pouvoir y rester long-tems; j'appelle donc ma servante, & lui dis, *Jannette*, allez voir ce qu'il y a là-bas, je ne sais pas ce que c'est, je suis toute tremblante; & je lui mis la chandelle à la main, & elle descendit; mais ne la voyant point remonter pour me rendre compte, je descendis moi-même. Mais grand DIEU! quelle fut ma douleur & ma surprise, lorsque je vis ce cher fils étendu à terre! Cependant je ne le crus pas mort, & je courus chercher de l'eau de la reine d'Hongrie, croyant qu'il se trouvait mal; & comme l'espérance est ce qui nous quitte le dernier, je lui donnai tous les secours qu'il m'était possible pour le rappeller à la vie, ne pouvant me persuader qu'il fût mort. Nous nous en flattions tous, puisque l'on avait été chercher le chirurgien, & qu'il était auprès de moi, sans que je l'eusse vu ni apperçu, que lorsqu'il me dit qu'il était inutile de lui faire rien de plus, qu'il était mort. Je lui soutins alors que cela ne se pouvait pas, & je le priai de redoubler ses attentions, & de l'examiner plus exactement, ce qu'il fit inutilement; cela n'était que trop vrai: & pendant tout ce tems là mon mari était appuyé sur un comptoir à se désespérer; de sorte que mon cœur était déchiré entre le déplorable spectacle de mon fils mort, & la crainte de perdre ce cher mari de la douleur à laquelle il se livrait tout entier sans entendre aucune consolation; & ce fut dans cet état que la justice nous trouva, lorsqu'elle nous arrêta dans notre chambre, où on nous avait fait remonter.

Voilà l'affaire tout comme elle s'est passée mot-à-mot; &

Digitized by Google

je prie DIEU, qui connait notre innocence, de me punir éternellement, si j'ai augmenté ni diminué d'un *iota*, & si je n'ai dit la pure vérité en toutes ses circonstances; je suis prête à sceller de mon sang cette vérité, &c.

LETTRE DE DONAT CALAS FILS, A LA VEUVE DAME CALAS SA MÈRE.

De Châtelaine, 22 Juin 1762.

Ma chère infortunée & respectable mère, J'ai vu votre lettre du 15 Juin entre les mains d'un ami qui pleurait en la lisant; je l'ai mouillée de mes larmes. Je suis tombé à genoux, j'ai prié DIEU de m'exterminer, si aucun de ma famille était coupable de l'abominable parricide imputé à mon père, à mon frère, & dans lequel vous, la meilleure & la plus vertueuse des mères, avez été impliquée vous-même.

Obligé d'aller en Suisse depuis quelques mois pour mon petit commerce, c'est là que j'appris le désastre inconcevable de ma famille entière. Je sus d'abord que vous ma mère, mon père, mon frère *Pierre Calas*, M. *Lavaisse*, jeune homme connu pour sa probité & pour la douceur de ses mœurs, vous étiez tous aux fers à Toulouse; que mon frère aîné, *Marc-Antoine Calas*, était mort d'une mort affreuse, & que la haine qui naît si souvent de la diversité des religions, vous accusait tous de ce meurtre. Je tombai malade dans l'excès de ma douleur, & j'aurais voulu être mort.

On m'apprit bientôt qu'une partie de la populace de Toulouse avait crié à notre porte en voyant mon frère expiré; *C'est son père, c'est sa famille protestante qui l'a assassiné; il voulait se faire catholique* (d); *il devait abjurer le lendemain; son père l'a étranglé de ses mains, croyant faire une œuvre agréable à*

(d) On a dit qu'on l'avait vu dans une église. Est-ce une preuve qu'il devait abjurer? ne voit-on pas tous les jours des catholiques venir entendre les prédicateurs célèbres en Suisse, dans Amsterdam, à Genève

DIEU;

Digitized by Google

DIEU ; *Il a été assisté dans ce sacrifice par son fils* Pierre, *par sa femme, par le jeune* Lavaisse.

On ajoutait que *Lavaisse* âgé de vingt ans, arrivé de Bordeaux le même jour, avait été choisi dans une assemblée de protestans, pour être le bourreau de la secte, & pour étrangler quiconque changerait de religion. On criait dans Toulouse que c'était la jurisprudence ordinaire des réformés.

L'extravagance absurde de ces calomnies me rassurait ; plus elles manifestaient de démence, plus j'espérai de la sagesse de vos juges.

Je tremblai, il est vrai, quand toutes les nouvelles m'apprirent qu'on avait commencé par faire ensevelir mon frère *Marc-Antoine* dans une église catholique, sur cette seule supposition imaginaire, qu'il devait changer de religion. On nous apprit que la confrairie des pénitens blancs lui avait fait un service solemnel comme à un martyr, qu'on lui avait dressé un mausolée, & qu'on avait placé sur ce mausolée sa figure, tenant dans les mains une palme.

Je ne pressentis que trop les effets de cette précipitation, & de ce fatal enthousiasme. Je connus que puisqu'on regardait mon frère *Marc-Antoine* comme un martyr, on ne voyait dans mon père, dans vous, dans mon frère *Pierre*, dans le jeune *Lavaisse* que des bourreaux. Je restai dans une horreur stupide un mois entier. J'avais beau me dire à moi-même, Je connais mon malheureux frère, je sais qu'il n'avait point le dessein d'abjurer, je sais que s'il avait voulu changer de religion, mon père & ma mère n'auraient jamais gêné sa conscience ; ils ont trouvé bon que mon autre frère *Louis* se fît catholique ; ils lui font une pension ; rien n'est plus commun dans les familles de ces provinces, que de voir des frères de religion différente ; l'amitié fraternelle n'en est point refroidie ; la tolérance heureuse, cette sainte & divine maxime dont nous faisons profession, ne nous laisse condamner personne ; nous ne savons point prévenir les jugemens de DIEU ; nous suivons les mouvemens de notre conscience, sans inquiéter celle des autres.

&c. ? Enfin il est prouvé que *Marc-Antoine Calas* n'avait pris aucunes mesures pour changer de religion ; ainsi nul motif de la colère prétendue de ses parens.

Digitized by Google

Il eſt incompréhenſible, diſais-je, que mon père & ma mère, qui n'ont jamais maltraité aucun de leurs enfans, en qui je n'ai jamais vu ni colère, ni humeur, qui jamais en leur vie n'ont commis la plus légère violence, aient paſſé tout d'un coup d'une douceur habituelle de trente années, à la fureur inouie d'étrangler de leurs mains leur fils aîné, dans la crainte chimérique qu'il ne quittât une religion qu'il ne voulait point quitter.

Voilà, ma mère, les idées qui me raſſuraient; mais à chaque poſte, c'était de nouvelles alarmes. Je voulais venir me jetter à vos pieds, & baiſer vos chaînes. Vos amis mes protecteurs me retinrent par des conſidérations auſſi puiſſantes que ma douleur.

Ayant paſſé près de deux mois dans cette incertitude effrayante, ſans pouvoir ni recevoir de vos lettres, ni vous faire parvenir les miennes, je vis enfin les mémoires produits pour la juſtification de l'innocence. Je vis dans deux de ces factums préciſément la même choſe que vous dites aujourd'hui dans votre lettre du 15 Juin, que mon malheureux frère *Marc-Antoine* avait ſoupé avec vous avant ſa mort, & qu'aucun de ceux qui aſſiſtèrent à ce dernier repas de mon frère ne ſe ſépara de la compagnie qu'au moment fatal où l'on s'apperçut de ſa fin tragique (*e*).

Pardonnez-moi ſi je vous rappelle toutes ces images horribles; il le faut bien. Nos malheurs nouveaux vous retra-

(*e*) Il eſt de la plus grande vraiſemblance que *Marc-Antoine Calas* ſe défit lui-même; il était mécontent de ſa ſituation; il était ſombre, atrabilaire, & liſait ſouvent des ouvrages ſur le ſuicide. *Lavaiſſe* ayant le ſouper l'avait trouvé dans une profonde rêverie. Sa mère s'en était auſſi apperçue. Ces mots *je brûle* répondus à la ſervante, qui lui propoſait d'approcher du feu, ſont d'un grand poids. Il deſcend ſeul en bas après ſouper. Il exécute ſa réſolution funeſte. Son frère au bout de deux heures, en reconduiſant *Lavaiſſe*, eſt témoin de ce ſpectacle. Tous deux s'écrient; le père vient, on dépend le cadavre: voilà la première cauſe du jugement porté contre cet infortuné père. Il ne veut pas d'abord dire aux voiſins, aux chirurgiens, Mon fils s'eſt pendu, il faut qu'on le traîne ſur la claie, & qu'on déshonore ma famille. Il n'avoue la vérité que lorſqu'on ne peut plus la céler. C'eſt ſa piété paternelle qui l'a perdu: on a cru qu'il était coupable de la mort de ſon fils,

Digitized by Google

cent continuellement les anciens, & vous ne me pardonneriez pas de ne point r'ouvrir vos bleſſures. Vous ne ſauriez croire, ma mère, quel effet favorable fit ſur tout le monde cette preuve que mon père & vous, & mon frère *Pierre*, & le ſieur *Lavaiſſe*, vous ne vous étiez pas quittés un moment, dans le tems qui s'écoula entre ce triſte ſouper & votre empriſonnement.

Voici comme on a raiſonné dans tous les endroits de l'Europe où notre calamité eſt parvenue; j'en ſuis bien informé, & il faut que vous le ſachiez. On diſait :

Si *Marc-Antoine Calas* a été étranglé par quelqu'un de ſa famille, il l'a été certainement par ſa famille entière, & par *Lavaiſſe*, & par la ſervante même; car il eſt prouvé que cette famille, & *Lavaiſſe*, & la ſervante (*f*) furent toujours tous enſemble, les juges en conviennent, rien n'eſt plus avéré. Ou tous les priſonniers ſont coupables, ou aucun d'eux ne l'eſt, il n'y a pas de milieu. Or il n'eſt pas dans la nature qu'une famille, juſques-là irréprochable, un père tendre, la meilleure des mères, un frère qui aimait ſon frère, un ami qui arrivait dans la ville, & qui par haſard avait ſoupé avec eux, aient pu prendre tous à la fois, & en un moment, ſans aucune raiſon, ſans le moindre motif, la réſolution inouie de commettre un parricide. Un tel complot dans de telles circonſtances eſt impoſſible (*g*); l'exécution en eſt plus impoſſible encore. Il eſt donc infiniment probable que les juges répareront l'affront fait à l'innocence.

parce qu'il n'avait pas voulu d'abord accuſer ſon fils.

(*f*) Cette ſervante eſt catholique & pieuſe; elle était dans la maiſon depuis trente ans; elle avait beaucoup ſervi à la converſion d'un des enfans du ſieur *Calas*. Son témoignage eſt du plus grand poids. Comment n'a-t-il pas prévalu ſur les préſomptions les plus trompeuſes?

(*g*) Dans quel tems le père aurait-il pu pendre ſon fils? Ce n'eſt pas avant le ſouper, puiſqu'ils ſoupèrent enſemble; ce n'eſt pas pendant le ſouper, ce n'eſt pas après le ſouper, puiſque le père & la famille étaient en haut quand le fils était deſcendu. Comment le père, aſſiſté même de main-forte, aurait-il pu pendre ſon fils aux deux battans d'une porte au rez-de-chauſſée, ſans un violent combat, ſans un tumulte horrible? Enfin, pourquoi ce père aurait-il pendu ſon fils pour le dépendre? Quelle abſurdité dans ces accuſations!

Digitized by Google

Ces discours me soutenaient un peu dans mon accablement. Toutes ces idées de consolation ont été bien vaines. La nouvelle arriva au mois de Mars, du supplice de mon père. Une lettre qu'on voulait me cacher, & que j'arrachai, m'apprit ce que je n'ai pas la force d'exprimer, & ce qu'il vous a fallu si souvent entendre.

Soutenez-moi, ma mère, dans ce moment où je vous écris en tremblant, & donnez-moi votre courage; il est égal à votre horrible situation. Vos enfans dispersés, votre fils aîné mort à vos yeux, votre mari mon père expirant du plus cruel des supplices, votre dot perdue, l'indigence & l'opprobre succédant à la considération & à la fortune. Voilà donc votre état! mais DIEU vous reste, il ne vous a pas abandonnée; l'honneur de mon père vous est cher; vous bravez les horreurs de la pauvreté, de la maladie, de la honte même, pour venir de deux cents lieues, implorer aux pieds du trône la justice du roi; si vous parvenez à vous faire entendre, vous l'obtiendrez sans doute.

Que pourrait-on opposer aux cris & aux larmes d'une mère & d'une veuve; & aux démonstrations de la raison? Il est prouvé que mon père ne vous a pas quittée, qu'il a été constamment avec vous, & avec tous les accusés, dans l'appartement d'en haut, tandis que mon malheureux frère était mort au bas de la maison. Cela suffit. On a condamné mon père au dernier & au plus affreux des supplices; mon frère est banni par un second jugement, & malgré son bannissement on le met dans un couvent de jacobins de la même ville. Vous êtes hors de cour, *Lavaisse* hors de cour. Personne n'a conçu ces jugemens extraordinaires & contradictoires. Pourquoi mon frère n'est-il que banni s'il est coupable du meurtre de son frère? Pourquoi, s'il est banni du Languedoc, est-il enfermé dans un

(*h*) Quand le père & la mère en larmes étaient vers les dix heures du soir auprès de leur fils *Marc-Antoine* déjà mort & froid, ils s'écriaient, ils poussaient des cris pitoyables, ils éclataient en sanglots; & ce sont ces sanglots, ces cris paternels, qu'on a imaginé être les cris mêmes de *Marc-Antoine Calas* mort deux heures auparavant: & c'est sur cette mépriſe qu'on a cru qu'un père & une mère qui pleuraient leur fils mort, assassinaient ce fils; & c'est sur cela qu'on a jugé.

Digitized by Google

couvent de Toulouse ? On n'y comprend rien. Chacun cherche la raison de ces arrêts & de cette conduite, & personne ne la trouve.

Tout ce que je sais, c'est que les juges, sur des indices trompeurs, voulaient condamner tous les accusés au supplice, & qu'ils se contentèrent de faire périr mon père, dans l'idée où ils étaient que cet infortuné avouerait en expirant le crime de toute la famille. Ils furent étonnés, m'a-t-on dit, quand mon père au milieu des tourmens, prit DIEU à témoin de son innocence & de la vôtre, & mourut en priant ce DIEU de miséricorde, de faire grace à ces juges de rigueur, que la calomnie avait trompés.

Ce fut alors qu'ils prononcèrent l'arrêt qui vous a rendu la liberté, mais qui ne vous a rendu ni vos biens dissipés, ni votre honneur indignement flétri, si pourtant l'honneur dépend de l'injustice des hommes.

Ce ne sont pas les juges que j'accuse : ils n'ont pas voulu, sans doute, assassiner juridiquement l'innocence ; j'impute tout aux calomnies, aux indices faux, mal exposés, aux rapports de l'ignorance (*h*), aux méprises extravagantes de quelques dépositions, aux cris d'une multitude insensée, & à ce zèle furieux qui veut que ceux qui ne pensent pas comme nous, soient capables des plus grands crimes.

Il vous sera aisé, sans doute, de dissiper les illusions (*i*) qui ont surpris des juges, d'ailleurs intègres & éclairés ; car enfin, puisque mon père a été le seul condamné, il faut que mon père ait commis seul le parricide. Mais comment se peut-il faire qu'un vieillard de soixante & huit ans, que j'ai vu pendant deux ans attaqué d'un rhumatisme sur les jambes, ait seul pendu un jeune homme de vingt-huit ans, dont la force prodigieuse & l'adresse singulière étaient connues ?

(*i*) Un témoin a prétendu, qu'on avait entendu *Calas* père menacer son fils quelques semaines auparavant. Quel rapport des menaces paternelles peuvent-elles avoir avec un parricide ? *Marc-Antoine Calas* passait sa vie à la paume, au billard, dans les salles d'armes ; le père le menaçait s'il ne changeait pas. Cette juste correction de l'amour paternel, & peut-être quelque vivacité, prouveront-ils le crime le plus atroce & le plus dénaturé ?

Digitized by Google

Si le mot de *ridicule* pouvait trouver place au milieu de tant d'horreurs, le ridicule exceſſif de cette ſuppoſition ſuffirait ſeul, ſans autre examen, pour nous obtenir la réparation qui nous eſt due. Quels miſérables indices, quels diſcours vagues, quels rapports populaires pourront tenir contre l'impoſſibilité phyſique démontrée?

Voilà où je m'en tiens. Il eſt impoſſible que mon père, que même deux perſonnes aient pu étrangler mon frère. Il eſt impoſſible encore une fois que mon père ſoit ſeul coupable, quand tous les accuſés ne l'ont pas quitté d'un moment. Il faut donc abſolument, ou que les juges aient condamné un innocent, ou qu'ils aient prévariqué en ne purgeant pas la terre de quatre monſtres coupables du plus horrible crime.

Plus je vous aime & vous reſpecte, ma mère, moins j'épargne les termes. L'excès de l'horreur dont on vous a chargée, ne ſert qu'à mettre au jour l'excès de votre malheur & de votre vertu. Vous demandez à préſent ou la mort ou la juſtification de mon père; je me joins à vous, & je demande la mort avec vous, ſi mon père eſt coupable.

Obtenez ſeulement que les juges produiſent le procès criminel, c'eſt tout ce que je veux, c'eſt ce que tout le monde deſire, & ce qu'on ne peut refuſer. Toutes les nations, toutes les religions y ſont intéreſſées. La juſtice eſt peinte un bandeau ſur les yeux, mais doit-elle être muette? Pourquoi, lorſque l'Europe demande compte d'un arrêt ſi étrange, ne s'empreſſe-t-on pas à le donner?

(*k*) M. le chancelier ſe ſouviendra ſans doute de ces paroles de M. *Daguesſeau* ſon prédéceſſeur, dans ſa ſeizième mercuriale. « Qui croirait » qu'une première impreſſion pût » décider quelquefois de la vie & de » la mort? Un amas fatal de circonſtances qu'on dirait que la fortune a aſſemblées exprès pour faire » périr un malheureux, une foule » de témoins muets, & par là plus » redoutables, dépoſent contre l'innocence; le juge ſe prévient, l'indignation s'allume, & ſon zèle même le ſéduit: moins juge qu'accuſateur, il ne voit plus que ce qui ſert à condamner, & il ſacrifie aux raiſonnemens de l'homme celui qu'il aurait ſauvé s'il n'avait admis que les preuves de la loi. Un événement imprévu fait quelquefois éclater dans la ſuite l'innocence accablée ſous le poids des conjectures, & dément les indices trompeurs dont la fauſſe lumière avait ébloui l'eſprit ».

Digitized by Google

C'eſt pour le public que la punition des ſcélérats eſt décernée. Les accuſations ſur leſquelles on les punit doivent donc être publiques. On ne peut retenir plus long-tems dans l'obſcurité ce qui doit paraître au grand jour. Quand on veut donnet quelque idée des tyrans de l'antiquité, on dit qu'ils décidaient arbitrairement de la vie des hommes. Les juges de Toulouſe ne ſont point des tyrans, ils ſont les miniſtres des loix, ils jugent au nom d'un roi juſte : s'ils ont été trompés, c'eſt qu'ils ſont hommes : ils peuvent le reconnaître, & devenir eux-mêmes vos avocats auprès du trône.

Adreſſez-vous donc à M. le chancelier (*k*), à Meſſieurs les miniſtres avec confiance. Vous êtes timide, vous craignez de parler, mais votre cauſe parlera. Ne croyez point qu'à la cour on ſoit auſſi inſenſible, auſſi dur, auſſi injuſte, que l'écrivent d'impudens raiſonneurs, à qui les hommes de tous les états ſont également inconnus. Le roi veut la juſtice, c'eſt la baſe de ſon gouvernement ; ſon conſeil n'a certainement nul intérêt que cette juſtice ne ſoit pas rendue. Croyez-moi, il y a dans les cœurs de la compaſſion & de l'équité : les paſſions turbulentes & les préjugés étouffent ſouvent en nous ces ſentimens ; & le conſeil du roi n'a certainement ni paſſion dans cette affaire, ni préjugé qui puiſſe éteindre ſes lumières.

Qu'arrivera-t-il enfin ? le procès criminel ſera-t-il mis ſous les yeux du public ? alors on verra ſi le rapport contradictoire (*l*) d'un chirurgien & quelques mépriſes frivoles doivent l'emporter ſur les démonſtrations les plus évidentes que l'inno-

» magiſtrat. La vérité ſort du nuage » de la vraiſemblance : mais elle en » ſort trop tard ; le ſang de l'innocent demande vengeance contre » la prévention de ſon juge, & le » magiſtrat eſt réduit à pleurer toute » ſa vie un malheur que ſon repentir ne peut réparer ».

(*l*) De très-mauvais phyſiciens ont prétendu qu'il n'était pas poſſible que *Marc-Antoine* ſe fût pendu. Rien n'eſt pourtant ſi poſſible : ce qui ne l'eſt pas, c'eſt qu'un vieillard ait pendu au bas de la maiſon un jeune homme robuſte, tandis que ce vieillard était en haut.

NB. Le père en arrivant ſur le lieu où ſon fils était ſuſpendu, avait voulu couper la corde, elle avait cédé d'elle-même ; il crut l'avoir coupée. Il ſe trompa ſur ce fait inutile devant les juges qui le crurent coupable.

On dit encore que ce père accablé & hors de lui-même, avait dit dans ſon interrogatoire, *tous les conviés*

Digitized by Google

cence ait jamais produites. Alors on plaindra les juges de n'avoir point vu par leurs yeux dans une affaire si importante, & de s'en être rapporté à l'ignorance; alors les juges eux-mêmes (*m*) joindront leurs voix aux nôtres. Refuseront-ils de tirer la vérité de leur greffe? cette vérité s'élèvera alors avec plus de force.

Persistez donc, ma mère, dans votre entreprise; laissons-là

passèrent au sortir de table dans la même chambre. Pierre lui repliqua, Eh mon père, oubliez-vous que mon frère *Marc-Antoine* sortit avant nous, & descendit en bas? Oui, vous avez raison, répondit le père. *Vous vous coupez, vous êtes coupable,* dirent les juges. Si cette anecdote est vraie, de quoi dépend la vie des hommes?

(*m*) Qu'on oppose indices à indices, dépositions à dépositions, conjectures à conjectures; & les avocats qui ont défendu la cause des accusés, sont prêts de faire voir l'innocence de celui qui a été sacrifié. S'il ne s'agit que de conviction, on s'en rapporte à l'Europe entière. S'il s'agit d'un examen juridique, on s'en rapporte à tous les magistrats, à ceux de Toulouse même, qui avec le tems se feront un honneur & un devoir de réparer, s'il est possible, un malheur dont plusieurs d'entr'eux sont effrayés aujourd'hui. Qu'ils descendent dans eux-mêmes, qu'ils voient par quel raisonnement ils se sont dirigés. Ne se sont-ils pas dit, *Marc-Antoine Calas* n'a pu se pendre lui-même, donc d'autres l'ont pendu: il a soupé avec sa famille & avec *Lavaisse*, donc il a été étranglé par sa famille & par *Lavaisse?* On l'a vu une ou deux fois, dit-on, dans une église, donc sa famille protestante l'a étranglé par principe de religion. Voilà les présomptions qui les excusent.

Mais à présent, les juges se disent sans doute, *Marc-Antoine Calas* a pu renoncer à la vie; il est physiquement impossible que son père seul l'ait étranglé, donc son père seul ne devait pas périr: il nous est prouvé que la mère, & son fils *Pierre*, & *Lavaisse*, & la servante, qui seuls pouvaient être coupables avec le père, sont tous innocens, puisque nous les avons tous élargis; donc il nous est prouvé que *Calas* le père, qui ne les a pas quittés un instant, est innocent comme eux.

Il est reconnu que *Marc-Antoine Calas* ne devait pas abjurer, donc il est impossible que son père l'ait immolé à la fureur du fanatisme. Nous n'avons aucun témoin oculaire, & il ne peut en être. Il n'y a eu que des rapports d'après des ouï-dire; or ces vains rapports ne peuvent balancer la déclaration de *Calas* sur la roue, & l'innocence avérée des autres accusés; donc *Calas* le père que nous avons roué, était innocent; donc nous devons pleurer sur le jugement que nous avons rendu; & ce n'est pas là le premier exemple d'un si juste & si noble repentir.

notre

Digitized by Google

notre fortune ; nous ſommes cinq enfans ſans pain, mais nous avons tous de l'honneur, & nous le préférons comme vous à la vie. Je me jette à vos pieds, je les baigne de mes pleurs; je vous demande votre bénédiction avec un reſpect que vos malheurs augmentent.

DONAT CALAS.

A Châtelaine, le 22 Juin 1762.

MÉMOIRE DE DONAT CALAS, POUR SON PÈRE, SA MÈRE, ET SON FRÈRE.

JE commence par avouer que toute notre famille eſt née dans le ſein d'une religion qui n'eſt pas la dominante. On ſait aſſez combien il en coûte à la probité de changer. Mon père & ma mère ont perſévéré dans la religion de leurs pères; on nous a trompés peut-être mes parens & moi, quand on nous a dit que cette religion eſt celle que profeſſaient autrefois la France, la Germanie & l'Angleterre, lorſque le concile de Francfort aſſemblé par *Charlemagne* condamnait le culte des images, lorſque *Ratram* ſous *Charles-le-chauve* écrivait en cent endroits de ſon livre, en faiſant parler JESUS-CHRIST même, *Ne croyez pas que ce ſoit corporellement que vous mangiez ma chair & buviez mon ſang :* lorſqu'on chantait dans la plupart des égliſes cette homélie conſervée dans pluſieurs bibliothèques, *Nous recevons le corps & le ſang de* JESUS-CHRIST, *non corporellement, mais ſpirituellement.*

Quand on ſe fut fait, m'a-t-on dit, des notions plus relevées de ce myſtère, quand on crut devoir changer l'économie de l'égliſe, pluſieurs évêques ne changèrent point: ſur-tout *Claude*, évêque de Turin, retint les dogmes & le culte que le concile de Francfort avait adoptés, & qu'il crut être ceux de l'égliſe primitive; il y eut toujours un troupeau attaché à ce culte. Le grand nombre prévalut & prodigua à nos pères les noms de *Manichéens*, de *Bulgares*, de *Patarins*, de *Lollards*, de *Vaudois*, d'*Albigeois*, d'*Huguenots*, de *Calviniſtes*.

Digitized by Google

Telles ſont les idées acquiſes par l'examen que ma jeuneſſe a pu me permettre ; je ne les rapporte pas pour étaler une vaine érudition, mais pour tâcher d'adoucir dans l'eſprit de nos frères catholiques la haine qui peut les armer contre leurs frères: mes notions peuvent être erronées, mais ma bonne foi n'eſt point criminelle.

Nous avons fait de grandes fautes comme tous les autres hommes: nous avons imité les fureurs des *Guiſes ;* mais nous avons combattu pour *Henri IV*, ſi cher à *Louis XV*. Les horreurs des Cévennes commiſes par des payſans inſenſés, & que la licence des dragons avait fait naître, ont été miſes en oubli, comme les horreurs de la Fronde. Nous ſommes les enfans de *Louis XV*, ainſi que ſes autres ſujets; nous le vénérons, nous chériſſons en lui notre père commun, nous obéiſſons à toutes ſes loix, nous payons avec allégreſſe des impôts néceſſaires pour le ſoutien de ſa juſte guerre, nous reſpectons le clergé de France qui fait gloire d'être ſoumis comme nous à ſon autorité royale & paternelle ; nous révérons les parlemens, nous les regardons comme les défenſeurs du trône & de l'état contre les entrepriſes ultramontaines. C'eſt dans ces ſentimens que j'ai été élevé, & c'eſt ainſi que penſe parmi nous quiconque ſait lire & écrire. Si nous avons quelques graces à demander, nous les eſpérons en ſilence de la bonté du meilleur des rois.

Il n'appartient pas à un jeune homme, à un infortuné, de décider laquelle des deux religions eſt la plus agréable à l'Être ſuprême; tout ce que je ſais, c'eſt que le fond de la religion eſt entiérement ſemblable pour tous les cœurs bien nés; que tous aiment également DIEU, leur patrie & leur roi.

L'horrible avanture dont je vais rendre compte, pourra émouvoir la juſtice de ce roi bienfaiſant & de ſon conſeil, la charité du clergé qui nous plaint en nous croyant dans l'erreur, & la compaſſion généreuſe du parlement même, qui nous a plongés dans la plus affreuſe calamité où une famille honnête puiſſe être réduite.

Nous ſommes actuellement cinq enfans orphelins, car notre père a péri par le plus grand des ſupplices, & notre mère pour-

Digitized by Google

ſuit loin de nous, ſans ſecours & ſans appui, la juſtice due à la mémoire de mon père. Notre cauſe eſt celle de toutes les familles; c'eſt celle de la nature; elle intéreſſe l'état & la religion, & les nations voiſines.

Mon père *Jean Calas* était un négociant établi à Toulouſe depuis quarante ans. Ma mère eſt Anglaiſe, mais elle eſt par ſon ayeule de la maiſon de la *Garde-Monteſquieu*, & tient à la principale nobleſſe du Languedoc. Tous deux ont élevé leurs enfans avec tendreſſe; jamais aucun de nous n'a eſſuyé d'eux ni coups, ni mauvaiſe humeur: il n'a peut-être jamais été de meilleurs parens.

S'il fallait ajouter à mon témoignage des témoignages étrangers, j'en produirais pluſieurs (*n*).

Tous ceux qui ont vécu avec nous, ſavent que mon père ne nous a jamais gênés ſur le choix d'une religion: il s'en eſt toujours rapporté à DIEU & à nôtre conſcience. Il était ſi éloigné de ce zèle amer qui indiſpoſe les eſprits, qu'il a toujours eu dans ſa maiſon une ſervante catholique.

Cette ſervante très-pieuſe contribua à la converſion d'un de mes frères nommé *Louis*: elle reſta auprès de nous après cette action: on ne lui fit aucuns reproches: il n'y a point de plus forte preuve de la bonté du cœur de mes parens.

Mon père déclara en préſence de ſon fils *Louis*, devant M. de *la Motte* conſeiller au parlement, que *pourvu que la converſion de ſon fils fût ſincère, il ne pouvait la déſapprouver, parce que de gêner les conſciences, ne ſert qu'à faire des hypocrites.* Ce furent ſes propres paroles, que mon frère *Louis* a conſignées dans une déclaration publique au tems de notre cataſtrophe.

(*n*) J'atteſte devant DIEU, que j'ai demeuré pendant quatre ans à Toulouſe chez le ſieur & dame *Calas*, que je n'ai jamais vu une famille plus unie, ni un père plus tendre, & que dans l'eſpace de quatre années il ne s'eſt pas mis une fois en colère; que ſi j'ai quelques ſentimens d'honneur, de droiture & de modération, je les dois à l'éducation que j'ai reçue chez lui.

Genève, 5e Juillet 1762.

Signé J. Calvet, *caiſſier des poſtes de Suiſſe, d'Allemagne & d'Italie.*

Digitized by Google

Mon père lui fit une penſion de quatre cents livres, & jamais aucun de nous ne lui a fait le moindre reproche de ſon changement. Tel était l'eſprit de douceur & d'union que mon père & ma mère avaient établi dans notre famille. DIEU la béniſſait; nous jouiſſions d'un bien honnête; nous avions des amis; & pendant quarante ans notre famille n'eut dans Toulouſe ni procès ni querelle avec perſonne. Peut-être quelques marchands jaloux de la proſpérité d'une maiſon de commerce qui était d'une autre religion qu'eux, excitaient la populace contre nous; mais notre modération conſtante ſemblait devoir adoucir leur haine.

Voici comment nous ſommes tombés de cet état heureux dans le plus épouvantable déſaſtre. Notre frère aîné *Marc-Antoine Calas*, la ſource de tous nos malheurs, était d'une humeur ſombre & mélancolique; il avait quelques talens; mais n'ayant pu réuſſir ni à ſe faire recevoir licentié en droit, parce qu'il eût fallu faire des actes de catholique, ou acheter des certificats; ne pouvant être négociant, parce qu'il n'y était pas propre; ſe voyant repouſſé dans tous les chemins de la fortune, il ſe livrait à une douleur profonde. Je le voyais ſouvent lire des morceaux de divers auteurs ſur le ſuicide, tantôt de *Plutarque*, ou de *Sénèque*, tantôt de *Montaigne*: il ſavait par cœur la traduction en vers du fameux monologue de *Hamlet*, ſi célèbre en Angleterre, & des paſſages d'une tragi-comédie françaiſe intitulée *Sidney*. Je ne croyais pas qu'il dût mettre un jour en pratique des leçons ſi funeſtes.

Enfin un jour, c'était le 13 Octobre 1761 (je n'y étais pas, mais on peut bien croire que je ne ſuis que trop inſtruit); ce jour, dis-je, un fils de M. *Lavaiſſe* fameux avocat de Toulouſe, arrivé de Bordeaux, veut aller voir ſon père qui était à la campagne; il cherche par-tout des chevaux, il n'en trouve point; le haſard fait que mon père & mon frère *Marc-Antoine* ſon ami le rencontrent & le prient à ſouper; on ſe met à table à ſept heures, ſelon l'uſage ſimple de nos familles réglées & occupées, qui finiſſent leur journée de bonne heure pour ſe lever avant le ſoleil. Le père, la mère, les enfans, leur ami font un repas frugal au premier étage. La cuiſine était auprès

Digitized by Google

de la ſalle à manger; la même ſervante catholique apportait les plats, entendait & voyait tout. Je ne peux que répéter ici ce qu'a dit ma malheureuſe & reſpectable mère. Mon frère *Marc-Antoine* ſe lève de table un peu avant les autres; il paſſe dans la cuiſine; la ſervante lui dit, Approchez-vous du feu; *Ah!* répondit-il, *je brûle.* Après avoir proféré ces paroles qui n'en diſent que trop, il deſcend en bas vers le magaſin, d'un air ſombre, & profondément penſif. Ma famille, avec le jeune *Lavaiſſe*, continue une converſation paiſible juſqu'à neuf heures trois quarts, ſans ſe quitter un moment. M. *Lavaiſſe* ſe retire; ma mère dit à ſon ſecond fils *Pierre* de prendre un flambeau, & de l'éclairer; ils deſcendent: mais quel ſpectacle s'offre à eux! ils voient la porte du magaſin ouverte, les deux battans rapprochés, un bâton fait pour ſerrer & aſſujettir les ballots paſſé au haut des deux battans, une corde à nœuds coulans, & mon malheureux frère ſuſpendu en chemiſe, les cheveux arrangés, ſon habit plié ſur le comptoir.

A cet objet ils pouſſent des cris: Ah, mon DIEU! Ah, mon DIEU! Ils remontent l'eſcalier; ils appellent le père; la mère ſuit toute tremblante; ils l'arrêtent, ils la conjurent de reſter; ils volent chez les chirurgiens, chez les magiſtrats. La mère effrayée deſcend avec la ſervante; les pleurs & les cris redoublent; que faire? laiſſera-t-on le corps de ſon fils ſans ſecours? le père embraſſe ſon fils mort; la corde cède au premier effort, parce qu'un des bouts du bâton gliſſait aiſément ſur les battans, & que le corps ſoulevé par le père n'aſſujettiſſait plus ce billot. La mère veut faire avaler à ſon fils des liqueurs ſpiritueuſes; la ſervante multiplie en vain ſes ſecours; mon frère était mort. Aux cris & aux ſanglots de mes parens, la populace environnait déjà la maiſon; j'ignore quel fanatique imagina le premier que mon frère était un martyr, que ſa famille l'avait étranglé pour prévenir ſon abjuration. Un autre ajoute que cette abjuration devait ſe faire le lendemain. Un troiſième dit que la religion proteſtante ordonne aux pères & mères d'égorger ou d'étrangler leurs enfans quand ils veulent ſe faire catholiques. Un quatrième dit que rien n'eſt plus vrai, que les proteſtans ont dans leur dernière aſſemblée nommé un bourreau

Digitized by Google

de la secte, que le jeune *Lavaisse* âgé de dix-neuf à vingt ans est le bourreau; que ce jeune homme, la candeur & la douceur même, est venu de Bordeaux à Toulouse exprès pour pendre son ami. Voilà bien le peuple! voilà un tableau trop fidèle de ses excès!

Ces rumeurs volaient de bouche en bouche; ceux qui avaient entendu les cris de mon frère *Pierre* & du sieur *Lavaisse*, & les gémissemens de mon père & de ma mère, à neuf heures trois quarts, ne manquaient pas d'affirmer qu'ils avaient entendu les cris de mon frère étranglé, & qui était mort deux heures auparavant.

Pour comble de malheur, le capitoul, prévenu par ces clameurs, arrive sur le lieu avec ses assesseurs, & fait transporter le cadavre à l'hôtel-de-ville. Le procès-verbal se fait à cet hôtel, au lieu d'être dressé dans l'endroit même où l'on a trouvé le mort, comme on m'a dit que la loi l'o donne (*o*). Quelques témoins ont dit que ce procès-verbal fait à l'hôtel-de-ville était daté de la maison du mort; ce serait une grande preuve de l'animosité qui a perdu ma famille. Mais qu'importe que le juge en premier ressort ait commis cette faute? nous ne prétendons accuser personne; ce n'est pas cette irrégularité seule qui nous a été fatale.

Ces premiers juges ne balançaient pas entre un suicide qui est rare en ce pays, & un parricide qui est encore mille fois plus rare; ils croyaient le parricide; ils le supposaient sur le changement prétendu de religion que le mort devait faire; & on va visiter ses papiers, ses livres, pour voir s'il n'y avait pas quelque preuve de ce changement; on n'en trouve aucune.

Enfin un chirurgien nommé *La Marque*, est nommé pour ouvrir l'estomac de mon frère, & pour faire rapport s'il y a trouvé des restes d'alimens. Son rapport dit, que les alimens avaient été pris quatre heures avant sa mort. Il se trompait évidemment de deux. Il est clair qu'il voulait se faire valoir en prononçant quel tems il faut pour la digestion, que la diversité des tempéramens rend plus ou moins

(*o*) Ordonnance de 1670, article I, titre 4.

Digitized by Google

lente. Cette petite erreur d'un chirurgien devait-elle préparer le ſupplice de mon père? La vie des hommes dépend donc d'un mauvais raiſonnement!

Il n'y avait point de preuve contre mes parens, & il ne pouvait y en avoir aucune: on eut incontinent recours à un monitoire. Je n'examine pas ſi ce monitoire était dans les règles; on y ſuppoſait le crime, & on demandait la révélation des preuves. On ſuppoſait *Lavaiſſe* mandé de Bordeaux pour être bourreau, & on ſuppoſait l'aſſemblée tenue pour élire ce bourreau, le jour même de l'arrivée de *Lavaiſſe* 13 Octobre. On imaginait que quand on étrangle quelqu'un pour cauſe de religion, on le fait mettre à genoux; & on demandait ſi l'on n'avait pas vu le malheureux *Marc-Antoine Calas* à genoux devant ſon père qui l'étranglait pendant la nuit, dans un endroit où il n'y avait point de lumière.

On était ſûr que mon frère était mort catholique, & l'on demandait des preuves de ſa catholicité, quoiqu'il ſoit bien prouvé que mon frère n'avait point changé de religion & n'en voulait point changer. On était ſur-tout perſuadé que la maxime de tous les proteſtans eſt d'étrangler leur fils dès qu'ils ont le moindre ſoupçon que leur fils veut être catholique; & ce fanatiſme fut porté au point, que toute l'égliſe de Genève ſe crut obligée d'envoyer une atteſtation de ſon horreur pour des idées ſi abominables & ſi inſenſées, & de l'étonnement où elle était qu'un tel ſoupçon eût jamais pu entrer dans la tête des juges.

Avant que ce monitoire parût, il s'éleva une voix du peuple, qui dit que mon frère *Marc-Antoine* devait entrer le lendemain dans la confrairie des pénitens blancs: auſſi-tôt les capitouls ordonnèrent qu'on enterrât mon frère pompeuſement au milieu de l'égliſe de St.-Étienne. Quarante prêtres & tous les pénitens blancs aſſiſtèrent au convoi (*p*).

Quatre jours après les pénitens blancs lui firent un ſervice ſolemnel dans leur chapelle; l'égliſe était tendue de blanc; on avait élevé au milieu un catafalque, au haut duquel on

(*p*) Il y a dans Toulouſe quatre confrairies de pénitens, blancs, bleus, gris, noirs: ils portent une longue capote, avec un maſque de la même couleur, percé de deux trous pour les yeux.

Digitized by Google

voyait un ſquelette humain qu'un chirurgien avait prêté : ce ſquelette tenait dans une main un papier, où on liſait ces mots, *Abjuration de l'héréſie*, & de l'autre une palme, l'emblême de ſon martyre.

Le lendemain les cordeliers lui firent un pareil ſervice. On peut juger ſi un tel éclat acheva d'enflammer tous les eſprits ; les pénitens blancs & les cordeliers dictaient ſans le ſavoir la mort de mon père.

Le parlement ſaiſit bientôt cette affaire. Il caſſa d'abord la procédure des capitouls, qui étant vicieuſe dans toutes ſes formes, ne pouvait pas ſubſiſter ; mais le préjugé ſubſiſta avec violence. Tous les zélés voulaient dépoſer ; l'un avait vu dans l'obſcurité à travers le trou de la ſerrure de la porte, des hommes qui couraient ; l'autre avait entendu du fond d'une maiſon éloignée à l'autre bout de la rue, la voix de *Calas* qui ſe plaignait d'avoir été étranglé.

Un peintre nommé *Matei* dit que ſa femme lui avait *dit* qu'une nommée *Mandrille* lui avait *dit* qu'une inconnue lui avait *dit* avoir entendu les cris de *Marc-Antoine Calas*, à une autre extrémité de la ville.

Mais pour tous les accuſés, mon père, ma mère, mon frère *Pierre*, le jeune *Lavaiſſe* & la ſervante, ils furent unanimément d'accord ſur tous les points eſſentiels ; tous aux fers, tous ſéparément interrogés, ils ſoutinrent la vérité, ſans jamais varier ni au récolement, ni à la confrontation.

Leur trouble mortel put à la vérité faire chanceler leur mémoire ſur quelques petites citconſtances, qu'ils n'avaient apperçues qu'avec des yeux égarés & offuſqués par les larmes ; mais aucun d'eux n'héſita un moment ſur tout ce qui pouvait conſtater leur innocence. Les cris de la multitude, l'ignorante dépoſition du chirurgien *La Marque*, des témoins auriculaires qui ayant une fois débité des accuſations abſurdes, ne voulaient pas s'en dédire, l'emportèrent ſur la vérité la plus évidente.

Les juges avaient d'un côté ces accuſations frivoles ſous leurs yeux, de l'autre l'impoſſibilité démontrée que mon père âgé de ſoixante & huit ans, eût pu ſeul pendre un jeune homme de vingt-huit ans beaucoup plus robuſte que lui, comme on

Digitized by Google

on l'a déjà dit ailleurs, ils convenaient bien que ce crime était difficile à commettre, mais ils prétendaient qu'il était encore plus difficile que mon frère *Marc-Antoine Calas* eût terminé lui-même sa vie.

Vainement *Lavaisse* & la servante prouvaient l'innocence de mon père, de ma mère & de mon frère *Pierre*; *Lavaisse* & la servante étaient eux-mêmes accusés; le secours de ces témoins nécessaires nous fut ravi contre l'esprit de toutes les loix.

Il était clair, & tout le monde en convient, que si *Marc-Antoine Calas* avait été assassiné, il l'avait été par toute la famille, & par *Lavaisse* & la servante; qu'ils étaient ou tous innocens, ou tous coupables, puisqu'il était prouvé qu'ils ne s'étaient pas quittés un moment, ni pendant le souper, ni après souper.

J'ignore par quelle fatalité les juges crurent mon père criminel, & comment la forme l'a emporté sur le fond. On m'a assuré que plusieurs d'entr'eux soutinrent long-tems l'innocence de mon père, mais qu'ils cédèrent enfin à la pluralité. Cette pluralité croyait toute ma famille & le jeune *Lavaisse* également coupables. Il est certain qu'ils condamnèrent mon malheureux père au supplice de la roue, dans l'idée où ils étaient qu'il ne résisterait pas aux tourmens, & qu'il avouerait les prétendus compagnons de son crime dans l'horreur du supplice.

Je l'ai déjà dit, & je ne peux trop le répéter, ils furent surpris de le voir mourir en prenant à témoin de son innocence le DIEU devant lequel il allait comparaître. Si la voix publique ne m'a pas trompé, les deux dominicains nommés *Bourges* & *Caldagues*, qu'on lui donna pour l'assister dans ces momens cruels, ont rendu témoignage de sa résignation; ils le virent pardonner à ses juges & les plaindre; ils souhaitèrent enfin de mourir un jour avec des sentimens de piété aussi touchans.

Les juges furent obligés bientôt après d'élargir ma mère, le jeune *Lavaisse* & la servante; ils bannirent mon frère *Pierre*; & j'ai toujours dit avec le public, pourquoi le bannir, s'il est innocent? & pourquoi se borner au bannissement, s'il est coupable?

J'ai toujours demandé, pourquoi ayant été conduit hors

Digitized by Google

de la ville par une porte, on le laissa, ou on le fit rentrer sur le champ par une autre ? pourquoi il fut enfermé trois mois dans un couvent de dominicains ? voulait-on le convertir au lieu de le bannir ? mettait-on son rappel au prix de son changement ? punissait-on, faisait-on grace arbitrairement ? & le supplice affreux de son père était-il un moyen de persuasion ?

Ma mère, après cette horrible catastrophe, a eu le courage d'abandonner sa dot & son bien ; elle est allée à Paris sans autre secours que sa vertu, implorer la justice du roi : elle ose espérer que le conseil de sa majesté se fera représenter la procédure faite à Toulouse. Qui sait même si les juges, touchés de la conduite généreuse de ma mère, n'en verront pas plus évidemment l'innocence déjà entrevue de celui qu'ils ont condamné ? n'appercevront-ils pas qu'une femme sans appui n'oserait assurément demander la revision du procès si son mari était criminel ? aurait-elle fait deux cents lieues pour aller chercher la mort qu'elle mériterait ? cela n'est pas plus dans la nature humaine que le crime dont mon père a été accusé. Car je le dis encore avec horreur, si mon père a été coupable de ce parricide, ma mère & mon frère *Pierre Calas* le sont aussi : *Lavaisse* & la servante ont eu sans doute part au crime. Ma mère aurait-elle entrepris ce voyage pour les exposer tous au supplice, & s'y exposer elle-même ?

Je déclare que je pense comme elle, que je me soumets à la mort comme elle, si mon père a commis contre DIEU, la nature, l'état & la religion, le crime qu'on lui a imputé.

Je me joins donc à cette vertueuse mère par cet acte, légal ou non, mais public & signé de moi. Les avocats qui prendront sa défense pourront mettre au jour les nullités de la procédure : c'est à eux qu'il appartient de montrer que *Lavaisse* & la servante, quoiqu'accusés, étaient des témoins nécessaires, qui déposaient invinciblement en faveur de mon père. Ils exposeront la nécessité où les juges ont été réduits, de supposer qu'un vieillard de soixante & huit ans, que j'ai vu incommodé des jambes, avait seul pendu son propre fils, le plus robuste des hommes, & l'impossibilité absolue d'une telle exécution.

Digitized by Google

Ils mettront dans la balance d'un côté cette impossibilité physique, & de l'autre des rumeurs populaires. Ils peseront les probabilités ; ils discuteront les témoignages auriculaires.

Que ne diront-ils pas sur tous les soins que nous avons pris depuis trois mois pour nous faire communiquer la procédure, & sur les refus qu'on nous en a faits ? le public & le conseil ne seront-ils pas saisis d'indignation & de pitié, quand ils apprendront qu'un procureur nous a demandé deux cents louis d'or, à nous, à une famille devenue indigente, pour nous faire avoir cette procédure d'une manière illégale ?

Je ne demande point pardon aux juges d'élever ma voix contre leur arrêt ; ils le pardonnent sans doute à la piété filiale ; ils me mépriseraient trop si j'avais une autre conduite, & peut-être quelques-uns d'eux mouilleront mon mémoire de leurs larmes.

Cette aventure épouvantable intéresse toutes les religions & toutes les nations ; il importe à l'état de savoir de quel côté est le fanatisme le plus dangereux. Je frémis en y pensant, & plus d'un lecteur sensible frémira comme moi-même.

Seul, dans un désert, dénué de conseil, d'appui, de consolation, je dis à monseigneur le chancelier & à tout le conseil d'état : Cette requête que je mets à vos pieds est extrajudiciaire ; mais rendez-la judiciaire par votre autorité & par votre justice. N'ayez point pitié de ma famille ; mais faites paraître la vérité. Que le parlement de Toulouse ait le courage de publier les procédures, l'Europe les demande, & s'il ne les produit pas, il voit ce que l'Europe décide.

A Châtelaine, 22 Juillet 1762.

Signé DONAT CALAS.

DÉCLARATION DE PIERRE CALAS.

En arrivant chez mon frère *Donat Calas*, pour pleurer avec lui, j'ai trouvé entre ses mains ce mémoire qu'il venait d'achever pour la justification de notre malheureuse famille.

Digitized by Google

Je me joins à ma mère & à lui ; je ſuis prêt d'atteſter la vérité de tout ce qu'il vient d'écrire ; je ratifie tout ce qu'a dit ma mère ; & devenu plus courageux par ſon exemple, je demande avec elle à mourir ſi mon père a été criminel.

Je dépoſe, & je promets de dépoſer juridiquement ce qui ſuit.

Le jeune *Gober Lavaiſſe*, âgé de dix-neuf à vingt ans, jeune homme des mœurs les plus douces, élevé dans la vertu par ſon père, célèbre avocat, était l'ami de *Marc-Antoine* mon frère, & ce frère était un homme de lettres qui avait étudié auſſi pour être avocat. *Lavaiſſe* ſoupa avec nous le 13 Octobre 1761, comme on l'a dit. Je m'étais un peu endormi après le ſouper, au tems que le ſieur *Lavaiſſe* voulut prendre congé. Ma mère me réveilla & me dit d'éclairer notre ami avec un flambeau.

On peut juger de mon horrible ſurpriſe quand je vis mon frère ſuſpendu en chemiſe aux deux battans de la porte de la boutique qui donne dans le magaſin. Je pouſſai des cris affreux ; j'appellai mon père, il deſcend éperdu, il prend à braſſe-corps ſon malheureux fils en faiſant gliſſer le bâton & la corde qui le ſoutenaient, il ôte la corde du cou en élargiſſant le nœud ; il tremblait, il pleurait, il s'écriait dans cette opération funeſte. Va, me dit-il au nom de DIEU chez le chirurgien *Capoire* notre voiſin, peut-être mon pauvre fils n'eſt pas tout-à-fait mort.

Je vole chez le chirurgien, je ne trouve que le ſieur *Gorſe*, ſon garçon, & je l'amène avec moi. Mon père était entre ma mère & un de nos voiſins, nommé *Delpêche*, fils d'un négociant catholique, qui pleurait avec eux. Ma mère tâchait en vain de faire avaler à mon frère des eaux ſpirituenſes, & lui frottait les tempes. Le chirurgien *Gorſe* lui tâte le pouls & le cœur, il le trouve mort & déjà froid ; il lui ôte ſon tour de cou qui était de taffetas noir, il voit l'impreſſion d'une corde, & prononce qu'il eſt étranglé.

Sa chemiſe n'était pas ſeulement froiſſée, ſes cheveux arrangés comme à l'ordinaire, & je vis ſon habit proprement plié ſur le comptoir. Je ſors pour aller par-tout demander conſeil. Mon père, dans l'excès de ſa douleur, me dit : Ne va pas répandre le bruit que ton frère s'eſt défait lui-même,

Digitized by Google

ſauve au moins l'honneur de ta miſérable famille. Je cours tout hors de moi chez le ſieur *Caſeing*, ami de la maiſon, négociant qui demeurait à la bourſe; je l'amène au logis; il nous conſeille d'avertir au plus vîte la juſtice; je vole chez le ſieur *Clauſade*, homme de loi; *Lavaiſſe* court chez le greffier des capitouls, chez l'aſſeſſeur maître *Monier*. Je retourne en hâte me rendre auprès de mon père, tandis que *Lavaiſſe* & *Clauſade* faiſaient relever l'aſſeſſeur qui était déjà couché, & qu'ils vont avertir le capitoul lui-même.

Le capitoul était déjà parti ſur la rumeur publique pour ſe rendre chez nous. Il entre avec quarante ſoldats; j'étais en bas pour le recevoir, il ordonne qu'on me garde.

Dans ce moment même l'aſſeſſeur arrivait avec les ſieurs *Clauſade* & *Lavaiſſe*. Les gardes ne voulurent point laiſſer entrer *Lavaiſſe*, & le repouſſèrent: ce ne fut qu'en faiſant beaucoup de bruit, en inſiſtant, & en diſant qu'il avait ſoupé avec la famille, qu'il obtint du capitoul qu'on le laiſſât entrer.

Quiconque aura la moindre connaiſſance du cœur humain, verra bien par toutes ces démarches quelle était notre innocence; comment pouvait-on la ſoupçonner? a-t-on quelque exemple dans les annales du monde & des crimes, d'un pareil parricide, commis ſans aucun deſſein, ſans aucun intérêt, ſans aucune cauſe?

Le capitoul avait mandé le ſieur *La Tour*, médecin, & les ſieurs *La Marque* & *Perronet*, chirurgiens; ils viſitèrent le cadavre en ma préſence, cherchèrent des meurtriſſures ſur le corps, & n'en trouvèrent point. Ils ne viſitèrent point la corde: ils firent un rapport ſecret, ſeulement de bouche, au capitoul; après quoi on nous mena tous à l'hôtel-de-ville, c'eſt-à-dire, mon père, ma mère, le ſieur *Lavaiſſe*, le ſieur *Caſeing* notre ami, la ſervante & moi: on prit le cadavre & les habits, qui furent portés auſſi à l'hôtel-de-ville.

Je voulus laiſſer un flambeau allumé dans le paſſage au bas de la maiſon, pour retrouver de la lumière à notre retour. Telle était ma ſécurité, & celle de mon père, que nous penſions être menés ſeulement à l'hôtel-de-ville pour rendre témoignage à la vérité, & que nous nous flattions de revenir coucher chez nous; mais le capitoul ſouriant de ma ſimpli-

Digitized by Google

cité, fit éteindre le flambeau ; en disant que nous ne reviendrions pas sitôt. Mon père & moi nous fûmes mis dans un cachot noir, ma mère dans un cachot éclairé, ainsi que *Lavaisse*, *Caseing* & la servante. Le procès-verbal du capitoul, & celui des médecins & chirurgiens, furent faits le lendemain à l'hôtel.

Caseing, qui n'avait point soupé avec nous, fut bientôt élargi ; nous fûmes tous les autres condamnés à la question, & mis aux fers le 18 Novembre. Nous en appellâmes au parlement, qui cassa la sentence du capitoul irrégulière en plusieurs points, & qui continua les procédures.

On m'interrogea plus de cinquante fois : on me demanda si mon frère *Marc-Antoine* devait se faire catholique ? Je répondis que j'étais sûr du contraire, mais qu'étant homme de lettres, & amateur de la musique, il allait quelquefois entendre les prédicateurs qu'il croyait éloquens, & la musique quand elle était bonne. Et que m'eût importé, bon DIEU ! que mon frère *Marc-Antoine* eût été catholique ou réformé ? en ai-je moins vécu en intelligence avec mon frère *Louis*, parce qu'il allait à la messe ? n'ai-je pas dîné avec lui ? n'ai-je pas toujours fréquenté les catholiques dans Toulouse ? aucun s'est-il jamais plaint de mon père & de moi ? n'ai-je pas appris dans le célèbre mandement de M. l'évêque de Soissons qu'il faut traiter les Turcs même comme nos frères ? pourquoi aurais-je traité mon frère comme une bête féroce ? quelle idée ! quelle démence !

Je fus confronté souvent avec mon père, qui en me voyant éclatait en sanglots, & fondait en larmes. L'excès de ses malheurs dérangeait quelquefois sa mémoire. Aide-moi, me disait-il ; & je le remettais sur la voie concernant des points tout-à-fait indifférens ; par exemple, il lui échappa de dire que nous sortîmes de table tous ensemble : Eh ! mon père, m'écriai-je, oubliez-vous que mon frère sortit quelque tems avant nous ? Tu as raison, me dit-il, pardonne, je suis troublé.

Je fus confronté avec plus de cinquante témoins. Les cœurs se soulèveront de pitié quand ils verront quels étaient ces témoins & ces témoignages. C'était un nommé *Popis*, garçon passementier, qui entendant d'une maison voisine les cris que

Digitized by Google

je poussais à la vue de mon frère mort, s'était imaginé entendre les cris de mon frère même; c'était une bonne servante, qui lorsque je m'écriais, *Ah, mon* DIEU ! crut que je criais *au voleur;* c'étaient des ouï-dire d'après des ouï-dire extravagans. Il ne s'agissait guères que de méprises pareilles.

La demoiselle *Peyronet* déposa qu'elle m'avait vu dans la rue le 13 octobre à dix heures du soir, *courant avec un mouchoir, essuyant mes larmes, & disant que mon frère était mort d'un coup d'épée.* Non, je ne le dis pas; & si je l'avais dit, j'aurais bien fait de sauver l'honneur de mon cher frère. Les juges auraient-ils fait plus d'attention à la partie fausse de cette déposition, qu'à la partie pleine de vérité qui parlait de mon trouble & de mes pleurs? & ces pleurs ne s'expliquaient-ils pas d'une manière invincible contre toutes les accusations frivoles sous lesquelles l'innocence la plus pure a succombé. Il se peut qu'un jour mon père mécontent de mon frère aîné qui perdait son tems & son argent au billard, lui ait dit, Si tu ne changes, je te punirai, ou je te chasserai, ou tu te perdras, tu périras: mais fallait-il qu'un témoin, fanatique impétueux, donnât une interprétation dénaturée à ces paroles paternelles, & qu'il substituât méchamment aux mots, *si tu ne changes de conduite*, ces mots cruels, *si tu changes de religion?* fallait-il que les juges entre un témoin unique, & un père accusé, décidassent en faveur de la calomnie contre la nature?

Il n'y eut contre nous aucun témoin valable, & on s'en appercevra bien à la lecture du procès-verbal, si on peut parvenir à tirer ce procès du greffier, qui a eu défense d'en donner communication.

Tout le reste est exactement conforme à ce que ma mère & mon frère *Donat Calas* ont écrit. Jamais innocence ne fut plus avérée. Des deux jacobins qui assistèrent au supplice de mon père, l'un qui était venu de Castres dit publiquement, *Il est mort un juste.* Sur quoi donc, me dira-t-on, votre père a-t-il été condamné? Je vais le dire, & on va être étonné.

Le capitoul, l'assesseur Me *Monier*, le procureur du roi, l'avocat du roi étaient venus quelques jours après notre détention avec un expert dans la maison où mon frère *Marc-An-*

Digitized by Google

toine était mort ; quel était cet expert ? pourra-t-on le croire ? c'était le bourreau. On lui demanda si un homme pouvait se pendre aux deux battans de la porte du magasin où j'avais trouvé mon père ? ce misérable qui ne connaissait que ses opérations, répondit que la chose n'était pas praticable. C'était donc une affaire de physique. Hélas ! l'homme le moins instruit aurait vu que la chose n'était que trop aisée ; & *Lavaisse*, qu'on peut interroger avec moi, en avait vu de ses yeux la preuve bien évidente.

Le chirurgien *La Marque*, appellé pour visiter le cadavre, pouvait être indisposé contre moi, parce qu'un jour dans un de ses rapports juridiques, ayant pris l'œil droit pour l'œil gauche, j'avais relevé sa méprise. Ainsi mon père fut sacrifié à l'ignorance autant qu'aux préjugés ; il s'en fallut bien que les juges fussent unanimes ; mais la pluralité l'emporta.

Après cette horrible exécution, les juges me firent comparaître ; l'un d'eux me dit ces mots : *Nous avons condamné votre père, si vous n'avouez pas, prenez-garde à vous.* Grand DIEU ! que pouvais-je avouer, sinon que des hommes trompés avaient répandu le sang innocent ?

Quelques jours après le père *Bourges*, l'un des deux jacobins qu'on avait donnés à mon père, pour être les témoins de son supplice & de ses sentimens, vint me trouver dans mon cachot, & me menaça du même genre de mort, si je n'abjurais pas. Peut-être qu'autrefois dans les persécutions exagérées dont on nous parle, un proconsul Romain revêtu d'un pouvoir arbitraire se serait expliqué ainsi. J'avoue que j'eus la faiblesse de céder à la crainte d'un supplice épouvantable.

Enfin, on vint m'annoncer mon arrêt de banniſſement ; il était resté quatre jours sur le bureau sans être signé. Que d'irrégularités ! que d'incertitudes ! La main des juges devait trembler de signer quelque arrêt que ce fût, après avoir signé la mort de mon père. Le greffier de la géole me lut seulement deux lignes du mien.

Quant à l'arrêt qui livra mon vertueux père au plus affreux supplice, je ne le vis jamais ; il ne fut jamais connu ; c'est un mystère impénétrable. Ces jugemens sont faits pour le public ; ils étaient autrefois envoyés au roi, & n'étaient point exécutés

Digitized by Google

cutés ſans ſon approbation : c'eſt ainſi qu'on en uſe encore dans une grande partie de l'Europe. Mais pour le jugement qui a condamné mon père, on a pris, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, autant de ſoin de le dérober à la connaiſſance des hommes, que les criminels en prennent ordinairement de cacher leurs crimes.

Mon jugement me ſurprit, comme il a ſurpris tout le monde ; car ſi mon malheureux frère avait pu être aſſaſſiné, il ne pouvait l'avoir été que par moi, & par *Lavaiſſe*, & non par un vieillard faible. C'eſt à moi que le plus horrible ſupplice aurait été dû. On voit aſſez qu'il n'y avait pas de milieu entre le parricide & l'innocence.

Je fus conduit incontinent à une porte de la ville ; un abbé m'y accompagna, & me fit rentrer le moment d'après au couvent des jacobins : le père *Bourges* m'attendait à la porte ; il me dit qu'on ne ferait aucune attention à mon banniſſement, ſi je profeſſais la foi catholique romaine ; il me fit demeurer quatre mois dans ce monaſtère, où je fus gardé à vue.

Je ſuis échappé enfin de cette priſon, prêt à me remettre dans celle que le roi jugera à propos d'ordonner, & diſpoſé à verſer mon ſang pour l'honneur de mon père & de ma mère.

Le préjugé aveugle nous a perdus ; la raiſon éclairée nous plaint aujourd'hui ; le public, juge de l'honneur & de la honte, réhabilite la mémoire de mon père ; le conſeil confirmera l'arrêt du public, s'il daigne ſeulement voir les pièces. Ce n'eſt point ici un de ces procès qu'on laiſſe dans la poudre d'un greffe, parce qu'il eſt inutile de les publier ; je ſens qu'il importe au genre humain qu'on ſoit inſtruit juſques dans les derniers détails, de tout ce qu'a pu produire le fanatiſme, cette peſte exécrable du genre humain.

A Châtelaine, 23 Juillet 1762.

Signé PIERRE CALAS.

Digitized by Google

HISTOIRE
D'ELIZABETH CANNING,
ET
DE JEAN CALAS.

D'ELIZABETH CANNING.

J'ÉTAIS à Londres en 1753, quand l'avanture de la jeune *Elizabeth Canning* fit tant de bruit. *Elizabeth* avait disparu pendant un mois de la maison de ses parens; elle revint maigre, défaite, & n'ayant que des habits délabrés. Eh mon DIEU! dans quel état vous revenez! où vous avez été? d'où venez-vous? que vous est-il arrivé? Hélas! ma tante, je passais par Morfilds pour retourner à la maison, lorsque deux bandits vigoureux me jettèrent par terre, me volèrent, & m'emmenèrent dans une maison à dix milles de Londres.

La tante & les voisines pleurèrent à ce récit. Ah! ma chère enfant, n'est-ce pas chez cette infame madame *Web*, que ces brigands vous ont menée? car c'est juste à dix milles d'ici qu'elle demeure; *Oui, ma tante, chez madame Web.* Dans cette grande maison à droite? *Justement, ma tante.* Les voisines dépeignirent alors madame *Web*; & la jeune *Canning* convint que cette femme était faite précisément comme elles le disaient. L'une d'elles apprend à miss *Canning* qu'on joue toute la nuit chez cette femme, & que c'est un coupe-gorge où tous les jeunes gens vont perdre leur argent. *Ah! un vrai coupe-gorge*, répondit *Elizabeth Canning.* On y fait bien pis, dit une autre voisine: ces deux brigands qui sont cousins de madame *Web*, vont sur les grands chemins prendre toutes les petites filles qu'ils rencontrent, & les font jeûner au pain &

Digitized by Google

à l'eau jusqu'à ce qu'elles soient obligées de s'abandonner aux joueurs qui se tiennent dans la maison. Hélas! ne t'a-t-on pas mise au pain & à l'eau, ma chère nièce? *Oui, ma tante.* On lui demande si ces deux brigands n'ont point abusé d'elle, & si on ne l'a pas prostituée? elle répond qu'elle s'est défendue, qu'on l'a accablée de coups, & que sa vie a été en péril. Alors la tante & les voisines recommencèrent à crier & à pleurer.

On mena aussitôt la petite *Canning* chez un monsieur *Adamson*, protecteur de la famille depuis long-tems: c'était un homme de bien qui avait un grand crédit dans sa paroisse. Il monte à cheval avec un de ses amis aussi zélé que lui; ils vont reconnaître la maison de madame *Web*; ils ne doutent pas en la voyant que la petite n'y ait été renfermée; ils jugent même en appercevant une petite grange où il y a du foin, que c'est dans cette grange qu'on a tenu *Elizabeth* en prison. La pitié du bon *Adamson* en augmenta: il fait convenir *Elizabeth* à son retour, que c'est là qu'elle a été retenue; il anime tout le quartier: on fait une souscription pour la jeune demoiselle si cruellement traitée.

A mesure que la jeune *Canning* reprend son embonpoint & sa beauté, tous les esprits s'échauffent pour elle. Monsieur *Adamson* fait présenter au shérif une plainte au nom de l'innocence outragée. Madame *Web* & tous ceux de sa maison qui étaient tranquilles dans leur campagne, sont arrêtés, & mis tous au cachot.

Monsieur le shérif pour mieux s'instruire de la vérité du fait, commence par faire venir chez lui amicalement une jeune servante de madame *Web*, & l'engage par de douces paroles à dire tout ce qu'elle sait. La servante qui n'avait jamais vu en sa vie miss *Canning*, ni entendu parler d'elle, répondit d'abord ingénument, qu'elle ne savait rien de ce qu'on lui demandait; mais quand le shérif lui eut dit qu'il faudrait répondre devant la justice, & qu'elle serait infailliblement pendue si elle n'avouait pas, elle dit tout ce qu'on voulut: enfin, les jurés s'assemblèrent, & neuf personnes furent condamnées à la corde.

Heureusement en Angleterre aucun procès n'est secret, parce que le châtiment des crimes est destiné à être une instruction

Digitized by Google

publique aux hommes, & non pas une vengeance particulière. Tous les interrogatoires ſe font à portes ouvertes, & tous les procès intéreſſans ſont imprimés dans les journaux.

Il y a plus; on a conſervé en Angleterre une ancienne loi de France, qui ne permet pas qu'aucun criminel ſoit exécuté à mort, ſans que le procès ait été préſenté au roi, & qu'il en ait ſigné l'arrêt. Cette loi ſi ſage, ſi humaine, ſi néceſſaire, a été enfin miſe en oubli en France, comme beaucoup d'autres; mais elle eſt obſervée dans preſque toute l'Europe, elle l'eſt aujourd'hui en Ruſſie, elle l'eſt à la Chine, cette ancienne patrie de la morale, qui a publié des loix divines, avant que l'Europe eût des coutumes.

Le tems de l'exécution des neuf accuſés approchait, lorſque le papier qu'on appelle *des Seſſions*, tomba entre les mains d'un philoſophe nommé M. *Ramſay*. Il lut le procès, & le trouva abſurde d'un bout à l'autre. Cette lecture l'indigna: il ſe mit à écrire une feuille, dans laquelle il poſe pour principe, que le premier devoir des jurés eſt d'avoir le ſens commun. Il fit voir que madame *Web* & ſes deux couſins, & tout le reſte de la maiſon, étaient formés d'une autre pâte que les autres hommes, s'ils faiſaient jeûner au pain & à l'eau de petites filles, dans le deſſein de les proſtituer; qu'au contraire, ils devaient les bien nourrir, & les parer pour les rendre agréables; que des marchands ne ſaliſſent ni ne déchirent la marchandiſe qu'ils veulent vendre. Il fit voir que jamais miſs *Canning* n'avait été dans cette maiſon, qu'elle n'avait fait que répéter ce que la bêtiſe de ſa tante lui avait ſuggéré; que le bon homme *Adamſon* avait par excès de zèle produit cet extravagant procès criminel; qu'enfin il en allait coûter la vie à neuf citoyens, parce que miſs *Canning* était jolie, & qu'elle avait menti.

La ſervante qui avait avoué amicalement au ſhérif tout ce qui n'était pas vrai, n'avait pu ſe dédire juridiquement. Quiconque a rendu un faux témoignage par enthouſiaſme ou par crainte, le ſoutient d'ordinaire, & ment, de peur de paſſer pour un menteur.

C'eſt en vain, dit M. *Ramſay*, que la loi veut que deux témoins faſſent pendre un accuſé. Si M. le chancelier & M. l'archevêque de Cantorbéri dépoſaient qu'ils m'ont vu aſſaſſiner

Digitized by Google

mon père & ma mère, & les manger tout entiers à mon déjeûner en un demi-quart d'heure, il faudrait mettre à Bedlam M. le chancelier & M. l'archevêque, plutôt que de me brûler sur leur beau témoignage. Mettez d'un côté une chose absurde & impossible, & de l'autre mille témoins & mille raisonneurs, l'impossibilité doit démentir les témoignages & les raisonnemens.

Cette petite feuille fit tomber les écailles des yeux de M. le shérif & des jurés. Ils furent obligés de revoir le procès: il fut avéré que miss *Canning* était une petite friponne qui était allée accoucher, pendant qu'elle prétendait avoir été en prison chez madame *Web*; & toute la ville de Londres qui avait pris parti pour elle, fut aussi honteuse qu'elle l'avait été lorsqu'un charlatan proposa de se mettre dans une bouteille de deux pintes, & que deux mille personnes étant venues à ce spectacle, il emporta leur argent, & leur laissa sa bouteille.

Il se peut qu'on se soit trompé sur quelques circonstances de cet événement; mais les principales sont d'une vérité reconnue de toute l'Angleterre.

HISTOIRE DES CALAS.

Cette avanture ridicule serait devenue bien tragique, s'il ne s'était pas trouvé un philosophe qui lut par hasard les papiers publics. Plût-à-DIEU que dans un procès non moins absurde & mille fois plus horrible, il y eût eu dans Toulouse un philosophe au milieu de tant de pénitens blancs! on ne gémirait pas aujourd'hui sur le sang de l'innocence que le préjugé a fait répandre (*a*).

Il y eut pourtant à Toulouse un sage, qui éleva sa voix contre les cris de la populace effrénée, & contre les préjugés des magistrats prévenus. Ce sage qu'on ne peut trop bénir, était M. de *la Salle* conseiller au parlement, qui devait être un des juges.

NB. Voyez la lettre de la veuve *Calas*, & la réponse de *Donat Calas* son fils. Voyez aussi les mémoires.

Digitized by Google

Il s'expliqua d'abord sur l'irrégularité du monitoire ; il condamna hautement la précipitation avec laquelle on avait fait trois services solemnels à un homme qu'on devait probablement traîner sur la claie ; il déclara qu'on ne devait pas ensevelir en catholique, & canoniser en martyr, un mort qui selon toutes les apparences s'était défait lui-même, & qui certainement n'était point catholique. On savait que maître *Chalier* avocat au parlement avait déposé que *Marc-Antoine Calas*, (qu'on supposait devoir faire abjuration le lendemain) avait au contraire le dessein d'aller à Genève, se proposer pour être reçu pasteur des églises protestantes.

Le sieur *Caseing* avait entre les mains une lettre de ce même *Marc-Antoine*, dans laquelle il traitait de *déserteur* son frère *Louis* devenu catholique. *Notre déserteur*, disait-il dans cette lettre, *nous tracasse*. Le curé de Saint-Etienne avait déclaré authentiquement que *Marc-Antoine Calas* était venu lui demander un certificat de catholicité, & qu'il n'avait pas voulu se charger de la prévarication de donner un certificat de catholicité à un protestant.

Monsieur le conseiller de *la Salle* pesait toutes ces raisons ; il ajoutait sur-tout, que selon la disposition des ordonnances, & celles du droit romain, suivi dans le Languedoc, *il n'y a ni indice ni présomption, fût-elle de droit, qui puisse faire regarder un père comme coupable de la mort de son fils, & balancer la présomption naturelle & sacrée, qui met les pères à l'abri de tout soupçon du meurtre de leurs enfans.*

Enfin, ce digne magistrat trouvait que le jeune *Lavaisse* étranger à toute cette horrible aventure, & la servante catholique, ne pouvant être accusés du meurtre prétendu de *Marc-Antoine Calas*, devaient être regardés comme témoins, & que leur témoignage nécessaire ne devait pas être ravi aux accusés.

Fondé sur tant de raisons invincibles, & pénétré d'une juste pitié, M. de *la Salle* en parla avec le zèle que donnent la persuasion de l'esprit, & la bonté du cœur. Un des juges lui dit, *Ah ! monsieur, vous êtes tout Calas. Ah ! monsieur, vous êtes tout peuple*, répondit M. de *la Salle*.

Il est bien triste que cette noble chaleur qu'il faisait paraître ait servi au malheur de la famille dont son équité pre-

Digitized by Google

naît la défenſe ; car s'étant déclaré avec tant de hauteur & en public, il eut la délicateſſe de ſe récuſer ; & les *Calas* perdirent un juge éclairé, qui probablement aurait éclairé les autres.

Monſieur *La Borde*, au contraire, qui s'était déclaré pour les préjugés populaires, & qui ayant marqué un zèle que lui-même croyait outré ; M. *La Borde*, qui avait renoncé auſſi à juger cette affaire, qui s'était retiré à la campagne près d'Alby, en revint pourtant pour condamner un père de famille à la roue.

Il n'y avait, comme on l'a déjà dit, & comme on le dira toujours, aucune preuve contre cette famille infortunée, on ne s'appuyait que ſur des indices ; & quels indices encore ! la raiſon humaine en rougit.

Le ſieur *David*, capitoul de Touloufe, avait conſulté le bourreau ſur la manière dont *Marc-Antoine Calas* avait pu être pendu ; & ce fut l'avis du bourreau qui prépara l'arrêt, tandis qu'on négligeait les avis de tous les avocats.

Quand on alla aux opinions, le rapporteur ne délibéra que ſur *Calas* père, & opina que ce père innocent « fût condamné à être » d'abord appliqué à la queſtion ordinaire & extraordinaire pour » avoir révélation de ſes complices, être enſuite rompu vif, ex» pirer ſur la roue, après y avoir demeuré deux heures, & être » enſuite brûlé ».

Cet avis fut ſuivi par ſix juges ; trois autres opinèrent à la queſtion ſeulement ; deux autres furent d'avis qu'on vérifiât ſur les lieux s'il était poſſible que *Marc-Antoine Calas* eût pu ſe pendre lui-même ; un ſeul opina à mettre *Jean Calas* hors de cour.

Enfin, après de très-longs débats, la pluralité ſe trouva pour la queſtion ordinaire & extraordinaire, & pour la roue.

Ce malheureux père de famille, qui n'avait jamais eu de querelle avec perſonne, qui n'avait jamais battu un ſeul de ſes enfans, ce faible vieillard de ſoixante-huit ans, fut donc condamné au plus horrible des ſupplices, pour avoir étranglé & pendu de ſes débiles mains, en haine de la religion catholique, un fils robuſte & vigoureux qui n'avait pas plus d'inclination pour cette religion catholique que le père lui-même.

Digitized by Google

Interrogé sur ses complices au milieu des horreurs de la question, il répondit ces propres mots ; *Hélas ! où il n'y a point de crime peut-il y avoir des complices ?*

Conduit de la chambre de la question au lieu du supplice, la même tranquillité d'ame l'y accompagna. Tous ses concitoyens qui le virent passer sur le chariot fatal, en furent attendris ; le peuple même qui depuis quelque tems était revenu de son fanatisme, versait sur son malheur des larmes sincères. Le commissaire qui présidait à l'exécution prit de lui le dernier interrogatoire ; il n'eut de lui que les mêmes réponses. Le père *Bourges*, religieux jacobin, & professeur en théologie, qui avec le père *Caldagues*, religieux du même ordre, avait été chargé de l'assister dans ses derniers momens, & sur-tout de l'engager à ne rien céler de la vérité, le trouva tout disposé à offrir à DIEU le sacrifice de sa vie pour l'expiation de ses péchés ; mais autant qu'il marquait de résignation aux décrets de la Providence, autant il fut ferme à défendre son innocence & celle des autres prévenus.

Un seul cri, fort modéré, lui échappa au premier coup qu'il reçut, les autres ne lui arrachèrent aucune plainte. Placé ensuite sur la roue pour y attendre le moment qui devait finir son supplice & sa vie, il ne tint que des discours remplis de sentimens de christianisme ; il ne s'emporta point contre ses juges ; sa charité lui fit dire qu'il ne leur imputait pas sa mort, & qu'il fallait qu'ils eussent été trompés par de faux témoins. Enfin, lorsqu'il vit le moment où l'exécuteur se disposait à le délivrer de ses peines, ses dernières paroles au père *Bourges* furent celles-ci : « Je » meurs innocent ; JESUS-CHRIST qui était l'innocence même, » a bien voulu mourir par un supplice plus cruel encore. Je n'ai » point de regret à une vie dont la fin va, je l'espère, me con- » duire à un bonheur éternel. Je plains mon épouse & mon fils ; » mais ce pauvre étranger à qui je croyais faire politesse en le » priant à souper, ce fils de M. *Lavaisse*, augmente encore mes » regrets ».

Il parlait ainsi, lorsque le capitoul, premier auteur de cette catastrophe, qui avait voulu être témoin de son supplice & de sa mort, quoiqu'il ne fût pas nommé commissaire, s'approcha de lui, & lui cria, *Malheureux ! voici le bûcher qui va réduire*

Digitized by Google

réduire ton corps en cendres, dis la vérité. Le sieur *Calas* ne fit pour toute réponse que détourner un peu la tête, & au même instant l'exécuteur fit son office, & lui ôta la vie.

Quoique *Jean Calas* soit mort protestant, le père *Bourges*, & le père *Caldagues* son collègue, ont donné à sa mémoire les plus grands éloges : C'est ainsi, ont-ils dit à quiconque a voulu les entendre, c'est ainsi que moururent autrefois nos martyrs, & même sur un bruit qui courut que le sieur *Calas* s'était démenti, & avait avoué son prétendu crime, le père *Bourges* crut devoir aller lui-même rendre compte aux juges des derniers sentimens de *Jean Calas*, & les assurer qu'il avait toujours protesté de son innocence & de celle des autres accusés.

Après cette étrange exécution, on commença par juger *Pierre Calas* le fils; il était regardé comme le plus coupable de ceux qui restaient en vie; voici sur quel fondement.

Un jeune homme du peuple, nommé *Cazeres*, avait été appellé de Montpellier pour déposer dans la continuation d'information; il avait déposé qu'étant en qualité de garçon chez un tailleur nommé *Bou*, qui occupait une boutique dépendante de la maison du sieur *Calas*, le sieur *Pierre Calas* étant entré un jour dans cette boutique, la demoiselle *Bou* entendant sonner la bénédiction, ordonna à ses garçons de l'aller recevoir; sur quoi *Pierre Calas* lui dit; « Vous ne pensez qu'à vos bénédictions; on peut se sauver dans » les deux religions; deux de mes frères pensent comme moi; si » je savais qu'ils voulussent changer, je serais en état de les poi» gnarder, & si j'avais été à la place de mon père quand *Louis* » *Calas* mon autre frère se fit catholique, je ne l'aurais pas épar» gné ».

Pourquoi affecta-t-on de faire venir ce témoin de Montpellier, pour déposer d'un fait que ce témoin prétendait s'être passé devant la demoiselle *Bou*, & deux de ses garçons qui étaient tous à Toulouse ? pourquoi ne voulut-on pas faire ouïr la demoiselle *Bou* & ces deux garçons, sur-tout après qu'il eut été avancé dans les mémoires des *Calas* que la demoiselle *Bou* & ces deux garçons soutenaient fortement que tout ce que *Cazeres* avait osé dire n'était qu'un mensonge dicté par ses ennemis, & par la haine des partis ? Quoi ! le nommé *Cazeres* a entendu publiquement ce qu'on disait à ses maîtres, & ses maîtres &

Digitized by Google

ſes compagnons ne l'ont pas entendu ! & les juges l'écoutent, & ils n'écoutent pas ces compagnons & ces maîtres !

Ne voit-on pas que la dépoſition de ce miſérable était une contradiction dans les termes ? *On peut ſe ſauver dans les deux religions ;* c'eſt-à-dire, DIEU a pitié de l'ignorance & de la faibleſſe humaine, & moi je n'aurai pas pitié de mon frère ! DIEU accepte les vœux ſincères de quiconque s'adreſſe à lui, & moi je tuerai quiconque s'adreſſera à DIEU d'une manière qui ne me plaira pas ! Peut-on ſuppoſer un diſcours rempli d'une démence ſi atroce ?

Un autre témoin, mais bien moins important, qui dépoſa que *Pierre Calas* parlait mal de la religion romaine, commença par dire : « J'ai une averſion invincible pour tous les proteſtans ». Voilà certes un témoignage bien recevable !

C'était là tout ce qu'on avait pu raſſembler contre *Pierre Calas :* le rapporteur crut y trouver une preuve aſſez forte pour fonder une condamnation aux galères perpétuelles ; il fut ſeul de ſon avis. Pluſieurs opinèrent à mettre *Pierre* hors de cour, d'autres à le condamner au banniſſement perpétuel ; le rapporteur ſe réduiſit à cet avis, qui prévalut.

On vint enſuite à la veuve *Calas*, à cette mère vertueuſe. Il n'y avait contr'elle aucune ſorte de preuve, ni de préſomption, ni d'indice ; le rapporteur opina néanmoins contr'elle au banniſſement ; tous les autres juges furent d'avis de la mettre hors de cour & de procès.

Ce fut après cela le tour du jeune *Lavaiſſe*. Les ſoupçons contre lui étaient abſurdes. Comment ce jeune homme de dix-neuf ans étant à Bordeaux, aurait-il été élu à Toulouſe bourreau des proteſtans ? La mère lui aurait-elle dit, Vous venez à propos, nous avons un fils aîné à exécuter, vous êtes ſon ami, vous ſouperez avec lui pour le pendre : un de nos amis devait être du ſouper, il nous aurait aidés, mais nous nous paſſerons bien de lui ?

Cet excès de démence ne pouvait ſe ſoutenir plus long-tems ; cependant le rapporteur fut d'avis de condamner *Lavaiſſe* au banniſſement ; tous les autres juges, à l'exception du ſieur *Darbou*, s'élevèrent contre cet avis.

Enfin, quand il fut queſtion de la ſervante des *Calas*, le

Digitized by Google

rapporteur opina à son élargissement, en faveur de son ancienne catholicité; & cet avis passa tout d'une voix.

Serait-il possible qu'il y eût à présent dans Toulouse des juges qui ne pleurassent pas l'innocence d'une famille ainsi traitée? Ils pleurent sans doute, & ils rougissent; & une preuve qu'ils se repentent de cet arrêt cruel, c'est qu'ils ont pendant quatre mois refusé la communication du procès, & même de l'arrêt, à quiconque l'a demandé.

Chacun d'eux se dit aujourd'hui dans le fond de son cœur; « Je vois avec horreur tous ces préjugés, toutes ces suppositions qui font frémir la nature & le sens commun. Je vois » que par un arrêt j'ai fait expirer sur la roue un vieillard qui » ne pouvait être coupable; & que par un autre arrêt, j'ai mis » hors de cour tous ceux qui auraient été nécessairement criminels comme lui, si le crime eût été possible. Je sens qu'il est » évident qu'un de ces arrêts dément l'autre; j'avoue que si j'ai » fait mourir le père sur la roue, j'ai eu tort de me borner à bannir le fils, & j'avoue qu'en effet j'ai à me reprocher le bannissement du fils, & la mort effroyable du père, & les fers dont j'ai » chargé une mère respectable, & le jeune *Lavaisse*, pendant six » mois.

» Si nous n'avons pas voulu montrer la procédure à ceux » qui nous l'ont demandée, c'est qu'elle était effacée par nos » larmes; ajoutons à ces larmes la réparation qui est due à » une honnête famille, que nous avons précipitée dans la désolation & dans l'indigence; je ne dirai pas dans l'opprobre, » car l'opprobre n'est pas le partage des innocens; rendons à la » mère le bien que ce procès abominable lui a ravi. J'ajouterais, » demandons-lui pardon; mais qui de nous oserait soutenir sa présence?

» Recevons du moins des remontrances publiques, fruit » lamentable d'une publique injustice; nous en faisons au roi » quand il demande à son peuple des secours absolument indispensables, pour défendre ce même peuple du fer de ses » ennemis; ne soyons point étonnés que la terre entière nous en » fasse, quand nous avons fait mourir le plus innocent des hommes; » ne voyons-nous pas que ces remontrances sont écrites de son » sang »?

Digitized by Google

Il eſt à croire que les juges ont fait pluſieurs fois en ſecret ces réflexions; qu'il ſerait beau de s'y livrer! & qu'ils ſont à plaindre ſi une fauſſe honte les a étouffées dans leur cœur!

Cet écrit eſt d'un témoin oculaire qui n'a aucune correſpondance avec les Calas, *mais qui eſt ennemi du fanatiſme & ami de l'équité.*

LETTRE

DE M. DE V..... A M. D.....

Premier Mars 1765.

J'AI dévoré, mon cher ami, le nouveau mémoire de M. de *Beaumont* ſur l'innocence des *Calas*; je l'ai admiré, j'ai répandu des larmes, mais il ne m'a rien appris; il y a long-tems que j'étais convaincu, & j'avais eu le bonheur de fournir les premières preuves.

Vous voulez ſavoir comment cette réclamation de toute l'Europe contre le meurtre juridique du malheureux *Calas*, roué à Toulouſe, a pu venir d'un petit coin de terre ignoré, entre les Alpes & le mont Jura, à cent lieues du théâtre où ſe paſſa cette ſcène épouvantable.

Rien ne fera peut-être mieux voir la chaîne inſenſible qui lie tous les événemens de ce malheureux monde.

Sur la fin de Mars 1762, un voyageur, qui avait paſſé par le Languedoc, & qui vint dans ma retraite à deux lieues de Genève, m'apprit le ſupplice de *Calas*, & m'aſſura qu'il était innocent. Je lui répondis que ſon crime n'était pas vraiſemblable, mais qu'il était moins vraiſemblable encore que des juges euſſent ſans aucun intérêt fait périr un innocent par le ſupplice de la roue.

J'appris le lendemain qu'un des enfans de ce malheureux père s'était réfugié en Suiſſe aſſez près de ma chaumière. Sa fuite me fit préſumer que la famille était coupable. Cepen-

Digitized by Google

dant, je fis réflexion que le père avait été condamné au ſupplice, comme ayant ſeul aſſaſſiné ſon fils pour la religion, & que ce père était mort âgé de ſoixante-neuf ans. Je ne me ſouviens pas d'avoir jamais lu qu'aucun vieillard eût eté poſſédé d'un ſi horrible fanatiſme. J'avais toujours remarqué que cette rage n'attaquait d'ordinaire que la jeuneſſe, dont l'imagination ardente, tumultueuſe & faible, s'enflamme par la ſuperſtition. Les fanatiques des Cévennes étaient des fous de vingt à trente ans, ſtilés à prophétiſer dès l'enfance. Preſque tous les convulſionnaires que j'avais vu à Paris en très-grand nombre, étaient des petites filles & de jeunes garçons. Les vieillards, chez les moines, ſont moins emportés & moins ſuſceptibles des fureurs du zèle, que ceux qui ſortent du noviciat. Les fameux aſſaſſins, armés par le fanatiſme, ont tous été de jeunes gens, de même que tous ceux qui ont prétendu être poſſédés; jamais on n'a vu exorciſer un vieillard. Cette idée me fit douter d'un crime, qui d'ailleurs n'eſt guère dans la nature. J'en ignorais les circonſtances.

Je fis venir le jeune *Calas* chez moi. Je m'attendais à voir un énergumène tel que ſon pays en a produit quelquefois. Je vis un enfant ſimple, ingénu, de la phyſionomie la plus douce & la plus intéreſſante, & qui en me parlant faiſait des efforts inutiles pour retenir ſes larmes. Il me dit qu'il était à Niſmes en apprentiſſage chez un fabriquant, lorſque la voix publique lui avait appris qu'on allait condamner dans Toulouſe toute ſa famille au ſupplice; que preſque tout le Languedoc la croyait coupable, & que pour ſe dérober à des opprobres ſi affreux, il était venu ſe cacher en Suiſſe.

Je lui demandai ſi ſon père & ſa mère étaient d'un caractère violent; il me dit qu'ils n'avaient jamais battu un ſeul de leurs enfans, & qu'il n'y avait point de parens plus indulgens & plus tendres.

J'avoue qu'il ne m'en fallut pas davantage pour préſumer fortement l'innocence de la famille. Je pris de nouvelles informations de deux négocians de Genève, d'une probité reconnue, qui avaient logé à Toulouſe chez *Calas*. Ils me confirmèrent dans mon opinion. Loin de croire la famille *Calas* fanatique & parricide, je crus voir que c'étaient des fanatiques qui l'avaient

Digitized by Google

accusée & perdue. Je savais depuis long-tems de quoi l'esprit de parti & la calomnie sont capables.

Mais quel fut mon étonnement, lorsqu'ayant écrit en Languedoc, sur cette étrange avanture, catholiques & protestans me répondirent qu'il ne fallait pas douter du crime des *Calas*. Je ne me rebutai point. Je pris la liberté d'écrire à ceux même qui avaient gouverné la province, à des commandans de provinces voisines, à des ministres d'état; tous me conseillèrent unanimement de ne me point mêler d'une si mauvaise affaire; tout le monde me condamna, & je persistai : voici le parti que je pris.

La veuve de *Calas*, à qui pour comble de malheur & d'outrage on avait enlevé ses filles, était retirée dans une solitude où elle se nourrissait de ses larmes, & où elle attendait la mort. Je ne m'informai point si elle était attachée ou non à la religion protestante, mais seulement si elle croyait un DIEU rémunérateur de la vertu & vengeur des crimes. Je lui fis demander si elle signerait au nom de ce DIEU, que son mari était mort innocent; elle n'hésita pas. Je n'hésitai pas non plus. Je priai M. *Mariette* de prendre au conseil du roi sa défense. Il fallait tirer madame *Calas* de sa retraite, & lui faire entreprendre le voyage de Paris.

On vit alors que s'il y a de grands crimes sur la terre, il y a autant de vertus; & que si la superstition produit d'horribles malheurs, la philosophie les répare.

Une dame, dont la générosité égale la haute naissance, qui était alors à Genève pour faire inoculer ses filles, fut la première qui secourut cette famille infortunée; des Français retirés en ce pays, la secondèrent. Des Anglais qui voyageaient se signalèrent; & comme le dit M. de *Beaumont*, il y eut un combat de générosité entre ces deux nations, à qui secourerait le mieux la vertu si cruellement opprimée.

Le reste, qui le sait mieux que vous? Qui a servi l'innocence avec un zèle plus constant & plus intrépide? Combien n'avez-vous pas encouragé la voix des orateurs qui a été entendue de toute la France & de l'Europe attentive? Nous avons vu renouveller les tems où *Ciceron* justifiait, devant une assemblée de législateurs, *Amérinus* accusé de parricide. Quelques personnes

Digitized by Google

qu'on appelle *dévotes*, ſe ſont élevées contre les *Calas*; mais pour la première fois, depuis l'établiſſement du fanatiſme, la voix des ſages les a fait taire.

La raiſon remporte donc de grandes victoires parmi nous! Mais croiriez-vous, mon cher ami, que la famille des *Calas* ſi bien ſecourue, ſi bien vengée, n'était pas la ſeule alors que la religion accuſât d'un parricide, n'était pas la ſeule immolée aux fureurs du préjugé? Il y en a une plus malheureuſe encore, parce qu'éprouvant les mêmes horreurs, elle n'a pas eu les mêmes conſolations, elle n'a point trouvé des *Mariette*, des *Beaumont* (*a*) & des *Loiſeau*.

Il ſemble qu'il y ait dans le Languedoc une furie infernale amenée autrefois par les inquiſiteurs à la ſuite de *Simon de Montfort*, & que depuis ce tems elle ſecoue quelquefois ſon flambeau.

Un feudiſte de Caſtres, nommé *Sirven*, avait trois filles. Comme la religion de cette famille eſt la prétendue réformée, on enlève, entre les bras de ſa femme, la plus jeune de leurs filles. On la met dans un couvent, on la fouette pour lui mieux apprendre ſon catéchiſme; elle devient folle, elle va ſe jetter dans un puits à une lieue de la maiſon de ſon père. Auſſitôt les zélés ne doutent pas que le père, la mère & les ſœurs n'aient noyé cet enfant. Il paſſait pour conſtant, chez les catholiques de la province, qu'un des points capitaux de la religion proteſtante eſt, que les pères & mères ſont tenus de pendre, d'égorger ou de noyer tous leurs enfans qu'ils ſoupçonneront avoir quelque penchant pour la religion romaine. C'était préciſément le tems où les *Calas* étaient aux fers, & où l'on dreſſait leur échafaud.

L'avanture de la fille noyée parvient incontinent à Toulouſe. Voilà un nouvel exemple, s'écrie-t-on, d'un père & d'une mère parricides. La fureur publique s'en augmente; on roue *Calas*, & on décrète *Sirven*, ſa femme & ſes filles. *Sirven* épouvanté, n'a que le tems de fuir avec toute ſa famille ma-

(*a*) Nous devons dire, à l'honneur de l'humanité, que M. de *Beaumont* ſe diſpoſe à défendre l'innocence des *Sirven*, comme il a fait celle des *Calas*. Je le marquais à M. de *V*..... en même tems qu'il m'écrivait cette lettre.

Digitized by Google

lade. Ils marchent à pied dénués de tout secours, à travers des montagnes escarpées, alors couvertes de neige. Une de ses filles accouche parmi les glaçons; & mourante, elle emporte son enfant mourant dans ses bras. Ils prennent enfin leur chemin vers la Suisse.

Le même hasard qui m'amena les enfans de *Calas*, veut encore que les *Sirven* s'adressent à moi. Figurez-vous, mon ami, quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir mangé un agneau. Voilà ce que je vis; il m'est impossible de vous peindre tant d'innocence & tant de malheurs. Que devais-je faire, & qu'eussiez-vous fait à ma place? faut-il s'en tenir à gémir sur la nature humaine? Je prends la liberté d'écrire à M. le premier président de Languedoc, homme vertueux & sage: mais il n'était point à Toulouse. Je fais présenter par un de vos amis un placet à M. le vice-chancelier. Pendant ce tems-là on exécute vers Castres en effigie le père, la mère, les deux filles; leur bien est confisqué, dévasté, il n'en reste plus rien.

Voilà toute une famille honnête, innocente, vertueuse, livrée à l'opprobre & à la mendicité chez les étrangers: ils trouvent de la pitié, sans doute; mais qu'il est dur d'être jusqu'au tombeau un objet de pitié! On me répond enfin qu'on pourra leur obtenir des lettres de grace. Je crus d'abord que c'était de leurs juges qu'on me parlait, & que ces lettres étaient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimerait mieux mendier son pain de porte en porte, & expirer de misère, que de demander une grace qui supposerait un crime trop horrible pour être graciable; mais aussi, comment obtenir justice? comment s'aller remettre en prison dans sa patrie où la moitié du peuple dit encore que le meurtre de *Calas* était juste? ira-t-on une seconde fois demander une évocation au conseil? tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique que l'infortune des *Calas* a peut-être épuisée, & qui se lassera d'avoir des accusations de parricide à réfuter, des condamnés à réhabiliter, & des juges à confondre?

Ces deux événemens tragiques arrivés coup sur coup, ne sont-ils pas, mon ami, des preuves de cette fatalité inévitable à laquelle notre misérable espèce est soumise? Vérité terrible,

Digitized by Google

rible, tant enſeignée dans *Homère* & dans *Sophocle*; mais vérité utile, puiſqu'elle nous apprend à nous réſigner & à ſavoir ſouffrir.

Vous dirai-je que tandis que le déſaſtre étonnant des *Calas* & des *Sirven* affligeait ma ſenſibilité, un homme dont vous devinerez l'état à ſes diſcours, me reprocha l'intérêt que je prenais à deux familles qui m'étaient étrangères? De quoi vous mêlez-vous? me dit-il; laiſſez les morts enſevelir leurs morts. Je lui répondis: J'ai trouvé dans mes déſerts l'Iſraélite baigné dans ſon ſang; ſouffrez que je répande un peu d'huile & de vin ſur ſes bleſſures; vous êtes lévite, laiſſez-moi être ſamaritain.

Il eſt vrai que pour prix de mes peines on m'a bien traité en ſamaritain; on a fait un libelle diffamatoire ſous le nom d'*Inſtruction paſtorale & de mandement*; mais il faut l'oublier; c'eſt un jéſuite qui l'a compoſé. Le malheureux ne ſavait pas alors que je donnais un aſyle à un jéſuite. Pouvais-je mieux prouver que nous devons regarder nos ennemis comme nos frères?

Vos paſſions ſont l'amour de la vérité, l'humanité, la haine de la calomnie. La conformité de nos caractères a produit notre amitié. J'ai paſſé ma vie à chercher, à publier cette vérité que j'aime. Quel autre des hiſtoriens modernes a défendu la mémoire d'un grand prince contre les impoſtures atroces de je ne ſais quel écrivain, qu'on peut appeller le *calomniateur des rois, des miniſtres & des grands capitaines*, & qui cependant aujourd'hui ne peut trouver un lecteur?

Je n'ai donc fait dans les horribles déſaſtres des *Calas* & des *Sirven* que ce que font tous les hommes; j'ai ſuivi mon penchant. Celui d'un philoſophe n'eſt pas de plaindre les malheureux, c'eſt de les ſervir.

Je ſais avec quelle fureur le fanatiſme s'élève contre la philoſophie. Elle a deux filles qu'il voudrait faire périr comme *Calas*, ce ſont la *vérité* & la *tolérance*, tandis que la philoſophie ne veut que déſarmer les enfans du fanatiſme, le menſonge & la perſécution.

Des gens qui ne raiſonnent pas ont voulu décréditer ceux qui raiſonnent: ils ont confondu le philoſophe avec le ſo-

Digitized by Google

phiſte; ils ſe ſont bien trompés. Le vrai philoſophe peut quelquefois s'irriter contre la calomnie qui le pourſuit lui-même. Il peut couvrir d'un éternel mépris le vil mercenaire qui outrage deux fois par mois la raiſon, le bon goût & la vertu. Il peut même livrer en paſſant, au ridicule, ceux qui inſultent à la littérature dans le ſanctuaire où ils auraient dû l'honorer; mais il ne connait ni les cabales, ni les ſourdes pratiques, ni la vengeance. Il ſait comme le ſage de *Montbart*, comme celui de *Voré*, rendre la terre plus fertile & ſes habitans plus heureux. Le vrai philoſophe défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, & par conſéquent des habitans; occupe le pauvre & l'enrichit, encourage les mariages, établit l'orphelin, ne murmure point contre des impôts néceſſaires, & met le cultivateur en état de les payer avec allégreſſe. Il n'attend rien des hommes, & il leur fait tout le bien dont il eſt capable. Il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le ſuperſtitieux; enfin, il ſait être ami.

Je m'apperçois que je fais votre portrait, & qu'il n'y manquerait rien ſi vous étiez aſſez heureux pour habiter la campagne.

AVIS AU PUBLIC SUR LES PARRICIDES IMPUTÉS AUX CALAS ET AUX SIRVEN.

VOILA donc en France deux accuſations de parricides pour cauſe de religion dans la même année, & deux familles juridiquement immolées par le fanatiſme. Le même préjugé qui étendait *Calas* ſur la roue à Toulouſe, traînait à la potence la famille entière de *Sirven* dans une juriſdiction de la même province; & le même défenſeur de l'innocence, M. *Elie de Beaumont*, avocat au parlement de Paris, qui a juſtifié les *Calas*, vient de juſtifier les *Sirven* par un mémoire ſigné de pluſieurs avocats; mémoire qui démontre que le jugement contre les *Sirven* eſt encore plus abſurde que l'arrêt contre les *Calas*.

Voici en peu de mots le fait, dont le récit ſervira d'inſ

Digitized by Google

truction pour les étrangers qui n'auront pu lire encore le factum de l'éloquent M. de *Beaumont*.

En 1761, dans le tems même que la famille proteſtante des *Calas* était dans les fers, accuſée d'avoir aſſaſſiné *Marc-Antoine Calas*, qu'on ſuppoſait vouloir embraſſer la religion catholique; il arriva qu'une fille du ſieur *Paul Sirven*, commiſſaire à terrier du pays de Caſtres, fut préſentée à l'évêque de Caſtres, par une femme qui gouverne ſa maiſon. L'évêque apprenant que cette fille était d'une famille calviniſte, la fait enfermer à Caſtres dans une eſpèce de couvent qu'on appelle *la maiſon des régentes*. On inſtruit à coups de fouet cette jeune fille dans la religion catholique, on la meurtrit de coups, elle devient folle, elle ſort de ſa priſon, & quelque tems après elle va ſe jetter dans un puits, au milieu de la campagne, loin de la maiſon de ſon père, vers un village nommé *Mazamet*. Auſſi-tôt le juge du village raiſonne ainſi: On va rouer à Toulouſe *Calas*, & brûler ſa femme, qui ſans doute ont pendu leur fils de peur qu'il n'allât à la meſſe. Je dois donc, à l'exemple de mes ſupérieurs, en faire autant des *Sirven*, qui ſans doute ont noyé leur fille pour la même cauſe. Il eſt vrai que je n'ai aucune preuve que le père, la mère & les deux ſœurs de cette fille l'aient aſſaſſinée; mais j'entends dire qu'il n'y a pas plus de preuves contre les *Calas*, ainſi je ne riſque rien. Peut-être c'en ſerait trop pour un juge de village de rouer & de brûler; j'aurai au moins le plaiſir de pendre toute une famille huguenotte, & je ſerai payé de mes vacations ſur leurs biens confiſqués. Pour plus de ſûreté, ce fanatique imbécille fait viſiter le cadavre par un médecin auſſi ſavant en phyſique que le juge l'eſt en juriſprudence. Le médecin tout étonné de ne point trouver l'eſtomac de la fille rempli d'eau, & ne ſachant pas qu'il eſt impoſſible que l'eau entre dans un corps dont l'air ne peut ſortir, conclut que la fille a été aſſommée & jettée enſuite dans le puits. Un dévot du voiſinage aſſure que toutes les familles proteſtantes ſont dans cet uſage. Enfin, après bien des procédures auſſi irrégulières que les raiſonnemens étaient abſurdes, le juge décrète de priſe de corps le père, la mère, les ſœurs de la décédée. A cette nouvelle *Sirven*

Digitized by Google

assemble ses amis; tous sont certains de son innocence; mais l'aventure des *Calas* remplissait toute la province de terreur: ils conseillent à *Sirven* de ne point s'exposer à la démence du fanatisme: il fuit avec sa femme & ses filles; c'était dans une saison rigoureuse. Cette troupe d'infortunés est dans la nécessité de traverser à pied des montagnes couvertes de neige; une des filles de *Sirven*, mariée depuis un an, accouche sans secours dans le chemin, au milieu des glaces. Il faut que toute mourante qu'elle est, elle emporte son enfant mourant dans ses bras. Enfin, une des premières nouvelles que cette famille apprend quand elle est en lieu de sûreté, c'est que le père & la mère sont condamnés au dernier supplice, & que les deux sœurs déclarées également coupables, sont bannies à perpétuité; que leur bien est confisqué, & qu'il ne leur reste plus rien au monde que l'opprobre & la misère.

C'est ce qu'on peut voir plus au long dans le chef-d'œuvre de M. de *Beaumont*, avec les preuves complètes de la plus pure innocence & de la plus détestable injustice.

La providence qui a permis que les premières tentatives, qui ont produit la justification de *Calas* mort sur la roue en Languedoc, vinssent du fond des montagnes & des déserts voisins de la Suisse, a voulu encore que la vengeance des *Sirven* vînt des mêmes solitudes. Les enfans de *Calas* s'y réfugièrent, la famille de *Sirven* y chercha un asyle dans le même tems. Les hommes compatissans, & vraiment religieux, qui ont eu la consolation de servir ces deux familles infortunées, & qui les premiers ont respecté leurs désastres & leur vertu, ne purent alors faire présenter des requêtes pour les *Sirven* comme pour les *Calas*, parce que le procès criminel contre les *Sirven* s'instruisit plus lentement & dura plus long-tems. Et puis comment une famille errante à quatre cent milles de sa patrie pouvait-elle recouvrer les pièces nécessaires à sa justification? que pouvaient un père accablé, une femme mourante, & qui est en effet morte de sa douleur, & deux filles aussi malheureuses que le père & la mère? Il fallait demander juridiquement la copie de leur procès; des formes peut-être nécessaires, mais dont l'effet est souvent d'opprimer l'innocent & le pauvre, ne le permettaient pas. Leurs parens intimidés n'osaient même leur

Digitized by Google

écrire; tout ce que cette famille put apprendre dans un pays étranger, c'eſt qu'elle avait été condamnée au ſupplice dans ſa patrie. Si on ſavait combien il a fallu de ſoins & de peines pour arracher enfin quelques preuves juridiques en leur faveur, on en ſerait effrayé. Par quelle fatalité eſt-il ſi aiſé d'opprimer & ſi difficile de ſecourir?

On n'a pu employer pour les *Sirven* les mêmes formes de juſtice dont on s'eſt ſervi pour les *Calas*, parce que les *Calas* avaient été condamnés par un parlement, & que les *Sirven* ne l'ont été que par des juges ſubalternes, dont la ſentence reſſortit à ce même parlement. Nous ne répéterons rien ici de ce qu'a dit l'éloquent & généreux M. de *Beaumont*; mais ayant conſidéré combien ces deux aventures ſont étroitement unies à l'intérêt du genre humain, nous avons cru qu'il eſt du même intérêt d'attaquer dans ſa ſource le fanatiſme qui les a produites. Il ne s'agit que de deux familles obſcures; mais quand la créature la plus ignorée meurt de la même contagion qui a long-tems déſolé la terre, elle avertit le monde entier que ce poiſon ſubſiſte encore. Tous les hommes doivent ſe tenir ſur leurs gardes: & *s'il eſt quelques médecins*, ils doivent chercher les remèdes qui peuvent détruire les principes de la mortalité univerſelle.

Il ſe peut encore que les formes de la juriſprudence ne permettent pas que la requête des *Sirven* ſoit admiſe au conſeil du roi de France; mais elle l'eſt par le public; ce juge de tous les juges a prononcé. C'eſt donc à lui que nous nous adreſſons; c'eſt d'après lui que nous allons parler.

EXEMPLES DU FANATISME EN GÉNÉRAL.

Le genre humain a toujours été livré aux erreurs: toutes n'ont pas été meurtrières. On a pu ignorer que notre globe tourne autour du ſoleil, on a pu croire aux diſeurs de bonne aventure, aux revenans; on a pu croire que les oiſeaux annoncent l'avenir, qu'on enchante les ſerpens, que l'on peut faire naître des animaux bigarrés en préſentant aux mères des objets diverſement colorés; on a pu ſe perſuader que dans le décours de la lune, la moëlle des

Digitized by Google

os diminue, que les graines doivent pourrir pour germer, &c. Ces inepties au moins n'ont produit ni persécutions, ni discordes, ni meurtres.

Il est d'autres démences qui ont troublé la terre, d'autres folies qui l'ont inondée de sang. On ne sait point assez, par exemple, combien de misérables ont été livrés aux bourreaux par des juges ignorans, qui les condamnèrent aux flammes tranquillement & sans scrupule, sur une accusation de sorcellerie. Il n'y a point eu de tribunal dans l'Europe chrétienne qui ne se soit souillé très-souvent par de tels assassinats juridiques pendant quinze siècles entiers; & quand je dirai que parmi les chrétiens il y a eu plus de cent mille victimes de cette jurisprudence idiote & barbare, & que la plupart étaient des femmes & des filles innocentes, je ne dirai pas encore assez.

Les bibliothèques sont remplies de livres concernant la jurisprudence de la sorcellerie; toutes les décisions de ces juges y sont fondées sur l'exemple des magiciens de *Pharaon*, de la pythonisse d'Endor, des possédés dont il est parlé dans l'Evangile, & des apôtres envoyés expressément pour chasser les diables des corps des possédés. Personne n'osait seulemen alléguer, par pitié pour le genre humain, que DIEU a pu permettre autrefois les possessions & les sortilèges, & ne les permettre plus aujourd'hui. Cette distinction aurait paru criminelle; on voulait absolument des victimes. Le christianisme fut toujours souillé de cette absurde barbarie; tous les pères de l'église crurent à la magie: plus de cinquante conciles prononcèrent anathême contre ceux qui faisaient entrer le diable dans le corps des hommes par la vertu de leurs paroles. L'erreur universelle était sacrée; les hommes d'état qui pouvaient détromper les peuples, n'y pensèrent pas, ils étaient trop entraînés par le torrent des affaires. Ils craignaient le pouvoir du préjugé; ils voyaient que ce fanatisme était né du sein de la religion même; ils n'osaient frapper ce fils dénaturé, de peur de blesser la mère; ils aimèrent mieux s'exposer à être eux-mêmes les esclaves de l'erreur populaire que la combattre.

Les princes, les [illegible] ont payé chérement la faute qu'ils ont

Digitized by Google

faire d'encourager la superstition du vulgaire. Ne fit-on pas croire au peuple de Paris que le roi *Henri III* employait les sortilèges dans ses dévorions? & ne se servit-on pas long-tems d'opérations magiques pour lui ôter une malheureuse vie que le couteau d'un jacobin trancha plus sûrement que n'eût fait tout l'enfer évoqué par des conjurations?

Des fourbes ne voulurent-ils pas conduire à Rome *Marthe Brossier* la possédée, pour accuser *Henri IV*, au nom du diable, de n'être pas bon catholique? Chaque année dans ces tems à demi sauvages, auxquels nous touchons, était marquée par de semblables aventures. Tout ce qui restait de la ligue à Paris ne publia-t-il pas que le diable avait tordu le cou à la belle *Gabrielle d'Estrée?*

On ne devrait pas, dit-on, reproduire aujourd'hui ces histoires si honteuses pour la nature humaine. Et moi je dis qu'il en faut parler mille fois, qu'il faut les rendre sans cesse présentes à l'esprit des hommes. Il faut répéter que le malheureux prêtre *Urbain Grandier* fut condamné aux flammes par des juges ignorans & vendus à un ministre sanguinaire. L'innocence de *Grandier* était évidente; mais des religieuses assuraient qu'il les avait ensorcelées, & c'en était assez. On oubliait DIEU pour ne parler que du diable. Il arrivait nécessairement que les prêtres ayant fait un article de foi du commerce des hommes avec les diables, & les juges regardant ce prétendu crime comme aussi réel & aussi commun que le larcin; il se trouva parmi nous plus de sorciers que de voleurs.

UNE MAUVAISE JURISPRUDENCE MULTIPLIE LES CRIMES.

Ce furent donc nos rituels & notre jurisprudence, fondée sur le décret de *Gratien*, qui formèrent en effet des magiciens. Le peuple imbécille disait: Nos prêtres excommunient, exorcisent ceux qui ont fait des pactes avec le diable; nos juges les font brûler; il est donc très-certain qu'on peut faire des marchés avec le diable: or si ces marchés sont secrets, si *Belzébuth* nous tient parole, nous serons enrichis en une

Digitized by Google

seule nuit. Il ne nous en coûtera que d'aller au sabbath; la crainte d'être découverts ne doit pas l'emporter sur l'espérance des biens infinis que le diable peut nous faire. D'ailleurs *Belzébuth* plus puissant que nos juges, nous peut secourir contre eux. Ainsi raisonnaient ces misérables; & plus les juges fanatiques allumaient de bûchers, plus il se trouvait d'idiots qui les affrontaient.

Mais il y avait encore plus d'accusateurs que de criminels. Une fille devenait-elle grosse sans que l'on connût son amant, c'était le diable qui lui avait fait un enfant. Quelques laboureurs s'étaient-ils procuré par leur travail une récolte plus abondante que celle de leurs voisins, c'est qu'ils étaient sorciers; l'inquisition les brûlait & vendait leurs biens à son profit. Le pape déléguait dans toute l'Allemagne & ailleurs, des juges qui livraient les victimes au bras séculier; de sorte que les laïques ne furent très-long-tems que les archers & les bourreaux des prêtres. Il en est ainsi encore en Espagne, & en Portugal.

Plus une province était ignorante & grossière, plus l'empire du diable y était reconnu. Nous avons un recueil des arrêts rendus en Franche-Comté contre les sorciers, fait en 1607 par un grand juge de St.-Claude, nommé *Boguet*, & approuvé par plusieurs évêques. On mettrait aujourd'hui dans l'hôpital des fous, un homme qui écrirait un pareil ouvrage. Mais alors tous les autres juges étaient aussi cruellement insensés que lui. Chaque province eut un pareil registre. Enfin lorsque la philosophie a commencé à éclairer un peu les hommes, on a cessé de poursuivre les sorciers; & ils ont disparu de la terre.

DES PARRICIDES.

J'ose dire qu'il en est ainsi des parricides. Que les juges du Languedoc cessent de croire légérement que tout père de famille protestant commence par assassiner ses enfans, dès qu'il soupçonne qu'ils ont quelque penchant pour la créance romaine; & alors il n'y aura plus de procès de parricides. Ce crime

Digitized by Google

crime est encore plus rare en effet que celui de faire un pacte avec le diable ; car il se peut que des femmes imbécilles à qui leur curé aura fait accroire dans son prône, qu'on peut aller coucher avec un bouc au sabbath, conçoivent par ce prône même l'envie d'aller au sabbath & d'y coucher avec un bouc. Il est dans la nature que s'étant frottées d'onguent, elles rêvent pendant la nuit qu'elles ont eu les faveurs du diable. Mais il n'est pas dans la nature que les pères & les mères égorgent leurs enfans pour plaire à DIEU. Et peut-être si l'on continuait à soupçonner qu'il est ordinaire aux protestans d'assassiner leurs enfans de peur qu'ils ne se fassent catholiques, on leur rendrait enfin la religion catholique si odieuse, qu'on pourrait venir à bout d'étouffer la nature dans quelques malheureux pères fanatiques, & leur donner la tentation de commettre le crime qu'on suppose si légérement.

Un auteur Italien rapporte qu'en Calabre un moine s'avisa d'aller prêcher de village en village contre la bestialité, & en fit des peintures si vives, qu'il se trouva trois mois après plus de cinquante femmes accusées de cette horreur.

LA TOLÉRANCE PEUT SEULE RENDRE LA SOCIÉTÉ SUPPORTABLE.

C'est une passion bien terrible que cet orgueil qui veut forcer les hommes à penser comme nous ; mais n'est-ce pas une extrême folie de croire les ramener à nos dogmes en les révoltant continuellement par les calomnies les plus atroces, en les persécutant, en les traînant aux galères, à la potence, sur la roue & dans les flammes ?

Un prêtre Irlandais a écrit depuis peu, dans une brochure, à la vérité ignorée, mais enfin il a écrit, & il a entendu dire à d'autres, que nous venons cent ans trop tard pour élever nos voix contre l'intolérance, que la barbarie a fait place à la douceur, qu'il n'est plus tems de se plaindre. Je répondrai à ceux qui parlent ainsi ; Voyez ce qui se passe sous vos yeux, & si vous avez un cœur humain, vous joindrez vôtre compassion à la nôtre. On a pendu en France huit malheureux

Digitized by Google

prédicans depuis l'année 1745. Les billets de confession ont excité mille troubles; & enfin un malheureux fanatique de la lie du peuple ayant assassiné son roi en 1757, a répondu devant le parlement à son premier interrogatoire (a), qu'il avait commis ce parricide par principe de religion, & il a ajouté ces mots funestes; *qui n'est bon que pour soi n'est bon à rien.* De qui les tenait-il? qui faisait parler ainsi un cuistre de collège, un misérable valet (b)? Il a soutenu à la torture non-seulement que son assassinat était *une œuvre méritoire* (c), mais qu'il l'avait entendu dire à tous les prêtres dans la grande salle du palais où l'on rend la justice.

La contagion du fanatisme subsiste donc encore. Ce poison est si peu détruit, qu'un prêtre du pays des *Calas* & des *Sirven* a fait imprimer (d) il y a quelques années l'apologie de la St. Barthelemi. Un autre (e) a publié la justification des meurtriers du curé *Urbain Grandier;* & quand le traité aussi utile qu'humain de la tolérance a paru en France, on n'a pas osé en permettre le débit publiquement. Ce traité a fait à la vérité quelque bien, il a dissipé quelques préjugés, il a inspiré de l'horreur pour les persécutions & pour le fanatisme; mais dans ce tableau des barbaries religieuses, l'auteur a omis bien des traits qui auraient rendu le tableau plus terrible & l'instruction plus frappante.

On a reproché à l'auteur d'avoir été un peu trop loin, lorsque pour montrer combien la persécution est détestable & insensée, il introduit un parent de *Ravaillac* proposant au jésuite *Le Tellier* d'empoisonner tous les jansénistes. Cette fiction pourrait en effet paraître trop outrée à quiconque ne sait pas jusqu'où peut aller la rage folle du fanatisme. On sera bien surpris quand on apprendra que ce qui est une fiction dans le *Traité de la tolérance*, est une vérité historique.

On voit en effet dans l'*Histoire de la réformation de Suisse*, que pour prévenir le grand changement qui était prêt d'éclater, des prêtres subornèrent à Genève en 1536 une servante, pour empoisonner trois principaux auteurs de la réforme, & que le

(a) Page 131 du procès de *Damien.*
(b) Page 135.
(c) Page 405.
(d) L'abbé de Caveirac.
(e) L'abbé de la Menardaye.

Digitized by Google

poiſon n'ayant pas été aſſez fort, ils en mirent un plus violent dans le pain & le vin de la communion publique, afin d'exterminer en un ſeul matin tous les nouveaux réformés & de faire triompher l'égliſe de DIEU (*f*).

L'auteur du *Traité de la tolérance* n'a point parlé des ſupplices horribles dans leſquels on a fait périr tant de malheureux aux vallées du Piémont. Il a paſſé ſous ſilence le maſſacre de ſix cents habitans de la Valteline, hommes, femmes, enfans, que les catholiques égorgèrent un dimanche au mois de Septembre 1620. Je ne dirai pas que ce fut avec l'aveu & avec le ſecours de l'archevêque de Milan, *Charles Borromée*, dont on a fait un ſaint. Quelques écrivains paſſionnés ont aſſuré ce fait, que je ſuis très-loin de croire; mais je dis qu'il n'y a guère dans l'Europe de ville & de bourg où le ſang n'ait coulé pour des querelles de religion; je dis que l'eſpèce humaine en a ſenſiblement diminué, parce qu'on maſſacrait les femmes & les filles, auſſi bien que les hommes: je dis que l'Europe ſerait plus peuplée d'un tiers s'il n'y avait point eu d'argumens théologiques. Je dis enfin que loin d'oublier ces tems abominables, il faut les remettre fréquemment ſous nos yeux, pour en inſpirer une horreur éternelle, & que c'eſt à notre ſiècle à faire amende honorable par la tolérance, pour ce long amas de crimes que l'intolérance a fait commettre pendant ſeize ſiècles de barbarie.

Qu'on ne diſe donc point qu'il ne reſte plus de traces du fanatiſme affreux de l'intolérantiſme; elles ſont encore partout; elles ſont dans les pays mêmes qui paſſent pour les plus humains. Les prédicans luthériens & calviniſtes, s'ils étaient les maîtres, ſeraient peut-être auſſi impitoyables, auſſi durs, auſſi inſolens qu'ils reprochent à leurs antagoniſtes de l'être. La loi barbare, qu'aucun catholique ne peut demeurer plus de trois jours dans certains pays proteſtans, n'eſt point encore révoquée. Un Italien, un Français, un Autrichien, ne peut poſſéder une maiſon, un arpent de terre dans leur territoire, tandis qu'au moins on permet en France qu'un citoyen inconnu

(*f*) Ruchat, tome I. page 2. 4. 5. 6, & 7. Roſet, tome III. page 13. Savion tom. III. pag. 126. Mſſ. Chouet, pag. 26. avec les preuves du procès.

Digitized by Google

de Genève ou de Schaffouse achète des terres seigneuriales. Si un Français au contraire voulait acheter un domaine dans les républiques protestantes dont je parle, & si le gouvernement fermait sagement les yeux, il y a encore des ames de boue qui s'élèveraient contre cette humanité tolérante.

DE CE QUI FOMENTE PRINCIPALEMENT L'INTOLÉRANCE, LA HAINE ET L'INJUSTICE.

Un des grands alimens de l'intolérance & de la haine des citoyens contre leurs compatriotes, est ce malheureux usage de perpétuer les divisions par des monumens & par des fêtes. Telle est la procession annuelle de Toulouse, dans laquelle on remercie DIEU solemnellement de quatre mille meurtres: elle a été défendue par plusieurs ordonnances des rois, & n'a point été encore abolie. On insulte dévotement chaque année la religion & le trône par cette cérémonie barbare; l'insulte redouble à la fin du siècle avec la solemnité. Ce sont là les jeux séculaires de Toulouse: elle demande alors une indulgence plénière au pape en faveur de la procession. Elle a besoin sans doute d'indulgence; mais on n'en mérite pas quand on éternise le fanatisme.

La dernière cérémonie séculaire se fit en 1762, au tems même où l'on fit expirer *Calas* sur la roue. On remerciait DIEU d'un côté, & de l'autre on massacrait l'innocence. La postérité pourra-t-elle croire à quel excès se porte de nos jours la superstition dans cette malheureuse solemnité?

D'abord les saveniers, en habit de cérémonie, portent la tête du premier évêque de Toulouse, prince du Péloponèse, qui siégeait incontestablement à Toulouse avant la mort de JESUS-CHRIST. Ensuite viennent les couvreurs chargés des os de tous les enfans qu'*Hérode* fit égorger; il y a dix-sept cent soixante & six ans; & quoique ces enfans ayent été enterrés à Ephèse, comme les onze mille vierges à Cologne, au vu & au su de tout le monde, ils n'en sont pas moins enchâssés à Toulouse.

Les fripiers étalent un morceau de la robe de la vierge.

Digitized by Google

Les reliques de *Saint-Pierre* & de *Saint-Paul* ſont portées par les frères tailleurs.

Trente corps morts paraiſſent enſuite dans cette marche. Plût-à-DIEU qu'on s'en tînt à ces ſpectacles! La piété trompée n'en eſt pas moins piété. Le ſot peuple peut à toute force remplir ſes devoirs, (ſur-tout quand la police eſt exacte) quoiqu'il porte en proceſſion les os des quatorze mille enfans tués par l'ordre cenſé d'*Hérode* dans Bethléem. Mais tant de corps morts qui ne ſervent en ce jour qu'à renouveller la mémoire de quatre mille citoyens égorgés en 1562, ne peuvent faire ſur les cerveaux des vivans qu'une impreſſion funeſte. Ajoutez que les pénitens blancs & noirs marchant à cette proceſſion avec un maſque de drap ſur le viſage, reſſemblent à des revenans qui augmentent l'horreur de cette fête lugubre. On en ſort la tête remplie de fantômes, le cœur ſaiſi de l'eſprit de fanatiſme & rempli de fiel contre ſes frères que cette proceſſion outrage. C'eſt ainſi qu'on ſortait autrefois de la chambre des méditations chez les jéſuites; l'imagination s'enflamme à ces objets, l'ame devient atroce & implacable.

Malheureux humains! ayez des fêtes qui adouciſſent les mœurs, qui portent à la clémence, à la douceur, à la charité. Célébrez la journée de Fontenoi, où tous les ennemis bleſſés furent portés avec les nôtres dans les mêmes maiſons, dans les mêmes hôpitaux, où ils furent traités, ſoignés avec le même empreſſement.

Célébrez la généroſité des Anglais qui firent une ſouſcription en faveur de nos priſonniers dans la dernière guerre.

Célébrez les bienfaits dont *Louis XV* a comblé la famille *Calas*, & que cette fête ſoit une éternelle réparation de l'injuſtice.

Célébrez les inſtitutions bienfaiſantes & utiles des invalides, des demoiſelles de Saint-Cyr, des gentilshommes de l'école militaire. Que vos fêtes ſoient les commémorations des actions vertueuſes, & non de la haine, de la diſcorde, de l'abrutiſſement, & du meurtre, & du carnage.

Digitized by Google

CAUSES ÉTRANGES DE L'INTOLÉRANCE.

Je ſuppoſe qu'on raconte toutes ces choſes à un Chinois, à un Indien de bon ſens, & qu'il ait la patience de les écouter ; je ſuppoſe qu'il veuille s'informer pourquoi on a tant perſécuté en Europe, pourquoi des haines ſi invétérées éclatent encore, d'où ſont partis tant d'anathêmes réciproques, tant d'inſtructions paſtorales qui ne ſont que des libelles diffamatoires, tant de lettres de cachet qui ſous *Louis XIV* ont rempli les priſons & les déſerts, il faudra bien qu'on lui réponde. On lui dira donc en rougiſſant : Les uns croyent à la grace verſatile, les autres à la grace efficace. On dit dans Avignon que JESUS eſt mort pour tous, & dans un fauxbourg de Paris, qu'il eſt mort pour pluſieurs. Là on aſſure que le mariage eſt le ſigne viſible d'une choſe inviſible; ici on prétend qu'il n'y a rien d'inviſible dans cette union. Il y a des villes où les apparences de la matière peuvent ſubſiſter ſans que la matière apparente exiſte, & où un corps peut être en mille endroits différens. Il y a d'autres villes où l'on croit la matière pénétrable : & pour comble enfin, il y a dans ces villes de grands édifices où l'on enſeigne une choſe, & d'autres édifices où il faut croire une choſe toute contraire. On a une différente manière d'argumenter, ſelon qu'on porte une robe blanche, griſe ou noire, ou ſelon qu'on eſt affublé d'un manteau ou d'une chaſuble. Ce ſont là les raiſons de cette intolérance réciproque qui rend éternellement ennemis les ſujets d'un même état; & par un renverſement d'eſprit inconcevable on laiſſe ſubſiſter ces ſemences de diſcorde.

Certainement l'Indien ou le Chinois ne pourra comprendre qu'on ſe ſoit perſécuté, égorgé ſi long-tems pour de telles raiſons. Il penſera d'abord que cet horrible acharnement ne peut avoir d'autre ſource que dans des principes de morale entiérement oppoſés. Il ſera bien ſurpris, quand il apprendra que nous avons tous la même morale, la même qu'on profeſſa de tout tems à la Chine & dans les Indes, la même qui a gouverné tous les peuples. Qu'il devra nous plaindre alors

Digitized by Google

& nous mépriſer, en voyant que cette morale uniforme & éternelle n'a pu ni nous réunir, ni nous adoucir, & que les ſubtilités ſcholaſtiques ont fait des monſtres de ceux qui en s'attachant ſimplement à cette même morale auraient été des frères!

Tout ce que je dis ici à l'occaſion des *Calas* & des *Sirven*, on aurait dû le dire pendant quinze cents années, depuis les querelles d'*Athanaſe* & d'*Arius*, que l'empereur *Conſtantin* traita d'abord d'inſenſées, juſqu'à celles du jéſuite *Le Tellier*, & du janſéniſte *Queſnel*, & des billets de confeſſion. Non, il n'y a pas une ſeule diſpute théologique qui n'ait eu des ſuites funeſtes. On en compilerait vingt volumes; mais je veux finir par celle des cordeliers & des jacobins, qui prépara la réformation de la puiſſante république de Berne. C'eſt de mille hiſtoires de cette nature la plus horrible, la plus ſacrilège, & en même tems la plus avérée.

DIGRESSION SUR LES SACRILÈGES QUI AMENÈRENT LA RÉFORMATION DE BERNE.

On ſait aſſez que les cordeliers ou franciſcains, & les jacobins ou dominicains, ſe déteſtaient réciproquement depuis leur fondation. Ils étaient diviſés ſur pluſieurs points de théologie, autant que ſur l'intérêt de leur beſace. Leur principale querelle roulait ſur l'état de *Marie* avant qu'elle fût née. Les frères cordeliers aſſuraient que *Marie* n'avait pas péché dans le ventre de ſa mère: les frères jacobins le niaient. Il n'y eut jamais peut-être de queſtion plus ridicule, & ce fut cela même qui rendit ces deux ordres de moines irréconciliables.

Un cordelier prêchant à Francfort en 1503 ſur l'immaculée conception de *Marie*, vit entrer dans l'égliſe un dominicain nommé Vigam; *Sainte Vierge*, s'écria-t-il, *je te remercie de n'avoir pas permis que je fuſſe d'une ſecte qui te déshonore toi & ton fils!* Vigam lui répondit qu'il en avait menti; le cordelier deſcendit de ſa chaire, un crucifix de fer à la main, il en frappa ſi rudement le jacobin *Vigam*, qu'il le laiſſa

Digitized by Google

presque mort sur la place; après quoi il acheva son sermon sur la vierge.

Les jacobins s'assemblèrent en chapitre pour se venger; & dans l'espérance d'humilier davantage les cordeliers, ils résolurent de faire des miracles. Après plusieurs essais infructueux, ils trouvèrent enfin une occasion favorable dans Berne.

Un de leurs moines confessait un jeune tailleur imbécille nommé *Jetzer*, très-dévot d'ailleurs à la vierge *Marie* & à *Sainte Barbe*. Cet idiot leur parut un excellent sujet à miracles. Son confesseur lui persuada que la vierge & *Sainte Barbe* lui ordonnaient expressément de se faire jacobin & de donner tout son argent au couvent. *Jetzer* obéit, il prit l'habit. Quand on eut bien éprouvé sa vocation, quatre jacobins, dont les noms sont au procès, se déguisèrent plusieurs fois comme ils purent, l'un en ange, l'autre en ame du purgatoire, un troisième en vierge *Marie*, & le quatrième en *Sainte Barbe*.

Le résultat de toutes ces apparitions qui seraient trop ennuyeuses à décrire; fut qu'enfin la vierge lui avoua qu'elle était née dans le péché originel, qu'elle aurait été damnée, si son fils qui n'était pas encore au monde, n'avait pas eu l'attention de la régénérer immédiatement après qu'elle fut née; que les cordeliers étaient des impies qui offensaient grièvement son fils, en prétendant que sa mère avait été conçue sans péché mortel, & qu'elle le chargeait d'annoncer cette nouvelle à tous les bons serviteurs de DIEU & de *Marie* dans Berne.

Jetzer n'y manqua pas. *Marie* pour le remercier lui apparut encore, accompagnée de deux anges robustes & vigoureux; elle lui dit qu'elle venait lui imprimer les saints stigmates de son fils pour preuve de sa mission & pour sa récompense. Les deux anges le lièrent; la vierge lui enfonça des clous dans les pieds & dans les mains. Le lendemain on exposa publiquement sur l'autel frère *Jetzer*, tout sanglant des faveurs célestes qu'il avait reçues. Les dévotes vinrent en foule baiser ses plaies. Il fit autant de miracles qu'il voulut; mais les apparitions continuant toujours, *Jetzer* reconnut enfin la voix du sous-prieur sous le masque qui le cachait; il cria, il menaça de tout révéler; il suivit le sous-prieur jusques dans

Digitized by Google

dans sa cellule, il y trouva son confesseur, *Ste-Barbe* & les deux anges qui buvaient avec des filles.

Les moines découverts n'avaient plus d'autre parti à prendre que celui de l'empoisonner: ils saupoudrèrent une hostie de sublimé corrosif; *Jetzer* la trouva d'un si mauvais goût qu'il ne put l'avaler; il s'enfuit hors de l'église, en criant aux empoisonneurs & aux sacrilèges. Le procès dura deux ans; il fallut plaider devant l'évêque de Lausanne; car il n'était pas permis alors à des séculiers d'oser juger des moines. L'évêque prit le parti des dominicains; il jugea que les apparitions étaient véritables, & que le pauvre *Jetzer* était un imposteur; il eut même la barbarie de faire mettre cet innocent à la torture; mais les dominicains ayant ensuite eu l'imprudence de le dégrader & de lui ôter l'habit d'un ordre si saint, *Jetzer* étant redevenu séculier par cette manœuvre, le conseil de Berne s'assura de sa personne, reçut ses dépositions, & vérifia ce long tissu de crimes; il fallut faire venir des juges ecclésiastiques de Rome; il les força par l'évidence de la vérité à livrer les coupables au bras séculier; ils furent brûlés le 31 Mai 1509 à la porte de Marsilly. Tout le procès est encore dans les archives de Berne, & il a été imprimé plusieurs fois.

DES SUITES DE L'ESPRIT DE PARTI ET DU FANATISME.

Si une simple dispute de moines a pu produire de si étranges abominations, ne soyons point étonnés de la foule des crimes que l'esprit de parti a fait naître entre tant de sectes rivales: craignons toujours les excès où conduit le fanatisme. Qu'on laisse ce monstre en liberté, qu'on cesse de couper ses griffes & de briser ses dents, que la raison si souvent persécutée se taise, on verra les mêmes horreurs qu'aux siècles passés; le germe subsiste; si vous ne l'étouffez pas, il couvrira la terre.

Jugez donc enfin, lecteurs sages, lequel vaut le mieux, d'adorer DIEU avec simplicité, de remplir tous les devoirs de la société sans agiter des questions aussi funestes qu'incompréhensibles, & d'être justes & bienfaisans, sans être d'aucune faction, que de vous livrer à des opinions fantastiques qui conduisent les ames

Digitized by Google

faibles à un enthousiasme destructeur & aux plus détestables atrocités.

Je ne crois point m'être écarté de mon sujet, en rapportant tous ces exemples, en recommandant aux hommes la religion qui les unit, & non pas celle qui les divise; la religion qui n'est d'aucun parti, qui forme des citoyens vertueux, & non d'imbécilles scholastiques; la religion qui tolère, & non celle qui persécute; la religion qui dit que toute la loi consiste à aimer DIEU & son prochain, & non celle qui fait de DIEU un tyran & de son prochain un amas de victimes.

Ne faisons point ressembler la religion à ces nymphes de la fable qui s'accouplèrent avec des animaux & qui enfantèrent des monstres.

Ce sont les moines sur-tout, qui ont perverti les hommes. Le sage & profond *Leibnitz* l'a prouvé évidemment. Il a fait voir que le dixième siècle, qu'on appelle *le siècle de fer*, était bien moins barbare que le treizième & les suivans, où naquirent ces multitudes de gueux qui firent vœu de vivre aux dépens des laïques & de tourmenter les laïques. Ennemis du genre humain, ennemis les uns des autres & d'eux-mêmes, incapables de connaître les douceurs de la société, il fallait bien qu'ils la haïssent. Ils déploient entre eux une dureté dont chacun d'eux gémit & que chacun d'eux redouble. Tout moine secoue la chaîne qu'il s'est donnée, en frappe son confrère, & en est frappé à son tour. Malheureux dans leurs sacrés repaires, ils voudraient rendre malheureux les autres hommes. Leurs cloîtres sont le séjour du repentir, de la discorde & de la haine. Leur juridiction secrette est celle de *Maroc* & d'*Alger*. Ils enterrent pour la vie dans des cachots, ceux de leurs frères qui peuvent les accuser. Enfin ils ont inventé l'inquisition.

Je sais que dans la multitude de ces misérables qui infectent la moitié de l'Europe, & que la séduction, l'ignorance, la pauvreté ont précipités dans des cloîtres à l'âge de quinze ans, il s'est trouvé des hommes d'un rare mérite, qui se sont élevés au-dessus de leur état, & qui ont rendu service à leur patrie. Mais j'ose assurer que tous les grands hommes dont

Digitized by Google

le mérite a percé du cloître dans le monde, ont tous été persécutés par leurs confrères. Tout savant, tout homme de génie y essuie plus de dégoûts, plus de traits de l'envie, qu'il n'en aurait éprouvé dans le monde. L'ignorant & le fanatique qui soutiennent les intérêts de la besace, y ont plus de considération que n'en aurait le plus grand génie de l'Europe; l'horreur qui règne dans ces cavernes paraît rarement aux yeux des séculiers; & quand elle éclate, c'est par des crimes qui étonnent. On a vu au mois de Mai de cette année huit de ces malheureux, qu'on nomme *capucins*, accusés d'avoir égorgé leur supérieur dans Paris.

Cependant par une fatalité étrange, des pères, des mères, des filles disent à genoux tous leurs secrets à ces hommes, le rebut de la nature, qui tous souillés de crimes, se vantent de remettre les péchés des hommes au nom du DIEU qu'ils font de leurs propres mains.

Combien de fois ont-ils inspiré à ceux qu'ils appellent leurs *pénitens* toute l'atrocité de leur caractère? C'est par eux que sont fomentées principalement ces haines religieuses qui rendent la vie si amère. Les juges qui ont condamné les *Calas* & les *Sirven* se confessent à des moines; ils ont donné deux moines à *Calas* pour l'accompagner au supplice. Ces deux hommes, moins barbares que leurs confrères, avouèrent d'abord que *Calas* en expirant sur la roue avait invoqué DIEU avec la résignation de l'innocence. Mais quand nous leur avons demandé une attestation de ce fait, ils l'ont refusée, ils ont craint d'être punis par leurs supérieurs, pour avoir dit la vérité.

Enfin, qui le croirait? après le jugement solemnel rendu en faveur des *Calas*, il s'est trouvé un jésuite Irlandais, qui, dans la plus insipide des brochures, a osé dire que les défenseurs des *Calas* & les maîtres des requêtes qui ont rendu justice à leur innocence, étaient des ennemis de la religion.

Les catholiques répondent à tous ces reproches, que les protestans en méritent d'aussi violens. Les meurtres de *Servet* & de *Barnevelt*, disent-ils, valent bien celui du conseiller *Dubourg*. On peut opposer la mort de *Charles I* à celle de *Henri III*. Les sombres fureurs des presbytériens d'Angleterre, la rage des

Digitized by Google

cannibales des Cévennes, ont égalé les horreurs de la Saint-Barthelemi.

Comparez les sectes, comparez les tems, vous trouverez partout, depuis seize cents années, une mesure à-peu-près égale d'absurdités & d'horreurs, par-tout des races d'aveugles se déchirant les uns les autres dans la nuit qui les environne. Quel livre de controverse n'a pas été écrit avec le fiel? & quel dogme théologique n'a pas fait répandre du sang? C'était la suite nécessaire de ces terribles paroles: *Quiconque n'écoute pas l'église soit regardé comme un payen & un publicain.* Chaque parti prétendait être l'église; chaque parti a donc dit toujours; Nous abhorrons les commis de la douane, il nous est enjoint de traiter quiconque n'est pas de notre avis, comme les contrebandiers traitent les commis de la douane quand ils sont les plus forts. Ainsi par-tout le premier dogme a été celui de la haine.

Lorsque le roi de Prusse entra pour la première fois dans la Silésie, une bourgade protestante, jalouse d'un village catholique, vint demander humblement au roi la permission de tout tuer dans ce village. Le roi répondit aux députés; Si ce village venait me demander la permission de vous égorger, trouveriez-vous bon que je la lui accordasse? Oh, gracieuse majesté! répliquèrent les députés, cela est bien différent, nous sommes la véritable église.

REMÈDES CONTRE LA RAGE DES AMES.

La rage du préjugé qui nous porte à croire coupables tous ceux qui ne sont pas de notre avis, la rage de la superstition, de la persécution, de l'inquisition, est une maladie épidémique qui a régné en divers tems, comme la peste; voici les préservatifs reconnus pour les plus salutaires. Faites-vous rendre compte d'abord des loix romaines jusqu'à *Théodose*, vous ne trouverez pas un seul édit pour mettre à la torture ou crucifier ou rouer ceux qui ne sont accusés que de penser différemment de vous, & qui ne troublent point la société par des actions de désobéissance, & par des insultes au culte public autorisé par les

Digitized by Google

loix civiles. Cette première réflexion adoucira un peu les symptôme de la rage.

Rassemblez plusieurs passages de *Ciceron*, & commencez par celui-ci: *Superstitio instat & urget, & quocumque te verteris persequitur, &c.* (g) Si vous laissez entrez chez vous la superstition, elle vous poursuivra par-tout; elle ne vous laissera point de relâche. Cette précaution sera très-utile contre la maladie qu'il faut traiter.

N'oubliez pas *Sénèque*, qui dans sa XCV^e^. épître s'exprime ainsi; *Voulez-vous avoir* DIEU *propice? Soyez justes; on l'honore assez quand on l'imite. Vis Deum propitiari? bonus esto; satis illum coluit quisquis imitatus est.*

Quand vous aurez choisi de quoi faire une provision de ces remèdes antiques qui sont innombrables, passez ensuite au bon évêque *Sinésius*, qui dit à ceux qui voulaient le consacrer; *Je vous avertis que je ne veux ni tromper ni forcer la conscience de personne; je souffrirai que chacun demeure paisiblement dans son opinion, & je demeurerai dans les miennes. Je n'enseignerai rien de ce que je ne crois pas. Si vous voulez me consacrer à ces conditions, j'y consens; sinon, je renonce à l'évêché.*

Descendez aux modernes; prenez des préservatifs dans l'archevêque *Tillotson*, le plus sage & le plus éloquent prédicateur de l'Europe.

Toutes les sectes, dit-il (h), *s'échauffent avec d'autant plus de fureur, que les objets de leur emportement sont moins raisonnables. All sects are commonly most hat and furious for those things for which there is least reason.*

Il vaudrait mieux, dit-il ailleurs, *être sans révélation, il vaudrait mieux s'abandonner aux sages principes de la nature qui inspirent la douceur, l'humanité, la paix, & qui font le bonheur de la société, que d'être guidés par une religion qui porte dans les ames une fureur si sauvage. Better it were that there were no reveal'd religion; and that human nature, were left to the conduct of ist own principles mild and mercifull and conducive to the happiness of society, than to be acted by a religion*

(g) *Cic. de Divinatione.* (h) Sixième Sermon.

Digitized by Google

which inſpires men with ſo wiild a fury. Remarquez bien ces paroles mémorables ; elles ne veulent pas dire que la raiſon humaine eſt préférable à la révélation ; elles ſignifient que s'il n'y avait point de milieu entre la raiſon & l'abus d'une révélation qui ne ferait que des fanatiques, il vaudrait cent fois mieux ſe livrer à la nature qu'à une religion tyrannique & perſécutrice.

Je vous recommande encore ces vers que j'ai lus dans un ouvrage qui eſt à la fois très-pieux & très-philoſophique.

A la religion diſcrétement fidelle,
Sois doux, compatiſſant, ſage, indulgent comme elle,
Et ſans noyer autrui ſonge à gagner le port:
Qui pardonne a raiſon, & la colère a tort.
Dans nos jours paſſagers de peines, de miſères,
Enfans du même DIEU, vivons du moins en frères,
Aidons-nous l'un & l'autre à porter nos fardeaux.
Nous marchons tous courbés ſous le poids de nos maux;
Mille ennemis cruels aſſiégent notre vie,
Toujours par nous maudite, & toujours ſi chérie :
Notre cœur égaré, ſans guide & ſans appui,
Eſt brûlé de deſirs, ou glacé par l'ennui.
Nul de nous n'a vécu ſans connaître les larmes.
De la ſociété les ſecourables charmes
Conſolent nos douleurs au moins quelques inſtans,
Remède encore trop faible à des maux ſi conſtans.
Ah! n'empoiſonnons pas la douceur qui nous reſte.
Je crois voir des forçats dans un cachot funeſte,
Se pouvant ſecourir, l'un ſur l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils ſont enchaînés.

Quand vous aurez nourri votre eſprit de cent paſſages pareils, faites encore mieux ; mettez-vous au régime de penſer par vous-même ; examinez ce qui vous revient de vouloir dominer ſur les conſciences. Vous ſerez ſuivi de quelques imbécilles ; & vous ſerez en horreur à tous les eſprits raiſonnables. Si vous êtes perſuadé, vous êtes un tyran d'exiger que les autres

Digitized by Google

soient persuadés comme vous. Si vous ne croyez pas, vous êtes un monstre d'enseigner ce que vous mépriſez, & de persécuter ceux mêmes dont vous partagez les opinions. En un mot, la tolérance mutuelle eſt l'unique remède aux erreurs qui pervertiſſent l'eſprit des hommes d'un bout de l'univers à l'autre.

Le genre humain eſt ſemblable à une foule de voyageurs qui ſe trouvent dans un vaiſſeau ; ceux-là ſont à la pouppe, d'autres à la proue, pluſieurs à fond de cale & dans la ſentine. Le vaiſſeau fait eau de tous côtés, l'orage eſt continuel ; miſérables paſſagers qui ſerons tous engloutis ! faut il qu'au lieu de nous porter les uns aux autres les ſecours néceſſaires qui adouciraient le paſſage, nous rendions notre navigation affreuſe ! Mais celui-ci eſt neſtorien, cet autre eſt juif, en voilà un qui croit à un Picard, un autre à un natif d'Iſlebe ; ici eſt une famille d'ignicoles ; là ſont des muſulmans ; à quatre pas voilà des anabaptiſtes. Eh, qu'importent leurs ſectes ? Il faut qu'ils travaillent tous à calfater le vaiſſeau, & que chacun, en aſſurant la vie de ſon voiſin pour quelques momens, aſſure la ſienne ; mais ils ſe querellent, & ils périſſent.

CONCLUSION.

Après avoir montré aux lecteurs cette chaîne de ſuperſtitions qui s'étend de ſiècle en ſiècle juſqu'à nos jours, nous implorons les ames nobles & compatiſſantes, faites pour ſervir d'exemple aux autres ; nous les conjurons de daigner ſe mettre à la tête de ceux qui ont entrepris de juſtifier & de ſecourir la famille des *Sirven*. L'aventure effroyable des *Calas*, à laquelle l'Europe s'eſt intéreſſée, n'aura point épuiſé la compaſſion des cœurs ſenſibles : & puiſque la plus horrible injuſtice s'eſt multipliée, la pitié vertueuſe redoublera.

On doit dire à la louange de notre ſiècle, & à celle de la philoſophie, que les *Calas* n'ont reçu les ſecours qui ont réparé leur malheur, que des perſonnes inſtruites & ſages qui foulent le fanatiſme à leurs pieds. Pas un de ceux qu'on appelle

Digitized by Google

dévots, je le dis avec douleur, n'a essuyé leurs larmes ni rempli leur bourse. Il n'y a que les esprits raisonnables qui pensent noblement ; des têtes couronnées, des ames dignes de leur rang, ont donné à cette occasion de grands exemples ; leurs noms seront marqués dans les fastes de la philosophie, qui consiste dans l'horreur de la superstition, & dans cette charité universelle que *Ciceron* recommande ; *caritas humani generis* : charité dont la théologie s'est approprié le nom, comme s'il n'appartenait qu'à elle, mais dont elle a proscrit trop souvent la réalité ; charité, amour du genre humain, vertu inconnue aux trompeurs, aux pédans qui argumentent, aux fanatiques qui persécutent.

LETTRE (a)

DE M. LE MARQUIS D'ARGENCE, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

J'AI lu dans une feuille, mon vertueux ami, intitulée *l'Année littéraire*, une satyre à l'occasion de la justice rendue à la famille des *Calas* par le tribunal suprême de messieurs les maîtres des requêtes ; elle a indigné tous les honnêtes gens ; on m'a dit que c'est le sort de ces feuilles.

L'auteur, par une ruse à laquelle personne n'est jamais pris, feint qu'il a reçu de Languedoc une lettre d'un philosophe protestant ; il fait dire à ce prétendu philosophe, que si on avait jugé les *Calas* sur une lettre de M. de *Voltaire*, qui a couru dans l'Europe, on aurait eu une fort mauvaise idée de leur cause. L'auteur des feuilles n'ose pas attaquer messieurs les maîtres des requêtes directement, mais il semble espérer que les traits qu'il porte à M. de *Voltaire*, retomberont sur eux, puisque M. de *Voltaire* avait agi sur les mêmes preuves.

(a) Quoique cette lettre dût être imprimée dans le recueil du procès des *Calas*, cependant nous avons cru devoir l'insérer ici en faveur des lecteurs qui ne la connaissent pas.

Digitized by Google

Il commence par vouloir détruire la présomption favorable que tous les avocats ont si bien fait valoir, qu'il n'est pas naturel qu'un père assassine son fils, sur le soupçon que ce fils veut changer de religion. Il oppose à cette probabilité reconnue de tout le monde, l'exemple de *Junius Brutus*, qu'on prétend avoir condamné son fils à la mort. Il s'aveugle au point de ne pas voir que *Junius Brutus* était un juge qui sacrifia, en gémissant, la nature à son devoir. Quelle comparaison entre une sentence sévère & un assassinat exécrable! entre le devoir & un parricide! & quel parricide encore! Il fallait, s'il eût été en effet exécuté, que le père & la mère, un frère & un ami, en eussent été également coupables.

Il pousse la démence jusqu'à oser dire, que si les fils de *Jean Calas* ont assuré qu'il n'y eut *jamais de père plus tendre & plus indulgent, & qu'il n'avait jamais battu un seul de ses enfans*, c'est plutôt une preuve de simplicité de croire cette déposition, qu'une preuve de l'innocence des accusés.

Non, ce n'est pas une preuve juridique complette, mais c'est la plus grande des probabilités; c'est un motif puissant d'examiner; & il ne s'agissait alors pour M. de *Voltaire*, que de chercher des motifs qui le déterminassent à entreprendre une affaire si intéressante, dans laquelle il fournit depuis des preuves complettes, qu'il fit recueillir à Toulouse.

Voici quelque chose de plus révoltant encore. M. de *Voltaire*, chez qui je passai trois mois auprès de Genève, lorsqu'il entreprit cette affaire, exigea avant de s'y exposer, que madame *Calas*, qu'il savait être une dame très-religieuse, jurât au nom du DIEU qu'elle adore, que ni son mari ni elle n'étaient coupables. Ce serment était du plus grand poids, car il n'était pas possible que madame *Calas* fît un faux serment, pour venir à Paris s'exposer au supplice; elle était hors de cause; rien ne la forçait à faire la démarche hasardeuse de recommencer un procès criminel, dans lequel elle aurait pu succomber. L'auteur des feuilles ne sait pas ce qu'il en coûterait à un cœur qui craint DIEU, de se parjurer; il dit que c'est là un mauvais raisonnement, *que c'est comme si quelqu'un aurait interrogé un des juges qui condamnèrent* Calas, &c.

Digitized by Google

Peut-on faire une comparaiſon auſſi abſurde ? Sans doute le juge fera ſerment qu'il a jugé ſuivant ſa conſcience ; mais cette conſcience peut avoir été trompée par de faux indices, au lieu que madame *Calas* ne ſaurait ſe tromper ſur le crime qu'on imputait alors à ſon mari, & même à elle. Un accuſé ſait très-bien dans ſon cœur s'il eſt coupable ou non ; mais le juge ne peut le ſavoir que par des indices ſouvent équivoques. Le faiſeur de feuilles a donc raiſonné avec autant de ſottiſe que de malignité, car je dois appeller les choſes par leur nom.

Il oſe nier qu'on ait cru dans le Languedoc, que les proteſtans ont *un point de leur ſecte qui leur permet de donner la mort à leurs enfans qu'ils ſoupçonnent de vouloir changer de religion, &c.* : ce ſont les paroles de ce folliculaire.

Il ne ſait donc pas que cette accuſation fut ſi publique & ſi grave, que M. *Sudre*, fameux avocat de Toulouſe, dont nous avons un excellent mémoire en faveur de la famille *Calas*, réfute cette erreur populaire, page 59, 60 & 61 de ſon factum. Il ne ſait donc pas que l'égliſe de Genève fut obligée d'envoyer à Toulouſe une proteſtation ſolemnelle contre une ſi horrible accuſation.

Il oſe plaiſanter dans une affaire auſſi importante, ſur ce qu'on écrivait à l'ancien gouverneur du Languedoc & à celui de Provence, pour obtenir, par leur crédit, des informations ſur leſquelles on pût compter : que pouvait-on faire de plus ſage ?

Je ne dirai rien des petites ſottiſes littéraires que cet homme ajoute dans ſa miſérable feuille. L'innocence des *Calas*, l'arrêt ſolemnel de meſſieurs les maîtres des requêtes ſont trop reſpectables, pour que j'y mêle des objets ſi vains. Je ſuis ſeulement étonné qu'on ſouffre dans Paris une telle inſolence, & qu'un malheureux, qui manque à la fois à l'humanité & au reſpect qu'il doit au conſeil, abuſe impunément, juſqu'à ce point, du mépris qu'on a pour lui.

Je demande pardon à M. de *Voltaire* d'avoir mêlé ici ſon nom avec celui d'un homme tel que *Fréron* ; mais puiſqu'on ſouffre à Paris que les écrivains les plus déshonorés outragent le mérite le plus reconnu, j'ai cru qu'il était permis à un mili-

Digitized by Google

taire, que l'honneur anime, de dire ce qu'il penſe; & j'en ſuis ſi perſuadé, que vous pouvez, mon cher philoſophe, faire part de mes réflexions à tous ceux qui aiment la vérité.

Vous ſavez à quel point je vous ſuis attaché.

D'ARGENCE.

Au château de Dirac, ce 20 Juillet 1763.

LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE A M. LE MARQUIS D'ARGENCE.

24 Auguſte 1763.

LA lettre que vous avez daigné écrire, M. le marquis, eſt digne de votre cœur & de votre raiſon ſupérieure. J'ai appris par cette lettre l'inſolente baſſeſſe de *Fréron* que j'ignorais. Je n'ai jamais lu ſes feuilles; le haſard qui vous en a fait tomber une entre les mains, ne m'a jamais ſi mal ſervi; mais vous avez tiré de l'or de ſon fumier, en confondant ſes calomnies.

Si cet homme avait lu la lettre que madame *Calas* écrivit de la retraite où elle était mourante, & dont on la tira avec tant de peine; s'il avait vu la candeur, la douleur, la réſignation qu'elle mettait dans le récit du meurtre de ſon fils & de ſon mari, & cette vérité irréſiſtible avec laquelle elle prenait DIEU à témoin de ſon innocence, je ſais bien que cet homme n'en aurait pas été touché, mais il aurait entrevu que les cœurs honnêtes devaient en être attendris & perſuadés.

Ce n'eſt pas aux tyrans à ſentir la nature.
Ce n'eſt pas aux frippons à ſentir la vertu.

Quant à M. le maréchal de *Richelieu* & à M. le duc de *Villars*, dont il tâche, dites-vous, d'avilir la protection, & de

Digitized by Google

récuſer le témoignage, il ignore que c'eſt chez moi qu'ils virent le fils de madame *Calas*, que j'eus l'honneur de leur préſenter, & qu'aſſurément ils ne l'ont protégé qu'en connaiſſance de cauſe, après avoir long-tems ſuſpendu leur jugement, comme le doit tout homme ſage avant de décider.

Pour meſſieurs les maîtres des requêtes, c'eſt à eux de voir ſi après leur jugement ſouverain, qui a conſtaté l'innocence de la famille *Calas*, il doit être permis à un *Fréron* de la révoquer en doute.

Je vous embraſſe avec tendreſſe, & je vous aime autant que je vous reſpecte.

LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE A M. ELIE DE BEAUMONT, AVOCAT AU PARLEMENT.

Du 20 Mars 1767.

VOTRE mémoire, monſieur, en faveur des *Sirven*, a touché & convaincu tous les lecteurs, & fera ſans doute le même effet ſur les juges. La conſultation ſignée de dix-neuf célèbres avocats de Paris, a paru auſſi déciſive en faveur de cette famille innocente que reſpectueuſe pour le parlement de Toulouſe.

Vous m'apprenez qu'aucun des avocats conſultés n'a voulu recevoir l'argent conſigné entre vos mains pour leur honoraire. Leur déſintéreſſement & le vôtre ſont dignes de l'illuſtre profeſſion dont le miniſtère eſt de défendre l'innocence opprimée.

C'eſt la ſeconde fois, monſieur, que vous vengez la nature & la nation. Ce ſerait un opprobre trop affreux pour l'une & pour l'autre, ſi tant d'accuſations de parricides avaient le moindre fondement. Vous avez démontré que le jugement rendu contre les *Sirven* eſt encore plus irrégulier que celui qui a fait périr le vertueux *Calas* ſur la roue & dans les flammes.

Digitized by Google

Je vous enverrai le sieur *Sirven* & ses filles quand il en sera tems; mais je vous avertis que vous ne trouverez peut-être point dans ce malheureux père de famille la même présence d'esprit, la même force, les mêmes ressources qu'on admirait dans madame *Calas*. Cinq ans de misère & d'opprobre l'ont plongé dans un accablement qui ne lui permettrait pas de s'expliquer devant ses juges : j'ai eu beaucoup de peine à calmer son désespoir dans les longueurs & dans les difficultés que nous avons essuyées pour faire venir de Languedoc le peu de pièces que je vous ai envoyées, lesquelles mettent dans un si grand jour la démence & l'iniquité du juge subalterne qui l'a condamné à la mort, & qui lui a ravi toute sa fortune. Aucun de ses parens, encore moins ceux qu'on appelle *amis*, n'osait lui écrire, tant le fanatisme & l'effroi s'étaient emparés de tous les esprits.

Sa femme condamnée avec lui, femme respectable, qui est morte de douleur en venant chez moi; l'une de ses filles prête de succomber au désespoir pendant cinq ans, un petit-fils né au milieu des glaces & infirme depuis sa malheureuse naissance; tout cela déchire encore le cœur du père & affaiblit un peu sa tête. Il ne fait que pleurer : mais vos raisons & ses larmes toucheront également ses juges.

Je dois vous avertir de la seule mépriſe que j'aie trouvée dans votre mémoire. Elle n'altère en rien la bonté de la cause. Vous faites dire au sieur *Sirven* que Berne & Genève l'ont pensionné. Berne, il est vrai, a donné au père, à la mère, & aux deux filles sept livres dix sols par tête chaque mois, & veut bien continuer cette aumône pour le tems de son voyage à Paris; mais Genève n'a rien donné.

Vous avez cité l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le roi de Prusse qui ont secouru cette famille si vertueuse & si persécutée. Vous ne pouviez savoir alors que le roi de Dannemarck, le landgrave de Hesse, madame la duchesse de Saxe-Gotha, madame la princesse de Nassau-Saarbruck, madame la margrave de Bade, madame la princesse de Darmstadt, tous également sensibles à la vertu & à l'oppression des *Sirven*, s'empressèrent de répandre sur eux leurs bienfaits. Le roi de Prusse qui fut informé le premier, se hâta de m'envoyer cent

Digitized by Google

écus, avec l'offre de recevoir la famille dans ses états & d'avoir soin d'elle.

Le roi de Dannemarck, sans même être sollicité par moi, a daigné m'écrire & a fait un don considérable. L'impératrice de Russie a eu la même bonté, & a signalé cette générosité qui étonne & qui lui est si ordinaire; elle accompagna son bienfait de ces mots énergiques écrits de sa main, *Malheur aux persécuteurs!*

Le roi de Pologne, sur un mot que lui dit madame de *Geoffrin*, qui était alors à Varsovie, fit un présent digne de lui; & madame de *Geoffrin* a donné l'exemple aux Français en suivant celui du roi de Pologne. C'est ainsi que madame la duchesse d'*Anville*, lorsqu'elle était à Genève, fut la première à réparer le malheur des *Calas*. Née d'un père & d'un ayeul illustre pour avoir fait du bien (la plus belle des illustrations), elle n'a jamais manqué une occasion de protéger & de soulager les infortunés avec autant de grandeur d'ame que de discernement: c'est ce qui a toujours distingué sa maison; & je vous avoue, monsieur, que je voudrais pouvoir faire passer jusqu'à la dernière postérité les hommages dus à cette bienfaisance qui n'a jamais été l'effet de la faiblesse.

Il est vrai qu'elle fut bien secondée par les premières personnes du royaume, par de généreux citoyens, par un ministre à qui on n'a pu reprocher encore que la prodigalité en bienfaits, enfin, par le roi lui-même qui a mis le comble à la réparation que la nation & le trône devaient au sang innocent.

La justice rendue sous vos auspices à cette famille, a fait plus d'honneur à la France que le supplice de *Calas* ne nous a fait de honte.

Si la destinée m'a placé dans des déserts où la famille des *Sirven* & les fils de madame *Calas* cherchèrent un asyle, si leurs pleurs & leur innocence si reconnue m'ont imposé le devoir indispensable de leur donner quelques soins, je vous jure, monsieur, que dans la sensibilité que ces deux familles m'ont inspirée, je n'ai jamais manqué de respect au parlement de Toulouse; je n'ai imputé la mort du vertueux *Calas* & la condamnation de la famille entière des *Sirven*, qu'aux cris

Digitized by Google

d'une populace fanatique, à la rage qu'eut le capitoul *David* de signaler son faux zèle, à la fatalité des circonstances.

Si j'étais membre du parlement de Toulouse, je conjurerais tous mes confrères de se joindre aux *Sirven* pour obtenir du roi qu'il leur donne d'autres juges. Je vous déclare, monsieur, que jamais cette famille ne reverra son pays natal qu'après avoir été aussi légalement justifiée qu'elle l'est réellement aux yeux du public. Elle n'aurait jamais la force ou la patience de soutenir la vue du juge de Mazamet qui est sa patrie, & qui l'a opprimée plutôt que jugée. Elle ne traversera point des villages catholiques, où le peuple croit fermement qu'un des principaux devoirs des pères & des mères dans la communion protestante est d'égorger leurs enfans dès qu'ils les soupçonnent de pencher vers la religion catholique. C'est ce funeste préjugé qui a traîné *Jean Calas* sur la roue; il pourrait y traîner les *Sirven*. Enfin, il m'est aussi impossible d'engager *Sirven* à retourner dans le pays qui fume encore du sang de *Calas*, qu'il était impossible à ces deux familles d'égorger leurs enfans pour la religion.

Je sais très-bien, monsieur, que l'auteur d'un misérable libelle périodique intitulé (je crois) *l'Année littéraire*, assura, il y a deux ans qu'il est faux qu'en Languedoc on ait accusé la religion protestante d'enseigner le parricide. Il prétendit que jamais on n'en a soupçonné les protestans; il fut même assez lâche pour feindre une lettre qu'il disait avoir reçue de Languedoc; il imprima cette lettre dans laquelle on affirmait que cette accusation contre les protestans est imaginaire: il faisait ainsi un crime de faux pour jetter des soupçons sur l'innocence des *Calas* & sur l'équité du jugement de messieurs les maîtres des requêtes: & on l'a souffert! & on s'est contenté de l'avoir en exécration!

Ce malheureux compromit les noms de M. le maréchal de *Richelieu* & de M. le duc de *Villars*: il eut la bêtise de dire que je me plaisais à citer de grands noms: c'est me connaître bien mal; on sait assez que la vanité des grands noms ne m'éblouit pas, & que ce sont les grandes actions que je révère. Il ne savait pas que ces deux seigneurs étaient chez moi, quand j'eus l'honneur de leur présenter les

Digitized by Google

deux fils de *Jean Calas*, & que tous deux ne se déterminèrent en faveur des *Calas* qu'après avoir examiné l'affaire avec la plus grande maturité.

Il devait savoir, & il feignait d'ignorer, que vous-même, monsieur, vous confondîtes dans votre mémoire pour madame *Calas*, ce préjugé abominable qui accuse la religion protestante d'ordonner le parricide; M. de *Sudre*, fameux avocat de Toulouse, s'était élevé avant vous contre cette opinion horrible, & n'avait pas été écouté. Le parlement de Toulouse fit même brûler dans un vaste bûcher élevé solemnellement, un écrit extrajudiciaire, dans lequel on réfutait l'erreur populaire; les archers firent passer *Jean Calas* chargé de fers à côté de ce bûcher pour aller subir son dernier interrogatoire. Ce vieillard crut que cet appareil était celui de son supplice; il tomba évanoui, il ne put répondre quand il fut traîné sur la sellette, son trouble servit à sa condamnation.

Enfin, le consistoire, & même le conseil de Genève, furent obligés de repousser & de détruire par un certificat authentique l'imputation atroce intentée contre leur religion; & c'est au mépris de ces actes publics, au milieu des cris de l'Europe entière, à la vue de l'arrêt solemnel de quarante maîtres des requêtes, qu'un homme sans aveu comme sans pudeur ose mentir pour attaquer, s'il le pouvait, l'innocence reconnue des *Calas*.

Cette effronterie si punissable a été négligée, le coupable s'est sauvé à l'abri du mépris. M. le marquis *d'Argence*, officier-général qui avait passé quatre mois chez moi dans le plus fort du procès des *Calas*, a été le seul qui ait marqué publiquement son indignation contre ce vil scélérat.

Ce qui est plus étrange, monsieur, c'est que M. *Coquelet*, qui a eu l'honneur d'être admis dans votre ordre, se soit abaissé jusqu'à être l'approbateur des feuilles de ce *Fréron*, qu'il ait autorisé une telle insolence, & qu'il se soit rendu son complice.

Que ces feuilles calomnient continuellement le mérite en tout genre, que l'auteur vive de son scandale, & qu'on lui jette quelques os pour avoir aboyé, à la bonne heure; personne n'y prend garde. Mais qu'il insulte le conseil entier, vous m'avouerez que cette audace criminelle ne doit pas être impunie

Digitized by Google

impunie dans un malheureux chassé de toute société, & même de celle qui a été enfin chassée de toute la France. Il n'a pas acquis par l'opprobre le droit d'insulter ce qu'il y a de plus respectable. J'ignore s'il a parlé des *Sirven*, mais on devrait avertir les provinciaux qui ont la faiblesse de faire venir ses feuilles de Paris, qu'ils ne doivent pas faire plus d'attention qu'on n'en fait dans votre capitale à tout ce qu'écrit cet homme dévoué à l'horreur publique.

Je viens de lire le mémoire de M. *Cassen* avocat au conseil; cet ouvrage est digne de paraître, même après le vôtre. On m'apprend que M. *Cassen* a la même générosité que vous: il protège l'innocence sans aucun intérêt. Quels exemples, monsieur, & que le barreau se rend respectable! M. de *Crosne* & M. de *Baquancourt* ont mérité les éloges & les remercimens de la France dans le rapport qu'ils ont fait du procès des *Calas*. Nous avons pour rapporteur (*e*) dans celui des *Sirven*, un magistrat sage, éclairé, éloquent (de cette éloquence qui n'est pas celle des phrases); ainsi nous pouvons tout espérer.

Si quelques formes juridiques s'opposaient malheureusement à nos justes supplications (ce que je suis bien loin de croire), nous aurions pour ressource votre factum, celui de M. *Cassen* & l'Europe; la famille *Sirven* perdrait son bien, & conserverait son honneur; il n'y aurait de flétri que le juge qui l'a condamnée; car ce n'est pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public.

On tremblera désormais de déshonorer la nation par d'absurdes accusations de parricides, & nous aurons du moins rendu à la patrie le service d'avoir coupé une tête de l'hydre du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens de l'estime la plus respectueuse, &c.

(*e*) Monsieur de *Chardon*.

Fin du Tome troisième.

Digitized by Google

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

PANÉGYRIQUE de LOUIS XV, *fondé sur les faits & les événemens les plus intéressans, jusques en 1749,* page 1
La voix du sage & du peuple, 14
Défense de mylord Bolingbroke *par le docteur* Good Natur'd Wellwisher, *chapelain du comte de* Chesterfield, 19
Remercîment sincère à un homme charitable, 26
Discours aux Welches, par Antoine Vadé *frère de* Guillaume, 29
Supplément du discours aux Welches, 47
Lettre de M. Cubstorf *pasteur de Helmstad, à M.* Kirkerf *pasteur de Lauvtorp,* 51
Lettre de M. Clocpicre *à M.* Eratou, *sur la question,* Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, & comment ils l'apprêtaient ? 54
Conseils à un journaliste, sur la philosophie, l'histoire, le théâtre, les pièces de poésie, les mélanges de littérature, les anecdotes littéraires, les langues, & le style, 57
Sur la philosophie, ibid.
Sur l'histoire, 59
Sur la comédie, 62
De la tragédie, 64
Des pièces de poésie, 67
Des mélanges de littérature, & des anecdotes littéraires, 72
Sur les langues, 78
Du style d'un journaliste, 80

Digitized by Google

LE PHILOSOPHE IGNORANT. *Première queſtion*, page 83
II. *Notre faibleſſe*, 84
III. *Comment puis-je penſer ?* ibid.
IV. *M'eſt-il néceſſaire de ſavoir ?* 85
V. Ariſtote, Deſcartes & Gaſſendi, 86
VI. *Les bêtes*, 87
VII. *L'expérience*, ibid.
VIII. *Subſtance*, 88
IX. *Bornes étroites*, 89
X. *Découvertes impoſſibles*, ibid.
XI. *Déſeſpoir fondé*, 90
XII. *Faibleſſe des hommes*, 91
XIII. *Suis-je libre ?* ibid.
XIV. *Tout eſt-il éternel ?* 94
XV. *Intelligence*, 95
XVI. *Éternité*, 96
XVII. *Incompréhenſibilité*, ibid.
XVIII. *Infini*, ibid.
XIX. *Ma dépendance*, 97
XX. *Éternité encore*, 98
XXI. *Ma dépendance encore*, 99
XXII. *Nouvelle queſtion*, ibid.
XXIII. *Un ſeul artiſan ſuprême*, 100
XXIV. Spinoſa, 101
XXV. *Abſurdités*, 106
XXVI. *Du meilleur des mondes*, 108
XXVII. *Des monades, &c.* 110
XXVIII. *Des formes plaſtiques*, ibid.
XXIX. *De* Locke, 111
XXX. *Qu'ai-je appris juſqu'à préſent ?* 115
XXXI. *Y a-t-il une morale ?* ibid.

Digitized by Google

XXXII. *Utilité réelle. Notion de la juſtice*, page 116
XXXIII. *Conſentement univerſel eſt-il preuve de vérité ?* 118
XXXIV. *Contre* Locke, 119
XXXV. *Contre* Locke, 120
XXXVI. *Nature par-tout la même*, 122
XXXVII. *De* Hobbes, 123
XXXVIII. *Morale univerſelle*, 124
XXXIX. *De* Zoroaſtre, ibid.
XL. *Des bracmanes*, 125
XLI. *De* Confucius, 126
XLII. *Des philoſophes Grecs, & d'abord de* Pythagore, 127
XLIII. *De* Zaleucus, ibid.
XLIV. *D'*Epicure, ibid.
XLV. *Des ſtoïciens*, 128
XLVI. *Philoſophie eſt vertu*, 129
XLVII. *D'*Eſope, ibid.
XLVIII. *De la paix née de la philoſophie*, 130
XLIX. *Autres queſtions*, ibid.
L. *Autres queſtions*, 131
LI. *Ignorance*, ibid.
LII. *Autres ignorances*, ibid.
LIII. *Plus grande ignorance*, 132
LIV. *Ignorance ridicule*, 133
LV. *Pis qu'ignorance*, ibid.
LVI. *Commencement de la raiſon*, ibid.
Supplément au philoſophe ignorant, 134
Petite digreſſion, 141
Aventure indienne, traduite par l'ignorant, 142
Petit commentaire de l'ignorant, ſur l'éloge du dauphin de France, compoſé par M. Thomas, 144

Digitized by Google

COMMENTAIRE SUR LE LIVRE DES DÉLITS ET DES PEINES.

I. *Occaſion de ce commentaire*, page 148
II. *Des ſupplices*, 149
III. *Des peines contre les hérétiques*, 150
IV. *De l'extirpation des héréſies*, 152
V. *Des profanations*, 154
VI. *Indulgence des Romains ſur ces objets*, 157
VII. *Du crime de la prédication ; & d'*Antoine, 158
VIII. *Hiſtoire de* Simon Morin, 160
IX. *Des ſorciers*, 162
X. *De la peine de mort*, 163
XI. *De l'exécution des arrêts*, 165
XII. *De la queſtion*, 166
XIII. *De quelques tribunaux de ſang*, 167
XIV. *De la différence des loix politiques & des loix naturelles*, 168
XV. *Du crime de haute trahiſon. De* Titus Oates, *& de la mort d'*Auguſtin de Thou, 170
XVI. *De la révélation par la confeſſion*, 172
XVII. *De la fauſſe monnoie*, 174
XVIII. *Du vol domeſtique*, ibid.
XIX. *Du ſuicide*, 176
XX. *D'une eſpèce de mutilation*, 178
XXI. *De la confiſcation attachée à tous les délits dont on a parlé*, ibid.
XXII. *De la procédure criminelle, & de quelques autres formes*, 181
XXIII. *Idée de quelque réforme*, 183

Juſtification de M. de Thou *contre les accuſations de M. de* Buri, *auteur d'une* Vie de HENRI IV, 187

Digitized by Google

Essai historique & critique sur les dissensions des églises de Pologne, par un professeur en droit public, page 200
Avertissement essentiel ou inutile, sur la Défense de mon oncle, 218
LA DÉFENSE DE MON ONCLE.
EXORDE. *Dans lequel on avoue que feu M. l'abbé* Bazin *était un peu railleur, & qu'il croyait que les Chinois ne descendaient pas plus des Egyptiens que des bas Bretons,* 220
CHAP. I. *De la Providence, où l'on relève une inadvertence assez impie d'un ennemi de mon oncle,* 221
CH. II. *L'apologie des dames contre le Sr.* Larcher *du collège Mazarin, ennemi juré du beau sexe,* 222
CH. III. *De l'Alcoran, où l'on montre que M.* Larcher *ne le sait point,* 226
CH. IV. *Des Romains & d'un décret ridicule,* 227
CH. V. *De la sodomie, où l'on prouve contre M.* Larcher *que ce crime n'a jamais été autorisé,* 228
CH. VI. *De l'inceste, où l'on prouve que l'inceste n'était point permis par la loi chez les Persans,* 230
CH. VII. *De la bestialité, où l'on prouve que ce crime infame n'a jamais été d'un usage public en Egypte, comme le prétend M.* Larcher, 232
CH. VIII. *D'*Abraham *& de Mlle.* Ninon l'Enclos, *où l'on relance vertement le téméraire* Larcher *qui a comparé* Sara *à* Ninon *page 145 de son supplément à la philosophie de l'histoire, & où l'on justifie* Ninon *contre une imputation impertinente,* 234
CH. IX. *De Thèbes d'Egypte, contre plusieurs grands savans & grands exagérateurs, dans lequel on insinue qu'il faut réduire les choses à leur juste mesure,* 237

Digitized by Google

CH. X. *Des prêtres, ou ſchoen d'Egypte, où l'on montre qu'un ſchoen doit être honnête,* page 239
CH. XI. *Du temple de Tyr & de ſon antiquité,* 240
CH. XII. *Des Chinois, & de la néceſſité que pluſieurs ſiècles ſe ſoient écoulés avant la fondation d'un grand empire,* 241
CH. XIII. *De l'Inde, du Védam, & ſur-tout de l'Ezour-Védam, livre indien très-curieux, envoyé par feu l'abbé* Bazin *à la bibliothèque du roi. Ce chapitre contient une terrible réponſe à la témérité de l'hérétique* Warburton, 243
CH. XIV. *Savoir ſi les Juifs haïſſaient les autres nations & ſi on hait* Warburton, 246
CH. XV. *Repréſailles contre* Warburton, 248
CH. XVI. *Concluſion qui fait voir le néant de tout ce que deſſus,* 251
CH. XVII. *Où il eſt amplement traité du ſyſtéme antimoſaïque de* Warburton, *ce qui n'eſt pas choſe de néant,* 253
CH. XVIII. *Des hommes de différentes couleurs,* 255
CH. XIX. *Des montagnes & des coquilles, où l'on ſoutient l'opinion de l'abbé* Bazin *contre M. de* Buffon *avec la circonſpection requiſe,* 257
CH. XX. *Des tribulations de ces pauvres gens de lettres,* 262
CH. XXI. *Des ſentimens théologiques de feu l'abbé* Bazin, *de la juſtice qu'il rendait à l'antiquité; & de quatre diatribes compoſées par lui à cet effet,* 265
1. DIATRIBE *de l'abbé* Bazin, *ſur la cauſe première,* 266
2. DIATRIBE *ſur* Sanchoniaton, *l'un des plus anciens auteurs que nous ayons, ou que nous n'avons plus,* 269

Digitized by Google

3. DIATRIBE *sur l'Egypte*, page 274
4. DIATRIBE *sur un peuple à qui on a coupé le nez & laissé les oreilles*, 276
ÉPILOGUE, *contenant la mort & les dernières paroles de l'abbé* Bazin, 284
CH. XXII. *Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres*, ibid.
P. S. *Défense d'un jardinier*, 287
Dernier avis au lecteur, 288

LETTRES *à S. A. Mgr. le prince de* ***.
LETTRE I. *Sur* Rabelais, 289
LETTRE II. *Sur les prédécesseurs de* Rabelais *en Allemagne, & en Italie, & d'abord du livre intitulé* Litteræ virorum obscurorum, 295
Des anciennes facéties italiennes, 297
LETTRE III. *Sur* Vanini, 300
LETTRE IV. *Des auteurs Anglais qui ont eu le malheur d'écrire contre la religion; & particuliérement de* Warburton, 305
De Toland *& de* Locke, 306
De l'évêque Tailor *& de* Tindal, 307
De Collins *& de* Wolfton, 308
De Warburton, 309
De Bolingbroke, 311
De Thomas Chubb, 312
LETTRE V. *Sur* Swift, 313
LETTRE VI. *Des Allemands*, 315
LETTRE VII. *Sur les Français*, 318
De Bonaventure Des-Périers, ibid.
De Théophile, 320

De

Digitized by Google

De Des Barreaux, page 322
De La Motte le Vayer & *de* Saint-Evremont, 323
De Fontenelle, 324
D l'abbé de Saint-Pierre, 325
De Bayle, 326
De Barbeirac, 327
De Mademoiſelle Huber, 328
De Fréret, 330
De Boulanger, 333
De Monteſquieu & *de* La Métrie, 334
Du curé Meſlier, 335
LETTRE VIII. *Sur l'Encyclopédie*, 337
LETTRE IX. *Sur les Juifs*, 340
*D'*Orobio, 344
*D'*Uriel Acoſta, 347
LETTRE X. *Sur* Spinoſa, 348
Eſſai ſur les guerres civiles de France, 353

TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE.

Hiſtoire abrégée de la mort de Jean Calas, 373
Conſéquences de ſon ſupplice, 382
Idée de la réforme du ſeizième ſiècle, 383
Si la tolérance eſt dangereuſe, & chez quels peuples elle eſt permiſe ? 387
Comment la tolérance peut être admiſe ? 393
Si l'intolérance eſt de droit naturel & de droit humain ? 396
Si elle a été connue des Grecs ? 397
Si les Romains ont été tolérans ? 399
Des martyrs, 404
Du danger des fauſſes légendes & de la perſécution, 415
Abus de l'intolérance, 419

Digitized by Google

Si l'intolérance fut de droit divin dans le judaïsme, & si elle fut toujours mise en pratique? page 424
Extrême tolérance des Juifs? 439
Si l'intolérance a été enseignée par JÉSUS-CHRIST? 446
Témoignages contre l'intolérance, 452
Dialogue entre un mourant & un homme qui se porte bien, 454
Lettre écrite au jésuite Le Tellier, *par un bénéficier,* 456
Seuls cas où l'intolérance est de droit humain, 460
Relation d'une dispute de controverse à la Chine, 462
S'il est utile d'entretenir le peuple dans la superstition? 464
Vertu vaut mieux que science, 467
De la tolérance universelle, 469
Prière à DIEU, 472
Post-Scriptum, 473
Suite & conclusion, 477
Article nouvellement ajouté, dans lequel on rend compte du dernier arrêt rendu en faveur de la famille Calas, 481

Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas, &c. &c.
Extrait d'une lettre de la dame veuve Calas, *du 25 Juin 1762,* 485
Lettre de Donat Calas *fils, à la veuve dame* Calas *sa mère,* 488
Mémoire de Donat Calas, *pour son père, sa mère & son frère,* 497
Déclaration de Pierre Calas, 507
*Histoire d'*Elisabeth Canning, 514
Histoire des Calas, 517
Lettre de M. de V..... *à M.* D....., *premier Mars 1765,* 524
Avis au public sur les parricides imputés aux Calas *& aux* Sirven; 530

Digitized by Google

Exemple du fanatiſme en général, page 533
Une mauvaiſe juriſprudence multiplie les crimes, 535
Des parricides, 536
La tolérance peut ſeule rendre la ſociété ſupportable, 537
De ce qui fomente principalement l'intolérance, la haine & l'injuſtice, 540
Cauſes étranges de l'intolérance, 542
Digreſſion ſur les ſacrilèges qui amenèrent la réformation de Berne, 543
Des ſuites de l'eſprit de parti & du fanatiſme, 545
Remède contre la rage des ames, 548
Concluſion, 551
Lettre de M. le marquis d'Argence, *brigardier des armées du roi*, 552
Lettre de M. de Voltaire, *à M. le marquis* d'Argence, 555
Lettre de M. de Voltaire, *à M.* Elie de Beaumont, *avocat au parlement*, 556

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

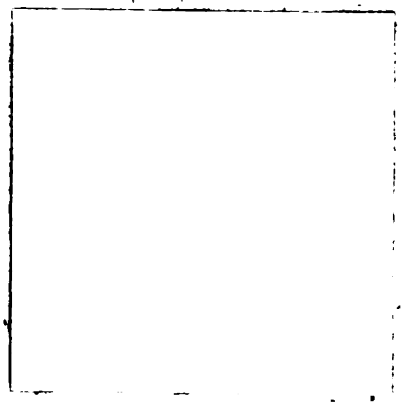

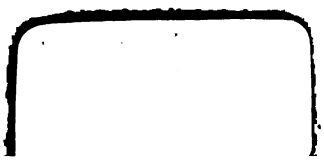

Digitized by Google

Digitized by Google